This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

F128.1.2

Harvard College Library

FROM THE

MARY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received 7 April, 1890

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BRETAGNE, DE VENDÉE & D'ANJOU

Digitized by Google

NOTA. S'adresser, pour la Rédaction, à M. OLIVIER DE GOURCUFF (Nantes, rue Saint-André, 62), — et, pour l'Administration, à M. ALBERT MACÉ (Vannes, rue des Douves-du-Port).

Vannes. — Imp. Eugène LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

REVUE DE BRETAGNE DE VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME I

1re Livraison. — Janvier 1889

NANTES
Le Secrétaire des Bibliophiles Bretons,
O. DE GOURCUFF

VANNES
L'Administrateur de la Revue,
ALBERT MACÉ

1889

Digitized by Google

Z 28.1.2
~~VII. 2125. 2~~

APR 7 1950

Digitized by Google

SCÈNES DE LA VIE RURALE EN BRETAGNE

AU XVIe SIÈCLE

AGUILANEUF ET MISTOUDIN

On a longtemps fait fausse route au sujet de la signification du vieux cri populaire : *Aguilaneuf*. Les membres de l'Académie Celtique, excellents patriotes mais détestables philologues, l'avaient travesti en : *Au gui l'an neuf*, et ils prétendaient y voir une trace, un dernier débris, encore très reconnaissable selon eux, de la fameuse et solennelle cérémonie druidique, la cueillette du gui sacré. Pour Eloi Johanneau, Cambry, Mangourit, Fréminville et autres celtomanes zélés, cela ne faisait pas doute. Le public, les voyant si convaincus, avait mieux aimé les croire que d'y aller voir.

Aujourd'hui il est bien démontré qu'il n'y a rien de druidique ni de celtique dans cet *Aguilaneuf*, qui est probablement une altération de l'*Acquit-l'an-neuf*[1] et s'applique à un usage, conservé seulement de nos jours, comme bien d'autres vieilles choses (du moins il l'était naguère), dans quelques localités de Basse-Bretagne, mais qui a été jadis en vigueur à peu près dans toute la France, et que l'on pourrait appeler la quête des étrennes.

Cette quête se faisait d'habitude dans la nuit intermédiaire entre le dernier jour de l'an qui fuit et le premier de l'an qui vient. Elle

[1] C'est-à-dire « L'acquit de l'an neuf » le paiement des étrennes du nouvel an.

Digitized by Google

avait lieu surtout dans les campagnes. Les jeunes gens et joyeux compagnons d'une paroisse, au nombre de dix, douze ou davantage, se mettaient en troupe, allant de village en village chanter des chansons, des vœux de bonheur pour le nouvel an, et demandant en échange quelques pièces de viande ou autres denrées, ou quelques piécettes de monnaie : de tout quoi, le lendemain, on faisait un beau festin pour célébrer l'an nouveau.

Parmi ces quêteurs ou *aguilaneufs* (car on les nommait ainsi), les uns portaient des poches pour serrer ce qu'on leur donnait ; les autres — en prévision des hasards et des périls de la nuit — quelques vieilles armes plus ou moins rouillées, mais encore en état de rendre un bon coup. Parfois même il y avait de la musique, un fifre et un tambourin, pour réveiller plus sûrement les endormis auxquels on allait porter ses vœux et présenter ses requêtes.

Ces courses nocturnes donnaient souvent lieu à des aventures assez plaisantes. En voici une qui date du XVIe siècle, qui eut pour théâtre les environs de Rennes, et qui peint au vif les mœurs du temps. Nous allons la rapporter d'après un auteur contemporain, dont nous abrégeons le récit parfois un peu prolixe, mais dont nous citerons souvent les expressions, qui sont fort pittoresques.

Clayes est une petite paroisse à quatre lieues de Rennes, et qui autrefois faisait partie de l'évêché de Saint-Malo, mais à l'extrême imite : si bien que Saint-Gilles et Partenai, qui la bornent au sud et à l'est, étaient du diocèse de Rennes. Soit par suite de cette diversité de juridiction ecclésiastique, soit pour toute autre cause, les gens de Clayes étaient souvent en querelle avec leurs voisins, particulièrement avec ceux du quartier de Saint-Gilles qui les touche de plus près. A tort ou à raison, ils passaient à cette époque pour glorieux, tranchants, entreprenants, prompts à adopter et introduire dans le pays les nouvelles modes : « même » sont les premiers que j'aye veu (dit notre vieil auteur) qui ont » porté bonnets à croupière, chausses à la martingale et à queue » de merlus, et chapeaux albanais : avec ce sont estimés les meil- » leurs et plus suffisans bouleurs (joueurs de boule) du pays, » autant beaux mangeurs de fèves qu'on peut trouver, et d'assu- » rance, ils ne se cachent pas quand on dîne. »

Une certaine année, au temps dont nous parlons, c'est-à-dire vers l'an 1540, les jeunes gens de Clayes avaient fait à la fête de

Digitized by Google

Noël une première tournée dans les villages et paroisses des environs, qui leur avait beaucoup profité : en retour des noëls qu'ils chantaient à gorge déployée, ils avaient amassé « force pommes, » poires, noix, et quelques onzains[1], et beu de mesme ; » mais la quête des étrennes, l'*Aguilaneuf*, était, d'habitude, bien plus fructueuse; encouragés par leur succès de Noël, ils n'hésitèrent pas, huit jours ou plutôt huit nuits après, à recommencer leur tournée.

Ils étaient là une douzaine de bons compagnons, « honnestement » équipés de bons bâtons de pommier, fourches, vouges, et quelques » vieilles épées rouillées. » Au premier rang marchait l'un d'eux, armé d'une forte arbalète, pour crier en cas d'alerte : « Qui est » là ? qui bruit ? qui vous mène ? Tue, tue ! Chargeons, donnons ! » » et autres semblables mots et demandes de nuit. » Mais tout en tête de la troupe s'avançait fièrement Baudet, le faiseur de fuseaux, avec un tambourin de Suisses emprunté au village de la Séguinière, et, tout à côté, de lui maître Pierre Baguette qui sonnait du fifre, et qui était reconnu de tous pour chef de la troupe. Il avait vécu quelque temps à la ville, où il prétendait être devenu de première force en escrime; aussi avait-il « sa rapière sous le bras, faisant » du bon compagnon, disant qu'il ne la portoit pour faire mal, » mais pour piquer les limas. » C'était en outre un bel esprit, renommé pour ses vers, ses chansons, ses plaisanteries, que l'on ne manquait pas d'inviter à tous jeux et à toutes fêtes qui se faisaient à plusieurs lieues à la ronde. Notons encore Lubin Garot, celui de tout le pays « qui le mieux prenoit grenouilles, » il avait « une grande et large poche pour mettre les andouilles et autres « esmolumens de la quête. » Hervé le Rusé portait « la broche pour le lard, » et Colin Guargille la bourse. Tous les autres étaient aussi armés de sacs, paniers, bougettes d'honnête dimension, afin de contribuer à rapporter le butin au gîte.

Comme à Noël ils avaient surtout été bien reçus au village du Bas-Champ en la paroisse de Partenai, à Tremerel et à Huchepoche en Pleumeleuc, ils résolurent de suivre à peu près le même itinéraire.

Ils avaient fait leur tournée sur Partenai et, redescendant vers le sud, ils étaient entrés en Pleumeleuc ; ils avaient passé la Hérissaie, Tremerel, partout très bien accueillis. On les avait même

[1] Sorte de petite monnaie.

Digitized by Google

fait boire en plus d'un lieu. Aussi, passablement échauffés et ne sentant point la fatigue, ils marchaient bravement, chantant tous à plein gosier « une chanson bien mélodieuse, que maître Pierre leur « apprenoit et que lui-même avoit bâtie, parce que (comme nous « l'avons dit) très bon *rimasseur* étoit. »

Déjà ils tournaient leurs pas vers le bourg même de Pleumeleuc, quand, aux environs du village de la Coudre, ils aperçurent tout-à-coup dans un pâtis des ombres suspectes, comme d'une troupe de gens marchant devant eux. Maître Pierre Baguette avec sa rapière se détacha aussitôt en éclaireur, et il reconnut sans peine Mistoudin, brave laboureur du village de l'Archerie en Saint-Gilles, qui menait ses chevaux à l'abreuvoir, parce qu'étant allé ce jour-là conduire une charretée de fagots à Montfort-la-Cane, d'où il était revenu fort tard, il n'avait pu les faire boire plus tôt.

L'Archerie faisait partie de ce quartier de la paroisse de Saint-Gilles dont les habitants étaient particulièrement désagréables aux gens de Clayes, toujours, pour ainsi dire, avec eux en querelle ouverte ou dissimulée. Pour l'instant cependant, et au moins en apparence, il y avait paix. Mais, en voyant l'occasion si belle pour molester un de leurs adversaires, Baguette n'y put résister :

— Holà oh! lui cria-t-il, Dieu te gard! Or çà, compaing[1], donne-nous Aguilaneuf.

— Par ma vie, messieurs, répondit Mistoudin (car toute la troupe des aguilaneufs s'était massée derrière son chef) ici je ne vous pourrais rien donner, car je n'ai pas mon baudrier[2]; mais s'il vous plait venir jusqu'à ma maison, ma femme trouvera bien quelque chose pour vous, et puis, ma foi, nous boirons.

La proposition était honnête, mais maitre Pierre ne cherchait qu'un prétexte pour frapper, aussi répondit-il d'un ton rogue :

— Sainte Grigne ! tu te moques de nous. Tu veux nous envoyer à une lieue d'ici pour un lopin de lard. Par la mère Dieu, je t'apprendrai « à railler les garçons et manger les poires aux gens « qui ne te demandent rien. »

En même temps il brandissait sa fameuse rapière, il en frappait Mistoudin à la tête et au bras droit, qui eût été vilainement

[1] Compagnon.

[2] Ceinture de cuir, dans laquelle était la bourse.

Digitized by Google

blessé, si le manche de fouet du laboureur n'eût en partie paré le coup. Mistoudin, qui était monté sur sa jument, piqua de la botte et fila au grand galop, pendant que les aguilaneufs le poursuivaient de leurs rires bruyants, de leurs lazzis et, reprenant le chemin de Pleumeleuc, ne cessaient de s'ébaudir à ses dépens.

Mistoudin fut fort mal reçu chez lui. Sa ménagère était très jalouse : sans le laisser parler, sans vouloir l'entendre, elle lui chanta une longue antienne de reproches les plus sanglants, car son retard, selon elle, tenait uniquement à ce qu'il était allé faire la cour à Margot la hâlée, une mijaurée qui, à tout point de vue, ne la valait pas : « Mais c'est grand cas, ajoutait-elle en pleurant comme une « Madeleine, c'est grand cas et grand pitié que la fantaisie des « hommes ! »

Quand ce déluge fut passé et cet orage à peu près apaisé, le pauvre Mistoudin conta sa mésaventure et, montrant ses deux blessures à la tête et au bras, qui, sans être dangereuses, saignaient encore, il jura qu'il s'en vengerait. Sa femme, qui n'avait pas fini de gronder, répondit que c'était bien fait, qu'il s'attardait toujours par les chemins, qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait etc., mais du moins fut-elle d'accord avec lui pour déclarer très énergiquement qu'il fallait se venger. On envoya aussitôt chercher Brelin, frère de Mistoudin, qui demeurait tout près, et on le fit prier de venir de suite avec son « bâton à deux bouts », forte gaule dont chaque extrémité portait un fer de pique, arme excellente et redoutable. En se voyant réveillé au milieu de la nuit et sommé de venir avec ses armes, Brelin devina qu'il y avait quelque chose de grave, sans doute un grand péril pour son frère. Il s'habilla en un tour de main, vint tout courant, entra comme un ouragan, effaré, essoufflé, et criant :

— Hé bien, quoi ? Qu'est-ce ? n'importe d'ailleurs ! où sont-ils ? Par le sang Dé, s'ils ne sont plus de sept, laissez-moi faire. Ventre saint Gris, ventre saint Quenet ! ils mourront de ma main, je m'en charge !

En même temps il roulait de gros yeux furieux, cherchant tout autour de lui quelqu'un ou quelque chose à exterminer, car avec son bâton-pique, il était venu pour cela : il voulait absolument exterminer ! Mistoudin finit cependant par lui faire entendre raison, le pria de s'asseoir, de prendre haleine. Alors il lui narra sa rencontre avec les aguilaneufs, sa résolution bien arrêtée de se venger,

Digitized by Google

et même — car il avait l'esprit inventif — le plan qu'il avait conçu pour en venir à bout. Mistoudin, sa femme, son frère, formés en conseil de guerre, discutèrent ensemble rapidement ce projet, et dès qu'ils l'eurent approuvé, c'est-à-dire au bout de quelques minutes, les deux hommes partirent promptement pour en préparer l'exécution. Comme ils portaient avec eux un fort paquet de linge et se dirigeaient vers l'étang de Huchepoche, on eût pu croire qu'ils allaient faire la lessive.

Cependant les aguilaneufs poursuivaient sans encombre leur marche triomphale à travers la paroisse de Pleumeleuc, et toujours avec le même succès. Andouilles, saucisses, jambons, pièces de bœuf salé, fumé, enflaient leurs poches, et la broche au lard était trop courte. Peu de monnaie, par exemple, mais en revanche une masse d' « artillerie de gueule. » La nuit était avancée et, pour pouvoir rentrer à Clayes avant jour, il fallait songer au retour sans tarder. Ils descendaient la vallée où coule la petite rivière de Perronai ; ils tenaient à visiter encore quelques villages dans le sud-est de la paroisse, entre autres, Tribolay, la Besneraie, la Guinelaie surtout où ils avaient lieu d'espérer une bonne réception. De là, pour revenir à Clayes, ils n'avaient qu'un seul chemin possible, car la route de Paris à Brest n'existait point alors ni rien qui en tînt lieu : ce chemin suivait la chaussée de l'étang de Huchepoche, traversait le village de l'Archerie, et de là les ramenait à Clayes promptement. Il est vrai que cette route les faisait passer presque à la porte de leur victime Mistoudin, mais cela ne les inquiétait guère ; quelques-uns proposèrent même d'aller heurter à grands coups de bâton contre son huis et lui réclamer le lopin de lard qu'il leur avait promis. D'autres dirent que ce serait mal fait, qu'il fallait le laisser tranquille, que le pauvre diable avait de l'aguilaneuf suffisamment. On remit à en décider quand on serait sur les lieux.

Enfin nos joyeux compères touchaient à leur dernière station, la Guinelaie. Ils y furent reçus à souhait, comme ils l'avaient espéré. Leurs poches, déjà pleines, se gonflèrent tellement que celle de Lubin Garot en creva ; ce gentil preneur de grenouilles en dut emprunter une autre pour pouvoir ramener sa quête à bon port. Les gosiers ne furent pas plus oubliés que les poches, mais, plus complaisants, ils absorbèrent tout sans dire : assez ! Des flots de cidre et de vin y passèrent : joie bruyante, chansons plaisantes,

Digitized by Google

fête complète. En sortant de là, nos hommes étaient fort allumés, tous voulaient, avant de rentrer chez eux, s'illustrer par quelque exploit. Maître Pierre Baguette surtout criait bien haut qu'il ne fallait pas faire les choses à demi, qu'il avait eu tort tantôt de ménager ce coquin de Mistoudin, qu'en passant à l'Archerie, il était bien décidé à réparer son tort et à l'exterminer net. Proposition qui ne trouvait plus aucun opposant.

Pour montrer ce qu'il savait faire, profitant d'un carrefour, il dégaîna sa rapière et se mit à en jouer contre les troncs d'arbres qui bordaient le chemin, comme contre autant d'ennemis, faisant en même temps la démonstration des grands coups et des beaux secrets d'escrime qu'il prétendait avoir appris à la ville :

— Voyez, disait-il, ce *faux montant*, il est dangereux si l'on fait ensuite un pas de côté, ou si l'on entre d'un *estoc volant* ou, si vous voulez, d'une *basse taille*, car jamais *fendant* ou *revers* ne vous saurait toucher, pour ce que vous êtes toujours bien couvert... Voilà un coup de quoi on ne donne rémission ! Voilà pour se battre à trois, tenez ! autant d'une main que de l'autre. Voilà, voilà le secret du jeu !

Les autres, ne comprenant rien à ces paroles quelque peu incohérentes, admiraient d'autant plus. Quand il eut fini, tous se remirent en marche, en chantant, pour la plus grande gloire de maître Baguette, sa plus fameuse chanson. Seulement ce n'était plus, comme au départ, une chanterie « bien mélodieuse; » les voix avinées faisaient une affreuse cacophonie.

Sous le coup de ces émotions et de ces incidents, la marche de la troupe était lente; mais comme de la Guinelaie au bout prochain de la chaussée de l'étang de Huchepoche, il n'y a que quelques centaines de mètres, on y fut pourtant bientôt rendu.

Arrivée là, toute la troupe au même instant se tut, s'arrêta, sous le coup d'un visible ahurissement. Le site n'était pas gai. L'étang de Huchepoche, de forme triangulaire, a environ 500 mètres de longueur sur une base de 200 mètres au plus, qui est sa chaussée[1]; ce triangle étroit, très allongé, est fortement encaissé entre deux

[1] Cet étang est aujourd'hui desséché depuis assez longtemps, mais on en reconnaît sans peine le bassin, prairie marécageuse d'un vert sombre, où le jonc pousse mieux que l'herbe.

Digitized by Google

coteaux pelés, rocheux, aux pentes rapides, dont le sommet est couronné de grands arbres. Ces grands arbres noirs, sans feuilles, élagués à la mode du pays, c'est-à-dire presque sans branches, éclairés seulement par un douteux reflet de la lune, se dressaient comme une double armée de spectres ; et en bas, cette eau noire, profonde, sillon sinistre s'enfonçant entre ces deux lignes de fantômes, avait tout l'air d'un fossé de l'enfer. Un vent vif et froid s'était levé, qu'on ne sentait pas dans le chemin creux de la Guinelaie; mais ici, courant sans obstacle sur la face plane de l'étang, il était glacial. Il poussait contre les roches de la rive l'eau qui clapotait en gémissant. C'était lugubre.

Maître Pierre, saisi au cœur comme les autres par cette impression sinistre, se remit le premier et se dégrisa à moitié, sous le double sentiment du danger et de sa responsabilité de chef de troupe. Se tournant vers ses hommes prêts à reculer :

— L'endroit n'est pas beau, dit-il, c'est vrai, pourtant il faut y passer. Mais allons-y doucement. D'autant que cette chaussée du diable est coupée au beau milieu, et comme on ne finit pas de la réparer, il n'y a là, pour traverser, qu'une mauvaise planche fort étroite ; ne vous pressez pas, ne vous poussez pas, et ne passez que l'un après l'autre.

La troupe, un peu raffermie par cette harangue, se mit en marche et réussit à franchir la planche sans encombre. C'était un grand pas, chacun se sentit un poids de moins sur la poitrine, et les aguilaneufs, serrés autour de leur chef, marchèrent avec plus de résolution vers l'autre bout de la chaussée. Quand ils y furent parvenus, et trop loin par conséquent pour pouvoir distinguer ce qui se passait au milieu, une forme noire se dégagea d'un buisson placé au pied de la chaussée, du côté opposé à l'étang, gravit lentement jusqu'en haut, puis, arrivée là, enleva doucement la planche servant de pont sur la coupure, et la fit glisser sans bruit tout en bas de la chaussée. Après quoi, se rapprochant à pas de loup de la troupe des aguilaneufs, cette forme mystérieuse disparut tout-à-coup derrière un arbre.

C'était Brelin, le frère de Mistoudin, qui après, avoir joué son rôle dans la préparation de la comédie, s'installait aux premières loges pour voir le spectacle.

Le théâtre était bien fait pour la pièce. Le chemin venant de la

Digitized by Google

Guinelaie et qui, du carrefour où Pierre Baguette avait démontré ses triomphantes parades, descend en se rétrécissant jusqu'à la chaussée de l'étang de Huchepoche, — ce chemin, à l'autre bout de cette chaussée, se relève par une montée roide tournant à gauche, couverte de grands arbres dont les branches pendantes et enchevêtrées forment au-dessus de la route une voûte épaisse, qui, au moment où les aguilaneufs arrivaient, redoublait l'obscurité et — pourquoi ne pas le dire? — l'horreur du lieu. Tout en haut de cette montée, on voyait s'estomper dans la pénombre les vagues contours de la maison du meunier qui couronnait la colline, puis, entre cette maison et la longue rangée d'arbres bordant la route, un bouquet de bois isolé, qu'on apercevait de partout, dont la noirceur foncée et violente s'enlevait crûment sur le ciel blafard, dessinant les formes fantastiques de ses troncs tordus et contournés en chimères, de ses grandes branches nues et sombres, s'allongeant rigides et inflexibles comme des bras de gibet.

Sur le point de gravir cette noire montée, Baguette, voyant sa troupe hésitante, jugea à propos de lui adresser une nouvelle allocution. Au moment où, après lui avoir parlé, il se retournait et se mettait résolument en marche, il poussa un cri terrible, montrant de son bras tendu, sans pouvoir articuler un mot, le bouquet de bois isolé, perché au haut de la côte.

Il y avait là, en effet, quelque chose d'horrible. Sur cette masse noire pendait un long fantôme blanc, vêtu d'un suaire dont le vent agitait les plis, armé d'une faulx immense dont l'acier brillait sous un pâle rayon de lune et que le spectre brandissait avec furie dans la direction des arrivants. Du suaire émergeait une tête énorme, osseuse, cadavéreuse, percée, en guise d'yeux, de deux grands trous qui tantôt lançaient des flammes, tantôt devenaient noirs comme des charbons, pour se rallumer encore. Une voix caverneuse hurla trois fois : Malheur! Malheur! Malheur! Et une tribu de corbeaux qui dormaient dans les grands arbres, réveillée par tous ces bruits, se mit à voler en tournoyant avec de grands bruits d'ailes, et poussant des gémissements rauques et affolés.

On devine l'effet de cette terrifiante apparition. Maître Pierre Baguette, qui l'avait aperçue le premier, après l'avoir signalée à ses compaings d'un geste automatique, fit aussitôt volte-face, traversant impétueusement leurs rangs et fuyant à tire d'aile vers la chaussée. A l'instant tous l'imitèrent, jetant, pour courir plus vite

Digitized by Google

leurs poches, leurs armes, y compris la broche au lard et le tambourin, comme Baguette en avait donné l'exemple, en lançant dans la haie, pour mieux jouer des jambes, son fifre et sa triomphante rapière.

Tous aussi, Baguette en tête, dans la terreur qui les affolait, tous oublièrent les précautions à prendre pour passer la planche de la chaussée, ou plutôt ils ne songèrent même plus que la chaussée était rompue, et comme la planche, nous le savons, venait d'être enlevée, tous allèrent piquer une tête dans le fossé, où ils s'empilèrent méthodiquement, maître Pierre sous tous les autres comme premier arrivé, et où « de fortune (dit notre vieil auteur) l'eau étoit « petite, car autrement ils étoient perdus. Et n'en échappa aucun « qui ne fist le saut et qui n'en eust tout son faix. »

Brelin, de sa cachette, avait tout vu ; il lui fut facile de s'assurer que les pauvres aguilaneufs étaient bien sages dans leur barbotoir, morfondus de froid et de peur, et, à cause de leur frayeur, incapables de songer à en sortir. Aussitôt il courut prévenir son frère Mistoudin, qui, en un tour de main, décrocha son drap, sa faulx, tout son attirail de spectre, et éteignit sa lanterne ; puis les deux frères allèrent sur le champ de bataille où l'ennemi avait pris la fuite, recueillir le butin laissé par lui. Tout le terrain était semé de jambons, oreilles, pieds, andouilles, saucisses, pièce de bœuf salé, sans parler des poches mieux closes qui n'avaient pas versé à terre leurs trésors. Les deux frères, en gens soigneux ne voulant rien laisser perdre, prirent tout, y compris les instruments de musique, les armes et la fameuse broche au lard. Rentrés chez eux et leur huis bien clos, ils rirent bellement à leur aise de la déroute des aguilaneufs.

Ceux-ci, croyant le grand diable à leurs trousses et se tenant déjà pour morts, ne bougèrent de toute la nuit, c'est-à-dire pendant trois ou quatre heures. Au petit jour, le plus brave mit timidement le nez hors du trou, et ne voyant rien d'inquiétant, se hasarda à sortir. Peu à peu tous l'imitèrent et chacun retourna chez soi à petit bruit, sans donner aucune nouvelle du beau succès de leur expédition.

Il n'en fut pas moins bientôt connu partout. Avec les grasses et succulentes dépouilles cueillies sur le champ de bataille, Mistoudin et Brelin régalèrent pendant plus de huit jours tous les gens

Digitized by Google

de leur village. Dieu sait si, dans ces agapes, l'histoire des aguilaneufs fut tenue secrète et leur gloire oubliée ! Pour la répandre et la consacrer *in æternum*, on en fit « une chanson à sept « parties, qu'on chantoit bien mélodieusement après boire auprès « du feu, à la grande confusion des patients. »

Ainsi finit l'aventure. De notre temps, pour être restés trois heures dans l'eau au premier janvier, tous les aguilaneufs seraient morts de phtisie, de pleurésie, ou au moins de fluxions de poitrine. En 1540, ils en furent quittes pour une chanson railleuse.

Cela peint la différence des siècles, des hommes, surtout des tempéraments.

POL ERVOAN.

Digitized by Google

ÉCRIVAINS BRETONS DU XVIIIe SIÈCLE

SÉRAPHIQUE BERTRAND

LETTRES INÉDITES

Bertrand (François-Séraphique), né à Nantes, le 30 septembre 1702 mort dans cette ville, le 15 juillet 1752. Esprit très distingué. Poëte et avocat. Il est fort douteux qu'il ait plaidé, mais il défendit les intérêts et les droits du commerce de Nantes dans un mémoire excellent, qui fut très remarqué de d'Aguesseau. Sa mauvaise santé (il fut plus ou moins malade pendant toute sa vie) l'aurait contraint à quitter le barreau : son goût l'en pressait encore davantage et le poussait invinciblement vers l'étude et les lettres. Il a laissé un volume de *Poésies diverses*, fines, délicates, toujours correctes, un peu froides, imprimées à Leyde, c'est-à-dire à Nantes, en 1749, in-12, et un très joli recueil de pièces de vers, latines et françaises sur les agréments de la campagne, parmi lesquelles il y en a plusieurs de lui : recueil imprimé pour la première fois à Nantes en 1736 sous le titre de *Ruris deliciæ*, réédité à Paris en 1757. Toujours cloué sur son lit, le pauvre poète, très amoureux de la campagne, de la belle nature, se plaisait à la célébrer dans son recueil pour se consoler de n'en pouvoir jouir.....

Les lettres inédites de lui que nous publions existent en original à la bibliothèque de la ville de Nantes. Elles ont toutes été écrites de cette ville et toutes s'adressent à un ami, fin lettré lui-même, René Chevaye, auditeur à la Chambre des Comptes de Bre-

Digitized by Google

tagne, poète aussi, en correspondance réglée avec les principaux auteurs de son temps, entre autres avec Louis Racine.

Chevaye et Bertrand étaient fort liés l'un et l'autre avec le poète Des Forges Maillard : c'était là, au siècle dernier, le trio littéraire du pays de Nantes. Aussi est-il souvent question de Des Forges dans les lettres ci-dessous, qui sont une vraie correspondance de lettré érudit, de bibliophile expert et passionné, et qui, à ce point de vue surtout, renferment beaucoup d'anecdotes, de traits et de renseignements intéressants.

A. DE LA B.

I

(Nantes, 17 mai 1740).

Monsieur, vous m'avez fait un extrême plaisir en m'apprenant des nouvelles de votre santé. J'en étois en peine, et l'état où je vous vis avant votre départ m'avoit allarmé. Pour moi, je suis toujours dans l'état où vous m'avez vu. L'usage du lait d'ânesse que je prens deux fois par jour, avec tout l'accompagnement que me prescrivit il y a quelques années le fameux Sylva[1], cet usage ne change rien dans ma situation ; peut-être que quand l'hyver sera passé cela ira mieux, car jusqu'ici nous n'avons pas eu de printems. Je vous suis très obligé de la peine que vous avez bien voulu prendre de consulter vos livres sur ma maladie. L'infusion de vulnéraires dont vous me parlez est un remède que j'ai pratiqué pendant près de quatre mois, j'y joignois du miel de Narbonne, et tout cela sans succès. Il faut prendre patience, heureux encore de ne ressentir point de douleurs et de n'avoir point de fièvre. Je vais après ce mois-ci vivre d'une façon dont mon appétit (que j'ai beaucoup meilleur qu'il n'appartient à un malade) ne s'accommodera pas, c'est-à-dire, que je vais prendre pendant six mois du lait de vache pour toute nourriture. Sylva m'avoit ci-devant prescrit ce régime, et je l'avois négligé. Au reste cette manière de vivre est encore plus supportable que celle de ce peuple,

Qui lac concretum cum sanguine potat equino.

[1] Silva (Jean-Baptiste), médecin consultant du roi Louis XV ; né à Bordeaux en 168?, mort en 1748.

Digitized by Google

Je vais donc devenir un Galactophage. Homère parle avec éloge des Galactophages, qu'il appelle les plus justes des hommes. C'est au commencement du treizième livre de l'Iliade. Je vous cite ce trait d'érudition sur la foi d'autrui, car je n'ai ny l'Iliade ny l'Odyssée, et j'avoue à ma honte que je n'ai jamais lu ny l'une ny l'autre. Le nouveau coup de pinceau que vous avez donné à votre païsage m'a extrêmement plu, et je me sçai très bon gré de l'avoir occasionné.

Si vous étiez ici, je vous ferois voir une *Vie de Molière* avec des jugemens sur chacune de ses comédies, par M. de Voltaire ; un *Essai sur l'histoire du siècle de Louis XIV*, par le même. Ces deux ouvrages ont leur mérite. Il n'en est pas ainsi de deux brochures que j'ay lues, l'une du même auteur, intitulée *le Préservatif*, l'autre intitulée *la Voltairomanie*, qui y sert de réponse. La première contient quelques observations sur les feuilles de l'abbé Desfontaines[1], accompagnées d'injures grossières. La seconde, qu'on ne croit pas être de l'abbé Desfontaines mais de quelqu'un de ses partisans, est une satyre atroce contre Voltaire. Le public a été très scandalisé de ces deux pièces. Les quatre vers latins que vous avez pris la peine de m'envoyer sont fort jolis. Je vous dirai pourtant que le mot *Theatro* qui termine le second vers me paroit un peu cheville ; je ne sçai même si l'on peut dire en bon latin *saltare Theatro* pour dire danser sur le théâtre. Je m'en rapporte à vous, Monsieur.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus sincère et le plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

BERTRAND.

A Nantes, 17 mai 1740.

(L'adresse porte : A Monsieur Chevaye, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne. A Clisson.

[1] Célèbre journaliste et critique littéraire du dernier siècle ; né à Rouen en 1685, mort en 1745.

Digitized by Google

II

(Nantes, 5 octobre 1740).

Monsieur, je vis hier chez Maillard[1] un pacquet pour vous, dans lequel on me dit qu'étoient deux volumes in-4° arrivez de Paris. Ce sont apparemment vos *Rei venaticæ* ou *venatoriæ Scriptores*. Il ne vous manquera désormais, pour devenir un chasseur du premier ordre, qu'une meute, des chevaux, un piqueur, et tout l'équipage de chasse. Mais je m'imagine que vous n'avez pas plus d'envie de vous charger de cet attirail que je n'en ay d'acheter une maison de campagne pour y goûter les plaisirs décrits dans le *Comes rusticus*[2]. J'ai fini mon supplément à cet ouvrage; il y a plus de 5000 vers, Vanière seul m'en a fourni environ 2000, j'ay pris le reste dans tout ce qui m'a pu tomber de poëtes latins sous la main. Cela fera un volume de 500 pages, sans compter une douzaine de païsages qui y seront répandus. Le brave Auto[3] me promet un chef-d'œuvre de relieure, le maroquin et l'or n'y seront point épargnez. J'ai fait entrer dans ce recueil le fameux *Pervigilium Veneris* qui est plein d'images champêtres, et je l'ai mis tel qu'il est à la fin de l'Horace de Sanadon, que j'ai acheté. J'ai tiré de Politien une sylve de plus de 600 vers, intitulée *Rusticus*. Cette pièce que vous connoissez, Monsieur, a un défaut à mon sens : c'est que l'auteur y a affecté la mythologie la plus abstruse, et que pour l'entendre il faut continuellement feuilleter Noël Le Comte; encore n'y trouve-t-on pas toujours les choses auxquelles Politien fait allusion. A propos de cela, dites-moi, je vous prie, Monsieur, ce qu'entend Politien lorsqu'il dit, en parlant du meurier, qu'il étoit sage autrefois : *Ante quidem sapiens*.... Faites-moi aussi le plaisir de me dire si l'édition du *Pervigilium*, qui se trouve à la fin de l'Horace de Sanadon, est de ce Père. Autre question : je m'imagine que Sanadon n'a point troublé, comme il l'a fait, l'ancien ordre des poësies d'Horace sans

[1] Paul Des Forges Maillard, poète, né au Croisic en 1699, mort en 1772, célèbre par son plaisant déguisement en Mlle de Malcrais.

[2] C'est le même recueil que le *Ruris deliciæ*, publié par Bertrand en 1736.

[3] Relieur et libraire de Nantes; voir ci-dessous lettres VII et IX.

Digitized by Google

avoir cru y être autorisé par de bonnes raisons et sans les avoir communiquées au public : où les trouve-t-on, ces raisons? Je n'ai rien sur cela dans l'édition que j'ay.

Voilà bien des questions. Mais quand vous êtes absent, un ignorant comme moi ne trouve personne à Nantes à qui il puisse proposer ses doutes littéraires. J'en suis honteux pour notre patrie, mais en vérité je ne crois pas qu'il y ait de ville dans le royaume où la littérature soit plus ignorée qu'à Nantes, et cette ignorance se trouve dans ceux mêmes qui par état devroient être instruits de ces matières, médecins, avocats, et professeurs mêmes d'humanités.

J'avois eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que ni le dernier Moréri, ni jusqu'ici le P. Niceron n'avoient fait mention de Saint-Geniez, et j'en étois étonné ; mais je l'ai été bien davantage lorsqu'après avoir feuilleté le dénombrement que fait Baillet des poëtes latins des quinzième, seizième et dix-septième siècles, j'ay vu qu'il ne disoit pas un mot du pauvre Saint-Geniez. Je ne sçai à quoi attribuer ce silence sur le chapitre d'un poëte aussi récent et qui n'est pas à mépriser.

Je vis hier le *Mercure* d'août. Il commence par une ode de notre ami[1] sur *le Tabac*. Comment trouvez-vous ce tabac-là ? Entre nous, j'aimerois mieux avoir fait l'imitation d'Horace, qui se trouve page 1723, que cette ode. J'achetai, il y a quelques jours, un livre nouveau intitulé : *Essai sur l'histoire des belles-lettres et des arts*, par M. Juvenel ; ce livre avoit été annoncé dans quelqu'un des *Mercures* de cette année ; le titre d'Essai lui convient parfaitement.

Je finis mes questions par une qui me touche infiniment plus que toutes celles que je vous ay proposées : comment va votre santé ? La tête se raffermit-elle ? Pour moi, je me trouverois assez bien, sans les alarmes que me donne une teinture de sang que je crache de tems en tems.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTRAND.

A Nantes, ce 5 octobre 1740.

[1] Le poète Des Forges Maillard.

Digitized by Google

III

(Nantes, 26 décembre 1740.)

Monsieur, je commence par vous souhaiter, suivant l'usage, une santé parfaite dans la fin de cette année et pendant le cours de celle où nous allons entrer. Je me trouverois heureux si la mienne continuoit telle qu'elle est. J'attends avec impatience que vous fassiez un voyage ici, comme vous me le faites espérer. Je me fais par avance un vray plaisir de vous voir, de vous entretenir, et de vous communiquer quelques livres dont j'ai fait emplette depuis votre départ, tels que la nouvelle édition de l'*Histoire du Ciel*, l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions* avec les éloges des académiciens par M. de Boze ; et voici l'échantillon que vous me demandez de la Bible du Père Carrière :

« Maintenant donc, écrivez pour vous ce cantique et apprenez-
« le aux enfants d'Israël, afin qu'ils le sachent par cœur, qu'ils
« l'ayent dans la bouche et qu'ils le chantent, et que ce cantique
« me serve d'un témoignage parmi les enfans d'Israël *de la vérité*
« *de mes paroles, de leur ingratitude et de leur infidélité.* » (Cecy est en italique).

J'ai acheté, ces jours passez, un livre que vous avez sans doute et qui doit vous être très utile pour l'ouvrage auquel vous travaillez. C'est une collection des autheurs qui ont traité de la langue latine, tels que Varron, Nonius Marcellus, Isidore de Séville, etc. On y trouve les différences délicates de plusieurs mots qui paroissent synonymes.

La matière des Duels, que vous me proposez, et que vous me jugez, trop obligeamment, capable de discuter, est épuisée. Nous avons sur cela plusieurs traitez, et un, entr'autres, *ex professo* de Basnage. Je vous ferai voir quelques recherches assez curieuses sur cela dans les notes que M. de Laurière a faites sur les *Institutions coutumières* de Loisel. L'usage des duels nous vient constamment des anciens Germains. Paterculus, dans l'endroit où il raconte comment Varus se laissa endormir par ces peuples, dit positivement qu'ils feignirent de lui laisser décider les questions qui nais-

Digitized by Google

soient entre eux et qui ne se décidoient ordinairement qu'à la pointe de l'épée. Les loix Saliques ne parlent point du duel, mais il en est fait mention dans la loi Gombette ou des Bourguignons, dans celle des Allemans, des Lombards et des Bavarois. J'ai le recueil de toutes ces loix, que vous verrez quand il vous plaira.

Le Père Giraud (car je ne connois point le professeur de rhétorique) ne m'a pu donner de nouvelles du Brébeuf. J'aurai soin de vous chercher le Martial et le Plaute qui vous manquent. Je suis surpris que vous ignoriez l'autheur du vers cité dans le *Dictionnaire néologique*, car l'autheur de ce dictionnaire, en le citant, dit qu'il est de votre ami M. de la Motte, dans la tragédie d'*Inès*.

Je vous suis très obligé de la peine que vous avez prise de faire avertir mes débiteurs. Je crois assez que Richard est de bonne foi ; mais pour Arnaud, il y a plus de six ans qu'il tient le même langage, et je ne serois pas à le poursuivre à toute outrance, si je ne craignois d'y perdre ma peine et mes frais.

Le coup de tonnerre dont vous me parlez est des plus terribles ; on en avoit conté ici quelque chose de fort singulier : on disoit que le feu avoit tiré un saint de sa niche et l'avoit promené par l'église, et que ce saint, qui avoit le bras étendu, avoit donné chemin faisant un soufflet à un gentilhomme appelé le chevalier de la Jarie : *credat Judæus Apella* !

J'ai reçu, ces jours passez, une lettre de notre ami M. Des Forges, laquelle a redoublé la confusion où j'étois d'avoir si longtems négligé de lui écrire ; mais elle en a en même tems dissipé la mauvaise honte qui m'avoit souvent retenu la main lorsque j'étois sur le point de lui faire mes excuses.

Je suis avec l'attachement le plus sincère et le plus respectueux, etc.

BERTRAND.

Nantes, ce 26 décembre 1740.

Je vous envoye un poëme sur la tragédie. Il est du Père Marsi, auteur d'un poëme sur la peinture, que M. Des Forges me fit voir, il y a deux ans. Je crois qu'il y a tout au moins beaucoup de vanité à dire, comme fait ce poëte p. 8, que la tragédie latine, qui

Digitized by Google

étoit tombée depuis plusieurs siècles, avoit reparu au collège de Clermont[1] avec des graces qu'elle n'avoit jamais eues à Rome. Je vous prie de me marquer ce que vous pensez de ce poëme, et de me le renvoyer le plutôt que vous pourrez, car il n'est pas à moi.

IV

(13 février 1741).

Monsieur, je reçus dans son tems la lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire par la poste, en réponse à celle que M. de Saint-Gilles m'avoit prié de vous addresser, et dès que je l'eus reçue, je la lui communiquai. J'en ai fait autant à l'égard de la lettre où vous faites l'apologie de M. des Coteaux. J'attendois pour vous répondre à sçavoir la conclusion de cette affaire. Pour cela, j'allai hier chez M. de Saint-Gilles, un moment après avoir reçu votre lettre du 10. Mais ne l'ayant point trouvé, je priai Madame de lui dire le sujet de ma visite et que je lui serois obligé s'il vouloit bien me faire sçavoir ce matin à quoi il s'étoit déterminé, afin de vous en faire part. Il est actuellement près de dix heures, et je n'ai point encore reçu de reponse. Si elle ne vient pas avant que j'aye remis ma lettre chez Maillard, où l'on m'a dit qu'il falloit la mettre avant midi, je vous en informerai par l'ordinaire prochain.

J'ai profité de la liberté que vous m'accordez de lire votre *Mercure*; on me l'apporta il y a quelques jours, et je le rendis du soir au matin.

J'ai l'honneur etc.

BERTRAND.

13 février 1741.

V

(Nantes, 22 septembre 1741).

Monsieur, le porteur de votre lettre étoit si pressé de partir que je ne pus y répondre le jour même, comme je l'aurois souhaité. Ma santé, dont vous avez la bonté de me demander des nouvelles,

[1] Collège Louis-le-Grand, à Paris.

Digitized by Google

est toujours chancelante. Le lait d'ânesse que j'ai pris pendant deux mois et le régime exact que j'observe ne m'ont point rétabli parfaitement. Avec tout cela, tant que mon sang voudra se contenir dans ses vaisseaux, je patienterai. Je n'ai point de douleurs, point de fièvre; je lis, je me promène; je me hazarde même à passer quelques jours au Plessix-Tizon[1], et j'y vais aujourd'hui.

Mais, Monsieur, en même tems que vous vous informez de l'état de ma santé, permettez-moi de vous dire que vous aurlez bien dû m'apprendre quelque chose de la vôtre. Vous n'ignorez pas combien je m'y intéresse. Êtes-vous toujours réduit à vous ménager sur la lecture? A quelqu'un qui l'aime et qui la goûte comme vous, c'est un ménagemeut qui coûte beaucoup.

Enfin, notre ami[2] va donc avoir un emploi, et dans notre voisinage : j'en suis charmé. Tout ce qui me fâche, c'est qu'un pareil bénéfice ne peut durer longtems. Comme il a des livres à moi et que j'en ai un à lui, je crois bien qu'il ne partira pas de cette ville sans passer chez moi, ou du moins sans y envoyer. Et lui, ou gens de sa part, y trouveront la pièce que vous m'avez envoyée et que j'ai lue avec plaisir. C'est par cette raison que je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de lui écrire chez le sieur Royal, comme vous me le marquiez.

Comme j'ai gardé les deux premiers volumes de la *Bibliothèque françoise*[3], j'y ai joint le 3e et le 4e, que vous lirez quand il vous plaira. Je crois qu'ils vous feront plaisir.

Il paroit, par l'avertissement qui est à la tête de 3e volume, que l'auteur a profité des censures de quelques-uns de ses critiques, dans une seconde édition qu'il a donnée de ses premiers volumes. Le principal de ces critiques étoit l'abbé Granet[4], qui est mort depuis peu, et qui étoit l'associé du redoutable abbé Desfontaines.

[1] Château à la porte de Nantes, enrichi d'une très belle bibliothèque, à laquelle Bertrand faisait de fréquentes visites ; voir ci-dessous lettres VI, VII, IX, XIII, XIV.

[2] Des Forges Maillard.

[3] Ouvrage de l'abbé Goujet.

[4] Critique et littérateur distingué, né à Brignoles en 1692, mort en 1741, auteur, entre autres, de *Réflexions sur les ouvrages de littérature*, 1736, 2 vol. in-12

Digitized by Google

Le jour même que je reçus votre lettre, je fis la leçon à Verger, qui me promit que désormais il seroit plus exact. Ce que je puis vous assurer est que son inexactitude n'a pas été causée par moi. Il y a bien au moins trois semaines, je puis même dire un mois, que je pris chez lui votre *Mercure*, comme vous m'avez permis de le faire, mais je ne le gardai pas vingt-quatre heures, et je fus très surpris que, plus de huit jours après, un de vos commissionnaires me le vint demander de sa part.

J'ignorois parfaitement qu'Ovide eût fait *Psittacus*, et ce qui doit nous consoler, vous et moi, c'est que cela a été ignoré de je ne sçai combien de savans en *us*, qui nous ont donné la vie de ce poëte et le catalogue de ses ouvrages. J'en ai sous les yeux une demie douzaine qui ne parlent point de cette pièce, même parmi les ouvrages dont le titre seul s'est conservé.

J'ai l'honneur d'être etc.

Nantes, ce 22 septembre 1741.

BERTRAND.

VI

(30 septembre 1741).

Monsieur, je viens d'arriver du Plessix-Tison, où j'ai passé huit jours, et j'ai dans le moment reçu votre lettre. Elle m'a fait un extrême plaisir ; je l'ai lue et relue. Je ne puis vous exprimer combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez de me faire part de vos observations. On ne peut rien (*sic*) de plus sensé ni de plus judicieux.

L'abbé Goujet[1] a parlé des écrits sur l'Opéra sous le titre des *Ecrits sur la tragédie et la comédie* Si dans ma dernière lettre je me suis expliqué de façon à faire entendre que l'auteur s'étoit borné aux traductions de Plaute et de Térence, j'ai tort, car

[1] Né à Paris en 1697, mort en 1767; auteur de divers ouvrages fort estimés relatifs, pour la plupart, à l'histoire littéraire de la France, entr'autres la *Bibliothèque françoise* (en 18 vol. in-12), contenant l'histoire et la bibliographie fort exactes des anciens poètes français jusqu'au règne de Louis XIII.

Digitized by Google

il est certain que son plan renferme les traductions de tous les poëtes latins. Il a commencé par celles de Plaute et de Térence, mais il donnera les autres dans les volumes qui suivront. Pour vous mettre en état de juger de cet ouvrage par vous-même, je vous envoye les deux nouveaux volumes.

M. Rollin[1] est mort âgé de 81 ans ; on dit qu'il y a deux nouveaux tomes de son *Histoire Romaine* tout prêts.

Votre système sur l'origine de la rime devient très vraisemblable par les faits et les autorités sur lesquels vous le fondez. Ce qui me surprend, c'est que les uns et les autres ayent échappé aux auteurs qui veulent que nous devions la rime aux Arabes.

J'ai lu le *Mercure* d'août. Pour celui de juillet, la Verger m'a fort assuré aujourd'hui qu'il vous avoit été envoyé; en tout cas on vous le remplacera.

Je vis hier une lettre de Rennes, suivant laquelle le président de Cacé doit être mort, car on mande qu'outre une fièvre continue et des transports au cerveau, son sang étoit gangrené.

Vous avez sçu sans doute que votre procès[2] avec le Parlement est jugé, et que la Chambre n'est pas bien traitée. En lui conservant expressément le dernier ressort, on le lui ôte tacitement.

J'ai l'honneur, etc.

BERTRAND.

30 septembre 1741.

VII

(6 octobre 1741).

Monsieur, depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai fait un second voyage au Plessix-Tison. J'y ai trouvé un Phèdre imprimé à Saumur en 1664, avec les notes du

[1] Le célèbre auteur du *Traité des Études* et de l'*Histoire ancienne* ; né à Paris en 1661, mort en 1741, n'ayant donné que cinq volumes de son *Histoire romaine*.

[2] Il ne s'agit pas ici d'un procès personnel au correspondant de Bertrand (René Chevaye), mais d'un procès entre le Parlement de Bretagne et la Chambre des Comptes de Nantes, au sujet de leurs droits respectifs ; Chevaye étant auditeur à la dite Chambre, c'est pour cela que Bertrand dit : « *votre* procès ».

Digitized by Google

fameux Tannegui Le Fevre.[1] J'y ai cherché les deux endroits dont vous parlez dans votre dernière lettre.....

Je ne finirois point si je voulois copier ici toutes les corrections et restitutions de Le Fevre. On a joint dans cette édition *Publii Syri quæ supersunt*, avec une préface du même critique.

Je viens de prendre chez Otto[2] un Commentaire sur Martial, de Radures (?), pour y chercher l'explication de quelques épigrammes. C'est un in-folio qui a appartenu au fameux Malherbe. L'écusson de ses armes gravé est collé sur le revers de la couverture, et au bas de la page du titre on lit ceci : *Delectare in Domino et dabit tibi petitiones cordis tui. Fr. Malherbe 1612.* Il y a quelques notes de la même main sur les marges.

Je suis arrivé ce matin du Plessix, où j'étois retourné dimanche dernier. Le grand air m'a fait un bien sensible, et je trouve une très grande différence entre l'état où je suis et celui où j'étois il y a quinze jours. J'oubliois de vous dire que je pourrois, quand vous viendrez ici, vous communiquer le Phèdre dont il s'agit : M. de la Tullaye[3], à qui il appartient, me le prêtera volontiers.

J'ai l'honneur, etc.

BERTRAND.

6 octobre.

M. Des Forges n'a pas daigné mettre le pied chez moi, et on m'a dit qu'il étoit parti pour le Croisic. Je ne sçai comme il l'entend, mais il a en main ce recueil des *Fugitives* de Voltaire que vous m'avez vu, qu'il sçait n'être pas à moi, et que je crains qu'on ne me redemande. Greslan[4], qui l'a vu, m'a dit qu'il avoit jeté feu et flamme contre M. de Saint-Gilles, son cher parent, sur ce qu'il lui

[1] Savant humaniste et philologue, né à Saumur en 1615, mort en 1672 ; père de la célèbre helléniste Mme Dacier. Voir la lettre IX ci-dessous.

[2] Libraire-relieur à Nantes, le même qu'il appelle Auto dans la lettre II ci-dessus.

[3] Procureur-général à la Chambre des Comptes de Bretagne, possesseur du château et de la belle bibliothèque du Plessis-Tizon.

[4] Pierre Greslan, Nantais, échevin de Nantes en 1750, sous-maire de cette ville en 1752, procureur-syndic en 1762, mort en 1768 ; auteur d'une excellente notice sur *Nantes*, insérée dans le *Dictionnaire des Gaules et de la France* de l'abbé Expilly.

Digitized by Google

est revenu que M. de Saint-Gilles avoit dit à quelqu'un, et ce quelqu'un c'est moi, qu'il arboroit trop l'enseigne de poëte. Je me souviens vous avoir fait confidence de ce trait : ne seroit-ce point de vous qu'il l'auroit appris ? Si cela est, vous aurez à vous reprocher d'avoir semé la discorde entre ces deux parens. — Vous sçavez, disoit Des Forges à Greslan, vous sçavez si je fais jamais parade de mes ouvrages ! — Et sur-le-champ : — Avez-vous ouï parler de mon ode au roi de Prusse ? Je vais vous la lire.

J'allois fermer ma lettre, lorsqu'on m'en a apporté une de votre part, qui exige de moi de nouveaux remerciemens pour les nouvelles observations que vous voulez bien me communiquer.

Le P. Scheffmacher, jésuite allemand, est pour moi un auteur fort inconnu. Je connois fort ses confrères, les PP. Du Halde et Charlevoix[1]. Le premier a donné depuis peu une *Histoire de la Chine* en deux grands volumes in-folio. Le second a donné l'*Histoire du Japon* et celle de Saint-Domingue, chacune en deux volumes in-4°. Je ne sçai ce que c'est que Falconnet, si ce n'est celui qui est médecin à Paris[2], fils du Falconnet de Lyon à qui Patin adresse la plupart de ses lettres. Je ne connois point d'ouvrages de lui.

Beausobre[3] et La Croze sont des savans qui s'étoient réfugiés à Berlin. Je crois que La Croze est mort depuis peu, son nom propre étoit Veyssière, je m'imagine avoir ouï dire qu'il étoit du Comté Nantois[4]. Ils ont fait l'un et l'autre plusieurs ouvrages, que je ne puis pour le présent vous désigner.

Le livre que vous avez vu chez Vatar est intitulé : *Singularités historiques et littéraires*. L'auteur est dom Liron, Bénédictin[5].

Iterum vale.

La mort du président de Cacé ne se confirme pas.

C'est le Père Du Halde qui est éditeur du recueil des *Lettres curieuses et édifiantes des missionnaires.*

[1] Du Halde (Jean-Baptiste), né à Paris en 1674, mort en 1743. Charlevoix (Pierre), né à Saint-Quentin en 1682, mort en 1761.

[2] Camille Falconet, né à Lyon en 1671, mort en 1762 ; forma une curieuse bibliothèque qu'il légua à la Bibliothèque royale.

[3] Il y a eu plusieurs Beausobre, entre autres, deux théologiens protestants : Isaac de Beausobre, né à Niort en 1659, mort à Berlin en 1738, — et Charles-Louis, son fils aîné, né en 1690, mort en 1753.

[4] Mathurin Veyssière de la Croze, né à Nantes en 1661, mort à Berlin en 1739 ; érudit ; d'abord bénédictin ; se fit protestant en 1696 et devint bibliothécaire du roi de Prusse.

[5] Erudit, né à Chartres en 1665, mort en 1748.

Digitized by Google

VIII

(6 avril 1742).

Monsieur, lorsque je receus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'étois occupé au travail le plus pressant que j'aye jamais eu et dont je ne suis sorti quu'ajourd'hui. Figurez-vous un homme dont le procès en dernier ressort doit être jugé à l'Intendance mardi prochain, à qui l'on ne donne que huit ou dix jours pour répondre à un écrit de dix grandes pages de minute, et qui veut encore que cette réponse soit imprimée. Dieu merci, j'en suis quitte, et l'impression même est presque finie, parce que j'envoyois chaque feuille à l'imprimerie à mesure que je la faisois. Voilà, Monsieur, ce qui m'a fait différer jusqu'à ce jour de répondre à votre lettre. Je commence par avouer ma coulpe : j'aurois dû sans doute vous prévenir, non par la raison que vous dites, mais parce qu'étant celui de nous deux à qui il importe le plus d'entretenir le commerce de lettres que vous me permettez d'avoir avec vous, il est juste que j'apporte une plus grande part dans une espèce de société où j'ai le plus grand profit.

Ma santé, dont vous avez la bonté de me demander des nouvelles, est telle que vous l'avez vue dernièrement, assez bonne pour que je m'en contentasse si elle étoit toujours à ce point. Mais voici un temps où j'ai tout à craindre. Il y aura demain un an que j'eus cette furieuse hémorragie qui faillit à m'emporter. Pour prévenir le même accident, je me fis faire, il y a trois semaines, deux saignées abondantes.

Je suis très peu habile en quelque matière que ce soit, mais beaucoup moins encore sur celle des francs-fiefs. Je crois cependant pouvoir résoudre les questions que vous me proposez.

Je n'ai pas ouï dire que le procès de votre président soit jugé ; ce que je sçai, c'est qu'il est libre, et que le prétendu père et la fille se sont enfuis, ce qui rend la cause du président bien plus favorable et le procédé qu'on a tenu à son égard bien plus odieux.

Digitized by Google

La fille de Cors[1] vient d'épouser M. Secretain, jeune avocat. Je ne sçai en vérité aucun autre nouvelle, n'étant point sorti depuis dimanche.

J'ai l'honneur, etc.

BERTRAND.

6 avril 1742.

IX

(28 novembre 1742).

Monsieur, j'ai différé bien longtems à vous remercier des soins que vous avez bien voulu prendre au sujet de mon crédit sur la succession d'Arnaud. Mais j'étois en campagne quand votre lettre arriva, et j'y ai resté longtems depuis. J'ai de plus, suivant la coutume, été malade depuis mon retour. Je dis suivant la coutume, car depuis le printems je n'ai pas eu quinze jours continus de santé.

Je crois, ainsi que vous, Monsieur, que la correction de Scaliger, qui substitue *nequeant* à *valeant* dans l'endroit de Tibulle que vous citez, — je crois, dis-je, que cette correction est tout au moins hazardée, et s'il se trouve d'anciens manuscrits qui ayent *valeant*, je suis persuadé que c'est la vraye leçon. A propos de variantes et de restitutions, avez-vous lu les *Lettres critiques* de Tannegui Le Febvre? Je souhaite de tout mon cœur qu'elles ne vous soient pas connues, et pourquoi cela? C'est que j'aurois le plaisir de vous les faire connoitre. Je les ai trouvées dans la bibliotèque du Plessix-Tison, et elles sont actuellement chez moi. Je les ai lues avec une extrême satisfaction. Elles roulent presque toutes sur des corrections d'auteurs grecs et latins. Mais cela est traité avec une aménité et même avec un enjouement, qui charme d'autant plus que la matière en paroit moins susceptible. En vérité, madame Dacier ne tenoit pas de son père le pédantisme que l'on a reproché à cette savante.

[1] Libraire à Nantes.

Digitized by Google

Vatar[1] a apporté de Paris un *Phèdre*, qui y a été imprimé cette année. C'est un vrai bijou, et les Elzevirs n'ont rien fait de plus beau. Aussi le sieur Vatar le veut-il vendre cinq francs. Figurez-vous un très petit in-12 de 200 pages au plus. On trouve dans le même volume Avianus et les Sentences de P. Syrus. Notez bien *Avianus*, c'est ainsi qu'on prétend que cet auteur doit s'appeler et non *Avienus*. L'abbé Desfontaines, en rendant compte de cette édition, en loue l'élégance : « C'est dommage, dit-il, que les préfaces en « soient si peu latines. C'est qu'il est plus aisé de trouver de beau « papier et de beaux caractères que des éditeurs éclairés. » Voici l'exemple que ce critique donne du peu de latinité d'une de ces préfaces : *Ecce post Phædrum prodit Avianus*. Et il ajoute : « Ce « qui me fait souvenir de l'*Ecce tandem Ausonium* d'un autre édi- « teur. » Je vous avoue que je ne vois point de faute dans l'un ni dans l'autre de ces exemples. Si vous y en voyez, faites-moi le plaisir de m'expliquer en quoi elle consiste. Je ne trouve aucune différence entre *Ecce post Phædrum prodit Avianus* et ce vers d'une des Eclogues de Virgile :

Ecce Dionæi processit Cæsaris astrum

Franchement, je dirois de M. l'abbé ce qu'Horace dit de Vulteius :

Durus enim, Vulteï, nimis attentusque videris
Esse mihi.

Nous allons voir incessamment paroître le Virgile de ce prévôt du Parnasse[2]. Il nous l'a depuis longtems annoncé comme un chef d'œuvre ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on le vendra pour tel.

Je souhaite que vous trouviez quelque plaisir à lire les deux nouveaux volumes de la *Bibliothèque françoise* que je vous envoye. N'aurons-nous point celui de vous voir avant la fin de l'année? J'ai quelque chose de rare à vous montrer. C'est un Virgile in-4° imprimé à Paris en 1539, le texte seul. L'édition est magnifique.

[1] L'un des membres de la famille si connue des imprimeurs rennais de ce nom ; la tribu étant nombreuse, celui-là était allé établir son imprimerie-librairie à Nantes.

[2] La traduction de Virgile de l'abbé Desfontaines.

Digitized by Google

Comme il étoit mal vêtu, Oto me le laissa pour vingt-quatre sols. Je lui ai fait donner un habit superbe par le fameux Quillau. En vérité, cela vaut la peine d'être vu.

J'ai l'honneur, etc.

BERTRAND.

28 novembre 1742.

X

(15 décembre 1742).

Monsieur, je vous suis extrêmement obligé des soins que vous voulez bien prendre pour me procurer le payement de ce qui m'est dû par vos deux voisins. J'ai tant attendu que j'attendrai bien encore quelque tems.

Vous pouvez garder tant qu'il vous plaira la *Bibliothèque* de l'abbé Goujet. Les remarques que vous avez faites sur cet ouvrage sont très justes.

Il est vrai que M. Goujet s'est furieusement acharné sur ce pauvre abbé de Marolles. Il ne pouvoit, à la vérité, se dispenser de faire mention de cet infatigable traducteur à propos de chacun des auteurs qu'il a traduits; mais il auroit pu ne pas s'appesantir sur lui comme il fait à chaque endroit.

Je suis si scandalisé de la critique que l'abbé Desfontaines a exercée sur l'*Ecce post Phædrum prodit Avianus*, que je compte lui en demander raison par une lettre que je lui écrirai peut-être dès aujourd'hui. Je lui demanderai en même tems où il a pris ce qu'il dit au même endroit, que les Elzevirs n'ont point donné Catulle, Tibulle et Properce. J'ai la preuve du contraire à la main. Et cette faute n'est pas pardonnable à un homme qui nous annonce une histoire de l'imprimerie de sa façon.

Voici le livre que vous m'avez demandé. Vatar, tout Vatar qu'il est, ne l'a fait payer que 6 liv. 10 s., ainsi vous trouverez vingt sols dans le même paquet. J'avois lu ce poëme, et je l'ai parcouru de nouveau. N'en déplaise au traducteur, je crois qu'il a mal justifié son auteur des reproches que lui fait M. de Voltaire dans son

Digitized by Google

Essai sur la poësie épique, et on sera toujours scandalisé de voir dans le livre II, le dieu Bacchus qui prend la figure et fait les fonctions d'un prêtre célébrant les mystères de la religion chrétienne, ce que Voltaire n'a pas remarqué en particulier.

Je reviens à l'abbé Desfontaines. N'admirez-vous point cet homme qui donne pour exemple d'une faute de latinité *Ecce post Phædrum* etc., tandis que dans la même préface il y a un *Nobis communicavit*, dont il ne dit mot ?

Je vous avoue que je ne pardonne pas à M. Des Forges le silence qu'il garde à votre égard. Pour moi, qui l'ai quelquefois négligé pendant assez longtems, je n'ai pas lieu de me plaindre de lui.

J'ai l'honneur etc.

BERTRAND.

A Nantes le 15 décembre 1742.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES BRETONS DE LA RÉVOLUTION

MÉMOIRES INÉDITS

DU

CONVENTIONNEL HONORÉ FLEURY[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

(1789-1792)

1789 Convocation des Etats-Généraux. — Ce bienfait du monarque ne pouvait avoir d'effet que par l'admission du vote par tête. Deux corps unis par des abus et l'intérêt, n'auraient laissé aucun espoir aux justes plaintes du Tiers-Etat.

Cette noblesse était si fière et si dominante ! — Ce clergé, auquel son divin Maître avait donné l'exemple et prescrit la pauvreté,

[1] En reprenant la publication des *Mémoires de Fleury*, il n'est peut-être pas inutile de répéter que sur beaucoup de points (des plus importants), nous ne partageons à aucun degré les idées de Fleury : mais, sous peine de manquer à la vérité, nous ne pouvions supprimer les passages où nous sommes avec lui en dissentiment. Ou bien les *Mémoires* devaient être gardés manuscrits, ou bien ils devaient être publiés tels qu'ils ont été écrits. De bons juges ayant pensé qu'il y avait un véritable intérêt historique à ce qu'ils fussent donnés au public, nous l'avons fait, sans prendre à aucun titre la responsabilité des opinions de Fleury, surtout en matière religieuse. Il doit être, sous peine de mensonge, présenté à la postérité tel qu'il fut, tel qu'il s'est peint lui-même.

R. Oheix.

[2] Voir pour la première partie la *Revue de Bretagne et de Vendée*, Nos d'avril 1888, p. 241 et de mai, p. 351.

Digitized by Google

l'humilité, et de se rendre absolument étranger aux affaires civiles, de plus en plus ambitieux, comment avait-il eu l'audace de se constituer en corps, et de se déclarer le premier corps de l'Etat? C'était mettre l'Etat dans l'Église, à sa discrétion les libertés de l'Église gallicane, le sort de la monarchie et du peuple français, et nous placer enfin sous le joug avilissant de l'ultramontain.

Peuple français, tu serais délivré de pareilles craintes, et pour toujours, si prudent et reconnaissant à l'égard de ton roi, poussé par les méchants, tu n'eusses pas commis un parricide et tant d'autres horreurs, qui épouvanteront la postérité !

*

* *

1790. — Toute la France était debout, dans une attitude alors plus imposante qu'alarmante.

Le Roi sur son trône, tranquillement assis et attendant pour le bonheur de son peuple l'exécution de ses projets : nulles voix menaçantes et même indiscrètes ne se mêlaient aux cris de « *Vive le Roi!* »

J'étais trop connu, pour me laisser à l'écart : je fus capitaine, puis colonel de la garde nationale.

*

* *

Assemblée constituante. — Ces deux ressorts, Saint-Brieuc et Lamballe, se réunirent à Saint-Brieuc ; sur 400 suffrages, j'en recueillis 325 pour être le rédacteur des 119 cahiers des doléances des communes. L'on nomma ensuite 16 commissaires pour choisir trois députés. Je sortis le premier comme commissaire ; j'aurais également sorti, au bureau des 16, comme député (Saint-Brieuc et Lamballe le désiraient); mais nos jaloux Quintinais y mirent obstacle par le seul motif, ont-ils dit bêtement ensuite, que j'aurais été trop au-dessus d'eux : je ne fus nommé que premier suppléant.

L'Assemblée nationale constituée, elle marchait à grands pas. La ville de Quintin crut ma qualité de suppléant propre à solliciter un district. — Je pars pour Paris. Les circonscriptions étaient terminées. J'en donne connaissance, et de l'inutilité de mes poursuites ;

Digitized by Google

l'on m'enjoint de rester, et toujours sollicitant, jusqu'au décret.

L'on joint à ma misson une demande de deux cents fusils. Cette pétition était adressée au général Lafayette. A dix heures, le lendemain, j'étais à l'hôtel. Je me fais annoncer, comme un colonel breton. Le général était en affaires ; l'on m'introduit dans le salon de Mme de Lafayette. Cette aimable dame me parla de la Bretagne, qu'elle semblait aimer beaucoup, et me dit :

— Je vais faire toilette ; mais, monsieur le colonel, on dîne ici : vous parlerez à monsieur de Lafayette. Passez dans la salle et vous y trouverez compagnie.

Il y avait deux ou trois dames et une douzaine de militaires. A midi, madame entre et l'on sert un couvert de cinquante personnes au moins. Environ midi et demi, le général paraît ; je me lève, je lui présente ma pétition.

— De quoi s'agit-il ?

— De demande d'armes.

— J'en parlerai à mon aide-de-camp Gouvion. Vous en conférerez avec lui.

M. de Lafayette salue la compagnie, mange deux œufs frais et sort. Madame continue de faire les honneurs de la table.

Je vais trouver Monsieur de Gouvion.

— Mon général m'a remis, Monsieur, votre pétition ; mais il n'y a point de fusils disponibles.

J'y retourne et retourne.

— Il n'y a point d'armes et vous n'en aurez point.

Je sors, fort chagrin de la mésaventure. — Je passais près l'hôtel de M. de Saint-Paul, l'un des chefs du bureau de la guerre, auquel j'avais rendu quelques services en Bretagne, et qui m'avait comblé de politesses.

— Vous avez l'air triste, me dit-il.

Je lui en communique le sujet.

— Venez demain déjeûner avec moi et deux ou trois amis.

En me mettant à table je trouve, sous ma serviette, un bon de deux cents fusils à prendre à Lorient.

Comme j'embrassais ce brave et galant homme, il me dit d'aller remercier M. de Lafayette. J'y fus politiquement, bien persuadé que les remerciements faits à M. de Saint-Paul étaient les seuls mérités.

Le général était absent : madame avait donné l'ordre de faire passer chez elle le colonel breton, s'il se présentait. — Il était plus

Digitized by Google

de onze heures. Je trouvai Madame dans le salon, avec quatre autres dames. Nous parlâmes beaucoup de la Bretagne, puis elle me dit :

— Votre garde nationale ? dites-m'en un peu des nouvelles.

J'avais préparé deux anecdotes pour le général, que j'avais un peu enjolivées pour leur donner un air piquant et d'originalité. — Je les racontai à ces dames, qui en rirent beaucoup.

— Monsieur le colonel dîne ici ?

— Oui, madame, j'aurai cet honneur.

On se lève.

— Aurai-je l'honneur, madame, de vous présenter la main ?

— Oui, monsieur, et vous vous placerez à ma gauche.

Le dîner se passe. Madame, tout occupée d'en faire les honneurs, ne me disait que quelques mots. Au dessert, elle dit, en me regardant :

— Messieurs, M. le colonel m'a cité deux traits de sa garde nationale, dont je le prie de vous faire part.

Nous étions encore cinquante convives qui parurent tous s'amuser beaucoup de mes anecdotes.

Je n'aurais pas retracé ces misères, si elles ne présentaient deux réflexions ; — A quoi tient l'obtention des demandes, quand l'intrigue ne s'en mêle pas ? — Que deux grosses épaulettes donnent de considération et d'importance !

*

* *

Les suppléants avaient à l'Assemblée une tribune particulière, — et j'avais une carte d'entrée. — J'y allais presque tous les jours. Là l'élite de la France, en talents, se trouvait réunie. Un premier choix, fait sur vingt-cinq millions de Français, ne pouvoit qu'offrir le plus imposant spectacle. L'intrigue n'avait pas encore eu le temps de préparer toutes ses ressources et sa méchanceté, et de méditer toutes ses horreurs.

Je serai sans prévention. — Dans l'un et l'autre parti, il se trouvait des personnes du plus grand mérite.

— Dans l'intérêt du peuple, un Mirabeau, le dieu de l'éloquence, entraînant dans ses discours, foudroyant dans ses ré-

Digitized by Google

pliques, maniant supérieurement tous les styles et profond dans tous les détails. Mirabeau était fort laid. Le génie pétillait dans ses yeux. Monté à la tribune, ne présentant plus qu'un buste imposant et un air majestueux, de sa bouche découlaient des flots d'éloquence et de persuasion.

— Dans le parti de la noblesse, Cazalès déployait de grands talents, mais sans approcher de Mirabeau.

— Maury, le fameux Maury, le champion outrecuidé du clergé, inférieur à Cazalès, avait un accent désagréable. L'abus de sa facilité d'élocution, son audace, ses citations tronquées et souvent de pure invention, le discréditaient auprès des gens instruits et réfléchis. L'on voyait bien que l'ambitieux abbé courait après un évêché, en attendant mieux, et voulait conserver l'abbaye provisoire qui ne lui procurait que le modique revenu de huit cents francs.

*

* *

1790. — Fédération. — La ville de Quintin avait envoyé six délégués. Le sieur X..., mon parent, homme riche, était du nombre. Il vint débarquer huit jours à l'avance à l'*Hôtel-de-France*, rue Sainte-Anne, où j'étais logé. Le petit homme y prend le logement le plus exigu, et va se coucher sans souper. L'avarice n'épargne pas, même à ses dépens, les moyens de parcimonie.

Placerai-je le petit homme dans mes notices ? Diversité réveille l'attention et les ridicules y doivent trouver place.

Je donne à déjeûner à mon concitoyen. Nous partons aux Tuileries. Je lui fis examiner le palais, la beauté du jardin, les statues, la place Louis XV, le garde-meuble, le Pont-Royal.

— Qu'avez-vous trouvé de plus beau ?

— Les fleurs de lys en buis qui sont dans le parterre.

— Je crois, mon cher X..., que vous pouviez remarquer quelque chose de plus flatteur pour Sa Majesté et pour les arts.

Avec ma carte nous entrons dans la tribune des suppléants. Touret faisait un rapport très intéressant : X... ne faisait aucune attention. Il voulait savoir le nom de tous les représentants... Il s'ennuie : nous sortons. Suivant le quai, nous voyons la Galerie, le Louvre, la Colonnade,

Digitized by Google

— Qu'en pensez-vous ?

— Cela est bien grand.

— Et la Colonnade?

— J'aimerais mieux des fenêtres.

— Vous êtes fort heureux qu'il n'y en ait pas.

— Pourquoi ?

— Parce que s'il s'y trouvait quelqu'un pour vous entendre, il vous regarderait comme un imbécile.

Sur le Pont-Neuf, il prend la Samaritaine pour une chapelle, et veut y entrer. Je lui dis :

— C'est un corps de garde, vous y donnerez la pièce ou vous serez rebaptisé[1]. La première ablution vous a précieusement conservé l'innocence ; la seconde vous donnera de la circonspection. [Mais] la pièce blanche vous tiendrait au cœur : vous avez vu et vous verrez de plus belles choses et gratis.

Nous voyons Saint-Sulpice, Sainte-Geneviève, les Invalides, et toujours avec autant d'intérêt.

— Il faut dîner.

— Je n'ai pas faim.

— Mon estomac est moins complaisant que le vôtre : vous gouvernez le vôtre à bon escient, et c'est le mien qui me gouverne.

— Je ne veux pas passer quarante sols.

— Quarante sols, soit !

Nous trouvons hôte; X. mangeant, sans appétit, sa portion et la moitié de la mienne que je lui laissai à dévorer, retira bien la valeur de son contingent.

En prenant le Boulevard-Neuf, nous gagnons l'Observatoire : il s'agissait de donner trente sols au gardien pour nous faire voir des étoiles en plein midi. — X., à qui l'on a souvent fait voir des étoiles à toutes heures du jour, jugea la dépense inutile.

Peste ! nous voilà au jardin des plantes. — X. y courut de manière à n'en connaître que l'étendue.

— Voici le cabinet d'histoire naturelle : il faut y entrer.

— Gratis?

— Non, mais j'en fais mon affaire.

— Je connaissais le gardien je lui glisse la pièce. — Il nous fait

[1] C'était l'usage à l'égard des provinciaux qui y entraient pour voir le carillon (*Note de Fleury*).

Digitized by Google

parcourir les salles. — Le gardien et moi nous fîmes de vains efforts pour fixer un moment le pétulant X. Dans un moment il a tout vu, sans rien voir.

— La vivacité de mon compagnon vous a fort étonné, dis-je au gardien? C'est un bas-breton à qui il importe peu, à la sortie de votre cabinet, de pouvoir distinguer un mouton d'un hippopotame et un oiseau-mouche d'une autruche. Et me tournant vers X. :

— Vous eussiez mieux fait de rester à Quintin : une optique ou une lanterne magique vous eussent donné une connaissance de Paris aussi étudiée et moins coûteuse.

X... voulut passer le bateau, en va-et-vient, plein d'admiration : je crois qu'en abordant à l'Arsenal il était aussi fier que s'il fût revenu des Indes-Orientales.

— Faisons le tour de la Bastille, l'on n'y met que des gens d'esprit nous ne courons aucun risque.

Sur le boulevard du Temple, l'affluence du peuple et le grand nombre de voitures étonnent X...

— Le roi est-il là ?

— Non, il n'y vient jamais.

— Pourquoi ?

— Je l'ignore. Si Sa Majesté vous appelle un jour devant elle, comme un de ses plus singuliers sujets, elle vous le dira.

La foule nous faisait souvent pirouetter, au risque de nous perdre.

— Prenez donc garde, suivez-moi de près ! quelques filous vous escamoteront : ou quelques-unes des belles nymphes qui semblent vous causer de vives tentations sauront, mieux que tous autres, mettre à sec la petite caisse de voyage[2], et vous renvoyer à pied à Quintin.

Nous longeons tout le boulevard sans qu'il prît envie à Tobie et à son ange tutélaire de proposer le rafraîchissement. Nous regagnons notre hôtel.

L'on s'amuse d'un sot une journée, le lendemain ce serait un fardeau bien lourd. Je passai le petit homme dans les mains du sieur G. D. F., bien et dignement accolé. Les deux faisaient la paire.

[1] Le gardien m'a dit ensuite que ce que j'avais dit, au bas-breton et à lui, avait fort diverti les directeurs. (*Note de Fleury*).

[2] — Le sieur X... m'avait dit qu'il ne laisserait point d'argent à l'hôtel (*Note de Fleury*).

Digitized by Google

*

* *

Les députés suppléants s'assemblent; nous demandons à l'Assemblée à marcher avec elle. — Refus. — L'on nous répondit seulement que nous aurions une place honorable au Champ-de-Mars. La veille de la fête, l'on nous fit parvenir, à domicile, des cartes d'entrée par l'École Militaire.

A six heures du matin, réunion dans un hôtel du faubourg Saint-Germain. A huit heures, on nous place. Le trône était adossé au milieu de l'édifice avec des gradins à droite et à gauche. Les ambassadeurs à la droite, nous à la gauche. Le milieu du champ était vide : le peuple couvrait tout le reste. Le temps était aux ondées et la pluie froide. A dix heures 40,000 hommes armés entrent et se placent à l'entour de l'autel très élevé, se trouvant au milieu du Champ, et laissant un espace libre pour l'Assemblée. A onze heures l'Assemblée Constituante prend ses places. A midi, grand nombre de prêtres montent à l'autel ; il survient une forte ondée. A une heure le Roi entre par l'Ecole Militaire et passe du balcon sur son trône; il paraissait triste et soucieux. Il se met à genoux, la messe commence et fut bientôt expédiée. Aussitôt le Roi se retire comme il était venu.

On dit que le Champ-de-Mars et ses environs contenaient plus de 600,000 personnes.

Je ne pus me retirer qu'à quatre heures et demie, en prenant des rues de traverse. Les tables des restaurateurs étaient pleines : en attendant mon rang, j'entendis des murmures.

— Pourquoi cet air soucieux? Pourquoi a-t-il disparu sitôt, et sans mot dire?

Qu'il faut peu de chose pour mettre des têtes françaises à l'envers !

*

* *

La circonscription des départements et des districts, la constitution et l'organisation civile du clergé s'achèvent.

Rome s'agite et jette les hauts cris. Rome fait ouvrir ses cata-

Digitized by Google

combes : il en sort avec fureur deux monstres armés de poignards ensanglantés : le fanatisme religieux et le fanatisme politique. L'on parvient jusqu'au fond des souterrains : là gisait dans un cachot particulier la momie enchaînée de la Liberté[1].

Tous moyens sont bons à la tyrannie et à la vengeance. — Un peintre saisit les traits du fantôme au Capitole, souillé déjà de tant d'injustices et d'entreprises audacieuses. L'on fabrique grand nombre de masques, que l'on fait passer en France. Combien de ces masques ont été brisés dans la suite, et n'ont plus laissé voir que des figures atroces et hideuses ! Avec les suppôts de Rome, les méchants en même temps ourdissaient des complots intéressés, dussent-ils être sanguinaires. — Le peuple était armé. — Arrête peuple français ! Le crime veille à l'entour de toi et il ne veut te donner le sentiment de ta force que pour te rendre l'instrument et le complice des forfaits qu'il médite ! N'anticipons point sur l'avenir.

*

* *

Assemblée législative. — J'étais encore à Paris pendant l'assemblée des corps électoraux pour la Législative : je fus entièrement oublié. Les absents ont toujours tort. De retour à Quintin, le fanatisme y avait déjà déployé ses funestes influences. Je trouve la garde nationale presque désorganisée, la désunion dans les familles et le trouble dans les ménages. — Je reprends le commandement. Je suis municipal et président du club. Je confère avec le maire ; « agir avec douceur et fermeté, et s'opposer à tous actes de violence et arbitraires ! » — Nous réussissons.

Le serment du clergé nous fait bientôt sentir l'importance de cette précaution. Le fanatisme ayant redoublé ses efforts, les campagnes regardaient les villes comme des foyers d'hérésie. On leur persuade d'abord de faire des processions nocturnes pour opérer

[1] Je ne me charge pas d'expliquer en style clair cette phrase et les suivantes. Elles peignent trop clairement quelle était, en 1790, la disposition de certains esprits (de l'esprit d'Honoré Fleury en particulier) pour que je ne laisse pas subsister ce passage, malgré sa violence. R. O.

Digitized by Google

leur conversion[1]. Les cantiques se changent en imprécations et en menaces. La ville de Quintin remplie de négociants et de marchandises avait plus de raison de craindre que tout autre.

Nous étions armés.

Un nombreux corps de garde fournissait des patrouilles qui sortaient hors de la ville. Des rendez-vous fixés, au premier coup de tocsin, dans les divers quartiers, préparaient des moyens de ressources contre une invasion. Une colonne sortie de Saint-Brieuc balaya une des processions. Des détachements placés dans plusieurs communes, à leur frais, firent cesser ces tentatives dangereuses et le péril. La garde nationale observait une exacte discipline. La municipalité prêtait son autorité pour le maintien de l'ordre ; et au club, toute motion tendant à le troubler était repoussée avec indignation.

Le roi est arrêté. — De l'autorité, sans chef, tous les ressorts sont sur le point de se briser. L'Assemblée législative n'ose s'en emparer sans le vœu national. La municipalité de Paris, dévouée aux conspirateurs veut s'en saisir. Ces conspirateurs lui ont promis qu'elle imitera l'ancienne Rome et rendra tous les départements ses tributaires. « Le peuple, dès ses premiers pas, séduit au point de faire un dix août (se dirent les scélérats), sera facilement conduit à partager la honte et l'horreur d'un deux septembre et d'un vingt-un janvier. »

*

* *

L'Assemblée législative appelle une Convention nationale.

L'assemblée électorale du département des Côtes-du-Nord se réunit à Dinan.

On blâmait l'arrestation du Monarque; personne ne présumait ni l'abolition de la royauté; ni l'établissement d'une République. C'était encore un secret concentré entre les chefs de la conspiration. L'approche des troupes étrangères imprimait une crainte générale

[1] Fleury n'a pas osé reproduire ici, même par allusion, les calomnies du pamphlet anonyme dont il inonda les campagnes et où il est question, en terme infâmes, de ces processions. Voir son *Dialogue entre Jean le Dru et maître Christophe.* — R. O.

Digitized by Google

et déjouait les intrigues. L'assemblée électorale fut calme. Je fus nommé député. — Colonel de la Garde nationale, jaloux de contribuer au rétablissement de l'ordre et de sauver l'État, je me serais cru déshonoré par un refus : j'accepte. Le temps du retour et d'arranger mes affaires ne me prit que trois jours. Le quatrième nous partons, en poste, mon collègue Champeaux et moi.

Nous dînions seuls à Caen, lorsque les nouvelles publiques nous apprirent que nous étions constitués en République. Champeaux me parut atterré. Député à la Constituante, ambitieux et intrigant, ses projets me parurent renversés. — J'étais moi-même saisi. Je m'appuie un moment sur les mains. Mon expérience et mes lectures me firent communiquer les idées suivantes :

— Cette précipitation, avant la réunion des Députés me parait bien alarmante. — Un parti, déjà bien redoutable, veut s'emparer du pouvoir, il a fallu le déjouer. — La liberté, l'égalité, dans toute leur étendue, moyens assurés de tromper et d'exalter le peuple. — Quels événements inattendus et funestes se préparent ! Une démission serait honteuse et n'éloignerait que le danger imminent. — Remplissons nos destinées. — Partons !

— Oui, partons ! me répondit mon collègue.

Nous finissons le voyage assez tristement. Les pensées les plus raisonnables, dans une pareille position, sont souvent les moins communicables.

(*A suivre*).

Digitized by Google

ANECDOTES LITTÉRAIRES

LE POÈTE SAINT-AMANT A BELLE-ILE

Marc-Antoine Gérard, sieur de Saint-Amant, *goinfre* de belle humeur, poète plein de verve et d'esprit, peut se consoler des dédains de Boileau, qui lui reconnaissait, malgré tout « du talent pour les ouvrages de débauche. » Il a été réimprimé, et même commenté; il a partagé avec Ronsard et Théophile les tendresses de l'école romantique; si les naturalistes et les parnassiens décadents ne le portent pas aux nues, les uns pour avoir mis *le fromage* en ode, les autres pour la merveilleuse richesse de ses rimes, c'est qu'ils ne l'ont pas suivi dans ses voyages, tenant « l'épée d'une main et le rebec de l'autre », c'est qu'ils ne l'ont pas contemplé dans sa chambre

Assis sur un fagot, une pipe à la main...

Sainte-Beuve, à propos de l'édition de M. Livet, l'a finement replacé à son rang; Théophile Gautier en a fait un de ses *grotesques* et a trouvé chez lui « l'image, le nombre, la rime, la fougue, le caprice. » Philarète Chasles l'a parfaitement caractérisé dans une page si peu connue, que je ne puis résister au plaisir de la citer.

« La langue poétique se pliait sous sa plume, comme la matière « fusible se tord et s'arrondit au souffle du verrier. Faire la guerre « et l'amour, mener la plus fringante vie d'aventure, amuser la « romanesque princesse de Gonzague, plaire à la grande Christine, « copier l'italien et l'espagnol, être un peu Falstaff et un peu don « Quichotte; paraître à la Cour, hanter le cabaret, vivre dans un « grenier, visiter les quatre parties du monde et finir par expirer « sans feu et sans lumière, sur le grabat de son taudis, rue de « Seine, ne laissant après lui que son feutre, son épée, sa bouteille « vide et deux volumes mal imprimés : voilà Saint-Amant. »

Digitized by Google

Oui : voilà Saint-Amand. Mais vous le connaissiez, lecteur ou pouvez faire sa connaissance et tenez pour suspect ce *libertin* (dans tous les sens), ce sceptique qui terminait ainsi un sonnet :

Non, je ne trouve pas beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance,
Car l'un n'est que fumée, et l'autre que du vent...

Que vient faire ici ce chevalier errant du Parnasse ? Croyez pourtant que s'il n'avait aucune attache avec la Bretagne, si son humeur vagabonde ne l'avait poussé sur nos côtes, un de nos plus patients historiographes, qui ne compte pas ses ingénieuses découvertes dans le domaine de la curiosité bretonne, n'aurait pas pris la peine de rectifier sa généalogie (*Revue de Bretagne*, livraison de février 1886). M. Saulnier se rappelait que la meilleure pièce de Saint-Amand, *la Solitude*, vraiment pleine d'un sentiment vif et profond, fut écrite à Belle-Ile-en-Mer, durant un séjour du poète, dont il est fait mention dans une autre ode, *le Contemplateur* :

Loin dans une Isle qu'à bon droit
On honora du nom de Belle
Où s'élève un fort qui tiendroit
Contre l'Anglais et le rebelle,
Je contente à plein mon désir,
De voir mon Duc à mon plaisir,
Sans nul objet qui m'importune,
Et tâche à le garder d'ennui,
Sans songer à d'autre fortune,
Qu'à celle d'être auprès de lui.

« Mon Duc», que nous retrouverons, est Philippe-Emmanuel de Gondi, père du fameux cardinal de Retz.

Quand elle emprunta l'aimable et diserte plume de M. Saulnier, ce n'était pas la première fois que la critique bretonne s'occupait de Saint-Amant. Le 8 mai 1743, Paul Des Forges Maillard adressait, du Croisic, à son ami Titon du Tillet, une de ces dissertations littéraires, sous forme de lettres, que son dernier biographe, M. Arthur de la Borderie, qualifie de « fort ingénieuses, égayées « de traits spirituels, de jolies anecdotes revenant au sujet. » Des Forges, qui aimait les poètes indépendants de la première moitié

Digitized by Google

du dix-septième siècle, et qui devait, dans une lettre postérieure, lue à l'Académie de la Rochelle, le 19 avril 1752, rompre une, lance avec la mémoire de Boileau, pour un vers du *Moïse sauvé*, associait ici, dans une commune et judicieuse estime, Tristan L'Hermite et Saint-Amant. Il envoyait à Titon du Tillet, avec des commentaires de sa façon, l'*Ode à Olympe* du premier, la *Solitude* du second. Sa dissertation est perdue dans le *Recueil du Parnasse ou Nouveau choix de pièces fugitives en prose et en vers*, en deux tomes et quatre parties, publié à Paris chez Briasson en 1743, avec cette épigraphe : « Choisis, tout n'est pas précieux. » D'après Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*), l'éditeur s'appelait Philippe : ce doit être le Philippe de Prétot, dit l'abbé Philippe, également éditeur des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, à qui sont adressées plusieurs lettres de Des Forges et sur qui on trouve une courte notice dans le tome II des *Œuvres Nouvelles* de celui-ci, publiées par la Société des Bibliophiles bretons. Quoiqu'il en soit, *le Recueil du Parnasse*, proche parent des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, n'est pas tombé sous la main de M. de la Borderie, qui en aurait tiré une pierre pour le charmant monument qu'il vient d'ériger au Croisicais Des Forges Maillard.

Je ne reproduirai pas la dissertation de Des Forges, très longue, semée de citations et assez semblable aux pièces du même genre qui figurent dans la réimpression récente de ses œuvres. Après avoir défini Saint-Amant « un génie folâtre qui mettoit en vers tout ce qui lui venoit en fantaisie, » et parlé de sa résidence en Bretagne, le mystificateur de Voltaire ajoute : « Vous trouverez « ci-après, Monsieur, pour preuve de tout ce que j'avance, l'extrait « d'une lettre que m'écrivit, il y a quelques années, M. Roger, com- « missaire de la marine à Belleisle. J'ai parlé de son mérite et de « ses talens dans une lettre à M. le Président Bouhier, imprimée « dans XIe volume des *Amusemens du cœur et de l'esprit.* » Qu'était ce M. Roger ? Un fonctionnaire, tenant par sa mère à la Bretagne, inconnu aux biographes. Mais l'extrait de sa lettre à Des Forges Maillard, qui occupe trois pages à peine du recueil de Philippe, renferme assez de particularités amusantes et bretonnes, pour m'avoir paru mériter d'être réimprimé. Je la cite en entier, sans rien changer à l'orthographe.

Digitized by Google

Lettre sur le poète Saint-Amant, écrite de Belleisle en Mer, par M. Roger, commissaire de la Marine, le 15 décembre 1737, à M. Des Forges Maillard.

Vous me demandez, Monsieur, des nouvelles de Saint-Amant. Je vous dirai qu'il vint à Belleisle, il y a environ cent ans, non pas en exil, comme on vous l'a dit, mais à la suite du duc de Retz, comme de sa maison, en qualité de bel esprit.

Ce duc de Retz s'appelloit de Gondi. Son père ou son ayeul vint en France avec Catherine de Médicis, dont il étoit parent. Belle-Isle passa dans cette maison en 1572. Les moines de l'Abbaye noire de Quimperlé, qui en étaient seigneurs ou propriétaires, furent obligés de la céder par l'autorité du Souverain, en échange de la terre de Callac et de quelque autre petit domaine, qui valoient incomparablement moins que Belleisle.

Quoiqu'il en soit, le duc de Retz dont je vous parle, ayant mené à Belleisle M. de Saint-Amant, ce poète y demeura bien des années. Il y composa une grande partie de ses ouvrages, et surtout sa *Solitude* qui est le meilleur de tous. Son sonnet qui commence par ce vers,

Assis sur un fagot, une pipe à la main

fut fait chez un cabaretier du bourg de Sauzon, nommé la Plante, dont la postérité vit encore.

Saint-Amant étoit un débauché. La seule nature l'avoit fait poëte. Le vin lui donnoit de l'enthousiasme ; car il n'aimoit pas l'eau, eût-elle été puisée dans la fontaine d'Hippocrène. Mon ayeul maternel, Sénéchal de Belleisle, étoit du même goût et intime ami de notre poëte. J'ai encore une vieille armoire, sur laquelle nos deux champions montoient ; ils avoient entr'eux une petite table chargée de bouteilles de vin. Là, chacun étant sur sa chaise, ils y faisoient des séances de vingt-quatre heures.

Le duc de Retz les venoit voir de temps en temps dans cette attitude. Quelquefois la table, les pots, les verres, les chaises, les buveurs, tout dégringoloit du haut en bas. Quand Saint-Amant

Digitized by Google

étoit malade à force d'avoir bu, il se retiroit dans une grotte qui porte encore le nom de la *grotte de Saint-Amant*, où il a composé plusieurs de ses pièces.

Je vous invite, Monsieur, à venir voir cette grotte l'été prochain, et si l'armoire dont je viens de vous parler, étoit une relique bonne à quelque chose et méritoit une vénération poétique, je vous l'offre de tout mon cœur. Pourquoi n'auroit-elle pas autant de vertu que la xx ? Je garantis du moins que cette armoire est un antique. Elle s'appelloit il y a cent ans *une crédence*. Peut-être que cent ans auparavant elle avoit un autre nom. Voilà un sujet pour des vers badins et enjoués tels que le pauvre manteau de M. Ferré, que vous avez rendu immortel. Faites-moi le plaisir, Monsieur. de m'envoier par la poste les nouvelles productions de votre plume, Je tâcherai de vous envoier en revanche quelque ouvrage d'autrui que vous n'aurez pas... La poste me presse, et je vous écris à la franquette, tout de suite, et sans préparation, ne sçachant même ce que devoit contenir ma lettre, avant de l'avoir commencée. C'est la Nature qui parle. J'ai l'honneur d'être, etc.

Je croirais volontiers que cette lettre a été écrite « à la franquette », par un homme d'esprit qui se piquait peu d'être auteur. Des Forges n'a eu garde d'en retrancher les passages obligeants qui le concernaient. On aura remarqué l'histoire de l'armoire-estrade, sur laquelle le poète des goinfres et son compagnon tenaient leurs assises bachiques. Les amateurs de vieux meubles ont dû, depuis longtemps, faire main basse sur « cet antique » garanti, cette « crédence. » (La mode actuelle adopte, par un curieux caprice, un mot qui, en 1737, passait pour suranné, il n'y a rien de nouveau que ce qui est oublié). Les Bellilois devraient bien nous dire si l'on montre encore, chez eux, la *grotte de Saint-Amant* : elle n'a pas de peine à être plus authentique que la grotte d'Héloïse et Abélard, à Clisson.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

SOIRS D'OCTOBRE

Le long des quais animés de la grande ville industrielle et commerçante, dans le demi jour violacé d'un crépuscule où tremblotte, à distances égales, l'indécis scintillement des reverbères, la foule s'agite, énorme, affairée, circulant en tous sens.

Il est six heures du soir, au mois d'octobre.

La Bourse vient de fermer ses portes aux transactions effrénées, à la fièvre ardente de l'agiotage; les usines, où clame encore le mugissement formidable des machines, ont vomi sur le pavé le flot bruyant et lourd de leurs laborieuses équipes; et des ateliers jonchés d'étoffes chatoyantes, où gémit tout le jour le froissement de la soie, où murmure encore l'écho malin de leurs bavardages, toute une envolée capricieuse et légère de jeunes filles s'abat sur la chaussée, regagnant le logis.

Elles s'en vont, bandes joyeuses, continuant à la rue la conversation un instant interrompue par l'endossement hâtif d'une toilette à peine achevée, rajustant d'une tape, à la fois mignarde et coquette, les plis d'un fichu croisé à la diable dans la dégringolade rieuse de l'escalier de la patronne, donnant un dernier coup de pouce à l'épingle d'un chapeau mal assujetti.

Et, trottinant menu, le sac à la main, elles croisent, en leur route babillarde, les groupes de travailleurs qui regagnent, eux aussi, leurs domiciles, avides de repos et d'accalmie après le rude labeur de la journée.

Digitized by Google

*

* *

Un beau soir d'automne, celui-là, avec son ciel vert-émeraude, où glisse silencieusement, dans une atmosphère fraîche et pure, le disque pâle de la lune.

Un beau spectacle aussi, pour une âme d'artiste, celui qui se déroule sous les yeux du promeneur émerveillé.

Là bas, au bout du fleuve, le soleil vient de disparaître à l'horizon, dans un ruissellement d'or fauve lavé de pourpre intense sur laquelle ressort, en violet opaque, la masse ascendante de collines aux crêtes sinueuses.

A droite, la ville s'étage, entassement irrégulier de maisons dont les toits élevés courent et grimpent, en découpures fantastiques, sur le clair obscur du ciel. Tandis qu'en bas s'enfuit, estompant la pénombre, la perspective des quais, avec les silhouettes vagues de ses arbres, le pointillé jaunâtre d'abord, puis rose au loin, de ses reverbères, le va et vient incessant de ses piétons et de ses voitures au milieu desquels circulent les feux rouges des tramways, appuyant leur passage de mélancoliques appels de trompe.

A gauche, une plaine basse et morne, semée d'usines, où gronde sourdement, en un lointain roulement de tonnerre, le souffle haletant des machines ; des cheminées énormes, éternellement hautes, empanachées de lueurs rougeâtres, se détachant, sur le firmament piqué d'étoiles blanches, comme d'immenses cierges funéraires à flammes fumeuses ; puis, çà et là, plaquant l'obscurité de teintes blafardes, l'éclair éblouissant et sinistrement fixe de la lumière électrique.

L'œil implacable du travail scrutant la nuit !

Et enfin, dans un décor grandiose, profondément encaissé entre les rives sombres, le fleuve, majestueux dans son apparente immobilité, roulant sans bruit ses eaux qu'aucun souffle ne ride, vaste miroir d'argent poli sur lequel se détache, toute noire, la masse puissante des navires plantée d'une forêt de longs mâts ; où miroitent, comme en une merveilleuse glace de Venise, les flammes multicolores de leurs mille fanaux ; où glissent, entre des îles de verdure, semblables à des cygnes géants, au col neigeux, traversant un lac

Digitized by Google

féerique, les *Abeilles*, aux cheminées et au bordage blancs, amenant aux pontons leurs derniers voyageurs.

On dirait d'un lac suisse, transporté en pleine civilisation et s'endormant dans la sérénité du soir, sous les chastes baisers de la lune.

*

* *

Sur le pont dont l'arche unique enjambe audacieusement la largeur du fleuve, Yvon de Kernolet se tient, appuyé à la balustrade de bronze, la tête entre ses mains, comme saisi d'admiration devant le spectacle imposant de cette fin de jour, mais, en réalité, le cœur serré d'angoisse et de désespoir.

Pour lui la dernière heure va sonner.

Il a mené, comme tant d'autres, une vie désordonnée depuis le jour fatal où, devenu possesseur d'une fortune honorable par la mort de sa mère, il a pu lâcher la bride à toutes ses passions.

Les chevaux et le jeu commencèrent sa ruine, une vile créature ramassée, un soir d'orgie, dans la fange dorée d'un café-concert, a croqué à pleines dents insatiables ce qui lui restait de l'héritage de ses ancêtres.

Tant qu'il a pu suffire aux appétits effrénés de cette *goule*, elle l'a entouré de caresses mensongères, berçant son amour-propre d'une tendresse simulée.

Mais, lorsqu'il a fallu lui avouer l'étendue du désastre, lorsqu'il est venu, le matin même, lui exposer l'état précaire où ses folles dépenses l'avaient réduit, la suppliant de lui garder son cœur, mettant à ses pieds sa jeunesse avec l'espoir de jours meilleurs grâce à un travail auquel il était prêt à se soumettre pour elle, un éclat de rire a répondu à ses larmes et on l'a mis à la porte, comme un mendiant...

Et il est là, brisé d'une chute qu'il n'avait pas voulu prévoir, trop lâche pour supporter la juste punition de ses folies passées, n'ayant plus au cœur que ce vulgaire courage qui consiste à se donner la mort pour éviter un châtiment mérité.

Il va se suicider.

Déjà son corps devrait rouler dans ce linceul mouvant que la lune transforme, par une cruelle ironie, en un gouffre clair d'argent fondu, car il était venu bien décidé à se précipiter dans le fleuve, les yeux fermés.

Digitized by Google

Le calme impassible du soir l'a surpris et il s'est mis à rêver, malgré lui, emporté dans un retour involontaire vers les années trop vite écoulées, celles de sa jeunesse. Il se voit enfant, bercé sur les genoux de sa mère qu'il couvre de ses baisers. Il songe aux joies douces de sa jeunesse, aux conseils d'un père qui avait voulu veiller lui-même sur son éducation, former son intelligence et son cœur, le prémunir enfin contre les égarements d'un esprit trop ardent livré à lui-même. Puis deux morts : le chef de la famille d'abord, enlevé trop tôt à l'affection des siens, et, sur sa couche funèbre, donnant à son fils, en un testament suprême, ses dernières recommandations ; sa mère ensuite, quittant la terre au moment même où son enfant avait le plus besoin d'être soutenu dans l'âpre chemin de la vie. Ah ! s'il avait encore pu se jeter dans ses bras, implorer son pardon — qu'elle ne lui aurait certes pas refusé — et chercher en son sein ces consolations qui réconfortent et rendent meilleur, après la faute ! Elle n'est plus, hélas ! la sainte femme qui seule pouvait le sauver. Il n'a qu'un oncle, et c'est la dernière personne devant laquelle il oserait se présenter. Car il est prêtre, celui-là, aumônier militaire, et incarne à la fois l'honneur d'une illustre famille et celui d'une âme forte qui n'a jamais transigé avec le devoir. Comment le recevrait-il ?... après lui avoir prédit tout ce qui devait lui arriver.

Impossible, il vaut mieux mourir, et, essuyant une larme qui perle au coin de sa paupière battue de fièvre, désespéré, il enjambe la balustrade.....

*
* *

Une main de fer lui étreint les reins comme dans un étau, l'enlève comme une plume et le dépose sur la chaussée.

Yvon se détourne, honteux, abasourdi, maudissant l'importun qui vient se jeter si maladroitement au travers de sa destinée.

Un prêtre, au visage énergique et sévère, dresse devant lui sa haute stature, le regard plein de pitié, les bras croisés sur sa poitrine.

Son oncle l'aumônier !

Il veut balbutier une excuse quelconque, mais la foule s'arrête et se masse déjà, anxieuse du dénouement ; ce n'est ni l'heure, ni le lieu propice aux explications, aussi, tête basse, obéit-il sans un mot, sans un geste, à l'abbé qui lui commande de le suivre.

. . . . . .

Digitized by Google

*

* *

Deux ans après, sur le champ de bataille.

Il est six heures du soir, au mois d'octobre.

L'inévitable guerre s'est enfin déchaînée sur le monde, heurtant, dans une horrible mêlée, les flots humains dont la marée titanesque monte et grossit sans cesse en une houle monstrueuse menaçant d'engloutir la civilisation.

Sur cette mer démontée, d'où s'élèvent, à travers le sifflement des balles, le râle sourd des blessés et le hoquet spumeux des agonisants, le canon hurle et clame, sans relâche, crachant la mort à pleine gueule, fauchant les régiments sous des avalanches de mitraille, éboulant les villes superbes, semant le sol de ruines fumeuses et de sanglants débris.

A la frontière franco-germaine la lutte a été chaude ; on s'est battu comme jamais peuple au monde ne l'avait fait.

L'heure de la revanche avait sonné, il fallait vaincre ou périr.

La France peut être fière de ses fils, ils ont bravement vengé leur mère.

Glorieuse héritière de celle qu' illustra Reischoffen, la valeureuse phalange des cuirassiers s'est fait écraser encore une fois, pour la Patrie, dans une charge suprême.

Elle est là, tout entière, jonchant le sol des cadavres à peine refroidis de ses robustes soldats qui gardent encore dans la mort l'héroïque attitude du héros sous les armes ; au milieu d'un fleuve de sang qui semble avoir éclaboussé le ciel tout rouge d'un gigantesque rejaillissement ; dans l'éclair éblouissant des cuirasses d'acier poli.

Plus heureuse que sa devancière, elle est tombée en faisant la trouée vengeresse, gage assuré de la victoire, et, fière de son œuvre, elle dort son dernier sommeil aux roulements sourds de l'artillerie dont la voix puissante chante, là-bas, en une mélopée grandiose, la retraite définitive du Germain.

Tandis qu'au loin s'allument, à travers la plaine, les feux pétillants du bivouac, par delà les grands arbres dépouillés de verdure qui tendent, dans la nuit, leurs longs bras décharnés comme en une

Digitized by Google

vague action de grâces, et que les fermes, closes et mornes tout-à-l'heure, paraissent agenouillées, muettes, dans les vallonnements assombris de la campagne, priant Dieu de bénir la France et de recevoir en sa gloire ses généreux enfants.

*

* *

Minuit.

Accroupi dans la moisson saignante, portant au bras une bande blanche sur laquelle se devine la croix rouge de Genève, un prêtre, au visage énergique et doux, soutient le buste d'un cuirassier sur le point de mourir.

Un coup de sabre lui a fendu le crâne et, sur son front pâle qu'éclaire lugubrement la lueur blafarde d'une lanterne accrochée au porte-manteau d'une selle, près de la croupe blanche d'un cheval abattu, sur son armure où s'accrochent de métalliques reflets, le sang coule, à demi caillé.

L'homme n'a plus qu'un souffle au bord des lèvres et pourtant il trouve encore assez de force pour sourire doucement au regard paternel du prêtre.

— Mon pauvre Yvon, courage, murmure celui-ci, en retenant une larme prête à s'échapper de ses yeux. Tu as tenu ta parole... Cette fois, tu meurs en brave... Je suis fier de toi... Adieu.

Et, comme s'il attendait, pour expirer, cette parole dernière, Yvon de Kernodet rend l'âme.

*

* *

Dans le ciel vert-émeraude ponctué d'étoiles scintillantes, merveilleux velum triomphal tendu sur la dépouille sacrée de ces géants, le disque opalin de la lune monte, épandant sur le champ de bataille une douce lumière et ceignant le front des braves d'une radieuse auréole.

A l'horizon, par delà l'immensité sombre, dans un grondement lointain de canons étouffé, comme le roulement sourd de tambours voilés de crêpes, les incendies allumés par la guerre rougeoient de toutes parts, avec des lueurs d'apothéose.

GEORGES VIAU.

Digitized by Google

KONCHEN VREZOUNEK

KÆZIK

I.

Mari ha Joseb a ie o daouik war-zu Bethleem ; erc'h a oa eleiz war an douar ; gleb-dour a oa o zreid, ha sklaset o daouarn ; koulskoude o c'haloun a veule Doue.

Tenval a oa ann amzer, tenval, ken tenval, ken na welent ket beg ar gouez. Gwech ha gwechal a skoent ho zreid skuizet gant an hent ouz ar vein galet, ar gwez hag ar mogeriou ; ha kementse a re poan dezhe hag a c'hirae ho hent dre na oant ket evit mont buhan.

LÉGENDE BRETONNE

KÆZIK

I

Marie et Joseph cheminaient tous deux vers la petite ville de Bethléem ; la terre était recouverte de neige : ils avaient les pieds bien mouillés et les mains bien gelées ; et pourtant leur cœur bénissait Dieu.

Sombre était l'horizon ; noir, si noir que les voyageurs n'apercevaient même pas l'extrémité des arbres du chemin. Parfois ils se heurtaient les pieds fatigués par la longueur de la route contre les roches si dures, les arbres ou les murailles, ce qui allongeait leur chemin puisqu'ils ne pouvaient accélérer le pas.

Digitized by Google

Ha setu e tigouezchont e kichen eul lochennik valan gant he mogeriou pri. E-tonez mein ann diazez an em gave eul loenik bihan a veve eno; hag he hano a oa « *Kæzik* ». Hag enn eur anaout doare Mari ha Joseb, e teuaz ganthan eunn huanaden hir ha klemmuz.

Hag al loenik, leùn a druez, o vont raktal e meaz, hag o welet eum tam sklerijen loar evel dianket em he gichen, a gemeraz anezhan, hèn lakaaz gwella ma c'hallaz war he gein, hag hen dougaz, ha beac'h ganthan, d'ar veajourien, d'ho rei dezhe evel da c'houlou.

— « Trugarez mad did, Kæzik, eme Mari, trugarez did, loenik karantezuz. » — « Ia, ia, Doue d'as paëo, ma mignoùn, e laraz ive Joseb; er vro-ma ann dud o deuz kalz nebeutoc'h a galoun vad eget al loened. »

Hag ann azen a blegaz he benn, hag ann ijen a skôaz ann douar gant he droad evel evit laret : « Ann dra-ze a zo gwir ; hep dale ni hen diskuezo ive. »

Or, voilà que se présente à eux une pauvre chaumière aux murs d'argile, au toit de genêt. Dans un trou de ces murs vivait une toute petite bête, et son nom était Kæzik. Bientôt Kæzik se fut rendu compte de la situation de Joseph et de Marie : il en eut pitié, et exhala un soupir long et plaintif.

Et Kæzik attendri sortit vite, bien vite ; il aperçut à ses côtés un faible rayon de lune qui semblait égaré par là ; il le saisit, le chargea de son mieux sur ses épaules et le porta, bien qu'avec peine, aux voyageurs pour leur servir de lampe.

— « Bien grand merci, Kæzik, dit Marie ; à toi merci, charitable petite bête. » — « Oui, oui, le bon Dieu te le rende, mon ami, ajouta Joseph ; en ce pays, les bêtes ont bien meilleur cœur que les gens. »

Et l'âne inclina la tête, et le bœuf frappa du pied la terre comme pour dire : « Cela est bien vrai ; sans tarder nous le prouverons nous aussi. »

Digitized by Google

II.

Pa zigouezaz da Jezuz genel, ar c'henta sklerijen a baras war he gavel ken paour a oe ar sklerijen kavet ha douget gant Kæzik.

Ar Bugel-Doue deut er bed a bokaz d'he Vamn, a vous c'hoarzas d'he Dad mager gant eur joaüsted dispar. Raktal he daoulagad madelezuz a gouezaz war al loenik dister a oa eno etouez ar glazur : « Oh ! ma mignoun Kæzik, pebeuz karantez a c'heuz-te ! Penaoz e c'hallin-me rei did eunn digoll benak ? Lavar din-me, petra e c'houlennez ?

Ha c'hoant e c'heuz e rofen me did diouesskel kaër ar c'haëra, flour evel zeiz, skeduz hag alàouret evel diouesskell ar valafennik, ma c'halli nijal pell, ha pelloc'h c'hoaz, uc'hel hag uc'heloc'h, warzu ar baradoz ?

— « Oh ! nan, nan, ma Doue. »

II.

A la naissance de Jésus, la première lumière qui brilla sur son pauvre berceau fut le rayon de lune trouvé et porté par Kæzik.

L'Enfant-Dieu, à peine né, donna à sa Mère un baiser ; à son Père nourricier un sourire si aimable, si angélique ! Soudain à son regard plein de pitié se présente la pauvre petite bête qui était là, cachée dans les touffes d'herbes : « Oh ! Kæzik, mon chéri, que tu es gentil et charitable ! Quelle récompense puis-je t'accorder ! Dis-le moi ; que demandes-tu ?...

« Veux-tu que je te donne de petites ailes légères, on ne peut plus belles, délicates comme la soie, dorées et chatoyantes comme celles du papillon, pour que tu puisses t'envoler loin, bien loin, haut, plus haut encore vers les régions célestes ? »

— « Oh ! non, non, mon Dieu. »

Digitized by Google

— « Ha c'hoant e c'heuz e tiskfen did micher ar verienenik a zo ken mad klaskerez ? »

— « Nan, nan, o ma Doue. »

— « Ha fellout a ra did e rofen did eur c'heïnik melen, koant koant evel kein ar c'houil-dero, a sked etouez ann deliou ? »

— Oh ! nan ! ma Doue. »

— Ha karet a rafez beza evel ar wenanen dudiuz a gav eunn digemer ker c'houek war ar bleuniou a c'houez vad ? »

« Oh ! nan ! trugarez deoc'h, o ma Doue ! »

— « Kæzik, ma mignoun, petra e c'hoantaëz te eta, lavar din hep aoün ? Marteze eunn dra benak enn tu all d'ar pez a c'halfen-me kinnig did. »

— Ar pez a felfe din, eme Kæsik enn eur vousc'hoarzin truezuz, eo gallout kaout, bep noz, eunn dornadik sklerijen, henvel ouz

---

— « Désires-tu que je t'apprenne le métier de la petite fourmi qui est si bonne chercheuse et ramasseuse ? »

— « Non, non, mon Dieu. »

— « Veux-tu que ton petit dos verdoie et brille comme celui du hanneton que j'aperçois avec plaisir dans le feuillage ? »

— « Oh ! non, mon Dieu . »

— « Voudrais-tu être comme l'abeille harmonieuse, qui reçoit un si gracieux accueil sur les fleurs odorantes ? »

— « Oh non, je vous remercie, mon Dieu. »

— « Kæzik, mon ami, que veux-tu donc ? Dis-le sans crainte ! Quelque chose peut-être bien au-dessus de ce que je puis te donner. »

— « Ce que je désirerais, dit Kæzik avec un sourire suppliant, c'est d'avoir, chaque soir, à ma portée, un faible rayon de lumière, blafard comme un rayon de lune, semblable à celui que j'ai

Digitized by Google

hini al loar, evel am euz kavet bremaïk, ma c'hallin ober plijadur da gement enn d'o ezom anezhan. Ha c'houi a oar pep tra, o ma Doue, a oar ive e teu aliez, enn noz, al loar d'an em guz a grenn, ha ne gever anezhi aliez berad sklærijen ebet kollet e-touez ar c'hoajou hag ar meaziou. »

— « Pebeuz kaloun vad a c'heuz, Kæzik paour! Græt a vo ar pez a c'houlennez : ar beradik sklærijen-ze a fell did, na vo ket red did hiviziken mont d'en klask. Roet a vo did, hag e tougi anezhan warnoud da unan : Ouspenn, evit digass da sonj deuz da vadelez hag euz ar pez am euz groet evid'out, e vi hanvet brema : « Kæzik glaz ann Aotrou Doue. » —

— « Trugarez deoc'h, o ma Doue. »

III.

Hag abaoue e weler, a dreist oll epad nosveziou ker splann miz Mari, kement a stered skeduz er c'hlazen hag enn envou.

---

trouvé cette nuit, afin de pouvoir rendre service aux personnes qui en auraient besoin. Et vous qui savez tout, ô mon Dieu, vous n'ignorez pas que parfois la lune se dissimule complètement, et de ses rayons il n'en est plus d'égarés, ni dans les bois, ni dans les campagnes. »

« Quel bon cœur tu as, pauvre Kæzik! Ce que tu désires, tu l'auras. Ce rayon de lumière que tu envies, tu n'iras plus le quérir nulle part. Je te le donnerai, et tu le porteras avec toi-même. De plus, comme mémorial de ton bienfait et de mon présent, ton nom dorénavant sera : Le Kæsik bleu du bon Dieu. »

— « A vous grand merci, mon Dieu! »

III

Et c'est depuis lors que l'on voit, surtout dans les nuits resplendissantes du mois de Marie, autant d'astres étincelants dans l'herbe que dans les cieux.

Digitized by Google

IV.

D'ann dud madelezuz a deurveo rei da baour ann a Doue ann tamik bara a gennerz anezhan, ar werennad dour a frealz he galoun, ar gwiskamant a dom d'he izili, ar gomz vad hèn dalc'h war ann hent mad, d'ar re ze oll Jezuz, eunn deiz ha hep dalc, a ginnigo ive ann digoll karantezuz hèn doa roet da Gæzik, eur berad sklerijen, ar gurunnen a c'hloar a skedo war ho fenn, ha da viken, er baradoz.

Barz Menez-Bré.

IV

Aux gens compatissants qui daigneront donner au pauvre du bon Dieu le morceau de pain qui lui rend la force, le verre d'eau qui l'abreuve, le vêtement qui réchauffe ses membres engourdis, l'utile conseil qui le retient en la bonne voie; à tous ceux-là Jésus accordera aussi un jour, avant peu, la gracieuse récompense donnée à Kæzik, un rayon de lumière céleste, une couronne de gloire qui brillera sur leur front, et pour toujours, au Paradis.

Le Barde du Menez-Bré.

Digitized by Google

POÉSIE

LES KORRIGANS

CONTE DE NOËL

A Olivier de Gourcuff

Lao, le grand sonneur, se rit des bonnes vieilles
Qui n'osent traverser les bruyères, la nuit,
De peur d'y rencontrer ces effrois de leurs veilles,
Ces nains qui frappent l'air de leur sinistre bruit.
Plein d'un défi railleur, il descend des montagnes
Pour diriger la danse au pardon de l'Armor :
« Par le ciel ! s'écrie-t-il, j'ai couru les campagnes,
La route des pardons, sans jamais voir encor
Ces petits hommes noirs qui s'en vont, à la brune,
Ne rêvant que malice, ainsi que les démons,
Compter, à ce qu'on dit, leur or au clair de lune ;
En vain, j'ai parcouru bois, landes, vaux et monts.
Braves gens, montrez-moi la route qui vous mène
A la ville infernale où sont les Korrigans,
Et j'irai leur chanter les jours de la semaine. »
Soudain il part jouer du biniou dans les champs :
Et voilà qu'il entend comme un léger murmure
Autour de la demeure où grouillent les *Maudits*

Digitized by Google

Et les landes, les bois, la sinistre ramure
Résonnent comme au bruit d'un affreux gazouillis.
C'est d'abord comme une source
Qui s'écoule lentement;
Bientôt ils prennent leur course
Dans les taillis comme un vent,
Qui siffle dans un bois mouvant;
Puis, c'est comme une rivière
Qui suit son cours errant
Et se change en torrent
Pour se ruer à flots sur un ravin de pierre;
Enfin, c'est de la mer l'effrayant grondement.
Et dans ce grondement des rumeurs variées
Se confondent : tantôt ce sont des cris lointains
Etouffés par le vent et des voix mariées
Aux bas chuchotements, aux sifflements mutins ;
Ce sont des bruits de pas sur les feuilles froissées,
D'abord vagues, bientôt de plus en plus distincts,
Si bien qu'on croit ouïr, sur les herbes pressées,
S'ébaudir tout un vol de fantômes lutins.

*

* *

Lao souffle moins fort : ses regards se promènent,
Comme fait un dormeur dans un rêve égaré,
Sur la lande où les nains follement se démènent
Dans un bal effaré.
Il regarde, ahuri; les herbes se hérissent
Comme de verts cheveux et de ces bois touffus,
Il sort de la bruyère où les nains se blottissent
Un vacarme confus.
Puis la forêt s'anime et des voix se dégagent
Du brouhaha qui chante en cette frondaison ;
Le sonneur pousse un cri ; les danseurs qui s'enragent
L'enveloppent soudain : il en perd la raison.

Digitized by Google

Si loin qu'il les peut voir, il les suit dans la lande,
Il ne peut plus souffler, il tremble, il veut partir.
Mais il est entouré par cette sarabande
Qui le fait reculer jusqu'au pied du menhir.
Il s'arrête et s'adosse à la pierre fatale,
Il est comme assourdi par la bestiale voix
Des Korrigans hideux à la danse infernale.
Lao suffoque et fait le signe de la croix.
C'est en vain : Lao, pris d'un élan fantastique,
Sent le biniou venir à ses lèvres soudain,
Il joue, et fait sauter le troupeau diabolique
Qui l'enserre toujours dans son bruyant essaim.
L'un saisit sa ceinture, et vite la dénoue ;
L'autre veut se coiffer de son chapeau coquet ;
Il cherche à s'arrêter, il ne peut pas, il joue ;
Et le troupeau glapit de sa voix de roquet.
« Sonne, sonne pour nous, sonneur de Cornouaille,
« Berce-nous de tes airs dans un tourbillon fou ;
« En charmant les chrétiens tu ne fais rien qui vaille ;
« C'est pour les Korrigans que chante ton biniou. »
Lao sonna, dit-on, toute la nuit : et l'aube
Blanchit enfin le ciel ; l'étoile d'or pâlit ;
Le coq chanta ; le jour reprit sa belle robe
De soleil et d'azur ; le tourbillon maudit
N'était plus là : Lao, la poitrine oppressée,
Tomba sur le menhir et son biniou chéri
Bientôt se détacha de sa bouche glacée
Et son front s'affaissa sur son cœur tout meurtri.
Autour de lui, des voix disaient dans les bruyères :
« Lao, fils de l'Armor, sonneur des airs anciens,
« Dors, tu feras danser les Korrigans, tes frères ;
« Et tu ne pourras plus égayer les chrétiens. »

Paris, Noël 1888.

JULIEN LARROCHE.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

COMPTE DES DÉPENSES

DE

FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE

EN 1456

La bienheureuse duchesse de Bretagne, Françoise d'Amboise, femme du duc Pierre II, est, à tout point de vue, l'une des plus attrayantes figures de l'histoire bretonne[1]. Malheureusement les documents sur sa vie, du moins sur sa vie dans le monde et sur le trône, n'abondent pas. On n'a plus d'elle, par exemple, aucun compte de dépenses, et l'on sait combien ce genre de titres est précieux pour faire connaître les mœurs, les habitudes, la vie intime des personnages historiques.

Dans les comptes des trésoriers-généraux de Bretagne, dont les Bénédictins ont publié des extraits, les mentions de cette princesse sont rares. En voici quelques-unes pourtant que nous avons relevées.

En 1452, Gadifer Gorio, écuyer du vicomte de Rohan, présente à la duchesse Françoise un beau lévrier blanc (Compte de Raoul de Launay, dans D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, II, col. 1606); nous retrouverons ailleurs des témoignages du goût de la princesse pour les lévriers.

[1] Voici les dates principales de la vie de cette princesse. Née en 1427 (fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, fille elle-même de Jean III, sire de Rieux); promise en mariage à Pierre de Bretagne, deuxième fils du duc Jean V, par traité de 1431, mariée en 1442; duchesse de Bretagne par l'avènement de son mari au trône ducal, le 17 ou 18 juillet 1450; veuve le 22 septembre 1457; religieuse carmélite le 25 mars 1469; morte au monastère des Coëts près Nantes, le 4 novembre 1485.

Digitized by Google

Nous avons, à la même date (1452), l'état de la maison de la duchesse qui se compose de vingt dames ou demoiselles des plus distinguées, en tête desquelles figure la mère de la duchesse, « Madame de Thouars, » avec une suite de huit personnes ; parmi les autres on remarque les dames de Maillé, de Penhoët, du Plessis-Angier, « madame l'Admiralle, madame la Grande-Maistresse, » etc. (*Ibid.*, 1614). On retrouve les mêmes noms et quelques autres (la dame du Chaffault, Jeanne de Rostrenen, Olive du Chastel) dans le compte du trésorier de l'épargne de 1455 (*Ibid.*, 1688).

La même année, le compte du trésorier-général Olivier Le Roux contient cet article : « A la Duchesse, pour donner pour Dieu pour « rompre son jeûne, un salut, » et encore : » A la Duchesse, pour « offrir à une nouvelle messe à Vennes, cinq escus valant 114 s. 7 d. » et « A la Duchesse, certaines choses. » (*Ibid.* 1687, 1686). Ce dernier article est bien vague et les autres bien maigres.

Ce qui vaut mieux de beaucoup, c'est ce passage du compte du trésorier de l'épargne de 1453 à 1455 : « A la Duchesse, de don du Duc, MM l. » (2000 livres), soit, au pouvoir actuel de l'argent, environ 80,000 francs d'aujourd'hui. Voilà un don ducal. Mais aussi c'est tout : dans les pièces de la comptabilité bretonne venues de ce temps jusqu'à nous, nous ne trouvons nulle autre mention de Françoise d'Amboise.

En somme tout cela est bien peu. Aussi est-ce une bonne fortune que de pouvoir publier quelques pages, comprenant plus de cinquante articles d'un compte inédit des dépenses personnelles de la bienheureuse duchesse. Ce fragment consiste en six feuillets de parchemin provenant du manuscrit original, et faisant partie des titres mutilés de la Chambre des Comptes de Bretagne retrouvés, il y a trente ans, à Nantes, dans l'atelier d'un relieur ambulant, par feu M. le baron de Wismes et moi, trouvaille signalée par M. de Wismes sous le nom de *Trésor de la rue des Caves*, parce que c'est là en effet qu'elle avait eu lieu.

Ce qui éclate tout d'abord dans ce compte, c'est la bonté, la générosité de la duchesse. Sur une cinquantaine d'articles il y en a trente environ de dons de toutes sortes. C'est un bonheur, un besoin pour la gracieuse princesse d'épancher sa libéralité sur tout ce qui l'entoure : sur les membres de sa famille (ci-dessous articles 2, 7, 25, 44,) sur les dames de sa maison (articles 17, 39, 51) : notez entre autres « dix « aulnes de satin cramoësi à Jehanne du Chaffault, pour une robe à « ses [espousailles, valant 46 livres 13 sols 4 deniers (article 39), »

Digitized by Google

— don princier, car, au pouvoir actuel de l'argent, c'est plus de 1800 francs. — La princesse donne à tous ses serviteurs, lingère, lavandière, fourrière (art. 9, 34, 35, 43), — aux pauvres, cela va sans dire (articles 11, 28, 29 33, 36), et nous n'avons là assurément qu'une bien petite partie de ses aumônes, mais dans le nombre, un article vraiment touchant (art. 28), c'est celui qui nous montre la duchesse donnant de sa main 4 s. 1 d. (environ 8 francs) « à une bonne femme, « en aumosne, sur le pont du chasteau de Nantes. » Dans l'article suivant, elle prend des mesures pour que l'absence temporaire de son aumônier n'empêche pas ses aumônes de suivre leur cours.

Dons nombreux aux ordres mendiants, tant aux Dominicains (4, 18, 24, 47) qu'aux Franciscains (19, 132), surtout aux Clarisses pour lesquelles elle fit construire et meubler un couvent à Nantes, auquel se rapportent les dépenses mentionnées aux articles 10, 23, 41, 42. Dès le 10 juin 1455, Françoise d'Amboise avait obtenu du pape Calixte III une bulle l'autorisant à fonder à Nantes une communauté de l'ordre de Sainte Claire[1] ; l'année suivante 1456 (n. st.), par acte du 23 mars, le duc et la duchesse acquirent de François de Rieux, sire de Rieux et de Rochefort, pour y établir ce couvent « la maison de Rochefort » située à Nantes[2], dont il est question ci-dessous (art. 10), et des Pères Franciscains dirigèrent eux-mêmes l'établisssement du monastère (art. 42), où les Clarisses ne furent introduites que le 30 août 1457[3]. On voit que la duchesse poussait ses soins jusqu'à faire exécuter, dès 1456, des manuscrits (sans doute les livres de chœur) à l'usage de cette communauté (art. 41).

Mais c'est pour elle-même que la duchesse avait fait écrire un livre, au prix de 6 l. 10 s. (environ 260 fr.), par dom Armel Guilleron (art. 3), qui pouvait bien être son écrivain ordinaire. Car ce compte fait défiler devant nous presque tous ses serviteurs : cordonnier (art. 6), horloger (20), tailleur (14), lingère (9,35), lavandière (34) fourrière (43), *rigotière* (15), etc.

Le cordonnier, Pierre Bouexeau, prenait cent sols par quartier, soit

[1] Voir Mgr Richard, *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, t. I, p. 364-365.

[2] *Ibid.*, p. 355-360.

[3] *Ibid.*, p. 362 et 366. — Ce renvoi et les deux précédents se réfèrent aux pièces originales publiées par Mgr Richard à la fin du t. Ier de son ouvrage ; voir aussi ce qu'il dit sur le même sujet dans le corps de son récit, t. I, p. 161-163 et 169-172.

Digitized by Google

20 livres par an, à la duchesse pour la fournir, elle, ses serviteurs et ses pauvres, « de solliers, bottines, patins et galloches » (art. 6).

Mais qu'était-ce que Jeanne la *rigotière* ? Qu'est-ce que les trois *rigotiers* qu'elle faisait payer 8 s. 6 d. à la duchesse (art. 15) ? Impossible de se le dissimuler : ces *rigotiers* ne sont autre chose que des fers à friser, et Jeanne la *rigotière* était précisément la « coiffeuse » de la bienheureuse Françoise d'Amboise : voir, si l'on en doute, notre annotation sur cet article. Qui songerait à s'en scandaliser ? Tant qu'elle était dans le monde et sur le trône, Françoise se devait à ses devoirs de souveraine et ne pouvait être fagotée comme une recluse. Quand elle devint, au couvent des Coëts, l'humble « sœur Françoise », elle n'eut plus de rigotière.

La duchesse avait bien aussi « un *queure* » (*currus*), c'est-à-dire un char, un carrosse, chose rare en ce temps. On ne voit pas qu'elle-même s'en servit beaucoup, mais elle l'envoyait en Basse-Bretagne chercher ses amies, les dames de sa maison, et les lui amener à Nantes (46).

Nous retrouvons dans notre compte (art. 12, 16, 38) le goût déjà signalé de la duchesse Françoise pour les lévriers ; leur nourrisseur avait un nom bien sauvage : Olivier *Kerbourric*. Ce n'est pas pour le lui reprocher, chacun a le nom qu'il peut. Et puis, il y a peut-être des gens qui trouvent celui-là joli : j'ai bien lu, il y a peu de temps, un roman dont l'auteur a donné à son héros, comblé de toutes les perfections, le nom de Carbourru.....

La conclusion de notre compte est des plus intéressantes. On y lit que, sur le budget de Bretagne de l'année échue le 30 novembre 1456, « Madame la Duchesse n'avoit, pour ses espingles et aumosnes, que « mille livres, » et que, comme elle avait dépensé beaucoup plus, le duc de Bretagne adressa, le 16 décembre de cette année, aux gens des Comptes l'ordre d'allouer au comptable de la Duchesse toutes les dépenses qu'il prouvera avoir été faites par ordre de Françoise d'Amboise, à quelque somme que cela monte.

Voilà certes un témoignage de confiance entière, absolue, dont la princesse était digne, — qui honore autant l'époux que l'épouse, et qui montre que le duc Pierre II, depuis son avènement au trône, ne cessa de vouer une loyale tendresse à cette âme d'élite qu'il avait eu le malheur de méconnaître un instant.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Digitized by Google

COMPTE DES DÉPENSES

de Françoise d'Amboise en 1456.

Fragment.

1. — A Robert de Callac[1], par le commandement de la Duchesse, pour mises[2] qu'il avoit fait pour elle le XVIe jour d'aoust, — CXVI solz.

2. — A Guillaume Baut, pour despences de frere Gerard, bastart de Thouars[3], par commandement de la Duchesse, le XVIe jour d'aoust, l'an LVI, — LXVIII s.

3. — A dom Armel Guilleron, pour avoir escript ung livre à la Duchesse, par marché fait à lui le XVIe jour d'aoust, l'an LVI, — VI livres X s.

4. — A ung religious du convent des Jacobins de Guerrande, pour ung abit que la Duchesse lui donna, — XLVI s. VI deniers.

5. — A Pierre Bouexeau, pour aucunes mises qu'il a fait pour la Duchesse, — CIII s.

6. — Audit Bouexeau, pour ung quartier de l'ordrenance qu'il prent pour fournir la Duchesse de solliers, botines, patins, galloches, ledit quartier finissant le derroin jour de may l'an LVI, — C s.

7. — A Pierre Le Gris, pour trois aulnes de drap, que la Duchesse eut de lui, et ausi pour pourpoent et robe à frere Gerart, bastart de Thouars, le XVIe jour d'aoust, l'an IIII^c LVI, — ....[4]

8. — A Petit Boispean, pour plusseurs mises qu'il avoit fait pour la Duchesse, et de son commandement, — VII liv. IIII s. XI d.

9. — A Perrine, lingiere de la Duchesse, de son don, III escuz[5], — LXVIII s. IX d.

10. — A Robin de Chartres, par le commandement de la

[1] Maître-d'hôtel de la duchesse, voir D. Morice, *Preuves* II, 1606.

[2] Dépenses.

[3] Fils naturel de Louis d'Amboise, et par conséquent frère germain de la duchesse Françoise.

[4] Le parchemin étant mutilé, la somme manque.

[5] L'écu vaut, dans ce compte, 1 l. 2 s. 11 d.

Digitized by Google

Duchesse, pour certaines mises et repparacions qu'il avoit fait faire en la maison de Rochefort[1], en la ville de Nantes, durant le temps qu'il avoit esté concierge de ladite maison, XX escuz, — XXII liv. XVIII s. IIII d.

11. A Guillaume de Muel, de don de la Duchesse, le XXe jour d'aoust, l'an LVI, II escuz, — XLV s. X d.

12. — A Olivier Kerbourric, pour partie de la fourniture des levriers de la Duchesse, ung salut vallant — XXIII.s.IIII.d.

13. — A Jehanne, broderesse de Vennes, pour certain ouvrage que elle avoit fait pour la Duchesse, de son commandement, le premier jour de juillet, ou dit an. Et pour ce — XXV s.

14. — A Olivier Penhoet, taillandier[2], pour la faczon de plusieurs abitz qu'il avoit fait du commandement de la Duchesse, VI saluz vallans — VII liv.

15. — A Jehanne la rigotière, pour III rigotiers[3] qu'elle avoit fait pour la Duchesse, — VIII s. VI d.

16. — A Jehan Dibon, pour avoir logé les levriers de la Duchesse en sa maison demy an, paravant que la Duchesse allast à Nantes, le VIII[e] jour de juign, l'an IIII[c] LVI, — XXX s.

17. — A la Duchesse, pour Alliete de la Charronière[4], à Nantes, le XV[e] jour d'aoust, oudit an LVI, — LVI s. VII d.

18. — A Rolland Carin, par commandement de la Duchesse, de don pour lui ayder à faire sa feste à Paris et pour messes qu'il avoit dit pour elle, — XXIII liv. VI s.

19. — A fr. Artur Connan, Cordelier de Guingamp, de don de la Duchesse, le XVe jour de juillet ou dit an, — L s.

20. — A... net, l'orrogier[5] d'Angers, pour avoir abillé l'orloge de la chambre de la Duchesse, de don, le XVIe jour d'aoust, l'an LVI, — L s.

[1] Cet hôtel avait été acheté par Françoise d'Amboise pour y établir un couvent de religieuses de sainte Claire.

[2] Tailleur.

[3] *Rigotière*, coiffeuse ; *rigotier*, fer à friser. En provençal, nous trouvons *Rigotiar* ayant la même signification, traduit dans Du Cange par *calamistrum* (édit. Didot, V, 772) ; et dans le *Lexique roman* de Raynouard V, 96 : *Rigotar*, friser, et *Rigot*, frisure.

[4] Dame de la maison de la duchesse, d'après l'état de 1452, dans D. Morice, *Preuves*, II, 1614.

[5] *Sic*. — On ne peut lire les premières lettres du nom qui précède, le parchemin étant mutilé.

Digitized by Google

21. — Aux Jacobins de Nantes, pour plusieurs messes et services qu'ilz avoint fait pour la Duchesse, de son commandement, le XVIe jour d'aoust oudit an IIII^c LVI, XV escuz vall. — XVIII liv. III s. IX d.

22. — A la Duchesse, par rapport de Callac, le XVIe jour d'aoust l'an IIII^c LVI, — XXIII s. III.

23. — A... net[1], serviteur des dammes de Saincte Clare, par commendement de la Duchesse, le XVIe jour d'aoust, — XL s.

24. — A la Duchesse, le dimenche XXVIIe de juign, pour son offerte à la messe du nouveau Jacopin, à leur convent de Nantes, II escuz, — XLV s. X d.

25. — A Madame de Thouars[2], pour son offerte de celui jour, que la Duchesse lui fist bailler, I escu, — XXII s. XI d.

26. — A la Duchesse, à sa main, au chasteau, — XXIII, s. II d.

27. — A la Duchesse, pour son offerte à Nostre Dame de Nantes, — IIII s. VIII d.

28. — A une bonne femme, en aumosne, sur le pont du chasteau de Nantes, — III s. I d.

29. — A. Nicolas, clerc de chapelle de la Duchesse, pour distribuer en amosne en absence de l'amosnier, — XXX s.

30. — Pour l'offerte de la Duchesse, le jour Nostre Dame de..... I escu, — XXII s. XI d.

31. — A Goulart, le XIe jour de septembre, qui fut à porter lectres de la Duchesse à l'evesque.....

32. — Au gardien du convent des Cordelliers de Nantes, au partir, le XIIIe jour de septembre, de don de la Duchesse, IIII liv. XI s. ... d.

33. — Au..... ledit jour, de don de la Duchesse..... — XLVIII s. IIII d.

34. — A la lavandiere de la Duchesse, celui jour, de don, II escuz, — XLV s. X d.

35. — A Perrine la lingiere, celui jour, de don II escuz, — XLV s. X d.

36. — A Robine, celui jour, de don, I, escu, — XXII s. XI d.

37. — A Olivier Kerauter, qui devoit aller à Guingamp porter lettres au receueur, et les envoia par I homme y allant, — II s. VI d.

[1] Ici et partout ailleurs, les points (..) indiquent des mutilations du parchemin ayant enlevé des lettres ou des mots, que l'on n'a pu suppléer.

[2] Marie de Rieux, mère de la duchesse Françoise d'Amboise.

Digitized by Google

38. — A Julien, pour pain qu'il avoit poié pour une levriere de la Duchesse, — XXII s. III d.

39. — Pour X aulnes de satin cramoesi que la Duchesse donna à Jehanne du Chauffault[1], pour une robe à ses espousailles, au prix de III saluz[2] l'aulne..... vallent..... — XLVI liv. XIII s. IIII d.

40. — Pour la mise d'un service que la Duchesse fit faire à Nantes, au moys d'aoust, l'an LVI, — VII liv. X s.

41. — Item, a paié du commandement de la Duchesse, à valloir sur le saellaere de l'escripture de livres que madicte damme fait faire pour le convent de Saincte Clare à Nantes, — III liv. XIII s. IIII d.

42. — Item, pour partie de la despence des Frères[3] qui sont à ordonner et voirs faire l'euvre dudit convent, du commandement de madicte damme, III saluz, vallans. — LXX s.

43. — A Margarite la fourriere qui estoit malade à sa maison, du don de la Duchesse, X escuz neuffs, — XI liv. IX s. II d.

44. — A Madamme de Thouars, pour une offerte, XVIII s. IIII d,

45. — A Phonin (?) du Boys, que la Duchesse envoya devers messire Pierre de Beauvau, IIII saluz, — IIII liv. XIIIs. IIII d.

46. — A Jehan Guerriff et Rolland Troussart, varletz de queure[4], qui furent euvoyez querir madamoiselle l'Admirale[5] en Basse Bretaigne, — VIII liv.

47. — A ung Jacobin de Guerrande, qui chanta sa premiere messe à leur convent de Nantes, — . . . . .

48. — Pour troys tixuz[6] de damasquin vert, prins par la Duchesse de Jehan Gendron, de Nantes (?), pour chacun saexante soulz, — IX liv.

49. — Pour ung aultre tixu de damasquin noir bien long, dudit Gendron — IIII liv.

50. — Pour IIII. tixuz violets dudit Gendron a..., chacun à XXV s. — C s.

[1] On a vu plus haut, art. 12, que dans ce compte, 1 salut = 1 l. 3 s. 4 d.

[2] Ce devait être l'une des dames de la duchesse, d'après le compte de Guillaume Bogier, trésorier de l'épargne en 1455 (D. Morice, *Preuves* II, 1688).

[3] C'était des Cordeliers (Franciscains).

[4] *Queure*, char, chariot, carrosse

[5] La femme de l'amiral de Bretagne, l'une des dames de la maison de la duchesse, voir D. Morice, *Preuves* II, 1614.

[6] Tissus.

Digitized by Google

51. — Pour ung tixu violet, pour donner à la femme Robert de Callac, — XXV s.

52. — Pour III onces de saye, de luy, à XVII s. III d. pour once, — LV s.

53. — Pour un tixu gris de lin, aporté par Guion Pineau[1], — — XXX s.

(Conclusion de ce compte).

Pour ce que, selon les ordrenances de l'an fini le derroin jour de novembre LVI, Madame la Duchesse n'auoit pour ses espingles et aumosnes que mil liures, et les mises à ceste causes faictes pour elle excedent lesdictes mil liures de beaucop, il rend ycy [vng mandement de Monsr le Duc], du XVIe jour de decembre l'an LVI, de lui passer tout ce qu'il apparestra [avoir paié par ordre] et commandement de la Duchesse et par descharge signée de sa main.

Toute somme de la descharge et mise clere dudit Eon Rivaut, tresorier de la Duchesse, V^M VIII^C LXXV liv. I d.

Et en deport, III^M IX^C IIII^XX IIII l. X s. VI d.

Et sa charge et recepte monte VII^M III^C LXXI liv. II s. II d. tiers de denier.

Deducion faicte de mise à recepte, reste qu'est deu audit. Rivaut, pour plus auoir mis que receu, et faisant Monsr et Madamme quittes des choses dont il a compté, II^M III^C IIII^XX VIII. liv. VIII s. IIII d. II tierz, mettant le deport dessurdit à vray, que lui est enjoint faire dedans un an, à peine de l'amende.

Ce compte fait à Vennes, le XVIIe jour de décembre, l'an MCCCLVI.

[1] Homme de confiance souvent employé en divers messages par le duc et la duchesse de Bretagne : voir le compte du trésorier de l'épargne en 1455, dans dom Morice, *Preuves* II, 1645.

Digitized by Google

LE VANDALISME DANS LE MORBIHAN

LES ALIGNEMENTS DE SAINTE-BARBE

EN PLOUHARNEL

On sait que pendant de longues années, aucune disposition légale ne sauvegardait l'existence des monuments mégalithiques menacés par la massette des casseurs de pierres. Sous la Restauration, le comte de Chazelles, préfet du Morbihan, cédant aux instances réitérées de l'abbé Mahé, auteur de l'*Essai sur les antiquités du Morbihan*, avait pris, le 6 février 1828[1], un arrêté ordonnant aux maires « de rédiger des procès-verbaux contre tous les » individus qui tenteraient de mutiler (*sic*) ou de s'emparer des » monuments celtiques existant sur le territoire de leur commune. » Il annonçait l'intention de donner à ces procès-verbaux les suites les plus rigoureuses, afin d'arrêter, disait-il, « un vandalisme dont » le résultat serait l'anéantissement de ces monuments extraordi- » naires que les savants admirent et qui procurent à la contrée les » fréquentes visites des curieux de tous les pays. »

L'intention était louable; toutefois, on peut se demander quel texte le ministère public eût pu invoquer pour obtenir une condamnation contre les cultivateurs détruisant les menhirs et les dolmens érigés sur leur terrain. Le préfet ne se contenta pas de cette première mesure : un arrêté du 14 novembre[2] nomma Auguste Romieu « commissaire conservateur des monuments d'an- » tiquité qui existent sur le sol morbihannais. » Sa mission était

[1] *Recueil des actes administratifs*. Année 1828, n° 7.
[2] Arrêté préfectoral du 14 novembre 1828. Collection particulière.

Digitized by Google

précisée en ces termes : « Il fera en cette qualité des visites dans » tous les lieux où se trouvent ces monuments ; il en dressera, de » concert avec les autorités locales, un état descriptif, indiquera » les mesures à prendre pour leur conservation et se mettra en » rapport avec M. l'abbé Mahé, correspondant de l'Académie des » Inscriptions, afin que les investigations à faire soient dirigées » dans le but le plus utile à la science. »

Romieu, qui fut nommé en 1830 sous-préfet de Quimperlé et qui, après une assez longue carrière administrative, fut chargé sous l'Empire de la direction générale des Beaux-Arts et de l'inspection générale des bibliothèques de la couronne, n'était guère connu à ce moment que par de joyeux vaudevilles et semblait peu prédisposé, malgré son titre d'ancien élève de l'École polytechnique, à remplir les fonctions créées par M. de Chazelles avec l'approbation du ministre de l'intérieur, M. de Martignac.

Son séjour dans le Morbihan fut de courte durée. Arrivé à Vannes au commencement de 1829, Romieu exécuta la fouille d'un tumulus connu sous le nom de *la Motte à Madame*, situé à un kilomètre à l'est du bourg de Plœmeur, y recueillit quelques fragments de charbon et de la cendre qui furent déposés au musée de la Société Polymathique, rendit compte de cette opération au Préfet[1], fit insérer à ce sujet une note au *Moniteur* et rentra à Paris, dès le mois d'avril. Sa succession resta vacante.

Les prescriptions de l'arrêté du 6 février 1828 furent rappelées aux maires par M. Lorois, successeur de M. de Chazelles à la préfecture du Morbihan, dans ses circulaires de 1833 et de 1841[2]. Mais depuis ce moment jusqu'en 1879, malgré les fouilles exécutées par les archéologues, malgré les nombreux travaux auxquels donnèrent lieu les monuments, aucune mesure ne fut prise pour assurer leur conservation, sauf une tentative d'expropriation des alignements du Menec, faite de 1871 à 1875 et qui échoua, faute de ressources suffisantes[3]. C'est seulement à la date du 21 novembre 1879 qu'à la suite des pétitions de la Société polymathique du Morbihan, de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, de la

[1] *Archives départem. du Morbihan.* Lettre de Lorient, 6 mars 1829.

[2] *Recueil des actes administratifs* 1833, n° 21, p. 129 1841, n° 2, p. 9

[3] *Procès-verbaux du Conseil général*, session de novembre 1871, avril 1872, 1873, 1874, octobre 1874, avril 1878.

Digitized by Google

Société académique de Brest, de la Société archéologique des Côtes-du-Nord et d'une quarantaine d'autres associations savantes, qu'une Commission des monuments mégalithiques, détachée de la Commission des monuments historiques, fut constituée sous la présidence de M. Henri Martin. Nous avons raconté en détail dans le *Petit Breton* et dans les mémoires de l'Association bretonne au Congrès de Pontivy[1], les acquisitions et les restaurations faites sous la direction de la sous-commission. Malheureusement, les hésitations, les lenteurs de certains personnages, parfois aussi le défaut de ressources, n'ont pas permis de réaliser en temps utile toutes les acquisitions reconnues nécessaires, et l'œuvre de destruction se continue.

Ainsi, aux alignements de Sainte-Barbe, en Plouharnel, dont Henri Martin réclamait dès le 10 août 1879[2] l'acquisition, l'Etat n'est propriétaire que des menhirs de tête, acquis le 20 décembre 1883. Les autres, au nombre de cinquante environ, étaient, les uns debout, les autres renversés, dans un champ cultivé. Pour ne pas enlever aux habitants du village le sol labourable qui n'occupe qu'une faible partie du territoire de Sainte-Barbe et pour éviter une expropriation trop onéreuse, M. Gaillard était entré en pourparlers avec les propriétaires et les avait amenés à consentir la cession au prix de 10 francs l'un, des menhirs avec la portion de terrain qu'ils occupaient. Ces propositions ne furent pas ratifiées à Paris, où l'on songeait toujours à entreprendre l'expropriation totale, et aucune décision ne fut prise.

Aussi, les actes de vandalisme se multiplient. Déjà, au mois de février dernier (1888), deux menhirs avaient été transformés en moëllons. Le remplacement des gares provisoires en bois de la ligne d'Auray à Quiberon, par des bâtiments en pierre et brique, a amené l'ouverture d'un chantier de construction, et aussitôt les cultivateurs, ne comptant plus sur l'achat par l'Etat, ont cédé gratuitement les menhirs de Sainte-Barbe.

Le premier alignement qui comprenait quinze menhirs debout, n'en compte plus que sept; le second, au lieu de neuf, n'en compte que huit. A la liste des menhirs brisés il convient d'ajouter

[1] *Petit Breton*, années 1885-1886. — Congrès de Pontivy, septembre 1886. *La conservation des monuments mégalithiques dans le Morbihan*, par Albert Macé, Vannes, broch. in-8°, 1886, *passim*.

[2] Lettre à M. Félix Gaillard, de Plouharnel. Collection Gaillard.

Digitized by Google

les menhirs déjà renversés. Aujourd'hui sur une cinquantaine de menhirs, seize seulement sont restés debout, et le système d'alignements de Sainte-Barbe est irrémédiablement mutilé.

A la suite de la divulgation de ces faits par le *Petit Breton* et d'une lettre adressée à son président par M. Félix Gaillard, de Plouharnel, la Société polymathique du Morbihan s'est émue. MM. Bassac, architecte, et Léon Lallement, avocat, membres du bureau, sont allés faire une enquête à Plouharnel. Après avoir entendu leur rapport, le bureau de la Société a rédigé une protestation qui sera soumise à la sous-commission des monuments mégalithiques.

Ces protestations ne peuvent, hélas! réparer les désastres que nous signalons; elles ne peuvent même pas, disons-le, empêcher le retour de pareils faits. La loi du 30 mars 1887 a été votée pour assurer la conservation de ces monuments : en fait, elle est inconnue dans les cantons d'Auray, de Quiberon et de Belz; d'ailleurs, elle serait impuissante. Sans l'expropriation qui pouvait, suivant le rapport présenté par M. Tétreau, conseiller d'Etat[1], à la sous-commission, être ordonnée même en l'absence d'une loi spéciale, rien ne peut empêcher un propriétaire de détruire les monuments existant sur le sol qui lui appartient, et le classement ne peut être prononcé par arrêté ministériel qu'avec le consentement du propriétaire[2]. En résumé, malgré les efforts des archéologues et des sociétés savantes, malgré le concours de l'État, la conservation ou la destruction de nos monuments est à la discrétion du propriétaire, du fermier, et reste trop souvent abandonnée aux caprices du pâtre et du tailleur de pierres.

ALBERT MAGÉ.

[1] Rapport du 8 janvier 1881.
[2] Loi du 30 mars 1887, art. 3.

Digitized by Google

NOTICES & COMPTES-RENDUS

RÉALITÉS, par SÉVERY ; — Paris, Vanier, 19, quai Saint-Michel. 1888, in-12.

Voici des vers de jeunesse, publiés par un *jeune*. C'est assez dire qu'ils sont tristes, et que le mal de vivre s'y fait sentir presque à chaque page. Mais la muse de Sévery est virile ; et, bien qu'il aime à prendre pour épigraphe de ses poèmes des vers du plus désenchanté de nos poètes — j'ai nommé Alfred de Musset, — on constate, derrière cette atmosphère de désillusion, à travers ces clameurs de désespoir, un besoin de foi et d'idéal qui s'affirme. L'auteur des *Réalités* n'a-t-il pas le courage de crier dès les premières lignes : « Il faut remonter le courant. »

En attendant, il nous montre ce que charrie ce courant : l'*Ambition*, l'*Orgueil*, la *Luxure*, le *Jeu*, le *Bal* attirent tour à tour sa verve mordante. Le Musset qu'il aime est le Musset de *Rolla*, des *Nuits*, de l'*Espoir en Dieu* ; le poète dont il se rapproche le plus, Auguste Barbier ; la note qui domine dans les *Réalités*, celle de la satire nuancée de lyrisme ; sa forme affectionnée, celle de la strophe iambique. Écoutez Sévery s'adressant à ces Homais que Flaubert a si vigoureusement flagellés par le seul tableau de leurs bourgeois triomphes :

Si nous croyons qu'il est des régions sereines
Où notre esprit peut atterrir,
Loin du gouffre orageux des routines humaines
Qu'il nous faut d'abord parcourir ;

Si nous ne voulons pas vivre par la matière ;
Si, loin de ce monde banal,
Nous laissons s'élancer notre pensée altière
Vers les hauteurs de l'Idéal ;

Digitized by Google

Si nous voulons goûter les âpres jouissances
Faites de rires et de pleurs,
Si nous laissons chanter toutes nos espérances
Et pleurer toutes nos douleurs ;

Si nous brisons enfin les entraves cruelles
Qui nous rivent à notre sol,
Pour déployer alors dans l'azur nos deux ailes,
Et prendre plus tôt notre vol...

C'est à nous, sachez-le, que sera la victoire ;
Et ce jour là, libres d'affronts,
Nous nous enlèverons aux sphères où la gloire
Mettra l'auréole à nos fronts !

Nous nous dirigerons vers l'endroit où l'aurore
S'épanouit en grandissant ;
Nous nous élèverons, s'il faut, plus haut encore,
D'un coup d'aile retentissant,

Jusqu'au soleil de feu, jusqu'aux astres sans nombre
Qui parsèment le firmament,
Et nous verrons alors, comme dans la pénombre,
Cette terre, votre élément...

(*Nous autres poètes*)

Bataille ! s'écrie le jeune enthousiaste ; et au cri de : Haut les cœurs ! il se rue à l'assaut de tout ce qui est vil et bas. Entre temps, il nous le peint avec une touche large et crue ; car il n'écrit pas pour les enfants ni pour les femmes, mais pour les hommes ; et ses vers idéalistes par le souffle, sont souvent empreints d'un réalisme de forme des plus audacieux. Il a, d'ailleurs, les défauts de ses qualités : plein de vigueur et d'énergie, il est parfois prosaïque et tombe fréquemment dans l'emphase. La *Luxure*, sa pièce la plus importante, offre l'exemple de cet alliage. Elle est en vers de douze pieds ; parmi les morceaux du recueil, plusieurs autres sont, en partie au moins, des odes ; mais c'est dans l'ïambe que Sévery excelle. Son *Cri d'Espoir*, sauf certaines banalités au début, est marqué par de beaux accents ; le *Mariage* renferme un ravissant portrait de la jeune fille.

Digitized by Google

Elle est comme l'oiseau timide, dont les ailes
Inhabiles vont s'entr'ouvrir.
Son cœur est un jardin plein des fleurs les plus belles
Qu'aucun souffle n'a pu flétrir.

De même qu'au printemps les corbeilles fleuries
Egrènent sur les gazons verts,
Dans un velours plus vert que le vert des prairies,
La gamme de leurs tons divers ;

De même la fraîcheur, la beauté, la jeunesse
Font à la vierge de vingt ans,
Dans un chaste décor de grâce enchanteresse,
Un lot de charmes éclatants.

Rapprochez ces vers de ceux où Sévery montre les martyrs

Sentant planer leur âme au-delà du cercueil,

(La Religion).

et vous avouerez qu'il sait unir la délicatesse à la force. Malgré quelques négligences de facture — abus de l'apostrophe, rime du simple avec le composé, — son premier essai vaut qu'on s'y arrête et qu'on l'encourage, tant il est sincère et de franche venue : c'est l'œuvre d'un esprit loyal et d'un vrai poète.

HENRI FINISTÈRE.

—

SOUS LA TONNELLE, poésies par D. CAILLÉ. — Nantes, imprimerie Plédran, 1888.

M. D. Caillé a publié plusieurs petits volumes de vers qui l'ont classé parmi ceux de nos poëtes bretons dont l'inspiration est la plus pure, la forme la plus châtiée. Pour son nouveau recueil, *Sous la Tonnelle*, M. de la Borderie retrouverait les éloges qu'il adressait au précédent,

Digitized by Google

Au bord de la Chézine, et il ferait un mérite à l'auteur de ses titres discrets, tout embaumés d'un parfum de terroir nantais et qui tiennent tout ce qu'ils promettent. Prenons parmi les pièces inédites — il en est de déjà connues et nous résistons à la tentation de citer un sonnet qui blesserait la modestie de deux de nos maîtres, — prenons douze vers que M. Caillé intitule « Floçons de neige : »

Flocons de neige épars au milieu de l'azur,
Vous qui semblez tomber des deux ailes d'un ange,
Ne descendez jamais dormir sur notre fange,
Votre blancheur fuirait à son contact impur.
Flocons de neige, épars au milieu de l'azur,
Vous qui semblez tomber des deux ailes d'un ange.

Blanches âmes d'enfants, demeurez dans le ciel
Où tout n'est que splendeur, sérénité, lumière,
Elle s'éclipserait, votre beauté première,
Dans ce monde mauvais, obscur, matériel,
Blanches âmes d'enfants, demeurez dans le ciel
Où tout n'est que splendeur, sérénité, lumière.

Une place enviable est réservée au poète qui met le plus délicat, le meilleur de son talent au service des enfants, *candidiores animæ*.

O. DE G.

—

AUGUSTE BRIZEUX ET L'IDÉE BRETONNE, par M. HENRI FINISTÈRE. — Rennes, Caillière ; Paris, Lemerre. — 1888. — In-8° écu.

Nous n'avons point à présenter M. Finistère aux lecteurs de la *Revue de Bretagne* ; il s'est présenté lui-même à eux depuis longtemps et à diverses reprises, qu'ils n'ont jamais trouvées trop fréquentes. Au contraire, ils se plaindraient d'avoir, depuis un an, trop peu vu de sa prose, dont ils apprécient hautement les qualités littéraires.

Un moyen, pour eux, de se dédommager, c'est de lire le charmant

Digitized by Google

volume, si joliment édité à Rennes par MM. Caillière et Le Roy, la vive et très agréable étude des œuvres de Brizeux que nous annonçons ci-dessus. On a beaucoup écrit sur ce grand poète, rien peut-être d'un style plus élégant et plus pittoresque. Que tout fût neuf dans cette étude, ce serait difficile ; mais sur plus d'un point M. Finistère insiste et pénètre plus avant que ses devanciers. Il met, par exemple, en évidence, avec un soin tout particulier, l'importance du poème des *Bretons* ; il montre dans ce poème la partie capitale, la maîtresse pièce de l'œuvre de Brizeux, — et il a cent fois raison :

« *Marie* (dit-il) était un hymne de jeunesse ; la *Fleur d'or*, une œuvre d'étude et de transition ; les *Bretons* seront le poëme de la virilité. L'oiseau est revenu les ailes plus grandes ; l'artiste est aujourd'hui maître de son talent et de sa pensée ; son vers plein de relief est ferme et sonore, son esprit élargi a pris l'habitude des cimes. Ce n'est plus la fauvette élégante qui, d'un gazouillement un peu frêle, disait les senteurs des prairies herbeuses et l'agreste beauté des landes en fleurs : c'est le rossignol — le rossignol noir — dont le gosier inspiré renferme toutes les harmonies et dont les nocturnes accents retentiront au loin dans le silence de la nature. Que va chanter le poète ? La Bretagne. Quelle Bretagne ?. . . La Bretagne traditionnelle, la Bretagne populaire, — celle des laboureurs et des marins, des lutteurs et des fileuses, des vieilles coutumes et des longs cheveux, des superstitions naïves et des *pardons* séculaires, — la Bretagne mystique qui s'en va hélas ! et qu'il faut se hâter de peindre jusque dans ses rites funèbres après l'avoir célébrée dans son printemps. . . . .

» D'un bout à l'autre le poème est vivant. . . Les caractères sont vrais, le milieu dans lequel les personnages se meuvent est rendu avec un coloris saisissant, avec une incomparable fidélité. Pittoresque du cadre, variété des scènes, alliance des vestiges druidiques et des cérémonies chrétiennes, mœurs, croyances, superstitions et légendes : la touche locale ne laisse rien à désirer dans ce tableau de la vie populaire en Bretagne. Le vers, selon l'expression du poète, est « sain, loyal, né du sol. » Pas un chant qui ne contienne des beautés de premier ordre quelques-uns, comme ceux consacrés à *Carnac*, au *Convoi du fermier* aux *Noces*, atteignent à la perfection. Il est quantité de morceaux achevés, d'une grandeur épique et sauvage.

Digitized by Google

» De tout cela se dégage une originalité puissante... Le patient architecte a, comme un moine du moyen-âge, édifié — à l'honneur de son pays — une cathédrale de granit, pleine d'ombre, de mystère et de tombes, avec des rayons de soleil à travers les vitraux des rosaces, un porche gigantesque surchargé de détails, une haute flèche, des gargouilles grimaçantes, des bienheureux souriants, et tout un fouillis de sculptures naïves. » (p. 32, 34, 42, 44, 46).

Nous nous sommes laissés entraîner au plaisir de citer cette prose ailée, d'une forme charmante, d'un fond exquis. Pourquoi faut-il que nous nous voyions forcé d'inscrire ici, en terminant, quelques réserves ?

Par réaction contre ceux (en grand nombre) qui, à tort ou à raison, préfèrent aux *Bretons* le premier recueil du poète, — cette *Marie* d'une suavité, d'une fraîcheur, d'une grâce rustique inimitable, — M. Finistère a le tort lui-même de lancer contre *Marie* certaines critiques, à notre sens injustifiables, entre autres p. 11, 26, etc. — Nous n'insisterons pas sur ces paradoxes, que l'auteur n'essaie point non plus de justifier, et où on ne doit voir, croyons-nous, qu'une façon un peu bruyante de proclamer son indépendance en face de l'opinion accréditée.

L'indépendance est une fort belle chose, mais Brizeux mérite certains égards. Il a sans doute des pièces défectueuses, mais il nous a donné deux chefs-d'œuvre, — *Marie* et les *Bretons*, — sans parler de l'*Elégie de la Bretagne*, vrai ant du cygne. C'est un grand poète, l'un des plus grands du XIXe siècle, et dont le nom grandira de plus en plus. Et ce grand poète, c'est un Breton, un Celte, un légitime héritier de Taliésin. Les Bretons, les fils des Celtes, ne sauraient l'oublier.

L. VERAX.

HISTOIRE DE SAINT-DENIS D'ANJOU, par M. André JOUBERT. — Paris, Em. Lechevalier, 1888, in-8°.

Saint-Denis d'Anjou est actuellement une commune de 2500 habitants, faisant partie du canton de Bierné, arrondissement de Châteaugontier, département de la Mayenne. — Avant 1790, elle était comprise dans la province d'Anjou et constituait une châtellenie appartenant au

Digitized by Google

chapitre de la cathédrale d'Angers, depuis le Xe siècle, croit-on, certainement depuis XIIe, car M. Joubert cite, à l'appui, une charte 1177 (p. 14). Depuis cette époque jusqu'à la nôtre, M. Joubert — avec cette conscience et cette exactitude historique que nous avons déjà plus d'une fois signalées — énumère et analyse tous les faits intéressants, tous les documents de quelque importance (pour la plupart inédits) dont l'ensemble constitue les annales de cette vieille paroisse.

Sans entrer ici dans un détail qui est impossible, disons que les renseignements fournis par cette curieuse monographie confirment une fois de plus la vérité du proverbe qui avait cours au moyen-âge en Allemagne et en France : *Il fait bon vivre sous la crosse,* — pour exprimer la douceur de l'autorité ecclésiastique envers les populations vivant sur ses domaines temporels.

On voit en effet que cette bourgade de Saint-Denis d'Anjou, qui aujourd'hui compte à peine 900 habitants, n'avait pas moins de quinze rues au moyen-âge, et les vieilles maisons encore existantes montrent par leur ornementation l'aisance de leurs habitants. Mais à ce point de vue, ce qui mérite surtout d'être noté, c'est le logis des chanoines, avec ses fines sculptures de pierres à la porte et aux fenêtres, avec sa grande cheminée au manteau de dentelle, ses vantaux de porte, ses boiseries curieusement fouillées, enfin son coffre monumental, un vrai chef-d'œuvre de fine et capricieuse découpure gothique, qui a eu le bonheur — par les temps mauvais où nous vivons — de tomber aux mains d'un maître, d'un vrai artiste, digne de le posséder, M. de Farcy d'Angers.

Pour mettre toutes ces belles œuvres de sculpture sous les yeux de ses lecteurs, M. Joubert a eu la bonne fortune de pouvoir emprunter l'habile et puissant crayon de M. Tancrède Abraham, dont les planches font de ce volume un curieux album.

A. DE LA B.

Vannes. — Imprimerie Eugène LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE AU MOYEN-AGE

LES SERMONS

DE

SAINT VINCENT FERRIER

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SOMMAIRE. — **I Les signes de la fin du monde : les torrents, les vallées, les coteaux, les collines et les montagnes. — II. La pêche des prédicateurs. — III. La poule du roi — IV. Le livre de la vie humaine — V. Le moine qui parle après sa mort. — VI Les houpelandes de sainte Elisabeth. — VII. Les étrennes du roi Hérode. — VIII. La baronne Madeleine. — IX. Saint Sébastien et les chevaliers du XVe siècle. — X. Le dîner de saint Blaise et de ses oiseaux. — XI. Le pape Clément et le pape Jésus.**

Saint Vincent Ferrier[1] ou — comme l'appelaient ses contemporains — maître Vincent, de l'ordre des Frères Prêcheurs, est un des personnages les plus remarquables de l'histoire du XVe siècle.

Ce n'est pas seulement un saint, un prédicateur célèbre, ce qui, même au point de vue purement historique, serait déjà beaucoup : outre cela, c'est un remueur de foules, c'est un agitateur populaire dans la plus vraie et la meilleure acception du mot.

A une époque où les questions religieuses dominent tout, il fait pendant vingt ans retentir dans toute l'Europe, du détroit de Cadix aux lacs d'Ecosse, une doctrine religieuse d'une telle puissance que partout les populations se lèvent, se pressent, se passionnent, en masses épaisses autour de lui. Partout les églises sont trop petites,

[1] Né à Valence en Espagne le 23 janvier 1357, mort à Vannes le 5 avril 1419, canonisé en 1455.

Digitized by Google

et souvent même les places des villes trop étroites, pour contenir ces immenses auditoires ; presque toujours il lui faut émigrer dans la campagne, dresser en plein champ une haute estrade où il célèbre la messe, et d'où il lance sa parole sur un océan de têtes humaines avidement tendues pour la saisir, couvrant à perte de vue la plaine entière[1].

Mais outre ces foules d'auditeurs qui se relaient, se renouvellent de ville en ville, et que l'apôtre va chercher de pays en pays, parcourant successivement à plusieurs reprises l'Espagne et le Portugal, la France, le nord de l'Italie, les bords du Rhin, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, pour finir par notre Bretagne, lui donner les deux dernières années de sa vie et sa précieuse dépouille; — outre ces auditoires successifs, il y en a un permanent, attaché à tous les pas de l'infatigable orateur, comprenant plusieurs milliers de personnes de tout âge, sexe et condition, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hautes, depuis les plus ignorants jusqu'aux docteurs en droit canon et en droit civil, jusqu'aux gradués en théologie et aux religieux de divers ordres : si bien que pour nourrir cette nation errante, il faut un corps d'ouvriers et un collège de marchands[2].

La doctrine prêchée par maître Vincent était sévère et menaçante. Il prêchait à toutes les classes, à toutes les conditions, avec une ardeur infatigable et une rigueur inflexible, la réforme des mœurs. Au milieu des convulsions, des querelles, des violences du schisme d'Occident alors dans toute sa fureur, le désordre, la corruption s'étaient répandus partout, même dans certaines parties du clergé : Vincent la dénonçait et la poursuivait partout sans nul

[1] « Vix unquam ecclesiâ vel platea tam ampla extitit, in civitate aliqua vel oppido, quæ populum suis prædicationibus assistentem caperet. Unde frequenter cogebatur in campis prædicare, ubi cives qui virum sanctum precibus adduxerant de ligno in altum capellam erexerant. Quotidie hic missam ibi vel in loco simili cantabat publice una cum fratribus : qua finita, statim prædicabat. » (Johannis Nyder *Formicarii* lib. II, cap. 1). — Nyder, mort en 1440, écrivait avant la canonisation de saint Vincent Ferrier et très peu de temps après sa mort.

[2] « Nam de villa ad villam, de regno ad regnum, tam multa millia sequebantur eum utriusque sexus homines, non solum plebeii et simplices, sed etiam in jure divino, canonico et civili graduati et religiosi varii, ut in comitatu se pene omnium mechanicarum artium viri et mercatores nutrirent. Habuit plures secum de diversis religionibus fratres... » (Johann. Nyder. *Ibid.*).

Digitized by Google

ménagement; partout il faisait sonner comme un glas funèbre, comme une épée de Damoclès sur la tête des pécheurs et des coupables, la foudroyante annonce du jugement dernier présenté par lui comme imminent, comme devant à coup sûr frapper, engloutir la génération assez perverse pour avoir laissé naître et se développer sans obstacle ces fléaux terribles et ces déchirements épouvantables, qui maintenant menaçaient jusqu'en sa racine la vie de l Eglise du Christ.

Et cependant, malgré la rigueur, la sévérité menaçante de sa doctrine, sa parole avait tant de charme et de puissance — selon ses contemporains — qu'elle surpassait l'éloquence des plus illustres docteurs de son ordre, dans le présent et dans le passé, sans même excepter saint Dominique et saint Thomas d'Aquin[1].

Il reste plusieurs recueils de sermons imprimés sous le nom de saint Vincent Ferrier. Quand on les lit, on a peine d'abord à comprendre ces éloges, à se rendre compte des merveilleux effets attribués à l'éloquence du saint. Sans doute — on le voit de suite — ce n'est point la parole vivante, brûlante, du grand prêcheur qui nous a été transmise, ce n'est même pas sa langue, car — sauf peut-être en Basse-Bretagne — il prêchait évidemment dans l'idiome du pays où il se trouvait : comment être populaire autrement? Or, nous n'avons le plus souvent, dans les sermons imprimés, qu'une sèche analyse latine. Aussi a-t-on quelquefois révoqué en doute l'authenticité de ces recueils, à tort selon nous : car l'ordre de saint Dominique, où on devait mieux que partout ailleurs savoir ce qu'il en est, ne l'a jamais contestée.

Laissant de côté le style qui — sauf exception — ne peut être celui de l'auteur, ce qui rebute dans ces sermons, c'est l'excès des divisions et subdivisions, l'abus des interprétations forcées, le goût des subtilités : tout cela donnant à ces pièces une sécheresse et un caractère d'affectation, très opposés à la verve et à l'élan naturel sans lesquels on conçoit difficilement la puissance extraordinaire exercée sur les masses par l'éloquence de maître Vincent. Mais tout cela, prenons-y garde, c'est la part et la faute de l'époque, c'est

[1] « In contemplatione (Christi) hausisse videtur, divina revelatione, sensus, verba et gestus, quæ divinissimo modo effundebat et ostendebat in sermonibus. Tam enim gratiosus in Dei verbo fuit, ut nec sui sancti patres et nostri ei in hoc æquiparari potuerint, Dominicus videlicet, Petrus et Thomas. » (Johann. Nyder. *Ibid.*).

Digitized by Google

la forme imposée par la scolastique et la rhétorique pédante de ce temps ; c'est aussi, je le crains, ce qu'admiraient le plus les clercs chargés de tracer l'analyse des harangues du grand prêcheur, ce qu'ils mettaient le plus volontiers en lumière.

Cependant, quand on étudie de près ces harangues sous la forme si défectueuse où elles nous sont parvenues, on découvre çà et là des morceaux plus ou moins étendus, d'un ton, d'un genre, d'une allure très différente, qui représentent évidemment l'œuvre personnelle de Ferrier, ou du moins de cette œuvre tout ce qu'il a plu à ses analystes de conserver. Ces morceaux, ce sont souvent de vives et énergiques peintures des mœurs du temps, des images fortes et impressionnantes, des comparaisons originales ingénieusement développées, des traits d'histoire dessinés d'un crayon tantôt fin et naïf, tantôt sombre et noir jusqu'au tragique, de curieuses anecdotes vivement contées, et enfin — le dirons-nous ? — jusqu'à des plaisanteries et des facéties. Concluons donc que, comme tous les orateurs populaires du XVe siècle, comme notre grand prêcheur breton Olivier Maillard, maître Vincent ne se refusait aucun moyen propre à retenir l'attention de son auditoire, à le frapper fortement, à émouvoir ses fibres les plus intimes; c'est par là que son éloquence entraînait les masses, vivante, puissante, triomphante.

I

Appuyons ceci par des exemples. Nous prendrons d'abord un des sermons de saint Vincent Ferrier qui semblent avoir été le moins altérés par ses maladroits abréviateurs, et dans lequel il a traité son thème favori, l'approche imminente de la fin du monde. Nous trouverons dans ce discours tout à la fois les défauts et les qualités de l'orateur, ou plutôt ses qualités personnelles et les défauts de son époque. Il s'agit de son second sermon sur la nativité de saint Jean-Baptiste, qui a pour texte le 57e verset du chapitre Ier de saint Luc : *Elizabeth impletum est tempus pariendi* (Le terme d'accoucher arriva pour Elisabeth). « Ce texte, dit l'orateur, nous » donne lieu de prêcher sur la fin du monde qui est proche : » je veux donc dans le présent sermon vous faire connaître, par » certaines similitudes morales et palpables, pourquoi cette catas- » trophe est imminente, bien que personne n'en puisse déterminer » le temps, l'an, le mois ni le jour. »

Digitized by Google

C'est l'exorde. Malgré cette déclaration formelle, on ne saisit pas le rapport existant entre le terme de sainte Elisabeth et le dernier jour du monde ; maître Vincent va l'expliquer. Il commence par exposer l'étymologie du nom de cette sainte : selon lui, en hébreu, *El* signifie Dieu, *i* = mon, *zabeth* = septième ; donc Elisabeth veut dire « la septième de mon Dieu «, c'est-à-dire « la septième génération, la septième époque, le septième âge du monde créé par Dieu[1]. » Nous parlions de subtilités, en voilà ; et nous ne sommes pas au bout. L'orateur partage la vie humaine en sept âges : 1° la première enfance, alors qu'on ne parle pas encore ou qu'on n'a pas encore la raison *(infantia)*, depuis la naissance jusqu'à sept ans ; 2° l'enfance plus avancée *(pueritia)*, de sept ans à quatorze ; 3° l'adolescence *(adolescentia)* de quatorze à vingt-cinq ans ; 4° la jeunesse *(juventus)*, de vingt-cinq à quarante ; 5° l'âge viril *(virilitas)*, jusqu'à soixante ; 6° la vieillesse *(senectus)*, de soixante à soixante-dix ; 7° la décrépitude *(decrepitus)*, depuis soixante-dix jusqu'à la mort. La vie du monde se partage de même en sept âges ou sept époques : 1° *infantia*, d'Adam à Noé, — 2° *pueritia*, de Noé à Abraham, 3° — *adolescentia*, d'Abraham à Moise, 4° — *juventus*, de Moïse à David, — 5° *virilitas*, de David à la transmigration des Hébreux en Babylone, — 6° *senectus*, de la transmigration jusqu'à Jésus-Christ, — 7° *decrepitus*, de Jésus-Christ à la fin du monde.

Elisabeth représente donc le septième et dernier âge de l'humanité : soit. Mais quel rapport entre les couches de cette sainte, ou un accouchement quelconque, et la fin du monde ? C'est que d'abord la femme, quand elle veut calculer son terme, se trompe très souvent, et de même se trompent tous ceux qui essaient de déterminer la date du dernier jour. Quant aux autres rapports longuement déduits, ils se réduisent aux inquiétudes, aux douleurs, aux terreurs qui précèderont et accompagneront la fin du monde, comme elles précèdent et accompagnent l'enfantement. Tout cela est bien tiré par les cheveux. C'est la mauvaise partie du sermon, mais nous voici à la fin ; nous passons à la seconde, grâce à Dieu très différente, et où nous allons voir l'aigle, délivré de ces misérables entraves, s'enlever sur ses larges ailes et déployer son vol.

[1] « Hoc nomen Elizabeth est compositum ex tribus nominibus hebraïcis ; *El*, id est, Deus ; *i*, id est, meus ; *zabeth*, id est, septima. Ideo, secundum istam interpretationem, significat generationem, id est, durationem humanam, quæ est jam septima. » (S. Vincent. Ferrar. *Sermones de Sanctis*, edit. 1539, f. 97 v).

Digitized by Google

*
* *

« A quel signe reconnaissez-vous que le jour va finir, dit maître Vincent, sinon à ce que la lumière du soleil se retire successivement des diverses parties de la terre, depuis les plus basses jusqu'aux plus hautes, d'abord du lit des *torrents*, puis successivement du fond des *vallées*, de la pente des *coteaux*, du front des *collines*, enfin de la cime des *montagnes* ? Quand le soleil a cessé d'éclairer le sommet des monts, alors c'est la fin du jour. Or quel est le soleil du monde, le véritable soleil de l'humanité, sinon le soleil de justice, le Christ? Voyons donc où nous en sommes; voyons si, dans le monde chrétien, les rayons de ce divin soleil éclairent encore les *montagnes*, les *collines*, les *coteaux*, les *vallées*, les *torrents* : nous saurons alors si, oui ou non, le jour qui éclaire le monde est à sa fin.

1.

« Dans la société, les laboureurs et les ouvriers représentent les torrents. En voici la raison. Les torrents sont âpres à traverser, leurs lits sont semés de roches. Ainsi est la vie des laboureurs ; le pain, le vin dont ils se nourrissent sont âpres et grossiers ; de même leurs vêtements, leurs maisons, leurs lits, leurs travaux. — Parfois les torrents roulent des masses d'eau énormes, d'autres fois ils n'en ont pas tant qu'en pourrait traverser une fourmi[1]. De même, en certaines années, les laboureurs ont pain et vin à foison ; dans d'autres surviennent des sécheresses, des gelées, des grêles, et ils ne récoltent rien. — Enfin, les torrents roulent au plus bas des vallées : de même les laboureurs sont considérés comme la classe infirme de la société, et cependant tous tant que nous sommes, y compris les prélats et les rois, nous vivons des produits de leur travail.

» Voyons donc si les torrents, c'est-à-dire les laboureurs et les ouvriers, sont éclairés, échauffés par les rayons du soleil de justice.

[1] « Torrentes aliquando abundant aquis : aliquando non quod una formica potest transire » (S. Vinc. Fer. *Sermon. de Sanctis*, edit. 1539, f 98 v°).

Digitized by Google

» Autrefois un laboureur, un pêcheur, si simple qu'il fût, savait au moins les quatre choses nécessaires pour le salut. Il savait faire le signe de la croix. Il savait son *Credo*. Il savait son *Pater* et les sept demandes qui y sont contenues. Il savait saluer la reine du ciel par l'*Ave Maria*.

» Aujourd'hui ils ne savent plus que danser des rondes, recourir aux conjurations et aux sortilèges, et compter combien il y a de deniers dans un florin.

» Jadis, ils avaient une ardente dévotion. Dès le matin, à peine levés, ils se jetaient à genoux pour dire leurs prières, le père de famille dans un coin de la maison, la mère dans un autre, et les enfants de même. Jadis, chaque jour, dès l'aurore ils entendaient la messe, ensuite ils allaient à leurs travaux et Dieu les guidait en tous leurs actes.

» Aujourd'hui, dites-moi s'ils prient quand ils ont repris leur chemise[1] ! Ils ne veulent même pas entendre la messe le dimanche, ou du moins ils n'y viennent que quand elle est commencée. Ils restent sur la place ou ils vont à la taverne, et quand ils entendent sonner l'élévation, ils se précipitent dans l'église comme les porcs dans l'étable ; une fois entrés, ils ne font que parler de leurs affaires, ils sortent aussitôt après la communion[2].

» Autrefois ils se confessaient et communiaient chaque dimanche, ils allaient à la sainte table deux à deux et se donnaient ensuite la paix en s'embrassant. Les femmes en faisaient autant de leur côté. Aujourd'hui ils ne veulent même plus se confesser une seule fois dans l'année, pendant le Carême, ni communier à Pâques, quoiqu'ils y soient obligés sous peine de damnation et de privation de sépulture.

» Autrefois, quand il manquait quelque chose à l'église, il y avait rivalité pour le fournir entre les paroissiens et le curé. Le peuple disait : « Nous voulons pourvoir aux besoins de la maison de Dieu, afin qu'il pourvoie lui-même aux nôtres. » Aujourd'hui c'est tout le contraire. Le curé dit aux paroissiens : « Faites la dépense,

[1] L'usage était encore à cette époque d'ôter sa chemise quand on se mettait au lit pour dormir.

[2] « Modo nec in dominica volunt missam audire ; sunt in platea vel taberna, et quando pulsatur pro corpore Christi, veniunt ut porci ad stabulum : vel, si vadunt ad missam, non veniunt pro tempore et quando sunt intus non faciunt nisi loqui de negotiis, et post communionem statim recedunt. » (Id. *Ibid.*).

Digitized by Google

puisque c'est pour votre service». — Et les paroissiens répondent : « C'est à vous de la faire, puisque vous percevez les revenus. »

» Vous le voyez, le soleil de justice s'est retiré des torrents.

» Voyons s'il éclaire encore les vallées.

2.

« Les vallées, ce sont les habitants des villes, les bourgeois, les marchands, les riches.

» Les vallées de la terre, en effet, regorgent de froment, de vin, de fruits : les marchands ont tout en abondance. Dans les vallées la promenade est agréable : agréable est la vie des marchands et des bourgeois ; ils ont de belles maisons et en grand nombre, de bons lits garnis de rideaux, des vases d'or et d'argent, de bonne nourriture, etc.

» Mais hélas ! le soleil de justice a retiré d'eux ses rayons.

» Autrefois, quand un marchand, un bourgeois, avait fait de grandes pertes sur terre ou sur mer par l'incendie ou par la tempête, les autres se rassemblaient aussitôt et disaient : « Voilà qu'un tel a perdu toute sa fortune, ce malheur pourrait arriver à chacun de nous, il nous faut venir à son aide, je donnerai tant — et moi tant » etc. — Aujourd'hui, tout n'est qu'envie et malice ; s'ils pouvaient, les uns aux autres ils s'arracheraient les yeux.

» Autrefois, quand un riche se promenant hors de la ville voyait un champ en friche ou une vigne sans culture, il demandait au colon : « Pourquoi ne cultivez-vous pas votre vigne, ou ne semez-vous pas votre champ ? De quoi vivrez-vous ? — L'autre répondait : « Hélas ! je n'ai point de grain pour semer ni de chevaux pour labourer. » — Et le riche répliquait : « Tenez, voilà du blé, voilà de l'argent, servez-vous de mes bêtes, et ne le dites à personne. » — Aujourd'hui, quand un pauvre laboureur va prier un riche de lui prêter dix florins, celui-ci répond ; « Volontiers, mais quand le notaire viendra faire l'acte, dites que je vous en prête douze et jurez-le ainsi. » — Et pour ce faux serment le laboureur, le notaire, et les témoins sont en péril d'être damnés.

» Autrefois, si un riche voyait une jeune veuve ou une pauvre jeune fille allant nu-pieds, il disait au père : « Pourquoi ne la mariez-vous pas ? Ne savez-vous pas comme les grandes filles sont difficiles à garder ? » — Et si le père répondait : « Elle n'a pas de

Digitized by Google

dot, sans quoi je la marierais facilement, car elle est bonne fille. » — le riche bourgeois reprenait : « Mariez-la donc, voilà pour sa dot. » — et la femme du bourgeois ajoutait : « Je lui donnerai son lit et son ménage. » — Aujourd'hui, quand un riche voit une jeune fille pauvre, il lui envoie dire par un ruffien qu'elle aura une robe, si elle veut venir lui parler : vous savez de quel entretien il s'agit !

« Autrefois, quand un marchand avait fait une bonne vente et que son voisin n'avait pas vendu, s'il survenait au premier des acheteurs, il leur disait : « J'ai déjà beaucoup vendu ; allez chez mon voisin, il a du drap aussi bon que le mien. » — Aujourd'hui entre eux il n'y a qu'envie, et nul ne songe à traiter autrui comme il voudrait être traité lui-même.

« Autrefois les prévôts et les jurés des corps de métiers se contentaient du salaire fixé par les statuts. — Aujourd hui ils veulent bien davantage, et leurs statuts sont devenus des toiles d'araignée qui n'arrêtent que les mouches.

« Le soleil de justice a donc aussi abandonné les vallées. — Cherchons maintenant s'il illumine encore les coteaux.

3.

« Les prêtres représentent les coteaux. Car les coteaux sont plus élevés que les vallées : de même les prêtres sont élevés au-dessus des autres fidèles, mais uniquement pour le service de Dieu et du prochain.

» Anciennement, les prêtres avaient tant de zèle que, dans la moindre paroisse où il n'y avait qu'un clerc, il se levait au milieu de la nuit pour chanter matines et sonnait lui-même la cloche, et il faisait bien : car ceux même qui restaient couchés, quand ils entendaient la cloche, disaient en leur cœur : Dieu soit béni ! Puis, devant l'autel sur lequel les cierges étaient allumés, il récitait dévotement, distinctement, les matines, et beaucoup des paroissiens venaient à l'église suivre cet office.

» Aujourd'hui, les prêtres ne sonnent plus l'office de matines ; si on le sonne, ils ne se lèvent pas. Les cloches chantent matines toutes seules dans la nuit[1].

[1] « Campanæ dicunt matutinas de nocte. » (Id. Ibid. f. 99 v°). — « Les cloches sonnent dans une nuit tranquille, et leur mélodie endort les chanoines, » dit La Bruyère, parlant, il est vrai, des chanoines du *Lutrin* (CARACTÈRES, chap. *De quelques usages*).

Digitized by Google

» Autrefois les prêtres préparaient leur conscience pour dire la messe, ils la célébraient et se confessaient avec grande dévotion presque tous les jours — Aujourd'hui, si la messe ne leur est point payée, ils n'ont cure de la dire ; s'il y a de l'argent à gagner, ils la disent.

» Autrefois, considérant que leur langue est la clef du paradis, comme dit saint Grégoire, les prêtres la préservaient avec soin du jurement et du mensonge, tout comme ils tenaient leur mains éloignées des jeux et des attouchements mauvais. — Aujourd'hui ils jurent et renient Dieu comme les voleurs[1], ils sont les premiers à se mettre au jeu et à dire des mensonges. »

Après avoir parlé de désordres d'un autre genre, le saint ajoute :

« Anciennement, les prêtres donnaient l'exemple d'une sainte vie, si bien que quand ils entraient dans un bourg, dans une ville, ou seulement quand ils traversaient une rue, tout le monde se levait devant eux, baisait leurs mains, leurs vêtements et se recommandait à leurs prières. — Aujourd'hui les gens disent : — « Oh ! voilà notre prêtre qui va dans telle maison[2]. » Et ce qu'ils ajoutent du mauvais exemple de leur vie est pire que ce qu'on pourrait dire des Juifs.

» Le soleil a donc déjà privé de ses rayons, non-seulement les vallées et les torrents, mais même les coteaux. Voyons s'il éclaire encore les collines.

4

« Les collines ce sont les religieux, — pour trois raisons :

» 1° C'est sur les collines que sont tracées les routes par lesquelles passent les marchandises qu'on transporte d'une région dans une autre : de même, c'est par l'intermédiaire des religieux que les biens du ciel arrivent à la terre.

» 2° Du haut des collines le voyageur est réjoui par la vue des régions nouvelles étendues devant ses yeux : de même les religieux contemplent, de leurs cloitres, la patrie céleste vers laquelle nous marchons, la cité éternelle que nous cherchons.

[1] « Modo autem jurare et renegare plus invenitur in eis quam in latronibus. « (Id. *Ibid.*).

[2] « O, sacerdos noster vadit ad illam etc. » (Id. *Ibid.*).

Digitized by Google

« 3° Les routes qui traversent les collines sont étroites et raboteuses : la vie des religieux est dure et âpre.

« Mais on ne voit plus briller en eux la splendeur du soleil comme autrefois, quand ils gardaient une pureté angélique, fermant leur cœur à toute mauvaise pensée, leur bouche à toute mauvaise parole, préservant de tout contact profane leurs yeux, leurs oreilles, leurs mains, leur corps tout entier....

« Autrefois, les religieux pratiquaient le vœu de pauvreté avec la rigueur apostolique, et quand ils quittaient une ville ils portaient sur eux tout leur avoir. — Aujourd'hui ils ont de belles cellules et tant de biens dedans, qu'il leur faut garder sur eux plus de clefs que n'en ont les marchands.

« Autrefois, ils observaient le vœu d'obéissance d'une façon absolue. Dès que le supérieur avait parlé, si rudes, si difficiles, si étranges que fussent ses prescriptions, immédiatement ils obéissaient. — Sur l'ordre de saint François, un de ses moines alla prêcher presque nu[1] ; sur celui de son abbé, saint Maur (sans savoir nager) se jeta dans un fleuve pour en retirer un enfant. Un autre moine (occupé à transcrire les Ecritures), recevant l'ordre de cesser, arrêtait sa plume immédiatement sans même achever la lettre *O*, dont il avait tracé la moitié. — Aujourd'hui l'obéissance est petite. Si le supérieur ordonne quelque chose qui déplaît au moine, celui-ci, au lieu d'obéir, appelle à Rome. Quant aux pratiques prescrites par leurs règles, ils ne les observent en rien. Chacun veut vivre à sa fantaisie[2].

« De là aussi le soleil s'est retiré. Cherchons ses derniers rayons sur les montagnes.

5.

« Les hautes montagnes, ce sont les prélats ecclésiastiques et les seigneurs temporels. Comme elles dominent le pays par leur sommet, ainsi par leur dignité les princes et les prélats dominent

[1] « Nota obedientiam Fratris Minoris, qui nudus fuit ad prædicandum, ex præcepto B. Francisci. » (Id. *Ibid*, f. 100).

[2] Dans son 3e sermon sur la fête de saint Jean-Baptiste, saint Vincent Ferrier dit encore : « Hodie, si est aliquis religiosus dissolutus et ribaldus, nullus dicit sibi aliquid, imo omnes commendant et laudant eum ; sed si vult servare suam regulam et vivere secundum quod vovit, statim persequitur ab aliis. Idem de clerico. Idem de laico homine et muliere vana, si vult dimittere vanitates. » (Id. *Ibid*. f. 103).

Digitized by Google

le reste des hommes. — Puis, dans les montagnes la voix est répercutée avec une telle force que, quand un homme pousse un cri, l'écho en double le retentissement : de même les prescriptions, les ordonnances des princes et des prélats résonnent à travers le monde comme la voix que renvoie au loin l'écho des montagnes.

» Autrefois, les prélats n'acceptaient les prélatures que par contrainte, en pensant au péril de leur âme, d'autant plus grand que leur charge est plus haute. Car si moi, pauvre petit pécheur, je tremble à la seule idée du compte que j'aurai à rendre de mon âme, combien plus doivent-ils trembler, ceux qui auront à répondre devant Dieu non-seulement de la leur, mais de tant d'autres âmes chrétiennes qui leur sont confiées ! — Hé bien, aujourd'hui ils n'y songent pas ; ils font la cour aux rois, ils entrent par la simonie dans les dignités ecclésiastiques.

» Autrefois, dans un évêché de six mille florins de revenu, l'évêque employait un tiers pour l'entretien de sa maison, un tiers pour la réparation des églises de son diocèse, un tiers en aumône aux pauvres. — Aujourd'hui six mille florins ne suffisent plus à payer leurs pompes et leurs vanités, il leur faut inventer de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent.

» Autrefois, les évêques prêchaient aux peuples la parole divine. Ils ne s'occupent aujourd'hui que des grandeurs mondaines.

» Quant aux princes temporels, en eux s'est dès maintenant accomplie la parole du prophète ; « Vos princes sont infidèles, ils se sont faits les associés des voleurs. » — Ils ne songent qu'à amasser des trésors, avec des présents on obtient d'eux tout ce qu'on veut. Ils ne rendent pas la justice aux orphelins et aux veuves. Ils accordent les faveurs les plus injustes aux infidèles, aux Sarrasins et aux Juifs. Ils permettent à ceux-ci d'exercer leur usure, c'est-à-dire leur rapine, sur le peuple... Ils laissent s'étaler au jour, sans les punir, les plus scandaleuses iniquités. — D'eux aussi s'est retiré le soleil de justice.

» Il faut conclure.

» Quand les rayons du jour naturel ont laissé l'ombre envahir non-seulement le lit des torrents et le creux des vallées, mais aussi les coteaux, les collines, et jusqu'aux plus hautes montagnes, alors on dit : C'en est fait, le jour est fini !

» Aujourd'hui, vous le voyez, les rayons de la doctrine du Christ, qui est le soleil de justice, ne font plus briller nulle part leur

Digitized by Google

lumière ; qu'en devons-nous conclure, sinon que la fin du monde est proche, très proche, et que nous y touchons. Donc il est grand temps de nous confesser, de restituer, de pardonner les injures, de songer au salut de nos âmes ? Et voilà pourquoi notre texte dit : *Elisabeth impletum est tempus pariendi.* »

*

* *

Nous n'avons ici évidemment qu'une analyse brève, sèche, décharnée, représentant tout au plus la charpente osseuse, le squelette de cette harangue : malgré tout, dans cette esquisse si incomplète et si défectueuse la grandeur de cette éloquence éclate.

Le cadre dans lequel l'orateur agite cette terrible question de la fin du monde a une ampleur épique et en même temps une simplicité bien propre à frapper l'imagination populaire. D'une part, le soleil du ciel, le grand luminaire du monde physique, retirant peu à peu sa clarté de toutes les régions terrestres depuis les plus basses jusqu'aux plus hautes, et quand le dernier rayon a quitté le dernier sommet, plongeant dans la nuit la terre entière : en face, le flambeau du monde moral, le soleil de justice, le Christ, contraint par la méchanceté humaine de rappeler à lui sa divine lumière, chassée, exclue de toutes les classes de la société, depuis les plus humbles jusqu'aux plus fières, si bien que quand le dernier rayon se sera évanoui, le monde, livré aux ténèbres absolues, ne pourra plus échapper à la suprême catastrophe.

Dans ce cadre, un immense tableau historique et moral : la peinture, et la peinture satirique, des mœurs — et surtout des mauvaises mœurs — de toutes les classes de la société au commencement du XVe siècle ; leur corruption et leurs vices mis à nu, énergiquement stigmatisés, sans ménagement pour rien ni pour personne. En regard, le contraste pittoresque des mœurs anciennes, de la vertu, de la probité, de la piété, de la charité, qui florissaient en Europe au siècle précédent (XIIIe siècle) sous l'effusion bienfaisante des rayons du soleil de justice : et ce contraste et cette peinture, non point faits de lieux communs, de centons théologiques et de rhétorique banale, mais composés avec soin,

Digitized by Google

avec vérité, de traits réels, certains, pris sur le vif, exprimés avec une précision qui aujourd'hui même, à la distance où nous sommes, ne laisse place à aucun doute sur leur vérité.

Se représente-t-on l'impression profonde, l'émotion haletante, croissante, lancinante, excitée dans les masses par cette implacable revue de toutes les misères, de toutes les iniquités sociales, aboutissant à cet effondrement horrible — la fin du monde, — sans cesse ramené, agité par l'orateur sous les yeux de l'auditoire comme un salutaire épouvantail, avec toute l'ardeur d'une foi brûlante et les ressources d'un merveilleux génie !

ARTHUR DE LA BORDERIE.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LES

SANCTUAIRES

DU

PAYS DE PAIMPOL[1]

Paimpol, ancienne trêve de Plounez, devenue une petite ville grâce à son port de commerce, occupe une charmante position dans un frais vallon baigné par la mer. Son église paroissiale dédiée à la sainte Vierge offre un chevet droit du XIVe siècle, ouvert d'une maitresse-vitre de grande dimension à réseau quadrilobé ; les nefs sont plus modernes et sa tour, surmontée d'une flèche en pierre avec clocheton, n'est que du siècle dernier. Depuis bien des siècles on honore dans cette église une statue miraculeuse connue sous le nom de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ou Notre-Dame de Paimpol. Elle se trouve placée sur l'autel terminant à l'est le collatéral septentrional de la nef. La Vierge revêtue de riches habits est placée dans une niche au sommet d'un arbre de Jessé sculpté en bois et formant le retable de l'autel. Cette madone ne sort de l'église qu'à l'époque du pardon célébré le 8 décembre ; ce jour-là on la descend de sa niche et ce sont les marins de Paimpol qui réclament et obtiennent le privilège de la porter en procession sur leurs robustes épaules. La foule les accompagne, en répétant le cantique local.

Dame de Bonne-Nouvelle,
Patronne des matelots,
Gardez bien notre nacelle
Contre la fureur des flots !

Outre cette solennité de l'Immaculée Conception on célèbre à Paimpol trois autres fêtes très populaires en l'honneur de la sainte

[1] Paimpol, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Brieuc (Côtes-du Nord).

Digitized by Google

Vierge. Par suite d'un vœu émis en 1832 pour la cessation du choléra, on fait chaque année une dévote neuvaine en l'église de Paimpol : cette neuvaine commence le jour même de la Mi-août et se termine le neuvième jour par une belle procession dans laquelle on porte une statue de Notre-Dame appelée vulgairement la Vierge du choléra. — Une autre cérémonie religieuse bien touchante a lieu vers le mois de février, lorsque les marins de Paimpol quittent ce port pour aller pêcher en Islande et à Terre-Neuve. La veille de leur départ, on porte processionnellement une statue de Notre-Dame qu'on place sur une estrade élevée sur les quais du port et artistement décorée d'engins de pêche et des produits de la mer. Tous les navires en partance sont pavoisés et rangés dans le port ; tous abaissent trois fois leurs drapeaux devant la Vierge et reçoivent pieusement la bénédiction du prêtre. Souvent l'évêque de Saint-Brieuc vient lui-même présider cette belle fête, et souhaiter aux courageux marins de Paimpol une heureuse traversée, une bonne pêche et un prompt retour. — Enfin il existe en Paimpol une chapelle qui était jadis une église tréviale, c'est Notre-Dame de Lanvignec[1] : le lundi de Pâques on y fait un petit pardon auquel toutes les mères de famille ont grand soin de conduire leurs jeunes enfants pour les mettre d'une façon toute particulière sous la protection de la Bonne Vierge.

Mentionnons encore l'oratoire de Saint-Jean construit à l'ombre des grands bois du château des Salles ; ce petit sanctuaire attire le 24 juin un certain nombre de pèlerins.

En face de Paimpol sont plusieurs îles riches en vieux souvenirs hagiographiques : l'île Verte ou des Lauriers en laquelle saint Budoc établit dès le Ve siècle une école où fut élevé saint Gwenolé ; île habitée plus tard par des Franciscains dont le monastère ruiné apparait encore ; — l'île Saint-Rion qui vit au XIIe siècle Alain d'Avaugour, comte de Goëllo, fonder sur son rocher une belle abbaye que rappelle de nos jours une vieille chapelle romane sécularisée; — l'île Maudet que sanctifia saint Maudet et qui conserve de précieux et très intéressants monuments rappelant son séjour en ce lieu béni ; — et enfin l'île Bréhat, la reine de ce petit archipel, mentionnée au XIe siècle dans nos chartes bretonnes. Dans cette dernière île, se trouvent l'église paroissiale dédiée à la sainte

[1] Lanvignec et Lannevez étaient autrefois deux trèves de la paroisse de Perros-Hamon qui dépendaient de l'évêché de Dol.

Digitized by Google

Vierge, et plusieurs chapelles très honorées; parmi celles-ci signalons Saint-Michel nouvellement rebâtie et couverte de briques rouges, pittoresquement assise sur un grand rocher vers le milieu de l'île ; n'oublions pas non plus Notre-Dame de Keranoux, but de fréquentes visites pieuses ; mentionnons enfin les vieux sanctuaires de Saint-Gwénolé et de Saint-Samson; ce dernier surtout était en grande vénération. « Même depuis la suppression de la chapelle et du pardon, dit M. Geslin de Bourgogne, on s'y rend encore de la côte en pèlerinage[1]. »

Sur la terre ferme nous trouvons à peu de distance de Paimpol l'église de Notre-Dame de Kerfot, très honorée par les marins, C'était jadis une chapelle tréviale d'Yvias, mais c'est aujourd'hui une église paroissiale. Edifice à trois nefs, construit du XVIe au XVIIIe siècle, Notre-Dame de Kerfot n'offre de bien intéressant que sa façade ouest : au-dessous d'un petit campanile s'ouvre un joli porche dont l'arcade principale est élégamment festonnée ; sous le porche un portail ogival avec nombreuses voussures retombant sur de gracieuses colonnettes donne entrée dans le temple.

A l'intérieur on remarque deux statues de la Vierge ; sur l'autel placé au sud du sanctuaire, est Notre-Dame de Kerfot, vierge assise paraissant fort ancienne ; c'est elle qu'aime surtout la bonne population maritime de ce pays, aussi est-elle toujours entourée de petits navires placés à ses pieds comme *ex-voto* ; aussi est-elle portée en procession par les marins eux-mêmes aux jours de ses pardons. Il y a, en effet, deux pardons à Kerfot, le premier se célèbre le 2 février, avant le départ des marins pour les pêches lointaines, le second a lieu le premier dimanche de mai ; dans l'une comme dans l'autre de ces fêtes, on se rend processionnellement à Saint-Yves, jolie chapelle gothique récemment construite sur la route de Paimpol.

L'autre statue de la Vierge, moins vénérée, est une sorte de colosse entouré d'anges et placé sur un autel renaissance fort original au nord de l'église. Sur cet autel est un petit enfant Jésus qu'une inscription nous apprend avoir été bénit en 1753 par le gardien du couvent de Bethléem et donné par lui au frère Siméon Durand, moine de Beauport, croit-on, qui l'apporta de Terre-Sainte en Bretagne.

[1] *Anciens évêchés de Brest*, V, 205.

Digitized by Google

Mais la plus grande singularité de l'église de Kerfot est sa fontaine; elle se trouve sous l'édifice lui-même, vers le milieu de la nef méridionale; on y accède de l'extérieur par un escalier qui conduit à un passage souterrain voûté en ogive avec beaucoup de soin; à l'entrée de ce passage, est la fontaine elle-même voûtée également en ogive, avec une niche semblable contenant une statue de Notre-Dame; vis-à-vis la fontaine est un autre bassin actuellement presque comblé. Le passage diminue ensuite de hauteur et devient une sorte de canal toujours voûté en ogive qui traverse l'église entière. Ce canal dont on ne comprend plus guère l'utilité, car il est présentement à sec, présente assez d'élévation pour que les pèlerins puissent le parcourir en se courbant : il paraît qu'autrefois c'était l'usage constant de tous ceux qui venaient en pèlerinage à Kerfot, mais aujourd'hui le trajet est devenu impossible parce qu'on a bouché l'ouverture du canal au nord; ce qui subsiste toutefois est encore bien curieux.

La paroisse de Kerity renferme au bord de la mer les imposantes ruines de l'abbaye de Notre-Dame de Beauport; ces magnifiques débris de l'architecture monastique au XIIIe siècle sont ce que nous possédons de plus beau en ce genre dans la Bretagne : tout y rappelle gravement le souvenir des religieux Prémontrés qui, venus de l'abbaye de La Luzerne à Beauport, habitèrent ce dernier monastère pendant près de six siècles. Toutefois il existe tant de descriptions des ruines superbes et du site merveilleux de l'abbaye de Beauport, que nous croyons fort inutile d'en tenter une nouvelle qui ne les vaudrait peut-être pas et nous éloignerait de notre but. Mais s'il ne reste plus de sanctuaire à Beauport, la paroisse de Kerity possède néanmois une dévote chapelle dédiée à sainte Barbe; elle est admirablement placée sur une haute falaise dominant la rade de Paimpol, l'archipel de Bréhat, les singuliers rochers appelés Mats de Goëllo et une grande étendue de mer. L'édifice lui-même est insignifiant et relativement moderne : au bord, mais en dehors du cimetière, est une sorte de tumulus recouvert de gazon et maçonné à l'intérieur; une simple porte basse donne accès dans ce réduit où se trouve une statue de sainte Barbe; le peuple appelle ce singulier édicule la Prison de sainte Barbe et croit que cette bienheureuse y fut enfermée par son père. Quant au pardon de Sainte-Barbe, il a lieu solennellement le jour de l'Ascension. Dès la veille on chante dans la chapelle les premières vêpres de la fête et l'on allume un feu de joie qui s'aper-

Digitized by Google

çoit de bien loin à la ronde. Le jour même de la fête on y fait l'office paroissial et après les secondes vêpres a lieu une belle procession.

Ploubazlanec où nous entrons, est une des plus intéressantes paroisses du pays de Paimpol.

Quoique saint Pierre soit le patron de l'église paroissiale de Ploubazlanec, on y honore surtout sainte Anne dont la représentation se détache en grand relief au-dessus de l'autel latéral au sud : aux pieds de la sainte sont attachées de nombreuses décorations militaires offertes par des officiers de marine. Le 26 juillet, fête de sainte Anne, est un jour chômé dans toute la paroisse. La veille, on chante à l'église les premières vêpres et l'on fait au dehors une procession dite des Vœux parce que tous ceux qui se sont voués à la mère de Marie y prennent part; un cierge à la main ; pendant cette procession on allume un feu de joie. Le jour même de la fête, il y a grand'messe et vêpres solennelles, seconde procession dans laquelle sont portées des reliques de sainte Anne, et enfin sermon en langue bretonne.

Ce culte de sainte Anne à Ploubazlanec inspira à Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, l'idée d'élever un monument dans cette paroisse en l'honneur de la glorieuse aïeule de Jésus. Il choisit un magnifique emplacement, le mont Kerroch, s'avançant en pointe vers la mer et relié à la terre ferme par de grands bois : sur cette hauteur dominant un splendide horizon, il fit construire une colonne de granit surmontée de la statue de sainte Anne bénissant les flots. Plus tard on ajouta deux autres statues, la sainte Vierge tournée vers Paimpol et saint Joseph regardant Ploubazlanec, mais l'ensemble du monument n'a pas gagné à cette surcharge. Au pied de la colonne est un autel. Cette colonne. — que l'on appelle *Turris Davidica*, avec d'autant plus d'à-propos que Mgr David portait dans ses armoiries une tour construite sur un rocher et battue par les flots — produit des hauteurs qui environnent Paimpol au sud et à l'est, un effet grandiose, et quand on atteint son sommet l'on jouit d'une admirable vue de la mer.

Ploubazlanec renferme le territoire d'une ancienne paroisse de l'évêché de Dol, Perros-Hamon, et de sa trève Lannevez, dont les églises sont devenues de simples oratoires. Nous avons peu de chose à dire de Notre-Dame de Lannevez dont le pardon a lieu le dimanche le plus proche du 25 juillet, fête de saint Jacques,

Digitized by Google

parce que cet apôtre s'y trouve en grande vénération. Mais Notre-Dame de Perros-Hamon mérite quelque attention.

L'église de Perros, en forme de croix et fort ancienne, a des sculptures assez curieuses ; telles sont sur le porche du sud une Vierge accompagnée d'un aigle et d'un agneau, et sur la façade principale à l'ouest le groupe de la Sainte-Trinité, d'après le type du moyen-âge, accosté à droite de la sainte Vierge terrassant le dragon infernal et à gauche d'un saint tenant d'une main un calice, de l'autre un glaive et écrasant également le démon. A l'intérieur se trouve dans le transept septentrional la Madone de Perros entourée de jolis navires minuscules, ex-voto offerts par ses fidèles serviteurs.

Le pardon de Perros, célébré le mardi de Pâques, offre un aspect très original ; les hommes seuls, marins pour la plupart, figurent à la procession ; ils y viennent souvent au nombre de plusieurs mille, tous en uniformes de mer ; aussi cette fête s'appelle-t-elle le Pardon des Marins, car elle leur est toute spéciale. « Soixante ou quatre-vingts d'entre eux, vêtus de blanc, prennent part à la procession après les vêpres ; les uns y portent les croix et bannières ; les autres de petits navires pavoisés ; plusieurs se relayent pour porter le brancard sur lequel est promenée la statue de la Vierge ; d'autres la suivent, tenant un flambeau à la main ; et environ trois mille personnes des paroisses voisines viennent contempler ce touchant spectacle[1]. »

Nous avons omis de dire que la veille on allume un feu de joie, sans qu'il y ait toutefois ni vêpres, ni procession. Quant à la grande et unique procession que nous venons de décrire, il nous faut ajouter qu'elle se rend à un pilier de granit dont voici la description :

Au sommet d'une falaise couverte de landiers, se dresse une colonne de pierre du XVIIe siècle ; on dirait un de ces *pilons* qui environnent en Provence le sanctuaire de la Sainte-Baume. Cette colonne ou plutôt ce pilier de forme carrée a environ trois mètres de hauteur ; il est surmonté d'un groupe qui figure la sainte Vierge portant Jésus entre ses bras et lui montrant un jeune marin en danger de périr. Des bas-reliefs ornent les faces du pilier ; ce sont : Marie ayant la lune à ses pieds et couronnée d'étoiles, —

[1] *Culte de la sainte Vierge en France*, province de Rennes, 509.

Digitized by Google

et Notre Seigneur triomphant de la mort, levant d'une main l'étendard de la résurrection et montrant de l'autre sa sainte Mère vers laquelle doivent recourir tous les pécheurs. Plus bas encore, on voit sur la face principale un ange supportant un cartouche où sont gravés ces mots ; *per Virginem emunda cor et carnem nostra.*

C'est au pied de ce pilier de Notre-Dame — peut-être unique en Bretagne, — que se fait le feu de joie la veille du pardon et que s'arrête la procession des marins de Perros pour prier Marie, en vue même de l'Océan, dans un site des plus sauvages. Mais continuons de gravir la falaise et atteignons le petit promontoire qui s'avance au milieu des flots. Au sommet de ce rocher, nous trouvons une vieille croix appelée la Croix du Salut ou la Croix du Pilotage, voici l'explication de cette double dénomination : C'est la Croix du Salut, parce qu'elle avoisine la dévote chapelle de la Trinité qu'on aperçoit au pied du rocher quand on arrive près de cette croix ; c'est la Croix du Pilotage, parce que de l'endroit qu'elle occupe on domine une grande étendue de mer, et c'est à l'ombre de cette croix que les femmes des marins partis pour la pêche viennent voir si leurs maris et leurs fils apparaissent au loin sur les flots ; de là elles guettent leur retour, tournant alternativement leurs regards vers la croix et vers l'océan ; c'est qu'en effet, sur cette vieille croix sont représentées d'un côté la Sainte Trinité, de l'autre Marie, mère des douleurs, et les pauvres femmes implorent ainsi Dieu par l'intercession de la bienheureuse Vierge.

La chapelle de la Trinité nouvellement rebâtie avec goût s'élève au bord même des flots et tout aux pieds des falaises ; on y descend par d'étroits sentiers plus pittoresques que faciles à suivre. Dans ce sanctuaire on voit au-dessus de l'autel un antique groupe de la Sainte Trinité, ainsi qu'une statue plus moderne de la sainte Vierge arrachant à la mort un marin que la tempête menace d'engloutir.

Cette chapelle qu'on nomme vulgairement *Argoz Dreindet*, la Vieille Trinité, est en grand honneur parmi les marins ; cependant son pardon, célébré le troisième dimanche après Pâques est peu solennel. On y dit seulement des messes basses et des vêpres, mais on n'y fait pas de procession. En revanche le pèlerinage de *Notre-Dame de la Vieille Trinité* est très fréquenté ; tous les lundis de chaque semaine, on voit des femmes baignant leurs petits enfants dans la fontaine qui avoisine la chapelle. De plus lorsque les cara-

Digitized by Google

vanes partent pour les grandes pêches d'Islande et de Terre-Neuve. elles saluent dévotement la chapelle de la Trinité et souvent les marins, en agitant leurs mouchoirs, chantent au passage l'*Ave Maris Stella*.

Enfin Ploubazlanec possède un petit port appelé Locquivy où se trouve une chapelle dédiée à saint Ivy et accompagnée d'une fontaine sacrée; c'est encore pour les familles de marins un but de pèlerinage et l'on y célèbre un pardon avec messe solennelle le sixième dimanche après Pâques.

La paroisse de Plouézec est connue par le dévot pèlerinage de Notre-Dame du Gavel ou du Berceau. On nommait ainsi à l'origine une vieille chapelle où l'on croyait posséder autrefois le berceau de la sainte Vierge. « Tombée en ruines elle n'en reçut pas moins, pendant longtemps, les offrandes de fruits, lin et autres produits du terroir que les habitants de la paroisse de Plouézec, où elle était située, venaient déposer sur un de ses autels, resté debout parmi les décombres. Un jour, en 1634, le seigneur de Lostang et son épouse, se promenant dans le bois où gisaient ces ruines, firent vœu, si une affaire fort grave réussissait, de rebâtir la chapelle. L'affaire s'étant terminée à leur gré, ils y relevèrent, aidés de leurs amis, l'antique sanctuaire, et y érigèrent trois autels, le principal dédié à Marie, les deux autres à saint Joachim et à sainte Anne. La chapelle ainsi restaurée, M. de Lostang en nomma sacristain un de ses propres enfants, estimant grande et honorable une fonction qui avait pour objet le culte de la Reine du ciel. Les fidèles, touchés de ce procédé, apportèrent d'abondantes offrandes qui furent religieusement employées à décorer l'intérieur de l'édifice, Plusieurs messes s'y dirent chaque jour, des neuvaines s'y célébrèrent; et tous les ans les paroisses voisines y vinrent en procession le 8 septembre, fête patronale de la chapelle, à laquelle le Saint-Siège avait attaché une indulgence plénière. Quoiqu'on sollicitât et qu'on obtint toute espèce de grâces dans ce pieux sanctuaire, il était une grâce spéciale que la foi des peuples y attachait : c'était la fécondité pour les épouses stériles, et la santé ou la sagesse des enfants pour celles qui étaient mères[1]. »

La tourmente révolutionnaire de 1793 renversa cette chapelle ; « mais la dévotion de Notre-Dame du Berceau passa à l'église paroissiale de Plouézec, où la statue vénérée fut transportée processionnel-

[1] *Culte de la sainte Vierge en France*, province de Rennes, 510.

Digitized by Google

lement au milieu de l'affluence et des larmes de la population. C'est un spectacle touchant que le nombre et la piété des pèlerins devant la sainte image. Les marins surtout s'y pressent avec amour et confiance. Pas de semaine où ils ne fassent dire des messes en son honneur : et ces messes seraient bien plus nombreuses si le clergé pouvait y suffire. Aux marins se joignent les mères qui viennent continuellement y acquitter des vœux pour leurs enfants, et qui les apportent même à la procession solennelle du 15 août ou du deuxième dimanche de septembre. Les habitants de Plouézec en particulier aiment et ont toujours aimé Notre-Dame du Berceau : des archives de la paroisse, qui datent de trois siècles, mentionnent la quête en nature qui se faisait et qui n'a jamais cessé de se faire pour le culte de la sainte Vierge. On a depuis peu rebâti l'église ; le maître-autel et les deux du transept sont sous l'invocation de Marie, et le Saint-Siège a renouvelé l'indulgence plénière dont jouissait autrefois l'autel de Notre-Dame du Berceau[1]. »

Notons, en passant, que cette église de Plouézec possède plusieurs reliques insignes provenant de l'ancienne abbaye de Beauport, notamment le chef de saint Maudet et de notables ossements de saint Rion.

La paroisse de Plounez, dont dépendait autrefois Paimpol, a aussi une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Dans son église paroissiale on honore Notre-Dame de Bon-Secours dont le pardon se fait le deuxième dimanche de juillet. La veille il y a vêpres, procession et feu de joie ; on porte à cette procession un grand bateau pavoisé et la statue fort ancienne de la Madone revêtue d'une belle robe blanche et d'un manteau bleu brodé d'or, tenant Jésus habillé de drap d'or, ; comme le bateau, cette statue est portée par les marins pieusement fiers de cet honneur.

Mais la grande curiosité de Plounez est la chapelle de Notre-Dame de Kergrist, sise au village de ce nom, sur le bord de la route de Paimpol à Lézardrieux. C'est un édifice en grande partie du XVe siècle, peu remarquable toutefois sous le rapport architectural ; à son chevet sont rangés trois autels dont deux sont des plus intéressants.

Le premier, vers le nord, est appelé l'autel du Yaudet ; on prétend que cet ancien terme de la langue bretonne signifie *enfan-*

[1] *Culte de la sainte Vierge en France*, province de Rennes 511.

Digitized by Google

tement, et nous le retrouvons appliqué à deux autres chapelles du diocèse de Saint-Brieuc, dans lesquelles on honore, comme à Kergrist, la Vierge Mère. Quoiqu'il en soit, au-dessus de l'autel dont nous parlons, se trouve un vaste haut-relief représentant la sainte Vierge couchée sur un lit avec l'enfant Jésus à ses côtés ; des rideaux d'étoffe garnissent le fond du lit au pied duquel se tient debout un saint personnage qui semble être le prophète Isaïe faisant sa célèbre prédiction ; *Ecce Virgo concipiet et pariet filium*. L'autel qui suit, dédié à sainte Philomène, n'offre rien de particulier.

Mais le troisième autel est consacré à Notre-Dame de Kergrist ; outre la statue de la Madone, il s'y trouve une toile peinte qu'on prétend de l'école espagnole ; ce tableau représente ce que le peuple appelle le Ménage de la sainte Vierge ; on y voit Marie faisant elle-même de la bouillie dans un petit poëlon tandis que saint Joseph berce le divin Enfant ; plusieurs anges aident à la sainte Famille ; un attise le feu, un autre le souffle, un troisième apporte du charbon ; au-dessus des personnages d'autres anges tiennent des banderoles portant ces mots : *Mater alit natum, Joseph somnum, — angelus aures, ast munus reddit utrisque puer*. Rien de plus naïf que ces deux représentations de Marie, sculpture en bois et peinture sur toile, réunies dans ce petit sanctuaire.

Ne quittons pas le village du Christ (Kergrist) sans signaler la fontaine de Notre-Dame coulant sous les grands chênes qui abritent la chapelle — et le pardon de ce lieu béni, fréquenté par de nombreux pèlerins, qui a lieu solennellement le premier dimanche de mai.

A une petite distance de Kergrist apparaît le beau pont en fil de fer de Lezardrieux ; nous en parlons parce qu'il a remplacé un antique passage sanctifié au moyen-âge par un double sanctuaire : à l'un des bouts du pont l'on voit encore à Plounez les ruines de la petite chapelle de Saint-Julien l'Hospitalier, patron des voyageurs, et à l'autre extrémité se trouve en Lézardrieux la chapelle aujourd'hui restaurée de Saint-Christophe, renfermant la statue colossale de son bienheureux patron portant sur ses épaules le petit enfant Jésus.

En la paroisse de Plourivo sont plusieurs chapelles dont une seule est réellement intéressante. Citons seulement Saint-Ambroise dépendant du château de Kerleau, fréquenté par quelques pèlerins

Digitized by Google

mais surtout par les enfants le jour de son pardon ; — Saint-Jean, dont le pardon est insignifiant ; — et Notre-Dame de Kermaria presque abandonnée aujourd'hui ; mais arrêtons-nous quelques instants à Notre-Dame de Lancerff.

Cette dernière chapelle, propriété privée, vient d'être l'objet d'une restauration complète. Elle se compose d'une nef accostée d'un seul collatéral au nord et offre quelques parties qui semblent remonter au XIIIe siècle ; extérieurement elle présente un porche au sud et un campanile à l'ouest, ainsi que quelques mascarons grimaçants ; à l'intérieur elle est polychromée et renferme les tombeaux de la famille de Labenne.

La position de Lancerff est pittoresque ; la chapelle ombragée de grands arbres domine la jolie vallée du Trieuc. C'est au reste un lieu très ancien ; à côté on découvre les restes d'un retranchement du moyen-âge, et dans l'ancien cimetière entourant le sanctuaire on remarque deux croix plates en granit, dites primitives, simplement fichées en terre ; une troisième croix plate, portant à son centre une espèce de disque, se trouve à peu de distance sur une lande plantée de pins. Enfin une quatrième croix semblable, placée plus loin en Plourivo, porte gravées en creux sept lignes en caractères mérovingiens. On croit qu'elle a été érigée en mémoire de la défaite des Normands par le duc breton Alain Barbetorte en 937.

Le pardon de Notre-Dame de Lancerff a lieu le deuxième dimanche de septembre ; ce jour-là on y dit grand'messe et vêpres et l'on fait une procession à laquelle prennent part les marins du pays.

Yvias est une vieille paroisse qui figure souvent au XIIIe siècle dans les chartes de l'abbaye de Beauport dont elle dépendait. Il s'y trouve deux chapelles ayant chacune leur pardon.

La première et la seule intéressante est la chapelle du Calvaire bâtie sur une motte faite de main d'homme, au sommet d'une colline assez élevée d'où l'on jouit d'un beau point de vue. C'est un édifice du XVIIe siècle, semble-t-il, au-dessous duquel se trouve une crypte ouvrant à l'ouest ; ce sanctuaire souterrain renferme une représentation de la mise au tombeau de Notre-Seigneur : six personnages de grandeur naturelle entourent le divin crucifié descendu de l'arbre du supplice. Le pardon de la chapelle du Calvaire a lieu le dimanche de la Passion ; pendant toute la nuit qui précède ce jour la chapelle est visitée par de nombreux pèlerins, mais on

Digitized by Google

n'y dit pas de messe et la paroisse d'Yvias vient simplement en procession visiter le sanctuaire.

A côté de cette chapelle du Calvaire est une antique croix plate semblable à celle de Plourivo.

L'autre chapelle d'Yvias se trouve au pied de ce bourg, dans un vallon bien ombragé ; elle est dédiée à saint Judoce, frère de notre roi breton saint Judicaël. Le pardon de saint Judoce a lieu le dimanche suivant le 13 juillet ; la veille on dit les premières vêpres et on allume un feu de joie ; mais le jour même du pardon on n'y chante pas de messe solennelle ; on se contente de s'y rendre en procession après les vêpres paroissiales.

Nombreuses sont, comme l'on voit, les chapelles aux environs de Paimpol; aucune d'elles n'est un monument, mais toutes offrent un aspect si pieux qu'on se sent dévotement impressionné dès qu'on y met le pied. C'est au reste un des caractères de nos côtes de Bretagne de présenter ainsi de petits sanctuaires multipliés partout, au sommet des rochers ou au fond des criques désertes. En face de l'océan et de ses tempêtes le marin est naturellement religieux, l'immensité des flots lui rappelle sans cesse Dieu et l'infini ; et sur terre les parents et amis du marin ne sentent pas moins fortement le besoin de recommander l'absent, le voyageur balloté par les vagues au Maître souverain de l'univers. De là cette piété expansive dont nous venons de retrouver la trace dans les chapelles de Notre-Dame, surnommée l'Étoile de la Mer, et dans les pieuses fêtes locales célébrées en son honneur ; de là cet esprit chrétien qui demeure la sauvegarde de nos populations maritimes et qui les rend dignes de la catholique province d'Armorique.

L'abbé Guillotin de Corson,

Chan. hon.

Digitized by Google

LES BRETONS DE LA RÉVOLUTION

MÉMOIRES INÉDITS

DU

CONVENTIONNEL HONORÉ FLEURY[1]

ADDITIONS A LA DEUXIÈME PARTIE

(1789-1792)

§ I

La deuxième partie des *Mémoires de Fleury* n'a tout son intérêt qu'à condition d'être complétée. L'auteur s'est contenté d'enfiler, très agréablement d'ailleurs, quelques anecdotes, panachées de violentes réflexions, de pensées obscures et déclamatoires, sans y joindre aucune date, aucun détail précis sur les faits dont il avait été, à Quintin, le témoin attentif. Il a surtout omis, avec intention croyons-nous, ceux auxquels il a pris part.

Il écrivait trente ans après les événements, sans doute, et, heureusement pour les hommes, la mémoire est une faculté qui oublie ; « c'est une trompeuse ; elle promène son estompe sur les contours « des objets et des figures, elle les enveloppe d'une gaze légère qui « en adoucit les couleurs et en sauve les crudités.[2] »

Mettons donc qu'il y a, dans ces deux cahiers intitulés : « *Notices sur ma vie* » beaucoup d'oublis involontaires ; — mais constatons qu'il y a surtout beaucoup d'oublis volontaires. Nous voyons com-

[1] Voir la livraison de Janvier 1889.

[2] Cherbuliez, *Noirs et Rouges*, p. 218.

Digitized by Google

bien d'insignifiantes anecdotes s'étaient conservées vives dans le souvenir de Fleury; pour quiconque avait joué un rôle dans les premières scènes du drame révolutionnaire, qu'il devait s'être conservé, nets et précis, de faits, de physionomies, de types et d'événements !

Fleury avait pris, d'ailleurs, toutes ses précautions pour ne pas oublier. Il avait réuni en liasses quantité de documents grâce auxquels il eût pu nous tracer un tableau animé des premières années de la Révolution à Quintin, et même en Bretagne. C'est à l'aide de l'une de ces liasses que nous allons compléter son court récit. Il avait écrit sur la couverture du dossier : *Révolution française. — Assemblée constituante. — 1789 — 1790 — 1791 —* Honoré Fleury *membre du comité permanent, premier député suppléant, député extraordinaire de Quintin, membre de la Fédération nationale en 1790, successivement lieutenant, capitaine et colonel de la garde nationale.*

§ 2.

Le premier acte auquel Fleury semble avoir eu part, — et dont il paraît être le rédacteur, — est une déclaration imprimée relative à la rentrée des impôts. La voici, telle que nous l'avons retrouvée. Les noms de trois des signataires de cette déclaration sont à noter : Digaultray et Fleury ont joué un rôle politique; le chanoine de Courson est l'oncle propre du vénérable M. de Courson, mort supérieur général de Saint-Sulpice.

Extrait du Registre du Bureau permanent de la ville de Quintin en Bretagne[1].

Séance du 21 septembre 1789, où étoient présens Messieurs Frélaut ; de Courson, chanoine ; Digaultray du Cartier ; Fleury; Guezno de Penanster et Hamon de Kervers.

Sur le dépôt fait sur le bureau par le sieur Caffieri, contrôleur des devoirs de cette ville, d'une ordonnance provisoire, émanée du comité

[1] Un placard in-4° à deux colonnes : *Saint-Brieuc, de l'imprimerie de L. J. Prud'homme*, 1789.

Digitized by Google

permanent de Saint-Brieuc, du 4 septembre 1789, concernant la conservation et perception des droits des fermes du Roi et de la Province, en attendant la promulgation des décrets de l'Assemblée nationale à ce sujet.

Le Comité, en décernant acte dudit dépôt, et prenant en considération le bien général de la suppression des abus, vu les motifs insérés dans le préambule de ladite ordonnance :

A ordonné et ordonne provisoirement que les droits de traites, et tous autres dont la perception est confiée à la ferme générale, continueront d'être payés comme par le passé : en conséquence autorise les commis et préposés à les percevoir : et en cas de refus, fraude ou contravention, à prendre les voies prescrites par les ordonnances par devant juges compétens : fait défense aux receveurs et buralistes préposés par le Directeur des fermes en cette ville et arrondissement, de recevoir aucune déclaration de vente de boissons aux particuliers pauvres et peu aisés, que leur prompte et exorbitante consommation fait soupçonner de frauder les droits de la province et de la ville, à moins qu'au préalable ils ne se soient adressés au Comité, qui jugera provisoirement de leurs besoins : invite les sieurs employés à surveiller les fraudeurs avec activité, en se conformant aux clauses du bail.

Déclare mettre sous sa sauve-garde les droits du Roi, de la province et de la ville, ainsi que les commis et préposés ; fait défense à toutes personnes de les troubler dans l'exercice de leurs fonctions ; et invite les chefs, officiers et soldats nationaux de leur prêter main-forte au besoin : Ordonne que la présente sera affichée et publiée tant dans la ville de Quintin, que dans les paroisses de l'arrondissement, et le certificat des publications rapporté et déposé au greffe du comité,

Fait en comité lesdits jour et an que devant. Signé au registre, HAMON DE KERVERS ; DIGAULTRAY ; DE COURSON, *chanoine* ; GUEZNO DE PENANSTER ; G. FRELAUT ; FLEURY, et DUVAL, *greffier*.

Signé DUVAL, *greffier*.

Après cette déclaration du 21 septembre, nous avons à relater une grande cérémonie locale : le procès-verbal en fut aussi imprimé. Fleury en avait conservé un exemplaire, le seul sans doute qui subsiste maintenant. Sans insister sur le dîner de *cinq cents couverts* donné par la municipalité dans le couvent des pères Carmes (pauvres religieux ! ils devaient être, peu de temps après, mal payés de leur hospitalité), nous nous bornerons à faire remarquer le ton chagrin du discours prononcé par le maire et l'allusion aux

Digitized by Google

dissensions locales. Quant aux noms propres, nous en maintenons la liste, en conservant les altérations orthographiques manifestes de l'imprimé que nous copions.

Procès-verbal de la proclamation des Officiers et de la prestation du Serment du Corps des Gardes Nationales de la ville de Quintin[1].

Le vingt décembre mil sept cent quatre-vingt-neuf, aux neuf heures du matin, le corps des volontaires nationaux de Quintin assemblé en armes sur la place du Martrai, aux fins de convocation particulière à l'Etat Major et aux Officiers des Compagnies de la part de M. Frélaut, premier Echevin, faisant les fonctions de Maire, la même convocation faite aux citoyens militaires par le tambour ordinaire de la ville, s'est rendu à l'Eglise Collégiale de ladite ville, précédé des Officiers municipaux, où le sieur Souvestre, doyen, a prononcé un discours analogue aux circonstances, auquel M. Frélaut a répondu. Une grand'messe chantée et la bénédiction des drapeaux faite, les corps de la Municipalité et Militaires ont retourné sur la place du Martrai, et après avoir fait ouvrir un ban à son de caisse, M. Frélaut, à la tête des municipaux, a proclamé au nom du Roi, de la Nation et des Communes, M. le Maire, colonel d'honneur ; M. Henry de la Touche, colonel commandant ; M. le Febvre de Volozenne, lieutenant-colonel ; M. Brignon, major ; M. le Mercier, aide-major ; M. Thomas, quartier-maître ; MM. Perrio fils, et Bannier Villefrehou, porte-drapeau ; M. Trutteau, adjudant, et a ordonné à tous les habitants et citoyens de reconnaître les susdénommés en leur susdite qualité, et leur obéir en tout ce qui concernera le service du Roi, la liberté, la sureté des citoyens et le repos public.

Après lesdites proclamations, M. Henry de la Touche, colonel commandant, a également proclamé, au nom du Roi, de la Nation et des Communes jointes à la Municipalité, les capitaines et officiers des compagnies, en faisant des bans particuliers, savoir : M. Fleury, capitaine en pied de la première compagnie ; M. Limon du Parmeur, capitaine en second ; M. le Breton de la Touche, premier lieutenant ; M. Duval Desvalées, second lieutenant ; M. Ollivry de Launay, premier sous-lieutenant ; M. Duval fils, second sous-

[1] Broch., in-4°, carré de 7 pp. — *A Saint-Brieuc, chez L. J. Prud'homme*, Imprimeur-libraire, 1789.

Digitized by Google

lieutenant ; M. Collin de Questainguy, capitaine en pied de la seconde compagnie ; M. Reux, second capitaine ; M. Nevo, l'aîné, premier lieutenant ; M. Perreux, second lieutenant ; M. Le Vacon, premier sous-lieutenant ; M. le Nevo, cadet, second sous-lieutenant ; M. le Lepvrier de Kerfluit, capitaine en pied de la troisième compagnie ; M. Digaultray, second capitaine ; M. Chalmé, premier lieutenant ; M. Basset, second lieutenant ; M. le Sage, premier sous-lieutenant ; M. le Breton, second sous-lieutenant ; M. le Garnier, l'aîné, capitaine en pied de la quatrième compagnie ; M. Fraval du Penguer, capitaine en second ; M. Garnier de Bodelac, premier lieutenant ; M. le Boiteux, second lieutenant ; M. Guillaume, premier sous-lieutenant ; M. Mazurié, second sous-lieutenant ; M Digaultray Deslandes, capitaine en pied de la cinquième compagnie ; M. le Febvre du Vauruellan, capitaine en second ; M. Champion de Beaulieu, premier lieutenant ; M. Bannier, second lieutenant ; M. Bellom, premier sous-lieutenant ; M. Cotrel, l'aîné, second sous-lieutenant ; M. Desgarennes Garnier, premier capitaine de la sixième compagnie ; M. Fraval, second capitaine ; M. Garnier Desgarennes, le jeune, premier lieutenant ; M. Morin, second lieutenant ; M. Cotrel Boishamon, premier sous-lieutenant ; et M. Lucas, second sous-lieutenant.

Avec ordre aux habitants et citoyens de les reconnoître et de leur obéir au nom du Roi, de la Liberté, de la nation et du repos public, suivant les décrets des Etats-Généraux, sous telle peine qu'il appartiendra.

M. Frélaut ayant ensuite donné lecture de l'ordonnance du quatorze août dernier et du décret de l'Assemblée Nationale du dix du même mois, portant la forme du serment, MM. de l'Etat-Major, ayant M. Henri de la Touche, colonel, à leur tête, et MM. les officiers à la tête de leurs compagnies, ont juré de rester fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi, et de ne jamais employer leurs subordonnés contre les citoyens, sans en être requis par les officiers civils ou municipaux. Ce serment prêté, MM. les officiers s'adressant à leurs bas-officiers et soldats, la main levée, à haute et intelligible voix, les dits bas-officiers et soldats leur ont juré de ne jamais abandonner leurs drapeaux ; d'être fidèles à la Nation, au Roi et à la Loi, et de se conformer aux règles de la discipline militaire.

M. le colonel ayant fait part aux volontaires nationaux de la réponse leur faite par M. le marquis de la Fayette, généralissime, qui contient son acceptation du commandement en chef de la milice nationale de Quintin, il a été unanimement et solennellement proclamé être reconnu pour tel, et ainsi inscrit en tête de la liste militaire.

Digitized by Google

Ces formalités remplies, les corps se sont rendus à la communauté des Carmes, où étoit préparée une table de cinq cents couverts. M. Frélaut, au nom de la ville, y a invité et admis plusieurs étrangers. Leurs santés y ont été portées à la Nation, au Roi, aux Etats-Généraux, aux députés de la Province et du ressort, à M. de la Fayette, comme généralissime, et à tous les frères de la garde nationale.

De tout quoi il a été rapporté le présent procès-verbal, signé par MM. les officiers municipaux, MM. les officiers de l'état-major et particuliers, pour être déposé au greffe de l'hôtel-de-ville, et des expéditions être envoyées à Monsieur le président de l'Assemblée Nationale, au ministre de la province, à M. de la Fayette, et une délivrée à M. Henry de la Touche, colonel commandant, pour son corps, lesdits jour et an que devant. *Signé en la minute :* G. Frélaut, *premier échevin, faisant fonctions de maire ;* Henry de la Touche, *colonel commandant ;* Le Febre du Vauruellan, F. Garnier, Desgarennes Garnier, Garnier fils, Le Mercier de Bourgblanc, de Géry, Digaultray, Le Tixier de Clevery, *chanoine ;* Volozenne, Le Febvre, *lieut.-colon. ;* Brignon, *major ;* Guerno de Penanster, Perrio, Digaultray *fils, capitaine ;* Cotrel Boishamon, *sous-lieutenant ;* Le Breton, aîné, *sous-lieutenant ;* Bannier Villefrehou, *porte-drapeau ;* Duval, fils, *sous-lieutenant ;* Hellou, *porte-drapeau ;* Hellard, Bellom, *sous-lieutenant ;* T. Le Sage, *sous-lieutenant ;* Basset, *lieutenant ;* Pierre Guillaume, *sous-lieutenant ;* Conan de Coetpiquet, *membr du comité ;* Le Mercier, *aide-major ;* Fr. Rieux, *membre du comité ;* Collin de Questainguy, *capitaine,* Le lepvrier de Kerfinit, *capitaine ;* et Duval, *secrétaire-greffier.*

Pour expédition conforme au registre.

Signé : Duval, *Secrét. Greffier.*

Discours prononcé par M. Frélaut, faisant fonctions de maire.

Messieurs et chers Compatriotes,

L'auguste cérémonie qui nous rassemble, la bénédiction du drapeau national dans le Temple d'un Dieu de paix ; l'organe sacré d'un respectable ministre des autels, qui vient de nous prêcher la concorde et l'union : tout dans cet heureux jour m'annonce que nous allons désormais vivre en frères.

Je ne vous dissimulerai cependant pas, messieurs et chers compatriotes, que j'ai vu avec douleur le nuage de la discorde planer sur nos têtes, se propager et s'étendre au point de menacer les jours de nos

Digitized by Google

Concitoyens : j'ose me flatter que la bonne intelligence qui va régner entre nous, achevera de dissiper ce nuage infernal, et que nous n'aurons à gémir que sur une seule erreur passagère et momentanée. Les dignes officiers que vous vous êtes choisis vous-mêmes, ce brave et généreux commandant, dont le zèle pour la cause commune ne s'est jamais démenti ; tous unanimement et de concert ne cesseront de diriger vos pas dans les sentiers de l'honneur et d'un patriotisme épuré.

Si des personnes mal-intentionnées, de quelque rang et qualité qu'elles soient, s'avisoient, au mépris des décrets de l'Assemblée Nationale, de semer la zizanie, et de vouloir fomenter la division parmi nous ; alors je croirois les officiers municipaux autorisés à vous dire : Soldats, prenez les armes ; vengez l'outrage fait à la Nation, au Roi et à la Loi ; vengez-vous de ces perturbateurs de l'ordre social. Mais osons mieux présumer de nos Frères ; croyons même que les membres des Ordres ci-devant privilégiés qui habitent cette ville et ses entours, qui s'étoient réunis à notre municipalité et en avoient signé les délibérations ; croyons, dis-je, qu'ils se laisseront guider par un esprit de paix non équivoque, et ne désespérons pas de voir dans peu s'anéantir les obstacles qui nous désunissent aujourd'hui.

Puisse le Dieu qui m'entend, dont tout individu connoît le pouvoir sans bornes, et ne cesse d'adorer les décrets impénétrables ; puisse donc l'Etre Suprême présider à cette Assemblée, et nous inspirer à tous, Messieurs et Chers compatriotes, des sentiments analogues au bonheur et à la tranquillité publics.

§ 3

Fleury a brièvement indiqué le but de son voyage à Paris. Les circonstances qui entourèrent son départ sont consignées dans une délibération de la municipalité, délibération dont voici le texte :

Extrait des Registre des délibérations de la Ville et Communauté de Quintin.

Du 26 décembre 1789.

Assemblée de la ville et communauté de Quintin, tenue aux fins de convocation en la manière accoutumée, à laquelle présidoit Monsieur Frélaut, premier échevin en exercice, et où étoient présents MM. les soussignants.

Digitized by Google

Monsieur Volozenne Le Febvre, ayant donné lecture à l'assemblée d'une lettre lui écrite de Paris, par laquelle il paroît que Nosseigneurs de l'Assemblée nationale paroissent incliner à accorder à la ville de Quintin une juridiction supérieure, et après avoir pareillement donné lecture d'un Mémoire communiqué par MM. les négociants d'Uzel et de Loudéac, vous prie, Messieurs, de prendre ces deux objets en considération et de délibérer en conséquence.

La communauté, après avoir pris lecture et connaissance des deux objets ci-dessus mentionnés et les avoir pris en considération, a jugé à propos de nommer pour commissaires rédacteurs d'un mémoire relatif à l'obtention d'un siège supérieur dans cette ville, MM. Du Cartier Digaultray, père et fils, Volozenne le Febvre et Limon, et a nommé pour son député à Paris, afin d'appuyer dans les Bureaux les intérêts de notre cité dans l'un et l'autre cas, Monsieur Fleury, avocat et capitaine de nôtre milice nationale, auquel député la communauté accorde pour frais de voyage et autres qui pourroient lui incomber la somme qu'il justifiera, suivant son Mémoire, et l'autorise de plus à faire des démarches auprès du ministre et de Nosseigneurs les Etats-Généraux pour procurer des armes à la Milice nationale de cette ville. Signé au Registre : G. Frélaut ; Henry de la Touche, colonel commandant ; Coniac de la Pommeraye ; R^d Perrot ; Louis Lymon ; Le Carré ; P. Marie Reux ; Jean-F^s Rouxel ; P. Garnier ; Brignon ; Guezno de Penanster ; F. Duval ; Hellard ; F^s Reux ; Perrio ; Fraval du Penquer; Bannier Villefrehou ; Christophe Mousselet ; Chassin Duguerny ; Le Mercier de Bourgblanc ; Conan de Coëtpiquet ; Le Febvre du Vauruellan, échevin ; Digaultray, avocat ; J. Burlot ; Le Méhauté ; Hervé ; Fleury qui a marqué sous son seing pour acceptation ; Garnier fils ; Desgarennes Garnier ; Limon du Parcmeur, Digaultray fils, avocat ; Limon ; Jacques Auffrait ; et Duval secrétaire greffier.

Pour expédition conforme au Registre.

G. Frelaut.
faisant les fonctions de Maire,
et président du Comité.

Duval,
Secrétaire Greffier.

Henry de la Touche
Colonel Commandant.

Vu passer à Paris par nous conseiller administrateur du département de Police le 22 aoust 1790.

Manuel.

Digitized by Google

Cette dernière mention, signée : *Manuel*, indique la date à laquelle Fleury, trouvant sa mission terminée, reprit la route de Quintin. Elle est inscrite au bas de l'extrait du registre municipal dont l'ambassadeur quintinais s'était muni, à titre de lettre de créance.

Sitôt cette délibération prise, Fleury, en homme d'ordre, régla ses affaires ; paya ses petites dettes de ménage ; acquitta ses impôts pour 1790 (par avance) ; nota que la ville lui devait 18 liv. pour les abonnements aux journaux et décrets qu'il avait payés à son acquit ; se fit faire un bel habit qui coûta 32 liv. 9 s. ; bref prit ses dispositions en personnage méticuleux qu'il était. Avant de partir, il tint même à faire payer au tailleur un costume de tambour (32 liv. 12 s. 6 d.) qu'il avait commandé au nom de la garde nationale de Quintin ; il remercia, au nom de ses concitoyens, M. Mazurié qui ne voulait recevoir aucun prix des deux platanes fournis par lui pour servir d'arbres de la liberté...

Tout est en règle. — Fleury part le 1er janvier 1790.

A peine arrivé à Paris, il se fait délivrer le certificat constatant sa qualité de député suppléant.

Reg. A. *Fol.* 32. *N°* 142.

Nous soussigné député à l'Assemblée nationale, et garde de ses Archives, certifions que *le procès-verbal d'élection* des députés des communes de *la sénéchaussée de Saint-Brieuc* est déposé aux Archives de l'Assemblée nationale, et que *M. Fleury, avocat à Quintin*, est député *suppléant des communes de ladite sénéchaussée* à l'Assemblée nationale. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles est apposé le sceau de ladite Assemblée.

A Paris ce douze janvier 1790.

Camus.

[Sceau de cire rouge.]

Des démarches faites par Fleury, nous ne savons que ce qu'il lui a plu de nous en dire, et il n'avait, sur ce séjour de huit mois à Paris, gardé aucune autre pièce que les suivantes : sa carte d'entrée à la fête de la *Fédération* et une lettre d'invitation dont le libellé est assez curieux.

Digitized by Google

Voici la carte.

CONFÉDÉRATION-NATIONALE.

Monsieur Honoré Fleury député
Suppléant des Côtes-du-Nord.

GALERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Côté droit.

Pour une personne.

On entrera jusqu'à neuf heures seulement, par les Cours et le Pavillon du milieu de l'Ecole Militaire.

DUTERTRE,
Contrôleur.

Et voici la lettre.

M.

Le Bataillon de l'Oratoire a l'honneur de vous prier, de lui faire celui d'assister à la fête qu'il se propose de donner lundi prochain 19 du courant, à ses frères d'armes.

Vous voudrez bien vous trouver à une heure à l'Oratoire.

Nous avons l'honneur d'être M. vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

GERDRET, commandant; PERROUD, capitaine des grenadiers volontaires; MARTIN, capitaine; GENTIL, capitaine; GUYOT, capitaine; BUSSET, capitaine; ESTELLÉ, capitaine de chasseurs.

Paris, ce 18 juillet 1790.

A Monsieur
Monsieur Fleury, député de Bretagne.

Fleury rentra donc à Quintin au commencement de septembre 1790.

Ce que ce voyage à Paris, voyage d'agrément pour le député de Quintin, — voyage inutile pour Quintin lui-même, au moins quant

Digitized by Google

au but principal, — ce que ce voyage coûta aux Quintinais, nous allons le savoir. Voici, avec leurs annexes, les pièces comptables, éloquentes dans leur simplicité. Nous sommes certains que les lecteurs en goûteront fort certains détails :

Mémoire du sieur Honoré Fleury, avocat, député de Quintin à l'Assemblée nationale, suivant acte de délibération de la municipalité du 26e décembre 1789.

Avances. — Voyages.

De Quintin à St-Brieux	3liv.	»
Par la Brouëte jusqu'à Rennes	48	»
Souper à Lambale, dîner à Rennes, port de paquets	6	»
De Rennes à Paris	132	»
En mars 1790. Port de hardes de Quintin à Paris	6	»
De Paris à Rennes par la diligence	69	14 s.
Port de hardes et paquets	21	»
Nourriture pendant 7 jours et postillons	42	»
De Rennes à St-Brieux	15	»
De St-Brieux à Quintin	4	10 s.

Impressions.

Premier mémoire imprimé	36liv.	»
Second mémoire	54	»
Troisième mémoire	60	»
Quatrième mémoire	60	»

Feuilles.

5 Abonnements du *Point-du-Jour*	37liv.	10 s.
3 Abonnements des *Débats*	15	»

Le sieur Fleury est arrivé à Paris le 1er janvier 1790. Il y a séjourné jusqu'au 22e aoust même année. Obligé de vivre avec les députés à l'Assemblée nationale ; nécessité pour ses sollicitations de prendre souvent des carrosses, de suivre les bureaux et les comités et d'entrer dans les dépenses y relatives, de supporter l'échange de ses billets au taux de 4, 5 et 6 pour cent ; enfin pour être au courant des affaires agitées de se procurer les papiers publiques (*sic*), il déclare et certifie dans l'espace de 234 jours avoir dépensé la somme de deux mille trois cent quarante livres,

cy	2340liv.	»
Total du mémoire	2949liv.	14 s.

Digitized by Google

Le sieur Fleury, la municipalité ayant soldé ou se chargeant de solder les sommes suivantes, a reçu :

1° De M. Henry de la Touche	631liv. »
2° De M. Talon	450liv »
3° De MM. Guermer et Villechevalier	389 14 s.
4° De M. Le Mercier	100 »
	1570liv 14 s.

Tableau

Dépenses	2949liv 14 s.	
A valoir	1570 14 s.	
	1379liv	

La municipalité de Quintin redoit au sieur Fleury treize cent soixante-dix-neuf livres, en se chargeant ou ayant acquitté les 1570 liv. 14 s. cy-dessus. Arrêté à Quintin par double, ce 23 septembre 1790.

FLEURY.

Nous, officiers municipaux composans le bureau municipal de la ville de Quintin, en vertu de la délibération du conseil général de la commune du jour d'hier qui nous a commis pour vérifier et examiner le compte des dépenses et avances faites par M. Fleury, notre député à Paris, suivant délibération du 26 décembre 1789 ; y procédant, nous avons vu que le montant de ses dépenses et avances s'élève à la somme de deux mille neuf cens quarante-neuf livres quatorze sous, et les envois et attouchements par lui faits à celle de quinze cens soixante-dix livres quatorze sous. Partant la ville lui est reliquataire de la somme de treize cens soixante-dix-neuf livres. Quintin, le 24 septembre 1790.

Ridouël. — Guezno de Penanster

G. FRELAUT, Maire.

J'ai reçu les treize cent soixante-dix-neuf livres cy-dessus de M. Hervé, trésorier, savoir 600 par argent et 779 en un billet de M. Crehuc sous la réservation de l'acquit des rescriptions. Quintin 13 octobre 1790.

FLEURY.

Nota. — J'ai touché à Paris 60 livres de M. du Reste, je lui ai fait passer pour ce prix la *République des Lettres.* — J'ai touché pour M. Bonnay 144 livres, je lui ai fait passer une rescription de 60 livres sur M. Boschat et une de 84 livres sur Bodéléac, et il les a reçues.

FLEURY.

Digitized by Google

Je soussigné reconnois avoir reçu de Monsieur de Fleury pour compte de M. Le Helloco la somme de cinq mille livres en cinq billets de la caisse d'Escompte, de laquelle somme je tiendrai compte à Monsieur Le Helloco ou à son ordre. A Paris, le huit may, mil sept cent quatre-vingt-dix.

ALLAIRE.

Comme on le voit, si grosse que fût la somme, si mince que fût le résultat acquis, la ville s'exécuta de bonne grâce et sans marchander,

§ 4

Revenu à Quintin, Fleury reprit parmi ses compatriotes le rôle actif et quasi-prépondérant qu'il avait joué au début de la Révolution ; nous le lui verrons continuer de 1791 à 1792. Il a indiqué lui-même, en quelques phrases, la part active qu'il prit à la querelle religieuse. C'est peut-être un devoir pour nous d'apprécier avec quelque indulgence les écarts de ceux qui au milieu d'événements obscurs, dans une époque tourmentée, tyrannisèrent les consciences au nom de la liberté, s'érigèrent en docteurs et soutinrent sans rire, — hélas ! jusqu'à la mort de leurs contradicteurs, — qu'ils étaient plus catholiques que le pape, et catholiques malgré le pape. Les abus dont ils avaient été témoins et peut-être victimes expliquent jusqu'à un certain point l'aveuglement de plusieurs d'entre eux. Il faut que cette aberration (et c'est sa seule excuse) fût une conviction bien ancrée au cœur de Fleury, pour le voir se vanter encore, en pleine Restauration, de ses violences contre les prêtres et les fidèles coupables d'avoir obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes et d'être restés attachés à leur foi malgré les décrets d'une assemblée érigée en concile.

Quoiqu'il en soit de cette attitude de Fleury, de l'acharnement avec lequel il poursuivit les catholiques orthodoxes et des arguments au moins étranges qu'il employa pour servir cette mauvaise cause, espérons qu'il était de bonne foi, — si difficile que cela nous paraisse, d'après ses écrits mêmes. Au moins eut-il assez d'honnêteté pour ne pas pousser la logique jusqu'à acheter des biens d'église ; il observa du reste la même règle en ce qui concerne les biens d'émigrés. Qu'il en soit remercié au nom de ses descendants !

Digitized by Google

Toute l'agitation politique à laquelle se livrait Fleury ne l'empêcha pas de reprendre sa première profession. Les juridictions anciennes étant supprimées, il plaidait devant le tribunal de Saint-Brieuc, et sa correspondance avec les *procureurs* devenus « hommes de loi » est assez curieuse. Au premier rang de ceux-ci nous trouvons Me Jouan « homme ordinairement assez pressant. « — Ne différez pas de vous expédier, » écrivait le 20 mai 1791 un autre avoué, correspondant de Fleury, Me Damar. Fleury négligeait les affaires : Chaplain, Séro, Damar le rappellent souvent, comme Jouan, à l'expédition de celles qui lui étaient confiées. Si l'on en juge par cette correspondance, Fleury s'était promptement reconstitué ce que nous nommons maintenant *un cabinet*. Séro vante « la force et la précision » des mémoires fournis par Fleury (7 décembre 1790). On le consultait pour les cas les plus épineux. Il est curieux de constater, à ce moment, — entre les lois anciennes et l'ancien ordre de choses détruits, d'une part, — et des lois encore mal connues, un régime incertain et nouveau, d'autre part, — les tâtonnements des juristes. Dans une lettre du 17 février 1791, Me Jouan conte fort plaisamment (sans s'en douter) les embarras d'un « controlleur » qui, refusant d'enregistrer certaines pièces, empêche l'expédition des affaires. Donnons, comme spécimen, cette lettre-ci, qui pourrait être intitulée : *Un procureur bien ennuyé*, ou encore : *Comment on conférait en 1791 avec les juges avant d'instituer une procédure.*

Saint-Brieuc, 17 janvier 1791.

Mon cher confrère et ami, Prigent Lohier m'a remis ses pièces parm lesquelles j'ai trouvé le projet de citation de tous ses adverses au Bureau de Paix de cette ville. J'ai conféré de cette citation avec nos juges du tribunal, et ils pensent qu'elle est inutile. Leur avis est qu'on donne seulement une assignation en reprise d'instance et ils l'ont décidé ainsi dans un cas différent de celui où se trouve Prigent Lohier. Un nommé le.... avoit été appellé en payement d'avances et vacations par M. Hamon de Kello son procureur à Châtelaudren et sentence étoit intervenüe en la juridiction du même nom, qui condamnoit cet homme à payer son procureur. Il a relevé appel de ce jugement au Tribunal de district, sans citer son adverse au Bureau de Paix : celui-ci a excepté de ce défaut de citation et on lui a ordonné de répondre au fond. Les principes de nos

Digitized by Google

juges sont qu'il n'y a qu'une demande originaire qui soit susceptible d'estre portée au Bureau de Paix, avant d'estre appellée devant eux. Je suis de leur avis et je crois qu'ils sont dans le véritable esprit des articles 2 du titre 10 du décret du 16 aoust et 4 de celui du 12 octobre. Voyez si vous voulez que je convertisse vôtre citation en une assignation en reprise d'instance. Mais j'ai encore une observation à vous faire. M. Le Lepvrier ne doit pas, selon moi, estre appellé aux suites de l'instance, mais bien M. Thomas, comme régisseur de M. de Praslin. M. Le Lepvrier a perdu toute qualité par la suppression de la juridiction de Quintin. Ce n'étoit que la place qu'il occupoit en cette justice qui lui donnoit celle d'agir. Si vous pensez comme moi, il faudra donc agir vers M. Thomas. Mais puis-je le faire, ayant depuis dix ans la confiance de M. de Praslin ? Si j'accepte la cliantelle de Lohier ne courrai-je pas risque de perdre celle du cy-devant seigneur de Quintin ? L'une vaut cependant mieux que l'autre. Voyez, je vous prie, à ce sujet l'ami Thomas et sachez ce qu'il en pense, ou permettez-moi de lui écrire avant de faire aucun agissement contre lui.....

P. C. Damar.

Donnons encore, pour clore ce paragraphe, une autre lettre du même Damar (un F.·. du F.·. Fleury) ; cette lettre donne une idée assez précise de la façon dont les nouveaux juges entendaient leur mission :

Saint-Brieuc, 27 décembre 1790, 7 heures du soir.

Monsieur et cher frère, Prigent-Lohier, m'ayant remis, le 23 de ce mois, la requête que vous avez fait pour lui et l'honneur de la vôtre du 22, je fus de suite avec lui au tribunal de district, pour obtenir un jugement. Ces Messieurs me remirent au lendemain et je me rendis, comme de raison, à l'assignation sans encore rien obtenir. Halligon, remplissant par substitution les fonctions de commissaire du Roi, fit une remontrance verballe à l'audiance, par laquelle il démontra bien facilement que c'étoit aux municipalités à raporter l'inventaire des greffes et quelles devoient s'en occuper sans avoir besoin d'aucun excitatif et que ce n'étoit point, en tous cas, au tribunal à le donner. Nos juges remirent à délibérer à l'après-midi du même jour, ils s'assemblèrent, ils ont arrêté un jugement qui n'est point encore porté sur leur registre, parce qu'ils veulent qu'Holligon mette sa remontrance par écrit, ce qu'il a promis de faire.

Digitized by Google

Tout ce qu'on m'a dit, de ce jugement, c'est qu'il seroit imprimé et envoyé à toutes les municipalités du ressort qui seroient invitées à s'occuper incessamment de l'inventaire des greffes et à remettre aux parties leurs pièces. Je sors du greffe pour sçavoir si ce jugement y étoit, on m'a dit qu'on ne l'avoit pas encore déposé. J'en ai recommandé au commis une expédition sur papier pour vous la faire passer de suite, ce que je me propose de faire.

J'ai l'honneur d'estre en attendant, avec reconnaissance et amitié, Monsieur et cher frère, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

G. C. Damar.

Pour copie conforme :

Robert Oheix.

(A suivre)

Digitized by Google

TYPES ANGEVINS AU XVIe SIÈCLE

JEAN FLOSTULET

ET

MONSIEUR ITA

Cet écrivain original, pittoresque, vraiment artiste, dont la phrase souvent mal nouée, enchevêtrée, parfois aussi fort preste, abonde toujours en images et en saillies, en mots qui peignent et qui portent ; ce conteur fantaisiste et en même temps grave légiste, qui a laissé tant d'esquisses vivement enlevées, tant de tableaux finement tracés des hommes et des mœurs bretonnes du XVIe siècle. — le Rennais Noël Du Fail ne s'est pas seulement, dans ses livres, occupé de la Bretagne. Jeune, en qualité d' étudiant il avait parcouru presque toute la France, il en avait rapporté nombre d'anecdotes, de traits et de portraits curieux ; vieux, il les retrouvait vivants dans son excellente mémoire, il les semait à plaisir dans l'ample et très-varié mais très-déconsu recueil de ses causeries sérieuses et goguenardes, dont il jugea à propos de gratifier le public[1].

En raison de la proximité de la Bretagne et de l'Anjou, Du Fail ne pouvait manquer de connaître cette dernière province ; de plus il avait suivi pendant quelque temps les leçons de l'université d'Angers et habité cette ville. Rien d'étonnant qu'il ait esquissé plus d'un type de cette province.

[1] Sous le titre de *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, 1585, in-8°

Digitized by Google

I

D'abord, c'est son hôte d'Angers pendant qu'il étudiait en cette ville, sorte de tavernier-aubergiste, logeur d'étudiants : il s'appelait Jean Flostulet ; du moins c'est le nom, vrai ou supposé, que lui donne du Fail ; car bien que les historiettes contées par lui soient presque toutes très réelles et prises dans son entourage, plus d'une fois, par discrétion ou pour toute autre cause, il lui arrive de changer les noms. Du Fail donc logeait chez Flostulet lorsqu'advint cette « bonne année » où il se trouva tant de vin au pays d'Anjou qu'en plusieurs endroits de la ville d'Angers on en donnoit pour rien à qui en vouloit aller quérir, encore en étoient-ils remerciés et priés d'y retourner le plus vite qu'ils pourroient. »

Flostulet ne voulut point se montrer moins généreux que les taverniers ses confrères, mais comme il était glorieux et se croyait malin, il voulut se distinguer d'eux. « Messire Jean Flostulet, notre hôte (continue du Fail), *ut adderet aliquid in convivio* et pour dire : « Je suis plus habile que les autres, » s'avisa aussi user de la même libéralité et largesse, et fit crier par Gros-Jean, qui demeuroit près la Poissonnerie, que ceux ou celles qui voudroient aller quérir du vin à son hôtel en auroient autant qu'ils en voudroient, mais en disant un *Pater noster* et un *Ave.* »

La redevance n'était pas lourde : pourtant cette finesse, ce mélange de sacré et de profane ne réussit pas ; bien plus, il suscita contre le pauvre Flostulet une véritable émeute : « Chauvel lors, archi-coupeur de bourse, associé aux portefaix et gueux de la ville, n'eut pas sitôt, avec le commun peuple, ouï ce cri (fait par Gros-Jean au nom de Flostulet) que tous se mirent à crier et hucher : « Au gabeloux ! O le méchant, qui met une gabelle sur le » vin et le charge d'un *Pater* et autres gros subsides ! Il faut le » traîner à écorche-c... dedans Madame de Sarthe (la rivière de » Sarthe), comme furent les gabeloux et sauniers du Croisic, qui » après avoir été exentérés, estrippés, emplis de sel et le ventre » cousu, furent par la truandaille du pays envoyés au fin fond de » la grande jument Margot qui se bride par la queue ! »

Digitized by Google

Pour éviter ce triste sort, force fut donc au pauvre Flostulet de renoncer à son ingénieuse idée et de donner tout bêtement, comme les autres, son vin pour rien à qui voulait le boire. Du moins ne tarda-t-il pas à être vengé du brigand Chauvel, car dans le même chapitre notre auteur dit : « L'an 1553, fut établie en ce pays de nouveau une gabelle[1] fort étrange et malaisée à porter, par la sollicitation de plusieurs personnages fiscaux qui ne tendent qu'à rendre le prince odieux à ses sujets ; et pour icelle effectuer[2] se peut penser quelles gens y étoient convenables et plus duisants, car les pires y étoient les meilleurs. Entre autres, et des premiers, y fut enrôlé Chauvel, porte-enseigne des plus débauchés et abandonnés garçons du pays : où il besogna si saintement et en homme de bien que, pour ses concussions, voleries et malversations, il fut très-bien pendu.[3] »

Cette « très-bonne » pendaison de Chauvel étant de 1553, la *bonne année* vineuse de l'Anjou, marquée par la tentative de Flostulet pour charger le vin d'un *Pater*, est quelque peu antérieure à cette date.

Reste un point — assez curieux — à éclaircir dans cette histoire. A quoi faisait allusion *l'archi-coupeur de bourse*, quand il menaçait le pauvre Flostulet de le jeter dans la Sarthe, comme les gabeloux et sauniers du Croisic l'avaient été « au fin fond de la grande jument Margot qui se bride par la queue, » c'est-à-dire au fond de la mer ? Qu'est-ce que cette émeute contre les sauniers du Croisic ? Dans les documents historiques nous n'en avons pu trouver nulle trace; mais dans le *Barzaz-Breiz* de M. de la Villemarqué il y a un chant breton qui semble se rapporter à un événement fort analogue. En voici quelques strophes :

« Au sommet de la Montagne Noire, la veille de la fête du bon Jean (saint Jean), trente paysans étaient réunis autour du grand feu de joie. Or Kado le batailleur était là avec eux, s'appuyant sur sa fourche de fer :

« — Que dites-vous, mangeurs de bouillie ? Paierez-vous la taxe ? Quant à moi, je ne la paierai pas, j'aimerais mieux être pendu ! »

[1] La gabelle est proprement un impôt sur le sel ; mais ici ce mot semble pris dans le sens générique de taxe, imposition.

[2] Pour lever cette taxe.

[3] Voir Du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, chap. XXIII.

Digitized by Google

Tous répondent, bien entendu, qu'ils ne la paieront pas et tous s'écrient : « Si c'est querelle et bataille qu'ils cherchent, avant le jour ils seront satisfaits. » Et pour donner suite à cette menace, ils partent aussitôt.

« Ils allaient d'un feu à l'autre en suivant la montagne et en criant : « Alerte ! Alerte ! *boud, boud* ! *iou, iou* ! au feu, au feu, les valets du fisc ! —.

« Quand ils descendirent la montagne, ils étaient trois mille et cent ; quand ils arrivèrent à Langoad, ils étaient neuf mille réunis. Quand ils arrivèrent à *Guérande*, ils étaient trente mille trois cents. Et alors Kado cria : Allons, courage ! c'est ici. —

« Il n'avait pas fini de parler que trois cents charretées de lande avaient été amenées et empilées autour du fort, et que la flamme ardente et folle l'enveloppait ;

« Une flamme si ardente, une flamme si folle que les fourches de fer y fondaient, que les os y craquaient comme ceux des damnés en enfer,

« Que les agents du fisc hurlaient de rage en la nuit comme des loups tombés dans la fosse, et que le lendemain, quand parut le soleil, ils étaient tous en cendre[1]. »

Sans parler de la couleur épique de ce poème, il y a au fond plus d'une différence. Ici, les suppôts du fisc périssent par le feu ; dans Noël du Fail, ils finissent par l'eau. — En outre, d'après le premier couplet de ce chant (que nous n'avons pas cité), M. de la Villemarqué croit pouvoir placer les faits auxquels il se rapporte immédiatement après la mort du duc de Bretagne Geoffroi Ier, trépassé en l'an 1008. Or il n'est guerre admissible que le peuple d'Angers eût gardé jusqu'au milieu du XVIe siècle le souvenir d'un événement survenu en Bretagne depuis plus de cinq cents ans.

Mais en examinant de près le chant du *Barzaz-Breiz*, on voit bientôt qu'il doit être formé de deux pièces cousues ensemble à une époque plus ou moins ancienne, relatives à deux événements différents. Comment comprendre, en effet, qu'une révolte contre les impôts et leurs collecteurs, éclatant dans les Montagnes Noires, c'est-à-dire au fond de la Cornouaille, ait besoin, pour satisfaire sa soif de

[1] Le chant du *Faucon*, dans le *Barzaz-Breiz*, 8e édition, p. 131-133.

Digitized by Google

vengeance et frapper ceux qu'elle poursuit, de traverser toute la Bretagne et de venir faire explosion à l'autre bout de la péninsule, justement à Guérande ? Quelles que fussent les exactions, les nouvelles taxes odieuses aux rebelles, elles se levaient nécessairement par toute la Bretagne, elles avaient des collecteurs en Cornouaille comme dans le comté Nantais, et c'est à ceux-là seulement, c'est aux agents du fisc fonctionnant vers Quimper ou Châteaulin que les montagnards cornouaillais avaient affaire, nullement à ceux de Guérande ou du Croisic ; c'est sur les premiers seulement qu'ils devaient se jeter. Les faire — au lieu de cela — traverser toute la province pour massacrer des gens dont ils ne savaient même pas l'existence, c'est une invraisemblance manifeste.

On a donc réuni et fondu en ce chant deux pièces relatives à deux rébellions diverses : l une qui éclata en Cornouaille dans les Montagnes Noires, et dont en ce moment nous ne nous occupons pas ; l'autre qui eut pour théâtre le pays de Guérande et qui, dans notre opinion, est celle même dont parle Noël du Fail.

Le lieu est le même : Guérande et le Croisic, c'est tout un, si bien tout un que dans plus d'une chronique, au moyen-âge, Croisic est appelé Guérande sur mer.

L'événement dans son essence est le même : une insurrection furieuse contre les agents du fisc du pays guérandais.

Entre les deux genres de supplice mentionnés de part et d'autre, nulle contradiction : au Croisic, où la mer bat, on les jette à l'eau ; à Guérande, où la mer manque, on les jette au feu.

Ce qui est caractéristique, identique de part et d'autre, c'est la furie, la rage de cruauté des rebelles, non moindre dans Du Fail que dans le *Barzaz*, et encore plus instructive. Quand on voit les insurgés, avant de noyer leurs victimes, leur bourrer le ventre de sel, il est bien clair que la taxe contre laquelle ils s'insurgent est un impôt sur le sel. Or, sous les ducs de Bretagne jamais l'idée d'un pareil impôt n'est venue et n'a pu venir à personne. C'est seulement après la mort de la reine-duchesse Anne de Bretagne (1514) que certains agents du fisc, transplantés de France en Armorique, purent s'aviser quelque jour de faire du zèle en essayant de soumettre les Bretons à la gabelle, comme le reste du royaume : tentative qui leur réussit mal.

Digitized by Google

Dans ces conditions on s'explique bien que le souvenir de cet événement sinistre se conservât, trente ou quarante ans plus tard, dans une province voisine, et que ce brigand de Chauvel, qui devait périr peu après pour expier ses exploits de gabeloux, ait dressé ce souvenir comme une menace contre le trop ingénieux Flostulet,

II

Revenons donc à celui-ci. Car c'est à lui très probablement — en tous cas à quelqu'un de ses confrères hôtelier à Angers — qu'advint une autre plaisante aventure, dont Du Fail nous a transmis le souvenir.

Au XVIe siècle, la France fut souvent en guerre, notamment avec l'Empire, avec l'Espagne, avec l'Angleterre. Mais ces guerres furent coupées de paix nombreuses, qui toutefois ne donnaient pas toujours aux provinces, surtout aux campagnes, une entière sécurité. Sitôt la paix faite, le roi se voyait contraint de licencier une bonne partie des troupes levées pour la guerre et que les ressources du trésor ne permettaient point de garder sur pied. Ces soldats licenciés, mal payés, sans le sou, regagnaient leurs foyers en petits groupes qui ne se faisaient nul scrupule de vivre, par ruse ou par force, sur le paysan. Quand ce désordre devenait trop grand, si les prévôts, les archers se mettaient aux trousses de ces pillards, il n'était point rare de voir plusieurs de ces troupes de maraudeurs s'unir ensemble et former de véritables compagnies franches, capables de tenir tête à la maréchaussée et de faire tout plier dans le plat pays ; parfois alors elles s'abandonnaient à un effréné pillage, et les habitants fuyaient devant elles comme devant un torrent destructeur.

Du Fail nous a peint l effroi des paisibles populations de l'Anjou menacées par l'annonce d'une invasion de ce genre ;

« Bon Dieu ! (dit-il) par quel bout déchiffrerai-je la peur, l'étonnement, l'effroi que sentirent de ces nouvelles les pauvres gens de

Digitized by Google

là et environ ? L'un jetoit sa pelle, son trépied, son couteau crochu au puits ; l'autre, ayant sa crémaillère attachée à sa ceinture, son chaudron sur sa tête, son pot à lessive en une main, son soulier en l'autre, couroit tant qu'il pouvoit vers le bois de Landefleurie pour illec cacher tout son ménage. L'autre, ayant chargé sa poêle à châtaignes sur ses épaules, mis son chausse-pied en la pièce de son pourpoint et sous le gousset d icelui cousu huit onzains[1], descendu quelques andouilles de sa cheminée, couroit à la prochaine paroisse, disant : Au moins ainsi n'auront-ils pas tout. L'autre, avec une hart ayant lié son sabot, sa bouteille, son alène, son crible, son pot à graisse et ses ciseaux, couroit à toute haleine vers les navines de Mazé[2]. J'en vis deux, l'un chargé d'un bissac plein de pommes, l'autre d'un panier à laine, qui coururent plus que de Saint-Mathurin aux Rosiers[3]. — Les femmes étoient plus embesognées que vingt à emballer leurs pelotons, engaîner leurs forcettes[4], enfiler leurs aiguilles, empeser leurs couvre-chefs, ensacher leurs devidets, envelopper leurs quenouilles, crocheter leurs contre-huis, etc. Somme, c'étoit une merveilleuse débauche[5], une désespérée furie, une tragédie[6] ! »

D'ordinaire pourtant, les soldats licenciés n'étaient point aussi redoutables. Voyageant en petites bandes de six ou huit, ils se bornaient, par prière, par ruse ou par menace, non par violence effective, à se faire nourrir, loger gratuitement là où ils passaient. Dans les campagnes cela était facile, mais beaucoup moins dans les villes, qu'ils évitaient le plus possible. Parfois pourtant, quand il y fallait passer, à force d'adresse ou d'astuce, ils trouvaient encore moyen de vivre sans bourse délier.

Ainsi fit, vers le temps de l'histoire de Flostulet, un groupe de ces soudards qui, devant passer la Loire aux Ponts de Cé, était

[1] *Onzain*, petite pièce de monnaie valant onze deniers.

[2] Aujourd'hui commune du canton de Beaufort en Vallée, arrondissement de Baugé, département de Maine-et-Loire. *Navines*, champs de navets.

[3] Saint-Mathurin, aujourd'hui commune du canton des Ponts de Cé, arrondissement d'Angers, Maine-et-Loire. — Les Rosiers, ou les Rosiers-sur-Loire, commune du canton et de l'arrondissements de Saumur, même département.

[4] Ciseaux à ouvrage.

[5] Une débandade.

[6] Noël Du Fail, *Baliverneries*, chap. III.

Digitized by Google

forcé de traverser Angers. A quelque distance de cette ville, ils firent rencontre de ce qu'on appelait alors un « bélitre », un de ces gueux dépenaillés, en haillons sordides, dont le type est si connu aujourd'hui encore par les dessins de Callot. Ils lui proposèrent de se joindre à eux aux conditions suivantes : ils lui mettraient sur le dos de beaux habits « que la damoiselle Picorée avoit filés ; » il passerait pour leur maître et eux pour ses serviteurs ; il serait traité à bouche que veux-tu et n'aurait autre chose à faire que de boire, manger, dormir, et répondre *Ita, ita* — c'est-à-dire *Oui, oui* — à tout ce qu'on lui dirait. Enfin — c'était là le point capital — il devrait recevoir sans hésiter, sans broncher, les grandes révérences, les grands respects qu'ils lui prodigueraient, et se laisser saluer à tout propos du titre de *Monsieur*. Aujourd'hui, quand on voit un personnage traité par ses gens de *Monseigneur*, on en conclut invinciblement que c'est un prince ou un évêque : *Monsieur*, au XVIe siècle, surtout employé absolument et sans aucune addition, avait la même force, la même grandeur, le même effet sur le public.

Inutile de dire que le gueux accepta le marché. On jucha *Monsieur Ita* sur une mule, et peu de temps après, avec sa suite un peu déguenillée mais montée passablement, ce beau seigneur fit son entrée dans la ville d'Angers. On se rendit à l'hôtellerie la plus prochaine ; pendant qu'un des gens de la suite aidait *Monsieur* à descendre de sa mule et que les autres mettaient les chevaux à l'écurie, celui qui lui faisait le maître d'hôtel s'approchant de l'aubergiste d'un air mystérieux et important :

— Sachez, notre hôte, lui dit-il, que *Monsieur* est un très riche prélat ; il ne veut être connu de personne en ce moment, car il est mal en point, lui et les siens, parce que ces maudits huguenots l'ont dévalisé, et c'est ce qui le force d'attendre ici deux ou trois jours un fermier qui va lui apporter gros argent. Cependant, hôte mon ami, n'épargnez rien pour faire bonne chère à Monsieur et à nous ses serviteurs qui en avons bien besoin, et dans votre intérêt gardez-vous de vous enquérir curieusement qui il est : car, son argent venu et lui remonté, tout le clergé de la ville viendra le saluer et vous verrez bien alors que ce n'est pas un petit compagnon.

L'hôte, charmé de cette bonne aubaine et, comme dit Du Fail, « cuidant bien enfiler son aiguille, n'épargna rien pour *cochonner* et traiter friandement son Monsieur et messieurs ses serviteurs,

Digitized by Google

qui furent là à gogo trois ou quatre jours. » Parfois il sollicitait l'honneur de parler à Monsieur : « introduit qu'il étoit avec avertissement de le faire court, il n'avoit autre réponse que : *Ita, ita*, et en l'instant le rideau tiré et la porte fermée, et marchant les honnêtes gens si doucement qu'ils n'eussent pas rompu un œuf. »

Au bout de quelques jours, nos soudards bien refaits résolurent de partir. Le lendemain matin, de bonne heure, tous sous divers prétextes quittent l'hôtellerie : celui-ci mène à la forge une partie des chevaux, celui-là mène le reste à l'eau ; un autre porte les bottes à raccommoder, deux autres les selles. Bref, à petit bruit, un à un, tous s'écoulent d'ici et delà, chacun avec son petit bagage: on ne les revit plus. L'hôte n'en était pas inquiet, car il avait pour gage leur Monsieur : aussi faisait-il, avec plus de zèle et de conviction que jamais, « tourner et remuer ses broches au grand galop. »

Cependant, sur les dix heures, ne voyant rentrer aucun des gens du prélat, il commence à s'étonner un peu, monte à la chambre de Monsieur, frappe, refrappe : point de réponse. Il pousse la porte, il entre : nuit complète, toutes les fenêtres hermétiquement fermées, il va se heurtant contre les meubles, contre la cheminée, mais du moins, Dieu soit loué, Monsieur est là, on l'entend se retourner sur la plume et ronfler mélodieusement.

— Monsieur, Monsieur, s'écrie l'hôte, il est onze heures, le dîner est prêt et en danger de se gâter : vous plaît-il que l'on serve ?

Le vilain tout endormi de répondre machinalement : *Ita, ita*. Enfin, les fenêtres ouvertes, les rideaux relevés, le jour entre à flots dans la chambre, et alors l'hôte découvre près du lit de Monsieur, au lieu des beaux vêtements de fin drap qu'il portait la veille, un tas de loques et de sales haillons, que Du Fail appelle plaisamment « ses accoutrements nuptiaux de gueux, pertinemment « colloqués et catégoriquement empaquetés près de lui. » A cette vue, l'hôte comprend qu'il est volé et se met à invectiver le drôle, tout ahuri, qui n'y comprend rien, car messieurs ses serviteurs s'étaient bien gardés de le prévenir de leur fugue.

Au bruit monte l'hôtesse à qui la disparition de tous les gens de Monsieur inspirait déjà de vives inquiétudes, et avec elle les serviteurs, les servantes, criant tous à qui mieux mieux — les bonnes pièces ! — qu'ils s'en étaient bien défiés : il était beau temps !

Digitized by Google

Bref, après avoir reçu une forte ratelée d'injures qu'il supporta impassiblement avec une patience des plus chrétiennes, le vénérable prélat, payant pour tous, fut un peu battu, mais pas beaucoup crainte du bruit, puis chassé par la porte de derrière, « afin que « les voisins perdissent l'entière connaissance de cette fredaine[1]. » Au bout d'une dizaine de pas, il s'arrêta, se frotta les reins, puis faisant un saut pour narguer l'hôte, il cria gaîment :

— Prêt à recommencer au même prix !

FOULQUES LE ROUX.

[1] Voir Du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, chap. XVII.

Digitized by Google

CHANSONS POPULAIRES BRETONNES

LA PAUVRE MARION

(Dialecte de Vannes).

ER PLAHIG MARION

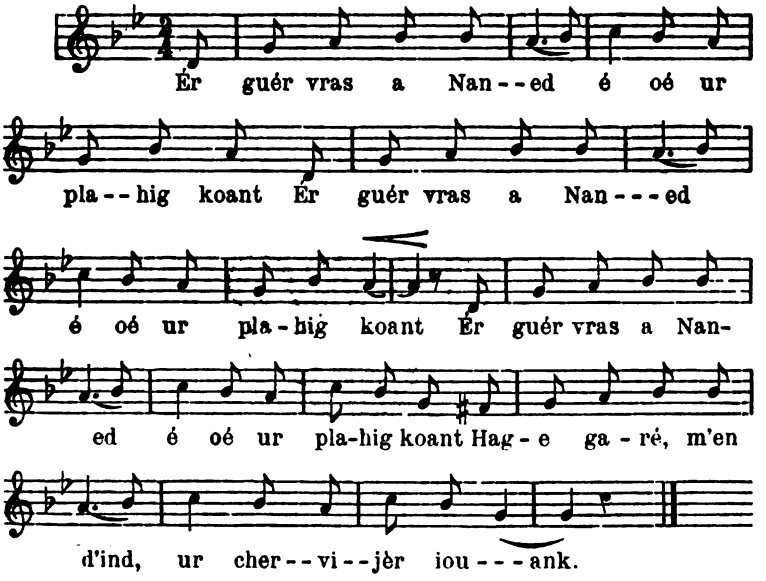

1. — Ér guér vras a Naned é oé ur plahig koant
Hag e garé, m'en d'ind, ur chervijér iouank,

2. — Ur chervijér iouank a iscobti Guéned
Oueit te chervij er Roué d'er guér vras a Naned.

Digitized by Google

3. — Quent tennein d'er billet, Julian, pautr a inour,
É melin Kerdihel e oé ketan mâlour.

4. — Julian eh hias un dé gued Marion é guéleu
Ha dehi, eid arréz, e brénas ur bizeu.

5. — P'en doé groeit é amzér é chervijein er Roué,
Julian a Guerdihel en doé bet é gonjé.

6. — Mœz quent quitat é has, gued chiff én é galon
De laret kenavo d'é zousik Marion.

7. — — « Tawet men dousik quér, tawet ne chiffet quet,
« Nag é hehen mé pêl, doh é talhein perpet.

8. — « Ne vern é mén e vein, me chonj e vou gued-n-oh,
« Ha ke n'en dein d'hou klah me skriwou liés t'oh »

9. — Tremen e hra ur blai, en eil oé kommancet,
Ha Julian er mâlour ne dès chet davaiet.

10. — Er plahig Marion, gued ankin ha glahar
Hag én dé hag én noz ne hra nameid ouilar.

11. — — « Me mam reit t'ein argand ha men dillad kaëran
« Mé han de vro Guéned de hout douéré Julian ;

12. — « Mé han mé d'er beanan hinw de Vréh izel
« Ha de gonz doh Julian é melin Kerdihel.

13. — É melin Kerdihel Marion e arriwas,
Hag er mâlour Julian kentéh e houlennas.

14. — — « *Bonjour*, Herri er Strad, mæstr ag er velin men,
« É mén é ma'r mâlour pe n'er guélan dré men ?

15. — — « Mar dé 'r mâlour Julian, me merhig, e glasket,
« Touchand é oé amen, sûr n'en dé quet kollet ;

16. — « Mar dé 'r mâlour Julian e houlennet, me merh,
« Hui er havou quent pêl mar klasket ar é lerh.

17. — P'en dès er verh Marion klasket monet én ti,
Julian eh hias ér méz aveid kuhet d'oh t'hi.

Digitized by Google

18. — — « Perac, o dén iouank, é kuhet hui doh-ein ?
« Hag ankoeheit e hoès er gauz e huès reit t'ein ?

19. — — « Nepas, plahig iouank, ne mès chet ankoeheit
« Na n'hellan ankoehat er promess e mès groeit.

20. — « Mœs gued-n-oh hui, plahig, diméein n'hellan quet
« Rac deu-vlai zou touchand mé hon mé diméet ;

21. — « Mé hon mé diméet d'ur plahig ag er vro
« En dès bet m'en gorteit ke ne oen deit én dro.

22. — — Dereit, dénig iouank, er bizeu aleuret
« E mès, eid me maleur, a hou torn receüet.

23. — « Me chonjé guéharal é hoèh dén a inour
« Bremen me huél réh mat n'en d'oh meid un traitour.

24. — É ma er verh Marion é teval en hent pras
Hé mouched én hé dorn aveid torchein é fas

25. — Ha Julian er màlour, é léh skuillein dareu,
E gan hag e huitel én ur droein é rodeu.

LA PAUVRE MARION

1. — Dans la grande ville de Nantes était une belle jeune fille, qui aimait, dit-on, un jeune soldat.

2. — Un jeune soldat du diocèse de Vannes, qui était allé servir le Roi dans la grande ville de Nantes.

3. — Avant de tirer au sort, Julien, jeune homme plein d'honneur dirigeait (ou surveillait[1]) la moûture au moulin de Kerdihel.

[1] Le mot breton *mélour* n'a pas d'équivalent en français. Il désigne spécialement la personne qui, dans un moulin, dirige le travail de la moûture.

Digitized by Google

4. — Un jour Julien eut une entrevue avec Marion et, pour gage, lui acheta une bague.

5. — Quand il eut fait son temps au service du Roi, Julien de Kerdihel obtint son congé.

6. — Mais avant de partir, il alla, la douleur dans l'âme, faire ses adieux à sa fiancée Marion.

7. — « Courage, ma douce amie, ne vous affligez pas ; bien que je m'éloigne de vous, je vous resterai fidèle.

8. — « N'importe où je serai, ma pensée sera avec vous, et en attendant que je vienne vous chercher, je vous écrirai souvent. »

9. — Une année se passe, la deuxième est déjà bien avancée, et le meunier Julien n'a pas donné de ses nouvelles.

10. — La pauvre Marion, l'âme remplie de douleur et de chagrin, ne fait que pleurer et le jour et la nuit.

11. — « Ma mère, donnez-moi de l'argent et mes plus beaux habits, je veux aller au pays de Vannes pour avoir des nouvelles de Julien.

12. — « Je vais aller dès aujourd'hui et aussi vite que possible en Bretagne, et au moulin de Kerdihel pour parler à Julien ; »

13. — Marion arrive au moulin de Kerdihel, et demande aussitôt le meunier Julien.

14. — « Bonjour Henry Le Strad, maître de ce moulin, où est donc celui qui dirige la moûture, que je ne le vois pas ici ?

15. — « Si c'est le meunier Julien que vous cherchez, ma fille, il était ici tout à l'heure, il n'est certainement pas perdu ;

16. — « Si c'est le meunier Julien que vous demandez, ma fille, vous ne tarderez pas à le trouver, si vous voulez le chercher. »

17. — Quand la jeune fille voulut entrer dans la maison, Julien en sortit pour se dérober à ses recherches.

18. — « Pourquoi, jeune homme, vous cacher ainsi ? Avez-vous donc oublié la parole que vous m'avez donnée ? »

Digitized by Google

19. — « Non sûr, ô jeune fille, je n'ai pas oublié et je ne saurais oublier la promesse que je vous ai faite :

20. — « Mais je ne puis pas devenir votre époux, car il y aura bientôt deux ans que je suis marié ;

21. — « Que je suis marié à une jeune fille du pays, qui m'a attendu jusqu'à mon retour.

22. — « Voilà, ô jeune homme, la bague dorée que j'ai eu le malheur de recevoir de votre main.

23. — « Autrefois je vous regardais comme un homme d'honneur ; maintenant je vois bien que vous n'êtes qu'un traître. »

24. — Et la pauvre Marion descend la grande route, son mouchoir à la main pour s'essuyer le visage.

25. — Mais Julien le meunier, au lieu de verser des larmes, chante et siffle tout en faisant tourner les roues de son moulin.

Recueilli et traduit par Yan Kerhlen.

Digitized by Google

RÉCITS ET NOUVELLES

LA REINE
DE LA FAZENDA

Tous ceux qui ont lu *La Case de l'oncle Tom*, et parmi eux nous comptons les lecteurs de la *Revue de Bretagne*, trouveront sans doute mon récit peu intéressant, peut-être même bien pâle, à côté des scènes barbares contenues dans cet ouvrage.

En écrivant cet article, je n'ai pas la moindre intention de causer un préjudice quelconque à une nation amie qui vient, du reste, encouragée par la généreuse initiative de son auguste souverain[2], de voter une loi décrétant l'extinction graduelle et définitive de l'esclavage. Mon but à moi, narrateur fidèle, est de montrer à quels excès peut se porter, malgré la religion, malgré la conscience, malgré tous les principes de justice et d'humanité, un maître livré à ses instincts et ne relevant d'aucun pouvoir modérateur.

Ceci est une étude de mœurs faite sur le vif; les lecteurs de la *Revue de Bretagne* ne m'en voudront pas de la leur offrir. Je commence.

[1] *Fazenda*, en portugais, ferme, ou grande exploitation rurale cultivée par des esclaves.

[2] S. M. dom Pedro II, empereur du Brésil.

Digitized by Google

*

* *

Il y a quelques mois à peine, je me trouvais à Bahia chez un français, un ami que sa passion pour la botanique a conduit au Brésil et qui y est resté. Sa jeune femme, une Parisienne aussi gracieuse que spirituelle, partage ses goûts et, n'était le souvenir toujours vivace de la patrie absente, un bonheur sans mélange régnerait dans cet intérieur.

Nous nous disposions à faire une promenade en tramway aux environs de Bahia, quand on annonça la visite d'une dame brésilienne, amie de nos compatriotes. Ne voulant pas être indiscret, j'allais me retirer ; on me pria d'assister à l'entrevue et je n'eus pas lieu de le regretter.

Si vous désirez le portrait de la visiteuse, imaginez-vous une jeune femme de vingt-cinq ans environ, grande et belle, avec une chevelure d'un noir de jais, des yeux bleus et des sourcils noirs bien arqués, des dents d'une blancheur d'ivoire, une taille de déesse, une voix aussi douce que le son d'une harpe éolienne, une démarche pleine de grâce, un port de reine, en un mot une merveille. A coup sûr, la présence de cette femme devait faire sensation même au Brésil, où les perles ne sont pas rares.

Ce qui me frappait surtout, c'était la mobilité d'expression de son regard. Quand elle s'animait, une flamme jaillissait de ses yeux, une flamme étrange, troublante, comme celle que dégage dans l'obscurité la prunelle de certains fauves. Un instant après, les mêmes yeux semblaient refléter des sentiments d'une tendresse et d'une douceur infinies.

Peu à peu j'oubliai, dans le cours de la conversation, qui fut du reste des plus courtoises et des plus amicales, l'impression presque pénible ressentie au début par suite de la dureté de ce regard. Quand la visiteuse s'éloigna, j'éprouvai comme un regret. Elle voulut bien m'inviter à accompagner mes amis, qui devaient s'arrêter un moment chez elle, au retour de notre excursion ; mais, pressé par le temps, je déclinai cette invitation.

Digitized by Google

Dès que nous fûmes seuls, mon ami me demanda ce que je pensais de cette jeune femme : « *Tout le bien possible* » lui répondis-je — « Ah ! » fit-il d'un air surpris. J'ajoutai : « *Elle doit être aussi douce que jolie* ! » — A cette remarque, mon interlocuteur se mit à rire d'une façon tellement désobligeante que je fus sur le point de me fâcher : « *Ne m'en veuillez pas* » dit-il, « *parlons ! et tout en cheminant, je vous raconterai une petite histoire qui vous intéressera beaucoup et me rendra moins coupable à vos yeux.* »

CONTE DE FÉE

Il y avait autrefois une très haute et très puissante damoiselle qui avait reçu en naissant, d'une fée sa marraine, toutes les qualités extérieures que vous avez pu remarquer chez la personne qui vient de nous quitter. Héritière d'un patrimoine considérable, maîtresse de plus de 3,000 esclaves occupés dans ses *fazendas*, elle n'avait qu'à exprimer un désir, pour le voir aussitôt réalisé. A dix-huit ans, fatiguée de la solitude, elle se maria. L'homme choisi par elle n'avait pour toute fortune qu'une forte dose de philosophie. Il en eut besoin plus tôt qu'il ne le pensait ; il vit maintenant à l'écart, abandonnant à sa femme les rênes du gouvernement.

Un jour, un couple étranger originaire de la vieille Lutèce vint s'installer dans une maison voisine. Ce couple eut l'occasion de rendre à la dame un signalé service. Les relations devinrent étroites, et quand la fièvre jaune fit son apparition, il fut convenu de part et d'autre qu'on irait habiter une *Fazenda* pendant toute la durée de l'épidémie : ce qui fut fait.

Le spectacle qui s'offrit, dès le lendemain de leur arrivée, à nos amis habitués aux usages européens, les glaça d'horreur et d'indignation. Çà et là, des noirs rôtissaient au soleil, attachés à des poteaux, le cou pris dans un carcan et la tête maintenue droite au moyen d'une pointe fixée au cercle de fer ; d'autres subissaient la peine du fouet et répondaient par des hurlements de douleur aux coups qui leur meurtrissaient la chair. Je ne m'étendrai pas sur la variété du supplice, à quoi bon ?

Digitized by Google

Il me suffira d'ajouter que *La reine de la Fazenda*, ainsi qu'elle aimait à se qualifier, était présente et que ces sauvages exécutions coïncidaient d'habitude avec son arrivée. Le repas qui suivit fut triste; les deux étrangers tâchaient d'oublier et n'y parvenaient pas. La maîtresse seule était gaie, horriblement gaie.

Quelques jours se passèrent ainsi, la *reine* de la fazenda continuant de faire trembler ses esclaves, tout en accablant ses hôtes de douceurs et de prévenances.

La négresse spécialement attachée à son service, une grande et forte créature, était plus particulièrement maltraitée; son corps n'était qu'une plaie et sa figure une masse informe. C'était pitié que de voir cette vaillante fille subir mille tortures, quand elle aurait pu d'une main anéantir son bourreau, car la reine n'attendait pas toujours l'arrivée de l'exécuteur ; quand son irritation était à l'apogée, elle procédait elle-même à l'exécution. — Emus de compassion, nos amis offrirent d'acheter la malheureuse : « *J'ai dit qu'elle mourrait de ma main* » leur fut-il répondu, « *et cela sera ! Que vous importe ! Ces chiens s'imaginent qu'ils ont des droits, ils osent même chercher à se venger ; je ferai justice de leurs prétentions !* »

Cette situation ne pouvait durer. Un matin, l'orage éclata. Tout le monde était rassemblé dans une vaste pièce bien aérée, à l'abri des ardeurs du soleil. La reine de la fazenda, étendue sur un lit de repos, causait avec la femme de notre ami. Lui-même, équipé pour la chasse, n'attendait que la chute du jour pour prendre son révolver et son Lefaucheux, déposés sur une table; une baguette légère et flexible était à côté de son attirail de chasse. Dans un coin de la pièce, une nourrice accroupie tenait sur ses genoux le dernier-né de sa maîtresse, un poupon de six mois. L'enfant se mit à pleurer, et la mère impatientée ordonna à la gardienne de lui imposer silence; celle-ci ne put y parvenir. Alors, la maman demanda qu'on lui remit le bébé ; la servante au lieu d'obéir, se contenta de le serrer contre son sein avec un geste de frayeur.

La mère se leva furieuse et courut, la main crispée, sur celle qui osait lui tenir tête. En un clin d'œil, la nourrice fut debout, faisant à son nourrisson un rempart de ses bras ; « *Madame dit-elle, n'oubliez pas que je suis de condition libre et que vous n'avez aucun droit sur moi ! — L'enfant ! clamait la mère je le veux ! il est à moi ! Il paiera ton insolence ! — Non ! Il n'a rien fait, le pauvre petit, et je le défendrai même contre vous !* »

Digitized by Google

La rage de la jeune femme ne connut plus de bornes ; elle souffleta la nourrice, la renversa, et saisissant l'enfant, se mit à le frapper. Incapables de se contenir d'avantage, les témoins de cette scène s'élancèrent vers le groupe, et la femme de notre ami réussit à soustraire le bébé aux violences de la mère. Celle-ci, ne pouvant se venger à son aise, eut encore la barbarie de saisir au passage une des jambes de l'innocent et de la pincer.

Au même instant, un sifflement se fit entendre, et la baguette de notre ami vint s'appliquer sur le dos de la mégère, avec une force qui lui arracha un cri de douleur. Elle se retourna haletante, folle, les yeux hagards, tandis que l'auteur de cet acte, comprenant aussitôt les conséquences terribles qu'il pourrait avoir, saisissait son révolver et attendait.

Un long silence suivit.

La reine de la Fazenda se couvrit le visage de ses deux mains et parut réfléchir. Enfin, elle releva la tête, deux grosses larmes jaillirent de ses yeux.

— *Monsieur*, — dit-elle, — *vous venez de me traiter comme je traite mes esclaves ! Il y a une minute, je me demandais quels tourments pourraient rassasier ma vengeance, je n'ai qu'un signe à faire et vous êtes perdu !*

— *Madame, il est inutile, je pense, de vous prévenir que si vous faites ce signe, vous êtes morte !*

— *C'est convenu, je n'en doute pas !*

Un — *Alors ?*

Retirez-vous, j'ai besoin de réfléchir ! Quoi qu'il en soit, jusqu'à demain midi, il ne sera pas touché à un cheveu de votre tête et je remplirai loyalement vis-à-vis de vous, les devoirs de l'hospitalité. Adieu !

Cette nuit-là, nos deux Parisiens, vous le comprenez, ne dormirent guère. Le lendemain matin, ils apprirent que la reine était alitée. — Le mari s'en alla, mais la femme s'installa au chevet de la malade et la soigna, comme une sœur, jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger. — Voilà mon histoire. — Et maintenant faut-il vous dire quels sont les personnages ? Vous connaissez le couple parisien, et vous venez de présenter vos hommages à la reine de la Fazenda. — Elle est toujours la même et c'est toujours là-bas le même régime.

Digitized by Google

Le dévouement de ma femme a peut-être racheté la brutalité de mon action. A-t-elle oublié ? J'en doute. Dans tous les cas, si vous devez aller visiter la Fazenda, je vous demanderai, et pour cause, la permission de ne pas vous accompagner.

*

* *

S'il arrive, l'un de ces jours, à celui qui écrit ces lignes d'être l'hôte de *la reine de la Fazenda*, je ne manquerai pas d'en informer les lecteurs de la *Revue de Bretagne*.

LÉO KERMORVAN.

Buénos-Ayres, 26 avril 1888.

Digitized by Google

POÉSIE

MORTEVIEILLE

LÉGENDE VENDÉENNE

Le port de la Claye (Vendée) a une légende de barque mystérieuse. Jadis on entendait, au moment de la pleine lune, un bruit de rames et de soupirs sur la rivière du Lay. Une barque remontait jusqu'à Mortevieille (*mortua villa*, la ville morte), puis redescendait vers la mer avec la marée (Fillon et Rochebrune : *Poitou et Vendée*, article *Saint-Cyr en Talmondais*).

A. M. le docteur Viaud Grand Marais.

La lune brille toute grande
Sur la mystérieuse lande
Où Mortevieille gît sans bruit,
Où le hibou dans les ténèbres,
Trouble seul, de ses cris funèbres,
Le calme effrayant de la nuit.

∴

Sous sa lumière funéraire,
L'œil voit une rivière claire
Qui luit mystérieusement ;
Elle coupe la ville morte,
Jadis tumultueuse et forte,
Et fuit silencieusement.

Digitized by Google

∴

Mais voici que là-bas, dans l'ombre,
Du côté de l'Océan sombre,
Un bruit s'élève et l'on entend
Deux rames qui, dans le silence,
Frappent et frappent en cadence
Les flots agités un instant.

∴

Le bruit grandit, l'onde se plisse,
Une barque invisible glisse
D'où part un soupir incertain :
Puis du côté de Mortevieille,
Le bruit des rames à l'oreille
Décroît et meurt dans le lointain.....

∴

... La lune pâle se balance
Maintenant sur la mer immense,
Loin de Mortevieille sans bruit,
Où le hibou dans les ténèbres
Trouble seul de ses cris funèbres
Le calme effrayant de la nuit.

∴

Sous sa lumière funéraire,
La mer sombre en un point s'éclaire
Et brille comme un diamant ;
Tout est paix et tout est mystère
Dans les ténèbres de la terre
Et les clartés du firmament

∴

Mais voici, nouvelle merveille ! —
Que du côté de Mortevieille

Digitized by Google

Un bruit s'élève et l'on entend
Deux rames qui dans le silence
Frappent et frappent en cadence
Les flots agités un instant

***

Le bruit grandit, l'onde se plisse,
Une barque invisible glisse
D'où part un soupir incertain ;
Puis, du côté de la mer sombre,
Le bruit des deux rames dans l'ombre
Décroît et meurt dans le lointain.

D. Caillé.

Digitized by Google

POÉSIE

L'HIRONDELLE

A Mlle Marie L...

Un jour, passant par le chemin
Qui conduit au prochain village,
J'entendis un bruyant ramage
Qui partait du taillis voisin.

A ces cris, ces battements d'ailes,
Aussitôt je tournai les yeux
Et j'aperçus deux hirondelles
Qui caquetaient à qui mieux mieux.

L'une semblait vive, et légère,
Un fruit des dernières amours ;
L'autre, à son air grave et sévère,
Avait déjà vu bien des jours.

— « Ma fille, il vous faut être sage,
Disait-elle au jeune oisillon ;
Vous entreprendrez ce voyage,
Comme nous à chaque saison.

— Mais vous n'y songez pas ma mère,
Fit l'autre, non pas sans dédain ;
Comment ! déserter cette terre
Pour quelque rivage incertain !

Non, non. Ce clocher m'a vu naître;
Je veux y demeurer toujours ;
Je nicherai sur la fenêtre
Qui protégea mes premiers jours.

Digitized by Google

— Croyez ma vieille expérience,
Reprit la mère avec douceur,
Ne commettez pas d'imprudence ;
Fuyez l'hiver et sa rigueur.

— Baste ! fit la jeune indocile,
Dans ces lieux je vous attendrai.
Insister serait inutile,
Partez sans moi je resterai. »

Vainement la mère hirondelle
Voulut encor la sermonner ;
L'imprudente se moqua d'elle.
Il fallut bien l'abandonner.

Et toutes ses sœurs s'assemblèrent
Le soir, en poussant de grands cris...
Toutes, par bandes, s'envolèrent...
Elle resta seule au pays.

Durant les premières journées
Tout alla bien. Les moucherons,
Ces victimes infortunées,
Ne manquaient point aux environs.

Mais l'hiver vint. Un froid intense
Glaça rivières et ruisseaux.
Partout la mort, plus d'espérance !.
Plus d'insectes pour les oiseaux !

Alors que devint l'oisillette ?
Mourante de faim et de froid,
Elle alla prendre une retraite
Sous l'angle pourri d'un vieux toit.

Sa tête noire entre ses ailes,
Elle songeait aux doux climats
Où toutes ses sœurs hirondelles
Narguaient la rigueur des frimas.

Son astre voulut qu'un poète,
Qui s'en allait par cet endroit,

Digitized by Google

L'aperçut, tremblante et muette,
Plus qu'à demi-morte de froid.

Il l'emporta dans sa chambrette,
Et la réchauffa sur son sein,
Partageant avec la pauvrette
Le peu qui lui restait de pain.

Et, lorsque toutes ses compagnes
Revinrent avec les beaux jours,
Avec elles, dans les campagnes,
Elle put chanter ses amours.

***

Enfants, blâmez cette hirondelle
Qui ne voulut pas obéir ;
N'imitez pas cette rebelle :
Le bon Dieu pourrait vous punir.

Mais si cependant la pauvrette
Vient tomber sur votre chemin,
Enfants, imitez le poète
Qui la réchauffa sur son sein.

JULIUS.

Digitized by Google

NOTICES & COMPTES-RENDUS

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René Kerviler. — Sixième fascicule (Ber-Bid) — Rennes, Plihon et Hervé, 1888. — Vannes. — Imprimerie Eugène Lafolye.

Voici un nouveau fascicule de la *Bio-Bibliographie Kerviler*. Chacune des deux cents pages qui le composent renfermant huit noms, en moyenne, on voit tout ce qu'il peut tenir de Bretons dans cette petite fraction de la lettre B.

Dites-vous aussi que les seuls Bernard occupent quarante pages de petit texte, qu'ils se divisent et se subdivisent en Anciens Bernard, évêques, abbés ou moines ; Bernard de quatorze familles nobles ou prétendues telles et Bernard divers, classés par ordre régional de : Brest, où ils comptèrent un magistrat (le fameux Bernard, dit de Rennes), qui finit député, un préfet qui finit conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, de Morlaix, de Lesneven, de Carhaix, de Dinan, de Questembert, de Vannes, d'où ils envoyèrent à Nantes un adjoint très connu sous la Restauration, de Pontivy, de Vitré, où ils s'augmentent d'un curé constitutionnel, de la Loire-Inférieure, où ils recueillent encore bon nombre d'avocats et de médecins, d'armateurs et de négociants.

Et les Bertrand, donc! M. Kerviler a dressé, avec une érudition et une précision merveilleuses, la vaste bibliographie de deux d'entre eux, Alexandre Bertrand, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Joseph Bertrand, de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qui, bien que nés à Paris, sont fils d'un Rennais, le docteur Bertrand, un des fervents propagateurs du magnétisme animal. Deux autres Bertrand, originaires de Nantes, ont marqué dans les lettres : c'est l'avocat-poëte François-Séraphique, une manière de Scarron nantais, de par l'esprit et les infirmités, dont M. Kerviler n'oublie même pas les ouvrages *inédits*, notamment la correspondance avec René

Digitized by Google

Chevaye, que publie la *Revue de Bretagne* ; c'est Léon Bertrand, d'abord auteur dramatique, puis l'un des rivaux, dans la littérature sportive et cynégétique, des marquis de Foudras et de Cherville.

Les Bernier, les Bertaut, les très nombreux Berthelot et Bertin sont l'objet de monographies aussi claires et exactes que patiemment détaillées. Nous passons en revue les personnages les plus « ondoyants et divers », depuis la galante marquise de Prie, née Agnès Berthelot de Pléneuf, jusqu'à Madame Emile Lévy, la romancière, née Bidard de la Noë ; de Charles Besnard, maître d'escrime à Rennes et auteur d'un livre sur son art, à Charles Beslay, le peu féroce doyen d'âge de la Commune de Paris ; de Besné de la Hauteville, accusateur public près le tribunal criminel des Côtes-du-Nord, avant de tenir un rang élevé dans l'O.·. de Port-Brieuc, à Auguste Bernède, le poëte ossianique et troubadouesque d'*Arindal ou les Bardes*. Cette revue, on le voit, joint l'agréable à l'instructif, et le bibliographe nous guide avec une élégante sûreté dans les méandres de son immense travail.

Toutefois, un sujet a beau être traité à fond, il n'est jamais épuisé ; la récolte faite, il reste toujours à grappiller, et je vais grappiller, selon ma coutume, après la belle récolte de M. Kerviler.

On glisse bien légèrement sur les ouvrages inédits de François-Séraphique Bertrand. N'a-t-on pas ignoré l'existence d'une *Traduction du psaume* L, dont M. Dugast-Matifeux et moi possédons chacun une copie manuscrite, et qui renferme un charmant *envoi* au chevalier Boilève de la Maurouzière, de l'Académie d'Angers, et lui-même auteur d'une plaquette de poésies (*Stances contre l'Incrédulité*. — Nantes, chez Antoine Marie, 1754) ?

Mention est faite de M. Antony Bernier, mais simplement comme du compositeur musical d'un à-propos de M. Marcel Briol, *Molière à Nantes*. M. Bernier méritait mieux. Fils d'un peintre-décorateur du théâtre de Nantes, il entra d'abord à l'orchestre de ce théâtre, dirigea l'orchestre de la compagnie d'opéra italien, au théâtre de la Renaissance, puis devint et est encore l'excellent chef de la musique municipale. En cette qualité, il a écrit des marches très-brillantes, notamment celle de *Gargantua*, qui fut exécutée par toutes les musiques militaires de la région, en juin 1886, à la 12e fête fédérale de gymnastique. Il est surtout apprécié des délicats pour avoir composé la très jolie musique de plusieurs pantomimes et opéras en miniature, joués par les élèves de l'Externat des Enfants Nantais. Professeur de haut solfège et d'harmonie élémentaire

Digitized by Google

au Conservatoire de Nantes, il est l'auteur d'un utile petit volume : *Les musiques militaires*, abrégé historique. — Nantes, imprimerie du Progrès, 1882.

Le vieux Nantais, bien renseigné et même impartial, dès qu'il ne touche pas à la politique, relate en ses *Souvenirs*, d'après une brochure de M. Benjamin Fillon, la curieuse particularité suivante : « Le nom réel de Duparc, un des comédiens de la troupe de Molière, était René Berthelot, et il était fils de Pierre Berthelot, bourgeois de Nantes. » Ce Berthelot-Duparc, qui représentait, au naturel, Gros-René du *Dépit amoureux*, et dont M. le baron de Wismes (*Un portrait de Molière à Nantes*), réclamait l'admission « au Panthéon des illustrations nantaises », ne figure pas dans la galerie de M. Kerviler.

Je n'y trouve pas davantage M. Charles de Berthoud qui, en 1848, habitait Nantes, au n° 15 de la rue des Etats, et envoyait au Musée de cette ville, à l'exposition des ouvrages de peinture, sculpture et dessin des artistes vivants, des paysages d'Angleterre et de Suisse, et deux vues de la place du Marché à Rouen. (*Nota*. Il ne mettait pas ses tableaux en vente).

Je ne garantis pas la nationalité bretonne de M. Charles de Berthoud. Je ne serai pas plus affirmatif pour M. Léon Bessières, mais il ne devrait pas être oublié par M. Kerviler, car il fit imprimer à Nantes, en 1882, un volume de vers, *Les poésies du foyer*, assez nantaises de ton et d'allusions, avec préface de M. A. Barrau, le poète de Challans.

Voici encore de quoi intéresser M. Kerviler.

Monsieur Biays, professeur de littérature française, dans les classes d'enseignement secondaire spécial du lycée de Nantes, est né à Brest, je crois, est mort, il y a trois ans, et a laissé quelques manuscrits. L'un de ces manuscrits, une gracieuse fantaisie qui a pour titre : *En voyage*, et la Bretagne pour cadre, a paru sous le pseudonyme de Pierre de Dinan, dans le *Korrigan*, journal de Nantes, le 27 novembre 1887.

Enfin, il m'a semblé que l'article « Bibliophile » aurait pu donner plus de pâture à l'avide chercheur, curieux de pseudonymes à éventer, qui a si lestement levé le masque du vicomte Henri du Mesnil.

Voulez-vous maintenant mon opinion sur ce fascicule de la *Bio-Bibliographie bretonne*, tout-à-fait digne de ceux qui l'ont précédé, de ceux qui le suivront ? Sous M. René Kerviler, écrivain, il y a le savant qui découvre les infiniment petits de la bibliographie.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET

DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1889

La Société des Bibliophiles Bretons a tenu une séance à Nantes, le 19 février 1889, à quatre heures et demie, dans un salon du cercle des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ADMISSIONS

Vingt-et-un nouveaux membres ont été admis au scrutin secret, ce sont :

I. M. le duc DE VALLOMBROSA, à Paris, par MM. le comte Jacques des Garets et le marquis de Villoutreys ;

II. M. le comte Ludovic DE MIEULLE, à Paris, par les mêmes ;

III. M. le baron d'IVRY, château d'Hénonville, par Ivry-le-Temple (Oise), par les mêmes ;

IV. Mme la comtesse DE BALLEROY, à Paris, par MM. le comte Jacques des Garets et le baron d'Ivry ;

V. M. Lionel DE LA LAURENCIE, à Nantes, par MM. Emile Grimaud et Olivier de Gourcuff ;

VI. M. Louis TIERCELIN, à Rennes, par MM. Arthur de la Borderie et Olivier de Gourcuff ;

VII. M. Albert MACÉ, rédacteur en chef du *Petit Breton*, à Vannes, par MM. René Kerviler et le docteur Mauricet ;

VIII. M. Henri DE SCHREIBER, à Paris, par MM. le marquis de Villoutreys et le comte Jacques des Garets ;

Digitized by Google

IX. M. Ignace DE VILLAMIL, à Paris, par les mêmes;

X. M. le comte DE MANSIGNY, château du Plessis, près Avranches (Manche), par MM. le comte de Carcaradec et le marquis de Villoutreys;

XI. M. le comte Louis DE BIZIEN DU LÉZARD, château de Coulon, par Bazouges-sur-le-Loir (Sarthe), par MM. le comte de Carcaradec et le baron de Châtaux.

XII. M. Georges SIMON, châlet des Mielles, Dinard (Ille-et-Vilaine), par MM. le baron de Châteaux et le marquis de Villoutreys;

XIII. M. C. CHARIL DE RUILLÉ, château de la Marmitière, près Angers, par MM. de la Borderie et de Villoutreys;

XIV. M. Georges BERGERAULT, à Paris, par MM. le marquis de Villoutreys et le comte de Carcaradec;

XV. M. Georges DANYAU, à Paris, par MM. le marquis de Villoutreys et A. de la Borderie;

XVI. M. EMERIQUE, à Paris, par les mêmes;

XVII. M. le Vicomte Maurice DU DRESNAY, au château du Dréneuc, près Redon, par M. le marquis de Brémond d'Ars et le marquis de Villoutreys.

XVIII. M. Philibert VOLLATIER, à Nantes, par MM. Emile Grimaud et A. de la Barbée;

XIX. M. l'abbé P. GIQUELLO, à Tours, par MM. A. de la Borderie et O. de Gourcuff.

XX. M. le comte DE BRISSAC, à Paris, par MM. le marquis de Villoutreys et A. de la Borderie.

XXI. M. l'abbé GAILLARD, à Nantes, par MM. Arthur de la Borderie et Anthime Ménard, père,

ÉTAT DES PUBLICATIONS

M. le président dit que le quatrième et dernier fascicule des *Grandes Chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart, sera prochainement distribué aux sociétaires, l'impression du texte complet de l'ouvrage, y compris les tables, est achevée, les notices biographiques et bibliographiques, formant l'appendice, sont aux mains de l'imprimeur.

Digitized by Google

D'autre part, la Société va entreprendre très prochainement la publication des *Légendes et chants populaires de la Bretagne*, dont il a été question à la dernière séance. Plusieurs auteurs ont assumé la tâche de concourir à cet important travail. M. Louis Tiercelin traitera la poésie populaire dans la Haute et la Basse-Bretagne ; M. Adrien Oudin s'occupera des légendes de la Basse-Bretagne, et M. Olivier de Gourcuff de celles de la Haute-Bretagne. Le théâtre breton fera ensuite l'objet d'un volume spécial. La première partie de cette publication illustrée sera donnée à l'impression au mois de mai prochain.

L'impression du premier volume des *Actes du duc Jean V*, édités par M. René Blanchard, se poursuit activement.

La Société accueille favorablement la proposition formulée par M. de Villoutreys, de réimprimer l'*Armorial de Bretagne* de Gui Le Borgne, et elle confie au bureau le soin de faire exécuter cette réimpression aussitôt qu'il sera possible de le faire, sans nuire aux autres publications dans lesquelles la Société est déjà engagée.

La Société n'abandonne pas non plus le projet d'une réédition partielle des *Œuvres* en prose et en vers de René Le Pays.

M. de Villoutreys ayant rappelé que la Société avait en vue la publication du poëme du *Combat des Trente*, d'après le manuscrit de la bibliothèque Firmin Didot, M. de la Borderie répond que l'érudit qui en était chargé n'ayant donné aucune suite à son projet, cette publication a dû être considérée comme abandonnée. Mais, ajoute M de la Borderie, il est à ma connaissance qu'une édition du poëme du *Combat des Trente*, d'après les deux manuscrits existants, est aujourd'hui préparée par un éditeur de Rennes. M. de Villoutreys émet le vœu que la Société s'entende avec cet éditeur pour faciliter à ses membres l'acquisition d'un ouvrage qui intéresse au plus haut point l'histoire et la littérature de la Bretagne.

Avant de passer aux exhibitions, M. le Président propose à la Société de placer à sa tête, à côté du bureau actif, quelques dignitaires ou patrons d'honneur, choisis parmi ses membres les plus éminents. M. de la Borderie serait d'avis de composer ce conseil supérieur de la manière suivante.

Présidents d'honneur.

Mgr le duc D'AUMALE.
MM. le général MELLINET.
le baron JÉRÔME PICHON.

Digitized by Google

Vice-présidents.

MM. le duc DE LA TRÉMOÏLLE.
le vicomte DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut.
le marquis DE VILLOUTREYS.
René KERVILER.

La Société, consultée d'abord, par son président, sur la question de principes, adopte la proposition à l'unanimité. Les membres du bureau d'honneur, dont les noms précédents sont ensuite élus par acclamation.

EXHIBITIONS

Par M. le marquis DE VILLOUTREYS.

Un certain nombre de volumes ou plaquettes, de provenance angevine et d'une insigne rareté, qui pourront être réimprimés par les soins de la Société. Plusieurs vont l'être à brève échéance.

1° *S'ensuit la vie Saincte Marguerite*, (par François Grandin, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste d'Angers), plaquette gothique.

2° *Le tombeau des yvrongnes contenant les fatalles traverses et divers accidens des nez escarlattez* — A M. de Hautemont, gentilhomme angevin — par Philippe Pistel —. A Caen chez Jaques Mangeant, 1611.

3° *Histoire admirable et véritable d'une fille champestre du pays d'Anjou, laquelle est restée quatre ans sans user d'aucune nourriture que d'un peu d'eau*, par P. R. S. D. — A Paris, chez Michel de Ragny, 1587.

4° *Lettres* (manuscrites) *sur l'état singulier d'une jeune fille de l'Anjou* (par Françoise de Tahureau, femme de René François marquis de Champagné).

5° *Les Nouvelles récréations poétiques* de Jean Le Masle, angevin — A Paris, par Jean Poupy, rue Saint-Jacques, à la Bible d'or, 1585.

6° *Ceremonie royalle faicte en la ville dAngers le unziesme d'aoust 1620, avec actions de grâces de l'heureuse et aymable réconciliation du Roy avec la Royne sa mère* — A Paris, chez Mesnier 1620.

7° *Sonnets d'Etrennes, ensemble aultres vers latins et françois*, par Paschal Robin du Faux, Angevin. — A Angers, par René Piquenot, imprimeur, 1572.

Digitized by Google

8° *Plaidoyé sur la principauté des Sots, avec l'arrest de la cour intervenu sur iceluy.* — A Paris, chez Daniel, Doneau 1608 (par l'avocat Julien Peleus, angevin, en faveur de Nicolas Joubert, dit Angoulevent, prince des Sots).

9° *Récit et véritable discours de l'entrée de la royne mère dans la ville d'Angers, faicte le 16 octobre 1599.* — A Angers, chez Anthoine Hernault, 1599. Magnifique reliure mosaïque de M. Lecouturier, de Rennes.

Par M. Alexandre Perthuis.

Une collection d'images populaires, coloriées, datant du commencement du siècle et dont la plupart ont été publiées à Nantes, chez Mouillé et chez Forest.

Par M. Olivier de Gourcuff.

1° *Démeslé de l'esprit et du jugement*, par M. Le Pays. — A la Haye, chez Abraham de Hont et Jacob van Ellinkhuysen, 16[illegible] (édition non signalée, du *Démêlé* qui parut d'abord à Paris, en 1688).

2° *Almanach de Saint-Domingue, historique, curieux et utile pour l'année bissextile* (1776). — A Nantes, chez A. J. Malassis. (Seule année publiée de ce rare almanach).

Par M. Arthur de la Borderie.

Trois volumes d'anciens sermonnaires dont M. de la Borderie lit et commente de curieux extraits, souvent satiriques, sur les mœurs et les usages des XVe et XVIe siècles.

1° *Itinerarium Paradisi, sermones de pœnitentiâ* — Paris, Pierre de Marnef, s d. (Sermons de Raulin, dédiés à Louis de Graville, grand amiral de France).

2° Un volume des Sermons de saint Vincent Ferrier, *de Sanctis* (édition de 1539, petit in-8°).

3° Un volume des Sermons de Robert Messier. *Quadragesimale* (1524); gothique.

M. Arthur de la Borderie, pour répondre à la partie de l'ordre du jour relative aux légendes et chansons populaires de Bretagne, exhibe deux des recueils de légendes publiés par M. du Laurens de la Barre, et il termine la séance par la lecture d'une de ces légendes, fort remarquable, l'*Homme enborné*.

La séance, levée à sept heures, a été suivie du dîner annuel des Bibliophiles, auquel assistaient MM. Arthur de la Borderie, Henri Le Meignen, Marquis de Villoutreys, Gustave Caillé, Dominique

Digitized by Google

Caillé, Jules du Champrenou, Alexandre Perthuis, Ludovic Gormerais, Olivier de Gourcuff, Eugène Boubée, Emile Grimaud, etc... Plusieurs toasts ont été portés au président, à M. de Villoutreys, l'un des vice-présidents d'honneur. M. Olivier de Gourcuff a bu à l'heureuse union de la *Revue de Bretagne* avec la Société des Bibliophiles bretons ; les vers qu'il a récités à cette occasion se terminent ainsi :

Et comme il se faut entr'aider —
C'est une vérité connue —
Rien de mieux, pour achalander
Notre maison, que la *Revue*.
Messieurs, n'est-ce pas ? nous rêvons
Cette union jamais rompue.
Jamais de divorce, et buvons
A la santé de la *Revue* !

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1889

OUVRAGES OFFERTS

Par M. René Kerviler.

La Bretagne à l'Académie française au XVIIIe siècle, études sur les Académiciens bretons et d'origine bretonne, par René Kerviler, 2e édition. — Paris, Palmé, 1889.

Par M. Lionel de la Laurencie.

La légende de Parsifal et le drame musical de Richard Wagner, par Lionel de la Laurencie. — Nantes, Émile Grimaud, 1888.

Par M. Philibert Vollatier.

Récit d'un évadé d'Allemagne, par Philibert (de Tournus). — Paris, H. Chapelliez (Nantes, imprimerie Grimaud), 1888.

Par M. le comte de Brémond d'Ars.

L'ancienne église de Riec et le château de la Porte-Neuve, extrait du Bulletin de la Société archéologique du Finistère, par A. de Brémond d'Ars. — Quimper, imprimerie Cotonnec, 1888.

Digitized by Google

Par M. André Joubert.

Les fous, les folles et les artistes à la Cour du roi René, d'après les comptes inédits de Jehan Legay, par André Joubert. Figures. — Laval, imprimerie E. Jamin, 1889.

Par M. Dominique Caillé.

Sous la Tonnelle, poésies par D. Caillé. — Nantes, imprimerie Plédran, 1888.

Par M. Olivier de Gourcuff.

A Brizeux, ses admirateurs Nantais. — Nantes, imprimerie Salières. — 9 septembre 1888.

Les Remonstrances au Roy de Pierre de Cornulier, évêque de Rennes, par Olivier de Gourcuff. — Vannes, Eugène Lafolye, 1889.

Par M. Octave Uzanne.

Le *Prospectus* (extrait du *Livre*) de la fondation d'une Société des *Bibliophiles contemporains.*

Par M. Eugène Lafolye.

La livraison de Janvier de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* publiée par la Société des Bibliophiles Bretons.

VARIÉTÉS

ADDITION A LA BIBLIOGRAPHIE DE LE PAYS

Indiqué par M. de Kerdanet, qui ne l'avait pas vu et en altère le titre, le *Demeslé de l'esprit et du jugement*, de René Le Pays, n'a été vraiment connu et bien décrit que par M. Arthur de la Borderie. L'éminent érudit a parlé de ce livre, à deux reprises, dans le Bulletin de la Société des Bibliophiles bretons (7e année), et dans un article récent de la *Revue de Bretagne* (octobre 1888); chaque fois, il a ajouté cette mention : c'est le dernier en date et le plus rare ouvrage de Le Pays.

Nous n'enregistrons que pour mémoire, quelques mots sur le *Demêlé*, que nous trouvons dans une étude postérieure de M. le comte d'Avenel sur Le Pays ; ce morceau de critique qu'a publié le dernier fascicule trimestriel des *Annales de Bretagne*, nous paraît composé avec des matériaux de seconde main, et l'on s'étonne de n'y pas trouver plus souvent l'indication des sources

Digitized by Google

utilisées par l'auteur. Le travail de M. le comte d'Avenel nous a prouvé seulement que Le Pays avait aujourd'hui des lecteurs.

Mais revenons au *Demêlé*, dont l'existence n'a pas été soupçonnée par d'aussi consciencieux bibliographes que MM. Livet et de la Pilorgerie. On n'avait vu de ce gentil ouvrage que l'édition parisienne de 1688 (chez Robert Pepie), évidemment originale. M. de la Borderie et nous, en possédons chacun un exemplaire : l'un et l'autre ont été exhibés à des séances de la Société des Bibliophiles bretons.

Un heureux hasard vient de nous montrer que le *Démêlé* participa, dans une certaine mesure, au succes persistant des *Amitiés, Amours et Amourettes* et des *Nouvelles Œuvres* de son auteur. Nous avons retrouvé, sur les quais de Paris, et dans la boite à six sous ! encore une édition hollandaise de 1692, par conséquent publiée après la mort de Le Pays (1690).

C'est un in-32 de 136 pages, l'épitre dédicatoire à Madame de Maintenon, formant une pagination continue avec l'ouvrage même, comme dans l'édition de 1688, mais, à la différence de celle-ci, portant, en toutes lettres, le nom de l'auteur.

Voici au surplus, pour l'édification des bibliophiles « et non « aultres », la reproduction du titre :

DEMESLÉ || DE || L'ESPRIT || ET DU || JUGEMENT || PAR M. LE PAYS
A La Haye ||
Chez || *Abraham de Hont* ||
et
Jacob van Ellinkhuysen ||
Marchands libraires sur la grande || Sale de la Cour
|| MDCXCII. »

L'impression est très nette, très jolie, la composition du volume absolument la même que dans l'autre édition ; seul, l'*avis du libraire*, qui suit le *Demêlé* proprement dit, ne porte pas, dans l'édition hollandaise, les mots *Permis d'imprimer*, la date et la signature de La Reynie, qui existent dans l'édition parisienne.

Signalons sur le titre, aux pages 9, 83, 94 et 136, d'élégants fleurons.

Nous nous félicitons d'avoir mis la main sur un nouveau et précieux témoignage de la renommée littéraire de René Le Pays.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie Eugène Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

POESIE

LES JONGLEURS DE KERMARTIN

A Monsieur Arthur de la Borderie.

Ils sont là, cinq, marchant dans l'ombre, en désarroi :
Le père Rivallon. Panthoada, la mère,
Amicie, An Quoant, les filles, et Geoffroi,
Le garçon, tous les cinq enfants de la Chimère,
Pauvres jongleurs, mourants de faim, transis de froid.

Ils vont, tous cinq, poussant devant eux une chèvre,
De maison en maison, de refus en refus,
Sans pain depuis deux jours ; et, se mordant la lèvre,
Etouffant à grand peine un blasphème confus,
Ils se taisent, cachant en eux la même fièvre.

Leur courage est à bout des efforts surhumains ;
Car, depuis Prisiac dans le pays de Vanne,
Ils sont las de chanter et de tendre les mains,
Sans qu'on ait accueilli la maigre caravane !
Et la neige partout encombre les chemins...

Digitized by Google

Leurs instruments au dos dans de grands sacs de toile,
Ils marchent, espérant qu'à l'horizon tout noir,
Ils verront luire enfin, dans la nuit sans étoile,
L'abri rêvé de quelque hospitalier manoir,
Pour y chauffer leur corps glacé jusqu'à la moëlle.

Las ! ce n'est déjà plus le bon temps des jongleurs !
Les portes des châteaux qui s'ouvraient toutes grandes
Autrefois, quand, parmi les Noëls et les fleurs,
Joyeusement passaient leurs glorieuses bandes,
Se ferment maintenant au rire comme aux pleurs.

Et les rires sont vains et vaines sont les larmes,
Et le règne est fini des pompeux baladins ;
Tours de force ou d'adresse et belles joûtes d'armes,
Lais d'amour, fabliaux moqueurs, contes badins :
L'ancien art tant fêté n'a plus les mêmes charmes !

Il a fui ce bon temps, où, choyés par les rois,
Aimés par les seigneurs, jongleurs et jongleresses,
Dans les palais et les châteaux ayant tous droits,
Heureux de tant d'honneurs, fiers de tant de caresses,
Couverts d'or, s'en allaient sur de beaux palefrois !

Les dames, se pâmant en douces rêveries,
Les écoutaient, pendant que les nobles hautains
Ouvraient des yeux de joie aux longues momeries ;
Et votre place était marquée à leurs festins,
O jongleurs adorés, jongleresses chéries !

Oui, ces temps sont passés ! Au son de vos tambours,
Rassemblant les vilains peu pressés de vous suivre,
Vous courez désormais les villes et les bourgs,
Trop heureux quand, parfois, on paie, en sous de cuivre
Vos gestes fatigués et vos instruments sourds.

Digitized by Google

En vain vous invoquez danseuses et poètes,
Vos aïeux, Taillefer, Borgabed, Salomé !
Ceux là faisaient tourner, tomber même les têtes....
Mais qui de ces patrons, dont le nom fut aimé,
Pourrait vous relever de la honte où vous êtes ?

Poètes, allez donc ! allez donc, bateleurs,
Race illustre autrefois et maintenant immonde !
Et, sous votre musique étouffant vos douleurs,
Passez, sans demander à la pitié du monde
Ni l'aumône du pain ni la grâce des fleurs !

∴

Et les jongleurs marchaient le long des sentes blanches,
Toujours plus grelottants et plus silencieux,
Sans même oser lever un regard vers les cieux,
D'où la neige tombait en lourdes avalanches.

Ils allaient au hasard, affolés, devant eux,
Comme étreints dans le deuil de ces plaines funèbres,
Quand la lune, soudain, dissipant les ténèbres,
A chacun fit mieux voir ses compagnons piteux.

Et tous leurs pauvres yeux en devinrent plus sombres
Lorsque, dans la clarté de ces pures blancheurs,
Sur la neige, courut, devant les cinq marcheurs,
La danse étrangement sinistre de leurs ombres.

Mais tout-à-coup ce fut un cri de joie, un seul !..
En eux ils ont senti l'espérance renaître :
C'est un manoir... On voit sa plus haute fenêtre
Scintiller, fleur de pourpre, au milieu d'un linceul !

Digitized by Google

Et leurs pas alanguis vers la maison du rêve
Se hâtent ; leur silence a comme une gaîté,
Et l'espoir consolant de l'hospitalité
Leur fait la nuit moins froide et la route plus brève.

Et le manoir grandit dans l'ombre peu à peu ;
Il est réel ; ce n'est ni rêve ni mirage ;
Ils courent, les jongleurs ; ils ont repris courage,
Car la table est servie auprès de l'âtre en feu.

Mais l'huis va-t-il s'ouvrir au soupir lamentable
De ceux qui pour entrer se feraient si petits ?
L'âtre aura-t-il un coin pour eux ? Leurs appétits
Seront-ils tolérés au bas bout de la table ?

« Fasse Dieu que ce soit la fin de nos douleurs,
Dit la mère ; heurtez, mes filles, à la porte. »
Et le vieux Rivallon gémit d'une voix morte :
« Chrétiens qui m'entendez, ouvrez aux cinq jongleurs. »

Une voix répondit, impérieuse et haute :
« Passez, la porte est close à des gens tels que vous !
Vous êtes bien osés, si vous n'êtes pas fous,
De rêver pour vos jeux la maison d'un tel hôte ! »

« — Ouvrez, dit Rivallon. Voici mon fils Geoffroi ;
Il marche sur les mains, les pieds en l'air ; il passe
A travers des cerceaux et bondit dans l'espace ;
Il est fort comme un Turc, il est beau comme un roi.

Moi, je jongle avec des assiettes et des boules ;
J'escamote un pigeon vivant ; ce m'est un jeu
D'avaler des couteaux ou de manger du feu,
Et mon adresse a fait l'étonnement des foules.

Digitized by Google

Ma femme sait jouer la vielle avec talent ;
La chèvre que voici pincera de la harpe ;
Mes filles mimeront la danse de l'écharpe.
C'est un spectacle neuf et tout à fait galant

Si vous avez souci des personnes notoires,
Nous vous réciterons de merveilleux romans ;
Grands rois, bons chevaliers, jeunes princes charmants,
Belles dames, voilà le fond de nos histoires.

Aimez-vous mieux les Saints ? Nous vous raconterons
La naissance, la vie, et la mort et la gloire
Des Ronan, des Cado, des Efflam, des Magloire,
Des Tugdual et des Corentin, nos patrons.

Car nous savons notre art et tout ce qu'il comporte,
Poésie et musique et danse et pugilat ;
Nous l'avons exercé partout avec éclat...
Et nous mourons de faim... Ouvrez-nous votre porte ! »

La voix haute reprit : « Passez loin de ce lieu !
C'est ici le manoir de Kermartin ; mon maître
Est Yves Hélory, noble homme et très saint prêtre ;
C'est ici la maison d'un serviteur de Dieu.

Vous scandaliseriez nos gens au coin de l'âtre,
Bateleurs méprisés de chrétiens tels que nous !
Vous marchez sur les mains, nous prions à genoux ;
Notre vie est pieuse et votre art est folâtre !

Vils suppôts de Satan, passez votre chemin !
Vainement vous offrez les plaisirs de ce monde
A ceux qui, séquestrés dans une paix profonde,
Repoussent toute joie et n'ont plus rien d'humain ! »

Digitized by Google

« — Reprenons notre route, enfants, sans plus attendre,
Dit Rivallon. Que Dieu nous ait en sa merci !
Ce sont trop grands seigneurs pour nous que ceux d'ici ;
Les gens de bien parfois n'ont pas la vertu tendre ! »

Et tous les cinq tournaient le dos, désespérés,
Et, d'un même sursaut que la colère exalte,
Ils allaient repartir, quand Geoffroi cria : « Halte :
C'est une clef qui grince et des verroux tirés. »

Et s'étant retournés, ils virent, dans la porte
Un homme tout vêtu de bure, cheveux ras,
Et qui leur souriait, en leur tendant les bras,
Et qui les appelait d'une voix grave et forte.

Mais les pauvres jongleurs restaient là, tout tremblants,
N'osant pas s'approcher, se courbant jusqu'à terre
Devant la majesté de ce visage austère,
Sous l'éclat merveilleux de ces vêtements blancs.

∴

« Entrez, n'ayez pas peur ; je ne suis qu'un brave homme,
Et Kermartin est la maison du Bon Dieu, comme
Yves, fils d'Hélory, n'est que le serviteur
Des pauvres. Je n'ai point approuvé la hauteur
Qu'a prise mon valet pour parler à des frères.
Vous et moi, nous vivons en des états contraires,
Mais on peut se sauver en tous états, je crois :
Donnez-moi vos bâtons que j'en fasse des croix ! ...
Ah ! si l'on choisissait, quand on vient en ce monde,
Sa famille et son rang, illustre ou bien immonde,
Qui jonglerait et qui marcherait sur les mains ?

Digitized by Google

Qui voudrait s'en aller ainsi par les chemins,
Mendiant dans le froid et la nuit, pauvres hères
Mal vêtus, mal couchés et faisant maigres chères ?
Qui plutôt n'aimerait, fils de nobles parents,
S'épanouir dans la fortune et les hauts rangs,
Avoir de beaux palais, table toujours servie,
Et passer en menant grand train dans cette vie ?
S'accordant tous plaisirs et s'arrogeant tous droits,
Tous se feraient barons ou ducs, princes ou rois,
Et pour mettre en bas lieu nous n'aurions plus personne.
Que notre place donc soit mauvaise ou soit bonne,
Acceptons-la, soumis aux volontés de Dieu ;
Et gardons-nous surtout, nous, placés en haut lieu,
D'offenser par de sots dédains les misérables.
Soyons hospitaliers et soyons secourables ;
L'Evangile nous trace ainsi notre devoir.
Ce n'est pas contre les petits qu'il faut avoir
Cette sainte colère aux ardeurs légitimes :
Vous êtes opprimés et vous êtes victimes;
Mais les persécuteurs, ceux qui sont tout-puissants,
Qui vivent acharnés sur vous, les innocents,
Contre qui vous n'avez ni recours ni refuges,
Tous les méchants seigneurs et tous les mauvais juges,
Pour qui vertu, justice, honneur, ne sont qu'un jeu,
J'ai contre eux dans mon cœur la colère de Dieu,
Oiseaux de proie à qui je rognerai les ongles !...
Entrez donc tous, toi qui bondis et toi qui jongles,
Vous, mes sœurs, qui chantez et votre chèvre aussi,
Car Notre-Seigneur veut qu'on vous ait en merci.
Qu'il soit béni ce bon Maître qui vous envoie
Vers mon logis ; ce m'est une indicible joie
Toutes fois qu'il veut bien mettre dans mon chemin
Des malheureux à qui je puis tendre la main.
Du moins, le servez-vous, ce Maître qui vous aime
Et qui veut qu'on vous serve ? Et l'aimez-vous de même ?
Etes-vous bons chrétiens, vrais fils de Jésus-Christ ?

Digitized by Google

Suivez-vous l'Evangile ainsi qu'il est écrit ?
Car il faut que sa Loi dans nos âmes fleurisse.
O mes frères, fuyons l'Orgueil et l'Avarice ;
Ne soyons violents, jaloux ni paresseux ;
Craignons la gourmandise et n'imitons pas ceux
Qui vivent dans le crime infâme de luxure.
Et surtout prions Dieu, car l'arme la plus sûre,
Pour vaincre en ce combat que livrent les Chrétiens,
C'est la prière... Entrez... Vous aurez pour soutiens
L'exemple tout d'abord et bientôt l'habitude ;
Alors vous connaîtrez cette béatitude
De vivre en Dieu, n'ayant pour règle que sa Loi.
Et, vos jours écoulés en ce pieux emploi,
Vous attendrez la mort, silencieux et calmes,
Car les Anges au Ciel vous offriront des palmes
Et Jésus vous dira, comme je vous le dis :
O mes frères, entrez dans mon saint Paradis ! »

∴

Ils entrèrent, les cinq jongleurs, dans cet asile
Que l'hospitalité leur ouvrait grandement,
Et les jours y passaient dans le ravissement
D'une existence ainsi régulière et tranquille.

Le saint prêtre vivait très humble et très pieux,
Doux aux petits, sèvère aux grands, mais juste et sage,
Réformant les abus partout sur son passage
Et conseillant le bien, quand il faisait le mieux.

Son éloquence était grave et pleine de charmes,
Terrible quelquefois pour dompter les railleurs;
Et ceux qui l'écoutaient en devenaient meilleurs,
Car ils s'étaient sentis remués jusqu'aux larmes.

Digitized by Google

Et les pauvres jongleurs, témoins toujours présents
De cette sainteté qui sait gagner les âmes,
Eux aussi, désormais brûlés des mêmes flammes,
Entrés là pour un jour, y vécurent dix ans.

Et lorsque, des vertus d'Yves faisant la somme,
Dieu pour vivre parmi ses élus l'appela,
Auprès du lit de mort les jongleurs étaient là,
Et ce fut dans leurs bras que mourut le saint homme.

∴

Et quand sur le tombeau d'Yves, fils d'Hélory,
Grâces et guérisons et miracles insignes
Pour tous, et devant tous, bientôt eurent fleuri,
La Bretagne, y voyant éclater de tels signes,
Voulut qu'on fît un Saint de son enfant chéri.

Les jongleurs, appelés devant les Commissaires,
Parurent, quand le jour des Enquêtes eut lui ;
Ils parlèrent du bon seigneur, les pauvres hères,
Et pendant qu'ils disaient ce qu'ils savaient de lui,
Sa vertu rayonnait dans leurs récits sincères.

Alors, sur ses autels, dans l'encens et les fleurs,
L'Eglise admit celui que la Bretagne honore ;
Les cœurs battaient, les yeux étaient mouillés de pleurs,
Cependant que vibrait, radieux et sonore,
L'hymne du nouveau Saint chanté par les jongleurs.

LOUIS TIERCELIN.

Digitized by Google

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE

En l'an III

Les documents inédits, relatifs à l'histoire de la Révolution, ont le privilège de piquer la curiosité des lecteurs désireux de connaître tout ce qui éclaire d'un jour nouveau cette dramatique et sinistre période de nos annales nationales. Nous détachons, aujourd'hui, de la collection particulière de nos manuscrits, une série de pièces qui nous paraissent être de nature à intéresser les lecteurs de cette *Revue*. Elles sont toutes datées de l'an III et concernent le département de la Loire-Inférieure. Presque toutes portent en tête l'aimable et encourageante devise, chère aux républicains : *Liberté, Egalité, Fraternité* ou *la mort* ! Dans le premier de ces documents, on remarque une phrase qui vaut son pesant d'or. Le caporal fourrier des canonniers d'Ancenis, chaud patriote, mais quelque peu brouillé avec l'orthographe, écrit à Ruelle, le représentant du peuple près l'armée des Côtes-de-Brest, à Nantes : « *Mest un republiqain né demande point le stille.* »

Les numéros II, III et IV, exposent le récit des meurtres accomplis, dans la nuit du 24 au 25 vendémiaire, dans la paroisse de Saint-Aignan, où plusieurs femmes furent massacrées par les Bleus. Muscar désapprouve ces crimes, très faiblement, et ajoute, en bon républicain, qu'ils « deviennent moins révoltants par la probabilité qu'ils ont été commis sur

Digitized by Google

« des complices coupables des Brigands. » Cette casuistique ne manque pas d'une certaine saveur.

Dans les numéros V, VI et VII, le général de brigade Malbrancq explique les mesures à prendre pour ravitailler Montaigu et éviter à la garnison « les horreurs de la faim. » Il propose aussi au citoyen Ruelle de lever le camp de Ragon et de faire rentrer les tentes derrière les retranchements de la ville de Nantes, dans le petit camp établi « dans la prairie Jacques. »

Le général Canuel, dans le numéro VIII, offre à Ruelle de former, sous la direction du citoyen Pente-Coteau, une compagnie de guides éclaireurs, qui seront déguisés en paysans et pourront jouer le rôle de Chouans, afin de surprendre plus facilement l'ennemi. Avril, général de brigade, avoue, dans le numéro IX, au représentant du peuple, que sa cavalerie est en piteux état et réclame du renfort.

Canuel, dans le numéro X, se plaint des brigandages commis aux environs de Nantes. Il dit qu'il existe, à Nantes, des maisons de jeu et de débauche, où les voleurs gaspillent l'argent dérobé. Les numéros XI et XII concernent les mouvements des Vendéens et des Chouans le long de la Loire. Dans les numéros XIII et XIV, Geslin et Bureau-Batardière retracent les tentatives et les négociations qui amenèrent la conclusion de la paix, dont Canuel se félicite, dans le numéro XV, qui termine cette série de documents inédits. Chacune de ces pièces est pourvue de notes historiques et biographiques sur les lieux et les personnages cités.

André Joubert.

I

Lettre de Rivron, *caporal-fourrier des canonniers d'Ancenis, au citoyen* Ruelle, *représentant du peuple près l'armée des Côtes-de-Brest à Nantes.*

Au representant du peuple Ruelle.

Citoyen représentant,

Un de cest jours il est venu chéz moi un citoyen de la cité qui m'a declaré que jeudy dernier, vieux stille, un citoyen nommé

Digitized by Google

Rigault, tisserant en Couffé[1], à la Noué[2], lui a declaré que si lon vouloit prendre deux chefs de Chouan qu'il donneroit tous les renseignement de la marche quil faudroit tenir pour les surprendre; peut etre me demanderas tu leur nom ; ce sont deux ci devant particuliers d'Ancenis, nommé Barbot[3], qui positivement commande ce nouveau ordre de scelerat dans la partië de la galerne armée que lon nomme Chouan[4]. Mest moi je ne dis point une armée, je dis une armée de scelerat comme je viens de te le dire.

Citoyen Representant,

Je te prie de vouloir bien tinteresser à lobservation que je te fais qui est de faire porter des forces. Mest ce particulier ma dit que cet homme étoit pres à donner les renseignement qui seroist necessaire pour les surprendre. Mest je tobserverey qu'il n'est point à Ancenis dans le moment. Mest doit y est tous lest jeudy a ce que ma assurer le citoyen qui ma fait cette declaration.

Je te prië de vouloir bien mescusér si je tecri ou te parle dans ce genre mest son arrivée ma tellement surpris que jé nay pas pris le temps detudier les fotes que je viens de faire.

Mest un republiqain né demande point le stille[5].

Ce qué je tanonsse est la verité suivant ce quil ma été dit.

Salut et fraternité.

Rivron caporal fourier

des Canonier d'Ancenis.

[1] Couffé, commune, canton de Ligné, arrondissement d'Ancenis.

[2] Noue (la), h. cne de Couffé.

[3] On trouve plusieurs chefs du nom de Barbot mentionnés dans les guerres de la Chouannerie dans la Loire-Inférieure. Il est difficile de préciser quel est celui dont il s'agit ici.

[4] Cette définition du mot Chouan est assez originale.

[5] Traduction : Un républicain n'a pas besoin de savoir l'orthographe. La République n'a que faire des gens instruits. Déjà Coffinhal avait dit à Lavoisier, le 19 floréal an II, lors du prétendu jugement des fermiers généraux : « La République n'a pas besoin de savants, il faut que la justice suive son cours ». Dans son beau livre sur *Lavoisier (1713-1794), d'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille et d'autres documents inédits*, récemment publié, M. Edouard Grimaux croit que Coffinhal a prononcé les paroles qui lui sont attribuées, soit au moment où il avait sous les yeux le rapport de Hallé, soit en réponse à quelque solliciteur comme Loysel, venant le supplier d'épargner Lavoisier. (Voir l'*Appendice*, pp. 376-378).

Digitized by Google

II

Rapport du citoyen KIROUARD *sur les meurtres commis dans la paroisse de Saint-Aignan, dans la nuit du 24 au 25 vendémiaire.*

Dans la nuit du mercredy au jeudy dernier, vers les deux heure du matin, une patrouille que lon présume avoir sortie de Bois a fait une sortie dans la p^rsse^ de St Aignan[1] près le Bourgt. Elle a commis un assassinat sur les personnes de la Vve Letié, de la Vve Cheneau et défininitivement la veuve Prou dont le mary a été tué par les Brigands il y a un mois.

Quant il fut question de tuer cette dernière Vve Prou, elle leur demanda en grâce et au nom de l'humanité de la laisser vivre ; que si on avait pas d'égard pour elle, au moins pour lenfant qu'elle portoit. Car il faut vous dire, citoyens, que cette pauvre femme était grosse de six mois. Le landemain, la troupe rétourna dans la même p^rsse^. Elle voulut piller. Beillevert, guide du Chasyteau Dau[2], s y opposa. Pour lors un volontaire repondit : Beillevert, ce sont la les femmes que nous tuames l'avant nuit dernière. Plusieurs temoins sont existants et prouveront le fait et diront la verité quand il seront requis. La veuve Bertran, d^t^ chez le citoyen Kirouard, dont le mary a eté tué par les Brigands, temoin. Anne, Brochard tailleuse, d^t^ au Bourgt, et autres qui vous seront indiqués par le citoyen Guil Baud, maire, et David agent n^le^.

Le surlendemain des volontaires furent chez la citoyenne Leturque et on du dire que cetait eux qui avaient tués les trois femmes dont est mention.

Je vous demande au nom de l'humanité, Citoyens, que vous pre-

[1] Saint-Aignan, canton de Bouaye, arrondissement de Nantes.

[2] Voir, sur le château d'Aux, la très intéressante et très curieuse brochure de M. Alfred Lallié, intitulée : *la Commune de Bouguenais et la garnison du château d'Aux*. Brochure in-8°, Nantes, *Imprimerie de Vincent Forest et Emile Grimaud*, 1882.

Digitized by Google

nié en consideration lexposé cy dessus pour prévenir à lavenir de pareille horreur.

Nantes le 28e Vendemiaire lan 3e de la République une et indivisible et imperissable.

KIROUARD[1].

III

LIBERTÉ EGALITÉ
OU LA MORT.

Au quartier-général de Nantes, le 14 brumaire l'an 3me de la République une et indivisible.

CANUEL, *Général Divisionnaire,*
Au Représentant du peuple RUELLE.

REPRÉSENTANT,

Des excès qui révoltent l'humanité ont été commis dans la nuit du 24 au 25 vendémiaire dans la commune de St Aignan (Armée de l'Ouest). Je t'envois l'officier qui commandoit la patrouille soupçonnée de ce délit. Je t'envois pareillement les pièces dénonciatrices. Je te prie de les examiner avec attention et d'interroger l'officier sur les faits.

Salut et fraternité.

CANUEL[2].

[1] QUIROUARD ou KIROUART, membre de diverses commissions et de plusieurs sociétés populaires. On rencontre souvent son nom dans les documents relatifs à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure. On ignore son origine et sa fin.

[2] Voir, sur le général Canuel, la *Biographie de Rabbe*, t. 1er p. 766. Ce personnage, qui avait jadis fait la guerre de Vendée sous le terroriste Rossignol, devint député de la Vienne sous la Restauration. Converti au royalisme, il donna des preuves d'un zèle exalté. Il présenta à la Chambre des députés, le 16 janvier 1816, un projet ayant pour objet de faire porter au *maximum*, et même à un quart en sus du *maximum* de retraites des armées de ligne, les récompenses des sous-officiers et soldats des armées royales blessés tant en 1815 que pendant les campagnes antérieures. (*Louis de Frotté et les Insurrections normandes (1793-1832)*, par L. de la Sicotière, t. II, pp. 695-696).

Digitized by Google

IV

LIBERTÉ EGALITÉ
OU LA MORT.

Château d'Aux, ce 4 Brumaire 3me année Républicaine

Muscar, commandant temporaire de l'Arrondissement du Château d'Aux.

AU CITOYEN CANUEL, GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE.

Conformément à tes ordres, Général, j'ai fait les recherches nécessaires pour découvrir les auteurs des assassinats commis dans la nuit du 24 au 25 Vendémiaire dans la commune de St Aignan. Ils sont l'ouvrage d'une patrouille commandée par l'officier que je t'envoye. Il t'exposera lui-même les motifs et les circonstances des meurtres exercés, dont tu jugeras dans ta sagesse. L'humanité gémit de ces excès, je suis loin de les excuser. Mais ils deviennent moins révoltants par la probabilité qu'ils ont été commis sur des complices coupables des Brigands. Pour plus de sûreté, j'ai fait accompagner cet officier qui est du 11e baton de la formation d'Orléans par un officier qui te remettra la présente avec les pièces que tu m'avais envoyées....

Salut et fraternité.

MUSCAR.[1]

[1] Arnould Muscar, né le 1er août 1757 à Bayonne, commandant élu du 5e bataillon du Bas-Rhin envoyé en Vendée. Voir, sur ce personnage, la brochure de M. Alfred Lallié, citée plus haut, et le curieux article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 15 novembre 1885, par M. Albert Duruy, et intitulé *le Brigadier Muscar, histoire du temps des guerres de la Révolution*, d'après sa correspondance et ses papiers, les archives de la Guerre et les archives d'Ostende. Il avait fait un chemin assez rapide, depuis la Révolution. Engagé à 17 ans, le 13 juin 1774, au régiment de Vivarais, il devint sergent-major en 1791, sous-lieutenant le 26 avril 1792, lieutenant en juin, capitaine adjudant après Valmy, le 20 septembre 1792, adjudant à l'état-major de l'armée, le 23 avril 1793, etc.

Digitized by Google

V

LIBERTÉ EGALITÉ

OU LA MORT.

Au quartier général, au camp Ragon, le 28 vendémiaire l'an 3e de la République.

Le Général de brigade MALBRANCQ[1]

au Représentant du peuple RUELLE.

Le 26 vendemiaire au soir, j'ai reçu un ordre du général de division Canuel, commandant à Nantes, de fournir, le lendemain, 5 heures du matin, une escorte pour conduire des caissons de pain à Montaigu[2]. Prévoyant que cetter oute étoit occupée par les insurgés, j'ai commandé une escorte de trois cens hommes d'infanterie et de six hommes de cavalerie, ne pouvant en faire partir davantage, vu le peu de force que j'avois au camp par la grande quantité de malades. A dix heures du soir, le même jour, on m'annonça la nouvelle que l'escorte avoit été attaquée et les six caissons pris par les Brigands. Par les éclaircissemens que j'ai pu prendre de plusieurs soldats qui sont venus du camp, je présume qu'une partie de cette escorte se sera repliée sur Montaigu. Ayant pris des informations sur les vivres qui pouvoient être à Montaigu, le commissaire ordonnateur m'a dit qu'il prévoyoit qu'il pouvoit y avoir encore

[1] Les Dictionnaires sont muets sur ce général. On le trouve cependant mentionné dans un rapport, du 19 juillet 1810, à Sa Majesté l'Empereur et Roi, relatif à la solde de retraite de 2000 francs en faveur de M. le général de Brigade Malbrancq, en réforme depuis 14 ans. Il est âgé de près de 60 ans. Il a commandé récemment la 2e légion des gardes nationales du département du Nord. Le rapport est signé du duc de Feltre, ministre de la Guerre. (*Arch. Nat.* A F IV, 468, *plaquette* 3556, décret n° 47).

[2] Voir, sur les événements dont Montaigu fut le théâtre pendant les guerres de la Révolution, les *Mémoires de Madame la marquise de la Rochejaquelein*, édition originale publiée sur son manuscrit autographe par son petit-fils. Bourloton éditeur, 20 boulevard Montmartre, Paris, 1889.

Digitized by Google

des vivres pour un ou deux jours, que cependant il ne pouvoit pas l'assurer.

Pour épargner à nos frères d'armes en garnison à Montaigu les horreurs de la faim, voilà les moyens que j'ai pris pour leur faire passer des vivres. Les Brigands encouragés par le succès de leur entreprise sur le convoi parti le 27, pourroient encore tenter un autre coup sur un nouveau convoi, si on le faisoit passer à Montaigu. Présumant d'ailleurs que la route peut être interceptée par une force supérieure, je propose, sur l'approbation du représentant du peuple, les mesures suivantes :

Une colonne de six cens hommes d'infanterie et de 18 hommes de cavalerie partira demain matin sous les ordres d un chef intelligent. Chaque soldat emportera dans son sac des vivres pour lui pour deux jours et pour un jour pour la garnison de Montaigu qui se monte à douze cens hommes. Cette colonne atteindra le double but d'éclairer la route jusqu'à Montaigu et de rendre la communication libre pour les convois qu'on y enverra, de ramener à leurs postes les soldats de l'escorte partie le 27 et d'alimenter la garnison de Montaigu.

Si cette colonne réussit dans son entreprise, elle reviendroit le 30 pour prendre à Nantes un convoi de pain qu'elle conduiroit à sa destination. Elle se concerteroit avec le commandant de la force armée de Montaigu qui, le 1er brumaire, detacheroit 4 ou 500 hommes de sa garnison pour venir à la rencontre des vivres qui lui seroient portés.

Les forces disponibles du camp de Ragon[1] que je commande étant insuffisantes pour completer la colonne de 600 hommes que le me propose de faire partir demain, je me suis concerté avec le général de division Canuel, employé dans l'armée des Côtes de Brest, jet nous sommes convenus qu'il me fourniroit 300 hommes environ d'infanterie et 18 hommes de cavalerie. Je fournirai le reste pour monter au compte de 600 hommes.

Ce qui restera de troupes disponibles au camp ne pouvant le défendre des attaques de l'ennemi, je propose au Représentant du peuple de m'autoriser à le lever momentanément et de faire rentrer les tentes derrière les rétranchemens de la ville de Nantes, dans le

[1] Le camp de Ragon était situé entre Vertou et Rezé, au sud de Nantes, à deux lieues environ.

Digitized by Google

petit camp établi dans la prairie *Jacques*. Les hommes incapables de marcher se replieroient aussi en ce dernier camp et pourroient faire quelques sorties sur la route de Clisson et aux environs du poste *Jacques*[1].

Je prie le Représentant du peuple de prendre cet exposé en considération et d'y donner son approbation, le tout ayant été dicté pour le plus grand intérêt de la République.

Salut et fraternité.

Général de brigade

MALBRANCQ, *commandant le camp de Ragon.*

VI

LIBERTÉ FRATERNITÉ
ÉGALITÉ OU LA MORT.

Au quartier général, le 6 frimaire 3me année de la République.

Le Général de Brigade Malbrancq
Au Représentant du peuple à Nantes[2].

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Je te donne avis que je viens de faire rentrer vingt charretées de bois dans la commune de Nantes pour le service militaire.

Comme je me propose d'aller demain matin au devant du détachement qui escortait le convoy de Montaigu, si l'on voulait profiter

[1] La prairie Jacques, s'étendait au sud de la Loire, près le faubourg Saint Jacques où se trouve le grand établissement des aliénés.

[2] Albert-Ruelle, juge au tribunal de Bourgueil, député d'Indre-et-Loire à la Convention, vota la mort du roi. Il prit part aux négociations relatives aux conférences de la Jaunaye et de la Mabilais. Hoche le méprisait profondément. « Indigne Ruelle, s'écrie-t-il, reçois ici le tribut de mon indignation ! Après avoir rampé devant Charette, tu fais servilement ta cour à Cormatin... Ton espoir est vain, tu ne recevras d'autre prix de ta bassesse que la honte qui lui est due... »

Digitized by Google

de cette occasion pour faire rentrer à Nantes une autre quantité de bois, je partirai à dix heures du pont Rousseau où tu donnerez ordre de faire trouver les voitures. Bien le bonsoir.

Salut et fraternité.

MALBRANCQ, *Général de Brigade.*

VII

Le 6 brumaire, 3me année de la République.

LIBERTÉ. EGALITÉ. FRATERNITÉ

OU LA MORT.

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Ayant de justes mesures à prendre pour ravitailler Montaigu, je demande que tu m'otorise à demander au général Canuel, divisionnaire de l'armée des Côtes de Brest, 900 hommes d'infanterie et (ce) qu'il pourra de cavalerie,

Je te demande une autorisation afin d'armer 500 hommes du 7me bataillon de Paris en cantonnement à Ecoets[1] pour instruire promptement ces soldats sur le maniement des armes.

Salut et fraternité.

MALBRANCQ, *Général de Brigade, Commandant le camp de l'armée de l'Ouest sous Nantes.*

Nous n'avons pu identifier ce lieu, qui nous est inconnu.

Digitized by Google

VIII

Liberté Egalité

ou la Mort.

Au quartier-général de Nantes, l'an 3me de la République une et indivisible.

Canuel, Général Divisionnaire,
Au Représentant du peuple Ruelle.

Le citoyen Pente-Coteau, demeurant à la Simonière, commune du Cellier[1], qui remplissait depuis un an les fonctions de guide de l'armée, m'a proposé de former une compagnie de guides éclaireurs. Les certificats des différents chefs de la force armée dont il est muni attestent son patriotisme et son dévouement à la chose publique.

La compagnie qu'il se propose de lever peut être considérée sous plusieurs points de vüe d'utilité.

Comme guide connaissant parfaitement le pays où se retirent les Chouans et pouvant conduire la force armée dans les repaires des Brigands.

On peut encore les considérer comme force armée et en état de marcher contre les Brigands qui s'assemblent en petit nombre pendant la nuit pour voler et assassiner. Cette compagnie, étant vêtue en habits de paysans, peut jouer le rôle de Chouans et, par ce moyen, les surprendre plus facilement.

On pourra se servir des hommes qui doivent la composer pour faire l'espionage, moyen le plus sur pour finir cette guerre de Brigandage. Le citoyen Pente-Coteau sera responsable des hommes qui composent cette compagnie d'éclaireurs, qu'il veut former.... Je n'appuyerai point sur l'utilité de former cette Compagnie, elle

[1] Cellier (le), canton de Ligné, arrondissement d'Ancenis.

Digitized by Google

est assés prouvée par les excès que les Chouans ne cessent de commettre dans les campagnes. On pourra donner des chevaux à une partie des éclaireurs, le reste fera le service à pied.

Le Représentant du peuple est prié de donner sa sanction à la formation de cette Compagnie, s'il la croit necessaire.

Salut et fraternité.

CANUEL.

IX

LIBERTÉ EGALITÉ

OU LA MORT.

Au quartier-général d'Ancenis, le 17 brumaire l'an troisième de la République une et indivisible.

J.-J. Avril, Général de Brigade, au citoyen Ruelle représentant du peuple français.

CITOYEN RÉPRÉSENTANT,

La cavalerie qui est ici se trouve absolument hors d'état de faire le service des escortes; si on ne m'envoyt pas du renfort, je serai forcé de faire escorter les malles et couriers par de l'infanterie. Enjoint aux Généraux en chef de me faire parvénir un suplement de cavalerie.

Prends en considération, je te prie, la demande de souliers que je t'ai faite pour mes freres d'armes.

La colonne que j'avois dehors vient de rentrer. Elle a rencontré plusieurs fois les Chouans, qu'elle a toujours fait fuir. Il en a été amené un qui je crois est dans le cas de profiter de la proclamation. Il étoit dans une maison ; dès qu'il a vu un de nos frères y entrer, il a dit qu'il se rendoit et a remis son fusil. Je l'ai envoyé au Comité

Digitized by Google

de Surveillance pour informer des faits. Mande moi s'il faut le mettre en liberté. Je pense qu'il convient de le faire, car cela operera le meilleur effet sur les autres.

Salut et fraternité.

J.-J. Avril[1].

P.-S. Deigne te rappeller de moi et mander au Comité de Salut Public ce qui tu sais et as apris sur mon compte.

X

Liberté Egalité
ou la Mort.

Au quartier-général de Nantes, le 19 brumaire l'an 3e de la République une et indivisible.

Canuel, Général Divisionnaire,
au Représentant du peuple Ruelle.

D'apprès les divers renseignements pris par le citoyen Le Vieux, Capitaine de gendarmerie, il parroit certain que les brigandages commis dans les communes voisines de Nantes, à une lieue ou une lieue et demie, doivent être attribués en majeure partie à des malveillants qui sortent de la ville et se répandent dans les campagnes pour les dévaster et en piller les habitans. Il est intéressant pour la tranquillité publique d'arrêter le cours de ce torrent dévastateur.

Les baguionettes sont impuissantes et ne peuvent rien contre les sellerats qui fuient toujours la force armée, la ruse seulle peut atteindre cette bande de mandrins.

Il existe à Nantes plusieurs maisons de jeu et de débauche[2], dans

[1] Avril (Jean-Jacques, baron), né en 1752, mort en 1839. (Voir la *Biographie* Michaud, Courcelles, *Dictionnaire hist. et biogr. des généraux français, etc*).

[2] C'est Carrier et ses complices qui avaient établi ces maisons de jeu et de débauche, au temps des noyades.

Digitized by Google

lesquelles cette poignée de volleurs se rend sans doute pour y dépenser l'argent qu'elle a vollé. Pour connoître ces repaires où le criminel jouit paisiblement du fruit de sa sceleratesse, il seroit à propos d'avoir des hommes et mêmes des femmes qui s'introduiroient dans ces maisons et pourroient connoître ceux qui les fréquentent. Ce n'est qu'avec de la surveillance que nous parviendrons à détruire ce noyeau de Brigands plus dangereux que ceux qui portent ouvertement les armes.

Je te prie, Représentant, de peser dans ta sagesse les observations que je t'adresse et de faire à cet egard tout ce que ton amour pour la chose publique te dictera.

Salut et fraternité.

CANUEL.

XI

LIBERTÉ ÉGALITÉ

OU LA MORT.

Varades, le 5 frimaire l'an 3me de la République une et indivisible.

Le citoyen Picot[1], commandant l'arrondissement de Varades, au citoyen Avril, général de brigade à Ancenis.

GÉNÉRAL,

Je te préviens, mon camarade, que les brigands de l'autre côté, à droite et à gauche de St Florent et même au bas de la ville, on les entend travailler jour et nuit. Il y a à craindre qu'ils ne fassent des barques pour passer la Loire. Je viens d'en donner avis à tous les postes de mon arrondissement et à toutes les chaloupes canonieres de faire des patrouilles très frequentes et s'approcher le plus près

[1] On connait deux Picot ; l'un était le gendre de M. Drouin, riche banquier de Nantes ; il était patriote et fut mis en liberté par ordre de Bourbotte le 15 prairial an II ; l'autre, J. Picot, fut administrateur du district de Clisson, jusqu'au 10 octobre 1793, où il fut destitué comme fédéraliste.

Digitized by Google

possible de St Florent, pour tâcher de decouvrir quels sont les travaux quî les occupent jour et nuit.

D'après le rapport qui m'a été fait que les Chouants (*sic*) se rassembloient du côté de Beligné[1] et de la Rousciére[2], il y auroit à craindre que lorsque les brigands voudroient passer la Loire, que les Chouans ne viennent nous attaquer de l'autre côté, c'est pourquoi je me tiens toujours sur mes gardes. Cependant je t'observe que nous ne sommes point en force pour soutenir un poste aussi interessant. Il faudroit au moins deux bataillons à Varades pour pouvoir s'y deffendre. Si tu te trouves dans l'impossibilité de le faire, je te demanderois à faire rentrer mes deux compagnies qui sont à Bellesme pour pouvoir me mettre plus en force et toi d'y envoyer un detachement de quelqu'autre bataillon où tu crois qu'il ne seroit point si utile qu'à Varades. Fais-moi reponse aussitôt que la presente te sera parvenue.

Salut et Fraternité.

PICOT.

XII

LIBERTÉ EGALITÉ

OU LA MORT.

Au quartier-général de Nantes, le 30 frimaire l'an 3me de la République une et indivisible.

Canuel, Général Divisionnaire,
Au Représentant du Peuple Ruelle.

REPRÉSENTANT,

Si le froid continuoit à être aussi fort, il y auroit à craindre que la Loire ne glassat et n'offrit alors aux Brigands les moyens de passer le fleuve pour communiquer avec les Chouans, et même à ces

[1] Belligné, canton de Varades, arr. d'Ancenis.
[2] Rouxière (la), *idid.*

Digitized by Google

derniers ceux de porter des secours à la Vendée. Les glaces pourront encore contraindre les challoupes canonieres de rellacher pour n'être pas brizées. Toutes ces observations bien santies, il seroit necéssaire de presser l'arrivée des trois mille hommes que l'armée des Côtes de Brest doit fournir pour renforcer la rive droite. Je t'invite donc, Représentant, à écrire au général Hoche pour qu'il ne tarde pas à envoyer ces troupes.

Je viens d'envoyer des ordres au Commandant de la force armée d'Ancenis, pour qu'il suspende le départ des 300 hommes dont je t'ai parlé dans ma lettre d'hier[1].

Salut et fraternité,

Canuel.

XIII

Au bourg de Bouay[2], le 20 frimaire,
à 11 heures du matin, l'an 3ème de
la République française.

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Nous sommes toujours dans le même endroit et tu nous crois sans doute à Machecoul, comme notre lettre d'hier au soir te le promettoit. Les renseignemens que nous avons pris aportent quelque retard dans notre voïage. Ayant apris que les Brigands commandés par les chefs Championnière[3], Savin[4], Guérin[5], et

[1] A ce moment-même, la rivalité s'accentuait entre Charette et Stofflet. (Voir l'*Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau, t. IV, et l'ouvrage de M. Edmond Stofflet sur *Stofflet et la Vendée*).

[2] Bouaye, ch. l. de canton, arr. de Nantes.

[3] Championnière (Lucas), chef de bataillon de Charette, de 1793 à 1796, natif de Brains.

[4] Savin (Jean-René-François-Nicolas), né à Saint-Etienne-du-Bois, en Bas-Poitou, le 25 octobre 1765, l'un des plus braves capitaines de la Vendée. Surpris au village de la Sauzaie, près des Lucs-sur-Boulogne, au mois de juin 1796, il fut conduit à Montaigu et fusillé.

[5] Guérin, chef de division de Charette, de 1793 à 1796, natif de Saint-Hilaire-Chaléon.

Digitized by Google

Coëtu[1], occupoient les rivages du lac oposés au bourg de Bouai, notre intrépide compagnon Bureau a voulu, sans plus tarder, entamer l'objet de sa mission. J'ai voulu l'acompagner, il s'est obstiné à aller seul. Il s'est mis dans une petite niole et a debarqué dans la paroisse Saint-Marc[2] occupée par les ennemis. Je l'ai suivi des yëux, personne ne s'oposait à son passage, et je crois bien qu'au moment où je t'écris les grandes conférences sont commencées. Je suis comme nos compagnons dans l'attente du succès.

Salut et fraternité.

GESLIN[3].

P. S. Il est deux heures 1/2. Citoyen représentant, je decachete ma lettre. Je viens de recevoir par les bateliers qui ont conduit notre voyageur, des nouvelles. Il est sur que son debarquement a été fait sans aucun danger et qu'il a entamé conversation avec des païsans. Je ne sais rien autre chose et attens avec grande impatience.

XIV

Au Bourg de Bouai,

le 20 frimaire an 3me de la République une et indivisible.

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Mon neveu vous a fait part de ma demarche de ce matin. Je croyois m'expedier dans trois heures, il en est six et j'arrive de ma mis-

[1] Coëtus (Jean-Baptiste-René de la Vallée de), né à Nantes le 16 juillet 1744, ancien page de la Reine, cornette de cavalerie, lieutenant en 1766, chevalier de Saint-Louis, démissionnaire en 1768. Il prit part aux guerres de la Vendée. Surpris au Clouzeau, près Challans, pendant la suspension des hostilités, il fut fusillé le 7 nivôse an IV (28 décembre 1795).

[2] Saint-Mars-de-Coutais, canton de Machecoul, arr. de Nantes.

[3] Geslin, riche marchand de toiles, fut compris au nombre des 132 Nantais et élargi à Angers en même temps que trois autres, moyennant finances.

Digitized by Google

sion. J'ai engagé ma parole d'honneur de retourner ce soir avec mon compagnon et mes compagnes. Je n'y peux manquer, car c'est à une de ces dernieres que je dois mon retour. J'aurois trop de details à vous faire, s'il me falloit vous rendre compte de tout ce qui s'est passé et je n'en ai ni le temps ni la force. Il me restera à peine assez pour satisfaire à la parole que j'ai donnée.

Tous les chefs sont rassemblés à dix lieues d'ici. On nous y conduira de St Marc où nous nous rendons ce soir. Il ne dependra pas de moi que nous ne partions demain de grand matin. A peine pourrons nous arriver dans la journée. Si j'étois seul, cela ne souffriroit aucune difficulté et si je ne jugeois les femmes très utiles au succès de ma mission, je n'hésiterois pas à enfourcher le bidet. J'ignore encore quels moyens j'emploirai pour les voiturer, mais elles se rendront.

Je n'ai d'impatience que par celle que je te supose avoir. Tu n'as pas pu prevoir tous les obstacles qui se presentent. J'étois loin de les prevoir aussi. Aies de la confiance dans ton emule à faire le bien, mais donne lui le tems de l'opérer. Je renvois les chevaux la voiture et les hommes, parce que le tout peut être utile au service de la République.

Je t'expedierai un courier du lieu de ma derniere destination pour t'annoncer et le résultat de ma mission et l'endroit où tu pourras m'envoyer chercher, Repose-toi sur moi, je ne dors qu'en veillant aux interêts que tu m'as confié.

Salut, Fraternité et hommage de tous les voyageurs.

BUREAU-BATARDIÈRE[1].

[1] Bureau de la Bâtardière, ancien magistrat de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui s'était caché, au temps des persécutions de Carrier, au milieu des rochers, sur les bords de l'Erdre, dans la paroisse de la Chapelle, remplit diverses missions importantes en Vendée, relativement à la pacification, avec Ruelle. Il mourut en 1808, président du conseil général de la Loire-Inférieure. (Voir, sur ce personnage, l'*Histoire de la Vendée*, t. v, pp. 6 et suiv.)

Digitized by Google

XV

LIBERTÉ EGALITÉ

OU LA MORT.

Au quartier-général, à Ancenis, le 1er ventôse l'an 3me de la République une et indivisible.

Canuel, Général-Divisionnaire,
Au Représentant du Peuple Ruelle.

REPRÉSENTANT,

J'ai appris aujourd'huy avec infiniment de plaisir que la Paix avoit été signée avec les chefs de la Vendée[1]. Le véritable ami de son pays devoit desirer cette epoque qui voit finir les longues dissentions. Ceux qui ont travaillé à terminer la guerre, ceux qui sont parvenus à ce but ont sans doute bien mérité de la Patrie. Et tu as par cette raison bien des droits du partage de la Reconnaissance nationale.

Je te salue et te felicite.

CANUEL.

[1] Il s'agit icidu traité de la Jaunais, signé le 30 pluviôse an III, (18 février 1795).

Digitized by Google

ÉCRIVAINS BRETONS DU XVIIIe SIÈCLE

SÉRAPHIQUE BERTRAND

LETTRES INÉDITES[1]

XI.

(Nantes, 1er janvier 1743).

Monsieur, je reçois votre lettre et j'y réponds dans le même moment, espérant que celui qui m'a apporté votre lettre pourra se charger de la réponse. Et comme je crains qu il ne soit pressé, je ne vous écris point aussi amplement que je ferois dans une autre occasion. Recevez, je vous prie, avec mes remercimens, les vœux que je fais pour votre santé et pour celle de Madame, au commencement de cette année. L'intérêt que j'ai à la conservation d'un ami tel que vous garantit la sincérité de mes vœux et vous dispense même de la reconnoissance.

Le même jour que je vous écrivis ma dernière lettre (ce fut je crois le 15 décembre), j'écrivis à l'abbé Desfontaines au sujet de l'*Ecce post Phœdrum prodit Avienus*, et de ce qu'il a dit que les

[1] Voir la livraison de janvier, ci-dessus, page 16 à 33. Toutes les lettres de cette correspondance, existent en original à la bibliothèque de la ville de Nantes et sont adressées à René Chevaye, auditeur à la Chambre des comptes de Bretagne, qui habitait ordinairement Clisson.

Digitized by Google

Elzevirs n'ont point donné Catulle etc[1]. Je vous ferai part de ce qu'il dira sur cette lettre, si tant est qu'il croye devoir en parler. Je vous envoye pour vos étrennes les *Lettres* de Le Fevre, ausquelles j'ai fait donner un habit neuf.

J'ai l'honneur de.

A Nantes, 1er janvier 1743.

BERTRAND.

XII

(Nantes, 12 février 1743).

Monsieur, le fils d'Arnaud, qui doit vous remettre la présente, m'a affirmé que, loin de pouvoir espérer de toucher dans la succession de son père les arrérages qui me sont dus, je courois risque de perdre tout ou du moins partie du principal. Permettez que je m'adresse à vous, Monsieur, pour vérifier ces faits. Votre réponse, que je vous prie de me faire le plutôt qu'il vous sera possible, me déterminera.

M. Des Forges, votre ami et le mien, est ici depuis quatre jours. Je ne le sçai que de hier, qu'il vint chez moi. Il est remercié[2] et il doit sa disgrâce à un homme des Sables, qu'il regardoit comme le plus chaud de ses amis, avec qui il étoit dans la plus étroite liaison, et qui l'a trahi ou plutôt calomnié auprès des supérieurs, pour un intérêt fort modique. Notre ami n'eût pas manqué, à ce qu'il m'a dit, de tirer raison de cette lâcheté, si les loix de la guerre lui eussent permis d'attaquer un homme qui n'a qu'un bras. Mais au défaut de l'épée, nous avons eu recours à la plume, et il n'est

[1] Voir les lettres IX et X, ci-dessus p. 31 et 32.

[2] Il s'agit ici du poète Des Forges Maillard, qui avait eu en Poitou, au mois d'octobre 1741, un emploi de contrôleur du dixième, dont il venait d'être révoqué. Voir sur cet incident les *Œuvres nouvelles* de Des Forges Maillard, publiées par la Société des Bibliophiles Bretons (Nantes, 1888), t. I, p. cv, et *Lettres nouvelles* de Des Forges Maillard, publiées par la même Société (1882), p. 156-162.

Digitized by Google

plus question que de trouver un imprimeur qui veuille mettre sous la presse une espèce d'ode dithyrambique dans le goût d'Archiloque, qui est toute prête, et qui réduira le traître à se pendre. J'ai fait cependant ce que j'ai pu pour modérer les transports de notre ami, je lui ai fait sentir les conséquences d'une pièce de cette nature; mais il est si indigné qu'il n'écoute rien. Il part demain ou après demain pour le Croisic, où, soit dit entre nous, il pourroit bien se marier. On lui offre dans ce païs-la un parti qui lui convient assez du côté de la fortune, mais il me paroit un peu dégoûté de la personne. Nous avons beaucoup parlé de vous. Je comptois l'avoir aujourd'hui à dîner, mais M. de Saint-Gilles a eu la préférence. Ce sera pour demain, s'il ne part pas. Il est honteux de vous avoir si fort négligé, je l'en ai un peu grondé.

J'ai l'honneur d'être, avec le dévouement le plus parfait et le plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Nantes, le 12 février 1743.

BERTRAND.

XIII.

(Nantes, 6 décembre 1743).

Monsieur et cher ami, — oui, *très cher ami*, — il y a longtems que je suis tenté de me servir avec vous d'une façon de parler qui exprime si naturellement ce que je sens à votre égard. Je vous sais tout le gré possible de m'avoir enhardi par votre exemple à ne me plus gêner sur cet article. J'ai trouvé votre lettre à mon retour du Plessix-Tison où j'ai passé près d'un mois, et j'y serois peut-être encor si je n'en avois été rappellé par la maladie de ma mère, que Dieu m'a enlevée depuis huit jours, et pour l'âme de laquelle je vous demande quelque part dans vos prières.

J'ai lu avec plaisir et je conserverai précieusement le bref dont vous avez eu la bonté de m'envoyer copie. La mort de celui auquel il est adressé est une vraye perte pour les gens de lettres, et pour ceux surtout qui, comme vous, Monsieur, joignent l'amour de la poësie à celui de la religion.

Digitized by Google

J'ai vu la nouvelle édition de Rousseau en 4 volumes in-12. On n'y voit point, non plus que dans celle in-4°, la vie de l'auteur, et je vous avoue que j'en suis surpris. Peut être l'éditeur n'a-t-il osé tenter un ouvrage où il falloit nécessairement entrer dans des discussions délicates et marcher, comme on dit, sur la cendre chaude. Au surplus, il n'y a de nouveau dans ces deux éditions que les lettres, qui forment les deux tiers du quatrième volume in-12. Je les ai lues avec plaisir, elles font également honneur à l'esprit et aux sentimens de l'auteur. J'en ai extrait pour vous les morceaux qui suivent.....

A la suite des lettres de Rousseau l'on en a mis une de Voltaire à M. Ségui, où il lui témoigne le regret qu'il a de n'avoir pu se réconcilier avec *son illustre ami*[1], l'extrémité de la maladie de celui-ci n'ayant pas permis de le voir à Voltaire, qui se trouvoit alors à Bruxelles. Ceci est un peu galimathias, pardonnez-le moi.

Ma petite bibliothèque s'est accrue de plusieurs livres de palais et de littérature latine, que j'ai eus de M. de la Tullaye en échange de quelques livres d'un genre différent. Vatar[2] a apporté le nouveau *Catulle* etc. de Coustelier. Il est au-dessus du *Phèdre*, c'est un vrai bijou, Vatar le vend six francs à ses amis et sept aux autres.

Je voudrois bien pouvoir vous envoyer la lettre de l'abbé Desfontaines sur trois discours de l'Académie. Je l'ai, mais elle est à

[1] Jean-Baptiste Rousseau, mort à Bruxelles le 17 mars 1741 ; c'est ce M. Ségui qui avait donné l'édition de ses œuvres dont il est ici question. Ce Ségui était de Rodez, il avait un frère, l'abbé Joseph Ségui, né dans cette ville en 1689, mort en 1761, assez estimé comme orateur de la chaire et qui fut de l'Académie Française.

[2] Ici, comme dans les lettres VII, IX, X ci-dessus (*Revue de Bretagne*, janvier 1889, p. 28, 31, 32) et dans les lettres XVII et XXVI qu'on trouvera plus loin, il s'agit de Joseph-Mathurin Vatar qui, (d'après les notes généalogiques recueillies par M. Jausions), était né à Rennes, le 13 février 1718, de Gilles-Joseph Vatar et Marie Chartier ; ce Gilles-Joseph étant lui-même petit-fils de Jean Vatar, le premier de la dynastie que l'on trouve en Bretagne et à Rennes, où on le voit pour la première fois paraître en 1631. — En 1743, Joseph-Mathurin n'était encore que libraire à Nantes ; il épousa, à une date que je ne connais pas, la fille de l'imprimeur Nicolas Verger, et celui-ci ayant donné sa démission en 1750, son gendre, Joseph-Mathurin Vatar, par arrêt du Conseil du 19 septembre 1750, fut reçu à lui succéder comme imprimeur. En 1758 il était mort, et sa veuve exerçait à sa place. (Voir : Archives du dép. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance de Bretagne, liasse C. 1463).

Digitized by Google

courir. C'est une satyre des plus vives, et on le trouve très justement puni. On a débité qu'il étoit chassé du roïaume, mais cela ne se confirme pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu on luy a coupé la plume par un arrêt du Conseil que j'ai lu et où il est fort maltraité[1]. Tout franc, j'en suis fâché par rapport à ses *Observations*, qui avoient certainement leur utilité. Je m'en rapporte à vous, qui en avez vu une partie. Je n'ai point encore acheté son *Virgile*, qui paroît en trois formes différentes, dont les prix sont 48 l. 12 l. et 10 l.

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère et respectueux attachement, Monsieur et très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Nantes, ce 6 décembre 1743.

BERTRAND.

XIV

(Nantes, 1er janvier 1744).

Je suis d'autant plus reconnoissant, Monsieur mon cher ami, des souhaits que vous voulez bien faire pour moi à l'occasion de la nouvelle année, que je suis persuadé de leur sincérité. Je me flatte que vous ne douterez pas que ceux que je fais pour vous ne soient également sincères ; cette confiance de ma part est fondée sur l'amitié dont vous m'honorez et que je vous prie de me continuer. Je reçus hier une lettre en vers latins d'un de mes amis, homme presque septuagénaire, pour lequel je suis chargé d'un

[1] Cet arrêt du Conseil, en date du 6 octobre 1743, supprimait le journal littéraire de l'abbé Desfontaines, intitulé *Observations sur les écrits modernes*, qui paraissait toutes les semaines depuis 1735. Sur les causes et les circonstances de cette suppression, voyez M. Charles Nisard, *les Ennemis de Voltaire* (1853), p. 160 à 164.

Digitized by Google

procès. Elle contient quatorze vers, dont vous pouvez juger par ces quatre qui la terminent :

Circulet in venis tibi recto tramite sanguis
Opto, nec inversum carpere tentet iter.
Nulla, precor, nimius tibi det fastidia sudor,
Et causæ libeat te meminisse meæ.

L'auteur de cette lettre est un M. Sauvageot de la Fosse, qui latinise son nom par celui de *Silvestriculus*.

Je ne suis plus si fâché contre M. Des Forges, puisque vous m'apprenez qu'il vous a fait part de son mariage[1]. Je n'étois mécontent de lui que dans l'idée où j'étois qu'il vous négligeoit. Pour moi il ne me doit rien, et je suis accoutumé depuis longtemps à son silence. Vous me ferez plaisir de ne le point chapitrer sur ce qui me regarde.

Depuis ma dernière lettre, j'ai fait un voyage au Plessix-Tison avec M. de Kersauson. J'en ai encore rapporté quelques bouquins, parmi lesquels sont un *Athénée* de la version de Dalechamp, et un *Lucien* mis en latin par divers érudits du XVIe siècle, imprimé par Vascosan. Item, un *Paul Emile* et un *Grégoire de Tours*, un *Appien*, etc.

Il a été présenté et enregistré à la Chambre (des Comptes) pendant votre absence des lettres de noblesse, les unes pour M. Darquistade[2], et les autres pour M. Boucher, général des Monnoyes.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre attachement, Monsieur mon très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Nantes, le 1er janvier 1744.

BERTRARD.

J'assure, avec votre permission, Madame de mon respect, et lui souhaite une parfaite santé.

[1] Des Forges Maillard se maria au Croisic le 5 décembre 1743, et le 22 du même mois, il écrivit en effet à René Chevaye une curieuse lettre où il lui rendait compte de son mariage, voir *Œuvres nouvelles* de Des Forges Maillard. t. I, p. CVII, CVIII, CXIV.

[2] Sur René Darquistade, maire de Nantes, parent et ami de Des Forges Maillard, voir *Œuvres nouvelles* de cet auteur, I, p. CXXIV.

Digitized by Google

XV.

(Nantes, 11 février 1744).

Ma santé, Monsieur et cher ami, est depuis un mois dans un pitoyable état. Il s'est encore formé un dépôt dans la poitrine, qui me cause une expectoration continuelle et souvent mêlée de sang, ce qui m'oblige de garder la chambre, dont je ne crois pas pouvoir sortir sitôt. Sans cela j'aurois sur le champ été m'informer de ce que vous me demandez et vous en aurois rendu compte par cet ordinaire. J'ai un moyen, que je crois sûr, de vous procurer l'éclaircissement que vous souhaitez. M. de Guer, procureur du roi des Eaux et forêts, est assesseur de notre maréchaussée, par là je suis fort lié avec lui, et il ne me refusera certainement pas les instructions que je lui demanderai sur une chose qu'il doit savoir mieux que personne. Il est actuellement en campagne, sans quoi je l'aurois prié de passer chez moi.

Enfin, grâces à votre sermonce, ou peut-être parce qu'on avoit besoin d'un avis sur quelques difficultés, M. Des Forges m'a appris, par une lettre du 11 janvier, qu'il est marié et, qui plus est, que Madame est grosse, *quod sibi præter spem, imo et præter votum, contigisse satis aperte significat.*

J'ai reçu une longue lettre latine du P. de Caux, dans laquelle il me fait un détail de son voyage et de ce qu'il a vu et entendu de curieux depuis qu'il est à Paris. Il a vu M. du Tillet[1] et a dîné chez lui. Coustelier[2] travaille à imprimer Lucrèce dans la

[1] Titon du Tillet, auteur du *Parnasse françois* en bronze et d'une histoire des poëtes français sous ce titre, né à Paris en 1677, mort en 1762.

[2] Il y a eu successivement à Paris deux libraires distingués de ce nom, fils l'un de l'autre, portant tous les deux les prénoms d'Antoine-Urbain: le premier, qui était aussi imprimeur, donna, en 1723 et 1724, une collection de vieux poëtes français bien imprimée, recherchée aujourd'hui, formant dix volumes pet. in-8°, comprenant Villon, Martial d'Auvergne, Coquillart, Cretin, Jean Marot, Racan, la *Légende de Pierre Faifeu* de Ch. de Bourdigné et la *Farce de Patelin*. Ce premier Coustelier mourut en 1724. Son fils, dont il s'agit ici et qui ne fut que libraire, édita, entre autres livres, une élégante collection de classiques latins comprenant une vingtaine de volumes et continuée depuis par Barbou. Ce second Coustelier mourut en 1763.

Digitized by Google

même forme qu'il a fait Phèdre et Catulle. S'il veut, comme il l'a promis, donner tous les auteurs classiques qui n'ont point été donnez par les Elzevirs, il n'aura pas sitôt fait, car je remarque, par un catalogue que j'ai vu depuis peu de ceux que les Elzevirs ont imprimez, qu'outre les trois ci-dessus, ils n'ont donné ni Lucain, ni Stace, ni Manilius, ni Silius Italicus, ni Plaute, ni Ausone, ni Pétrone. En répondant au Père de Caux (j'avois oublié de vous dire qu'il vous fait ses complimens) je l'ai prié de savoir ce que pouroient coûter les *Lettres latines* de Joseph Scaliger[1], celles de Roland Desmarets[2] intitulées *Epistolæ philologicæ*, et celles de Balzac. Celles-ci me manquent pour faire un Balzac *complet*. — J'ai envoyé les 2 l. 10 s. à Vatar.

J'ai l'honneur etc.

A Nantes, le 11 février 1744.

BERTRAND

XVI

(Nantes, 10 avril 1744).

Monsieur et cher ami, je suis bien charmé que Madame soit rétablie, ou du moins en chemin de l'être. Pour moi, j'en suis bien éloigné ; mon expectoration ne fait que croître. Je me suis fait saigner deux jours de suite, pour prévenir le crachement de sang qui vient ordinairement dans cette saison.

[1] Erudit né à Agen en 1540, mort en 1609.

[2] C'était le frère aîné du fameux Jean des Marets de Saint-Sorlin, auteur de *Clovis*, dont Boileau s'est tant moqué. Roland, né à Paris en 1594, mort en 1653, fut un excellent critique et a laissé un volume de lettres latines adressées à divers savants, que Jean de Launoi fit imprimer en 1655 : c'est de ce recueil qu'il est question ici.

Digitized by Google

Je reçus, il y a quelques jours, une lettre de notre ami M. Des Forges, ou pour mieux dire, un factum en forme de lettre. Il doit recevoir incessamment de M. Titon[1] trois ou quatre douzaines d'exemplaires du portrait de lui Des Forges. Il me prie galamment d'en accepter un; je ne doute point qu'il ne vous destine la même faveur.

La *Mérope*[2] fut achevée d'imprimer la veille de Pasques. Marie[3] m'a gratifié d'un exemplaire. En voici un autre, que je vous prie de vouloir bien accepter. Plus je lis cette pièce, et moins je m'étonne du succès qu'elle a eu. Le sujet en est très intéressant, et en même temps fort simple. Point d'amour, point d'épisode, et je trouve beaucoup d'art à avoir conduit sans ce secours la pièce à cinq actes, dont aucun ne languit. La versification en est mâle et sententieuse sans excès.

Je n'ai point vu le *Catilina* de Pellegrin[4]. Je crois, comme vous, qu'on est trop prévenu contre lui ; cependant j'ai peine à croire que l'oubli dans lequel la tragédie de *Catilina* est tombée en naissant n'ait été causé que par la prévention. Il parut, il y a dix ou douze ans, une tragédie du même auteur intitulée *Pélopée*, à laquelle on fit un accueil assez gracieux.

Je suis, avec tous les sentiments de la plus tendre amitié, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur,

A Nantes, le 10 avril 1744.

BERTRAND

[1] Titon du Tillet.

[2] La célèbre tragédie de Voltaire jouée pour la première fois le 20 février 1743 et qui eut alors 15 représentations ; reprise le 5 février 1744 et qui en eut 15 à cette reprise.

[3] Reçu imprimeur à Nantes par arrêt du Conseil du 12 mai 1736, à la place de Pierre Mareschal récemment décédé, Antoine Marie mourut en 1751, mais sa veuve continua l'exercice de l'imprimerie.

[4] Né à Marseille en 1663, mort à Paris en 1745, religieux Servite, puis prêtre séculier. Il avait 79 ans quand il fit paraître en 1742 son *Catilina*, qu'il imprima, mais ne put faire jouer. Sa *Pélopée*, jouée en 1733, avait eu seize représentations, ce qui alors était regardé comme un succès. Il était bon grammairien. Il a fait un recueil de *Noëls* qui ont eu beaucoup plus de vogue que ses tragédies. Un de ses biographes dit de lui que « dans le besoin, on étoit toujours sûr « de trouver chez lui des vers, sur quelque sujet que ce pût être. »

Digitized by Google

XVII.

(9 octobre 1744).

Je ne reçus qu'hier, Monsieur mon très cher ami, la lettre de M. Bossuet que je vous envoye. J'y joins trois odes que Verger[1] a imprimées. Les deux premières viennent de Paris, et la troisième est de notre cher Des Forges. Il l'avoit envoyée à M. Montaudouin, qui a jugé à propos d'en faire part au public en cachant le nom de l'auteur, à qui elle ne fait pas honneur selon moi. Il en a paru depuis peu une autre, parfaitement bien imprimée à Paris; elle est d'un auteur anonyme, et je trouve qu'il a prudemment fait de garder l'incognito, car c'est la plus mauvaise besogne du monde jugez en par ces trois vers :

Si dans ces jours d'allégresse
Je monte sur le Permesse,
C'est pour la dernière fois.

Ceci me rappelle ce vers d'un poëme de l'abbé du Jary, que l'Académie eut autrefois la complaisance de couronner, au préjudice d'un poëme de Voltaire :

Et du pôle brûlant jusqu'au pôle glacé.

Voici deux petites pièces, que M. Hubelot[2] m'a communiquées et qu'il a faites, l'une sur les poësies en général ausquelles la conva-

[1] Nicolas Verger, reçu imprimeur à Nantes, le 6 mai 1719, imprimeur du roi en 1721 ; démissionnaire en 1750, eut pour successeur son gendre Joseph-Mathurin Vatar; voir lettre XIII ci-dessus p. 196, note 2, et Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance de Bretagne, liasse C 1463.

[2] Hubelot (Jean-Mathurin), né à Nantes en 1716, mort en 1769 ; avocat, conseil et secrétaire du Commerce; beau-frère de Greslan et auteur avec lui de la notice sur *Nantes* insérée dans le *Dictionnaire des Gaules et de la France* de l'abbé Expilly ; voir à ce sujet M. Dugast-Matifeux. *Nantes ancien et le pays nantais* (1879), p. 350.

Digitized by Google

lescence du Roi a donné lieu, l'autre sur une ode de Gresset en particulier.

Au Roi.

Au milieu des plaisirs que par toute la France
Fait naître ta convalescence,
Des habitans du double mont
L'affection pour toi me semble la plus forte.
Oui, cher prince, la joye à tel point les transporte
Que la pluspart, ma foi, ne savent ce qu'ils font.

A M. Gresset. *Couplet de chanson.*

Voulés-vous savoir, pour nous plaire,
Mon cher Gresset, ce qu'il faut faire ?
Un vieux refrain vous le dira ;
Badinez... mais restez-en là.

Je n'ai pu encore avoir la critique de l'ode de l'abbé Fréron[1] par Du Clos. J'ai vu une lettre de cet abbé en réponse à ses critiques, où il convient de la plupart des fautes qu'on lui a reprochées et promet une nouvelle édition corrigée. Cette lettre est mêlée de prose et de vers et est fort bien, mais en même tems fort malignement écrite. Je vois que notre compatriote Fréron prend assez le ton de l'abbé Desfontaines, son ami. Mais il a sur lui l'avantage de la versification.

On vient de me communiquer un mémoire présenté au Conseil par les recteurs et paroissiens de Saint-Nicolas dans l'instance qui y est pendante au sujet de l'isle Feydeau[2]. J'y ai remarqué une expression qui m'a paru bien singulière : « La sécurité des défen-« deurs est fondée sur leur droit, sur les lumières et *sur la pro-« fonde justice* de S. M. » C'est là du style de Paris, mais je ne crois pas que ce soit du bon.

[1] C'est le célèbre critique Elie-Catherine Fréron, né à Quimper le 20 janvier 1718 (et non en 1719, comme le disent toutes les Biographies), mort le 10 mars 1776. Voir la curieuse étude de biographie rectificative que lui a consacrée M. le président Trévédy dans la *Revue de Bretagne*, année 18888, 2e semestre, p. 321-338 et 436-447.

[2] L'île Feydeau et la paroisse Saint-Nicolas ici mentionnées font partie de la ville de Nantes.

Digitized by Google

Je n'ai point encore été tenté d'aller en campagne. Outre que le tems n'est pas beau, ma santé est toujours en mauvais état, et je me vois à la veille de retomber.

J'ai l'honneur etc.

9 octobre 1744.

BERTRAND

Cors est attendu aujourd'hui. Marie a imprimé le recueil. que vous vîtes chez Vatar, des poësies de l'abbé de Bernis et y a joint quelques feuilles que le même auteur donna, il y a quelques années, lesquelles rassemblées forment un in-12. Marie n'a point encore mis cela en vente.

XVIII.

(Nantes, 3 février 1745).

Je ne reçus, Monsieur et très cher ami, que hier au soir votre lettre du 28 janvier, ainsi je n'ay pû y répondre plutôt qu'aujourd'hui. Vous pouvez garder le Malebranche tant qu'il vous plaira, je n'en suis nullement pressé. Vous m'étonnez en me disant que M. Des Forges ne vous a pas écrit. Pour moi je suis fait à sa négligence et je n'ai aucun titre pour me plaindre, mais je ne lui pardonne pas de vous traiter de la même façon. Il a écrit ici à M. de la Touche, qui m'a fait des complimens de sa part.

On m'avoit déjà assuré que l'ode à la Reine est de l'abbé D. F.[1], et je n'en doute plus depuis que j'ai vu comme il en parle dans ses feuilles. Je suis surpris qu'un homme qui fait profession de relever aussi vivement les sottises des autres en fasse d'aussi grossières, car, sans parler de *monter sur le Permesse*, cette pièce fourmille de traits évidemment *critiquables*, tel que celui-ci qui finit une strophe :

Ennemis de cet Empire.
Frémissez : Louis respire,
Vous n'allez plus respirer.

[1] Desfontaines.

Digitized by Google

L'abbé Fréron a fait une nouvelle ode intitulée : *la Renommée*. Je ne l'ai pas vuë ; il y a, dit-on, plus de jugement mais moins de feu que dans sa première. Je n'avois pas remarqué l'expression de Rousseau dont vous parlez. Je la trouve singulière. Au reste, puisqu'on dit *profond respect*, je crois qu'on peut dire *profonde tendresse*, Boileau a dit *piété profonde*, Voltaire *ses douleurs profondes* : pourquoi ne diroit-on pas *profonde justice* ?

La consternation n'est pas moindre ici qu'à Paris. Les Anglois continuent de désoler notre marine et notre commerce. La mer est couverte de leurs vaisseaux, et il y a tout à craindre pour les nôtres, qui sont partis de l'Amérique au nombre de plus de quatre-vingts. La mort de l'Empereur[1] va ouvrir une nouvelle scène. Comme vous pouvez ne pas avoir les poésies de Daniel Heinsius[2], je vous en envoye un morceau qui m'a paru singulier, et que j'ai cru que vous liriez avec un certain plaisir.

Notre compatriote Duclos[3] vient de donner une *Histoire de Louis XI*, en trois volumes in-12, qui n'en feroient que deux si l'on n'avoit pas pris soin de les imprimer en lettres presque *unciales*[4]. Ce mot auroit été une énigme pour le Père de Caux, car il y a deux ans qu'il me pria de lui dire ce que c'étoit que des lettres *initiales*. A propos de lui, vous avez sans doute appris qu'il a fait une critique de l'ode de Fréron sur *les Conquêtes du Roi* Elle est intitulée *la Correction provinciale*. L'auteur se donne pour un Américain, il y préconise une ode qu'un de ses amis va faire paroître sur le même sujet, et cet ami c'est l'auteur même, qui a en effet donné une ode, laquelle n'a pas paru mériter les éloges qu'il y avoit prodigués d'avance. Je m'imagine que l'abbé Desfontaines n'épargnera pas ces deux pièces, et surtout la première, où on lui donne quelques coups de dent.

[1] L'empereur Charles VII, électeur de Bavière, élu empereur à Francfort le 24 janvier 1742, mort à Munich le 20 janvier 1745.

[2] Célèbre philogogue et poète latin, historiographe des Etats de Hollande, né à Gand en 1580, mort en 1665.

[3] Duclos-Pinot, comme on l'appelle d'habitude, et plus exactement Charles Pinot, sieur du Clos, écrivain renommé, membre de l'Académie Française, né à Dinan le 12 février 1704, mort à Paris le 26 mars 1772.

[4] Il entend par là : « en fort gros caractère, » quoique en paléographie, ce mot ait un sens spécial, qui n'est pas tout à fait celui-là.

Digitized by Google

Je suis avec le plus sincère attachement, Monsieur et cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur,

Nantes, 3 février 1745. BERTRAND.

Le *Commentaire sur l'Ecclésiaste* ne se trouve ni chez Marie ni chez les autres libraires.

XIX

(Nantes, 6 novembre 1745).

Monsieur et très cher ami, après avoir été si longtems sans vous écrire, je vous avouerai que j'avois honte de le faire. Vous avez la bonté de me prévenir et en même tems celle de m'épargner les reproches que vous étiez en droit de me faire. On ne peut être plus touché que je le suis d'un procédé si généreux. Ma santé est toujours au même état que vous l'avez vuë, c'est-à-dire que, sans être parfaitement rétabli, je suis assez bien pour avoir lieu de remercier l'Esculape qui m'a conseillé le régime *galactin*, que je suis toujours. Je n'ai point quitté Nantes ces vacances, et je crois que je n'en sortirai pas désormais. Le tems qu'il fait et la saison n'invitent guères à s'aller promener en campagne.

La suite du *Spectacle de la nature* doit, dit-on, paroître incessamment. M. de la Bruère, l'un des auteurs du *Mercure*, nous a donné une *Histoire de Charlemagne* en 2 vol. in-12.

L'abbé Prévôt, après avoir donné une traduction des *Lettres à Brutus* pour servir de preuves à l'*Histoire de Cicéron* de Middleton, vient de traduire les lettres *Ad familiares*. Il paraît une nouvelle *Histoire de Cicéron* par M. Morabin en 2 vol. in-4°. Comme je n'ay point lu depuis longtems les feuilles de l'abbé Desfontaines, je ne puis vous dire quel jugement il porte de ces nouveaux ouvrages, lesquels je ne connois que de vue. A propos de cet abbé, il s'est élevé un censeur de ses jugemens, qui donne une feuille périodique sous le titre de *Contrôleur du Parnasse*.

A vous permis, Monsieur, de prendre les comètes pour des signes qui présagent les événemens. Je n'ai garde de vous chicaner là-dessus. Si c'est une erreur, elle est si ancienne et si commune qu'on peut dire que *facit jus*. Avec tout cela, si vous aviez lu l'ouvrage de Bayle sur cette matière, je doute que vous fussiez tranquille dans votre opinion. La comète qui précéda la conquête de l'Angleterre n'a pas été oubliée dans un ancien monument, dont le

Digitized by Google

Père Montfaucon nous a donné une copie dans les *Monumens de la Monarchie françoise*. C'est une ancienne tapisserie que l'on conserve à Bayeux, et qui fut faite aussitôt après la conquête.[1] Dans un endroit, on voit des gens occupés à regarder une étoile, qui étoit cette comète.

Onc n'avois vu ne lu ne ouï conter que la lune pût produire un arc-en-ciel. J'ai consulté sur ce point tout ce que je puis avoir de livres de physique, je n'y ai rien trouvé. J'en ai parlé à plusieurs personnes, qui m'ont dit que la chose étoit impossible. Enfin, je suis allé à l'Oratoire. Je vois d'abord le Père Cottu, professeur de philosophie, qui se moque de moi avec mon arc-en-ciel de lune. Je ne me rebute pas et je vais au supérieur. Celui-ci se moque du Père Cottu et lui soutient que l'arc-en-ciel de lune est quelque chose de très réel. Il avoue n'en avoir jamais vu, mais il cite votre bon ami le Père Dutilly, qui en a vu deux. Le fait est certain, et ce Père, voyant qu'on révoquoit en doute ce qu'il disoit du premier, eut l'attention de faire remarquer le second à plusieurs personnes. Aristote, dit-on, en avoit vu un, et il en parle dans ses ouvrages.

J'ai bien ouï parler de la prophétie de l'Irlandoise. Le prétendant[2] ne néglige rien pour la vérifier ; on disoit qu'il avoit pris le château d'Edimbourg et qu'il y avoit trouvé des sommes immenses, mais cela ne s'est pas trouvé vrai.

L'escadre de M. de Letanduère est arrivée à Brest avec cinquante ou soixante vaisseaux marchands qu'elle escortoit. Cet événement flatte plus nos commerçans que ne feroit la prise de deux ou trois villes. Je suis etc.

A Nantes, ce 6 novembre 1745.

BERTRAND

Permettez-moi d'assurer madame Chevaye de mon respect.

(*A suivre*).

[1] La conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard en 1066. Il s'agit ici du curieux monument qui existe encore à Bayeux et est connu vulgairement sous le nom de « tapisserie de la reine Mathilde. »

[2] Charles-Edouard Stuard, petit-fils du roi d'Angleterre Jacques II. Débarqué en Ecosse au mois de juillet 1745, il s'empara d'Edimbourg le 17 septembre et mit en déroute à Preston-Pans, le 20 du même mois, l'armée du roi Georges II, contre lequel Charles-Edouard revendiquait le trône de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

LES LUTTES DE BASSE-BRETAGNE

AU XVIe SIÈCLE

La Revue de Bretagne et de Vendée publiait dans son numéro de décembre 1888 un article des plus curieux sur l'antique usage de la Lutte en Bretagne. Son auteur, M. Arthur de la Borderie, me permettra d'y ajouter un *postcriptum*, et je remercie tout d'avance notre président de la Société des Bibliophiles, de l'hospitalité qu'il veut bien m'offrir dans cette revue si sympathique à la Bretagne[1].

Ambroise PARÉ, le père de la chirurgie moderne, enfant de la Mayenne, se rendit en Basse-Bretagne au milieu du siècle qui nous occupe (1543), et après avoir étudié les mœurs et coutumes du pays, il les dépeint dans le style si pittoresque de l'époque.

Le lecteur trouvera dans ce voyage non-seulement le récit d'une lutte homérique entre deux Bas-Bretons, mais encore la nomenclature de tous les engins d'artillerie de l'époque. Il n'oublie rien, jusqu'aux honoraires du voyage, honoraires qui honorent du reste et les illustres clients et le chirurgien habile.

Un mot avant de terminer sur la danse du Trihori de Bretagne dont il parle.

[1] En 1505, quand la reine Anne de Bretagne visita son duché, on lui offrit à Guingamp, pour lui faire fête, le spectacle des luttes bretonnes, « qui se faisoient au cloistre des Cordeliers dudit Guingamp, » dit une lettre de rémission donnée par le roi Louis XII, datée du 17 décembre 1505, et publiée par M. A. de la Borderie, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne* (Rennes 1855), t. I, p. 107, 108.

Digitized by Google

Rabelais, docteur lui aussi, le véritable encyclopédiste de ce siècle, dans son chapitre XXXIII *bis* où il est traité du souper et bal des Dames-Lanternes, met *le Trihorry de Bretagne* au nombre des premières danses de l'époque. Eutrapel dans son chapitre XIX : *Musique d'Eutrapel*, en parle longuement : « Parle, compain, et me respons liement, *quid* » *juris?* Çà un trihori en plate-forme et le *carole*[1] de mesme à trois pas » un saut, sur ceste belle rade. Polygame alors, pour défendre » la dance du Trihori *Saltatio trichorica* et l'honneur de longtemps » acquis à sa Basse-Bretagne, etc....

« Mais à la musique, tant ainsi que le nombre de trois est » vénérable entre ceux qui ont fureté et fouillé aux secrets de » la théologie, aussi la dance du Trihori est trois fois plus magis- » trale et gaillarde que nulle autre, n'en desplaise aux spondées » et mesures graves.... et vos bransles de Bourgongne, Champagne, passe- » pied de la Haute-Bretagne, la standelle d'Angleterre, la volte et mar- » tugalle de Provence, (je m'esgare en trop de coins)..... »

Et moi à la suite d'icceluy ! Mais le lecteur me le pardonnera, j'en ai espoir, car en telle compagnie il est permis de s'égarer.

Dr ALPH. MAURICET.

VOYAGE

D'AMBROISE PARÉ EN BRETAGNE[2]

1543.

Je m'en allais au camp de Marolle avec défunct Monsieur de Rohan, où le Roy François estait en personne, et estois chirurgien de la Compagnie dudit sieur de Rohan. Or le Roy fut adverty par Monsieur d'Estampes gouverneur de Bretagne, que les Anglais

[1] Le mot de *coroll*, danse, et celui de *corollat*, danser, sont anciens dans la langue bretonne (*Grégoire de Rostrenen*).

[2] Les *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, dixième édition à Lyon chez Claude Provost, rue Mercière — à l'occasion M. DC. XLI. — pages 783-784.

V. aussi *Œuvres d'Ambroise Paré* par J. F. Malgaigne, Paris, J. B. Baillière 1843. t. troisième, p. 692, 693. 694.

Digitized by Google

avaient fait voile pour descendre en la Basse-Bretagne : et le prioit de vouloir envoyer pour secours Messieurs de Rohan, et de Laval; attendu que s'estoient les seigneurs du pays, et que par leur faveur ceux du pays pourroient repousser l'ennemy, et garder qu'il ne print terre.

Ayant receu cet advertissement, sa Majesté depescha lesdits Seigneurs pour aller en diligence au secours de leur patrie, et leur fut donné à chacun autant de pouvoir comme au Gouverneur, de façon qu'ils étoient tous trois lieutenants du Roy. Ils prindrent volontiers cette charge, et partirent promptement en poste, et me menèrent avec eux jusques à Landreneau, là où nous trouvasmes tout le monde en armes, le toxin sonnait de toutes parts, voire à cinq ou six lieues autour des havres, à sçavoir, Brest, Conquet, Crozon, Le Fou, Doulac, Landannec[1], chacun bien muny d'artillerie, comme canons, doubles-canons, bastardes, mousquets, passe-volans, pièces de compagne, coulevrines, serpentines, basiliques, sacres, faulcons, fauconneaux, flustes, orgues, arquebuses à croc. Somme que toutes les advenues estoient bien munies de toutes sortes et façons d'artilleries, et plusieurs soldats, tant Bretons que François, pour empescher que les Anglois ne fissent leur descente, ainsi qu'ils avoient délibéré au partir d'Angleterre.

L'armée de l'ennemy vint jusques à la portée du canon, et lorsqu'on les apperceut voulant aborder en terre, on les salüa à coups de canon, et découvrisrent nos gens de guerre, ensemble nostre artillerie. Ils voltigèrent sur la mer, ou j'estois bien joyeux de voir leurs vaisseaux faisant voile, qui estoient en bon nombre et en bon ordre, et sembloit que ce fust une forest qui marchast sur la mer. Je veis aussi une chose dont je fus bien esmerveillé, qui estoit que les balles de bien grosses pièces, faisoient de grands bons, et trottoient sur l'eau comme elles font sur la terre. Or pour le faire court, nos Anglois ne nous feirent point de mal et s'en retournèrent en Angleterre sains et entiers, et nous laissant en paix : nous demeurasmes en ce pays-là en garnison jusques à ce que nous fusmes bien asseurés que leur armée estoit rompue.

Ce pendant les gens d'armes s'exerçoient souvent à courir la bague, autrefois combattoient à l'épée d'armes, en sorte qu'il y en avoit

[1] Daoulas, Landevenec.

Digitized by Google

tousiours quelqu'un qui avoit quelque chinfreneau, et tousiours avois quelque chose à m'exercer. Monsieur d'Estampes, pour donner passe-temps et plaisir à mesdits seigneurs de Rohan et de Laval et autres gentils-hommes, faisoit venir aux fêtes grande quantité de filles villageoises pour chanter des chansons en Bas-Breton, où leur harmonie estoit de coater comme grenouilles, lorsqu'elles sont en amour. Davantage leur faisoit dancer le *Triori* de Bretagne, et n'estoit sans bien remuer les pieds et fesses. Il les faisoit moult bon ouïr et voir. Autres fois faisoit venir les luitteurs des villes et villages, où il y avoit prix : le jeu n'estoit point achevé qu'il n'y eust quelqu'un qui eust un bras ou jambe rompue, ou l'espaule, ou hanche demise.

Il y eut un petit Bas-Breton bien quadraturé, fessu et matériel, qui tint longtemps le berlan, et par son astuce et force en jetta cinq ou six par terre. Il survint un grand *Dativo* magister d'eschole, qu'on disoit estre l'un des meilleurs lutteurs de toute la Bretagne : il entra en lice, ayant osté sa longue jaquette, en chausse et en pourpoint, et estant pres le petit homme, il sembloit que s'il eut été attaché, à sa ceinture il n'eust pas laissé de courir. Toutes fois quand ils se prindrent collet à collet, ils furent longtemps sans rien faire, et pensoit-on qu'ils demeureroient égaux en force et astuce : mais le petit fessu se jetta en sursaut et d'emblée sous ce grand *Dativo* le chargea sur son espaule, et le jetta en terre sur les reins tout estendu comme une grenouille, et alors tout le monde commença à bien rire de la force et astuce du petit fessu.

Le grand Dativo eut grand despit davoir été ainsi jetté par terre par un si petit homme : il se releva tout en cholère, et voulut avoir sa revanche. Ils se prindrent derechef collet à collet et furent encore un bien longtemps à leurs prises ne se pouvant mettre par terre : enfin ce grand homme se laissa tomber sur le petit, et tombant mit son coulde au creux de l'estomach, et luy creva le cœur et le tua tout mort. Et scachant luy avoir donné le coup de la mort, reprint sa longue jaquette et s'en alla la queuë entre les jambes, et s'éclipsa, voyant que le cœur ne revenait point au petit homme, pour vin, vinaigre, ny autres choses qu'on luy présentast. Je m'approchay de luy, tastay le pouls qui ne battoit nullement, alors dis quil étoit mort. A donc les Bretons qui assistoient à la lutte, dirent tout haut en leur baragouyn : *Andraze menraquet enes rac un hloa so obendeux henelepe barzan gouremon enel ma moa engous-*

Digitized by Google

tum[1], c'est-à-dire : « Cela n'est pas de jeu. » Et quelqu'un dit que ce grand Dativo estoit coustumier de le faire, et quil n'y avoit qu'un an qu'il avoit fait le semblable à une lutte.

Je voulus faire ouverture du corps mort, pour scavoir qui avoit été cause de cette mort subite : je trouvay beaucoup de sang espandu au Thorax et au ventre inférieur, et méfforçay de cognoistre quelque ouverture du lieu d'où pouvoit être sorty telle quantité de sang, ce que je ne sçeu, pour quelque diligence que je sceu faire. Or je croy que céstoit par *Diapedesin*, ou *Anastomosin*, cest à dire par l'ouverture des bouches des vaisseaux, ou par leurs porosités. Le pauvre petit luitteur fut enterré.

Je prins congé de Messieurs de Rohan, de Laval et d'Estampes. Monsieur de Rohan me fit présent de cinquante doubles Ducats, et d'une hacquenée, et Monsieur de Laval d'un courtaut pour mon homme, et Monsieur d'Estampes d'un diamant de valeur de trente escus : et je m'en revins en ma maison à Paris.

[1] Une autre édition d'Ambroise Paré donne ce texte breton avec quelques différences d'orthographe, comme suit : « *An drazé meuraquet enes rac vn bloda so abeudeux henelep e barz ar youremon enel* (ou *euel*) *ma hoa en goustum.* »

Digitized by Google

RÉCITS ET NOUVELLES

LES VENGEANCES DU CAPITAINE[1]

I

Le 5 septembre 18..., de bon matin, nous quittâmes Cambrai, pour nous rendre à Saint-Mihiel, notre nouvelle garnison. Au moment même où le colonel Morin, dont le souvenir n'est pas encore effacé à Pontivy, après avoir commandé : *Colonne en avant*, prononçait le mot : *Marche!*, Martin, le célèbre Martin frappait cinq coups de son bras de fer sur la cloche de l'hôtel de ville. Nous envoyâmes un dernier adieu à Martin et à Martine[2], qui lui fait vis-à-vis, et en route pour Saint-Mihiel !

Nous restâmes en voyage une douzaine de jours, et après avoir suivi une partie du chemin parcouru jadis par l'infortuné Louis XVI jusqu'à Varennes, nous entrâmes, par une belle matinée d'automne, dans la jolie ville de Saint-Mihiel. Toute la population était accourue au-devant de nous assez loin sur la route, la municipalité en tête, pour nous souhaiter la bienvenue.

Saint-Mihiel — en latin, *Fanum Sancti Michaelis* — est gracieusement assis dans un coquet et frais vallon sur la rive droite de la Meuse. Il est dominé par de hautes montagnes, sur l'une desquelles on voit encore les ruines du château bâti par sainte Sophie, comtesse de Bar, en 1085. La ville est séparée, par un pont monumental sur la Meuse, du faubourg de Bar, où le capitaine Darbeau, mon capitaine-commandant, et moi nous al-

[1] Ce récit, moins les noms qu'on a dû changer, est absolument authentique.

[2] Martin et Martine sont les deux jacquemarts qui étaient autrefois au sommet du beffroi de Cambrai.

Digitized by Google

lâmes prendre un logement. Nous nous arrangions toujours pour n'être pas trop éloignés l'un de l'autre. Outre que ce rapprochement nous facilitait les rapports de service, cela me permettait encore de lui prêter le secours de ma plume, soit pour transcrire, soit pour écrire sous sa dictée le remarquable travail qu'il a publié sur l'équitation. Darbeau est un des meilleurs écuyers que la France ait eus. Il pouvait mettre du reste à la disposition d'une intelligence et d'une connaissance approfondies du cheval, des moyens matériels puissants. Darbeau avait de taille 1 mètre 80 et une ossature musclée, vigoureuse, assortie à sa taille, aussi n'étais-je qu'un tout petit garçon à côté de ce colosse.

Après nous être installés dans nos appartements respectifs, nous procédâmes à l'opération de rigueur dès notre arrivée dans chaque garnison nouvelle, en visitant les curiosités de la ville. On remarque à Saint-Mihiel l'ancienne abbaye, qui décore la place Neuve, la riche colonnade de l'église paroissiale et autrefois abbatiale qui renferme les cendres de trois princes de la maison de Lorraine et de huit comtes de Bar. Dans l'église saint Etienne, il y a un morceau d'architecture admirable ! c'est un Saint-Sépulcre, d'un seul bloc de pierre, du grain et de la blancheur du marbre, dû au ciseau de Ligier-Richier, élève de Michel-Ange. A peu de distance des ruines du château de Sainte-Sophie, il y a cinq rochers calcaires de plus de vingt mètres de haut, adossés contre des collines, sur un des bords de la Meuse. Connus sous le nom de *Flaises* de Saint-Mihiel, ces rochers ont été souvent les témoins d'actes désespérés. En voici un qui fit du bruit. Quelque vingt ans auparavant, deux amoureux, voulant mourir, après s'être attachés ensemble s'étaient précipités du haut des Flaises. Par suite de je ne sais quelle chance et quel miracle, ils en réchappèrent tous deux, mais restèrent mutilés. J'ai connu l'héroïne de cette aventure romanesque, la belle Marguerite Poldeff, elle était horriblement défigurée et se traînait péniblement. Lorsqu'on lui parlait de Fritz son amoureux, elle entrait en fureur, et ce n'était pas sans raison, car Fritz, tout écloppé qu'il était, en avait épousé une autre.

En revenant des Flaises, et avant de nous séparer le capitaine Darbeau me dit ;

— Eh bien ! Fel (petit nom d'amitié qu'il me donnait par

Digitized by Google

abréviation de Félix), pouvez-vous venir ce soir à cinq heures, chez moi? Nous commencerons l'historique de l'équitation, et nous laisserons là pour le moment la partie théorique commencée à Cambrai.

Je répondis affirmativement, et nous nous quittâmes. A cinq heures sonnant, j'étais installé chez lui, la plume à la main, devant une belle main de papier blanc. Le capitaine allait et venait, se promenant de long en large et me dictait, tout en fumant sa pipe :

— « L'histoire des peuples de l'antiquité nous apprend qu'ils possédaient une nombreuse cavalerie : celle de Pharaon, roi d'Egypte, comptait 60,000 cavaliers et 600 chars.

« Lorsque Sésostris marcha à la conquête du monde, il conduisait 24,000 chevaux et 600,000 hommes de pied.

« La cavalerie combattait alors tumultueusement, les anciens la définissaient : la tempête de cavalerie *(procella equitum)*.

« A défaut de..... »

Il s'arrêta, on venait de sonner vigoureusement à la porte.

Muller — c'était son ordonnance, qui cirait ses bottes dans un cabinet voisin, — s'en fut ouvrir et bientôt il s'engagea, entre lui et la personne qui avait sonné, un colloque animé.

Impatienté, le capitaine appela Muller et lui demanda ;

« Quel est donc l'animal qui crie si fort à la porte?

— C'est un *gousseur*, ma gabidaine.

— Un *gousseur* ! qu'est-ce que tu me racontes là? Qu'est-ce que c'est que ça?

On fit entrer le *gousseur*. Celui-ci s'excusa, dit qu'il était « *cousseur* », et venait pour assister un mourant et l'aider à mourir.

— Vous vous trompez de porte, mon brave, il n'y a ici ni mort, ni mourant, Dieu merci, ni personne qui ait envie de l'être, n'est-ce pas Fel? Bonsoir. Et il mit l'homme à la porte.

Dans la Meuse, lorsqu'une personne est près de sa fin, tout le monde se retire pour la laisser mourir en paix. On introduit alors près d'elle le *couseur* — ou la *couseuse*, — qu'on laisse seul ou seule auprès du lit de l'agonisant, avec une lampe funéraire, de l'eau bénite, un linceul et d'autres apprêts relatifs à son triste ministère. Endurci par l'habitude et trompé par l'impatience, le

Digitized by Google

couseur n'attend pas toujours, dit-on, que le patient ait rendu l'âme pour le coudre vigoureusement dans son dernier vêtement.

Le capitaine reprit sa dictée ;

« A défaut de documents historiques, on doit supposer que les Egyptiens..... .. »

Un coup de sonnette vint encore nous interrompre.

— Muller !

— Ma gabidaine ?

— Si c'est le couseur, tu le flanqueras à la porte et vivement, tu entends ?

— Houi, ma gabidaine.

Muller fut ouvrir et introduisit le nouvel arrivant. C'était un homme à cheveux blancs, très grand, très fort, vêtu d'une blouse bleue toute neuve, passée par-dessus ses habits, à la mode des paysans des environs d'Evreux.

A peine le capitaine l'eut-il vu qu'il se jeta dans ses bras, c'était son père. Il ne s'attendait pas à cette douce surprise, son père arrivant de la Normandie sans l'avoir prévenu; aussi sa joie était-elle vive.

— Fel, me dit-il, après m'avoir présenté son père et me congédiant, nous allons en rester là pour aujourd'hui, nous reprendrons notre histoire un autre jour.

J'allais m'éloigner, il me rappela :

— J'oubliais de vous prier de me faire le plaisir de dîner ce soir à la pension avec moi à six heures et demie, vous savez, heure militaire.

J'acceptai. A six heures et demie, j'étais à l'hôtel des *Dix-huit Marmites*, où les capitaines prenaient pension et où l'on était sûr, ainsi que le disait le capitaine Darbeau, de ne jamais manquer de bouillon.

Le capitaine présenta son père à ses camarades, et l'on se mit à table. Le père Darbeau était loin sans doute d'avoir les allures d'un parfait gentleman, mais il était très convenable et ne manquait ni de bons sens, ni même d'instruction ; cependant l'accueil fut un peu froid. Un des convives, le capitaine Charton, un tout petit homme aux yeux à fleur de tête, à la moustache hérissée, qui était son voisin, fut même vis-à-vis de lui presque désagréable et inconvenant. Après le dîner, on quitta l'hôtel et on se rendit au café

Digitized by Google

des officiers. Là on fut poli pour le brave vieillard normand, mais ce fut tout. On ne lui témoigna ni grande attention ni empressement; vers dix heures, le capitaine se retira avec son père. Comme il était très susceptible, il me parut profondément froissé et même furieux de la réception qui leur avait été faite.

Peu de temps après, M. Darbeau père était reparti et nous avions repris déjà depuis quelques jours notre travail interrompu. Je me trouvais donc là un soir, à la même table, lui se promenant, et me dictant, tout en fumant toujours sa grande pipe allemande :

« L'histoire nous apprend que la cavalerie romaine se recrutait de Gaulois, de Parthes, de Numides, et que tous ces cavaliers étaient couverts de fer, comme le dit le nom de *cataphractaires* qu'on leur donna jusqu'au cinquième siècle..... »

Il s'interrompit, en fronçant le sourcil, on venait de sonner.

Muller courut à la porte et fit entrer un monsieur magnifique, avec de belles manières, dont le gilet était orné d'une lourde chaîne d'or et de toutes sortes de breloques. Le capitaine, calme et froid, fit entrer le visiteur dans une pièce à part, revint et me congédia en ajoutant :

— Fel, vous dînerez avec moi ce soir, entendez-vous ?

C'était un ordre, cela me surprit, le capitaine ne me parlait jamais qu'avec le ton le plus cordial et le plus affectueux.

A l'heure indiquée, je me trouvais à l'hôtel. On se mettait à table, le capitaine Darbeau, sans rien dire et sans le présenter, plaça près de lui son visiteur de tout à l'heure, à côté duquel vint s'asseoir le capitaine Charton. Le repas fut plein d'entrain et de gaîté. L'invité était aimable, on le fut avec lui, le capitaine Charton, entre autres, se montra rempli d'attentions; aussi, quand on se leva de table, étaient-ils déjà tous deux une paire d'amis.

Au café, tout marcha comme sur des roulettes. Le capitaine Charton était fort au billard, l'étranger l'était également. Ce fut alors, de part et d'autre, un brillant feu d'artifice d'effets rétrogrades fantastiques et de quatre-bandes flamboyants. La galerie faisait cercle, félicitait les joueurs et applaudissait. La soirée s'écoula charmante, rapide. Comme dix heures sonnaient, le partenaire du capitaine Charton sursauta :

— Déjà dix heures, sapristi, il est bien tard ! Pardon, capitaine.

Digitized by Google

pardon de vous quitter ainsi brusquement, mais j'ai une affaire sérieuse demain matin de bonne heure.

— Mais moi aussi j'ai une affaire de bonne heure demain. Attendez donc, le temps de me harnacher, une minute, je sors avec vous. On guillotine demain ce scélérat de Grafft, et je suis commandé de service pour l'exécution.

Il alla prendre son claque et son épée.

Je me levai en même temps que le capitaine Darbeau, qui n'avait rien dit de toute la soirée et nous sortîmes tous ensemble. Après avoir fait quelques pas dans la rue, nous nous séparâmes. Le capitaine Charton s'en fut avec son nouvel ami, et moi avec le capitaine Darbeau, puisque tous deux nous habitions le faubourg de Bar. Avant de me quitter, celui-ci me dit :

— Fel, faites-moi donc le plaisir, si cela ne vous dérange pas trop, puisque vous n'êtes pas de semaine, de vous trouver demain matin à cinq heures chez moi, j'ai quelque chose à vous dire.

Le lendemain, à cinq heures, j'étais au rendez-vous. Il était déjà habillé et botté. Grave et soucieux il tenait à la main un paquet de papiers volumineux, c'était son manuscrit sur l'équitation avec les feuilles de copie que j'en avais déjà faites. Il me remit le tout.

— Voilà mon travail, je vous le confie, en vue d'événements prochains dont j'ignore absolument le dénouement. Vous aurez l'obligeance, le cas échéant, d'en continuer la mise au net et de l'adresser ensuite à mon père, au Bec-Hellouin. Promettez-moi de me rendre ce service, peut-être le dernier ; je vous remercie d'avance.

Il me serra la main avec émotion.

Je pris le manuscrit, assez intrigué, et je lui donnai l'assurance que je ferais ce qu'il me demandait. Au même moment, nous entendîmes dans la rue le galop précipité d'un cheval. Le cheval s'arrêta devant la maison. Muller ouvrit.

— Tenez mon cheval — lui dit le capitaine Charton — car c'était lui.

Laissant au lieutenant en premier le soin de ramener l'escadron au quartier après l'exécution, il accourait, cramoisi de fureur.

— Votre capitaine est-il levé ?

Sans attendre la réponse, il se précipita dans la maison et fut droit au salon. Le capitaine Darbeau l'y attendait, redressant sa haute taille, et aussitôt s'éleva une altercation des plus violentes.

Digitized by Google

Dix minutes après, le capitaine Charton, s'élançant sur son cheval, repartait au galop.

Mon capitaine m'apprit alors, que fort mécontent du froid accueil fait à son père, sans doute parce que ce n'était qu'un paysan, il avait voulu donner à ces messieurs une leçon sévère. Dans ce but, il avait invité à dîner un beau monsieur, le bourreau de Saint-Mihiel, que personne parmi nous ne connaissait, puisque nous étions depuis peu arrivés dans cette ville. Charton naturellement avait de bonnes raisons pour s'en fâcher plus que tout autre; il était venu provoquer le capitaine Darbeau, ils allaient se battre, et ce dernier me pria de ne pas oublier le service qu'il m'avait demandé. Là-dessus il sortit pour aller constituer ses témoins.

La rencontre eut lieu au Manège, à quatre heures le même jour, et à l'épée. A la troisième reprise, le capitaine Charton fut piqué assez sérieusement au bras, ce qui mit fin au combat.

La chose, comme on le pense bien, n'en resta pas là. L'affaire eut un retentissement énorme, souleva une vive indignation dans tout le corps d'officiers, et le colonel en référa au ministre de la guerre. Un mois après, mis en non-activité, le capitaine Darbeau, fièrement campé sur sa délicieuse jument alezane, *Jambes-d'Argent*, nommée à cause de ses quatre balzanes haut chaussées, prenait au petit galop de manège le chemin de Commercy. Monté sur mon gentil et pétulant *Grallon*, je l'accompagnai pour lui faire un bout de conduite, puis je m'en revins à Saint-Mihiel.

Comme je rentrais en ville, je vis accourir au-devant de moi un individu très essoufflé. C'était Hermann, le bourreau de Saint-Mihiel. Il tenait à la main une petite boîte :

— Où est donc le capitaine Darbeau ? me dit-il, en arrêtant mon cheval. — Est-il parti ?

— Mais oui, répondis-je, le voilà qui s'en va.

— C'est fâcheux, car voici une petite commission dont il m'avait chargé. Le capitaine voulait avoir quelque chose ayant appartenu à un guillotiné. Il y tenait, c'est à cela que je dois le plaisir d'avoir fait sa connaissance et la charmante soirée que nous avons passée ensemble. Il y a dans cette boîte une bague qui vient de Grafft. Voudriez-vous vous charger de la lui remettre ?

Je pris la boîte, puis sans remercier ni même tourner la tête, je piquai des deux. *Grallon*, la queue en trompette, partit comme une flèche.

Digitized by Google

Le lendemain, je me rendis à Commercy et je fis part au capitaine de l'étrange commission dont Hermann m'avait chargé. Il prit la boîte et dit :

— Que diable voulez-vous que je fasse de cela ? Si encore c'était de la corde de pendu, nous en mettrions chacun un morceau dans notre poche, ça porte bonheur, dit-on. Quant à cette cette horreur là, Dieu me garde d'en faire des reliques. — Et il la lança dans la Meuse. — Maintenant, mon cher ami, comme je pars demain pour la Normandie, je ne veux pas vous quitter sans vous remercier de tout cœur de votre extrême obligeance et de l'amitié fidèle que vous m'avez témoignée dans ces circonstances difficiles. Allons ! au revoir !

Comme je lui exprimais tous mes regrets de notre séparation et la crainte de ne pas le revoir :

— Baste ! ajouta-t-il, en me serrant la main comme dans un étau, vous connaissez le proverbe, il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas.

Le colosse avait dit vrai.

II

Quatre ans après, le capitaine Darbeau, qui avait été rappelé à l'activité, le capitaine Charton et moi nous étions de nouveau réunis. Cette fois c'était au dépôt de remonte de Caen, où nous étions détachés les uns et les autres de notre régiment, les deux premiers comme officiers acheteurs, moi comme officier comptable.

Ainsi que cela se passe dans tous les dépôts de remonte en raison du petit nombre d'officiers, nous prenions nos repas tous ensemble sans distinction de grades, à l'hôtel Sainte-Barbe. Ces messieurs, le capitaine Charton en tête, avaient eu de tout temps la mauvaise habitude de se faire accompagner par leurs chiens dans la salle à manger. Cela déplaisait beaucoup au capitaine Darbeau, qui ne cessait de protester contre l'intrusion à la pension de ces convives à quatre pattes qui l'importunaient.

Lui n'aimait absolument, passionnément, dans la création que le cheval, il détestait tout le reste, principalement le compagnon de saint Roch. Aussi ne se passait-il guère de repas sans quelque scène

Digitized by Google

désagréable à ce sujet. Lorsque l'irascible capitaine sentait sous la table un chien lui frôler les jambes, il lui allongeait un vigoureux coup de botte, ou lui posait sournoisement un de ses larges pieds sur la patte. La malheureuse victime poussait alors un hurlement de douleur terrible, accompagné presque aussitôt des aboiements furieux du reste de la bande et des bruyantes protestations des propriétaires. C'était chaque fois une véritable révolution. Comme tout ici-bas doit avoir une fin, cela eut aussi, un beau matin, un dénoûment fort inattendu.

Un jour de foire. nous étions déjà tous à table pour déjeûner, — il ne manquait que le capitaine Darbeau, — nous mangions tranquillement, quand tout-à-coup, tous les chiens de l'établissement se précipitèrent comme une trombe du côté de la porte. Celle-ci s'ouvrit brusquement, et nous entendîmes un grognement sonore. Le capitaine apparut, mais il n'était pas seul, un singulier convive l'accompagnait.

C'était un Monsieur habillé de soie superbe, couvert de rubans de toutes les couleurs, que le capitaine traînait par la tête, tandis que son ordonnance le poussait vigoureusement par la queue. On juge de notre stupéfaction : les chiens faisaient rage. Lui, calme et souriant, opposant une main de fer à la résistance désespérée de son compagnon, l'attacha à côté de lui, à un des pieds de la table, puis il s'assit, passa une main caressante sur le grouin de son invité et s'apprêta à lui servir sa soupe dans une assiette. Entre temps, bien entendu, nous nous étions levés comme de beaux diables pour protester :

— Messieurs, vous aimez les chiens, moi j'adore ces animaux-ci. Que voulez-vous que j'y fasse ? chacun son goût.

Il n'y avait pas à répliquer, lui aussi s'était levé, il redressait sa haute taille, l'on savait qu'il n'était pas homme à décliner aucune des conséquences de ses actes.

Le capitaine Charton voulut s'emballer, mais on intervint et tout se calma, grâce surtout à la disparition des chiens qu'on s'était empressé de mettre à la porte. Il était grand temps, car l'invité du capitaine, tout en poussant d'affreux grognements, avait profité du trouble général pour entraîner la table, au risque de mettre en pièces tout ce qui était dessus. On le renvoya à son tour et tout rentra dans l'ordre.

Digitized by Google

On ne revit jamais plus les chiens. Quant au compagnon de saint Antoine, que le capitaine avait retrocédé le jour même au maître d'hôtel, il reparut triomphant sur la table peu de jours après, sous la forme joyeuse de succulents boudins et de saucisses appétissantes. Cette fois, personne ne protesta, moins que tout autre le capitaine Charton, qui, en sa qualité de Lorrain, aimait beaucoup le lard.

FÉLIX LE BIHAN.

Digitized by Google

POÉSIE BRETONNE

CHANSON

SUR

LES FÊTES DE LANNION

Il y avait autrefois, dans la bonne ville de Lannion, au diocèse de *Tréguer*, un paysan qui avait tout quitté sur la fin de son aûtomne, afin de jouir paisiblement des jours de son hiver. C'est la solitude qu'il y cherchait, car le chant de la grive ou du merle moqueur, la fleur de blé noir et l'ajonc doré le faisaient sans cesse rêveur et poète. Aussi détestait-il cordialement ces fêtes profanes qui attirent le paysan vers la ville et les dégoûtent des plaisirs simples et purs de la campagne.

Il était bon et loyal comme un Breton de droit et de fait. Son cœur débordait de joyeuse gaîté, quand il était dans un cercle d'amis. Alors il laissait volontiers chanter sa muse, tantôt enjouée et rieuse, tantôt mordante et cruelle. Devant les étrangers il ne soufflait mot : « Il faut se défier de ceux-là, disait-il ; ils ne connaissent pas la langue de nos vieux Saints. »

Son seul défaut fut d'être spirituel en diable. Il saisissait d'un coup d'œil le côté ridicule des choses et des gens, et s'il voyait une conclusion morale à en tirer, il bâtissait un poème à la façon de Bretagne, dont Gresset eût envié le sel et la finesse. Le chant ci-après en donnera une idée ; mais je dois ajouter qu'il est impossible de rendre en français l'originalité du tour et de l'expression celtiques. Je dirai encore que l'air va si bien à la chanson, qu'il est cruel de les séparer l'un de l'autre.

Pour juger du mérite de cette satire, chantez-la devant un paysan bretonnant. Il écoutera, mais il rira jaune. Pour peu qu'il se sente coupable, il vous répondra sèchement : « C'est un peu dur cela ! » Je parle *ex auditu*. — Un jour tout ceci sera plus vrai.

LAOUENANIG ZANT ERVOAN

Digitized by Google

SÔNIK FENTUZ GRET DA FANCH KOUER[1]

DIWAR-BENN GOELIO LANNUON

(Vieil air breton mis en musique par M. J.-M. Guyomard).

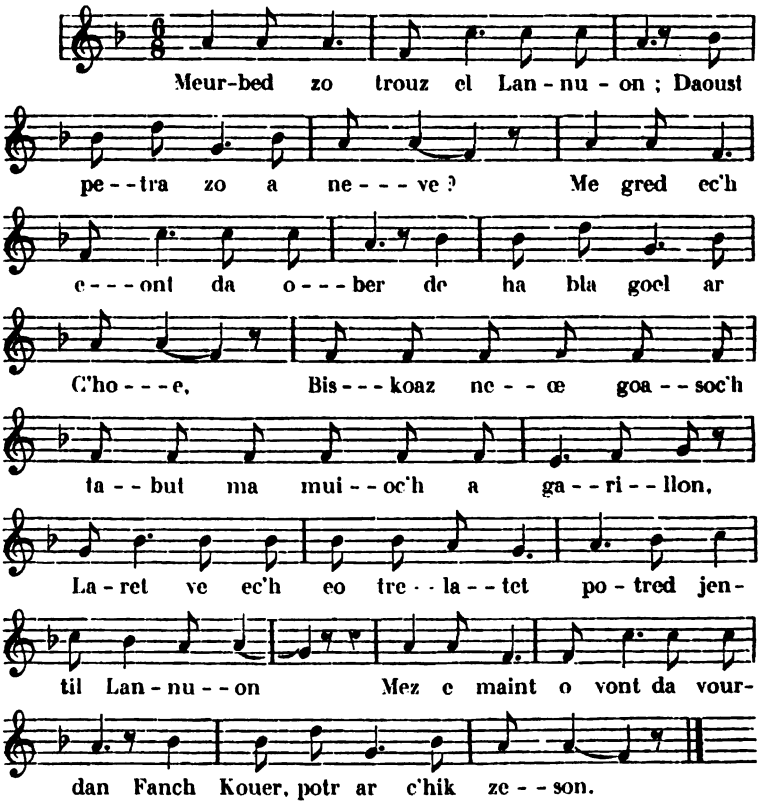

[1] *Fanch Kouer* (François le paysan) qu'on peut rendre à peu près dans le sens de Jacques Bonhomme. *Kouer* est un terme burlesque, un terme de mépris, pour désigner l'homme des champs.

Digitized by Google

1.

Meurbed zo trouz el Lannuon ! Daout petra zo a neve ?
Me gred ec'h eont da ober deabla *goel ar c'hoele*....
Biskoaz ne œ gwasoc'h tabut na muoc'h a garillon :
Laret a ve oe trelatet potred jentil Lannuon ;
Mez emaint o vond da vourdan *Fanch Kouer*, potr ar c'hig zeson.

2.

Vit ma welfet hep lunedo pagen gaï ec'heo *Fanch Kouer*,
Sellet-han emez a aelan o tiredeg barz enn ker !
Klevet en euz zon am drompill ha trouz ann taboulino ;
Meurbed eo laouen he galon pa gleo ar zac'h binnio !
Biskoaz *Fanch* ne oe joausoc'h o vond d'ar goadegenno.

3.

Deuz ta, Fanch, krach enn ez taouarn ho zao war vego da dreid !
Aman kement en euz pekun a c'hello mond keit ha keit.
Bean zo deuz goud pep-hini, jist ha gwin ha dour betez :
Goude m'az po gret da gorfad, en eur bean vi kitez.....
War lerc'h goelio ken goneduz, te chako c'hoaz patatez.

4.

Lar d'in, Fanch, barz el Lannuon, petra t'euz kavet fentuz ?
Eur geno evel da hini zo hanvet ar *baquet russ* ;
Eunn traouil da lintran krennard, pe eur wern *Kokagn* hanvet,
Pe eur bagad potred diskuiz enn markijen drouk gouisket :
Kalz ambe, herve ma lerer, oa markijen mogeded.

5.

Mar fell d'id, Fanch, hijan da c'hoenn, war leur ann Egalité,
Danserez aman te gavo a bep noad, a bep degré :
Bean zo koz itronezed, mitijen, dimezelled,
Ha skubadur ar paroujo ha robenno kaillaret...
Plac'had poellet, mar zo aze, zur ho hent ha deuz kollet.

Digitized by Google

6.

O paour kez *Jakez ann delio*, penoz ne ouiez te ket
E oa barz enn keah Lannuon eur pech evid-out stignet !
Potred jentil ar gerik-man neuz gouveet dond a-benn
Da gemer muzur da c'heno, da zunan de wenneien...
Breman, Jakez, distro d'ar ger da lipat da gandeden.

7.

Potred kear ra goab a c'hanout ha zur n'eo tamm hep rezon :
« Sell, eme, Kouer arru arre hag hen laouen he galon ! »
Kred anon, Fanch, ha chomm ar gear da labourat da barko ;
O tond da oelio Lannuon da amzer te a gollo,
Ha c'hoaz e vezo lavaret penoz eo braz da c'heno.

8.

Neb a neuz gret ar zonik-man a zo eur c'hoz kivijer,
Leun he benn a skiant-prenan evit kentelian Fanch Kouer.
He gentelio vo marteze kavet eunn tammik garo,
Mez ar wirione zo gant-han, fachet ann neb a garo !
Ha, mar be bet mad he gentel, Fanch Kouer er ger a chommo.

KIVIJER KREIZKER.

Digitized by Google

CHASON BURLESQUE DÉDIÉE A FANCH KOUER

AU SUJET DES FÊTES DE LANNION

(Traduction française).

—

1.

Que de bruit à Lannion ! Qu'y a-t-il donc de nouveau ?
Je crois qu'ils vont célébrer l'anniversaire *de la fête du Bœuf gras....*
Il n'y eut jamais tant de train ni tant de tapage :
On dirait que les braves gens de Lannion ont perdu tout bon sens ;
Eh ! non, ils se préparent à jouer un bon tour à *Fanch Kouer*, l'homme [à la vache salée].

2.

Afin que vous voyiez sans lunettes combien sot est *Fanch Kouer*,
Regardez-le entrant hors d'haleine dans la ville !
Il a entendu le bruit des instruments et des tambours :
Moult joyeux est son cœur, quand il perçoit le son du biniou !
Jamais Fanch ne fut plus joyeux en allant au fricot des boudins.

3.

Allons, Fanch, crache en tes mains et marche sur le bout du pied !
Ici, qui a monnaie en poche peut aller de pair avec tout autre.
Chacun y trouve à son goût, cidre et vin et eau de betterave :
Quand tu en auras tout ton soûl, en payant tu en seras quitte.....
Après fêtes si lucratives, tu mâcheras encore des *patates*.

Digitized by Google

4.

Dis-moi, Fanch, à Lannion, qu'as-tu trouvé de si comique ?
Une gueule comme la tienne qu'on appelle baquet russe :
Un tourniquet pour *pirouetter* les gamins, ou un mat nommé *Cocagne*,
Ou une bande de fainéants, déguisés en marquis :
La plupart, dit-on, étaient des marquis *tout fumés*.

5.

S'il te prend fantaisie, Fanch, de *secouer les puces* sur Faire de l'égalité,
Tu trouveras ici danseuses de tout âge et de toute condition :
Il y a de vieilles dames, des bonnes, des demoiselles,
Et le *rebut* des paroisses et des *robes crottées*.....
Les filles sages, s'il s'en trouve, elles ont bien sûr perdu leur chemin.

6.

O pauvre *Jacques des Feuilles*, comment ne devinais-tu pas
Qu'il y avait à Lannion un piège dressé pour te prendre ?
Les braves gars de cette ville ont su venir à bout
De prendre la mesure de ta sottise et de souricer tes sous.....
Maintenant, Jacques, retourne à la maison et rassasie-toi de ta fraise de porc.

7.

Les gens de la ville se moquent de toi, et certes ce n'est pas sans raison :
« Tiens, disent-ils, voilà encore *Kouer* qui arrive le cœur joyeux ! »
Crois-moi, Fanch, et demeure chez toi pour travailler tes terres ;
En venant aux fêtes de Lannion, tu perds ton temps,
Et de plus on dira que tu es un sot (que ta bouche est grande).

8.

Celui qui a fait cette chanson est un ancien tanneur,
Ayant l'expérience qu'il faut pour faire la leçon à *Fanch Kouer*.
Peut-être trouvera-t-on sa leçon trop dure,
Mais il dit la vérité, tant pis pour qui se fâche !
Et si la leçon a été bonne, *Fanch Kouer* restera chez lui.

Digitized by Google

L'AME DE LA POÉSIE

FRAGMENT INÉDIT

Harmonies entre les bruits des choses et leurs diverses qualités : Le son des métaux, la voix des animaux, la voix humaine.

Les harmonies des choses sont, en réalité, plus brillantes que nos yeux ne sont perçants, plus intelligibles que nos esprits ne sont intelligents. Elles sont, en effet, le spectacle naturel des êtres supérieurs à l'homme, qui voient dans l'unité les parties de choses que notre attention pénible sépare.

Les harmonies, nous les foulons aux pieds, nous les touchons de nos mains distraites, souvent sans les sentir. J'en veux donner seulement un exemple et, sans m'arrêter aux rapports évidents ou sensibles qui n'échappent presque à personne, considérer quelqu'une de ces harmonies qui sont moins observées, par la seule raison qu'on ne trouve au premier coup-d'œil aucun intérêt pratique à les découvrir.

Et qu'on ne nous accuse pas, pour autant, d'apporter ici de la métaphysique inutile : comme si quelque doctrine véritable devait

[1] Extrait de l'*Ame de la poésie et des lettres*, 2e édition, en préparation. IIIe partie : l'*Expression*, livre IV : valeur expressive des sons articulés, ou ce qu'il y a de naturel dans le langage positif. Chapitre VII, l'éclat par rapport aux yeux, à l'oreille et à l'esprit,..... conséquences littéraires.

Digitized by Google

être ignorée ! Comme si rien de ce qui élève les pensées pouvait être inutile !

Pas un objet qui ne puisse offrir des rapports très profonds entre ses qualités diverses perçues par nos différents sens. Voyez, par exemple, les métaux.

Avez-vous remarqué d'abord l'analogie l'affinité qui existe entre l'*éclat* qui frappe les yeux et l'*éclat* qui frappe l'oreille ? L'éclat (de κλαω, je brise,) c'est proprement une parcelle, un fragment qui se détache tout d'un coup et saute, pour ainsi dire, de l'objet. Voilà le sens matériel et objectif du mot. Mais subtilisant ce sens tout grossier, nous appelons éclat tout ce qui impressionne fortement l'ouïe ou la vue, c'est-à-dire le son retentissant ou l'aspect très lumineux des objets.

Les métaux ont un brillant et un son qui se répandent. Ils font vibrer le fluide lumineux et le fluide aérien par une même vertu qui se peint, en effet, toujours semblable à elle-même, sur ces deux fonds si différents.

Le son du cuivre a ce caractère fort et liant à la fois qu'offre sa substance : sa sonorité qui remplit l'espace est l'analogue de la umière éblouissante qui rejaillit de sa surface polie sous les rayons du soleil :

Aere renidescit tellus.

La pâleur de l'or, dont les anciens ont tant parlé, pâleur qui passe parfois à un jaune presque rougissant, s'anime d'une splendeur plus profonde, plus pénétrante que l'éclat du cuivre et s'allie à un son plus fin, mais non moins fort.

L'argent tient le milieu entre le cuivre et l'or par le caractère unique de son double éclat : le son argentin ressemble à la couleur argentine.

Ils avaient fait implicitement cette observation, ceux qui fondirent nos premières cloches de bronze, et nos généreux ancêtres concevaient d'instinct l'harmonieuse hiérarchie des métaux précieux, quand ils jetaient les pièces d'argent et d'or à pleines mains dans le bronze en fusion.

Le fer est dur à l'oreille comme il l'est à l'œil et au toucher : *ferri rigor*. Son cliquetis est un bruit strident, bref et cassant, un bruit menaçant et froid, comme la mort.

Digitized by Google

Le son délicat du verre est l'analogue de son éclat transparent qui fait songer à sa fragilité.

Et le rire en éclats comme un cristal se brise[1]

Cette substance charmante et gaie, amie du jour et de tout ce qui ressemble au jour, change d habitude sous l'influence du tain dont la blancheur opaque s'interpose entre elle et la lumière et qui joint le *son mat* à la *couleur mate*. Alors, au lieu de laisser passer la figure des objets à travers son corps diaphane, elle la renvoie et la double à nos yeux. Mais le bruit du verre est lui aussi devenu sourd et il a perdu, avec la transparence de la lumière, la transparence du son.

Le plomb est terne autant qu'il est sourd : c'est la note la plus basse de la double gamme des sons et des couleurs.

Car il y a une gamme pour les couleurs, pour les saveurs et pour les parfums, aussi bien que pour les sons : Fénelon l'a fait entendre dans son ingénieuse invention d'un repas de parfums suivi d'une musique de parfums gradués, et cet aveugle qui avait fini par comprendre que l'écarlate ressemble au bruit de la trompette était un homme intelligent. Cette couleur éclatante n'est-elle pas, en effet, dans l'échelle des couleurs, ce qu'est la *voix* non moins éclatante de la trompette dans l'échelle des sons ?

C'est donc avec une exactitude presque mathématique qu'un teint trop fleuri est appelé haut en couleur.

Ne parle-t-on pas de tons criards dans la peinture et de rhythme brillant dans la musique? Le même mot anglais *hue* veut dire couleur et cri, et les Anglais aiment les couleurs criardes.

Un auteur du XVIIIe siècle, Dupaty a été admiré pour avoir dit : *Le son argentin de la clochette brille, pour ainsi dire, dans les airs.*

De ces deux éclats semblables et différents : celui de l'aspect et celui du son, la peinture prend le premier, la musique le second ; la poésie les prend tous deux pour les joindre à l'éclat de la pensée et du sentiment.

Nul ne saurait expliquer comment la mélodie du langage arrive à peindre les harmonies des choses et à exprimer surtout l'harmonie qui existe entre l'âme et les choses. Seulement nous pouvons soup-

[1] Joseph Rousse, *Poëmes italiens et bretons.*

Digitized by Google

çonner les rapports les plus délicats, par ce que nous savons des rapports les plus grossiers.

Certes, le rapport frappant de l'onomatopée à l'objet décrit appartient clairement à cette dernière classe. Il n'en n'est pas moins vrai que, puisque les qualités diverses d'une même chose, perçues par nos différents sens, peuvent avoir et ont, en effet, une ressemblance mutuelle, l'onomatopée, en reproduisant une de ces qualités : le son, peint en même temps toutes les autres, c'est-à-dire, en résumé, la nature même de l'objet.

Voilà, déjà, ce semble, une ouverture légère à des vues peut-être profondes.

Mais on nous accuserait de raisonner sur des données incomplètes et d'en vouloir tirer plus qu'elles ne contiennent. Le moyen, cependant, de tout passer en revue dans la nature? Nous avons pris pour exemple des pierres sonores, mais nécessairement muettes: étendons encore un peu le champ des faits ; laissons les végétaux qui n'ont de langage pour nous que leur attitude et leur parfum, si analogue par ses degrés et ses espèces à la forme et à la couleur des plants dont il émane, et passons aux êtres vivants, qui ont un chant, un cri ou une voix.

L'insecte aérien, l'active et riche abeille elle-même, n'a que le bruit de ses ailes, vague, grêle, incessant, comme son vol inquiet et affairé.

Tous nos plus petits oiseaux, quelle que soit la variété de leur ramage ou de leur cri hâtif, ont une voix légère, rapide, ailée, qui ressemble à leur vol et qu'on ne concevrait pas sans leurs ailes. Association d'idées, habitude d'esprit, alliance de faits, dira-t-on. Oui, mais convenance visible des choses, sentiment juste de l'harmonie, alliance de droit.

Le cri du vilain corbeau[1] n'est-il pas sombre et noir, mais large, comme ses noires et larges ailes et *son ramage ne se rapporte-t-il pas à son plumage?*

La fierté, la jactance du coq se peint dans les notes sonores, pénétrantes qui se précipitent de son gosier tout tremblant de sa joie matinale, dilaté par un rengorgement d'orgueil, à peine plus visible dans sa pose que dans son chant même.

[1] Quel nom plus expressif que l'anglais *crow*, onomatopée courte? Celle du coq (*cô*) est une onomatopée accourcie de son chant articulé.

Digitized by Google

L'enfant qui n'a jamais vu un serpent et qui l'entend seulement siffler s'effraie aussitôt, comme s'il voyait pour la première fois la bête étrange ramper à lui la tête haute, la gueule ouverte, la langue vibrante : tant se ressemblent l'effet naturel de sa voix stridente et celui de son attitude horrible !

C'est la même force indomptable et menaçante qui rugit dans la poitrine vaste du lion, qui aiguise ses griffes tendues, qui brille dans ses yeux enflammés, dans le port de son front large et de son col haut dressé qu'ombrage une épaisse crinière et dans sa démarche lente, insoucieuse du danger, sûre de la proie.

L'ardeur, qui est la qualité maîtresse du cheval et que sa structure nous montre, même dans son immobilité, se trahit dans sa voix comme dans son piaffement d'impatience, et son hennissement, même pour l'aveugle, est le résultat, l'expression, l'image du frémissement nerveux de tout son être.

Bossuet a parlé du *morne silence* des poissons, bien en rapport avec leur vie cachée dans les demeures des eaux, avec la froideur de leur sang et cette froide splendeur vantée par le poète latin, *pisces nitidos*, mais qui ne peut s'étaler longtemps aux rayons du soleil que sous le voile épais et protecteur de l'eau, qui l'enveloppe ou le rafraîchit à chaque instant.

Les défauts d'harmonie, qui existent chez un petit nombre d'espèces, ne sont qu'une de ces exceptions à la beauté destinées par la Providence à faire ressortir à nos yeux l'éclat de ce don presque universel.

Oui, dans les animaux, où la nature a tout fait, où la volonté est absente, la volonté qui nous achève en bien ou en mal, qui perfectionne l'harmonie en nous ou qui la détruit, tout se trouve en accord comme dans un instrument bien fait, et, si nous ne voyons pas partout cet accord, il est néanmoins partout.

Et chez nous encore, s'il est plus obscur et plus compliqué en raison de la multiplicité et du changement des causes, on peut dire néanmoins que tout notre extérieur se compose à l'instar du dedans, varie avec lui, avec lui s'élève ou s'abaisse, et que la voix, nommément, la voix native, quand elle ne tombe sous aucun de ces défauts physiques dont les causes sont généralement tangibles, est un instrument sensible et délicat, qui compte et marque par ses modulations, tous les modes de l'âme.

Elle ressemble à la voix des animaux par l'expression des pas-

Digitized by Google

sions diverses et violentes, à elle-même seulement par les nuances du sentiment et de la pensée. Car toujours, et selon toutes les circonstances, elle se conforme à la double attitude de l'âme et du corps.

N est-ce pas, pour le dire en passant, par suite d'une observation sur les habitudes du gosier, généralisées chez tel ou tel peuple, qu'on a cherché pour termes de comparaison des animaux : le cheval, l'oiseau, le serpent ? Et ce que Lucrèce a dit de la variété des cris du chien est, comme l'amitié qu'il nous témoigne, le signe et l'effet d'une ressemblance lointaine de ses instincts avec nos sentiments et notre esprit. Telle est l'expression de la voix humaine, riche par sa propre nature de toutes les inflexions expressives dispersées dans la nature ; mais elle les contient éminemment dans une seule expression, tout en harmonie avec l'attitude générale de l'individu, laquelle est toujours une, mais toujours sujette à la variation résultant des luttes de la raison et de l'instinct et naissant surtout de cette puissance incomparable de l'âme, qui se transforme en tout par l'intelligence et puis transforme tout en elle par l'expression. Voilà pourquoi l'onomatopée de l'homme n'existe pas.

A. Jeanniard du Dot.

Digitized by Google

LÉGENDES BRETONNES

L'ÉVÊQUE DE LANSIEUX

A mon aimable confrère O. DE GOURCUFF.

Entre Saint-Jacut et Saint-Briac, ces deux points charmants de la côte bretonne, s'élèvent quelques maisons, construites en agglomération plus ou moins régulière autour d'une vieille église en pierres, délabrée, presqu'en ruines. Ce coin de rivage s'appelle Lansieux. On y va aisément de Ploubalay, par une correspondance-diligence qui fait le service deux ou trois fois par semaine ; de Saint-Jacut ou de Saint-Briac, il est aisé de s'y rendre à pied, à marée basse.

Cet endroit charmant, du reste, est encore peu fréquenté par les baigneurs ou les touristes. Dix ou douze chalets seulement ; et comme visiteurs, des Dinannais qui viennent passer là quelques jours au beau temps.

La légende que je vais vous conter m'a été rapportée par un d'entre eux, et dans une situation de béatitude que je n'ai pas oubliée, et qui est, je dois l'avouer, la cause principale de mon souvenir.

J'avais passé la journée avec mon interlocuteur, et nous venions de dîner en bonne et joyeuse compagnie. Il était environ sept heures du soir ; à demi étendus dans ces fauteuils-bascule comme on en voit beaucoup sur les terrasses des villes d'eau, savourant avec délice, un excellent cigare dont nous envoyons la fumée dans les airs, silencieux, digérants, à demi endormis, nous restions en contemplation devant le spectacle charmant qui se déroulait sous nos yeux.

Certains esprits, d'ailleurs, sont toujours frappés à la vue de la mer, et le silence est, le plus souvent, la seule marque d'admiration des spectateurs.

Digitized by Google

Etait-ce ce sentiment, ou était-ce plutôt cet état de bien être qui nous envahissait? toujours est-il que nous admirions sincèrement.

La mer s'étendait à nos pieds, et venait, à intervalles réguliers, se briser sur les falaises environnantes, en envoyant une masse d'écume; ou, se retirant, entraînait les galets qu'elle roulait avec fracas dans sa course vertigineuse.

Au loin deux ou trois voiles dont la blancheur tranchait vivement sur la rougeur de sang du soleil couchant; et quelques vapeurs qui envoyaient dans la brume des flots de fumée noire.

Je demandai alors à mon hôte et ami si ce coin si coquet et si poétiquement calme, n'avait pas, comme presque tous les points de la côte bretonne, une légende ou une histoire quelconque de korrigans et d'esprits pervers.

— Curieux! me répondit-il.

— Mais encore...

— Eh bien! je vais essayer de satisfaire votre désir, en vous contant une légende peu connue, et se rapportant exclusivement à ce vieux village de Lansieux.

Il y avait une fois (comme dans les contes de fées), un bon évêque, vieux, cassé, presque-mourant, qui s'était réfugié ici afin de mourir plus tranquille. Il advint, au contraire, que l'air vivifiant de la mer le ragaillardit et lui rendit un peu de vigueur et de force.

Mais, — hasard ou fatalité — depuis son arrivée au village, la mer n'avait cessé d'être mauvaise; chaque jour, la tempête ou des vents pernicieux. Les femmes des marins étaient désespérées, et prétendaient que « le vieux avait ensorcelé » la grande!

Enfin, folles de rage et de désespoir, ayant, comme la plupart des malheureux, le besoin de reprocher leur douleur, elles accablèrent le pauvre évêque de leurs menaces, même de leurs coups. Il advint enfin qu'un certain soir, le pauvre homme étant allé mélancoliquement faire les cent pas au haut d'une falaise, quelques-unes de ces malheureuses le précipitèrent dans la mer... Mais, ô miracle, aussitôt le flot s'apaisa, et sain et sauf, il put regagner son logis. — Huit jours après, nouvelle colère, la tempête avait repris de plus belle! et, profitant cette fois du sommeil du vieillard, elles le jetèrent de nouveau au milieu des vagues.

Lentement, comme avec des précautions maternelles, le flot apporta sur le rivage l'évêque ruisselant d'eau, mais se portant mieux que jamais.

Digitized by Google

..... Les mégères s'en tinrent là. Le beau temps était revenu; l'océan avait repris son calme. Quelques mois après, l'évêque mourut. La foule des pêcheurs et des femmes conduisit au tombeau le corps du saint homme, et, sur la proposition d'un vieux matelot, décida d'ériger, au haut de la falaise la plus longue, une statue grossière représentant à peu près le prélat défunt.

La chose fut faite. Mais une nuit où le vent soufflait fort, où la brise écumante semblait haleter, où les vagues venaient se briser sur les roches, en bondissant, furieuses — les femmes rassemblées au dehors, priant la Vierge protectrice, pour leurs maris abandonnés aux fureurs de « la Grande » — ces femmes virent subitement la falaise bouger, puis, après un craquement terrible, la pointe où se dressait la statue s'avancer lentement dans la mer, en secouant fortement l'eau.

— Le vieil évêque n'avait pas voulu, disaient-elles, rester près de ses persécuteurs :

— Et tenez, ajouta mon aimable hôte, apercevez-vous cette roche-là, devant vous, au milieu de l'eau ?

— Je la vois en effet.

— C'est, paraît-il, le morceau de granit qui supportait la statue. Nous irons, si vous le voulez, demain, le contempler de plus près.

— Soit, répondis-je, j'accepte de grand cœur et suis à votre entière disposition.

— Nous y allâmes le lendemain. Mais... l'évêque était parti sans laisser d'adresse.

..... Si le hasard vous mène parfois, chers lecteurss, sur les rives si belles de notre côte bretonne, ne manquez pas de vous en faire conter l'histoire par un homme de la côte. Cela vous coûtera une *bolée*, et vous serez profondément saisi de la frayeur avec laquelle la chose vous sera dite,

Pour moi, ce récit m'avait fort intéressé. Plaise à Dieu que raconté par moi, il vous procure aussi quelque plaisir !

LÉO DOURAT.

Paris, ce 31 février 1889.

Digitized by Google

NOTICES & COMPTES-RENDUS

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE. — Galerie de tous les députés envoyés par la Bretagne aux diverses législatures qui se sont succédées depuis 1789 jusqu'à nos jours, dressée par RENÉ KERVILER, et enrichie de reproductions de portraits du temps. — Première série, — *Les Etats Généraux et l'Assemblée Constituante* (1789-1791) — Broch. in-8° de 164 pages. *Paris, librairie Académique Didier, Emile Perrin*, libraire-éditeur, 35, quai des Grands-Augustins.

« L'histoire de la nation, dit M. René Kerviler, se résumait jadis dans celle des rois, qui réunissaient alors sur leur tête le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Il y a cent ans, la séparation des deux pouvoirs s'est faite brusquement, avec violence, et depuis cette époque, malgré certaines périodes dictatoriales, il semble qu'elle soit définitive. La nation a repris pour elle seule, par l'intermédiaire de ses députés, l'exercice du pouvoir législatif; elle n'a laissé que le pouvoir exécutif aux rois, empereurs ou présidents de la République. Il est donc naturel et juste que l'histoire s'étende aujourd'hui à la vie elle-même et aux œuvres des nouveaux législateurs. » Mais la tâche est ardue et, pour oser l'entreprendre, il fallait un infatigable chercheur comme M. René Kerviler. Il s'agit, en effet, pour la Bretagne seule, de sept cents biographies, et il faut bien reconnaître que, pour la plupart des élus, « rois d'une heure ou d'un jour », l'oubli est venu presque au lendemain de l'expiration de leur mandat. Dans la première série, consacrée aux députés aux Etats-Généraux et à l'Assemblée Constituante, il y a 101 noms, parmi lesquels on n'a guère conservé le souvenir que de quatre ou cinq. Lanjuinais, Defermon des Chapellières, Chapelier, le Père Gérard dont l'almanach de Collot-d'Herbois atteste la popularité, Boullé et Poulain de Corbion qu'un journal républicain exhumait récemment, pour proposer de lui ériger une statue, mais sans connaître son existence et en se fiant

Digitized by Google

uniquement aux légendes concernant sa mort. Il fallait aussi se garder de donner de trop longs détails qui, pour un nombre de portraits aussi considérable, auraient exigé de gros volumes. M. René Kerviler a su éviter cet écueil. Son livre se compose de notices sommaires, de dates précises, d'indications nettes sur les fonctions remplies par chaque député avant, pendant et après la Révolution. C'est, comme il le dit, une sorte de dictionnaire de la députation. Trente-quatre reproductions de portraits de la collection Dejabin complètent cette publication d'une lecture facile et d'un grand intérêt.

ALBERT MACÉ.

—

RECHERCHES SUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE RENNES AU TEMPS DE HENRI IV, par HENRI CARRÉ, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Rennes — Broch. in-8° de 96 pp. *Paris, Quantin*, 7, rue Saint-Benoît, 1888.

Les archives de la ville de Rennes, des départements d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, et de la Cour d'appel ont fourni à M. Henri Carré, professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Rennes, les matériaux d'une intéressante étude sur l'administration municipale de Rennes, au temps de Henri IV. L'auteur fait connaître, avec une grande clarté d'exposition, le rôle et les attributions de la Communauté, le mode de nomination, les pouvoirs, le traitement des officiers qu'elle choisissait ou de ceux qui étaient désignés sur une liste de candidats présentés par elle, les prérogatives du Gouverneur, les pouvoirs qu'exerçait ou que s'arrogeait le Parlement en matière de police. M. Henri Carré dit que les juges souverains ne pouvaient invoquer aucune ordonnance qui subordonnât les privilèges de Rennes à ceux du Parlement ; sans contester cette assertion, nous nous permettrons de lui faire remarquer que dans la plupart des sénéchaussées, le magistrat se substituait à la communauté pour rendre des ordonnances de police. C'est ainsi que les sénéchaux, dans la plupart des villes bretonnes, dressaient l'appréciation des grains et fixaient le prix du pain ; à Belle-Isle-en-Mer, le sénéchal Bigarré ordonnait d'attacher un morceau de bois au cou des chiens pour les empêcher de pénétrer dans

Digitized by Google

les jardins ; à Gourin, le sénéchal s'occupait de la police des mœurs et défendait aux habitants de sortir le soir, sans se munir d'une lanterne ; à Lorient, à la veille de la Révolution, le sénéchal Maujouan du Gasset supprimait les mascarades, réglementait les jeux et prohibait même le paisible loto !

M. Henri Carré décrit minutieusement l'administration financière de la ville, les sources de ses revenus, les causes de ses dépenses, les précautions employées pour assurer la bonne gestion des finances. Incidemment, il donne de curieux détails sur les travaux publics, les gratifications, les fêtes publiques, les cérémonies funèbres. Il montre les rapports de la communauté avec l'organisation militaire, l'organisation ecclésiastique, l'enseignement, pour lequel la ville s'imposa des sacrifices qui méritèrent aux bourgeois le titre de « bienfaiteurs et fondateurs » des Jésuites, enfin l'assistance publique qui recevait les malades à l'hôpital Saint-Yves et les mendiants à l'hôpital de la Santé.

Dans la conclusion de son travail, l'auteur rend un juste hommage au zèle et à l'activité de la communauté, à l'économie et au sage contrôle de sa gestion, et à l'utilité de la plupart des dépenses qu'elle ordonna. Peut-être est-il un peu trop sévère pour le gouverneur de la ville qui, pendant la guerre, répondait, même aux juges souverains, que s'il n'entendait rien aux lois, « il savait faire la guerre et prendre toutes les mesures nécessaires pour « le fait des armes. » Il n'est guère de période troublée où les réquisitions puissent s'exercer dans la limite rigoureuse des prescriptions légales et quand, au XVIIIe siècle, Lorient fut attaqué par les Anglais, le gouverneur de Port-Louis, Deschamps, imposa des contributions de pain et de bétail à Port-Louis, à Lorient, à Plœmeur, à Vannes, à Quimperlé, à Concarneau. Quand l'ennemi se fût rembarqué, l'intendance reçut, mais à ce moment seulement, les états de créances.

M. Henri Carré a joint à son travail une gravure représentant la médaille, scellée en 1612 dans les fondations du Pont-Neuf, qui réunissait la rue d'Orléans à la rue de Toussaint (aujourd'hui rue de la Halle-aux-Blés), un chapitre consacré à la topographie de la ville et un plan de Rennes au début du XVIIe siècle. Il est à regretter qu'il n'y ait pas annexé un plan indiquant, soit par des traits rouges, soit par un pointillé, la configuration actuelle de la ville. Rennes a subi, en effet, depuis trente ans, des modifications si importantes qu'il est difficile de reconnaître les divisions du sol, telles qu'elles étaient faites à la fin du XVIe siècle,

ALBERT MACÉ.

Digitized by Google

Histoire de la Baronnie de Craon de 1382 à 1626, — d'après les archives inédites du chartrier de T uars — par M. André Joubert, lauréat de l'Académie des Inscription et Belles-Lettres, etc. — *Angers et Paris*, 1888. Un volume in-8° de VIII et de 600 pages.

Ce nouveau volume de M. André Joubert n'a peut-être qu'un seul mérite sur ceux qui l'ont précédé, c'est d'être plus copieux, plus étendu qu'aucun d'entre eux. Mais comme à ce mérite il joint, ainsi que tous ses devanciers, celui d'être une excellente étude d'histoire locale, pleine de nouveaux et curieux détails, appuyée, accompagnée de nombreux documents inédits (il y en a ici près de 130) ; comme, en outre, la baronnie de Craon et son château ont joué dans l'histoire de l'Anjou, à toute époque et surtout au XVIe siècle, un rôle capital, il en résulte que ce volume a droit d'être considéré comme l'un des plus importants et des plus intéressants de ceux, si nombreux déjà, dont l'infatigable érudit angevin a enrichi depuis plusieurs années l'histoire du Maine et de l'Anjou.

Nous devons signaler l'importance spéciale des chapitres VI à X, concernant l'histoire de la Réforme, des guerres de religion, et de la Ligue en Anjou : période pendant laquelle Craon devient le théâtre d'événements d'un intérêt vraiment palpitant, au double point de vue du drame et de l'histoire. — Quoi de plus curieux, comme drame, que la surprise et e pillage du château de Montjean par le gouverneur de Craon, Le Cornu du Plessis ? Quoi de plus important, pour l'histoire de la Ligue dans l'Ouest de la France, quoi aussi de mieux présenté et de mieux raconté que le siège de Craon, en avril 1592, par les princes de Dombes et de Conti, et la bataille qui le fit lever, le 23 mai suivant, dans laquelle Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, mit en déroute les deux princes ?

Toutefois cette époque des guerres de religion ayant été et étant encore très étudiée, nous n'insisterons point, nous préférons remonter plus haut dans le moyen-âge, d'autant qu'aujourd'hui, dans les travaux historiques entrepris sur les provinces de l'Ouest, on peut se plaindre de voir ces temps anciens, pourtant si curieux, un peu négligés pour ceux dont l'étude est plus aisée, fin XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles.

Sur le XIVe siècle M. Joubert met au jour de curieux documents, quand ce ne serait que les Statuts de cette confrérie de Saint-Nicolas, fondée à Craon quelque peu avant 1385, qui était bien une association de bons chrétiens priant et faisant prier les uns pour les autres pendant leur vie et après leur mort, mais aussi une compagnie de bons vivants

Digitized by Google

se plaisant à festiner gaîment ensemble, en tout bien, tout honneur, et si vous en doutez, lisez cet extrait des Statuts :

« Il est despensé à ladite confrarie, pour chacun festin, par temps cher, aucunes fois 25 septiers de bled, aucunes fois 20 ; par bon temps, 16 avec 6 septiers de froment ; à jours gras, 3 beufs, 8 veaulx, 20 chevreaulx, 200 poulletz ou environ; et le meilleur costé de lard que l'on puisse trouver pour larder le tout ; deux pipes et demie de vin et deux chartées de fouillée. Et à jour maigre, pour lesdits frères confrères audit festin (de S. Nicolas), 5 beaux grands saulmons, 70 aloses fraisches avec huyt vingts (160 aloses) sallées pour les morceaulx desdits frères. Et y a pour chacun morceau pour les paouvres, que chacun frère donne, deux pains, l'un de seigle, l'autre de froment, qui peuvent valoir chacun 12 deniers et plus ; à jour gras, une pièce de beuf valant 15 deniers, avec trois choppines de vin claret du pays ; et à jour maigre, demie alose salée » (p. 227).

C'est là certes une plantureuse cuisine, une table digne de figurer aux noces de Gamache ; mais, du moins, les pauvres y avaient-ils part ; la bonne et large chère des Craonnais se combinait avec la charité.

Voulez-vous, à peu près à la même date, un épisode plus curieux encore? Lisez à l'Appendice (p. 553-560) le document inédit intitulé : *Le Guet à Craonen 1393*, et dans le récit de M. Joubert (p. 14 à 21) l'histoire des faits que révèle ce document : vous y verrez une longue et énergique résistance des sujets roturiers et paysans de la baronnie de Craon contre les exactions commises par les officiers de leur seigneur ; vous verrez ces vilains, que l'on nous représente aujourd'hui sans droits d'aucune sorte, poursuivant leur résistance, leur procès contre leur seigneur jusqu'au Parlement de Paris, et là, le procureur du roi demandant et obtenant pour les paysans des dommages intérêts, et une sévère punition pour les agents de la baronnie coupables d'exactions illégales.—Aujourd'hui, ces trop zélés *fonctionnaires* se couvriraient de la théorie de l'*acte administratif* ; les tribunaux *épurés* refuseraient de juger ; les réclamants resteraient tondus et condamnés aux dépens. N'est-ce pas ce que nous voyons journellement? Et les méprisables baladins qui se couvrent de cette théorie osent parler de l'*arbritaire* du moyen-âge, du despotisme de l'ancien régime ! Cessez donc ces simagrées, farceurs que vous êtes ; cela ne peut plus tromper personne ; vous voyez bien qu'en 1393, quatre siècles avant 1789, les droits des moindres particuliers étaient mieux garantis et mieux respectés en France qu'ils ne le sont, sous la domination de votre odieuse bande, en l'année du fameux *Centenaire*...

Digitized by Google

Voilà ce que prouve, entre autres choses, le livre de M. Joubert. Nous ajouterons, pour être justes, que les 300 pages de documents, formant la seconde partie de ce volume, sont un véritable magasin de renseignements de toute sorte, très précieux pour l'histoire des mœurs, des arts, des usages, et des institutions du moyen âge. Nous sommes réduit à n'en signaler aucun en particulier, parcequ'il faudrait signaler à peu près tout. Notons seulement, à l'intention des archéologues, le devis et le compte de la construction du portail Saint-Pierre à Craon, en 1486 (p. 401, 406), le marché pour la verrière du grand autel de Saint-Nicolas de Craon, en 1516 (p. 437 et 441), les inventaires des biens d'Anne de Laval, des meubles amenés de Craon à Thouars, en 1553 (p. 468, 485), etc.

Et enfin formons le vœu que M. Joubert, pour compléter son œuvre, nous donne maintenant l'histoire de la baronnie de Craon avant 1382 : histoire non moins intéressante que celle qu'il a écrite, et durant laquelle les possesseurs de cette seigneurie se trouvent souvent mêlés, de façon essentielle, aux événements de Bretagne. Si M. Joubert exauce notre requête, ce sera donc grand profit pour les deux provinces dont les noms se trouvent, heureusement unis sur le titre de notre *Revue*.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

—

CAUSERIES SUR NOIRMOUTIER — VIEILLES CROYANCES ET VIEILLES COUTUMES, PAR LE Dr VIAUD-GRAND-MARAIS. — *Nantes, Mellinet, 1889.*

Noirmoutier, l'antique Hério, l'*île des Samnites* de Strabon, a eu de nombreux explorateurs, Plusieurs de ses enfants, F. Piet, Impost, Richer surtout. l'ingénieux et fécond Richer, qu'on a appelé le *fa presto* de la littérature, en ont décrit les richesses géologiques et l'aspect pittoresque. Plus récemment, M. Edouard Dalloz a fixé, à la plume et au crayon, dans un charmant volume qui fait revivre à nos yeux le bois de la Chaize et l'abbaye de la Blanche, une excursion qu'il fit à Noirmoutier sur son yacht, pendant l'année terrible 1870-1871.

Mais le Noirmoutrin par excellence, l'historien, le géographe, le botaniste, c'est l'aimable et savant docteur Viaud-Grand-Marais. Né tout auprès de l'île, y passant tous les étés, il en connait les détours, les recoins,

Digitized by Google

les moindres particularités. Il vous indiquera la ligne de démarcation entre les deux races d'insulaires, ceux du nord-ouest et ceux du sud-est ; avec la même sûreté que le point exact où fut déposé le fauteuil mortuaire de d'Elbée. Je parie qu'il reconnaîtrait, entre toutes les falaises, une falaise de Noirmoutier, entre toutes les mottes de terre, une motte de de terre son île.

Aujourd'hui, ce n'est pas un *guide* qu'il nous donne, il l'a fait déjà, et très bien fait. C'est, sous forme de causerie, le très intéressant exposé des *vieilles croyances et vieilles coutumes* de Noirmoutier.

Du *folk lore*, alors ? Mais oui, et je vous assure que notre érudit confrère, M. Paul Sébillot, n'a pas tous les jours pareille aubaine pour sa *Revue des Traditions populaires*. Il y a deux parties distinctes dans le travail du Dr Viaud-Grand-Marais. L'auteur examine d'abord la croyance aux personnes en possession d'un pouvoir occulte, aux sorciers, toucheurs, rebouteurs, si nombreux encore et si écoutés en Vendée ; puis les superstitions du domaine fantastique, les lutins, les farfadets, les *vertes velles* (nains sinistres qui, la nuit, traînent un cadavre sur une claie,) — les *braillards*, nains aquatiques, qu'il ne faut pas confondre avec les *ébraillards* ou âmes en peine, les revenants et dames blanches, enfin les bêtes pharamineuses, les loups garous, les sirènes, qui traînent ici un reste de mythologie du Nord.

Sur ces thèmes favoris de l'imagination populaire, le Dr Viaud-Grand-Marais nous conte de piquantes anecdoctes, dont il attribue avec modestie tout le mérite aux paysans, ses interlocuteurs. J'admets qu'on lui ait fourni le poisson, mais il nous le fait manger à une sauce qui est sienne, et fort délectable.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie Eugène LAFOLYE 2, place des Lices.

Digitized by Google

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE AU MOYEN-AGE

LES SERMONS

DE

SAINT VINCENT FERRIER

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE[1]

SOMMAIRE. — I. Les signes de la fin du monde : les torrents, les vallées, les coteaux, les collines et les montagnes. — II. La pêche des prédicateurs. — III. La poule du roi. — IV. Le livre de la vie humaine. — V. Un livre pour ceux qui ne savent pas lire. — VI. Le moine qui parle après sa mort. — VII. Les houppelandes de sainte Élisabeth et les étrennes du roi Hérode. — VIII. La baronne Madeleine. — IX. Saint Sébastien et les chevaliers du XVe siècle. — X. Le dîner de saint Blaise et de ses oiseaux. — XI. Le pape Clément et le pape Jésus.

II

Saint Vincent Ferrier, nous l'avons dit, ne dédaignait aucun des moyens propres à appeler, à retenir l'attention de la foule, à enfoncer fortement dans son imagination, dans son cœur, dans son intellect souvent mal dégrossi, les idées et les vérités morales qu'il voulait y implanter. Pour savoir jusqu'où il allait dans ce but, quels étaient ses principaux moyens, il serait bon de connaître sa théorie de l'art oratoire et surtout de l'éloquence de la chaire. Il n'a pas pris la peine de la développer, il avait autre chose à faire, mais il l'a formulée en quelques lignes dans son sermon sur la fête de saint Pierre. La vocation du pêcheur de Galilée, devenu chef des apôtres, amène tout naturellement une comparaison entre les pêcheurs de poissons et les pêcheurs d'hommes, c'est-à-dire, les apôtres, les missionnaires, les prédicateurs :

« La prédication évangélique, dit Ferrier, c'est le filet dont se

[1] Voir la livraison de février, ci-dessus p. 85.

Digitized by Google

servent ces derniers pour prendre les âmes. Le filet du pêcheur se compose de plusieurs cordeaux, tous liés entre eux, si bien que pour le traîner une corde suffit. La prédication, elle aussi, est formée de plusieurs cordelles : les *autorités*, les *raisonnements*, les *paraboles* ; mais dans une prédication bien ordonnée, toutes ces parties se tiennent et sont entraînées par une seule corde, qui est le texte *(thema)*, fondement unique du sermon[1]. »

Ainsi saint Vincent Ferrier exige l'unité de sujet, condition élémentaire à nos yeux, qui cependant ne fut pas admise par tous les prédicateurs du XVe siècle : le fameux prêcheur breton Olivier Maillard, entre autres, traitait d'ordinaire dans chaque sermon deux ou trois sujets distincts[2]. Pour maître Vincent, la thèse unique du sermon devait sortir du texte (*thema*), mais nous avons vu plus haut qu'il savait tirer de ce texte des interprétations fort imprévues. Quant aux moyens employés par l'orateur pour soutenir, pour démontrer la thèse de son sermon et la faire entrer dans le cœur et l'esprit de son auditoire, maître Vincent en compte trois : le premier par sa valeur intrinsèque, ce sont les *raisonnements*, car il faut entendre par là les arguments tirés des textes saints et de la doctrine des pères de l'Eglise. Mais présentées à la foule sous cette forme pure, élevée, souvent austère, les vérités morales et religieuses couraient risque bien souvent de ne point fixer son attention et même parfois de n'être pas suffisamment comprises. Aussi l'orateur avait-il recours aux *paraboles* ou similitudes, apologues, comparaisons, empruntées presque toujours aux mœurs usuelles et souvent aux choses les plus triviales, d'autant plus familières à l'auditoire, et chargées de faire pénétrer dans l'intelligence, par la porte de l'imagination, les idées abstraites et les principes supérieurs de la morale et de la religion.

Après avoir éclairé l'esprit, il fallait vaincre la volonté et

[1] « Dicit Christus : « Faciam vos fieri piscatores hominum. (Luc IV, 19), qui sunt prædicatores. Prædicatio est ut rete, quia, sicut rete totum est de diversis chordis colligatum et una chorda trahitur, sic prædicatio evangelica est de diversis chordis, scilicet, *auctoritatibus, rationibus* et *parabolis*, et omnia sunt colliganda si prædicatio sit bene ordinata, et trahuntur una chorda, scilicet *themate*, quod est fundamentum sermonis. » (Sancti Vincentii Ferrarii *Sermones de Sanctis*, édit. 1539, fol. 104).

[2] Voir *Œuvres françaises d'Olivier Maillard*, publiées par Arthur de la Borderie, p. 91-92 (Nantes, 1877, Société des Bibliophiles bretons).

Digitized by Google

réduire de gré ou de force l'auditeur à admettre et pratiquer les préceptes prêchés du haut de la chaire. C'était là surtout le rôle des *autorités*, que d'autres prédicateurs nomment les *exemples*, c'est-à-dire, des histoires, légendes, anecdotes, traits et paroles historiques, qui prouvent par les faits la vérité de la doctrine enseignée par l'orateur, en montrant dans cette vie et dans l'autre, les récompenses accordées à qui l'observe, les châtiments prodigués à qui la méprise[1].

Chez les prédicateurs du XVe siècle en général, chez celui que nous étudions en particulier, les *exemples* ou *histoires*, les similitudes ou *paraboles*, sont la partie vivante des sermons, celle du moins où la vie palpite encore sous la cendre refroidie de l'analyse latine. Le lecteur en pourra juger lui-même par les citations qui suivent.

Pour trouver des paraboles nous n'irons pas loin ; la comparaison que nous venons de citer — de la prédication évangélique au filet de pêche — en est une, et qui dans le même sermon, à quelques lignes de distance, se poursuit ainsi :

« Les religieux et tous ceux qui ont mission de prêcher l'Evangile, sont des pêcheurs. Ils jettent leur filet ; si l'un des auditeurs se résout à renoncer au péché pour revenir à Dieu, alors le pêcheur peut dire : « J'ai pris un poisson. » Quand c'est un noble, un chevalier qui abjure son orgueil, ses rancunes, ses haines contre ses ennemis, le prédicateur dira : « J'ai pris un dauphin. » Quand c'est une noble dame qui renonce à ses vanités, à ses parures et se confesse en intention de vivre pieusement : « J'ai pêché une *thonne*[2]. » Si c'est un laboureur, un homme du peuple : « Voilà un goujon pris ; » si c'est une pauvre femme : « Une sardine. » Et le jour du jugement, le Christ dira aux prédicateurs : « Maintenant venez dîner. — Avec quoi, Seigneur ? répondront-ils. — Avec les poissons que vous avez pris : apportez-les ici. »

[1] On trouve aussi assez souvent, dans les sermons de saint Vincent Ferrier, le nom d'*autorité* appliqué aux citations de textes saints qui justifient les assertions du prédicateur ; de là ce nom s'étendit aux histoires tirées des Écritures, non-seulement au texte authentique de ces histoires, mais aux paraphrases et aux légendes où l'on développait ce texte, — et de là enfin à tous les traits historiques, anecdotiques, légendaires, cités à titre d'*exemples* dans les sermons.

[2] Mot forgé pour traduire le bas-latin *thonica* ou *thonina*, la femelle du thon ; mais il faut ici un féminin.

Digitized by Google

Que deviendront alors les prédicateurs qui n'auront pêché que du goëmon et de mauvaises herbes, c'est-à-dire qui, par leur prédication n'auront gagné que des écus, de beaux vêtements, des *commères*, de hautes amitiés, de la réputation[1], etc. ?

III

Cette similitude, dont le développement est piquant, a beaucoup de naturel. Il en est d'autres, au contraire, fort bizarres, par là même d'autant plus propres à se fixer dans l'imagination, celle-ci, par exemple :

« Il y avait dans un temps de famine un roi, auquel pour toute nourriture il ne restait plus qu'une poule. Il garda la tête pour lui et partagea les autres membres entre ses serviteurs. Ceux-ci, non contents de leur part, prirent la tête qu'il s'était réservée et la jetèrent aux chiens[2]. »

Si l'on nous demandait le mot de ce rébus, nous mettrions, je le crains, longtemps à deviner qu'il s'agit ici de la profanation du dimanche. Voici l'explication de saint Vincent Ferrier :

« Le roi, c'est Dieu. La poule, c'est la semaine qui a sept membres, c'est-à-dire sept jours. Ne voulant pas réduire les hommes à mourir de faim, Dieu leur a abandonné, pour leurs travaux, leurs affaires, six de ces jours, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi. Il n'a réservé pour lui, pour son service, que la tête de la la semaine, le premier des sept jours, le dimanche. Et nous, que faisons-nous ? Nous livrons ce jour même aux chiens de l'enfer.

« Les femmes le donnent au chien Léviathan, démon de l'orgueil,

[1] Id. *Ibid.* f. 104 v°. « O quid erit de isto prædicatore qui dicet : » « Domine, ego non sum piscatus nisi alguam et brosam, scilicet, pecunias, raupas, *comeras*, familiarites et famam. »

[2] Dicatur hic parabola de rege qui tempore famis habebat unam solam gallinam ad comedendum : qua divisa cum suis, solum caput retinuit ; sed sui, surrepto capite gallinæ, dederunt canibus. » (Id. *Ibid.* edit. 1539 f. 129, infra octav. S. Dominici sermo I).

Digitized by Google

car c'est surtout le dimanche, pour paraître plus jeunes, qu'elles se couvrent de parure et de fard. — Les jeunes gens, qui vont ce jour là au mauvais lieu, le donnent au prince de la luxure, Asmodée. — Les joueurs le donnent à Mammon, démon de l'avarice. — Les envieux emploient le dimanche à regarder les passants et en dire du mal; ils le donnent au démon de l'envie, qui est Beelzebuth. — Les gourmands l'abandonnent à leur patron Beelphegor, car ils profitent du dimanche pour se gaver de mangeaille et de boisson. — Les violents le donnent à Baalberith, démon de la colère : ils prennent l'épée et vont se battre. — Enfin les indolents, passant tout ce jour sans faire œuvre pie, le livrent à Astaroth, démon de la paresse. »

Astaroth, Balberith, Belphégor, Belzébuth, Mammon, Asmodée, et Léviathan, voilà les sept dogues hurlants, les sept péchés capitaux, toujours aboyant, quêtant leur proie, et n'ayant point trop, pas même assez, pour se rassasier, des sept jours de la semaine : il était difficile de peindre plus énergiquement l'insatiable avidité de cette meute infernale.

IV

Autre « similitude » — moins originale peut-être que la précédente, mais qui plaira aux bibliophiles :

« La vie humaine est un livre contenant autant de cahiers (ou quaternions) que l'homme compte d'années, autant de chapitres qu'il a de mois ou de semaines. Dans ce livre il y a des pages blanches et des pages noires : les blanches sont les jours, les noires les nuits. Blanche ou noire, la première page est celle où se trouve inscrite la naissance de chacun de nous. Le tout fait un livre plus gros que la Bible ou le Décret[1] : songez que d'années, que de

[1] Le *Décret de Gratien*, célèbre recueil compilé au XIIe siècle, contenant les principaux documents du droit canon. Avec les commentaires dont il était presque toujours accompagné, le Décret formait un énorme billot in-folio. Quand saint Yves n'avait pas de pierre à sa disposition pour en faire son oreiller, il dormait la tête sur son Décret.

Digitized by Google

mois, de semaines, de jours, d'heures, dans une vie humaine ! Et la plume qui écrit tout ce livre, c'est le libre arbitre de l'homme[1]. »

Ailleurs, maître Vincent nous nomme tous les instruments nécessaires à un scribe de son temps pour exercer son métier :

« Un notaire, pour bien écrire un acte, a besoin de beaucoup de choses, qui toutes concourent à former son écriture : du papier, une plume, un canif, une règle, de l'encre. Cependant la beauté des lettres n'est attribuée ni à la plume, ni à l'encre, ni au papier, mais avant tout au notaire[2]. »

V

Saint Vincent Ferrier nous fait connaître aussi une curiosité bibliographique de son temps, un livre pour ceux qui ne lisen pas. — Bon, dira-t-on, c'est tout simplement un livre d'images. — Erreur, voici comme il s'explique à ce sujet :

« Une dame, qui ne savait pas lire, ne connaissait en fait de prières que le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. Pourtant, quand elle allait à l'église elle portait un livre, elle le tenait comme si elle l'avait lu, et pleurait amèrement. Un pieux personnage lui demanda ce qu'elle lisait dans son livre et la pria de le lui montrer. Elle répondit : « Vous ne saurez pas plus lire dans mon livre que moi dans les vôtres. » Enfin sur les instances de son interlocuteur, elle lui fit voir son livre. Il ne se composait que de quatre feuillets : le premier tout blanc, le second tout rouge, le troisième tout noir, le quatrième couleur d'or. « Oh ! dit l'autre, mais il n'y a de lettres nulle part, je ne vois rien à lire là dedans. » La dame reprit : « Dans le premier feuillet je lis la pureté du Christ et de la sainte Vierge ; en la comparant aux souillures dont mon âme est tachée par le péché, je fonds en larmes. Je pleure aussi en regardant le second feuillet, car dans sa couleur je lis la passion de Notre-Seigneur et tout le sang qu'il a répandu pour nous. Dans le troisième je lis les ténèbres de l'enfer et toutes les peines des

[1] « Vita hominis est major liber quam Biblia vel Decretum... rescribitur autem stylo, id est, libero arbitrio hominis. » (S. Vinc. Ferr. *Sermon. de SS.* édit. 1539, f. 9 v°, in sancta Lucia).

[2] Id. *Ibid.*, f. 9 v°, in sancto Mathia.

Digitized by Google

damnés ; dans le dernier, toutes les gloires, toutes les splendeurs du paradis. » — Ainsi le Saint-Esprit avait appris à lire à cette femme qui ne lisait. Ne me dites donc point, reprend saint Vincent, que vous ne savez pas la lecture, car tous vous pouvez lire de la sorte[1]. »

Il n'est nullement impossible qu'on ait peint au moyen âge des manuscrits à l'usage des illettrés, où on traçait, au lieu de lettres, de pieux emblèmes, et où les couleurs elle-même avaient une signification symbolique.

VI

Voyons maintenant quelques-uns de ces petits récits historiques, légendaires, anecdotiques, qui émaillent si fréquemment les sermons de saint Vincent Ferrier et qu'il appelle des *exemples* ou des *autorités*, c'est-à-dire des faits qui autorisent sa prédication et sa doctrine.

Parfois c'est un trait vif et rapide, qu'il jette en quelques phrases sur son auditoire, sans insister, mais dont l'effet est d'autant plus sûr. Ainsi, un jour, pour prouver qu'il ne faut pas mal parler des défunts, en dépit de ce dicton alors en vogue : « Il est mort, ma langue ne peut lui nuire, » — maître Vincent dit :

« Un religieux venait de mourir, qui, tout en restant fidèle à ses vœux, avait cependant plus d'une fois manqué aux observances de la règle. Devant son corps les moines ses confrères récitaient des psaumes, en faisant de temps à autre la critique du défunt : « Oh, disait l'un, il portait bien le vin. — Oui, ajoutait un autre, même sans eau » — et divers propos de ce genre. Mais tout-à-coup le mort se lève : « Dieu vous pardonne, mes frères, car vous m'avez tout à l'heure mis en grand péril. J'étais à subir mon jugement devant Dieu. Le diable m'accusait là-haut, vous ici-bas : je ne savais auquel entendre[2]. »

Rien de plus : c'était assez. Après cela, croyez-le bien, aucun auditeur ne fut tenté de médire d'un mort, crainte de voir le défunt venir lui en demander raison.

[1] S. Vincent. Ferrar. *Sermon. de tempore pars. æstiv.* édit. 1539, f. 198, in domin. VI post. Trinit. serm. V.

[2] S. Vincent. Ferr. *Sermon, de* SS., édit. 1539, f. 133, infra octavam S. Dominici serm. III.

Digitized by Google

VII

Mais d'habitude, les traits et exemples des sermons de maître Vincent sont plus développés ; il en fait de petits tableaux complets, très soignés et — dans l'état surtout où il les présentait lui-même à son auditoire — pleins de charme et de couleur.

On peut voir, entre autres, dans son troisième sermon sur la nativité de saint Jean-Baptiste, une paraphrase fort piquante, mais fort imprévue, du premier chapitre de saint Luc, en ce qui touche les préliminaires de la naissance du grand précurseur. Je n'en veux citer qu'un trait. — Saint Luc dit que sainte Elisabeth, portant saint Jean, se cacha pendant cinq mois[1] : maître Vincent ajoute : « Je crois, moi, qu'elle se fit faire des houppelandes et des » robes très larges afin de dissimuler sa grossesse, dans la crainte » des plaisanteries qu'en auraient pu faire les méchantes langues[2].»

Mais, pour en bien juger, il faut voir en entier quelques-uns de ces tableaux. Nous prenons, au hasard, celui du massacre des Innocents : on y trouve un récit des ruses d'Hérode qui n'est point sans saveur, et qu'on chercherait vainement dans les Evangiles :

« Hérode appela les gens d'armes qu'il tenait à sa solde et leur dit : « Vous avez ouï parler d'un enfant qui est né depuis peu ; on murmure qu'il est le roi d'Israël et je crains bien qu'un jour le peuple ne se soulève contre moi et contre vous. » — Sur quoi le méchant prince et ses méchants conseillers s'écrièrent : « Il faut que cet

[1] « Post hos autem dies concepit Elisabeth, et occultabat se mensibus quinque. » (Luc I, 24).

[2] « Cogito ego quod fecit sibi amplas hopulandas sive amplas vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : « Ecce, licet devota, tamen adhuc etc. » (Id. *Ibid.* f. 102). — D'après Furetière (*Dictionnaire*, 1691), une houppelande « était autrefois un habit de femme en forme de manteau à queue traînante, à grand collet, avec des manches renversées et garnies de fin gris ou de riches fourrures, et chargées de jais. » — Suivant Viollet-Leduc, « les houppelandes des dames nobles, à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe (époque de saint Vincent Ferrier), étaient amples, ouvertes par devant, doublées de fourrures formant collet rabattu et faisant bordure à la robe. La traîne était tellement longue qu'il fallait la faire porter par une suivante. La houppelande, très large au corsage, était serré autour de la taille par une torsade » (*Dictionnaire du mobilier français*, III, p. 472 et figure 9, p. 473) Voir aussi les deux figures de dames de la même époque en houppelande, données par Quicherat, *Hist. du costume en France*, p. 256, 257.

Digitized by Google

enfant périsse! » — Hérode reprit : « Malheureusement, je n'ai pu savoir où il est, mais je suis sûr qu'il est né à Bethléem, c'est donc là qu'il doit se trouver ou dans les environs. D'après cela, j'ai résolu de faire mourir tous les enfants de ce pays de deux ans et au-dessous. — Excellente idée, dirent les gens d'armes, mais comment s'y prendra-t-on pour empêcher les parents de cacher leurs enfants ? — Il faut, répliqua Hérode, tenir notre dessein très secret, et les tuer tous le même jour, à la même heure : voyons comme cela pourra se faire. » — Et au bout de quelques instants, il ajouta : « Je n'en vois d'autre moyen que celui-ci. L'empereur Octavien a ordonné d'enregistrer les noms de tous ses sujets mâles, pour que chacun d'eux lui paie un denier d'argent. Sous prétexte de ce dénombrement, je vais donner l'ordre de me présenter tous les petits garçons, non pour les mettre à la taxe, bien entendu, car alors on les cacherait : je ferai dire, au contraire, que je leur donnerai des étrennes[1] »

« Ainsi fut fait. Dans tout le pays de Bethléem on publia que, tel jour, à telle heure, les petits garçons de deux ans et au-dessous devaient tous être rassemblés sur la place de la ville, et que le roi leur donnerait des étrennes. Toutes les mères y allèrent joyeuses, tenant elles-mêmes leurs enfançons ou les faisant tenir par leurs nourrices, espérant que les chers petits rapporteraient de là de belles étrennes, peut-être même des bijoux[2]. A tous les coins de la place il y avait des gens d'armes pour empêcher les parents de fuir avec leurs enfants, pour les tuer eux-mêmes s'ils essayaient de les défendre.

« Alors commença le cruel massacre, la tuerie des pauvres Innocents. Il y avait des mères qui s'écriaient : « Celui-ci n'est pas un garçon, c'est une fille ! » pour tâcher de sauver leurs enfants. D'autres les allaient cacher dans les maisons voisines, mais les soldats d'Hérode fouillaient tout, ouvraient les coffres, massacrant les petits qu'ils y trouvaient. Les parents voyant cette masse de gens d'armes, n'osaient résister; ceux qui le tentèrent furent tous tués. Enfin il y eut tant de chers innocents occis en cette journée qu'on n'en pourrait faire le compte[3]. »

[1] « Immo dicetur quod dabo eis *strenas*. »

[2] « Quælibet mater læta portabat vel mittebat, per nutricem suum filium, sperans strenas habere, etiam forte *clinodia*. »

[3] Id. *Ibid* 23 v°

Digitized by Google

Que de traits fins ou naïfs, mais tous naturels et bien observés, dans ce joli tableau ! La bêtise servile des sbires et des conseillers d'Hérode qui approuvent tout, mais qui ne savent rien inventer ; l'astuce retorte du roi, et surtout l'invention des étrennes, un trait de génie ! la joie, l'orgueil, l'empressement des mères qui voient déjà leurs chéris parés de ces dons royaux, puis ce cri si naturel : C'est une fille ! tout cela est vivant. On s'étonne peut-être de ne trouver là, au lieu d'une description du massacre, qu'une simple indication. L'orateur, quand il était en chaire, ne manquait pas de la faire, cette description, avec des circonstances pathétiques qui faisaient fondre en larmes les auditeurs. Mais l'abréviateur des discours de saint Vincent Ferrier, trop paresseux pour essayer de reproduire ces développements, s'est borné à en indiquer la place : « Ici, dit-il, il faut raconter le cruel massacre, la tuerie des innocents[1]. » Bien d'autres traits éloquents de première valeur ont été supprimés de même dans ces analyses ; mais l'orateur ne saurait être responsable de ces négligences — ou plutôt de ces trahisons.

VIII

Sainte Marie Magdeleine, qui a inspiré de si curieuses fantaisies oratoires à divers prêcheurs du XVe siècle, notamment à Olivier Maillard et Michel Menot, avait déjà, avant eux, attiré l'attention de saint Vincent Ferrier. Comme Menot et Maillard, Ferrier — à tort ou à raison — identifie Marie Magdeleine avec Marie de Béthanie et avec la pécheresse anonyme du chapitre VII de saint Luc :

« Elle était, dit-il, d'un sang illustre, même de race royale. Son père, noble baron, grand seigneur, possédait une partie de la ville de Jérusalem[2]. Tant que vécurent ses père et mère, ils la gardèrent bien, comme doivent faire d'honnêtes gens qui ne laissent point leurs filles recevoir les visites des hommes, plaisanter avec les écuyers, les chevaliers. A la mort de leurs parents, Lazare, Magde-

[1] Id *Ibid* 23 v°

[2] « Pater ejus erat nobilis baro et magnus dominus unius partis Hierusalem. » (Id. *Ibid.* f. 112)

Digitized by Google

leine et Marthe partagèrent entre eux leur héritage. Quand Magdeleine se vit libre de ses actions, dame et baronne de Magdalon[1], elle ne craignit plus personne et reçut chez elle les chevaliers, les écuyers, qui vinrent la visiter en grand nombre. Elle s'éprit de l'un d'eux et tomba dans le désordre. »

Selon maître Vincent, elle aurait vécu douze ans dans le mal, « entassant continuellement péché sur péché : »

« Cependant le Christ avait commencé ses prédications. Il vint prêcher au lieu même qu'habitait Magdeleine, tout le monde y courait, tout le monde disait : « Jésus le prophète va prêcher, allons l'entendre. » Magdeleine s'y rendit aussi, et croyez bien que c'était uniquement pour se faire voir, aussi était-elle en grande parure ; elle levait le cou fièrement en regardant de côté et d'autre. Mais la prédication de Jésus s'enfonça dans son cœur comme une flèche[2] ; bientôt elle baissa la tête et se mit à pleurer. Quand il eut fini de parler, Jésus alla dîner dans une maison voisine de celle de Magdeleine, chez Simon le lépreux. Magdeleine, en rentrant chez elle, quitta à la hâte ses orgueilleuses parures, jeta sur ses épaules un simple manteau, et tête nue, s'étant informée du lieu où dînait Jésus, elle s'y rendit de suite. Les écuyers, ses courtisans ordinaires, la voulaient accompagner, elle les repoussa. »

Sur l'entrevue de Magdeleine avec Notre-Seigneur maître Vincent donne, on va le voir, beaucoup plus de détails que saint Luc.

Selon lui, « dans le but de faciliter à Magdeleine l'accès de sa personne, le Christ fit dresser la table près de la porte — restée ouverte — de la maison de Simon, et pour qu'elle n'eût pas trop honte de s'approcher de lui, il se plaça de façon à tourner le dos à l'entrée. Quand Simon la vit mettre le pied dans la maison, il lui dit rudement : « Que venez-vous faire ici ? » — Mais le Christ d'un signe le fit taire. Magdeleine alors, venant par derrière, baisa les pieds de Jésus et les oignit de parfum, criant dans son cœur, pleurant, et disant : « Pitié, Seigneur ! pitié, Seigneur ! pitié, Seigneur ! Donnez-moi le « pardon de mes fautes. Je suis une brebis, je viens au berger ; je suis « une malade, je viens au médecin ; je suis souillée, je viens à la fon-

[1] « Quando Magdalena vidit se liberam et dominam baroniæ de Magdalo, neminem timuit. » (*Ibid.*)

[2] « Sed cum Christus prædicaret, videns eam, sagittavit in corde. » (Id. *Ibid.* f. 112 v°.)

Digitized by Google

» taine de grâce et de miséricorde ! » Et ses larmes inondant les pieds du Christ, elle les essuya de ses cheveux[1]. »

Sauf ce dernier trait et, un peu plus haut, le parfum versé sur les pieds du Christ, rien de tout cela n'est dans saint Luc. Cela n'en fait pas moins un charmant tableau, plein de couleur, de naturel et de sentiment. L'orateur est moins heureux quand, pour faire voir à quelle perfection, à quel rang de dignité dans l'Eglise peuvent s'élever les pécheurs repentants, il nous montre Magdeleine honorée de cinq charges ou offices des plus importants par Notre-Seigneur qui, selon Ferrier, aurait fait d'elle 1° sa trésorière, 2° sa secrétaire, 3° la dame de compagnie de la Sainte Vierge, 4° son médecin et son apothicaire; 5° l'apôtre des apôtres. — J'insisterai seulement ici sur le quatrième office de Magdeleine :

« *Quartum officium fuit quod fecit eam apothecariam et medicam suam*. Ce quatrième office consista en ce que Jésus fit d'elle son apothicaire et sa *médecine*. C'est une grande charge que d'être médecin ou apothicaire d'un roi ou d'un pape, on a leur vie entre les mains. C'est cette charge que Magdeleine remplit auprès du Christ quand, l'ayant trouvé fatigué d'une longue route, elle oignit de parfums ses pieds, ses mains et sa tête, comme le rapporte saint Jean[2]. »

Les grandes demoiselles russes, allemandes, américaines, qui depuis quelque temps prétendent partager avec le sexe laid le monopole du *jus occidenti* et passent dans nos Facultés de médecine des examens plus ou moins remarquables, feraient donc bien de prendre pour patronne Marie Magdeleine. Mais d'où a pu venir à maître Vincent l'idée bizarre de coiffer la blonde chevelure de cette sainte d'un lourd bonnet de docteur ? Je ne sais ; ce n'est pas du moins de la manie, si commune à son époque, d'imposer aux hommes, aux choses des temps évangéliques, les mœurs, la physionomie du moyen-âge, car jamais le moyen-âge n'eut de femmes docteurs. A cette manie, pourtant, saint Vincent Ferrier a cédé autant que personne : ne fait-il pas, ici même, sainte Magdeleine

[1] Id. *Ibid*. F. 112 V°.

[2] « Quartum officium fuit quod Christus fecit eam (Magdalenam) *apothecariam* et *medicam* suam. Magnum officium est esse medicum vel apothecarium regis vel papæ, quia in eorum manibus ponit vitam suam. Hoc officium exercuit B. Maria Magdalena, quando Christo fatigato ex itinere unxit manus et pedes et caput. Jo. XI . » (Id. *Ibid*. f. 113) Cf. S. Math. XXVI, 7 ; S. Marc. XIV, 3 ; S. Luc. VII, 37, 38 ; S. Joan. XI, 2. XII, 3.

Digitized by Google

« baronne » ? Mais chez lui, chez quelques autres du même temps, il y a lieu peut-être de se demander si ces travestissements historiques, au lieu de venir d'ignorance comme on le dit ordinairement, n'étaient pas l'effet d'un parti pris, justifié par l'état d'esprit de leurs contemporains.

Si l'on eût voulu représenter alors les hommes et les choses des premiers siècles de l'Eglise dans la vérité des mœurs romaines et juives, la foule n'y aurait rien compris, et par foule j'entends tout le monde à peu près, excepté les clercs les plus savantes. Et si l'on avait cité, comme modèle ou comme critique des mœurs contemporaines, en tout cas comme objet d'imitation, les vertus des saints de l'âge antique, tout le monde ou à peu près n'eût pas manqué de répondre : Nous n'avons rien de commun avec ces gens-là, nous ne comprenons même pas ce que vous en dites ; comment pourrions-nous les imiter ? — En donnant aux personnages, aux événements de l'époque primitive, le costume, les mœurs, les titres, la physionomie du moyen-âge, on en altérait profondément la forme historique, mais on en retenait l'essence morale et religieuse, on faisait du moins connaître, comprendre le côté le plus élevé de leur rôle, de leur caractère, et l'on pouvait en tirer parti pour diriger, réformer, améliorer les générations nouvelles. Dans l'art, aux mains d'artistes habiles et bien inspirés, ce mélange de vieux et de neuf, ce travesti historique a donné souvent — on le voit par les monuments du moyen-âge — des œuvres d'une grande valeur, dont la bizarrerie est rachetée par une naïveté piquante et une grâce tout à fait originale. De même dans les œuvres littéraires, sans excepter les sermons.

IX.

Un jour, à la date du 20 janvier, maître Vincent est en chaire, il commence ainsi :

« Aujourd'hui, c'est la fête de deux martyrs : saint Fabien, saint Sébastien. Tout ce que nous savons de Fabien, c'est qu'il fut un bon pape, un saint et un martyr. Mais dans la vie de Sébastien, nous trouvons beaucoup d'actions vertueuses,

Digitized by Google

dont nous pourrons tirer grand profit pour gouverner notre vie. »

Et sans autre compliment il laisse là le bon pape pour s'occuper uniquement de saint Sébastien, Quant au profit à tirer de la vie de ce martyr, ce n'est pas pour lui-même que parle saint Vincent Ferrier, mais pour les riches, les nobles, les chevaliers de son temps, car Sébastien fut, dit-il, un riche citoyen de Narbonne, officier de l'empereur à Milan et à Rome, chevalier de la cour de Dioclétien et de Maximien, conseiller fort écouté de ces deux souverains. Toute la peinture qu'il nous fait de sa vie est une leçon à l'usage des riches et des chevaliers du XVe siècle :

« Sébastien, dit-il, se levait avant l'aurore, faisait sa prière, allait dévotement à la messe, puis à ses affaires ou au conseil de l'empereur. Le soir, il priait de nouveau, faisait son examen de conscience, se confessait s'il y avait lieu, et communiait tous les dimanches. Telle doit être, vis-à-vis de Dieu, la vie des riches et des nobles. Mais aujourd'hui de Dieu ils n'ont cure : ceux qui sont pauvres travaillent pour gagner leur vie et amasser du bien ; ceux qui sont riches, pour entasser richesses sur richesses.

« Voyons, continue maître Vincent, comment Sébastien réglait sa conduite envers lui-même et les gens de sa maison. Il observait les jeûnes de l'Église, fuyait tout excès de table, s'habillait honorablement selon son état, en évitant toutes les vanités et les superfluités du luxe, surtout les grandes manches et les habits tailladés : car les chevaliers ne doivent porter des vêtements ni trop longs ni trop courts, mais d'honnêtes habillements de moyenne longueur[1]. Quant à ses écuyers, il leur donnait des gages selon leur grade; mais — à la différence de beaucoup de seigneurs de notre temps — s'ils étaient joueurs, débauchés, il ne les gardait pas; s'ils proféraient des jurements, il les punissait. Il aimait mieux en avoir peu et gens de bien, que beaucoup et de mauvaise vie. Il ne souffrait pas que l'on fît devant lui des plaisanteries sur les femmes, etc. »

Tout ce développement — on le voit de reste — est de l'invention de saint Vincent Ferrier ; les grandes manches, les habits tailladés, les vêtements courts, les écuyers et leurs vices, c'est pur XVe siècle, Sébastien n'eut jamais rien à démêler avec tout cet attirail[1]. Mais

[1] « Item in vestitu fuit satis honorabiliter secundum suum statum, quod non faciebat superfluitates vel vanitates in *manicis* vel in *scissuris*, quia milites debent portare vestem non nimis longam nec nimis brevem, sed medio modo se habentem et honorabilem. » (Id. *Ibid*, f. 40). — On peut voir ce qu'étaient en

Digitized by Google

l'orateur ne s'en tient pas là, il expose la conduite de son héros envers le prochain :

« Au conseil, il combattait toutes les injustices. Partout il défendait généreusement les orphelins et les veuves, s'efforçait d'apaiser les discordes. C'est le devoir des chevaliers. Mais les riches et les chevaliers de nos jours l'entendent autrement : ils ne s'occupent des veuves que pour les tromper, ainsi que les jeunes filles et même les religieuses.

« Sur ses revenus Sébastien assignait tant pour la nourriture de sa maison, tant pour ses habillements, tant pour ses chevaux, tant pour ses aumônes et pour le bien de son âme. Ainsi devraient faire tous les chevaliers ; mais ceux de nos jours ne veulent s'astreindre à aucune règle. Ils devraient calculer leurs dépenses en se disant : « J'ai mille ou deux mille florins de revenus, je consacrerai une partie de cette somme au service de mon corps et une autre au bien de mon âme. » De la sorte, en retranchant les dépenses de vanité, ils auraient assez de quoi faire l'aumône, et on ne les verrait pas, comme aujourd'hui, fouler de leurs rapines et de leurs extorsions leurs pauvres sujets[1]. »

Pour faire de Sébastien le type du chevalier chrétien tel qu'il eût dû être au XVe siècle, l'orateur est obligé de ramener aux mœurs de cette époque le martyr immolé par Dioclétien, et il est piquant de le voir pousser jusqu'aux petits détails d'économie domestique ce travail de transformation, qui n'a certainement rien d'historique, mais qui permettait à maître Vincent de couvrir, de fortifier par l'autorité indiscutable d'un saint, d'un martyr universellement vénéré, les vérités dures, les hautes leçons, les conseils si utiles et si pratiques. qu'il voulait inculquer au noble auditoire pressé ce jour-là autour de sa chaire.

cetemps les manches démesurément grandes des vêtements d'hommes, dans la figure du *damoiseau* représenté à la p. 250 de l'*Histoire du Costume en France* de Quicherat, et dans celle du *gentilhomme du commencement du XVe siècle* donnée par Viollet-Leduc, *Dictionnaire du mobilier français*, t. III, figure 25, en regard de la p. 50. Dans cette dernière on voit aussi un exemple des taillades ou découpures aux vêtements (*scissuræ*) dont se plaint ici saint Vincent Ferrier, car il ne s'agissait pas encore des manches crevées, ajourées, qui ne vinrent que plus tard (Voir Quicherat, Ibid. p. 296) Le *damoiseau* de Quicherat (p. 250) porte un justaucorps que maître Vincent eût trouvé trop court, comme il eût trouvé trop longue l'immense houppelande du duc de Bourgogne, p. 249 du même ouvrage. Mais il eût apparemment approuvé, comme n'étant ni trop long ni trop court, le surcot du *gentilhomme* de Viollet-Leduc

[1] Id. *Ibid.* f. 40.

Digitized by Google

X.

Si avant tout il songeait à employer les légendes en les appropriant au grand but d'utilité évangélique, principe et fin de tous ses travaux et de toutes ses prédications, saint Vincent Ferrier savait aussi, quand il lui plaisait, en exprimer la poésie avec beaucoup de charme.

Dans son panégyrique de saint Blaise, il nous montre cet évêque de Sébaste — à peu près contemporain de saint Sébastien — contraint par la persécution de quitter son siège, se réfugiant au désert dans une grotte, et là, comme au temps du paradis terrestre, vivant en société amicale avec tous les animaux de la création :

« Il disait son office dans sa grotte aussi dévotement que dans sa ville épiscopale. Puis à l'heure de none (trois heures après-midi), qui était celle de son diner, il sortait pour prendre sa réfection. Alors s'assemblaient autour de lui une foule d'oiseaux divers, chacun tenant dans son bec une portion des aliments dont lui-même se nourrissait. Il venait là cinquante ou cent colombes avec des grains de froment, des étourneaux avec des olives, des corbeaux chargés de figues fraîches, des faucons apportant des perdrix, etc. Chacun d'eux déposait son offrande devant le saint, autour duquel ensuite tous faisaient cercle. Et jamais prélat — remarque saint Vincent Ferrier, — jamais roi, jamais aucun homme au monde n'eut à son diner tant de serviteurs. L'évêque bénissait les mets étalés devant lui, prenait ce qui lui convenait — jamais de viande, — puis distribuait le reste aux oiseaux, en leur ordonnant de manger sans se quereller[1]. »

Tel était, chaque jour au désert, le dîner de saint Blaise, qui rendait d'ailleurs aux animaux autant de services qu'il en recevait d'eux, « car non-seulement les oiseaux, mais les bêtes de toute sorte, — même les lions, les ours, les loups, — dès qu'elles étaient malades ou

[1] Beatus Blasius dicebat versum, et omnes aves erant in circuitu. Nota quod nullus episcopus nec rex habet tot servitores. Et comedebat illud quod sibi placebat, non carnes, et post dividebat eis cibum, præcipiens eis quod non litigarent. » (*Ibid.* f. 55).

Digitized by Google

blessées, une épine dans la patte ou dans la gorge, une plaie quelconque, toutes venaient à saint Blaise montrant leur mal, sur lequel il faisait le signe de la croix et les guérissait au nom de Jésus, en leur disant : « Gardez-vous bien désormais de nuire à personne, car c'est votre méchanceté qui vous a valu ce mal. » Et maître Vincent, prompt à tirer parti de tout, sans excepter les bêtes, pour faire la leçon à son auditoire, ajoute : « Ces animaux sans raison pour obtenir la santé recouraient à un saint : et vous, à qui recourez-vous ? Au diable, c'est-à-dire aux devins et aux sorciers. Et si vous me dites : « Nous le faisons, parce que nous n'avons chez nous ni médecin, ni médecine, ni apothicaire, » — je vous répondrai : « N'avez-vous pas la vertu du nom de Jésus ? : »

Molière, s'il eût connu ces paroles, qui s'adressaient à des paysans, n'aurait pas manqué d'y voir une pressante confirmation de l'apostrophe virgilienne :

O fortunatos nimium..... agricolas[1] !

XI

Terminons — sauf à y revenir plus tard, le sujet est loin d'être épuisé — terminons ces citations par un court extrait, qui montre que maître Vincent prenait partout — et aussi bien tout près de lui qu'au plus loin dans l'antiquité chrétienne ou judaïque — les traits destinés à pénétrer dans l'esprit de la foule en y fixant sa doctrine, comme ces flèches barbelées enfoncées profondément dans les chairs et qui n'en peuvent plus sortir.

Il prêchait un jour contre l'homicide, la haine, la rancune, l'esprit de vengeance si vivement enraciné au cœur de l'homme. Tout-à-coup il s'arrête un instant, il interrompt ses exhortations, ses raisonnements, — et il conte cette anecdote.

Lors du grand jubilé donné (en 1350) par le pape Clément VI, un particulier, habitant une contrée fort éloignée de Rome résolutde es rendre dans cette ville pour gagner les indulgences promises par la

[1] « Trop heureux les laboureurs, s'ils savaient apprécier leur bonheur ! »

Digitized by Google

bulle. Mais désireux d'avoir un compagnon de route, il faisait tous ses efforts pour décider son voisin à venir avec lui. Celui-ci lui répondit :

— « Dans un si long voyage on court les plus grands périls, et à quarante pas d'ici est la maison qu'habite le meurtrier de mon père : je n'ai qu'à y aller et lui pardonner, je gagnerai les indulgences.

— « Non vraiment ! dit l'autre, cette indulgence-là n'est point dans la bulle du pape Clément.

— « Elle est tout au long, reprit le premier, dans la bulle du pape Jésus, le notaire qui l'a écrite est saint Mathieu, et voici ce que porte cette bulle : Si vous remettez au prochain les offenses qu'il vous a faites, votre père céleste vous remettra vos péchés : sinon, non[1]. »

Restons sur ce trait et sur ce mot, où se trouve condensée en quelques lignes la constante inspiration de l'éloquence et de toute la vie apostolique de saint Vincent Ferrier, j'entends la flamme généreuse, inextinguible, de la charité chrétienne, l'amour passionné de Dieu et des hommes

ARTHUR DE LA BORDERIE.

[1] « Non, dixit alter, ista indulgentia est data per bullam papæ Clementis. » — Respondit iste : « Et ista remissio est data per bullam et papam Jesum ; notarius fuit beatus Matheus, dicit enim bulla : Si dimiseritis hominibus peccata eorum, dimittet et vobis pater vester cœlestis delicta vestra. » (Id. *Ibid.* f. 131 ; cf. S. Math. VI, 14. 15).

Digitized by Google

LES BRETONS DE LA RÉVOLUTION

MÉMOIRES INÉDITS

DU

CONVENTIONNEL HONORÉ FLEURY

ADDITIONS A LA DEUXIÈME PARTIE

(Suite[1].)

§ 5

A côté de la correspondance professionnelle de Fleury, il y a sa correspondance politique. Nous n'en citerons qu'un seul extrait, — fort long il est vrai, — à cause de l'auteur de la lettre. Digaultray et Fleury étaient en communauté d'idées ; qu'on juge par là de la *modération* de Fleury. Disons néanmoins qu'il ne suivit pas Digaultray quand celui-ci (les délibérations du club de Quintin sont instructives à cet égard), fit appel à la violence pour régénérer ses compatriotes[2] : appel heureusement demeuré sans résultat. — Nous joignons à la lettre de Digaultray une autre lettre à laquelle la première fait allusion et où les amateurs de curiosités historiques seront sans doute surpris de voir arriver le chevalier Le Blanc et M. de la Rive.

[1] Voir les livraisons de *Janvier* et *Février 1889*, pp. 34 et 111.

[2] Voir la délibération du 9 messidor an II et la lettre à Le Carpentier.

Digitized by Google

Paris, 6 juillet 1792, 4e de la Liberté[1].

Monsieur et cher concitoyen, je vous fais passer la réponse que je reçois à l'instant du débiteur de Mlle Corro[2]. Vous y verrez qu'au lieu d'un acquit il sera nécessaire que vous m'adressiez une procuration en vertu de laquelle je donnerai quittance ; il paroit que M. Le Blanc tient à cela. Je me présenterai chez lui muni du certificat de vie que vous m'avez fait passer.

Vous me parlez de la nécessité de grands succès sur nos frontières pour ranimer les espérances et donner un nouvel essor à l'énergie nationale. Vous aurez jugé par les dernières nouvelles comment les plus basses intrigues dirigent nos opérations militaires; comme on enchaîne le courage de nos braves deffenseurs; comme un résultat combiné de perfidies nous amène à la nécessité d'abandonner nos premiers succès sur une terre hospitalière qui seroit bientôt une barrière formidable à l'ambition de la maison d'Autriche et le rampart inexpugnable de la liberté française. Malheureux Belges ! Quelles cruautés ne va pas exercer sur vous le despotisme ! comme vous allez payer cher les tressaillements que vous avez ressentis à la vüe de nos bannières tricolores ! Quels efforts ne fait-on pas en même temps dans l'intérieur pour diviser les citoyens, pour attiédir par là toutes les âmes et étouffer le feu sacré de la liberté ! Qui ne voit dans cette succession rapide d'événements le sistème d'une cour corrompüe ; qui ne voit qu'après avoir brisé volontairement dans ses mains tous les ressorts de la Royauté constitutionnelle, Louis XVI, la constitution sur les lèvres, toujours parjure dans le cœur, espère pouvoir user bientôt de la verge despotique en ralliant autour de lui tous les hypocrites ? L'insensé ! ne voit-il pas toutes les couvulsions de l'anarchie anéantir ses espérances, en réalisant celles de nos plus mortels ennemis ? A-t-il un seul exemple que dans pareilles crises politiques la Dynastie régnante ait conservé chez aucun peuple son ancienne autorité ? non, des flots de sang pourroient couler, sans doute ; mais celui de tous les parjures seroit versé le premier.

Vous avez bien raison de désirer que l'énergie se ranime. J'en prévoyais bien la nécessité lorsque je vous écrivais sur votre nomination de

[1] En comptant 1789 comme l'an *1er de la Liberté*. Ne pas confondre avec le début du calendrier républicain. — R. O.

[2] Mlle Corro était pensionnée sur le *Mercure de France*.

Digitized by Google

commandant de la garde nationale. Nous pouvons encore tout sauver avec elle. Sans elle nous aurons fourni à l'Europe, à l'univers, à la postérité, le plus honteux spectacle et le mépris sera à jamais le partage de ceux qui ne lui préféreront pas la mort. Le moment décisif approche. Si, au cri de la patrie en danger, les Français ne sortent pas de leur létargie ; s'ils ne se mettent pas en garde contre tous les traitres de quelque masque qu'ils se couvrent ; s'ils ne sont pas prêts à voler partout où le danger les appellera, nous verrons périr dans nos mains, après quatre ans d'efforts constants et courageux, la plus belle régénération politique qui fut jamais. Nous avons juré la déclaration des droits, l'égalité, la liberté. Nous sauverons tout, ou nous périrons sur la brèche, non point victimes d'une faction qui n'existe pas, mais mandataires fidèles, dépositaires inviolables de la souveraineté du peuple et de la constitution.

Le pouvoir exécutif, mon cher ami, vient de faire un essai de ses forces. Les démarches répétées de La Fayette ; la conduite du directoire du département ; l'affectation de tous les écrivains vendus à la liste civile à calomnier Pétion et les autres magistrats patriotes ; la proclamation du roi répandüe avec profusion dans l'armée ; l'appel à tous les *honnêtes gens* et particulièrement à la brave garde nationale parisienne ; le dépôt fait publiquement chez les notaires d'une Pétition rédigée par un Guillaume et un Dupont de Nemours, *constituans* gangrenés ; la réimpression ordonnée par le ministre à l'impression royale d'un arrêté inconstitutionnel du département de la [Somme ?] destiné à être adressé aux 83 départemens ; la circulaire du même ministre de l'intérieur pour étouffer le patriotisme et faire regarder comme des factieux la jeunesse patriote disposée à voler à la fédération le 14 juillet ; les bruits répandus du départ du roi par tous les valets et marmitons des Tuileries pour augmenter les inquiétudes, afin de porter le peuple à quelque mouvement et exciter de grands désordres ; les menaces du directoire du département de suspendre Pétion, afin d'allarmer de plus en plus les citoyens dont il mérite si bien la confiance ; les cris de guerre répétés de toutes parts contre les Jacobins accusés d'être les auteurs de tous les maux qui nous environnent et de paraliser l'action du gouvernement : tel est, mon cher Fleury, le résultat des intrigues feuillantines qui déshonorent plusieurs de nos membres, des manœuvres d'un ministère corrompu et d'une cour toujours perfide ; mais les patriotes ont élevé la voix avec énergie et tous les intriguans sont en ce moment déconcertés. Le roi veut venir avec le Corps législatif le 14 juillet renouveler le serment au champ de la fédération. Il

Digitized by Google

parle du zèle des bons citoyens qui s'y réunissent de toutes les parties de l'empire, parce qu'il n'a pas pu les en empêcher. Il nous fait annoncer de nouvelles intentions qu'il manifeste aux puissances étrangères, lorsqu'elles sont en armes à nos portes. Il se plaint des secours accordés aux rebelles en hommes et en argent, lorsqu'il sait la permission qu'ils ont reçüe de s'armer et la facilité qu'ils ont eüe à completter l'emprunt ouvert sous son nom. Il nous parle des moyens qu'il a pris à l'instant de fortifier les armées, lorsque toutes nos espérances sont évanouies du côté de la Belgique. Fiez-vous à ces sermens renouvelés. Ne voudroit-il pas prévenir la déclaration du danger de la patrie que l'Assemblée est à la veille de proclamer? Croit-il pouvoir par là amortir le zèle de tous les jeunes François? Chercheroit-il à dissimuler la crise qui nous menace afin de nous y faire mieux succomber? Craindroit-il ces grands mouvements, ces élans généreux de l'âme seuls garans de la liberté d'un grand peuple? Pour moi, mon cher ami, je ne vois là que perfidie et lâcheté. Les événemens passés ne me rassurent pas infiniment pour l'avenir, et je crois qu'une austère surveillance est plus que jamais indispensable.

Malgré mes craintes particulières que je vous communique confidentiellement, je suis cependant éloigné de croire que les diverses démarches ostensibles qui viennent d'avoir lieu, ne puissent avoir de bons effets dans les départemens, surtout où l'on s'adonne moins à démêler les fils de toutes les intrigues. D'ailleurs cela décèle au moins les faiblesses actuelles et nous fournit de nouvelles armes en cas de nouvelles trahisons. Mais il ne faut pas que l'énergie se rallentisse; nous avons besoin de tous les efforts du patriotisme. Il faut entretenir l'enthousiasme qui s'affoiblit toujours trop facilement chez les François. Il est nécessaire que l'impulsion soit forte et surtout qu'elle soit durable.

L'état de notre ville[1] ne me surprend point. D'après ce que vous me marquez, les manœuvres nobiliaires et sacerdotales ont un grand effet. C'est aux amis chauds de la liberté à redoubler d'ardeur et de courage. Les circonstances sont favorables. Un instant peut anéantir des trames péniblement ourdies depuis six mois. Le 14 juillet approche. Ce jour est terrible pour les ennemis de la liberté. Les patriotes peuvent en profiter avec avantage. Il faut y préparer les esprits. Il faut émouvoir par quelqu'appareil nouveau. Assemblez les patriotes, mon cher Fleury, concertez-vous avec le chef de la municipalité. Vous avez tant de moyens particuliers! Quant à moi, je ne puis que vous seconder foiblement par

[1] Quintin.

Digitized by Google

mes lettres. Croyez que je le ferai de bien bon cœur en écrivant à la commune.

Mille accolades à tous les factieux. Vous savez à quel mot celui de factieux est synonime.

Votre frère et ami,

J. B. DIGAULTRAY.

A Monsieur, Monsieur Fleury, homme de loi, rüe Saint-Yves.

A QUINTIN. — BRETAGNE.

Monsieur, je partage bien volontiers avec vous les sentimens de bienveillance et d'interest qui vous animent pour Mademoiselle Coro ; j'espere que vous ne trouverez pas mauvais que je vous en demande des nouvelles. Le temps où j'en recevois chaque année est plus que passé. La lettre dont vous m'honorâtes l'an passé, au sujet de sa pension, est du 6 juin. Monsieur le chevalier Le Blanc est assez dans l'usage de faire des absences de Paris dans cette saison. Les circonstances lui en fournissent peut-être un motif de plus. Je vous prie donc, Monsieur, de m'envoyer les pièces nécessaires pour recevoir sa pension. Veuillez bien l'assurer de mes sentimens pour elle et agréer vous-même les témoignages du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA RIVE.

Paris, le 30 juillet 1792.

§ 6

La correspondance de Fleury nous a menés, comme date, jusqu'en juillet 1792, à la veille du jour où il allait être élu député à la Convention. Revenons au printemps de 1791 pour le suivre dans son action politique à Quintin. Cela nous est facile, grâce à un curieux registre, contenant deux cent soixante dix feuillets, où sont consignées les délibérations du club des *Amis de la Constitution de Quintin* (affilié au club des Jacobins de Paris), depuis le 14 avril 1791 jusqu'au 18 fructidor an III.

Ce curieux recueil, si intéressant qu'il soit par lui-même, l'est

Digitized by Google

encore bien davantage quand on le compare à celui où la Municipalité inscrivait les procès-verbaux de ses séances. Le club avance toujours ; — malgré l'enthousiasme des premiers jours et des gages non équivoques si longtemps (trop longtemps) donnés à la Révolution d'heure en heure plus audacieuse, il arrive un moment où la Municipalité résiste, rechigne : elle est modérée, en face des ardents du club ! ... bientôt elle est suspecte... C'est l'éternelle histoire de notre France. — Espérons qu'il se trouvera un homme d'esprit et de goût pour nous donner, grâce à ces deux registres, l'histoire révolutionnaire de Quintin.

Les *Amis de la Constitution* se réunirent pour la première fois le 14 avril 1791 ; et depuis lors jusqu'en 1792, deux fois la semaine. Or, du 14 avril 1792 jusqu'au 19 juin, le nom de Fleury n'apparaît pas une seul fois dans les procès-verbaux fort détaillés des séances ; tandis qu'à partir du 19 juin 1791 jusqu'au 10 juin 1792 inclusivement, il assiste à *toutes* les séances sauf une : il préside, il parle, il motionne, il joue enfin le rôle important d'un homme nécessaire.

Cette abstention de Fleury, sans cause indiquée, nous fait supposer qu'il faut placer au printemps de 1791 un de ses voyages à Paris. Depuis le mois de mars jusqu'au 31 mai, nous ne trouvons pas une seule lettre qui lui soit adressée, dans sa correspondance juridique : nouvelle preuve d'absence. Enfin, le 20 mars, il consent une procuration pour régler à Redon des affaires de famille : l'homme de précaution ne veut rien laisser derrière lui.

Nous concluons donc, pour cette époque de mars-juin 1791 à un voyage de Fleury à Paris. Dans ses *Mémoires*, il laisse entendre qu'il en fit plus d'un et il attribue à son absence l'oubli où ses concitoyens le mirent lors des élections à l'Assemblée législative. Supposons qu'il fit alors un second voyage à Paris, sans en être certains, sans savoir dans quel but : il importe peu.

§ 7

En son absence, le club fonctionne ; Chandemerle préside ; on célèbre un service religieux à l'intention de Mirabeau ; Le Deist de Botidoux prononce l'oraison funèbre : tout est zèle et patriotisme. Le 19 juin, la présence de Fleury est constatée à la séance, séance consacrée tout entière à maudire les prêtres insermentés et à prendre contre les réunions religieuses des mesures énergiques... en paroles. Les orateurs ne sont pas désignés par leurs noms, mais l'on

Digitized by Google

peut, sans former aucun jugement téméraire, attribuer à Fleury une ou deux motions dirigées contre les « prêtres séditieux. »

Dans la séance du 23 juin, le rôle de Fleury prend encore plus d'importance. Il est délégué près de la Municipalité pour lui enjoindre et de s'intéresser au sort du seul prêtre assermenté que possédât Quintin (en dehors du curé constitutionnel) et de réprimer les « propos incendiaires » de contre-révolutionnaires nommément désignés. — Le lendemain, on apprend à Quintin la fuite du Roi ; le club, réuni extraordinairement, délègue Fleury près de la Municipalité pour savoir si celle-ci a pris les arrêtés que semble comporter la gravité des circonstances, aussi bien que pour veiller à l'exacte exécution des mesures adoptées.

Le 3 juillet, dans la même séance où ils s'affilient au club des Jacobins et réclament la révocation de M. de Montmorin (pour des raisons en partie locales), les *Amis de la Constitution* chargent encore Fleury, — dont ils avaient sans doute éprouvé l'énergie, — de réveiller la Municipalité de sa « léthargie » tant sur la réception du serment civique des citoyens actifs, que sur le traitement du vicaire constitutionnel.

Quant à ce dernier point, on obtient un plein succès. Le 27 juillet, l'assemblée s'en félicite et, en outre, charge Fleury de s'entendre avec la Municipalité de Dol pour continuer d'entretenir à Jersey des agents qui dénonçaient les projets des émigrés, signalaient leurs correspondants et leurs émissaires en Bretagne. L'un de ces émissaires, interrogé lors de son passage à Quintin (par Fleury sans doute), n'avait pas voulu remettre les correspondances dont on le savait porteur. L'affaire s'aggrava. Fleury fut chargé de ranimer le zèle de la Municipalité quintinaise (décidément fort tiède) et même des membres du district : c'était le maître Jacques du club. Est-ce à lui qu'il faut attribuer la boutade suivante :

« Un membre... a observé que plusieurs individus de l'assemblée, emportés par l'enthousiame et la déclamation, ne cessoient d'avoir la parole et que les autres membres ne pouvoient, par ce moyen, manifester leurs intentions ; — sur cette représentation il a été unanimement arrêté qu'aucun individu quelconque ne pourra parler que deux fois sur le même objet de discussion, à moins d'incident[1]. »

[1] N'ayant pas sous les yeux le registre même où sont consignées les délibérations du club de Quintin, nous faisons nos extraits sur une copie extrêmement défectueuse. Il convient d'en avertir le lecteur. — R. O.

Digitized by Google

Quintin lui-même était presque aussi agité que le club : une émeute avait eu lieu le 4 juillet, et la population semblait peu goûter les doctrines professées par les amis de Fleury. Quoiqu'en dise celui-ci dans ses *Mémoires*, il ne réussissait pas facilement à empêcher les réunions religieuses. Le procès-verbal dont nous venons de citer quelques mots en fait foi à la page suivante :

« Un membre... a observé qu'une nombreuse quantité de personnes se rassembloient nuitamment sous prétexte de religion dans la paroisse de Plaine-Haute et que les jours derniers on en avait encore vu huit à neuf mille environ rassemblés en forme de procession à Sainte-Anne, chapelle de ladite paroisse, et il a demandé que, pour empêcher ces attroupements nocturnes, dont les adhérents peuvent être armés et dont le fanatisme peut les porter à venir assaillir les villes et les incendier ou pour le moins porter atteinte à la vie de quelques voyageurs patriotes, le département en soit prévenu, afin qu'il donne des ordres pour nous prémunir contre des malheurs que ces attroupements illicites ne pourroient manquer d'attirer. — En conséquence l'assemblée a arrêté que MM. Bonnieu et Delaunay adresseront sans tarder ces observations à MM. les Administrateurs du département.

« Il a été ensuite observé que pendant les vêpres de la paroisse il s'était rassemblé ce jour dans le cimetière de Saint-Thurian[1] quantité de personnes qui, contre l'usage ordinaire, y chantaient des vêpres dans l'intention sans doute de fomenter un schisme dans cette ville. Sur cette observation appuyée par plusieurs membres, l'assemblée a unanimement arrêté que M. Le Cardinal[2] se transportera sur-le-champ à la Municipalité pour la prier de donner des ordres précis pour éviter de pareilles assemblées à l'avenir, comme étant contraires au bon ordre et au maintien de la Constitution. »

On le voit, c'est à Quintin même que, malgré les efforts de Fleury, les catholiques protestaient, au nom de la conscience, contre la nouvelle organisation religieuse. L'âme de ces protestations était l'éloquent abbé Cormeaux[3], dont le nom est trop oublié en Bretagne.

[1] Paroisse dont dépendait Quintin. — R. O.

[2] Ce personnage n'avait rien d'ecclésiastique. — R. O.

[3] Voir la Notice consacrée à M. Cormeaux par M. S. Roparlz (*Portraits bretons*, pp. 75 et ss.).

Digitized by Google

Le 14 juillet le club demande qu'on sévisse contre les prêtres réfractaires domiciliés à Quintin ; c'était manifestement l'ennemi, l'ennemi toujours redouté et vraiment d'autant plus redoutable qu'il avait pour lui le droit et la liberté, la justice et le bon sens.

Fleury était considéré comme leur adversaire le plus résolu. Aussi, dans la séance du 17 juillet, les *Amis de la Constitution* l'investissent d'une nouvelle mission :

« L'assemblée a chargé M. Fleury de demander à la municipalité qu'elle fasse conformer les prêtres à l'ordonnance du département ou qu'elle déduise les motifs de ses refus, en observant que dimanche, dix-sept du présent mois, beaucoup de personnes se sont rendues à la messe de onze heures ; voyant qu'elle était célébrée par le curé constitutionnel, elles sont sorties scandaleusement de l'église, et restées à la porte jusqu'au moment où le sieur Gallais commençait à célébrer. Elles sont alors rentrées avec affluence. Le sieur Gallais est monté à l'autel aussitôt que le curé constitutionnel en est descendu et d'une manière affectée qui dénote le dessin de discréditer les mystères célébrés par le prêtre constitutionnel. »

Le 24 juillet, c'est une tout autre antienne :

« Un membre ayant demandé et obtenu la parole, a observé à l'assemblée que dans ce moment où toutes les sociétés patriotiques de l'empire s'empressaient à l'envi d'applaudir à la sagesse des mesures prises par l'Assemblée nationale à la suite de l'évasion de Louis XVI, d'adhérer à tous ses décrets et spécialement à ceux qui confirment *l'inviolabilité absolue* du monarque, qu'il était de l'honneur de la société de n'être pas des dernières à remplir ce devoir. L'assemblée a vivement applaudi au discours de l'opinant et a en conséquence chargé M. Fleury d'exprimer dans une adresse à l'Assemblée nationale le vœu unanime de la *Société des Amis de la Constitution* séante à Quintin, qui est comme celui de tout bon français, de vivre sous l'empire absolu de la loi, d'être constamment et inviolablement attaché au corps auguste des représentants de la Nation, seuls dépositaires de la puissance législative, et de toujours maintenir la monarchie comme le gouvernement le plus doux et le plus capable d'opérer le bonheur d'un peuple libre. »

Nous aimons mieux Fleury dans ce rôle que dans l'autre. — Le club qui venait de voter l'impression de l'adresse où l'inviolabilité

Digitized by Google

du roi et le maintien de la monarchie étaient si énergiquement affirmés, passait immédiatement après à la proposition des mesures les plus iniques, les plus mesquines, contre l'exercice du culte catholique. Associé à ces diverses mesures, Fleury était élu dans la même séance secrétaire de la société.

Le 29 juillet on le chargeait de rédiger une pétition provoquée par le club de Ploërmel, pour obtenir la répression des vœux émis en faveur de la liberté religieuse ; — une fois encore, on le déléguait ensuite vers la Municipalité de Quintin, le désaccord entre les officiers municipaux et la société s'accentuant de plus en plus.

Assidu aux séances, n'en manquant qu'une seule, Fleury est toujours en évidence. Le 7 août, il est désigné pour poursuivre auprès de la Municipalité l'expulsion de gens suspects de catholicisme et de monarchisme ; aux séances suivantes, il s'associe aux mesures les plus vexatoires ; il se charge d'obtenir que le club de Saint-Brieuc veille à l'obtention des arrêtés réclamés contre les prêtres insermentés et leurs adhérents, c'est-à-dire contre le pays tout entier. Une si *belle* conduite méritait une récompense. Les pouvoirs du président Garnier étant expirés le 18 août, Honoré Fleury est élu à sa place et prononce, le 21, un discours transcrit intégralement au registre des délibérations :

« Messieurs,

« L'honneur que vous m'avez fait en me nommant votre président est un témoignage que vous avez rendu plus à mon patriotisme qu'à mes talents. C'est un motif pour vous en donner de nouvelles preuves et de mon dévouement entier à la chose publique. La conduite de mon prédécesseur me laisse un exemple à suivre. Je me croirai heureux si la mienne peut également servir à mon successeur.

« J'ai juré d'être fidèle à la *Constitution*. Ce mot : *constitution* renferme tous les droits de l'homme et du citoyen. L'homme sensé ne jure pas inconsidérément : la réflexion a précédé mon serment ; il est sage et juste, rien ne pourra me le faire enfreindre.

« Soyons toujours unis : mettons autant d'ordre que de sang-froid dans nos délibérations et nous ne craindrons ni les clameurs de nos ennemis, ni les trames odieuses des scélérats qui nous entourent.

« Un Dieu puissant veille aux destins plus prospères de la France régénérée. L'orage qui semble gronder sur nos têtes ne produira qu'un

Digitized by Google

vain bruit. Un jour pur et serein va reluire sur ces vastes régions. L'homme instruit s'applaudira à l'aspect du bonheur qu'il aura prévu et préparé, et l'homme ignorant qui ne calcule que par les jouissances, forcé d'être heureux et libre, sentira enfin sa félicité et nous comblera de bénédictions. »

Devenu président, Fleury cesse d'être le délégué constant et attitré de la société ; mais sous sa direction, les motions violentes contre les catholiques continuent à être proposées et votées ; les prêtres assermentés sont loués et chaudement recommandés au district ; les adversaires du culte constitutionnel expulsés ; la Municipalité stimulée et sans cesse rappelée au civisme, même par des dénonciations solennellement adressées au département. Malgré ce déploiement de zèle, et peut-être à cause de ce zèle même, le vide paraît s'être fait autour des *Amis de la Constitution*. Six fois sur huit, la réunion ne peut délibérer, faute d'assistants. — Au milieu de cette désertion, dans une des rares séances où l'on délibéra en nombre suffisant, le 8 septembre 1791, se trouve un incident :

« Monsieur le Président a représenté que l'acte constitutionnel étoit terminé et remis aux mains du Roi ; que la société, à la première nouvelle de l'acceptation, était trop jalouse de donner des preuves de son civisme, pour ne pas convoquer une assemblée extraordinaire et consigner sur ses registres ses sentiments de joie, de reconnaissance et son dévouement à la chose publique.

« L'assemblée, ayant délibéré, a arrêté, en préjugeant l'acceptation du Roi pour le bonheur de cet empire, que tous ses membres seront, à la première nouvelle, convoqués extraordinairement par billets, suivant la forme ordinaire. »

Suivent deux séances vides ; mais le 17 septembre se réunit cette assemblée extraordinaire. En voici le procès-verbal :

« .... La séance ouverte et lecture faite du procès-verbal de la précédente, M. le Président a donné lecture de l'arrêté de l'assemblée du 8 de ce mois et a annoncé que le Roi avait accepté la Constitution. Interrompu par les témoignages les plus vifs de la joie générale, M. le Président a ensuite prononcé un discours allégorique dont tous les membres ont saisi le sens avec plaisir et fait l'application aux circonstances.

Digitized by Google

« L'assemblée, se formant pour délibérer, a unanimement arrêté : 1° que ses sentiments de patriotisme, son amour, son respect et sa reconnaissance pour le bon Roi qui a efficacement travaillé au bonheur de l'empire, et pour l'Assemblée nationale qui lui en a donné et assuré le moyen, seroient consignés sur le registre ; 2° que pendant quatre dimanches consécutifs les sonneurs publics seront arrêtés et payés aux frais de la société ; 3° que le discours de M. le Président sera inséré au procès-verbal, ainsi qu'il suit :

Discours de M. le Président.

« Messieurs,

« Il étoit une fois un roi qui régnoit dans les Gaules Ce roi étoit né bon et généreux, mais des ministres orgueilleux et intéressés, une noblesse effrontée et despote ; des prêtres ignorants et vicieux s'étoient emparés du timon de l'Etat. Les finances étoient dilapidées; l'honneur étoit aussi méconnu que le bonheur dans ces vastes régions qui n'offroient plus que le spectacle de l'asservissement. Les flatteurs et les méchants qui entouroient le trône sembloient ôter au peuple jusqu'à l'espoir même d'un allègement dans son infortune, lorsque tout-à-coup le prince, inspiré par un bon Génie, appela auprès de lui d'honnêtes gens et des gens éclairés.

« Les peuples, jusqu'alors gouvernés sans être consultés, furent enfin admis aux conseils et reprirent leurs droits. Une sage constitution corrigea les abus, l'esprit de liberté et d'égalité présida à tous ses décrets, et le roi les accepta parce qu'il les trouva justes.

« En perdant une autorité abusive et arbitraire, le bon roi reçut en échange une autorité respectable et plus étendue, celle que donnent l'amour et les vertus, et les Gaules qu'il gouverna pendant plusieurs années devinrent le royaume le plus florissant de l'univers. »

« L'Assemblée, après les cris répétés de : *Vive la Loi, la Nation et le Roi!* a levé la séance. »

De ce jour jusqu'au 23 octobre, Fleury préside dans le désert : faute de membres, les délibérations ne peuvent avoir lieu. Le 23

Digitized by Google

octobre, nouveau discours de Fleury, consigné, comme les précédents, au procès-verbal.

« Messieurs.

« J'ai eu l'honneur de vous présider pendant deux mois, terme fixé par notre règlement, et je vais rentrer parmi vous avec simple voix délibérative. Cette réversion alternative des hommes et de l'égalité repousse l'esprit d'aristocratie, en même temps qu'elle resserre les liens de la fraternité.

« Si je ne laisse pas à mon successeur un exemple à suivre par l'importance des affaires traitées pendant ma présidence, j'ose au moins me flatter de lui laisser une réputation intacte.

« C'est avec douleur que j'ai vu le relâchement s'introduire parmi nous ; les scélérats qui nous entourent ont presque rempli leur but en nous réduisant à un petit nombre. Le fanatisme a commencé par porter la dissension dans nos familles, et il a fallu acheter la paix particulière par le sacrifice des vertus civiques, et ceux dont la fermeté ne s'est point démentie ont été désignés comme des monstres et des victimes (*sic*).

« Au milieu des dangers, nous avons oublié le but de notre institution, nous n'avons songé ni à proposer des vues utiles, ni à peser avec sagesse les décrets émanés de l'Assemblée législative. J'en fais, en finissant ma carrière, un sérieux reproche à ceux dont les travaux auroient pu honorer la société en les honorant eux-mêmes. Laisserons-nous, Messieurs, à nos successeurs, le droit de nous accuser d'insouciance pour la chose publique ?

« Dans les moments alarmants, j'ai vu la foule se rangeant sous les étendards de la société, entourer l'autel de la Patrie : n'aurions-nous alors introduit dans notre sein que des traîtres ou des gens pusillanimes ?

« Le danger se renouvelle. Les églisiers réfractaires aiguisent lâchement des poignards ; le faible et l'ignorant s'apprêtent à leur prêter des mains sacrilèges ; notre patriotisme va être mis dans le creuset des circonstances et de l'adversité. Vous le savez comme moi, nous sommes ici dans le cratère du volcan. Ne sera-ce que le petit nombre de frères qui m'entoure qui subira une heureuse épreuve? J'ai pris le fauteuil en jurant de mourir pour la Patrie ; j'en renouvelle le serment et suis prêt à en consommer le sacrifice. »

Si nous écrivions ici un commentaire des *Mémoires de Fleury*, au lieu de coudre modestement à leur texte, des documents desti-

Digitized by Google

nés à éclairer, à le compléter, nous pourrions, de la harangue qui précède, déduire facilement bien des conséquences.... Résistons à ce désir.

Il fut difficile de réunir une majorité pour donner un successeur à Fleury, lequel dut encore garder le fauteuil pour suppléer à l'absence de Chandemerle, président enfin élu.

Le 30 octobre, le procès-verbal vise le *Dialogue* composé par Fleury : nous l'avons déjà qualifié d'*infâme*, ce dialogue. Pour les insinuations qu'il renferme contre l'Église et les fidèles, nous maintenons le mot, et plus tard nous pourrons mettre le lecteur à même de juger. Fleury n'a jamais osé d'ailleurs s'en déclarer ouvertement l'auteur.

« Sur l'invitation de l'assemblée, un membre a fait lecture d'un dialogue burlesque que son patriotisme lui a inspiré tendant à éclairer les habitants des campagnes sur l'objet de la constitution. Ce dialogue, dont l'utilité est reconnue, a été vivement applaudi et l'assemblée après avoir voté des remercîments à son auteur, en a ordonné l'impression aux frais de la société et a arrêté qu'il seroit distribué dans les campagnes du département et particulièrement dans celles qui nous avoisinent, jusqu'à la concurrence de 300 exemplaires. »

Les séances continuant à être absolument désertées, le premier acte du nouveau président fut d'en réduire le nombre à une seule par semaine. Le résultat de cette mesure ne fut pas heureux : le vide persista ; il persista dans le local des réunions et dans la bourse commune. Les cotisations des sociétaires rentraient de moins en moins ; de faux-frères se mêlaient aux rares frères demeurés fidèles. Il en demeurait assez néanmoins pour dénoncer les distributeurs de brochures catholiques et pour proposer le « scrutin épuratoire. » La *Société des Amis de la Constitution* était vraiment bien malade. Deux mois après la présidence de Fleury, on en est réduit à demander si, oui ou non, les associés persistent à continuer leur œuvre ? — Presque tous les associés inscrits répondirent affirmativement.

On peut s'imaginer que sur les adhésions recueillies, toutes n'étaient pas spontanées. Beaucoup n'étaient pas sincères. Mais le zèle fut un peu réchauffé par cette sorte de renaissance. — Dès le 24 décembre, on s'en aperçoit : Fleury est chargé de corriger une

Digitized by Google

adresse votée par l'assemblée. Cette adresse applaudit aux décrets de l'Assemblée nationale, autant que ces décrets sont dirigés contre les émigrés et les « prêtres séditieux. » — Fleury est chargé encore de rédiger une autre adresse pour témoigner aux Wighs anglais les « sentiments de fraternité et d'amour » des clubistes quintinais.

Fleury, chargé des recettes, renouvelle les abonnements aux journaux. Véritable secrétaire de la société, il correspond en son nom avec les administrateurs du département. Grâce à son concours, un service solennel pour le repos de l'âme de M. Bodéléa Garnier, major de la Garde Nationale, est célébré aux frais du club et, bien entendu, par les soins du curé constitutionnel. Le 15 mars, Fleury est réélu président ; mais, durant l'exercice de sa présidence, deux réunions seulement purent avoir lieu. La première vaut la peine d'être signalée par un extrait du procès-verbal :

(*26 avril 1792*) — «.... M. le Président a déposé sur le bureau un paquet lui adressé par M. Clavière, ministre des Contributions publiques, et a chargé un des secrétaires d'en faire la lecture.

« L'assemblée ayant vivement applaudi aux vues sages d'un ministre selon la constitution qui nous régénère, après avoir entendu M. le Président et plusieurs membres qui ont développé différents moyens d'accélérer la confection des rôles de contribution, a arrêté :

Primo. Qu'il sera répondu à M. Clavière, ministre et membre de la Société des Jacobins, sur l'objet de ses lettres des 13 et 19 du courant ;

Secundo. Qu'il serait écrit au directoire du district de Saint-Brieuc pour offrir [le concours] des membres de la Société, afin d'aider gratuitement, dans leurs travaux, les commissaires nommés pour la confection des matrices de rôle ;

Tertio. Qu'il serait écrit à la Société des Jacobins sur l'objet de notre silence depuis quelque temps, silence qui ne doit point être regardé comme une preuve d'incivisme ou de relâchement, n'étant occasionné que par des circonstances accidentelles de commerce et l'emploi de plusieurs des membres de la société en diverses fonctions publiques... »

Il paraît que ces « circonstances accidentelles » devinrent des « circonstances normales » car la Société continua à ne se réunir que fort irrégulièrement. Le 10 juin, en ouvrant la séance, Fleury prit la parole :

Digitized by Google

« Les moments critiques, dit-il, où nous nous trouvons par une guerre extérieure et par les efforts multipliés des mal-intentionnés pour exciter une guerre intestine, nécessitent de fréquentes assemblées. J'invite les *Amis de la Constitution* à se réunir pour déjouer les projets des ennemis de la liberté et éviter toutes surprises. La désunion nous livreroit au glaive menaçant levé sur nos têtes et nous péririons sans être baignés du sang de nos perfides adversaires, sans avoir rien fait pour le salut de la Patrie et le bonheur de l'humanité ; nous n'aurions aucun droit à leur regret ni à leur reconnaissance. »

Sur cette harangue, il fut décidé qu'on se réunirait deux fois la semaine ; mais il y a loin des paroles aux actes. Le club resta huit mois sans tenir séance, et lorsqu'il s'assembla le 10 mars 1793, ce fut pour constater le grand vide causé par l'absence de Fleury, qui siégait à la Convention. Le style a changé :

« Depuis le 10 juin dernier, citoyens, — dit le président Garnier, — nos séances sont interrompues. Nous sommes privés du citoyen Fleury, qui mettoit autant de zèle que d'assiduité dans les différentes fonctions dont la Société l'avoit chargé, qu'il en mettoit aux exercices de la garde nationale..... »

Nous aurons, pour la IIIe partie des *Mémoires de Fleury* d'autres emprunts à faire au registre dont nous venons de dépouiller les procès-verbaux.

ROBERT OHEIX.

(*A suivre*)

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LES SÉJOURS

DE

CHARLES DICKENS EN FRANCE

D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU[1]

C'est à une époque troublée de la vie de Dickens, peu de temps après son retour d'Amérique en 1842, qu'apparaît pour la première fois dans ses lettres son intention de se fixer en France avec sa famille.

Le voyage aux États-Unis avait été comme une longue promenade triomphale, dont il faut lire le piquant récit dans le livre de M. du Pontavice. La rentrée en Angleterre venait d'être célébrée par la famille et les amis personnels de l'auteur, et le public l'avait fêtée à sa manière par le succès très grand des *Notes américaines* (octobre 1842).

Les premières discordances en ce concert de joie vinrent d'Amérique, et cela devait être. Au lendemain de cette réception enthousiaste de toute une nation, il pouvait sembler au moins prématuré, pour l'écrivain qui venait d'en être le héros, de décrire cette république telle qu'il l'avait vue. Dickens s'attendait bien à ce déchaînement de tempêtes, mais il lui plaisait de les braver, et, sans se demander s'il avait eu vraiment le temps d'observer les mœurs américaines, il semblait pressé de juger ce pays qu'il avait traversé dans la hâte et le tumulte des ovations. La tempête dépassa, je crois, ses prévisions. Les *Notes américaines*, qui paraissaient en Amérique en même temps qu'en Angleterre, furent sévèrement jugées par la presse du Nouveau Monde. L'homme et l'écri-

[1] L'Inimitable Boz, *étude historique et anecdotique sur la vie et l'œuvre de* Charles Dickens par M. **Robert du Pontavice de Heussey**. Paris, maison Quantin, 1889, 1 vol, gr. in-8°. — *L'inimitable Boz* est un pseudonyme du célèbre romancier anglais Charles Dickens.

Digitized by Google

vain étaient attaqués à la fois ; la légèreté de l'observation et « l'indépendance » du caractère également notés d'infamie.

Disons que des consolations s'offrirent à Dickens et que lord Jeffrey, entre autres, le louait d'avoir « frappé à l'endroit sensible, » dans une narration « fidèle, sympathique, amusante, pleine de cœur et de courage. » Nous avons peine à croire cependant qu'un peu d'amertume ne resta pas dans l'âme de l'écrivain au souvenir de toutes les épithètes (*lâche, menteur, saltimbanque, ingrat,*) dont les anciens amis d'outre-mer le qualifiaient avec fureur ; à la pensée de tous ces reproches « d'envie, d'injustice, de malignité envers une nation qui avait reçu cet homme comme il ne méritait pas de l'être. »

La fin de cette année 1842 fut consacrée à la composition de *Martin Chuzzlewit* et le roman parut le premier janvier de l'année suivante. Dickens fondait de grandes espérances sur le succès de cette œuvre écrite par lui dans un moment où il ne s'était jamais senti *autant de fraîcheur d'imagination, autant de clarté dans l'esprit* ; de ce roman pour lequel il a toujours conservé une sympathie particulière.

L'accueil du public fut froid, et la vente des livraisons, dont le chiffre le plus haut atteignit un instant vingt-trois mille, après les cinquante mille exemplaires de *Pickwick* et les soixante-dix mille du *Magasin d'antiquités*, vint souligner péniblement l'échec relatif du romancier. Des difficultés provenant d'une réclamation d'argent des éditeurs Chapman et Hall dut l'accentuer encore. « Mon irrita-« tion est telle, écrivait Dickens, qu'il me semble qu'on m'a frotté la partie tendre des paupières avec de l'eau salée ; une sorte de flamme pernicieuse envahit mon cerveau ; je crois qu'il me sera « impossible de travailler aujourd'hui ! »

A ces contrariétés, il est juste d'ajouter les embarras pécuniaires provoqués par les dépenses d'une maison dont la tenue confortable préoccupait vivement Dickens. L'hospitalité était largement exercée chez notre auteur et sa bienfaisance était sans bornes. En plus de ses quatre enfants, il avait sous son toit sa belle-sœur et son frère ainé ; il subvenait aux besoins de son père et de sa mère dans la maison qu'il leur avait achetée. Ajoutez l'imprévoyance habituelle aux artistes, *le goût passionné pour les belles choses*, un peu de désordre et de vagabondage, et vous comprendrez combien dut être pénible pour Dickens cet insuccès qui l'obligeait brusquement à restreindre sa manière de vivre.

Digitized by Google

On doit noter aussi dès cette époque les premiers dissentiments graves survenus dans son ménage. Faut-il les attribuer seulement aux réclamations, reproches, tracasseries que la gêne menaçante et le manque d'argent lui valurent de la part de madame Dickens au moment de la baisse dans la vente de ses œuvres ? Ne faut-il pas plutôt, s'il est permis d'ajouter foi à des allégations qui se produisirent formellement plus tard, faire remonter à cette année les premiers germes d'une jalousie, dont les éclats devaient, dix ans après, désunir pour toujours le mari et la femme et qui chassèrent celle-ci d'une maison où sa sœur fut accusée d'avoir depuis longtemps pris sa place ?

Quoi qu'il en soit *l'intention de courir le monde* hanta le cerveau de Dickens : « Je louerai ma maison si c'est possible, « écrit-il dans une lettre à Forster ; j'emmènerai toute ma famille « et deux domestiques, trois tout au plus, et je les installerai tous « dans quelque coin délicieux et bon marché de Normandie ou de « Bretagne que j'aurai choisi à l'avance et où je louerai une maison « pour six ou huit mois. Pendant ce temps, je visiterai seul la Suisse, « les Alpes, la France et l'Italie ; je vous écrirai des descriptions et « des observations au jour le jour.... et vous jugerez s'il est pos- « sible de tirer de ces différentes lettres un attrayant volume de « voyage. »

*
* *

Après des hésitations, des tâtonnements, des modifications à ce premier projet, ce fut en 1844 que Dickens quitta l'Angleterre, après avoir, par un traité avec MM. Bradbury et Evans, assuré pour quelque temps son existence et celle de sa famille, moyennant une somme de 70,000 fr. La voiture qui devait les abriter tous était à peu près aussi grande que la bibliothèque de l'ami Forster ; « elle avait des lampes de nuit, des lampes de jour, des poches, des « impériales, des armoires en cuir et toutes sortes de stratagèmes « extraordinaires. » Elle avait coûté 1125 fr. Après s'être muni d'un « courrier », un Français du nom de Roche, ayant loué sa maison de Devonshire-Terrace, quelques jours après un solennel dîner

Digitized by Google

d'adieu sous la présidence de lord Normanby, Dickens et sa famille roulaient sur le continent.

Ce premier passage à travers la France, car ils allaient en Italie, a laissé peu de traces dans la correspondance de Dickens. Après un séjour à Albano, la famille alla prendre ses quartiers d'hiver à Gênes, dans le palais Peschière. C'était dans les derniers jours de septembre. La fin de l'année fut prise par la composition des *Cloches* et quand le manuscrit parvint en Angleterre, une agitation telle s'empara de Dickens qu'il ne put s'empêcher de courir après son œuvre dont il voulait revoir les épreuves, surveiller l'impression, examiner les illustrations. Le 2 décembre 1844 l'auteur était chez John Forster et lisait à quelques amis son œuvre nouvelle ; huit jours après il repartait pour Gênes, mais il devait s'arrêter à Paris.

C'est à cette date que M. du Pontavice signale « la première lettre importante écrite par Dickens sur Paris et sur les Parisiens. »

« Je suis allé, écrit le romancier Anglais, avec Macready, à l'Odéon, voir jouer *Christine* par Mme Saint-Georges, qui fut la maîtresse de Napoléon Ier. C'est maintenant une créature hydropique, d'une corpulence énorme. Cette masse est supportée par des jambes minuscules et maigres qui vacillent à chaque mouvement. Elle doit avoir quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans. Jamais de ma vie, je n'ai vu chose pareille. Toutes les ficelles théâtrales qu'elle a acquises (et elle les a toutes) ! semblent être affectées d'hydropisie comme l'actrice elle-même. Quant aux autres acteurs, jamais ils ne se parlent entre eux ; ils adressent tous leurs discours au public, la face tournée vers le parterre.. »

Cette hydropique *Mme Saint-Georges* est bien la fameuse Mlle Georges pour laquelle on avait repris en 1844 la *Christine à Fontainebleau* de Dumas, créée par elle sur le même théâtre, le 30 mars 1830. Dickens exagère quelque peu la vétusté et l'hydropisie de cette actrice, qui n'a jamais passé pour maigre et qui n'était plus jeune, mais qui cependant, de retour d'une excursion brillante avec Harel, en Autriche, en Allemagne, en Russie et jusqu'à Constantinople, venait de créer, cette même année et avec succès, le rôle de Marie Tudor dans la *Jane Grey* de Soumet, et avait paru dans de grandes reprises : *Marie Tudor* de Hugo, *Athalie*, *Jeanne d'Arc* de Davrigny, *Rodogune*, *Christine à Fontainebleau*. Un an auparavant, dans une représentation où on avait mis en présence l'école romantique et l'école du bon sens, Mme Dorval avait

Digitized by Google

été sifflée dans la *Lucrèce* de Ponsard et Mlle Georges avait fait triompher la *Lucrèce Borgia* de Hugo.

Quant aux autres acteurs, toujours tournés vers le public, c'étaient Monrose, Rouvière, Barré, Baron, Raphaël Félix, Ballande Mmes Dorval, Payre, Mlles Naptal, Fitz-James, Volet etc. qui composaient en ce moment la troupe du second théâtre Français.

Ce ne sera pas, d'ailleurs, la dernière fois que nous rencontrerons d'amusantes réflexions de Dickens sur les attitudes ou la récitation conventionnelles de nos acteurs.

Il faut ajouter aussi que, si l'Odéon, *Christine* et Mme Saint-Ceorges avaient paru si ridicules au voyageur anglais, il eût une *compensation*, comme il l'écrit, aux Italiens, avec le *Pirate*, Mario et la Grisi ! C'est là, paraît-il, qu'il rencontra le vrai drame. Il frissonna avec toute la salle aux accents de cette voix vibrante, douloureuse, pathétique... La Grisi est *une créature prodigieuse*. Pauvre Mme Saint-Georges !

Le 22 décembre Dickens était de retour à Gênes ; il voyagea avec sa femme à travers l'Italie, revint au palais Peschière, y écrivit le médiocre volume : les *Peintures d'Italie*, partit pour la Suisse et, à la fin de juin 1845, après une semaine pleine d'entrain dans les Flandres, il rentrait en Angleterre, après une absence d'une année.

Dès le mois de juin 1846, continue M. Du Pontavice, Dickens avait de nouveau abandonné l'Angleterre. C'est à Lausanne que nous le trouvons installé avec toute sa famille. Notons une excursion à Chamounix, un séjour à Genève du 20 octobre au 5 novembre. Le 10 de ce mois enfin, ils partaient pour Paris.

« L'auteur de *Pickwick* allait faire son premier séjour un peu étendu dans la capitale de la France et c'est lui-même qui, dans les deux chapitres suivants (livre V. chap. II et III) fera part au lecteur de ses aventures et de ses impressions. C'est son journal qu'on va lire, reconstitué au moyen des nombreuses lettres écrites de Suisse ou de Paris à Forster, à lady Blessington, au comte d'Orsay, à beaucoup d'autres. »

Le voilà dans ce Paris que « son imagination doue de toutes les splendeurs des Mille et une Nuits. » La procession de ses trois voitures a fait sensation en traversant Auxonne, Montbras, Sens, Pontarlier ; c'est à l'hôtel Brighton que la caravane s'est arrêtée, et voilà Dickens courant les rues à la recherche d'un appartement.

Digitized by Google

Dans une de ses courses, il aperçoit Louis Philippe dont la voiture est précédée, à cent mètres, par le préfet de police tournant la tête de tous côtés, « scrutant du regard tous les passants et paraissant soupçonner un conspirateur derrière chacun des arbres, » des Champs-Elysées. Et il fait des vœux pour son ami *Le prince Taciturne*, au moment où le gouvernement du roi « tombe sous le mépris général. » Bientôt l'appartement est trouvé, 48 rue de Courcelles, « la maison la plus ridicule et la plus extraordinaire, la plus absurdement construite. » C'était un petit hôtel, appartenant au marquis de Castellane, où, s'il faut en croire Dickens, il n'y avait pas, comme dans tout Paris, du reste, une seule fenêtre « qui fermât d'une façon convenable. »

Ce qui frappe tout d'abord Dickens, c'est la misère. Il est assiégé par des bandes de mendiants ; les lettres, les pétitions pleuvent chez lui ; les cachets et les armoiries semblent l'horripiler ; les prévenances même de ses voisins. Il faut lire son aventure avec le poète Barthélémy, dont le vêtement et les cartes bizarres amènent de piquantes réflexions et qui s'achève par une lettre charmante du Français, dont Dickens n'a peut-être pas senti toute la spirituelle ironie. L'année est close par une visite à la Morgue !

En janvier, l'ami Forster arrive. Alors ce sont visites sur visites, excursions sur excursions, promenades sur promenades, les deux amis vont fréquemment au théâtre. Dickens a lié des relations avec Régnier et a obtenu ses grandes entrées à la Comédie. L'interprétation du *Don Juan* de Molière lui plaît ; *Gentil Bernard* aux Variétés le ravit ; au Cirque, *la Révolution Française* le charme par l'habileté de la mise en scène ; mais ses éloges sans restriction sont pour Rose Chéri dans *Clarisse Harlowe*. Il soupe avec Dumas, *cet excellent colosse*, auprès de qui Eugène Süe et Alphonse Karr lui paraissent des nains ; il va chez Hugo « qui respire le génie des pieds à la tête » et trouve le temps de se moquer avec lui de l'Odéon et de sa troupe, (décidément, c'est une manie ;) qui vient de massacrer la tragédie de Ponsard. Il s'agit évidemment d'*Agnès de Méranie*, dont la première représentation eut lieu le 22 décembre 1846 ; les coupables étaient Bocage, Baudoux et Mme Dorval.

M. du Pontavice donne des extraits d'une dernière lettre écrite en mars, où nous relevons cette sentence qui ne peut guère étonner de la part de ce juge si prompt des *Notes américaines* : « Paris est

Digitized by Google

corrompu jusque dans sa moëlle. » Et savez-vous ce qui motive cette décision expresse ? c'est la vente de Marie Duplessis, la Dame aux Camélias. Dickens y assiste parmi le *Tout-Paris*. On raconte qu'elle est morte d'un *cœur brisé*; « en brave anglais, doué d'un *peu de sens commun* » il pense plutôt qu'elle est morte « d'ennui et de satiété ». A voir l'admiration et la tristesse générale « on eût pu croire qu'il s'agissait d'un héros ou d'une Jeanne d'Arc ; mais l'enthousiasme n'a plus connu de bornes, lorsque Eugène Süe a acheté le livre de prières de la courtisane. » Que dirait aujourd'hui le bon sens du brave Anglais ? Si nous le trouvons un peu pressé de juger, avouons, entre nous, qu'en se scandalisant de cette vente, qui n'était que le prélude de tant d'autres plus honteuses, il avait assez raison, fût-ce au moins comme prophète.

Peu apres Dickens rentra en Angleterre, à la nouvelle d'une maladie de son fils aîné; mais le romancier avait pris goût à notre *pourriture* et, comme le chien de l'Evangile, il allait revenir à son vomissement.

« De 1853 à 1857 Dickens vécut plus en France qu'en Angleterre. » Boulogne était sa résidence ; il y avait loué la villa des Moulineaux. Les quatre premiers chapitres du livre VI contiennent de nombreux et curieux extraits de la correspondance de Dickens relatifs à ce séjour en France.

Les maisons françaises ont toujours le don d'amuser le brave Anglais ; « les petites chambres, les corridors, les escaliers extraordinaires » le bosquet, le labyrinthe, les jets d'eau qui ne vont pas, la forêt miniature ! Mais le paysage est si « pittoresque » et le propriétaire M. Beaucourt-Mutuel si amusant. Cet émule de Joseph Prudhomme, ancien drapier de son état, ancien capitaine de la garde nationale aussi, a un mot superbe en réponse à Cavaignac qui veut le faire décorer : Non, mon général, il me suffit d'avoir fait mon devoir ; je retourne aux Moulineaux ; cette propriété sera ma croix d'honneur !

« Dickens assista à cette époque à la formation du fameux Camp de Boulogne » et en décrit toutes les pompes. L'empereur Napoléon, son ancien ami des soirées de lady Blessington, le reconnaît et le salue d'un amical « Bonjour, Dickens. » Le prince Albert se borne à incliner légèrement la tête, et le romancier choqué remarque que « la différence entre les saluts fait la différence entre les princes, » M. Beaucourt-Mutuel n'eût pas mieux dit, et la légèreté ordinaire de

Digitized by Google

Dickens semble s'être singulièrement alourdie dans l'atmosphère des Moulineaux ! Le prudhomisme serait-il donc contagieux ?

En 1855, nous trouvons Dickens et Wilkie Collins à Paris installés à l'hôtel Meurice. « La correspondance est à peu près muette sur ce séjour en garçon » des deux amis. « Mais ce silence est compensé par l'abondance des détails contenus dans la correspondance du romancier » pendant le séjour de toute sa famille du mois de novembre 1855 au mois d'avril 1856, au N° 49 de l'avenue des Champs-Élysées.

C'est peut-être le moment le plus brillant de l'Empire : les victoires de Crimée éclatent en *Te Deum* et en fanfares, au retour des régiments glorieux ; l'Exposition se prépare et, dans les rues et les boulevards que trace le baron Haussmann, passent l'Empereur mélancolique et la souriante Impératrice, parmi les acclamations de la foule. Il y a dans l'air un frémissement de gloire mêlé au poudroiment de l'or. Dickens était merveilleusement placé pour jouir de ce spectacle féerique. Il le vit, et, comme le remarque très judicieusement M. du Pontavice, « à peine a-t-il touché du pied le sol de notre exhilarante patrie que le voilà guéri de ses humeurs ; ses lettres redeviennent les lettres de sa jeunesse, joyeuses, ironiques sans arrière-pensée, spirituelles sans amertume. »

Notons, pour commencer, la très grande impression que fit sur Dickens et Collins la représentation à l'Ambigu *de Trente ans* ou *la vie d'un joueur* avec Frédérick Lemaître. « C'est le plus grand acteur du siècle ; c'est un génie ! » Sa lettre ne tarit pas d'éloges et quand l'écrivain s'arrête, c'est en affirmant que le souvenir du grand comédien sera ineffaçable dans son esprit. Il faut comparer cet enthousiasme aux critiques qu'il accumule sur le Théâtre-Français, sa mise en scène, le jeu des acteurs, leur déclamation. C'est de « l'horreur que lui cause le théâtre de la rue de Richelieu. « C'est un vaste tombeau comme on en voit dans les légendes « orientales, où l'on va pour songer à des amis morts ou à des « amours contrariées. »

Madame Plessis trouve grâce devant ses yeux, à cause du « feu sacré qu'elle possède » et dont manquent toutes les actrices anglaises. Toute cette lettre de novembre 1855 est bien amusante. J'y relève cette remarque, hélas ! trop vraie : « Tout ce que le spectateur parisien demande, *c'est qu'on l'amuse après son dîner.* »

Nous voyons défiler dans cette correspondance l'ami Régnier :

Digitized by Google

Scribe dont il raille la prononciation anglaise ; Lamartine coupable aussi de l'appeler *Dickins*, mais qui atteste en revanche que personne ne parle mieux français que l'auteur de *David Copperfield* ; Marie Cabel, dont « l'éclat de rire » dans *Manon Lescaut* obtient les suffrages de notre Anglais.

Une lettre de décembre 1855 est curieuse ; elle raconte le passage d'un régiment d'infanterie dans les Champs-Elysées et l'impression guerrière qui secoue la foule, et Dickens parmi elle, au roulement des tambours, aux sonneries des clairons : « Nous les aurions suivis jusqu'au bout du monde pour défendre n'importe quelle cause. En passant sur la place Vendôme, il m'a semblé du haut de sa colonne, voir sourire le grand Empereur. » Pauvre grand Empereur, sur sa colonne qu'on devait déboulonner plus tard, il a dû pleurer beaucoup depuis ce sourire !

Une autre lettre (décembre 1855) décrit une fête chez Emile de Girardin, les salons, éclairés par dix mille bougies, la salle à manger d'une incomparable magnificence. « De son siège au haut « bout de la table, notre amphytrion, semblable à un ogre des « contes de fées, préside à cette cérémonie. » Et quel dîner, un vrai festin des dieux de l'Olympe ! » Dickens calcule qu'il y a pour 125 fr. de truffes ; il nous fait grâce du prix du champagne frappé : mais il ne peut s'empêcher de songer que chaque bouteille de vin d'Oporto vaut 50 francs. Et les fleurs ! Et les glaces ! Et la vieille eau-de-vie ! Et le café ! Et les cigarettes ! Et le thé ! Dickens est ébloui ! Et Girardin, en le reconduisant, lui annonce un second dîner plus succulent encore.

Il eut lieu en janvier, « plus somptueux, plus insolent dans son luxe que le premier.... » Là le moraliste apparaît, l'ami du genre humain, et ce cri s'échappe du cœur de Dickens, de ce cœur si largement ouvert à toutes les infortunes : « Je songe à l'origine de « tant de richesses rapidement acquises, et, comme dans un rêve, « je vois passer les têtes désespérées des pauvres diables naïfs aux- « quels cet or a été enlevé avec toutes les formes prescrites par la « loi... On m'a montré parmi les invités un petit homme qui, il y a « huit ans, cirait les chaussures des passants sur la voie publique « Il est maintenant le plus riche de Paris peut être... » Et Dickens flétrit « cette divinité monstrueuse qui trône dans un palais « d'iniquités : La Bourse ! » Cette lettre de Dickens restera comme un présage sinistre au milieu de la joie du monde parisien ; on

Digitized by Google

dirait le premier battement de la cloche funèbre qui sonna le tocsin des écroulements, quinze ans plus tard, et dont les glas ont des échos aujourd'hui encore, à travers le pays diminué.

A signaler une jolie description du zouave. Un détachement de ces braves soldats passe, après la distribution par l'Empereur des médailles de Crimée. Ils sont tous joyeux ; leur chien lui-même, un beau caniche noir, participe à l'orgueil du régiment ; il semble qu'il a été décoré, lui aussi !

Dans un dîner chez madame Viardot, une de ses passions, il rencontre Georges Sand, qui lui fait l'effet, joufflue et respectable, d'une des sages-femmes de la Reine. Dans l'atelier d'Ary Schœffer où il vient poser pour son portrait, il a vu Manin, « très simple, presque naïf, doux et patient. »

Mais bientôt Dickens se lasse de Paris, on dirait parfois qu'il craint une catastrophe. « Georges prétend que, pour notre sûreté, il est grand temps de quitter Paris. On fait les malles, et nous partons dans quelques jours. » On venait d'assassiner la duchesse de Caumont de l'autre côté de l'avenue ; c'est ce qui motive cette boutade du romancier.

« L'été de cette année 1856 fut encore passé à Boulogne chez le brave M. Beaucourt. »

Nous relevons dans le livre de M. du Pontavice un séjour de deux mois encore en 1862. Dickens y fait la connaissance de Paul Féval, et donne deux lectures à l'ambassade d'Angleterre. En retournant à Gadshill, il s'arrête à Arras, la ville « où est né l'aimable Robespierre. »

*
* *

Ayant à parler aux lecteurs de cette *Revue* de la remarquable étude de M. du Pontavice, dans l'impuissance où je me sentais de l'analyser en entier d'une manière suffisamment complète et intéressante, il m'a semblé préférable d'en détacher seulement une partie et de rendre compte uniquement de ce qui a trait aux voyages de Dickens en France.

Si l'on compare les impressions que le romancier anglais a rem-

Digitized by Google

portées de ses différents séjours dans notre pays avec celles qu'il éprouva dans son passage triomphal à travers l'Amérique, notre patriotisme n'a pas trop droit de se plaindre. Ce n'est pas précisément l'hypocrisie qui nous est reprochée ; mais il nous semble que Dickens aurait mauvaise grâce à blâmer notre légèreté qui l'a distrait des préoccupations pénibles dont sa vie allait être troublée à son retour en Angleterre. Comment censurer nos plaisirs, quand il semble qu'il en a pris sa part avec joie ? quant à notre *pourriture*, chacun sait qu'en France nous en faisons sottement quelque étalage, et les plaies que l'Angleterre cache sont peut-être plus profondes et plus incurables que les nôtres. Enfin, il y a toujours quelque témérité à juger un peuple dont on n'a pu observer que quelques individus, un pays où l'on est étranger, et où un séjour de quelques années n'est pas suffisant pour vous donner droit de cité, à plus forte raison droit de haute et basse justice. Ces *Notes*, ces *Voyages* de littérateurs sont des fantaisies amusantes, mais dont le moraliste et l'historien auraient tort de se préoccuper outre mesure.

Il n'en est pas de même du livre de M. du Pontavice, livre sérieux, médité. Personne mieux que notre compatriote, qui connaît à fond la langue et la littérature anglaises, ne pouvait pénétrer dans cette existence si curieuse de Dickens et nous la raconter. Son étude est attrayante et sincère, pleine de ces deux qualités qui font le charme des œuvres de l'auteur de *M. Pickwick* : l'émotion et l'observation. S'il fallait indiquer une critique, nous ne pourrions reprocher à M. du Pontavice qu'une complaisance trop grande pour l'illustre romancier et qui se remarque surtout à de certains silences salutaires. Mais c'est en aimant trop qu'on fait aimer, et la sympathie est communicative.

Elle se comprend d'ailleurs, ne fût-ce que par l'admiration de M. du Pontavice pour l'écrivain qui n'a jamais été un de ces impassibles docteurs de l'art pour l'art, auxquels le Beau seul importe. Dickens a pensé, et M. du Pontavice pense comme lui, que le devoir de quiconque tient une plume est de batailler toujours pour le plus grand bien de la société. Il est mort sur la brèche, en pouvant se rendre cette justice d'avoir combattu le bon combat.

A l'enthousiasme de M. Robert du Pontavice pour son héros, à la sympathie qui rayonne à travers ce livre, on sent dans le biographe la même manière élevée de comprendre le rôle de l'écrivain, le même effort vers un idéal très haut. M. du Pontavice est de ceux

Digitized by Google

qui pensent que le rêve ne suffit pas, qu'il faut y joindre l'action ; que ce n'est pas assez de faire un beau livre, qu'il doit être utile avant tout. Dickens ne pouvait souhaiter un ami plus capable de le bien comprendre et M. du Pontavice était digne de rendre cet hommage à la mémoire du grand romancier. Parmi les plus beaux vers de son père, un vrai poète trop peu connu, il doit avoir médité souvent ceux-ci ; il est de ceux qui les mettent en pratique, afin que l'artiste soit un bienfaiteur de l'humanité.

Poète, rêver n'est pas vivre !
.....
Dieu t'a fait grand et responsable :
Songe à la loi du talion
Et ne sème pas sur le sable
Ce qui doit tomber au sillon.
Le poète appartient au monde :
Tu l'élèves, il te féconde,
Ne te détourne pas de lui
Si tu dédaignes d'être utile,
De ta muse, hier infertile,
Les hommes vont rire aujourd'hui !

LOUIS TIERCELIN.

Digitized by Google

RÉCITS & NOUVELLES

LA CROIX TARQUIN

En sortant du bourg de Saint-Caradec, la route qui conduit de Saint-Brieuc à Pontivy se creuse brusquement en une descente rapide, traverse un ruisselet, pour remonter à pic dans les landes de Saint-Quidic.

Sur le bord de cette route, cachée aux yeux des passants par un fossé élevé, se trouve une petite croix bien modeste, sans prétention aucune, et qui a cependant son histoire, ou plutôt sa légende, légende curieuse qui ferait hausser les épaules de dédain à un feuilletoniste à vingt centimes la ligne.

Depuis longtemps je l'avais oubliée, cette croix, lorsque, par une belle journée de l'été dernier, le hasard me rapprocha d'elle.

En feuilletant une petite brochure très-intéressante sur les vieilles paroisses du diocèse. je lus ces quelques lignes : « A l'ouest du bourg de Saint-Caradec, sur le plateau le plus élevé, à quelques pas de la voie romaine, se trouve un champ renfermant des vestiges d'un camp romain... »

Je n'en lus pas davantage. Comment ! à deux pas de moi, un camp romain !... De ma vie je n'avais vu de camp romain et l'occasion était belle : je ne la manquai point.

Aiguillonné par la curiosité — une curiosité peut-être malsaine mais à coup sûr pardonnable, — j'escaladai la côte, et parvenu à l'endroit indiqué, où les savants avaient dit : « Ça, c'est un camp romain », je vis un magnifique champ de betteraves, des betteraves au pampre verdoyant, poussant sans vergogne dans ce sol sacré foulé par le pied conquérant des lieutenants de Jules César *Imperator*. Triste retour des choses d'ici-bas !...

Seulement, dans l'angle du champ, ombragée par un dôme de

Digitized by Google

feuillage touffu, je revis la petite croix de pierre, vieillie, usée, que dans le pays, on appelle la « Croix Tarquin ».

Tarquin ! Camp romain ! Quelle association d'idées !,.. Comment n'en pas conclure que ce nom, qui s'est conservé longtemps dans un village de Saint-Caradec, a été celui de l'un des descendants des vainqueurs du monde, qui séduit par la beauté du site a préféré la charrue à l'épée et au bouclier des vétérans de César ? — Cette assertion, contre laquelle, d'ailleurs, je ne m'inscris pas en faux, a été fort sérieusement mise en avant, et je la transmets aux appréciations et aux critiques des hommes compétences, sans me permettre aucune réflexion qui pût entraver l'élucidation de ce point d'histoire très interrogatif.

Quoiqu'il en soit, je reviens à la « Croix Tarquin » que je serais tenté d'oublier en présence de ces préoccupations intéressantes.

Cette croix, à laquelle personne n'a jamais accordé autre chose qu'un respectueux salut ou une légère attention, ne possède, en effet, rien de remarquable. Le corps de la croix est en ardoise bleue du pays de Mûr ; un christ en granit, actuellement décapité et sans bras, est attaché à la croix avec des cercles de fer : le tout soutenu par un socle carré en maçonnerie, sur l'une des faces duquel on lit cette inscription :

Cette Croix A Eté Faict Faire Par V. Tarquin,
Et M. Careille Son Epouse. Priez Dieu Pour Eux.

.....

Je restai un moment à contempler ce religieux débris, puis je m'assis sur le gazon à l'ombre des grands hêtres. La chaleur était accablante, et cette douce quiétude, sous le bosquet touffu, me fit du bien.

Insensiblement mes souvenirs d'autrefois me revenaient à l'esprit, en face de ce paysage splendide qui se déroulait sous mes yeux et qui s'appelle : la vallée de l'Oust.

Je ne connais rien de plus joli. Une grande mer de feuillage, d'où émergent çà et là des clochers à la flèche brillante..... C'est dans un coin du tableau la haute tour de Loudéac, posée sur le plateau comme un gigantesque dé à coudre; en face, dans l'autre coin, la chapelle de Lorette perchée sur une des cimes les plus arides du Mené... Plus près, Uzel avec ses maisons étagées à mi-coteau ;

Digitized by Google

Grâces, perdu dans les bois noirs; Trevé, adossé à la butte de Kénéa ; et au fond de la vallée, sur le bord de l'Oust, Saint-Caradec et son clocher de zinc brillant au soleil. Enfin plus près, la métairie du Bot, autrefois terre noble et demeurance de la puissante famille des Le Sénéchal, marquis de Carcado, seigneurs de Saint-Caradec et autres lieux, qui pendant plus de sept cents ans ont dominé dans ce coin de terre, et partagé avec les Rohan la souveraineté sur le pays de Loudéac.....

Et maintenant mes souvenirs devenaient plus précis : toutes ces mystérieuses légendes que j'avais écoutées avec tant d'intérêt, le soir, à la veillée, se pressaient dans ma mémoire ; je revoyais passser devant moi toutes ces figures de nains, de korrigans, de farfadets, qui peuplent les landes de Bretagne, et sur ce sol même, où ils viennent encore chaque nuit prendre leurs ébats, j'évoquais, dans le calme de cette belle après-midi, la gracieuse légende qui s'attache à la « Croix Tarquin » ...

* * *

C'était un soir, à la ferme de Kerdrein.

Groupés autour du foyer où pétillait une joyeuse flambée d'ajoncs, paysans et paysannes, maîtres et valets écoutaient de toutes leurs oreilles le petit tailleur Kador raconter les belles histoires du pays de Cornouailles.

Il savait si bien dire, ce petit tailleur.

Chacun sait le rôle important que jouait autrefois le chevalier de l'aiguille dans notre pays breton ; mais hélas, trois fois hélas ! combien maintenant est déchue sa dignité !...

Quand, après une journée laborieusement passée sur son établi, les deux jambes croisées, il descend de son piédestal et s'assied comme tout le monde, sur l'escabeau au coin de l'âtre, ce n'est plus pour conter les légendes du bon vieux temps. Non, le tailleur d'aujourd'hui ne les connaît plus : le tailleur d'aujourd hui parle politique !... Il sait par cœur les péripéties diverses par lesquelles peut passer un président de République quelconque pour composer un ministère. Et c'est tout....

Quand jadis, par un triomphant soleil, le tailleur se mettait en route, revêtu de ses beaux atours, une baguette de coudrier à la

Digitized by Google

main, et venait frapper majestueusement à la porte de la ferme, pour faire la *demande* au lieu et place de l'amoureux, le broc de cidre frais et pétillant circulait à la ronde, et dans l'aire on dansait joyeusement une *dérobée* en l'honneur des nouveaux fiancés... Maintenant, il apparaît chaussé de grandes bottes, armé d un bâton, chargé d'une sacoche, et au lieu de la requête naïve qu'il formulait avec tant de malice, il distribue, comme le premier camelot venu, des bulletins de vote et les professions de foi des candidats blackboulés : le tailleur d'aujourd'hui s'est fait courtier électoral !...

Donc, maître Kador était en train de raconter à ses auditeurs émerveillés le résultat des grandes luttes soutenues au pardon de Saint-Elouan.

Seul dans un petit coin au fond de la pièce, Loïc Tarquin, l'apprenti du loquace tailleur, ses mains appuyées sur ses genoux, ne regardait pas son patron... Ses yeux timides, brillants comme des chandelles à la lueur de la *fouée*, se fixaient dans une religieuse contemplation sur la belle Marianne, la fille du fermier de Kerdrein.

Elle était si jolie, la Marianne, sous son léger *capot* de mousseline, que, le dimanche, les gars des environs faisaient assaut de galanterie pour conquérir son cœur et... l'honneur insigne de porter son parapluie.

Cette coutume très ancienne, qui consiste à laisser à l'amoureux le soin de porter le parapluie de sa « promise, » subsiste encore dans une grande partie de la Bretagne, notamment dans le pays de Loudéac.

Et tous enviaient le sort de l'heureux détenteur de ce gage symbolique, qui ne s'en pouvait gaudir pourtant que durant toute une semaine, car, le dimanche suivant, la gente Marianne, d'humeur un peu changeante — c'était son droit en sa qualité de jolie fille —, confiait à d'autres mains le soin de tenir le fameux parapluie.

Loïc Tarquin, lui, n'avait jamais été l'objet de ce choix ; il regardait d'un œil d'envie la cotonnade bleue soigneusement roulée autour de son manche à crochet, et son cœur était bien gros en songeant que jamais il ne lui serait permis de briguer cet honneur.

Ce n'est pas qu'il ne fût pas joli garçon, le pauvre, au contraire, et la belle Marianne le voyait bien, mais, comme lui avait dit son patron un jour d'orage : « Allons ! fainéant, ça t'avance bien de

Digitized by Google

pousser des soupirs à faire tourner des moulins, en regardant Marianne!... Elle n'est pas pour ton bec, car il en faudra des écus et des *clos* au soleil pour être son épouseur. » — Et Tarquin courbait la tête et tirait son aiguille d'un air navré, sous l'œil sévère de maître Kador.

Un bon cœur cependant, ce petit tailleur. Voilà déjà longtemps qu'un soir, en revenant de sa journée, il avait trouvé une frêle créature pleurant sur le bord du chemin. Et lui, apitoyé, l'avait recueillie, élevée, lui avait appris son métier et ses histoires, car dans le fond de son âme il caressait le secret espoir de laisser à « son » Loïc ses pratiques et sa chaumière. Et Loïc Tarquin avait grandi auprès de maître Kador, plein d'une filiale reconnaissance et d'un dévouement à toute épreuve....

L'écuelle de cidre mousseux circulait de main en main, et maître Kador contait toujours. C'était maintenant l'histoire de saint Quidic qu'il narrait complaisamment à ses auditeurs.

— ... Quidic était le fils d'un prince qui régnait là-bas, du côté de la mer. Un jour, touché par la grâce de Dieu, il partit, emportant avec lui un sac de toile rempli d'or et d'argent... (Et le tailleur énumérait les richesses contenues dans le bienheureux sac).

... Son intention était de bâtir une belle église et de distribuer le reste de ses biens aux pauvres. Quidic, son bâton à la main, avait déjà traversé bien des pays, lorsqu'il arriva un beau soir sur la lande de Pest-Ouan, tout près du monastère bâti par le solitaire Caradec. Il était bien fatigué, le pauvre Quidic ; il s'assit un moment pour prendre haleine, au pied d'une grosse roche noire plantée dans la lande, puis insensiblement le sommeil le gagna, et il s'endormit. Il fut réveillé par des bruits étranges, il se frotta les yeux pour mieux voir. Son sac, son bienheureux sac avait disparu..... Il se leva pour poursuivre les brigands dont il entendait les pas résonner sur le sol caillouteux : un éclat de rire moqueur l'arrêta net..... C'étaient les Korrigans ! Il descendit alors bien triste vers la demeure du moine Caradec, qui le consola de son mieux, et lui donna des terres pour construire un ermitage à l'endroit où est bâtie aujourd'hui la chapelle de Saint-Quidic..... Quant au trésor jamais plus il ne le revit. Maintenant Quidic est dans la compagnie du bon Dieu, où il prie pour les pécheurs du pays de Saint-Caradec.

— Grand saint Quidic, dit le fermier de Kerdrein.

— Priez pour nous ! répondirent les assistants.

Digitized by Google

Maître Kador profita de cette suspension, pour s'humecter le gosier.....

— Mais le trésor ? souffla quelqu'un.

— Le trésor ? continua le tailleur. On dit que les Korrigans l'ont enfoui sous la roche de Pest-Ouan, et qu'ils veillent tous les soirs, barrant la route aux chrétiens assez osés pour se hasarder dans ces parages. Il n'y a qu'une nuit où ils s'en vont, laissant le trésor sans gardiens : c'est celle où la pleine lune tombe la nuit de Pâques, — comme cela a lieu cette année par exemple. — C'est leur fête à eux ; alors, ils cassent chacun une branche de saule ou de hêtre, se mettent à califourchon, et en route ! Ils vont présenter leurs respects et rendre leurs comptes à la reine des Korrigans, qui demeure tout au fond des grottes de Caurel, dans la Cornouaille... Cette nuit-là on peut enlever le trésor de saint Quidic.

Tarquin, subitement intéressé, rapprocha son escabeau de celui de son patron.

Ce dernier reprit : — Mais il faut se dépêcher, car à peine le son d'une heure est-il tombé de la tour du Bot, que les Korrigans arrivent, et malheur à celui qui n'a pas eu le temps de déguerpir !

Tout le monde frissonna. Kador, voyant l'attention bien excitée, profita de cet instant pour se verser une nouvelle rasade qu'il avala incontinent, puis il continua :

— D'aucuns ont essayé d'aller la nuit dans la lande de Pest-Ouan, et ils n'en sont pas revenus... Ainsi, le sabotier Jégar, le plus fort lutteur des pardons d'alentour.... eh bien, il est allé, il y a quatre ans, le soir de Pâques, à la roche de la lande, et depuis personne ne sait ce qu'il est devenu... Dieu ait son âme !

Tous les veilleurs firent dévotieusement le signe de la croix.

Loïc Tarquin, très ému, éleva la voix :

— Comme ça, patron, c'est entre minuit et une heure qu'il faut enlever le magot ?

— Entre minuit et une heure, mon garçon. Ça n'est pas long comme tu vois ; sans compter qu'il faut encore creuser joliment avant de mettre la main dessus. Car on ne sait pas au juste le lieu de la cachette ; ça dépend de la lune, c'est dans l'endroit où l'ombre de la roche tombe sur le gazon. Voici d'ailleurs l'indication telle que je l'ai ouïe dire à la vieille Malurec, qui passe un tantinet pour sorcière.

Les assistants ouvrirent les oreilles et maître Kador débita :

Digitized by Google

Quand pleine lune sera
Sur Pâques fleuries,
Cy trésor trouveras
Où la roche cherra.

Loïc répéta tout haut les quatre vers, et tout le monde éclata de rire.

Parbleu ! allait-il donc dénicher les écus, ce petit manieur d'aiguilles ! Ah ! il faudrait voir cela, par exemple !

Tarquin ne disait mot et songeait. Le tailleur reprit, un peu inquiet :

— Sainte Emerance nous protége ! Mais notre Loïc est un homme sensé, pas vrai, mon garçon ? Il sait bien qu'on ne va pas comme ça taquiner les petits nains de la lande. C'est qu'ils ne sont pas tendres, ces mauvais diablotins, quand ils ont commencé leur ronde : et les chrétiens qui ont dansé avec les Korrigans ne se réveillent pas le matin dans leur lit, aussi sûr qu'il y a des Evangiles !

Tarquin restait songeur, insensible aux plaisanteries des paysans. Enfin la veillée prit fin ; Loïc souhaita la bonne nuit au fermier de Kerdrein et à sa fille, et si ses préoccupations ne l'avaient pas tant troublé, il eût remarqué combien, ce soir là, l'adieu de la belle Marianne était gracieux, il eût senti sa petite main s'attarder plus que de coutume dans la sienne, et son regard le suivre jusqu'à l'échelle par où l'apprenti gagnait sa couchette dans le grenier à foin.

Cette nuit-là, Tarquin fit un rêve étrange. Il se vit sur la lande de Pest-Ouan, entraîné dans une ronde fantastique, tenant d'une main le petit doigt de la Marianne, et de l'autre brandissant le fameux parapluie de cotonnade bleue, gage de son amour partagé ; et il entendait les Korrigans chanter à ses oreilles le monotone refrain qui préside à leurs ébats : *Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.....*

* * *

La nuit de Pâques...

La lune, toute ronde dans le ciel bleu, éclairait de sa lueur pâle la lande de Pest-Ouan.

Assis au bord d'un fossé, Loïc Tarquin attendait fébrilement que les douze coups de minuit eussent retenti à la tour de Saint-Caradec.

Digitized by Google

Il fallait une audace bien grande pour s'en aller seul sur la lande, mais c'était un homme de tête que l'apprenti de maître Kador. Pour obtenir un regard de Marianne, où n'aurait-il pas été, d'ailleurs ? Il avait bien réfléchi à tous les inconvénients de cette équipée nocturne. S'il n'a pas le temps de déguerpir avant l'arrivée des Korrigans, eh bien, que voulez-vous ? il n'a pas de famille, personne qui puisse le regretter...Il dormira par là, dans un coin de la lande, sous les ajoncs verts et la bruyère rose..... Et puis il ne se laissera pas prendre, non..... Sitôt la cachette découverte, il ne s'attardera pas autour de la roche noire, bien sûr... Et, alors, c'est la fortune, c'est le bonheur, c'est Marianne si gentille sous son petit *capot* de mousseline !....

...Un tintement grave le tire de ses réflexions. Minuit !

Tarquin se lève, place sa pioche sur son épaule, fait un grand signe de croix et adresse mentalement une ardente prière à « la Vierge et à la bonne Madame sainte Anne » ; puis doucement il se glisse sous le dôme feuillu, où repose la pierre sacrée.

La lune, tombant en plein contre la roche, faisait sur l'herbe un triangle noir. Tarquin tire sa veste, plante d'un formidable élan sa pioche au centre de l'ombre, et vivement, sans lever les yeux, se met à creuser.

Il creuse longtemps... Rien n'arrête sa pioche s'enfonçant péniblement dans la terre landeuse... La sueur tombe de son front, et Loïc creuse, creuse toujours.

Tout-à-coup, il a senti un heurt, un choc brusque... il s'arrête, son cœur sursaute violemment dans sa poitrine : — « Allons, se dit-il, pas de défaillance, le temps presse. »

L'ombre projetée sur le gazon avait changé de place, évidemment l'heure s'avançait.

Tarquin reste un moment l'oreille tendue, écoutant bruire les feuilles sous le souffle imperceptible de la brise, et se remet à travailler.

D'un coup de pioche, il amène à lui une pierre plate, recouvrant l'orifice d'un petit caveau. Et ce qu'il voit le fait bondir d'admiration : un entassement d'or et d'argent, de pierres précieuses à faire pâlir l'énumération pourtant si complète de maître Kador.

Loïc était un homme pratique : il se dit qu'il aura tout le temps de contempler ça au jour et que, pour le moment, mieux vaut se presser... Le voilà donc puisant à pleines mains dans la cachette.

Digitized by Google

bourrant ses poches d'écus, et en glissant à poignées par l'ouverture de sa chemise jusque dans son sein.

C'était bien honnête, et il eût dû s'en tenir là. Tout rouge de bonheur, et malgré la maxime de la Sagesse des Nations : « L'envie de gagner... » il se met en devoir de développer un grand sac en toile qu'il a dérobé à son patron pour la circonstance...

Mais au même moment, une heure sonne : le tintement de la cloche perce brusquement dans la nuit et s'éteint sur la lande en un gémissement prolongé.

Subitement dégrisé, Loïc se relève et veut prendre sa course vers le bourg ; mais lesté outre mesure par le poids de toutes ses richesses, il réussit à grand peine à se tenir debout et s'accote contre la roche, en face de ce trou béant où scintillent d'éblouissantes clartés....

Une fusée d'éclats de rire part sous la feuillée, et le sol frappé en cadence par une multitude de pieds, tremble soudainement. Les Korrigans, à cheval sur leurs branches de saule, reviennent prendre leur faction,

Loïc Tarquin n'est pas peureux : mais toutes les histoires entendues à la veillée s'emparent de son imagination ; il sent un frisson lui glacer les os ; derechef il fait un violent effort pour s'enfuir, et retombe inerte, à genoux sur la terre remuée.

Les Korrigans approchent, Tarquin les entend formant autour de lui un grand cercle mouvant. Terrifié, il regarde, les yeux dilatés par la peur, et distingue, tournant avec les nains, de longs squelettes enveloppés dans leurs suaires ; de leurs orbites creuses sortent des lueurs effrayantes..... Horreur ! il reconnait parmi eux le grand sabotier Jégar, le même qui, il y a quatre ans.... Alors ses dents claquent, ses cheveux se dressent sur sa tête, ses doigts labourent le sol, son être tout entier frémit.

Les Korrigans marchant toujours silencieusement, se rapprochent de plus en plus.

Tout-à-coup, l'un d'eux sort du cercle, grimpe avec agilité sur le sommet de la roche, et d'une voix fluette entonne le monotone refrain que chantent le soir les petits habitants de la lande.

Il dit : *Lundi, Mardi, Mercredi.....*

Et les autres répondent : ..... *Jeudi, Vendredi, Samedi.*

Et le cercle se resserre toujours. Les nains tourbillonnent maintenant, emportés par le rythme de leur chant bizarre. Déjà Tarquin

Digitized by Google

sent leur haleine passer froide sur sa figure .. il se jette à genoux : « Grâce, messeigneurs, grâce! »

Un éclat de rire sec jaillit de tous ces gosiers qui reprennent de plus belle : *Jeudi, Vendredi, Samedi....* Une main décharnée et rugueuse saisit celle du Breton, une force mystérieuse le relève et l'entraîne dans le tourbillon fantastique dont le rythme s'accélère toujours.

Tarquin sent sa tête osciller sur ses épaules d'une façon inquiétante, sa poitrine brûlante se déchire en une douleur horrible, ses paupières battent lourdes sur ses yeux vitreux, ses jambes écorchées, moulues, traînent sur les pierres de la lande : et il tourne toujours, lancé dans cette ronde infernale, au son de ce refrain diabolique dont les notes ne lui parviennent plus que par lugubres envolées... .

Au moment de quitter son corps, son âme fait un dernier effort pour reprendre possession d'elle-même. Tarquin pense à Dieu, il adresse du fond de son cœur une dernière invocation à Madame la Vierge, consolatrice des mourants. Sa prière ardente monte vers le ciel portée par le grand saint Quidic, qui veille tout auprès dans sa chapelle perdue au milieu des sapins.

Et voici que dans une nuée lumineuse il voit une blanche apparition lui tendant les bras ; un sourire d'une tendresse infinie éclaire son radieux visage ; Tarquin reconnaît Marianne, la fille du fermier de Kerdrein. Elle s'approche de lui très près, et dans un souffle murmure à son oreille une seule parole : « *Dimanche* » ....

Et Tarquin reprenant ses sens se voit emporté à travers la lande dans un galop fantastique... Une lueur se fait dans son esprit affaibli ; il rassemble tout ce qui lui reste de force, et au moment où les nains répétant leur interminable chanson disent : *Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi,....*

— *Dimanche* ! crie Tarquin d'une voix formidable ; et épuisé par ce dernier effort, il tombe sur le sol.

La danse cesse brusquement.

Etonnés, les Korrigans se sont arrêtés. Ce mot magique « *Dimanche* , » que seule leur reine a le droit de prononcer, les a frappés de stupeur. Ils contemplent, saisis d'un religieux respect, Loïc étendu sur le gazon ; les squelettes agitent leurs suaires blancs, quand soudain un point rouge, brillant, s'élance dans l'espace, c'est le jour...

Digitized by Google

Les neuf coups de l'Angelus tintent au clocher de Saint-Caradec, et dans un murmure, tout s'évanouit.....

* * *

Maître Kador qui avait déjà appelé trois fois son apprenti, ne recevant pas de réponse, se décida à gravir la roide échelle qui donnait accès au grenier où gîtait Loïc Tarquin. Personne.... Le bon tailleur, à qui jamais pareille chose n'était arrivée, descendit en toute hâte inquiet, et courut chez les voisins qui tous déclarèrent n'avoir pas aperçu Loïc depuis la fin des vêpres de Pâques. Le bonhomme se creusait la tête pour deviner où pouvait bien être son apprenti, lorsqu'une idée, lui vint, horrible, épouvantable : « La nuit de Pâques.... la pleine lune..... Si cet écervelé était allé ?..... Impossible !... cependant..... »

Il se souvenait maintenant de l'attention extraordinaire qu'avait prêtée Tarquin à la légende de saint Quidic, et sans plus attendre il traversa le bourg et se dirigea au pas de course vers la lande du Pest-Ouan.

Et tout en courant, il songeait : Sainte Vierge ! dans quel état allait-il le retrouver, son cher Loïc ! Aller se faire casser la tête par les Korrigans, pour les beaux yeux de la Marianne ! — car c'était la Marianne qui l'avait enjôlé ; c'était pour elle qu'il était allé troubler le repos des gardiens du trésor ... Malheur ! comme s'il n'aurait pas trouvé des femmes aussi gentilles que la fille du fermier de Kerdrein.. . et qui feraient moins les dégoûtées... Il se chargeait bien, lui Kador, le moment venu.....

Tout essoufflé il s'arrêta. Devant lui verdoyait le bouquet d'arbres qui abritait la roche noire : aucun bruit dans la campagne déserte, rien que les trilles joyeux des pinsons et des alouettes s'ébattant dans la lande.

Maître Kador s'avança à pas de loup. Rien dans la clairière n'était changé, la pierre était toujours là, mystérieuse sous sa mousse sombre ; seulement, autour, le gazon désséché gardait l'empreinte des innombrables pieds qui l'avaient foulé. Penché sur le sol, le vieux tailleur, ému, contemplait ces indices certains de la danse des Korrigans ; une grande ombre s'interposa tout à coup entre le gazon et le rayon visuel de maître Kador. Un peu interloqué, il se retourna :

Digitized by Google

— Loïc !

— Patron !

Et Loïc jetant bas un sac bien gonflé, qui au heurt rendit un son métallique, et tomba dans les bras du vieux tailleur, dont l'émotion se fondit subitement en larmes de joie. .....

... Le dimanche suivant (maître Kador avait eu défense de bavarder), on fut bien étonné de voir Loïc Tarquin porter triomphalement le bleu parapluie de la belle Marianne. Ce ne fut que quelques semaines plus tard qu'on eut le fin mot de l'aventure, quand maître Kador, endimanché, une baguette blanche à la main, vint demander « en honnête mariage Marianne Fraboulet, du village de Kerdrein, pour et au nom de Loïc Tarquin, son filleul. »

On dansa longtemps ce jour là dans l'aire, et à la veillée, le tailleur, sollicité de conter quelque chose, tint en haleine, pendant plus de trois heures ses auditeurs absolument ravis avec la « toute nouvelle et toute véridique histoire » qu'il avait intitulée : *Une nuit chez les Korrigans.*

Depuis lors, maître Kador délaissa l'aiguille et vécut superbement dans la magnifique maison construite par son apprenti au village de Kerdrein, laquelle subsiste encore aujourd'hui. Il se consola de ne plus pouvoir colporter de ferme en ferme ses merveilleuses légendes, en racontant le soir, au coin de l'âtre, la fameuse histoire des Korrigans, à laquelle il ajoutait de temps en temps un chapitre inédit, pour la plus grande joie de son auditoire qui en l'écoutant, oublia souvent l'heure du couvre-feu.

La chronique ne dit pas si le mariage de Loïc et de Marianne fut heureux. Nul doute, car il ressort des vieux registres de fabrique de la paroisse de Saint-Caradec que Tarquin fut le chef d'une famille fort considérée dans les alentours, et qui, sans appartenir à la noblesse, tenait pourtant un rang distingué.

Dans le XVIe et le XVIIe siècle, l'on vit plusieurs de ses membres remplir les fonctions honorifiques de *fabricqueur* ou de *trésorier* pour le général de la paroisse.

..... Depuis longtemps déjà, la famille Tarquin s'est éteinte. Le dernier de ses membres, Yves Tarquin, époux de Marie Careille, se voyant mourir sans progéniture, voulut transmettre à la postérité le nom très honoré des Tarquins et éleva en 1769, à la place de la Roche noire des Korrigans, la croix de pierre qui porte

Digitized by Google

son nom, et qui invite le passant à accorder un souvenir au passé disparu.

Cy finit l'histoire étonnante de Loïc Tarquin, qui, la nuit de Pâques, déroba aux Korrigans une partie du trésor de saint Quidic.

Quant au restant des richesses que ne put soustraire le Breton, elles demeurent toujours enfouies sous le gazon verdoyant où chaque soir les petits nains de la lande viennent danser leur ronde monotone : *Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi....*

.....

* * *

Ma rêverie avait été longue....

Quand je quittai la « Croix Tarquin », le soleil avait disparu derrière les sapins, zébrant d'un trait de feu la ligne indécise de l'horizon. De la rivière montait un léger brouillard, se confondant dans la brume avec la fumée des habitations où l'on préparait le repas du soir. Là haut, dans le ciel bleu qui pâlissait aux approches de la nuit, les alouettes voletaient en tourbillons, s'appelant de leurs piaillements aigus.

Et dans l'air attiédi, tout imprégné des bonnes senteurs des champs, on entendait se croiser ces mille bruits indistincts qui sont le prélude du grand silence de la nuit....

ADOLPHE OLLIVIER.

Digitized by Google

POÉSIE

SAINT-POL-DE-LÉON

A M. Robert Oheix.

Le soir, quand j'erre seul au milieu de la ville
Dont la lune blanchit les hauts clochers à jour,
Le parfum des lilas embaume l'air tranquille ;
Je n'entends d'autre bruit que des chansons d'amour.

Je m'arrête pensif devant la cathédrale,
Sur la place déserte où tombent les rayons.
Sa grande ombre s'étend vers les humbles maisons
Et son faîte est baigné de lumière idéale.

Notre Michel Colombe a rêvé tout enfant
Au pied de ces clochers, sous ces porches gothiques.
Sa jeune âme a compris leur charme pénétrant
Et la grave beauté des visages celtiques.

Pourquoi donc n'a-t-il pas, ce merveilleux sculpteur,
Quelque fier monument sur cette place immense,
Lui qui, pour son vieux duc dépouillé par la France,
Fit un tombeau sublime où l'on sent tout son cœur ?

J'entre voir dans l'église, en d'étroits ossuaires,
Les crânes blancs des morts à côté des autels,
Les blasons éclatants peints sur les murs sévères,
Les piliers de granit qui semblent éternels.

Digitized by Google

Tandis qu'autour du chœur fermé de colonnades
Les évêques en paix dorment sur leurs tombeaux,
J'aime entendre le vent ébranler les vitraux
Et siffler tristement sous les sombres arcades.

En sortant, j'aperçois la flèche du Creisker
Dans le ciel étoilé montant comme une aigrette
Et dominant au loin les landes et la mer
Qui se lamente au pied de la ville muette.

JOSEPH ROUSSE.

Saint-Pol-de-Léon, mai 1886.

Digitized by Google

GWERZ VREZOUNEK

EUR BUGUEL HAG HE VAMM

War don : Pa oan er ster gant va dillad.
(*Barzaz-Breiz*).

I. — **Kimiad.**

1. — Sturier eul lestrik a lare
D'he oll voraerien, eunn de oe :
« Pellaomp ; mad eo ann avel ;
Araog ann noz ni a vo pell. »

2. — War ann aot eur mousik bihan,
He galoun rannet gant ar boan :
— « Ma mamm, emézhan, kenavo ;
Abarz nebeut mé vo distro.

3. — « Oh ! n'am bije goulet biken
Ho kwitaat, kwitaat hon lochen ;
Siouaz ! ma zad'zo er vered,
Ha kaout bara vo deomp red.

4. — « Bezit dinec'h, o ma mamm ger,
Raog divez ar bloaz vin er ger ;
Er ger e vin ; evel hirie
Nerzuz a gorf, glan a ene.

5 — « Skeudenn ar Werc'hez, ma Itroun,
A zo ama war ma c'haloùn :
Mari a reno hon lestrik
Hag a ziouallo he Mabik.

Digitized by Google

6. — « Ma Rouanez a vo ganin :
Birviken enn hent na varvin ;
C'houi a bedo Mari erfad,
Hag a po gant'hi ho mennad.

7. — « Dont d'am heuill, allaz ! na n'alfet !...
Ho kaloùn paour a vo fraillet...
Na ouelit ket : D'ho frealzi
C'houi'gavo ar Werc'hez Vari.

8. — Mar ouifen skriva, mé skrivfe;
Me gasfe deac'h kelou... neuze ! !...
Setu emaïnt ouz ma c'hortoz ;
Ma mamm, roït din ho pennoz !

9. — « Roït d'in eur pok diweza
Na hallin mui ho priata !
Mammik, dizec'het ho taëlo ;
C'hoaz eur c'hoarzaden... kenavo !... »

10. — Ar bugel, el lestr diskennet,
Kerkent dourek an'euz gouelet...
— « Keno, emezhan, ma mamm ger ! »
— « Keno » a glemmaz ar rec'hier !...

II. — **Pell euz ar ger.**

11. — War ar mor doun, mistr ha kempenn,
Dispak ganthi he lien gwenn,
Al lestr a rede ; tro-war-zro,
Dour epken : koummoul enn envo.

12. — Ar bugel'oa ouz ar wern vraz...
Gwech ha gwechall he lagad glaz
A droe war zu Breiz-Izel :
« Ama'vo red din'ta mervel !... »

Digitized by Google

13. — « Mervel ama a vo din red
Pell euz a'pez a garan er bed;
Na glevin mui eur vouez Breizad,
Na mouezik ken flour ma mamm vad.

14. — « Na n'hallin ken, Gwerc'hez Vari,
Mont de Wir-zikour d'ho pedi !
Ha nam'o me enn ma faroz
Eur gwele douar da repoz !

15. — « Eunn deiz, n'eur redek er meazio
E kaviz eur pinter maro,
Maro o kwitâat he neizik...
Re dister'oa he askellik !...

16. — « Iaouankik evel ar pinter
A'm euz dilezet ma maner ;
Mervel war ar mor'zo kalet !
Skanvoc'h've douar ar vered...

17. — « Mari, c'houi c'hall din evelken
Digass ma nerz, ma liou melen ;
Meur lili gwenvnet a weliz
O vousc' hoarzin d'ann hèol, d'ar gliz.

18. — « Ma mammik enn d'o aliez
Gouelet enn hoc'h iliz, Guerc'hez :
Laret'vo, mar na zistroan ;
Mari'zo deut kriz ouz ar boan.

19. — « Nan ! D'amm mammik c'houi ma miro
Eur wech c'hoaz he mab a welo ;
E Breiz-Izel'vin hep dalez...
Tridal a ran a levenez...

20. — « Kinniget din hun ha iec'hed.
Oh ! neuze'vad, Gwerc'hez, abred....
Ia, abred... Ma mouez a falla...
Mervel... Ma mamm... Zantez Anna... »

Digitized by Google

21. — Hag ar bugelik a hune.
E-kreiz he hun kredi a re
Penaoz euz ann êe eur zantez
Hen douge da di he vamm gez.

III. — Distro.

22. — Eul lestr, enn avel he voueliou,
A droc'he, sioul, ar c'hoummou :
Ar verdidi, a vouez uc'hel
A iouc'he : — « Setu Breiz-Izel. »

23. — Enn aot nesa a heoraz.
Eur wreg, o tont'dreg ar roc'h vraz,
A welaz al lestr : koulskoude
Da chapel Mari a rede.

24. — « Gwerc'hez, c'houi an'euz gouzanvet
Epad m'eo bet ho Map kollet,
C'houi oar pegen braz eo anken
Eur vamm baour a goll he mibien.

25. — « Tremen eur bloaz'so e teuan
Leùn a fei, da stoui aman,
Ma tisgasfet, ma Rouanez,
Ma mabik er ger enn buez.

26. — « Bezit truez ouz ma daëlou ;
Ma frealzit em'ezomou ;
Mar kinniget din ma ğoulen,
Me ho meulo da virviken.

7. — « Moueziou a glevan... Na petra ?
Moraerien ?... Itron Varia !...
Ma faotrik, néo gwir ? zo ganthe ?... »
Htag ar vamm a huanade...

Digitized by Google

28. — E-kéit-se, setu er chapel
O tont, n'eur redek, eur bugel :
— » Distro oün : eur pok din, mammik !...
Me eo ho mab, ho mab, Piarrik !... »

29. — « Ma mab ?... Piarrik ?... Meulomp Mari... »
Ann intanvez n'allas komz mui...
Deiz euruz ! Eno, nan, biskoaz
Ann daëlou ken puill na redaz.

BARZ MENEZ-BRÉ.

GWERZ BRETONNE

UN ENFANT ET SA MÈRE

(Traduction).

I. — Les Adieux.

1. — Le pilote d'une goëlette s'adressait un jour aux marins du bord : « Mes amis, favorable est la brise : levons l'ancre : avant la nuit nous aurons gagné le large. »

2. — Sur le rivage un petit mousse, le cœur brisé par l'angoisse, disait : « Ma bonne mère, adieu... bientôt je serai de retour.

3. — « Oh ! jamais, non, jamais je n'eusse consenti à quitter, à quitter notre chaumière !... Mais, hélas ! mon père repose dans son lit de terre, et le pain de chaque jour est indispensable.

4. — « Soyez sans inquiétude, ô tendre mère ; avant la fin de l'année je serai à vos côtés ; je serai à la maison, comme aujourd'hui sain de corps, pur d'esprit.

Digitized by Google

5. — « Voici sur mon cœur l'image de la Vierge, ma reine, Marie guidera notre nacelle et veillera sur son enfant.

6. — « Elle sera ma protectrice : le trépas ne m'atteindra pas en voyage ; vous adresserez à Notre-Dame de ferventes prières, et Notre-Dame exaucera vos vœux.

7. — « Vous ne pouvez m'accompagner, hélas ! Votre pauvre cœur saignera... Ne pleurez pas !... Pour vous consoler n'avez-vous pas la Vierge Marie ?...

8. — « Si je savais écrire, j'écrirais !... je vous donnerais de mes nouvelles... et alors... Mais voilà que l'on m'attend... O mère, bénissez-moi, je vous prie.

9. — « Encore un baiser, s'il vous plaît... Bien longtemps je serai privé de vos caresses !... O mère, séchez vos pleurs... Encore un sourire... Adieu... »

10. — Et l'enfant, sur le pont du navire, pleurait à chaudes larmes : « Adieu, dit-il, adieu ma pauvre mère » — « Adieu, redirent en gémissant les rochers de la falaise.

II. — Loin de la maison.

11. — Sur la mer profonde, la goëlette alerte et gracieuse, ses blanches voiles au vent, fendait prestement les ondes. Tout alentour, des vagues, rien que des vagues ; dans le ciel, des nuages.

12. L'enfant se tenait près du grand mât : parfois son œil bleu s'arrêtait sur les côtes de la Basse-Bretagne : « Faut-il donc que je meure sur cet océan, loin de mon pays.

13. — « Que je meure loin de ce que j'aime le plus au monde ! Je n'entendrai donc plus une voix bretonne, la voix si douce, si harmonieuse de ma mère bien-aimée !...

14. — « Je ne pourrai donc plus, ô Marie, aller vous offrir mes hommages à Notre-Dame de Bon-Secours (de Guingamp) !... Je n'aurai pas où me reposer dans le cimetière de ma paroisse !...

Digitized by Google

15. — « Un jour, en parcourant les campagnes, j'aperçus un pinson qui avait cessé de vivre. Il était mort en quittant son nid... sa petite aile était encore trop faible !...

16. — « Bien jeune comme l'oisillon, j'ai quitté ma chaumière !... Mourir sur mer est bien dur ! Plus légère serait la terre du champ du repos.

17. — « Marie, il est toutefois en votre puissance de me rendre et force et couleurs prospères ; il m'est arrivé de voir parfois des lis desséchés en apparence sourire au soleil et à la rosée.

18. — « Souvent, ô Marie, ma mère aura pleuré au pied de vos autels ; si je ne reviens pas, on dira que vous n'êtes plus sensible à la douleur.

19. — « Non ! vous me garderez à ma mère ; elle verra encore une fois son fils. Bientôt je serai de retour en Breiz-Izel ; cette pensée me fait tressaillir d'allégresse.

20. — « Veuillez m'accorder sommeil et santé ! Oh ! alors, ô Vierge, sans tarder, oui, sans tarder... Mais, ma voix s'affaiblit... Mourir... Ma mère... Sainte-Anne !... »

21. — Et l'enfant s'affaissa ; il eut un rêve, et dans ce rêve il lui semblait qu'une sainte du paradis le rendait à sa mère.

III. — Le Retour.

22. Or, voilà qu'un navire s'avançait majestueusement en sillonnant les flots silencieux : — « Breiz-Izel, Breiz-Izel, s'écrièrent à pleins poumons les marins de l'équipage. »

23. — Dans la baie la plus voisine la goëlette jeta l'ancre. Une femme — qui sortait des anfractuosités d'un grand rocher — l'aperçut : toutefois, cette femme se dirigeait vers la chapelle de la Vierge.

Digitized by Google

24. — « O Vierge, vous avez bien souffert quand vous avez perdu votre Fils ; vous savez combien est profonde l'angoisse d'une mère privée de ses enfants.

25. — « Depuis plus d'un an je viens avec confiance m'agenouiller dans votre temple et vous prier de me rendre mon fils en vie.

26. — « Ayez pitié de moi : voyez mes chagrins et mes larmes ; soyez mon auxiliatrice. Si vous écoutez ma demande, à jamais je vous bénirai.

27. — « J'entends des voix... Qu'est-ce donc ?... des nautonniers ?... O Vierge Marie !... Mon fils aussi, n'est-ce pas, les accompagne ?... » Et la mère exhalait de longs soupirs...

28. — Soudain dans la chapelle accourt un enfant. — « Me voici..., un baiser, ma mère ;... je suis votre fils, votre fils Pierrik... »

29. — « Mon fils ?... Pierrik ?... Rendons grâces à Marie !... » — La pauvre femme ne put en dire davantage. Jour heureux ! Jamais, non, jamais, en ce lieu, les larmes de joie ne coulèrent plus abondantes.

Le Barde du Ménez-Bré.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

DES

OUVRAGES DU PÈRE RENÉ DE CERIZIERS

JÉSUITE NANTAIS

L'ordre des Jésuites a compté, en Bretagne, à toutes les époques, de nombreux et brillants représentants. Le savant et paradoxal père Hardouin, le père André, philosophe clair et concis que Victor Cousin admirait et réédita, les pères de Tournemine et Bougeant, tous deux bons historiens et écrivains élégants, ce dernier, avec une pointe de gaieté malicieuse, avaient été précédés, dans la carrière des hautes études et des lettres pures, par un confrère, aujourd'hui peu connu, qui mérite de marcher leur égal.

Le père René de Cerisiers, ou Ceriziers, est né à Nantes en 1609. Devant étudier plus tard sa vie, nous reviendrons sur ce que cette simple date, d'ailleurs controversée, peut avoir d'insuffisant. Nous le montrerons entrant dans la Compagnie de Jésus, y professant, puis quittant cette Compagnie, devenu successivement aumônier du duc d'Orléans et de Louis XIV. Pour aujourd'hui, nous nous restreignons à l'examen de ses nombreux et curieux ouvrages. Il mourut, selon l'opinion commune, en 1662.

Ce que l'on sait de Cerisiers, littérateur, se réduit ordinairement à la mention que Berquin a faite de la *Vie de sainte Geneviève de Brabant*, dans l'avant-propos qui précède sa romance, l'*Innocence reconnue*; le petit ouvrage de son prédécesseur semble à l'*Ami des enfants* « rempli de morceaux de la simplicité « la plus noble et la plus onctueuse. » Il nous paraît que l'honnête Berquin a été la dupe de son indulgence en décernant à Cerisiers un brevet de *simplicité*, d'autant qu'il n'avait pu se défendre de lui reprocher, quelques lignes plus haut, son

Digitized by Google

affectation. Le jésuite nantais est un peu subtil dans ses idées, un peu précieux dans son langage; retenons l'adjectif *onctueux*, qui lui sied parfaitement, non moins, d'ailleurs, que *fleuri*, appliqué à son style par un de ses contemporains, Charles Sorel, auteur de la *Bibliothèque françoise*. Il y a, chez René de Cerisiers, bien des traits aimables qui rappellent saint François de Sales, ou encore Camus, évêque de Belley. On peut même dire qu'il a été le pieux disciple de ces deux prélats, imitant, du premier, ses traités de philosophie religieuse, du second, ses romans édifiants. Si le grand nom de Bossuet ne nous inspirait une crainte respectueuse, nous ajouterions qu'il a devancé, en humble ouvrier de la veille, le *Discours sur l'histoire universelle*. Il a été, en effet, un historien et même, dans ses *Années françoises*, avant Boileau et Racine, le très zélé et très enthousiaste rapporteur des glorieuses campagnes de Louis XIV. On ne s'étonnera donc pas de nous voir consacrer une partie de notre bibliographie à ses travaux historiques, l'autre à ses livres de théologie et de morale, renfermant même ses fictions romanesques, écrites dans un but de pure édification. Nous avons adopté l'ordre des dates, autant que possible, ajoutant les renseignements que nous avons pu recueillir aux indications de la *Biographie bretonne* (article de M. P. Levot). Les traductions de saint Augustin et de Boèce ne nous ont pas semblé devoir être isolées des œuvres originales. Notre division est, au surplus, celle de M. Weiss dans la *Biographie universelle* : *Ouvrages ascétiques, ouvrages historiques.*

I. — OUVRAGES DE PIÉTÉ ET DE PHILOSOPHIE.

1° Histoire de l'image de Notre-Dame de Liesse, au diocèse de Laon, par le R. P. René de Ceriziers, de la Compagnie de Jésus. *Reims, Nicolas-Constant*, 1632, in-8°. — Tel est le titre d'une édition, que nous avons vue, de ce très rare volume. Levot en cite deux éditions, dans le format in-12, imprimées aussi à Reims, et chez le même libraire, en 1622 et 1632, avec ce titre un peu différent : L'Image de Notre-Dame de Liesse, ou son histoire authentique, 1re *partie*.

2° Les heureux commencemens de la France chrétienne sous l'apotre de nos rois Saint-Remy, *Reims, Bernard*, 1633, in-4° ;

Digitized by Google

1647, in-8°. Selon MM. Levot et de Kerdanet (*Notices sur les Ecrivains de la Bretagne*), ce livre, que nous n'avons pas vu et avons hésité à classer dans les ouvrages historiques, porte pour second titre : VIE DE SAINT-REMI ; ne serait-ce pas là le seul titre d'éditions non signalées ?

3° LA CONSOLATION DE LA PHILOSOPHIE, *traduite du latin de Boèce, en françois,* par le P. de Ceriziers, de la compagnie de Jésus, *Paris, Jean Camusat*, 1636, in-4°. Une édition de 1639, in-16, est signalée par M. de Kerdanet, mais l'ouvrage fut plusieurs fois réimprimé, dans l'intervalle, car nous avons sous les yeux l'*édition VI° revue par le traducteur*, et, d'ailleurs, mentionnée par tous les bibliographes, qui fut publiée à *Paris, chez Michel Soly, rue Saint-Jacques au Phoenix*, en 1640, dans le format in-16 (et non in-12), et avec un frontispice gravé par Jean Picart. Nous ne savons s'il existe des éditions postérieures de cette traduction ; cette sixième peut passer pour définitive, d'autant qu'on la trouve imprimée à la suite de la *Consolation de la théologie*, ouvrage entièrement original de Cerisiers. Les docteurs en théologie et chanceliers de l'Université de Reims qui signèrent, le 3 mars 1636, l'approbation de la *Consolation de la philosophie*, la qualifient : « un chef-d'œuvre de la perfection de notre langue » ; très exactement traduite, souvent écrite avec élégance, elle ne mérite, ni cet excès d'honneur, ni l'indignité dont la couvre M. Levot ; elle est dédiée à Mgr Pierre Scarron, évêque et prince de Grenoble.

4° LA CONSOLATION DE LA THÉOLOGIE, par le P. de Ceriziers, de la Compagnie de Jésus, *Paris, Jean Camusat, 1638*. Ce n'est pas la 4°, comme on l'a toujours dit, mais la 2° édition, qui parut à Paris, chez le libraire *Michel Soly*, en 1640, en tête de l'édition, décrite plus haut, de la *Consolation de la philosophie*; elle est ornée, comme celle-ci, d'un titre gravé par Jean Picart. L'approbation de la 1re édition est accordée à Jean Camusat, *marchand libraire juré à Paris*, par trois Pères de la Compagnie de Jésus et datée d'Aurilhac, le 12 juin 1638. Il n'est donc pas tout à fait exact qu'il se soit écoulé trois ans, comme le dit Cerisiers, dans le *dessein de l'autheur*, entre la publication de ses deux ouvrages. Cette nouvelle *Consolation* emprunte à Boèce, et son mélange de prose et de vers, et l'allégorie qui fait le fond de son livre : les

Digitized by Google

vers, mêlés aux dissertations, y sont de rythmes variés, comme dans l'ouvrage du ministre de Théodoric, qu'elle dépasse par l'étendue. La *Consolation de la Théologie* est placée sous l'invocation du Saint-Esprit et dédiée à *Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu ;* elle est suivie, dans la deuxième édition (nous n'avons vu cette remarque nulle part), d'un recueil de maximes pieuses et de prières, en 25 pages, intitulé : l'*Exercice de la Constance chrestienne*.

5° L'Innocence reconnue ou Vie de sainte Geneviève de Brabant. *Paris*, 1640, in-4°; 1643, in-12 ; 1647, in-8°. Nous renonçons à énumérer les multiples éditions de ce roman spirituel, qui se réimprimait encore, selon M. de Kerdanet, en 1723, et que la *Bibliothèque bleue* a rendu aussi populaire, en l'abrégeant, que le *Juif errant* ou les *Quatre fils Aymon*. En 1846, il en fut fait, dans le format in-8°, une édition qui comprenait deux autres ouvrages du même auteur, sous ce titre : *Les trois états de l'innocence affligée dans Jeanne d'Arc, reconnue dans Geneviève de Brabant, couronnée dans Hislande, duchesse de Bretagne*. Ce recueil, qui attira à son auteur les sévérités de l'abbé Lenglet du Fresnoy (Gordon de Percel, *Usage des romans*), fut réimprimé à Toulouse, 1650, in-12, à Paris, en 1696 ; il a été traduit en anglais par G. Lower (*Londres*, 1654 et 1656, 2 vol. in-8°). Pour en revenir à *Geneviève de Brabant*, l'opinion qui attribue au Père de Cerisiers une tragédie anonyme de *Geneviève* (*Paris*, *Loyson*, 1669; *Rouen*, 1711), ne semble reposer sur aucun fondement sérieux. Le chevalier de Mouhy (*Tablettes dramatiques*), a beau nous dire, à propos de cette *Geneviève :* « L'auteur, M. de Ceriziers, était aumônier et conseiller du roy », nous croyons difficilement qu'un grave ecclésiastique ait fait jouer, même dans un but d'édification, *une tragédie avec chœurs*. Nous devons être en présence d'un homonyme mondain du jésuite nantais.

6° Joseph, ou la Providence divine, *Paris*, 1642, in-8°. M. Levot est seul à mentionner cet ouvrage ; il rapporte que, dans l'épître dédicatoire, l'auteur se peint comme un homme qui vient d'éprouver un revers de fortune, et fait, sans doute, allusion à sa sortie de l'ordre des Jésuites. Il est assez difficile de préciser l'époque de cette retraite ; nous n'avons vu prendre à Cerisiers le titre d'*aumônier du roy*, à l'exclusion de tout autre, qu'en 1656,

Digitized by Google

et l'année présumée de sa mort, en 1662, un libraire faisait encore suivre le nom du traducteur de saint Augustin des mots « *de la Compagnie de Jésus* » ; on remarquera incidemment qu'un autre Breton, presque un contemporain de Cerisiers, l'abbé de Bellegarde, quittait aussi, peu d'années après, la célèbre Compagnie.

7° JONATHAS OU LE VRAI AMY, par le sieur de Ceriziers, aumosnier du roy. A Paris, chez *Pierre le Petit, imprimeur et libraire ordinaire du roy, rue Saint-Jacques, à la Croix d'Or*, 1656, in-4° ; privilège du roy, daté du 1er mai 1656. Portrait gravé de l'auteur, et armoiries du duc de Villars, à qui l'ouvrage est dédié. — Quoiqu'il n'y ait aucune indication sur le titre, nous n'avons pas ici la véritable 1re édition ; Cerisiers s'exprime, en ces termes, dans son épître dédicatoire à *Messire Louis-François de Brancas, duc de Villars* : « Il y a quelques années que je donnay, pour la première fois, « cet ouvrage au public ; n'ayant point alors de parfait amy, je « crus luy devoir chercher un puissant protecteur. Personne ne « trouva mauvais que je choisisse celuy qui a si souvent fait « triompher la France ; et que le cardinal Mazarin me fust, en « particulier, ce qu'il a déjà esté à deux de nos roys. Vous offrant « ce traitté, la seconde fois, je ne luy fait point de tord, puisque « je doute mesme qu'il l'ait veu, et que je suis certain qu'il ne l'a « pas achetté. »

Le grand bibliographe Brunet ne cite de Cerisiers que ce *Jonathas*, il n'y a que lui qui le cite, encore indique-t-il seulement une édition de *Bruxelles, Foppens* 1661, in-12, et se borne-t-il à soupçonner l'existence d'une édition parisienne, antérieure. *Jonathas* est un des ouvrages de Cerisiers qui nous donnent le regret d'avoir restreint notre étude à la bibliographie ; ce traité de l'amitié chrétienne, qui se termine par cette belle phrase de l'invocation au Saint-Esprit. « Si la créature ne peut être innocemment aimée, « apprenez-moi, vous-même qui êtes l'Amour, l'Art de haïr, » donnerait lieu à une intéressante comparaison avec le traité de l'amitié païenne, de Cicéron. Le portrait placé en tête du volume, et qui en fait bien partie, montre un homme jeune encore, à la figure replète, intelligente et sympathique : il doit avoir été gravé avant 1656, ou s'il remonte à cette date, il rend invraisemblable l'opinion de certains biographes admise par M. le marquis de Surgères (*Iconographie bretonne*), qui fait naître Cerisiers en 1603. Il existe un tirage

Digitized by Google

à part de ce portrait (signé Houlanger ou J. Boulanger), c'est celui qu'a vu et décrit notre confrère. Il porte en légende, les mots latins « *Renatus de Ceriziers, Joannis filius,* » et un écusson armorié, — d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles de même, en chef, et d'un arbre de sinople, en pointe, — qui mettra les chercheurs sur la trace de la famille de l'auteur.

8° Les Confessions de S. Augustin, traduites par le R. P. de Ceriziers, de la *Compagnie de Jésus. A Paris chez Christophle Journel*, 1662, in-12. Frontispice gravé par Larmessin. — Nous enregistrons cette édition à sa date de 1662, mais il peut y avoir erreur de l'imprimeur, car Cerisiers est désigné comme faisant toujours partie de la Compagnie de Jésus, et nous avons vu qu'en 1656, il prenait le titre d'aumônier du roi. D'autre part, l'édition reproduit l'approbation des docteurs en théologie, donnée en Sorbonne le 24 octobre 1638, ce qui prouve que la *Biographie bretonne* a fixé justement à cette dernière date la 1re édition de la traduction de Cerisiers. M. Levot parle d'une 5e édition, en 1647, alors que nous lisons dans la dédicace à *Madame la duchesse d'Eguillon* (sic) placée en tête de notre édition de 1662, la phrase suivante : « Le favorable accueil qu'on a fait à ces Confessions « invitant le Libraire à une *seconde* édition, j'ai cru que je ne « pouvois trouver un plus puissant moyen pour les rendre meil- « leures, *ni de plus raisonnable sujet de m'en avouer le traduc-* « *teur,* que le désir de vous les présenter moi-même. » Nous apprenons par là que Cerisiers, par modestie, n'avait pas mis, dans la 1re édition de sa traduction, « son nom auprès de celui de l'incomparable Augustin» mais que, dès la 2e, il s'était ravisé. Il resterait à fixer la date de cette 2e édition, sans doute assez rapprochée de la 1re, et à expliquer comment elle n'avait pas été *rafraîchie,* en 1662, comment un libraire, la réimprimant, laissait subsister une épître dédicatoire où le traducteur se proclamait jésuite et protestait du zèle de sa compagnie pour le mérite de la duchesse d'Aiguillon. Quoiqu'il en soit, l'élégante et fidèle traduction de Cerisiers, faite avec soin et netteté (c'est lui qui nous le dit), se réimprimait encore en 1709, et il ne semble pas que celle d'Arnauld d'Andilly, publiée en 1651, l'ait fait autant oublier que le prétend M. Levot. — Le jésuite nantais avait voué un véritable culte à saint Augustin. Après les *Confessions*, il tradui-

Digitized by Google

sit les *Soliloques et le Manuel*, et cette traduction ne fut pas moins bien accueillie du public. Nous trouvons aussi mention, sur un catalogue du libraire Charles Angot (1658), d'une traduction de l'*Epître de saint Augustin à saint Hierosme* (sic). Faut-il lui attribuer encore une traduction, probablement anonyme, des premiers livres de la *Cité de Dieu*, qui parut à Paris, in-f°, en 1655, avec un éloge, sous forme de dédicace, de Jacques le Coigneux, président à mortier? Nous le croyons avec la *Biographie bretonne*, qui fait remonter cet ouvrage à 1635, mais nous adoptons, comme plus vraisemblable, étant donné l'âge de l'écrivain, la date de 1655, fixée par la *Biographie universelle*. — La traduction, par Cerisiers, d'une *épître de saint Augustin à saint Jérôme*, encore indiquée dans un privilège de 1658.

9° Le philosophe françois, par M. de Ceriziers, aumônier du roy. — *A Rouen, de l'imprimerie de David Maurry*, proche le collège des RR. PP. Jésuites, 1661 et 1662, 2 vol. in-12. — M. Levot, qui, seul, mentionne ces volumes très rares, et ne les avait pas vus, porte leur nombre à trois, au lieu de deux, et la date de leur impression à 1651-1652, au lieu de 1661-1662. — *Le philosophe françois*, qui consacre son premier tome au Principe de la nature, Dieu, et son second au Principe de nos actions, l'Ame (*Âme végétante, âme sensible, âme raisonnable*) est dédié à M. Jeannin, conseiller du roi, maître des requêtes et intendant de Champagne, petit-fils du célèbre président Jeannin. Cerisiers tenait en haute estime l'intègre mémorialiste, qu'il appelle « un des plus beaux ornemens » du siècle passé et l'exemple le moins suspect de la probité de » nos ancestres. » Il y a des raisons de le confondre avec le prétendu abbé de Castille qui publia, en 1656, les *Négociations et Œuvres mêlées* du président Jeannin, réimprimées en 1659 et en 1695.

Ce serait ici le lieu de mentionner quelques ouvrages, de même ordre que les précédents, et attribués, avec plus ou moins de vraisemblance, au Père de Cerisiers. Nous le croyons volontiers l'auteur des *Eloges des Saints*, que la *Bibliothèque françoise* de Sorel indique simplement, comme étant de lui ; nous admettons aussi, avec Claude Irson (*Nouvelle méthode pour apprendre la langue françoise*), et M. Levot (*Biographie bretonne*) qu'il ait retouché une des réimpressions de la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de

Digitized by Google

Michel de Marillac, publiée en 1662, sous les initiales R. C. A. Mais nous ne savons pourquoi on a dépouillé, à son profit, le fécond romancier Desfontaines, de l'*Illustre Amalasonte*. Ce singulier roman, où se trouve la dramatique histoire du président Giroux, de Dijon, décapité en 1643, parut en 1645, sous le nom du sieur Desfontaines, déjà auteur des *Heureuses infortunes de Celianthe et Marilinde*, de l'*Inceste innocent*, etc. Lenglet-Dufresnoy, presque contemporain et très bien renseigné, ne souffle pas mot de l'attribution à Cerisiers ; et nous l'avons trouvée, pour la première fois, dans la *Biographie Universelle* (1813), et depuis elle a été répétée, avec beaucoup d'assurance, par M. de Kerdanet, M. Le Boyer (*Notices succinctes sur les écrivains nés dans le département de la Loire-Inférieure*), et autres biographes, sans qu'elle paraisse reposer sur des raisons solides. — *La Réunion des esprits*, l'*Examen du jugement sur l'Eclipse* sont mis sous le nom de Cerisiers, dans le privilège accordé à ses *Années françoises* (1658), mais nous n'avons pu rien découvrir sur ces deux écrits.

O. DE GOURCUFF.

(A suivre).

Digitized by Google

CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES

NÉCROLOGIE[1]

M. ANTHIME MÉNARD

La Société des Bibliophiles Bretons vient de perdre, le mois dernier, l'un de ses membres les plus connus, les plus distingués, en la personne de M. Anthime Ménard, mort à Nantes, le mardi 5 mars 1889. Avec les Bibliophiles Bretons, cette mort frappe douloureusement le barreau où M. Ménard, plusieurs fois bâtonnier de l'Ordre, a tenu une si grande place, et avec le barreau — on peut le dire — toute la ville de Nantes, où il était universellement aimé et honoré, et tous les nombreux amis qu'il avait en Bretagne.

M. Anthime Ménard, naquit le 29 septembre 1809, à Savenai, où son père, lors de la reconstitution des tribunaux, avait acheté une étude d'avoué. Dès l'âge de sept ans il fut envoyé à Nantes, d'abord dans un pensionnat laïque, bientôt après au petit séminaire, où il fit ses études sous la direction d'un prêtre fort distingué, supérieur de la maison, l'abbé de Courson, auquel il garda toujours une grande vénération entretenue par une correspondance fréquente. Son goût pour les livres se montra dès lors : un jour, à onze ou douze ans, avisant dans une rue de Nantes un libraire ambulant, il eut la prétention de lui acheter les *Œuvres complètes* de Corneille. Sa bourse d'écolier, trop peu garnie pour une acquisition de cette importance, l'obligea à se rabattre sur trois petits volumes qui sont encore aujourd'hui dans sa bibliothèque : un Racine, la *Mort d'Abel* de Gesner, et un recueil de morceaux choisis.

[1] Cet article aurait dû paraître dans la livraison de mars ; c'est par des circonstances indépendantes de notre volonté qu'il a été retardé d'un mois.

Digitized by Google

Du petit séminaire il passa au séminaire de philosophie où il acheva son cours, et fut même quelques mois à Paris, à Saint-Sulpice ; mais il revint en Bretagne pour les épreuves du baccalauréat en 1830, et suivit les cours de l'Ecole de droit de Rennes, où il fut reçu licencié le 11 novembre 1833.

Pendant son séjour à Rennes (1830-1833), un mouvement littéraire d'une réelle intensité s'y produisait; là se trouvaient rassemblés Boulay-Paty, Turquety, La Durantais, Hippolyte Lucas et quelques autres, tous jeunes, sentant bouillonner en eux la sève poétique, se communiquant « les fruits de leur Muse, » et s'excitant par l'exemple. Ménard, admis dans ce cénacle, fit certainement sa partie dans ce concert et ne cessa, pendant une vingtaine d'années, de suivre avec passion ce grand courant littéraire qui, pour n'avoir pas tenu toutes ses promesses, n'en eut pas moins une puissance, une grandeur incontestables, et que l'on appelle le romantisme. De cette époque aussi date l'amitié intime et persistante, qui le lia à Turquety et à Boulay-Paty.

De 1833 à 1846, M. Anthime Ménard exerça comme avocat à Savenai, non sans aller fréquemment plaider à Nantes, où il eut bientôt, surtout comme avocat d'assises, une réputation hors ligne. Le tribunal de Savenai était alors — aujourd'hui qui le croirait ? — l'un des plus occupés de Bretagne et des plus marquants par le nombre et l'importance des affaires, en raison des partages de communs qui y abondaient, et des interminables procès, des batailles quasi-homériques, auxquelles donna longtemps lieu le fameux dessèchement des marais de Donge. M. Ménard prit là le goût et acquit la profonde connaissance de l'ancien droit coutumier breton, indispensable pour la solution des mille problèmes soulevés par ces questions de communs et de marais. Bidard de Rennes, Lemerle de Nantes, Anthime Ménard de Savenai, étaient en Bretagne les trois docteurs de ce grimoire, non moins embrouillé que celui du Talmud.

Parmi ces procès farouches s'insinuaient parfois — comme des fleurs parmi les roches — de curieux épisodes, que nous avons plus tard entendu raconter par M. Ménard très plaisamment : par exemple, un rapport du garde-général des marais de Donge au procureur du roi de Savenai, à l'occasion d'une rixe entre les soldats chargés de garder le dessèchement et les paysans riverains, jusque-là en possession de communer, que ce dessèchement indignait. Le garde-général,

Digitized by Google

fort brave homme, ancien sous-officier, non sans prétention au beau langage, donnait tort aux paysans ; mais dans l'intention d'atténuer ce tort, il terminait son rapport ainsi ou à peu près :

« Nous sommes ici dans un véritable pays d'anthropophages, à « l'exception qu'ils ne mangent pas les hommes. Ce sont des bêtes « brutes et des imbéciles ; mais, pardonnons-leur, vous et moi, « Monsieur le procureur du roi, en nous rappelant que nous sommes « leurs semblables ! »

En dépit des fatras de la procédure, la Muse gardait tous ses droits. En 1844, M. Ménard publia un recueil de vers[1] intitulé : *Suis-je Poëte?* Nous parlerons des vers tout-à-l'heure. Ce qui frappe au premier coup-d'œil, c'est l'aspect du volume qui suffit à révéler un bibliophile. Sans doute ce volume sortait des presses d'une vieille et excellente race d'imprimeurs bretons, les Mellinet ; mais à cette date le bon goût en fait d'impression était si rare, que pour atteindre cette correction presque irréprochable, ce beau style typographique sobre et élégant, il fallait la direction d'un amateur exercé[2].

Quant au fond, c'est la poésie romantique en pleine floraison, avec son luxe d'images, ses éclats d'antithèses, la hauteur mais aussi le vague des sentiments et des idées ; là règne déjà fort tyranniquement la superstition de la rime riche, qui pour se satisfaire va parfois jusqu'au néologisme. Ce livre mériterait bien une étude spéciale, que nous ne pouvons aujourd'hui lui consacrer. Pour montrer le caractère, la richesse de cette poésie, surtout dans la peinture des harmonies naturelles, nous nous bornerons à en citer quelques strophes. Prêtez l'oreille à ce nocturne :

Le jour quittait la terre, et l'heure avait en elle
Ce haut recueillement, tristesse solennelle,
Qui, pour tout, homme ou chose, accompagne un adieu ;
Et du front des coteaux et du creux des vallées,
Voix d'oiseaux, voix d'enfants, remontaient par volées :
Voix d'oiseaux vers le ciel, et voix d'enfants vers Dieu.

[1] « *Suis-je poëte ?* ANTHIME MÉNARD, de Savenay. — Savenay. — Édité par l'auteur; tiré à 150 exemplaires. » — In-8° de 163 pp. chiffrées et 3 ff, non chiffrées à la fin.

[2] Ce livre est fort rare, ayant été tiré à 150 exemplaires seulement, non mis dans le commerce, et l'auteur s'étant attaché pendant un certain temps à retirer de la circulation les exemplaires qu'il pouvait atteindre.

Digitized by Google

O voluptés du soir ! ô baumes du silence !
Guirlandes de parfums où l'âme se balance !
Lacs d'arome et de calme où se baigne le cœur !
Hymnes indéfinis, psalmodie incomprise,
Que l'onde sur le sol, que l'arbre sous la brise,
Dans leur langue sans mots à Dieu chantent en chœur !

Voyez, lorsque la nuit tombe et vient de se clore,
Comme des fleurs d'argent, les étoiles éclore
Dans les jardins du ciel que nul n'ensemença...

Ecoutons, pour varier, cette ouverture du printemps :

Au soleil, qui va le proscrire,
Mars attiédi fond son grésil ;
Et le printemps, comme un sourire,
Erre au bord des lèvres d'Avril.
La nature ouvre sa corbeille ;
Tout murmure devient abeille,
L'eau bégaie au pied d'un roseau ;
L'œuf éclôt, le bouton se brise ;
Un parfum chante, c'est la brise ;
Un chant s'envole, c'est l'oiseau.

L'inspiratrice familière du poète — la Muse romantique par excellence, — c'est la rêverie ; aussi sa poésie se tient-elle presque toujours à une grande hauteur au-dessus de la terre. Parfois pourtant elle consent à y descendre, dans la jolie pièce de *Filiolæ*, par exemple, dont voici le début :

Je chevauchais sur la bruyère
De Crossac à Saint-Joachim,
Et je récitais ma prière
Pour ma future et mon prochain.
Le vent soufflait avec tristesse,
La nuit gagnait le vieux marais ;
Je voulus doubler de vitesse,
Mais par malheur je m'égarais.

Digitized by Google

On était au mois de brumaire
Où les soirs tombent si subits,
Quand j'aperçus, seul et sans mère,
Un petit gardeur de brebis.

Nous n'ajouterons que deux mots : quiconque, ayant lu ce volume, voudra bien se reporter à la question qui en forme le titre, répondra : Poser la question ainsi, c'est la résoudre.

En 1846, M. Anthime Ménard vint se fixer à Nantes. Il y trouva une clientèle toute faite, car pendant les dix années précédentes, il avait bien souvent plaidé dans cette ville. Comme il y fut accueilli, combien il y fut aimé, apprécié, surtout par ses confrères du barreau, nous l'avons déjà dit et nous citerons plus loin à cet égard des témoignages irrécusables. Tout en se livrant aux devoirs de sa profession avec une ardeur, une conscience, un succès qui le mirent de suite au premier rang dans son ordre, il eut à Nantes toute facilité pour donner cours à ses goûts d'un autre genre.

Les amateurs étaient rares alors ; aussi parvint-il à réunir dans de bonnes conditions une nombreuse bibliothèque, abondante en livres anciens, en impressions gothiques, en ouvrages estimés, où deux séries surtout sont remarquables : celle des poètes français depuis et y compris le XVIe siècle jusqu'à la période romantique inclusivement, et celle des livres de toute sorte relatifs à la Bretagne. Il recueillit aussi divers manuscrits curieux, entre autres, plusieurs feuillets de vélin petit in-folio, provenant d'une Vie de saint Aubin du XIe siècle et portant quatorze grandes peintures à pleine page relatives à l'histoire du saint et à ses miracles, notamment à la protection par lui accordée, au IXe siècle, contre les Normands à la ville de Guérande, dont il était et est encore le patron. Ce précieux manuscrit est aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

Enfin M. Anthime Ménard laisse une collection d'estampes d'une importance hors ligne, qui ne compte pas moins de 50.000 pièces, Sans doute il y aurait là quelques éliminations à faire ; car, comme tous les amateurs, M. Ménard a dû parfois acheter un lot entier de gravures pour une ou deux qu'il voulait avoir. Mais on compte déjà dans le nombre 10.000 portraits ; et à supposer qu'un choix sévère dût écarter la moitié du reste (ce qui est beaucoup), le chiffre définitif serait encore, on le voit, fort imposant.

Digitized by Google

N'oublions pas un service fort important rendu par M. Ménard à la ville de Nantes et à tous les travailleurs.

C'est, on le sait, à M. Emile Péhant que la bibliothèque publique de Nantes, très importante aujourd'hui, doit son classement, son développement, sa reconstitution, on peut presque dire son existence. M. Péhant, nommé bibliothécaire vers 1850, était plein de zèle, mais jusque-là absolument étranger à la bibliographie. Il fit nommer, pour l'assister dans sa tâche, une commission spéciale dont M. Ménard était président, et qui se réunissait toutes les semaines. Plus d'une fois M. Emile Péhant nous a dit que, sans cette commission, il n'aurait pu accomplir sa tâche, d'abord à cause de l'appui qu'elle lui prêtait dont il ne pouvait se passer, et surtout parce que c'était elle, en particulier son président, qui lui avait appris son métier de bibliographe, bibliophile, bibliothécaire. La rénovation de la bibliothèque de Nantes est donc due en grande partie à M. Ménard.

En 1881, les conservateurs le portèrent comme candidat à la députation dans la circonscription de Savenai-Saint-Nazaire ; il échoua seulement de quelques centaines de voix.

Il se retira du barreau en 1886 ; sa dernière cause fut une importante affaire de testament, où il plaida pour Mgr Richard, archevêque de Paris.

Il était membre fondateur de la Société Archéologique de Nantes et de celle des Bibliophiles Bretons. En 1862, il fut président de la Société Académique de Nantes et prononça en cette qualité, le 16 novembre, un discours fort remarquable sur la « Conscience dans les œuvres littéraires, » lequel a été imprimé à part[1].

Notons aussi, comme appartenant à la seconde partie de la carrière, un poème d'une dizaine de pages, imprimé à petit nombre et non mis dans le commerce, intitulé *Pour un Enfant*[2], et qui contient de charmants vers, entre autres la *Chanson pour Jésus* :

Bonjour, petit Jésus, doux roi des petits anges,
Et des petit enfants, et des petits oiseaux,
Qui ne disent qu'*amour* pour tout chant de louanges,
La tête au bord des nids, des cieux, et des berceaux !...

[1] « Société Académique de Nantes, Discours prononcé par M. Anthime Ménard président de la Société, dans la séance solennelle du dimanche 16 novembre 1862. Nantes, imprimerie Bourgeois, 1862. » In-8° de 31 pages.

[2] Plaquette in-8° de 19 pages ; Nantes, imprimerie Mellinet, sans date.

Digitized by Google

Depuis deux ans la santé de M. Anthime Ménard était fort atteinte ; au mois de février dernier, on gardait encore l'espoir de le conserver au moins cette année, mais au commencement de mars il s'affaissa tout à fait ; il est mort le 5 de ce mois. Son corps transporté à Savenai a été inhumé, le 7, dans le caveau de famille. Mais la veille, avait été célébrée, à Sainte-Croix de Nantes, une cérémonie funèbre, où assistaient les chefs de la magistrature nantaise, tout le barreau en robes, et à la suite de laquelle M. Le Romain, ancien bâtonnier (au nom du bâtonnier en exercice empêché) avait prononcé en face du cercueil, avant son départ pour Savenai, une allocution, dont nous détachons le passage suivant :

« Oh ! qui m'eût dit, Messieurs, alors qu'il me tendit le premier, au barreau, il y a plus de trente ans, sa main amie, qui m'eût dit que je serais appelé à rendre hommage à la mémoire de notre confrère M. Ménard !...

« Pourtant, comme j'appréciais dès lors, avec tous, la richesse d'une organisation exceptionnellement douée ! Qui n'était frappé de cette science, fruit de fortes études qui se révélaient spécialement par la supériorité avec laquelle il abordait l'examen des questions les plus difficiles de la procédure et du droit coutumier ? Qui n'admirait encore cette habileté de discussion, mélange ingénieux de bonhomie et de finesse qui avait fait de lui dans les affaires criminelles un avocat dont les succès ne se comptaient plus ? Puis, à côté du jurisconsulte, de l'avocat, apparaissait le lettré érudit et sagace, l'appréciateur passionné du beau dans les arts, comme le prouvent ces collections riches et variées groupées par lui avec un goût aussi délicat que sûr. C'était encore, aux heures de loisir, un causeur d'une verve prodigieuse dont les saillies intarissables formaient comme un éblouissement pour tous. Mais c'était surtout (et comme il m'est précieux de le rappeler ici !) un homme bon, tellement bon que nous ne croyons pas qu'il ait, durant sa longue carrière, non pas seulement blessé, mais volontairement affligé quelqu'un. »

On ne saurait mieux dire. M. Anthime Ménard était en effet une large et vive intelligence, un esprit élevé, un cœur chaud et généreux, un parfait chrétien, un noble et haut caractère.

A tous ceux qui l'ont connu il laisse de vifs regrets, à ses amis un souvenir qui jamais ne s'éteindra.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

DE

MONSEIGNEUR BOUCHÉ

ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER

AVERTISSEMENT

Dès que la mort de Monseigneur Bouché fut connue, quelques-uns de ses amis formèrent le projet d'élever un monument à sa mémoire. Des documents furent réunis en assez grand nombre, et nous devons commencer par remercier ici ceux qui ont fourni des anecdotes, des lettres, des notes, tout ce qui a servi à faire revivre le vaillant breton que nous avons perdu, le digne évêque, l'homme aimable, bienveillant, charmant qui a occupé trop peu de temps le siège de Saint-Brieuc et Tréguier.

Dans quelques mois paraîtra la *Vie*, aussi complète que possible, de l'*Evêque de Saint-Yves*. Dans cette vie ne pouvaient entrer, sous peine de créer des longueurs, beaucoup de documents qui pourtant sont dignes d'être publiés. C'est souvent dans le passage (en apparence insignifiant) d'une lettre, dans la répétition des mêmes recommandations, dans une phrase de sermon, dans la réponse d'un ami, que se rencontre tel détail, tel trait qui peint au vif la

Digitized by Google

physionomie dont on cherche à rendre ou à trouver la ressemblance.

Nous avons alors songé à donner quelques extraits (les uns diront : trop longs ; d'autres : trop courts) des pièces nombreuses sur lesquelles a été composée la vie de Monseigneur Bouché. Pour bien des motifs ce choix a été difficile : si nous n'avons pas réussi dans ce travail, puisse le lecteur nous le pardonner, quoique le lecteur ait le droit d'être impitoyable. — Nous n'avons joint à ces extraits que les notes rigoureusement nécessaires pour rendre certains passages plus clairs. C'est dans la *Vie* qu'il faudra chercher à la fois et la vue d'ensemble et les menus faits qui constituent une biographie.

Ce que nous publions maintenant montrera, dans le naturel d'écrits sans prétention et tout intimes, l'homme gai, serviable, bon, d'humeur égale, que fut Monseigneur Bouché ; l'ami sûr, le parent attaché passionnément aux siens ; le patriote toujours étranger à l'esprit de coterie et de parti ; le Breton épris du sol natal ; le prêtre, l'aumônier vraiment et profondément occupé de l'accomplissement de ses devoirs, hautement estimé de tous ceux qui le virent à l'œuvre ; surtout, oh ! surtout le client fidèle et fervent de Notre-Dame de Rostrenen. — Celui que la Bretagne entière nommait l'*Evêque de Saint-Yves*, portait en Cornouaille un autre nom : c'était, disait-on, l'*Evêque de Notre-Dame*.

A l'aube du jour où il mourut, parlant de l'Extrême-Onction qui lui avait été administrée la veille au soir, Monseigneur Bouché dit *en breton* au fidèle serviteur qui le veillait :

— Hier ils m'ont mis en Extrême-Onction ; cette huile sainte guérit les malades. Saint Yves et Notre-Dame de Rostrenen m'obtiendront la grâce d'achever ce que j'ai commencé. Le tombeau de saint Yves n'est ni terminé, ni inauguré, et Notre-Dame de Rostrenen n'est pas couronnée.

Digitized by Google

Ce couronnement, concédé par Léon XIII, devait avoir lieu en 1891.

Monseigneur Bouché ne couronnera pas Notre-Dame de Rostrenen ; il n'inaugurera pas le tombeau de saint Yves ; — il a été à la peine : il est déjà, nous l'espérons, à l'honneur. Puisse-t-il obtenir de Notre-Dame et de saint Yves un successeur digne d'achever ses œuvres, un évêque breton de cœur et d'esprit !

ROBERT OHEIX.

30 mars 1889.

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

I

CONFIANCE EN DIEU[1].

(Souvenir de l'Ecole de médecine. — 1850).

Je vais vous citer un fait dont j'ai été témoin, qui me frappa certes beaucoup et dont je me souviendrai toujours.

C'était à l'Hôtel-Dieu de Paris, où les études que je faisais alors m'appelaient assez souvent. Je suivais avec mes confrères le professeur chargé du service d'une salle de chirurgie. Après bien des lits passés, lits dans lesquels des malheureux souffraient des douleurs atroces (fruits souvent de leur inconduite), je m'arrêtai devant un lit où gisait un homme au visage noble et sévère ; son front était sillonné d'une large cicatrice ; il portait la moustache des fils du Nord.

[1] Ce morceau a été écrit au Séminaire où l'abbé Bouché était entré en 1852, après deux années d'études à l'Ecole de Médecine de Paris.

Digitized by Google

Le professeur passa outre après s'être informé avec intérêt de l'état du malade; mes confrères passèrent aussi, pressés de voir au fond de la salle un nouveau venu dont la maladie, rare et terrible, promettait de curieuses observations. Pour moi, la vue de cet homme m'avait frappé; je soupçonnai de suite qu'il y avait là une grande infortune noblement supportée.

La pitié et aussi, pourquoi ne pas le dire? la curiosité, me poussèrent à l'interroger: « — Eh! bien, Monsieur, comment êtes-vous ce « matin? Avez-vous dormi? » Il entrouvrit les yeux en m'entendant, puis il me dit avec un accent germanique assez prononcé: — « Je suis bien mal, la fièvre me dévore, le sommeil me fuit, je vois « la mort qui vient mettre un terme à mes maux! Que la volonté de Dieu soit faite! » La pieuse résignation avec laquelle il prononça ces derniers mots, me toucha singulièrement. — « Avez-« vous, lui dis-je, tout ce qu'il vous faut? vous soigne-t-on bien? « — Oui, mon ami, je vous remercie! Une seule chose me gêne, « me fait mal. Ce sont ces affreux blasphèmes que quelques mal-« heureux poussent contre le ciel qu'ils accusent de leurs maux, « et leurs moqueries impies contre ce qu'il y a de plus saint. Sachez « que hier... Mais je vais vous importuner, peut-être m'accu-« serez-vous de superstition comme le fit un de vos confrères? » — « Parlez, ne craignez rien. » — « Hier, pendant qu'on me pan-« sait, comme je souffrais horriblement, je me mis à presser contre « mon cœur une petite croix d'or contenant des reliques du plus « grand saint de la Pologne, croix que ma mère me donna la veille « de mon départ pour la guerre de l'Indépendance. Dieu me donna « assez de forces pour supporter ce cruel pansement, mais mes « voisins riaient cyniquement de ce qu'ils appelaient mon *cago-« tisme*. L'élève qui me pansait les fit taire en leur montrant avec « quelle patience je supportais la douleur, tandis qu'eux, il fallait « les tenir cloués sur leurs lits; qu'ils n'étaient que des enfants et « que moi, j'étais un homme. Il n'ajouta pas que j'étais un chrétien « et que je mettais dans le Dieu de mes pères toute ma confiance. « Mais vous ne sauriez me comprendre, jeune homme, si vous « n'êtes pas catholique? »

— « J'ai été élevé dans la foi catholique, et les clameurs cyniques « de la grande ville n'ont point encore tellement terni en moi les « croyances du jeune âge, que je ne comprenne très bien votre « douce confiance dans le Dieu qui console, qui pardonne! »

Digitized by Google

— « Donnez-moi votre main, jeune homme, je vois que nous « sommes frères en Jésus-Christ ! » — « Courage, Monsieur, Dieu « est juste et bon (était-ce bien à moi, pauvre pécheur, à prêcher un « martyr !) il vous guérira. Les hommes comme vous sont trop « rares, aux jours où nous sommes, pour qu'il en prive la terre ! « Vous êtes Polonais, Monsieur ? »

A ce mot de Polonais, il fit un soubresaut : je venais, imprudent, de rouvrir une sanglante plaie ! — « Oui, je suis Polonais et je vais « mourir sur la terre étrangère, loin de mon fils chéri, loin des « tombeaux des aïeux ! Mon Dieu ! que votre main est lourde ! Que « votre nom soit béni ! Si j'ai assez souffert, vous me donnerez la « couronne immortelle de la gloire ! Oh ! je ne l'aurai pas chèrement « achetée, bien que vous ayez fait pleuvoir sur moi les plus cruelles « épreuves dont votre main puisse accabler un chrétien ! »

Puis, il s'arrêta, oppressé par cet effort. Il retomba sur son oreiller ; ses yeux étaient levés vers le ciel ; il me sembla qu'il était en extase. Puis, de temps en temps, ses lèvres s'entrouvraient, et je l'entendais murmurer les noms de Jésus et de Marie, et puis : — « Que votre volonté soit faite ! »

Oh ! il y avait dans cette sublime résignation quelque chose de si beau, de si saint, que je ne pus tenir, je pleurai !... La vue de ce chrétien sur son lit de mort fut une révélation pour moi. Je compris alors pour la première fois la force invincible du sentiment religieux, de cette force surnaturelle et divine qui fit les martyrs. — Il y eut un long intervalle de silence : — « Casimir, Casimir, cria- « t-il, es-tu là ? Viens, mon fils, que je te bénisse, car je vais « mourir ! » Puis il fit un effort pour se lever sur son séant : je l'aidai et le soutins. — « Oh ! dit-il, en portant la main à son front, « oh ! il n'est point là ; la douleur m'égare ! » — « Il va venir, lui « dis-je, il va venir recevoir la dernière parole et la bénédiction de « son père. » — « Non, il ne viendra pas, dit-il, il est trop loin ! « Mais les anges du bon Dieu iront avec leurs ailes rapides lui « porter la bénédiction de son vieux père ! »

Vers le soir, je revins, et j'attendis qu'il me donnât quelques signes d'attention, mais ses paupières se fermèrent bientôt et je m'en fus, respectant son repos.....

Digitized by Google

II

Anecdotes de chasse

[Vers 1851].

Vraiment, vous me déconcertez avec vos demandes réitérées de silhouettes ; c'est une matière assez difficile à traiter *ex professo*, vu qu'il n'y a pas de sermonnaire à l'enseigner et que souvent le trait fin, acéré, épigrammatique, refuse obstinément de se montrer. Cependant, comme vos désirs seront toujours pour moi des ordres (sans métaphore), je vais aborder ce petit travail. Que si parfois il m'arrivait d'avoir bien touché, et parfois mal observé, je vous prierais, en considération du premier cas, d'absoudre le second. *Et totum inter nos tantum....*

Ab Jove principium : à tout seigneur tout honneur !

A ce propos, permettez-moi une petite anecdote qui vous divertira peut-être, dont je vous garantis l'authenticité.

C'était au mois de septembre 1847, pendant les vacances qui séparèrent ma seconde de ma rhétorique. — Depuis quelque temps les cultivateurs du pays se plaignaient des ravages que faisaient les loups : ils leur enlevaient force moutons et s'attaquaient même aux bêtes à cornes. Ils dénoncèrent une certaine forêt ou grand bois, situé en Kergrist, comme devant être leur plus ordinaire repaire, et invitaient tous messieurs, bourgeois ou manants portant fusils à se joindre à eux pour organiser une battue dans ce bois de Kergrist. Ils faisaient observer que, dans cette saison, les loups étant en famille, il serait plus facile de les lever; que si, au contraire, on laissait toute la race de ces brigands grandir, il serait plus difficile de les dépister, sans compter les innombrables moutons dont la chair succulente devait hâter leur croissance. Ces raisons, jointes à l'attrait qu'a pour tout homme ce passe-temps royal, firent admettre d'enthousiasme la demande de ces braves paysans, et un certain jeudi fut fixé pour rendez-vous au bourg de Kergrist.

De toutes les petites villes et des campagnes environnantes arri-

Digitized by Google

vèrent au rendez-vous, dès six heures du matin, de bruyants essaims de chasseurs armés les uns d'élégants fusils à deux coups (mais c'était le petit nombre); les autres, de véritables rouillardes qui ne pouvaient être dangereuses que pour l'infortuné qui s'en serait servi; d'autres enfin portaient encore les vieilles carabines avec lesquelles leurs grands-pères allaient à l'affût des bleus pendant la guerre civile : celles-ci auraient encore pu servir à la même fin. A côté, il y avait des fusils de garde-nationaux et même, si j'ai bonne mémoire, quelques uniformes de cette honorable milice. J'ai su depuis que nous avions dû cette exhibition de queues de pie et de classiques shakos à la conviction qu'avaient ces bons et paisibles guerriers d'être ainsi plus terribles aux yeux des mangeurs de moutons.

Point n'est besoin de vous dire que j'arrivai un des premiers au rendez-vous. Quand on va rentrer en rhétorique, on est friand d'émotions; on sent le besoin de n'être pas toujours dans le faux, dans les discours ou narrations; par conséquent, d'observer, de voir et de sentir. Malgré les admonitions maternelles, je m'étais procuré une longue carabine et l'avais chargée, trois jours à l'avance, de quatre grosses balles, espérant bien tuer au moins quatre loups.

Nous étions à ce rendez-vous, comme vous le pensez bien, gens de toutes sortes, de tous métiers et professions; mais ce jour-là nous étions tous tueurs de loups. Un malin me fit remarquer certains procureurs, tabellions, greffiers ou huissiers du chef-lieu d'arrondissement qui, disait-il, furieux de ne pouvoir les assigner en dommages et intérêts pour tous méfaits commis dans *ladite* paroisse *dudit* canton *dessus dit*, arrondissement du département *susnommé*, venaient armés jusqu'aux dents, s'enquérir de leurs domiciles respectifs et constater leur identité.

Je ne vous parle que de ces *maîtres*; car ce sont eux qui vont être les héros de la journée. Notre *vieulx* chasseur m'engagea, ainsi que quelques autres, à ne pas quitter de vue *les gens de robe*, c'est-à-dire, à nous porter à l'affût dans leurs parages, car nous n'avions pas de rapides coursiers pour soutenir la charge. Ces messieurs, en gens du métier, se montrèrent prudents et se portèrent à la lisière du bois la plus voisine du hameau. Nous les imitâmes et, en attendant le gibier, nous humâmes avec délices les vapeurs parfumées de nos pipes bretonnes.

Digitized by Google

Quelques vieux louvetiers avaient exploré le bois dès la veille et avaient annoncé, outre beaucoup de loups, trois ou quatre sangliers. La présence de ces derniers, qu'on dit être parfois si terribles, avait fait faire la grimace à plusieurs de ces messieurs. Pendant longtemps nous entendîmes le brouhaha de la levée, sans que rien parût. Vers midi les aboiemennts des chiens et les sons aigus d'une trompe fêlée nous avertirent qu'un gibier était lancé. Comme nous étions réunis en petits groupes pour deviser et vider gaiement quelques gourdes, nous nous séparâmes en nous encourageant mutuellement à bien faire notre devoir, et chacun se rendit au poste désigné ou plutôt choisi par lui-même.

Nous étions placés à une quarantaine de pas l'un de l'autre, afin de pouvoir croiser nos feux avec précision. Bientôt les cris des chiens approchèrent tellement que chacun de nous, prêt à faire feu, l'index sur la détente, cherchait dans les profondeurs du bois l'invisible ennemi. Tout-à-coup, deux coups de fusils retentissent à une centaine de pas environ à ma gauche, puis six, vingt, trente, etc. ; c'était un véritable feu de peloton. — « Bah ! dit mon plus « proche voisin qui arrivait en courant, ce sont les avocats qui font « feu ! Allons voir ! » Tout en courant, nous entendions dans la même direction des cris affreux : — « *A moi ! à moi ! au secours ; je suis « mort, au secours !* »

Puis, à ces cris qui nous firent craindre un accident, s'en mêlèrent bientôt d'autres. Tous ces messieurs s'enfuyaient à qui mieux mieux, jetant fusils, carnassières et le reste, avec force exclamations de peur et de terreur. Nous voulûmes les arrêter et les engager à nous accompagner dans le fourré d'où partaient les cris de leur compagnon, mais ce fut en vain. Ils crièrent un peu moins, mais n'en continuèrent pas moins de courir jusques au hameau de Kerlogoden où ils arrivèrent suant de peur.

Deux d'entre eux tinrent bon cependant et se joignirent à nous pour explorer le fourré et porter secours au malheureux qui en demandait avec de si grands cris. Nous escaladâmes un fossé énorme, où devait sans doute se trouver en sentinelle, avant l'action, la victime présumée des balles ou des sangliers. Nous descendîmes dans le bois avec précaution et sur une même ligne. A peine y avions-nous mis le pied, qu'à quelques pas de nous, nous entendîmes d'un côté des soupirs plaintifs, et de l'autre comme le râle d'un mourant, mais avec quelque chose de rauque et de

Digitized by Google

saccadé. Les uns volèrent aux soupirs, les autres aux râles, et des deux côtés en même temps un éclat de rire fou, puissant, homérique, partit avec un parfait accord. C'est qu'en effet il y a bien de quoi.....

Du côté des soupirs, nous trouvâmes étendu sur le sol et tâchant de cacher sa tête dans les feuilles mortes, un infortuné chasseur, plus mort que vif, car la peur était arrivée chez lui à son paroxysme : il ne pouvait plus crier. Comme il ne paraissait blessé ni par devant ni par derrière, nous prîmes le parti si naturel d'en rire à gorge déployée.

Du côté du râle, nos camarades trouvèrent étendu et se débattant encore sur la terre rouge de son sang, un magnifique sanglier percé de deux balles, au cou et à l'épaule : ils n'arrivèrent que pour recevoir ses derniers soupirs. La joie leur arracha une triple salve de rires et d'applaudissements.

Ces bruits humains agirent puissamment sur l'infortuné chasseur. Il ouvrit un œil égaré et, par habitude, il cria, mais faiblement : — « *Au secours ! il va m'éventrer* » ! On le rassura ; on lui fit respirer, non des sels, mais de l'eau-de-vie ; on lui en administra même à l'intérieur à haute dose. L'effet fut instantané et il comprit de suite ce qu'il y avait de terriblement ridicule dans le personnage qu'il jouait en ce moment. Il prit le parti d'en rire comme tout le monde et fit bien. On le mena contempler le cadavre sanglant de son ennemi, glorieux trophée d'une victoire si chèrement achetée ; car, comme vous le devinez facilement, avant d'avoir cet accès de peur, notre licencié avait tiré ses deux coups de fusil. Mais il n'avait pas eu le bon esprit d'attendre l'effet produit et s'était jeté dans le bois, criant au secours, croyant que le sanglier furieux se précipitait sur lui. Quant aux autres, ils avaient tiré sur la détente de leurs armes et cela un peu dans toutes les directions.....

Digitized by Google

III

Lettre à M. et à Mme Bouché[1].

Ploubazlannec[2], 1857.

Ma chère Joséphine et mon cher Jules. Vous avez bien fait de m'écrire, car vous alliez recevoir de mes nouvelles : lorsque votre bonne lettre est arrivée, j'allais mettre à la poste une philippique à votre adresse. Je vous reprochais votre *paresse* (j'employais ce gros mot-là pour produire un effet salutaire).

Je connais de longue date la paresse épistolaire de maître Jules. Mais Joséphine me permettra de le lui dire, je crois qu'elle a apporté sa bonne part de paresse dans la communauté. Aussi, voyez les résultats : jusqu'à l'autre jour, depuis trois mois, j'étais sans nouvelles directes de votre jeune ménage. Vous direz sans doute, je vous entends d'ici, que moi, de mon côté, je me suis montré négligent. Ah ! songez un peu aux incessants soucis de mon ministère. — Bon ! allez-vous répondre, songe toi-même, aux soins nombreux et multipliés de notre jeune ménage. — Et vous-même... Mais je m'aperçois un peu tard que j'aurais mieux fait de vous gronder tout court comme je le faisais dans l'autre lettre, qui n'est pas partie, sans soulever une discussion dont le résultat ne peut être que de nous mettre tous dos à dos, dans l'égalité de notre paresse. Voilà ! Devant ce triste résultat, prenons au moins la résolution bien arrêtée de nous corriger, si faire se peut Enfin, laissons ça ! nous nous gronderons mutuellement pour la mi-août.

Car je viens vous donner rendez-vous pour cette époque à Rostrenen. Je prêche, en effet, le Pardon, et j'espère vous y voir, car Jules pourra, avec un peu de bonne volonté, y passer au moins quatre ou cinq jours. Et à ce propos, je vous dirai que le buste de

[1] Frère et belle-sœur de Mgr Bouché.

[2] L'abbé Bouché était vicaire à Ploubazlannec depuis son ordination : 14 avril 1856.

Digitized by Google

Notre-Dame de Rostrenen va être couronné. Depuis longtemps je désirais offrir un don à cette chère église à laquelle m'attachent les souvenirs si doux du baptême, de la première communion et de la première messe. Après bien des réflexions et des hésitations, je me suis arrêté à la poétique idée de poser moi-même une couronne d'or sur la tête de Notre-Dame de Rostrenen. J'ai recommandé une couronne d'argent doré (poids de 350 grammes) avec quelques pierreries, à un orfèvre de Paris et je l'aurai avant le 15 août. Cette couronne, dont j'ai le dessin, sera de bon goût. M. Baldini[1] a approuvé d'enthousiasme mon projet.

Joson nous a donné quelques jours la semaine dernière. Il a dû rentrer à Plouguer samedi soir. Il est fort bien portant, et nous a montré qu'il est bon marin, meilleur que moi.

Puisque tu me fais l'honneur, mon cher Jules, de me comparer à un marabout, tu me permettras de te faire observer que les marabouts ont toute leur vie pour accomplir leur pèlerinage au tombeau du prophète d'Allah. Acceptant les prémisses, comme disait le cousin philosophe Joson, j'ai droit aux conséquences. Donc tu me permettras encore d'attendre, car je crois, comme le disent les poètes orientaux, que le soleil de ma vie ne s'incline pas encore vers l'occident noir où règne la mort.

Il paraît que maman, en ce moment à La Chèze, n'a pas l'intention de venir à la mi-août. Je vais tâcher de changer sa résolution à cet égard. — Eléonore m'annonce qu'Hubert a écrit ; il a fait la campagne dernière sans blessures et espère toujours.

Je terminerai, comme Jules, par les bonnes choses : que votre bonheur coule toujours sans nuages, pur comme les beaux jours ! Inutile de vous dire combien je prie pour vous, car je vous aime de tout mon cœur.

Tout à vous, Bouché.

[1] Alors curé de Rostrenen, sauf erreur.

Digitized by Google

IV

A M. Jules Bouché[1].

Ploubazlannec, 23 décembre 1857.

Voilà qui est très bien, mon cher Jules ; tu vas devenir papa, Joséphine maman ; le père Bouché va passer grand-père, et les deux mamans, grands-mères ; et pour ne pas m'oublier, je vais être réellement *tonton*. Voilà de l'avancement pour toute la famille, d'où il suit que tout le monde sera content. Il sera donc le bien-venu ce cher fils, petit-fils et neveu ou cette chère... mais non, ce sera un grand petit Bouché, dans lequel sa maman se mirera et son papa se verra revivre ; fils digne d'eux : c'est tout ce que je lui souhaite et que pour lui, je demanderai au bon Dieu.

Crois, mon cher frère, à la part la plus vive que je prends à votre bonheur, et sois persuadé que les prières que la piété me demande ne feront défaut ni à toi ni à Joséphine. La prière, mon cher ami, est la vraie forme, la forme chrétienne des vœux que nous faisons pour les personnes qui nous sont chères...

Quant à Théodore[2], comme dit Julie, il n'écrit jamais ; et quant à moi, je fais de même. Son droit d'aînesse va lui valoir une petite épître de ma part pour le premier de l'an.

Ma position est toujours la même, fort agréable, moralement et physiquement. Un titre de vicaire de campagne ne sonne guère, c'est vrai ; mais le vieux proverbe me console, qui dit : *tout ce qui brille n'est pas or*. Et puis, la volonté de Dieu en a ainsi disposé et ce qu'elle fait peut passer pour bien fait ; et encore, je ne suis pas homme à chercher à la contrarier par de pauvres intrigues ; et enfin, je ne me suis pas fait prêtre pour faire mon chemin dans l'Église.

Je vais adresser la présente à Rostrenen où tu m'annonces devoir passer deux ou trois jours pour les fêtes.

[1] Toutes les lettres qui suivent celle-ci et qui ne portent pas en tête l'indication du destinataire, sont adressées à M. Jules Bouché.

[2] Frère aîné de Mgr Bouché, décédé en novembre 1888.

Digitized by Google

... Vous serez à Rostrenen tous les deux, dimanche ; priez bien la bonne Notre-Dame de m'unir à vous dans la sainte union des âmes aux pieds de Dieu ; j'offrirai ce jour-là le saint sacrifice de la messe à l'autel de la sainte Vierge, à 8 heures, pour vous....

V

Ploubazlannec, 6 mai 1859.

... Tu invoques l'assistance de Dieu et tu fais bien, mon cher ami, car sans elle, rien ne peut réussir. Tu sentiras toujours cette puissante assistance, car tu apporteras dans les affaires un travail intelligent et une sage prudence, nécessaires pour les mener à bien, humainement parlant ; mais de plus, mon cher ami, pour te faire bénir de Dieu et laisser à tes enfants un nom sans tache, tu ajouteras toujours, comme par le passé, la plus scrupuleuse honnêteté (la bonne foi), au travail et à la prudence. Du reste, tu as dans ta famille de beaux exemples de ces trois vertus commerciales qui résument toutes les autres. Que Dieu donc bénisse tes entreprises et t'accorde le succès que tu mérites ! Mes prières ne te feront pas défaut, surtout pendant le mois de mai consacré à la sainte Vierge...

VI

Brest, 24 juillet 1859.[1]

... J'irai m'installer à bord un de ces jours[2]. Quelque ennuyeuse que soit cette vie, je crois plus convenable pour moi de m'y mettre au plus tôt. J'espère vous aller voir à l'époque de l'arrivée d'Hubert.

Je t'écrirai plus long une autre fois. Je ne sais absolument rien de notre destination future. Désarmerons-nous ? Ne désarmerons-

[1] Adresse : — M. l'abbé Bouché, aumônier du *Duquesne*, en rade — Brest.

[2] L'abbé Bouché était entré dans l'aumônerie de Marine le 25 juin 1859, après trois ans de séjour à Ploubazlannec.

Digitized by Google

nous pas? Resterons-nous à passer l'hiver à Brest? Irons-nous à Cherbourg ou ailleurs? Toutes questions que chacun se pose, que personne ne peut résoudre...

VII

Brest, le 8 août 1859.

Mon cher Jules, je viens t'annoncer une triste nouvelle, mais triste seulement pour moi. Tu sais que pour faire cesser les terreurs anglaises, l'empereur a ordonné le désarmement général et la mise sur pied de paix. La conséquence maritime de cet ordre a été la dissolution immédiate de la division navale de l'Océan et la rentrée dans le port des deux vaisseaux et des deux frégates qui la composaient. Il n'y avait que ces quatre bâtiments d'entièrement armés et tu conviendras que ce n'était pas de quoi faire trembler la *perfide Albion*.

J'étais installé à bord de mon bateau ; j'y couchais et j'avais pu, il y a huit jours d'hier dimanche, y célébrer la sainte messe devant l'État-major et l'équipage. Le lendemain, nous reçûmes l'ordre du désarmement et l'amiral Fourrichon amena son pavillon qui flottait à notre bord. Le désarmement ne sera pas complet. La division sera mise, selon l'expression consacrée, en disponibilité, c'est-à-dire que l'on ne débarquera que le personnel.

La conséquence de cet état de choses pour l'aumônier, est de n'avoir rien à faire, c'est-à-dire un peu moins qu'auparavant. On touche ses appointements et hélas! on les mange.

Peut-être, presque certainement même, irai-je à Rostrenen pour la mi-août, à moins qu'il ne survienne quelque chose de nouveau dans ma position.

J'ai vu R*** ces jours-ci plusieurs fois. Si je vais à Rostrenen, nous irons ensemble. Ce n'est pas précisément en pélerinage que R*** va à Rostrenen. Il m'a fait part de ses intentions, projets et désirs. Je souhaite que cela réussisse car c'est un digne garçon.

Si nous allons ensemble à Rostrenen, nous y arriverons le samedi soir ou le dimanche matin. Je ne sais pas si maman ou Julie, ou

Digitized by Google

Eléonore et Théophile s'y rendront. Pour toi et Joséphine je sais que vous devez y aller. R*** a reçu une lettre de toi qui le lui annonce. Ainsi donc, si tu m'y vois, j'y serai ; sinon, non...

VIII

Toulon, le 28 septembre 1859.[1]

...Quand cette lettre te parviendra je serai probablement parti pour Cayenne, ou du moins bien près de partir. Nous sommes en rade depuis ce matin. Nous devons nous tenir prêts à partir samedi matin : cependant on croit que le départ n'aura lieu que lundi. Pour moi, j'aime autant que ce soit le plus tôt possible, car je m'ennuie joliment par ici. Je ne connais absolument personne dans cet affreux pays. Lundi, pour me distraire, je suis allé à Marseille où j'ai passé la journée, et suis rentré le soir ; il ne faut que deux heures pour aller ou revenir par le chemin de fer. C'est une grande et belle ville. Je n'avais pas encore vu de port de commerce comme celui-là. Il y entre quelquefois cent bâtiments dans une journée. C'est un mouvement énorme... J'ai visité, et vraiment avec grande dévotion, le célèbre sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde qui domine Marseille. J'y ai prié pour moi et pour vous tous.

— Je ne pus pas terminer ma lettre hier, car il m'arriva la visite d'un confrère. Je viens d'apprendre aujourd'hui une triste nouvelle. La *Cérès*, au lieu d'aller à Brest apporter les malades qu'elle ramènera des colonies, reviendra dans cet affreux Toulon. Ceci nous désole tous. On pourra bien, il est vrai, pendant le mois qu'on passera au port, aller jusqu'en Bretagne, mais ce sont des frais assez considérables, malgré que l'on ne paie que quart de place.

Ce débarquement à Toulon, au retour, va encore me gêner. — Si j'apporte du vin des Canaries et du rhum, et un *jacquot* pour J***, comment ferai-je pour vous faire passer ces choses et cette bête ? Le vin voyagera bien seul, le rhum aussi ; mais la bête ? Enfin, j'y aviserai...

[1] Les pouvoirs délivrés à l'abbé Bouché par le Cardinal Morlot (par l'intermédiaire de l'Aumônier en chef de la Marine), pour *la Cérès*, sont datés du 30 août 1859 et transmis le 29 septembre au titulaire.

Digitized by Google

IX

Rade de Toulon, 9 août 1860.

Partant pour la Syrie, je t'écris un mot, en réponse à ta lettre du 22 juillet...

Comme j'avais espéré jusqu'au dernier moment effectuer le voyage de Bretagne, je n'avais pas parlé à Eléonore d'une commission que j'avais à faire à Lorient, me réservant de la remplir moi-même. Peut-être irai-je passer quelques jours en Bretagne au mois de septembre, à notre retour de Syrie, mais comme je suis très loin de pouvoir l'assurer, je te prie de remplir la commission en question.

Un surveillant des pénitenciers des îles du Salut, ayant su que j'étais de Lorient, vint me trouver et me prier de vouloir bien me charger de cent francs pour sa sœur. Je lui dis que j'avais l'intention de faire le voyage de Lorient aussitôt mon retour en France et que je ferais moi-même la commission, ce qui me permettrait de donner à sa sœur de ses nouvelles directes. Comme cette fille, qui est ouvrière à Lorient, peut avoir besoin de ce secours que lui envoie son frère, je te fais tenir sous ce pli un billet de cent francs que je te prie de remettre ou faire remettre à l'adresse suivante : *Mlle J. L.*, de la part de son frère, adjudant-surveillant à l'île Royale, Guyane française. Tu voudras bien aussi dire ou faire dire à cette fille que son frère était très bien lors de mon passage aux îles du Salut. Sans la maladie (fièvre du pays), qu'il avait faite peu de temps auparavant, il aurait envoyé à sa sœur une somme plus forte...

Tu partiras sans doute avec Joséphine et *Mademoiselle* Marie pour Rostrenen un de ces jours. Vous avez une excellente idée de faire baptiser votre enfant sur ces mêmes fonts baptismaux où vous avez avez été baptisés vous-mêmes.

Comme je te le disais il n'y a qu'un instant, je vais partir pour la Syrie demain, 10. Voilà trois jours que nous sommes prêts ; on va nous donner un millier d'hommes, nous pourrions en prendre bien plus. Il est fort probable que nous reviendrons immédiatement en

Digitized by Google

France. Nous ne ferons que toucher à Beyrouth, d'où nous irons, très probablement, en revenant, faire du charbon à Alexandrie. Nous relâcherons peut-être à Malte en allant, si nous avons *besoin* de faire du charbon.

C'est un des bataillons de guerre du 13e de ligne que nous allons porter. Les troupes venant du camp de Châlons vont arriver ce soir, jeudi, de sorte que nous partirons demain presque certainement.

Je ne te dissimule pas que s'il m'est possible de me faire attacher à l'un des hôpitaux que l'on va créer par suite de notre occupation en Syrie, je n'y manquerai pas. Je vais faire près de Mgr Coquereau les démarches nécessaires. Malheureusement, je n'aurai pour m'appuyer que ma bonne volonté. Cependant je dois te dire que j'ignore si la marine fournira des aumôniers, ou bien si l'armée de terre en sera chargée. Il y a du bien à faire et des avantages à acquérir.

Je regrette bien vivement de ne pouvoir pas me rendre à cette petite réunion de famille à Rostrenen, surtout pour la mi-août. Je vous prie tous deux de ne pas m'oublier près de N.-D. de Rostrenen. Les voyageurs ont tant besoin de prières !

Evidemment, à moins de rester quelque temps en Syrie, je ne puis pas compter faire le saint pèlerinage de Jérusalem. Ce sera pour une autre fois sans aucun doute, à moins que Dieu n'en dispose autrement, car si nous proposons, c'est lui qui dispose...

X

Toulon, le 12 octobre 1860.

... Hier, nous avons reçu l'ordre de partir pour Oran, afin d'y prendre des condamnés militaires (200), pour les porter à Rochefort. De là, nous devons nous rendre à Cherbourg pour y faire les grandes réparations qui nous sont nécessaires. Ces réparations nous demanderont six semaines ou peut-être même deux mois. Ce sera malheureusement dans la mauvaise saison ; de Cherbourg à Lorient, il y a loin, mais il est très probable que je vous irai voir et passer avec vous une vingtaine de jours. J'espère que je pourrai

Digitized by Google

m'arranger de manière à ne perdre ni mes frais de table ni ceux de logement, ce qui me permettrait de voyager *aux frais de la princesse* (du gouvernement).

Je ne suis pas absolument mécontent de cette nouvelle destination ; cependant j'aurais mille fois préféré aller à Brest faire ces réparations ; je me serais trouvé bien plus près de vous tous. J'aurais même, dans cette hypothèse, pu aller passer presque tout mon temps à Lorient. Mais vraiment nous jouons de malheur sur ce bateau, quant aux destinations; car, quant aux traversées, elles sont généralement assez heureuses.

On nous envoie à Cherbourg parce que c'est un port où il y a ordinairement peu de travail et où se trouvent plusieurs bassins disponibles. Nous partirons de Toulon vers le 20 courant, c'est-à-dire à la fin de la semaine prochaine; je suppose qu'il ne faudra pas plus d'un mois pour nous rendre à Cherbourg, malgré nos relâches d'Oran et de Rochefort. Par conséquent s'il nous faut deux mois de réparations, nous ne pourrons guère partir pour les Antilles avant la fin de janvier. Nous ne serions de retour en France que vers le 15 mai ; et comme j'aurai droit à être débarqué au 15 juillet, ce serait mon dernier voyage sur *la Cérès*, à moins toutefois qu'on m'y conserve. Le commandant aura fini son temps vers cette époque, lui aussi...

Ainsi donc, j'espère aller passer quelque temps avec vous tous à Lorient. Je boirai de bon cidre, car j'ai appris que si les blés laissaient beaucoup à désirer, les pommiers, en revanche, étaient chargés de pommes, espoir du cellier. Théophile et toi, qui êtes des hommes de ménage, ne devez pas en être fâchés, ni personne du reste.

Ta lettre, que tu m'annonçais devoir être très longue, ne l'a guère été à mon avis, car je pense que tu aurais pu encore racoler par ci, par là, quelques nouveautés ou cancans dont je suis très friand. J'ai peu de correspondants à Rostrenen, comme tu le penses bien ; il faut dire aussi que c'est un peu de ma faute, je ne suis pas assez *écrivailleur* et on me rend la pareille...

Digitized by Google

XI

A Mme Bouché, mère.

Le 19 octobre 1860.

Ma chère Maman,

... Nous partons assez brusquement. Je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis la lettre de Jules ; peut-être tantôt avant le départ, en recevrai-je une. Comme je te l'ai dit, nous allons à Oran prendre 200 hommes des compagnies de discipline, que nous porterons à l'île d'Aix, vis-à-vis Rochefort.

De là, nous nous rendrons à Cherbourg pour y faire les réparations qui nous sont nécessaires. Il est probable que nous y serons vers le 15 ou le 20 novembre.

Nous faisons notre voyage dans une mauvaise saison ; je ne sais pas le compte de mes chemises et c'est peut-être pour que je l'apprenne, en les comptant, que la Providence, d'accord avec Son Excellence le Ministre de la marine, a permis ledit voyage dans la susdite saison[1].

Enfin, après la fatigue de ce voyage, j'aurai, je l'espère, la consolation et le bonheur de vous tous embrasser et de vous souhaiter, en personne, la bonne année, ce qui ne m'est pas arrivé depuis longtemps.

Dis à ces chers fumeurs de Théophile, de Jules et de Théodore que je ne les oublierai pas à Oran. Je n'ai plus hélas ! que six bouteilles de rhum, mais c'est du bon ! Nous en déboucherons une pour le réveillon de Noël, que je me propose d'offrir à Lorient....

[1] *Compter ses chemises* est un euphémisme maritime pour : *avoir le mal de mer.*

Digitized by Google

XII

Le 28 avril 1861, Rade de Toulon.

... Je t'écris deux mots avant mon départ de Toulon. Nous partons décidemment le 30 courant, c'est-à-dire mardi matin. Comme tu l'as appris, sans doute, nous menons 500 transportés, dont 400 forçats et 100 repris de justice. Triste cargaison, mon cher ! Enfin, je ne dois pas trop m'en plaindre, car ils vont (les transportés) me donner occasion d'exercer mon ministère, surtout la prédication. J'ai déjà dressé un petit plan d'instructions et je compte, non pas les convertir, mais les occuper un peu pendant les loisirs de la traversée.

J'ai une bibliothèque assez bien composée, qui me sera à cet effet d'un grand secours. — Je vais aviser à diviser mes hommes par groupes de quinze ou vingt. Par groupe, je désignerai un certain nombre de lecteurs, qui, à certaines heures, feront la lecture aux autres. J'espère même que cette idée, que je proposerai au commandant, pourra contribuer au maintien de l'ordre. Notre batterie haute en contient 400 ; les cent autres seront mis dans la batterie basse, à babord. Ce seront les repris de justice, qu'il est juste, du reste, de séparer des forçats.

Notre traversée sera tout au plus de quarante jours. Nous relâcherons à Ténériffe ; de Cayenne, nous continuerons, comme à l'ordinaire, par la Martinique et la Guadeloupe. Notre retour en France n'aura guère lieu avant le 5 ou le 10 août. Nous revenons à Toulon, ce qui m'est particulièrement désagréable, car cela me fait perdre tout espoir d'aller faire mes dévotions à la benoiste image de Notre-Dame de Rostrenen, à l'époque du Pardon. Pourrai-je même aller en congé ? je n'en sais rien.

Tu as peut-être vu dans le projet de budget de la Marine, une augmentation dans le cadre des aumôniers de la flotte. Cette augmentation est illusoire quant au nombre des aumôniers. Elle augmente les titulaires, de sorte que nous allons tous nous trouver fixés sur notre position et ne serons plus susceptibles

Digitized by Google

d'être remerciés ; mais si elle avait augmenté le personnel réel, j'aurais eu l'espoir de pouvoir prendre un petit congé à la fin de mes deux années d'embarquement, ce qui est réglementaire. Enfin, je ne désespère pas encore d'avoir ce congé ; je tâcherai du moins de m'y prendre de façon à l'obtenir.

J'ai lu dans un journal de Marseille que M. L***, banquier à R***, avait fait faillite. J'espère que vous n'avez eu aucune perte à déplorer dans ce sinistre qui, d'après le journal, se monterait à plusieurs millions. Je me rappelle que ce M. L*** était votre correspondant à R***. De tous côtés on n'entend parler que de malheurs de ce genre. Ce n'est pas, du reste, bien étonnant, quand on connaît l'audace que mettent dans leurs transactions et entreprises tant d'industriels qui ne se ruinent pas toujours eux-mêmes, mais compromettent seulement la fortune des autres. Je sais, hélas ! que souvent, ni la prudence ni la probité n'y peuvent rien et qu'un malheur arrive quelquefois, comme conséquence fatale d'autres malheurs.

Joséphine sera peut-être partie pour Rostrenen avec Marie lorsque ma lettre te parviendra. Eléonore m'a annoncé leur prochain départ. Lorsque tu écriras à Joséphine, tu lui offriras mes bonnes amitiés et la prieras d'embrasser pour moi la chère petite Marie qui, me dit Eléonore, parle et court comme une grande fille. Je suis sûr qu'il n'y a pas d'exagération ; elle me ramagera : *tonton l'Abbé*, au mois d'août ou de septembre, si j'ai le bonheur de la voir à cette époque.

J'écrirai, au moment du départ, à maman ; déjà il nous arrive des passagers de toute espèce, de tous les costumes et de toutes les coutumes. Je crois que tous les corps de l'armée française sont représentés parmi les hommes que nous envoyons pour la gendarmerie coloniale[1]...

[1] Il existe, dans les papiers de Mgr Bouché, deux documents assez curieux relatifs au voyage effectué par *la Cérès* de Toulon à la Guyane. Ce sont des cahiers remplis de méchants vers, aussi plats que prétentieux, composés par un transporté lettré et dédiés à l'aumônier. L'auteur semble vraiment reconnaissant à M. Bouché de ses bontés pour le vilain monde qui remplissait les batteries haute et basse ; l'aumônier allait jusqu'à prêter une flûte. On est payé de l'ennui qu'on éprouve à lire ces centaines de mauvais vers, en apprenant par eux certains détails sur la traversée. Voici le titre de quelques pièces : *Voyage à la Guyane française* (4 mai 1861) ; *Super flumina Babylonis ; Evasion fort surprenante de deux quarts en fer blanc ; Mal de mer, bourrasque, etc.* (nuit du 8 au 9 mai 1861) ; *Remerciement à M. le commandant et à MM. les Officiers* (Ile Saint-Joseph, 5 juin 1861) ; *Adieux du pauvre auteur à M. l'Aumônier de la Cérès* ; etc.

Digitized by Google

XIII

Mytho, le 2 février 1863[1].

... Merci, mon cher Jules, de ta bonne et longue lettre, c'est comme cela que j'aime à les recevoir, remplies de ces mille détails qui me font faire un agréable retour au doux pays natal. La prochaine lettre, qui sera sans doute d'Eléonore, m'annoncera, je l'espère, l'entier rétablissement de Théophile. Mais je ne la recevrai guère que le 20 courant. Hier soir j'ai reçu des journaux venus par la voie française. J'ai aussi reçu une lettre de Suez d'un de mes confrères, aumônier de *la Garonne*. Il m'annonce l'arrivée, par son bâtiment (vers le 1er mars), d'un nouvel aumônier supérieur.

J'annonçais dans ma lettre à maman que je venais d'apprendre la déconfiture de notre aumônier supérieur actuel. Malgré mon esprit de corps, je ne puis pas le plaindre.... Je regrette, sans m'en étonner, que Mgr Coquereau n'ait pas songé à moi ; j'aurais accepté avec empressement la position d'aumônier supérieur. Mais je plaisante, car j'ai un défaut dont je me corrigerai avec le temps, celui d'être trop jeune dans le corps. Il est juste de donner ces positions aux anciens et plus j'irai, plus je trouverai cette maxime juste et raisonnable.

Notre nouvel aumônier supérieur est l'abbé Gros, qui doit, je pense, avoir quarante et quelques années. Il est décoré depuis deux ou trois ans. Il doit avoir neuf ans de service. Je le connais peu, ne l'ayant vu que quelquefois à Toulon.

J'ai lu avec bonheur et relu tout ce que tu me dis dans ta bonne lettre. Courage, mon cher, et surtout ne m'oublie pas et écris-moi quelquefois. Si tu n'as pas toujours le temps de m'écrire des épîtres, tu peux du moins quelquefois glisser un mot dans les lettres d'Eléonore.

Je vois avec bonheur que mon cher Rostrenen est toujours le

[1] Sur Mytho, alors tout récemment colonisé, voir une notice écrite par M. Le Mée, des Missions-Etrangères de Paris, dans les *Missions Catholiques*, année 1877, pp. 598 et suivantes.

Digitized by Google

même endroit et que rien n'y change, excepté le temps qui peut être mauvais, même pour la mi-août. La tempérance de la jeunesse intelligente est toujours la même et mêmes sont les regrets du temps passé, qui pourtant (à part le loto comme tu le dis malignement), ressemblait fort au temps présent.

Tu as bien raison d'être *traditionnaliste* à l'endroit de tout ce qui touche au culte de Notre-Dame de Rostrenen. Il est évident qu'après toutes ces innovations féminines, il sera difficile de revenir aux vieux usages. Beaucoup des petits amours-propres locaux se trouveraient en jeu.

Si, après avoir couru le monde, je retourne me reposer et mourir près de mon berceau et si, par suite de circonstances peu probables, je deviens curé de Rostrenen, je prends l'engagement de revenir purement et simplement à ce qui se faisait du temps de nos pères et jusques à ces dernières années[1].

A la première mi-août qui suivrait mon installation, l'échafaudage sur lequel on pose le buste vénéré (c'est le chef-d'œuvre de quelque menuisier du crû, sans doute), serait placé sur une haute et longue perche et glorieusement monté sur le faîte du feu de joie, qui, cette année là, brillerait d'un éclat inaccoutumé. Puis, le lendemain, jour de la mi-août, avant la procession, il y aurait une amende honorable au buste vénéré pour toutes les innovations sacrilèges dont il a été l'objet depuis tant d'années. Et puis, le temps étant beau, plus beau que jamais de mémoire d'hommes et et des bonnes *tantes*, car aucun nuage ne se montrerait au ciel, la solennelle et antique procession ferait le grand tour, porté par deux Bretons aux longs cheveux, aux jupens neufs ornés de brillants boutons. *Fiat* ! !

— Je ne te dirai rien de ce qui se passe ici. Je crois en avoir dit quelques mots à maman dans ma dernière lettre. D'autre part, et ceci n'est pas une *ficelle*, je suis véritablement empêché. Après un enterrement à 4 heures de l'après-midi et ma visite à mes malades, je devais avoir environ une heure avant dîner pour continuer ma lettre ; puis après dîner, en fumant quelques bons cigares de Manille (je suis devenu un enragé fumeur) ; mais une visite avant dîner à l'heure du vermouth et le Père Gernot, missionnaire à Mytho,

[1] Devenu évêque, Mgr Bouché a présidé chaque année le pardon de Rostrenen et le 15 août 1883, il s'est donné la joie de réaliser les projets qu'on va lire.

Digitized by Google

venu me demander à dîner (ce qu'il ne fait pas assez souvent, quoique plusieurs fois par semaine), me rognent encore mon temps. Enfin tu ne perdras pas pour attendre, tu me liras une autre fois.....

XIV

Mytho, le 9 juin 1863.

... Lorsque ma lettre te parviendra vers le 15 août, Hubert le parrain sera si bien rétabli qu'il ne se ressentira plus du tout de son mal passé. Tu vas sans doute te trouver avec lui à Rostrenen, pour la mi-août; je serai avec vous tous, d'esprit seulement, hélas! mais tu feras pour moi mon pèlerinage à Notre-Dame de Rostrenen, dont la protection, je l'espère, ne me manquera jamais. Veuille bien me rendre le service de faire acheter un beau cierge (le plus beau que tu trouveras à Rostrenen) et de le faire brûler en l'honneur de Notre-Dame le jour du Pardon. Si tu n'en trouvais pas d'assez beau, il faudrait en faire mettre deux : ce serait régulier.

Je commence à m'installer ici. Tu as dû lire mes dernières lettres. Mytho est la seconde position ou ville de la Cochinchine. Le commerce en poissons séchés et en riz est très considérable, mais presque tout entier entre les mains des Chinois. Nous avons cependant ici une succursale de la maison Chabert (français) de Hong-Kong et de Saïgon. Cette maison fait le commerce du riz. Avant l'arrivée des Français, la basse Cochinchine fournissait des quantités de riz énormes à la Chine.

Mytho est placé sur une des bouches du fleuve Cambodge. Le commerce va sans doute prendre plus d'activité si la paix, qui probablement est déjà signée et ratifiée par Tu-Duc, est sérieuse, ce dont on doute, car on croit qu'il ne cède qu'à des embarras passagers, surtout à la révolte du Tonkin. A la tête de cette révolte est un prince descendant des vieux empereurs, qui a été élevé par les missionnaires au collège de Pinang. Il est chrétien et a pu rallier autour de lui un certain nombre de mandarins, surtout militaires. Il a remporté dernièrement une grande victoire et a pris une douzaine de grands mandarins qu'il a fait pendre, comme il con-

Digitized by Google

vient de faire dans ces pays, car aux yeux de ces peuples, abâtardis par de longs siècles d'esclavage, la clémence et la bonté ne sont l'indice que de la crainte ou de la faiblesse.

— Un coup de canon interrompit ma lettre... Je la reprends aujourd'hui, lundi de la Pentecôte, jour du Pardon de St-Avit en Plouguernevel et de St-Maudez[1] en Ploubazlannec. — C'était le premier des 21 coups que l'on a tirés pour annoncer la conclusion de la la paix avec le roi d'Annam, S. M. Tu-Duc. Le commandant Derôme vient de me communiquer la proclamation de l'amiral Bonnard, qui est très originale et fera peu de plaisir aux amiraux Rigaud de Genouilly et Charner, ses prédécesseurs en Cochinchine et les véritables conquérants du pays. Il dit aux troupes qu'en *six mois* il a *conquis*, grâce à leur valeur, un immense pays dans l'Extrême-Orient. Note que la seule conquête qu'il ait faite (Bernard), la province de Vinh-Long, sera rendue à Tu-Duc. Seulement, nous la garderons jusqu'à l'entier paiement d'une somme de 20 millions de ligatures (à peu près 1.25 ou un quart de piastre ou de schelling). Du reste, nous ne connaissons pas exactement les conditions de la paix. Ce matin nous avons eu une revue à laquelle j'ai été convoqué. Nous avions sous les armes 400 hommes d'infanterie de marine et de turcos ; plus une demi-batterie d'artillerie et une centaine d'hommes de troupes auxiliaires indigènes, armés de trois fusils à pierre en tout et de longs bambous agrémentés d'une manière de lance[1]..... C'est l'armement des soldats annamites en congé. On comprend très bien que ces pauvres diables prennent vis-à-vis des européens le parti le plus sûr, celui de s'en aller. Jamais ils ne nous ont opposé une résistance sérieuse. Au combat de Ki-Hon, sous l'amiral Charner, où nous avons éprouvé les pertes les plus sensibles, tout le mal est venu de quelques canons, desservis peut-être par des déserteurs européens ou américains ; mais de leurs fusils ou de leurs lances, pas le moindre *bonbon*.

L'espace va me manquer. Il ne faut pas du reste que je prodigue trop le peu que j'ai pu apprendre sur ce pays, qui est encore bien nouveau pour moi, puisque je n'y ai pas encore un mois de séjour.

[1] Le 11 juin 1885 Mgr Bouché a solennellement visité cette chapelle et tous les lieux de Ploubazlannec où il avait exercé son ministère, au milieu d'une affluence considérable. — V. *Semaine religieuse de Saint-Brieuc*, année 1885, pp. 323 et suivantes.

[1] Passage déchiré.

Digitized by Google

Tu seras sans doute à Rostrenen pour la mi-août. Offre bien mes respects aux tantes, aux oncles, aux cousins et aux cousines de mi-août...

Ma façon de vivre est déjà à peu près arrêtée. Je me lève à cinq heures et vais à six heures dire la messe aux deux sœurs qui desservent l'hôpital. Puis, je prends chez elles une tasse de chocolat et une ou deux oranges mandarines. Puis, je vois mes malades et je rentre dans ma case fumer une pipe et faire quelque chose. A neuf heures et demie je déjeûne. Je me suis joint aux chirurgien, commissaire, pharmacien, officier d'artillerie et nous sommes sept en tout). J'ai craint la solitude et ai repoussé l'idée que j'eus d'abord, de faire ménage à part avec mon domestique annamite, nommé Kay, avec lequel, du reste, je ne puis communiquer que par signes.

L'État me donne neuf francs par jour, plus la ration, comme vacation ou supplément. Ce n'est pas trop, car il est juste de rapporter quelques sous à son retour en France. Nous vivons bien pour une centaine de francs chacun. C'est un peu ménage de garçons et nous sommes très hospitaliers. Si je pouvais t'inviter à déjeûner tu verrais ce que c'est que le mélange de toutes les cuisines réunies, française, italienne, anglaise, chinoise et annamite ; mais tu t'excuserais sur la distance, qui est grande en effet. Je remets à une autre fois la suite....

Enfin, il faut que j'en finisse, réponds-moi et raconte-moi la mi-août ainsi que tout ce que tu auras appris de nouveau dans ce cher trou de Rostrenen...

XV

Mytho, 20 juin 1863.

Je réponds à tes bonnes lettres du 14 et du 25 mai dernier. Je t'en remercie infiniment, plus que je ne saurais te le dire, surtout de la première qui est un peu plus longue que la dernière et me donne quelques détails sur le triste état de notre bonne mère. Tu me confirmes dans ta dernière lettre ce que tu m'avais annoncé dans la précédente. Tu ne m'annonces, hélas ! aucun changement

Digitized by Google

favorable dans la situation déplorable où se trouve notre chère mère. C'est en ce moment-ci, surtout, mon cher ami, que je déplore mon éloignement du pays. Je suis sans doute par la pensée avec vous tous près du lit de notre mère, mais que n'y suis-je aussi vraiment présent pour vous aider dans les soins pieux que vous lui prodiguez ? Que la volonté de Dieu soit faite, mon cher Jules, mais cette pensée m'attriste profondément, de songer que je ne verrai probablement plus ma bonne mère ici-bas !

Tu ne me donnes pas, mon cher Jules, de nouvelles d'Hubert[1] dans ta dernière lettre, c'est que probablement on n'en a pas reçu depuis quelque temps. Je viens d'apprendre la prise de Puebla et la marche en avant de la division Bazaine dont fait partie le 3e zouaves. Veuille Dieu le conserver et le faire revenir avantageusement récompensé des périls courus et des misères endurées.

Je suis toujours à Mytho et encore pour quelque temps. J'ai manqué l'*Européen*. Notre aumônier supérieur dont j'ai quelquefois parlé dans mes lettres à maman, est reparti par ce bâtiment et y fera le service jusqu'à Suez. Je savais depuis longtemps qu'il devait partir pour la France où le rappelait l'aumônier en chef.

.. Je me porte bien. J'ai fait la semaine dernière une petite tournée avec Mgr Le Febvre, vicaire apostolique de la Cochinchine méridionale[2], dans une chrétienté des environs (cinq lieues dans un pays soumis). Cette excursion m'a fait grand bien et je vais, dès qu'il y aura deux Pères à Mytho, me mettre à courir le pays, mais sans m'exposer, bien entendu. J'irai surtout voir l'ami Guillou (de la Roche-Derrien), qui est à dix heures en barque d'ici sur les bords du Cambodge, dans une magnifique chrétienté de 5000 âmes. Je n'ai plus le goût des descriptions, sans quoi je te raconterais mon dernier petit voyage qui a été vraiment très intéressant. Plus tard, au coin du feu, avec ma vieille pipe et devant un broc de cidre, je te raconterai tout cela...

[1] Frère de Mgr Bouché, capitaine des zouaves, décédé en 1880.

[2] Mgr Le Febvre, premier apôtre de la Cochinchine, qu'il évangélisa pendant vingt-neuf ans au milieu de tous les périls, mourut à Marseille le 30 avril 1865. Il a laissé la réputation d'un saint et d'un rare esprit.

Digitized by Google

XVI

Saïgon, ce 26 août 1863.

Je t'écris de Saïgon où je suis venu passer une dizaine de jours en changement d'air. Depuis quelque temps j'étais travaillé par les fièvres de Mytho ; le sulfate de quinine n'y faisant pas grand'chose, je me suis décidé à venir à Saïgon passer quelques jours et j'ai bien fait. La fièvre m'a quitté et l'appétit est revenu. Ça va bien....

... J'écris un mot à Eléonore par le même courrier. J'ai reçu le 21 août au soir, la lettre qu'Eléonore m'écrivait le 16 juillet à Lorient. Cette lettre est partie le 19 juillet de Marseille et arrivée ici le 21 août. C'est merveilleux comme vitesse. C'est par les messageries impériales qu'elle est venue. Les nouvelles de maman qu'Eléonore m'envoie, sont, Dieu merci, très satisfaisantes. J'espère bien que l'espoir qu'Eléonore manifestait de voir la toux diminuer, se sera réalisé et que les forces reviennent à notre chère mère.

Je n'avais pas vu Saïgon depuis seize mois, c'est-à-dire, depuis mon arrivée en Cochinchine. J'y ai trouvé des changements considérables. C est une ville, et une grande ville, qui se fonde. Les rues ont été tracées et de tous les côtés on voit s'élever des maisons de tous les styles et provenances. Français, Portugais, Anglais, Chinois surtout, sont arrivés en certain nombre; les uns avec quelque argent, les autres sans le sou. Tout ce monde là a gagné en trafiquant sur tout, a acheté du terrain et construit d'immenses maisons ou d'humbles cases. Le mouvement commercial s'est, dit-on, un peu arrêté, mais sans aucun doute, pour reprendre très prochainement. Il se fait ici des fortunes énormes dans les fournitures de farines, bœufs, bois, etc. Les blés nous viennent de San-Francisco. Les fournisseurs les font moudre ici par des moulins à vapeur. C'est une heureuse innovation, car nous avons, depuis que cela est installé, du pain qui est assez bon, tandis qu'auparavant, le pain fait avec les farines de l'administration était infect et immangeable. C'était une cause de dyssenterie...

Digitized by Google

Il se pourrait que je rentrasse en France vers le mois de février, ce qui me ferait deux ans d'absence...

P. S. As-tu rempli, comme l'année dernière, mes recommandations pour la mi-août, c'est-à-dire, as-tu fait brûler un beau cierge devant Notre-Dame de Rostrenen?

XVII

Mytho, 4 septembre 1863.

Je t'écris deux mots et vraiment à la hâte. On vient de me dire que la canonnière de demain matin arrivera à temps pour un bateau qui partira de Saïgon pour Singapour le 6 ou le 7, et atteindrait ainsi la malle anglaise de Chine. Quoique cela soit peu probable, je risque ces quelques mots pour te confirmer ma lettre du 26 août.

... Je n'ai naturellement pas reçu de lettre de France depuis la dernière d'Eléonore que je reçus à Saïgon, le 21 août. Je te disais dans ma dernière lettre que j'étais à Saïgon en changement d'air; je suis rentré à Mytho le 1er septembre au soir, après douze jours de séjour à Saïgon. Ce séjour m'a fait un bien infini, et je sens que je ne me suis jamais mieux porté en Cochinchine que maintenant. J'avais une vie trop sédentaire, je vais un peu modifier mes habitudes. Je vais avoir à ma disposition un des fusils des Pères, (nous en avons deux[1] à Mytho), et après ma visite du soir à l'hôpital, vers 5 heures, j'irai faire un tour sous prétexte de chasse. Un de mes Annamites portera le fusil, et Badaroux *battra* les rizières pour faire envoler les poules d'eau, sarcelles, etc., qui y pullulent. Cet exercice me sera très salutaire.

Je partirai pour Suez par le prochain convoi. L'amiral que j'ai vu, et avec lequel j'ai causé, à sa réception de dimanche, m'en a parlé. Quant à mon retour en France, c'est une autre question que je tâcherai de résoudre en temps opportun, affirmativement ou négativement. Si ma santé se soutenait, je reviendrais de Suez passer

[1] Des Pères, bien entendu. — *Note de l'abbé Bouché.*

Digitized by Google

encore un an en Cochinchine ; sinon, je me présenterais au conseil de santé et je reviendrais en France comme convalescent. Par conséquent, tout cela dépendra de mon état de santé et de mes dispositions futures.

Embrasse bien pour moi notre bonne mère. J'espère recevoir par le courrier anglais, vers le 15, de ses nouvelles. On ne devrait jamais manquer un courrier ; pour moi, je n'en manque guère. Au milieu du mois d'août, pourtant, je n'ai pas écrit ; j'étais en pleines fièvres ; mais les coquines ne reviendront plus car je les laisserai là en émigrant pour quelques jours.

Embrasse bien pour moi ta femme et tes enfants, Eléonore et Théophile. Mille amitiés à tout le monde....

(*A suivre*)

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION

LOUIS DE FROTTÉ

D'APRÈS UN LIVRE NOUVEAU[1]

Le nom de Frotté n'a pas conquis la grande notoriété que l'histoire de la fin du dernier siècle a faite à certains chefs royalistes dont la valeur ne dépassait pas la sienne. Entré en campagne après tous les autres; obligé deux fois, par des circonstances impérieuses, de suspendre son action; retenu longtemps en Angleterre par des négociations, dont il espérait le rétablissement de la monarchie, son rôle n'eut point cet éclat extérieur qui s'impose à l'attention de tous, et l'on s'explique d'autant mieux l'oubli relatif où est demeuré son nom que l'étude des événements compliqués, auxquels il fut mêlé, exigeait des investigations particulièrement difficiles. Mais si Frotté a eu longtemps à souffrir de l'indifférence de l'histoire, il faut reconnaître aujourd'hui qu'il n'a rien perdu pour attendre, et l'important ouvrage que M. de la Sicotière lui a consacré, démontre, qu'aux plus rares qualités d'un chef de partisans, il joignit un beau caractère et un véritable talent dans le maniement des choses de la guerre et de la politique.

Né le 5 août 1766 à Alençon, et issu d'une famille noble, établie en Normandie depuis plusieurs siècles, Louis de Frotté, qui avait perdu sa mère dès son enfance, entra à l'âge de quinze ans, après des études assez médiocres, qu'il compléta plus tard, au régiment

[1] *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793-1832) par M. L. de la Sicotière, sénateur. Paris, Plon, 1889; 3 vol. gr. in-8° avec portraits et carte.

Digitized by Google

Colonel-Général, en qualité de sous-lieutenant. C'était un régiment fort recherché parce qu'il comprenait au nombre de ses privilèges celui d'être envoyé le premier au feu. Frotté le suivit dans diverses résidences jusqu'au moment où il se décida à émigrer à la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes. Il combattit Dumouriez dans les rangs de l'armée de Brunswick, en compagnie de son ami le prince de la Trémoille, et partit peu après avec celui-ci pour l'Italie, avec l'intention d'y prendre du service. La nouvelle de la mort du roi ayant surexcité son zèle, il revint à l'armée de Condé, qu'il suivit jusqu'au mois d'octobre 1793, et qu'il abandonna avec la résolution d'aller combattre pour la cause royale sur le sol même de la France. Lord Moira, qui commandait une escadre sur les côtes de la Belgique, et qui se préparait à opérer une descente en Normandie, dans le but de secourir la grande armée Vendéenne, le prit à son bord. Les vents contraires ayant empêché l'expédition, Frotté resta en Angleterre où il se lia avec Puisaye, et travailla à obtenir le concours du gouvernement anglais pour une action extérieure qu'il jugeait indispensable au succès du mouvement qu'il se proposait de susciter en Normandie.

Il débarqua en Bretagne, auprès de Saint-Brieuc, dans les premiers jours de février 1795. Il venait pour se battre et c'était précisément le moment où Charette, à la Jaunaie, et Cormatin, à la Mabilais, s'occupaient de négocier les articles de la pacification. Il refusa de signer les conventions, qu'il avait été appelé à discuter en compagnie des autres chefs, et se dirigea vers la Normandie où il s'occupa, de suite, à former une troupe de gens dévoués à la cause du roi.

La basse Normandie était restée, jusqu'alors, assez calme en présence de la mort du roi, de la levée des trois cent mille hommes, du passage de la grande armée, mais peu à peu la proscription du clergé, à laquelle n'avaient pu échapper tous les prêtres cachés, ayant rendu presque impossible l'administration des sacrements, avait soulevé les ressentiments de la population. Frotté profita de ces ressentiments pour organiser l'insurrection qui n'avait, avant lui, ni solidité, ni cohésion, ni même un seul nom en évidence. C'était en juin 1795, à un moment où Charette et Stofflet n'avaient pas encore repris les armes et il avait formé un parti suffisant pour pouvoir s'emparer de la petite ville de Mayenne, quand le désastre de Quiberon (juillet 1795) arrêta son essor. Il tint néanmoins la

Digitized by Google

campagne pendant plusieurs mois, et, avec l'aide de Scépeaux et de Rochecot, il lutta avec succès contre les bataillons républicains.

Séparé peu après de ces deux chefs, et ayant reçu des Anglais des subsides importants, il forma diverses compagnies auxquelles il donna les noms de *Chasseurs du roi*, de *Chevaliers de la Couronne* et de *Déserteurs*, ce dernier corps composé de soldats républicains qui s'étaient ralliés à lui. Il eut un quartier général et son autorité fut reconnue par tous les officiers royalistes de la région. Tandis que l'insurrection normande se propageait, celles du Maine et de la Bretagne, sur le succès desquelles il comptait, succombaient sous les habiles efforts de Hoche. La prise et la mort de Stofflet et de Charette (février et mars 1796) allaient donner le coup de grâce à la Vendée ; Frotté dut licencier ses troupes, et, avant de se retirer, il leur adressa ses adieux dans une proclamation datée de Vassi, le 23 juin 1796. Plutôt que de se soumettre comme il eût été facile de le faire, il allait en Angleterre solliciter de nouveaux secours.

Pendant son séjour en Angleterre, Frotté eut de nombreuses relations avec le comte d'Artois, qui désirait venir en Bretagne et en Normandie, et qui dut renoncer à son projet. Il passa en France plusieurs mois de l'année 1797, et il se trouvait même à Paris au moment du 18 fructidor (4 septembre), coup d'Etat qui eut pour effet de remettre partiellement en vigueur la législation et les pratiques de l'époque de la Terreur. Ayant réussi à se soustraire aux recherches, il regagna l'Angleterre où il reprit avec le comte d'Artois, et avec le ministère anglais ses pourparlers et ses négociations, dont le but était toujours le même, le rétablissement de la royauté en France.

Le 23 septembre 1799, il débarquait de nouveau en France avec une quinzaine d'officiers,et la guerre prit alors un caractère sérieux, car il disposa, à certains moments, d'une troupe de plus de dix mille hommes. C'est dans cette campagne qu'il attaqua Vire, et qu'il délivra des prisonniers royalistes arrêtés par l'effet de la loi des otages. Le 18 brumaire, (9 novembre 1799) en créant un pouvoir nouveau, qui avait à la fois, le prestige, la force et l'autorité, devait avoir pour résultat de décourager les efforts des compagnons de Frotté. La plupart d'entre eux se soumirent, et Frotté venait lui aussi à Alençon, muni d'un sauf-conduit quand, au mépris de toutes les lois humaines, il fut saisi et traduit, avec six de ses officiers, devant une commission militaire réunie à Verneuil, qui les condamna et les fit fusiller le 18 février 1800.

Digitized by Google

Ce rapide sommaire, qui ne contient que les phases principales de la vie aventureuse de Frotté, suffit à montrer qu'il fut le principal instigateur, et le principal chef des insurrections normandes, et que son histoire se confond avec celle de ces insurrections. C'est bien ainsi que M. de la Sicotière a compris son sujet, et envisagé son héros, et on doit lui en savoir d'autant plus de gré qu'il existait, à l'endroit des insurrections normandes, une véritable lacune dans l'histoire. Beauchamp, celui de tous les historiens qui a le mieux étudié la chouannerie de cette région, ne lui a consacré qu'un petit nombre de pages, que les autres historiens ont reproduites, en y ajoutant seulement quelques faits nouveaux. Il fallait donc, pour se renseigner sur ce sujet, consulter, soit des mémoires fort rares et d'une véracité douteuse, soit des monographies plus rares encore, et consacrées à des points tout particuliers.

Frotté savait écrire et il aimait à le faire ; ses papiers volumineux, comprenant de nombreuses lettres écrites et principalement reçues par lui, et des fragments de mémoires, avaient été fort heureusement conservés dans les archives du château de Couterne, encore aujourd'hui habité par des membres de sa famille. Un érudit ordinaire, en possession de ce trésor, se serait contenté de le mettre en ordre et d'en publier les pièces, et on aurait dit avec raison qu'il avait bien mérité de la science ; mais ce qui pour d'autres aurait été un but, ne devait être, pour M. de la Sicotière, que le point de départ de recherches qui, poursuivies avec un flair exercé, une méthode sûre, une patience et une persévérance infatigables, ont abouti à la réunion d'informations de toutes sortes, révélant des faits inconnus, confirmant des incertitudes, et redressant des erreurs. C'était sans doute un résultat considérable d'avoir réussi à faire sortir, de milliers de livres et de dossiers enfouis dans les bibliothèques et les archives les plus diverses, une masse de détails se rapportant aux mêmes événements, mais, quand on sait que la difficulté de la mise en œuvre croît en raison de la quantité des matériaux à classer, on doit reconnaître que, dans ce livre, le mérite de la composition l'emporte encore sur celui des informations. Il faut, dit-on, savoir deux fois la chose la plus simple pour pouvoir l'enseigner clairement ; qu'est-ce donc quand il s'agit de conduire le lecteur dans les sinuosités d'une action multiple, où la diversité des hommes et des lieux égare la mémoire et menace de faire perdre l'enchaînement des faits ? Frotté, qui est le héros du livre, ne cesse

Digitized by Google

pas d'être le centre auquel tout aboutit, qu'il agisse par lui-même ou par ses lieutenants et ses agents, qu'il soit en Angleterre ou qu'il soit en Normandie. Il fallait un art consommé pour dominer un pareil sujet, l'ordonner et le diviser de façon que les détails, qui auraient pu produire la confusion, mis à leur vraie place, contribuassent au contraire à amener la clarté et à corroborer la certitude.

On peut ouvrir les volumes au hasard, avec l'assurance d'y trouver des renseignements intéressants, non-seulement sur Frotté, mais encore sur une foule d'autres points de la Révolution et même de l'ancien régime. Que l'on prenne, par exemple, le premier chapitre consacré à l'enfance et à la jeunesse de Frotté, et on a sous les yeux le tableau plein de dignité d'une famille dont les membres comprennent les devoirs de la parenté de la façon la plus élevée. « Frotté n'avait que six ans quand sa mère mourut. L'affection qu'elle inspirait se reporta tout entière sur son fils unique, sa vivante image. Madame de Chabot, sa tante paternelle, la baronne de Salis, Mademoiselle de Couterne et Mademoiselle d'Ifs, ses cousines du même côté, se disputèrent la garde et le soin de l'enfant. Ces sortes de dévouements n'étaient pas rares alors... » Plus loin c'est le portrait d'un oncle retiré du service, en haine des intrigues qui procurent l'avancement, très fier de sa noblesse, mais si profondément pénétré des devoirs qu'elle impose qu'il ne cesse de répéter à son neveu, sous les ordres duquel il servira, que « mieux on est né, plus on a d'obligations à remplir dans la société, et plus on doit de sacrifices au roi et à l'Etat. » M. de la Sicotière ne dédaigne pas, et il a raison, les traits les plus futiles en apparence, quand ils font connaître un usage du temps passé, et laissent entrevoir dans l'enfant ce qu'il sera plus tard. Il nous montre Frotté se promenant dans les rues de Caen à l'âge de six ans, avec l'habit, l'épée au côté, et le chapeau à plumes sous le bras, suivant la mode adoptée pour les jeunes gentilshommes, et tirant bravement sa petite épée pour se défendre contre des polissons qui lui avaient jeté des pierres. A propos du séjour de Frotté dans une pension que tenait à Versailles Gorsas, le futur membre de la Gironde, on fait non-seulement connaissance avec Gorsas, mais on pénètre dans les détails du régime scolaire auquel étaient alors soumis les enfants de la haute société.

J'ai dit que l'auteur dominait son sujet ; je devrais dire qu'il domine l'époque sur laquelle il écrit, car des pages comme celles-

Digitized by Google

ci, qui ne sont point rares dans l'ouvrage, témoignent de la hauteur de ses vues :

« La Révolution trouva Frotté simple lieutenant en premier au régiment de Colonel-Général : situation bien modeste assurément pour un officier distingué, bien né, apprécié de ses chefs et de ses camarades, et comptant déjà plus de dix ans de service actif. Celle de la plupart des chefs qui devaient plus tard combattre à ses côtés, et de ceux qui jouèrent le principal rôle dans la Vendée et la Bretagne, n'était guère plus brillante. Larochejaquelein était simple sous-lieutenant ; d'Elbée, Charette, Sapinaud, Scépaux, lieutenants ; Lescure, Marigny, Bonchamps, Fleuriot, d'Autichamp, capitaines. Ce ne fut point parmi les royalistes qui avaient le plus de richesses ou de privilèges à reconquérir, ni dans la noblesse de Cour, que la royauté trouva les plus énergiques défenseurs ; presque tous ceux qui se jetèrent ainsi dans les sanglantes aventures de l'insurrection et y déployèrent le plus de courage, de dévouement et de fidélité, étaient, comme Frotté, des hommes de second rang. L'évolution qui se produisit alors au sein du parti royaliste est assez analogue à celle qui fit émerger des rangs de ses adversaires tant de noms nouveaux et plus tard célèbres. C'est une singularité des révolutions de tremper et de grandir soudainement pour la lutte leurs adversaires comme leurs partisans ; c'en est une autre de susciter les uns et les autres dans les rangs les plus opposés à ceux où on devrait les chercher naturellement. C'est ainsi que, dans la nôtre, Stofflet et Cathelineau donnent la réplique à Lafayette et à Mirabeau, comme si les hommes n'étaient que des zéros, dont les événements seront les chiffres. »

Mais pourquoi, dans la série de ces événements, la victoire est-elle restée à la république ? L'auteur en donne une excellente raison, c'est que les divers soulèvements furent successifs, ce qui permit à la république de les abattre sans grand effort les uns après les autres. « C'est aussi, dit-il, que Charette avait refusé de lier ses opérations à celles de la grande armée ; elle lutta seule dans la sanglante bataille de Cholet qui la rejeta de l'autre côté de la Loire, alors que son concours eût pu changer la face des choses. La Bretagne et la Normandie restèrent immobiles pendant la campagne d'outre-Loire. Ce n'est qu'après la fin de cette campagne et l'extermination au Mans et à Savenay de la grande armée que la Bretagne et le Maine prirent les armes, du moins d'une manière

Digitized by Google

générale.... au mois de février 1795. Lorsque Charette se résigne à signer la paix, Stofflet se refuse longtemps à l'imiter ; tous deux enfin l'ont acceptée ; la Bretagne s'est aussi retirée de l'arène, et c'est juste à ce moment que la Normandie va y descendre : trop tard ou trop tôt ! Quelques mois plus tard Charette reprend la campagne, et Stofflet à son tour voudrait prolonger la paix. Sur ces entrefaites a lieu l'expédition de Quiberon, et les chefs de l'Anjou et de la Vendée, mal avertis, mal préparés, la laissèrent fondre et périr, sans lui porter aucun secours. Tardivement allumée en Normandie, c'est en Normandie que la guerre persistera le plus longtemps, soit après la seconde pacification de 1796, soit après l'amnistie qui suivit le 18 brumaire. »

Ces citations qu'il serait aisé de multiplier suffisent à montrer avec quelle pénétration M. de la Sicotière scrute les événements auxquels son héros s'est trouvé mêlé, mais il faudrait écrire une grosse brochure pour signaler seulement les particularités qui auront dorénavant leur place dans toutes les histoires des guerres de l'Ouest. Le récit par Frotté de ses rapports avec Charette, au lendemain de la paix de la Jaunaie, est une pièce d'une haute valeur, qui jette un jour nouveau sur les causes du découragement de Charette, et sur ses sentiments à l'égard de Stofflet, en même temps qu'il détruit la légende de prétendus articles secrets, insérés dans le traité relativement au rétablissement de la monarchie. Frotté avait aussi assisté aux conférences de la Mabilais qui eurent lieu peu après. Ces conférences mirent en présence des royalistes, des représentants et des généraux, ayant chacun des attitudes distinctes : les généraux méprisant les représentants, ceux-ci très désireux de traiter avec les royalistes, et les royalistes ayant à se louer des généraux qui les avaient combattus. Le récit de ces conférences forme un tableau piquant, où les détails pittoresques ne manquent pas, et où les caractères sont dessinés avec soin, notamment celui de Hoche qui, dans l'opinion de l'auteur, n'était ni royaliste ni républicain, mais en qui l'homme d'État doublait l'homme de guerre, et qui attendait les événements pour en profiter. Prenons acte, en passant, de la promesse de l'auteur de publier bientôt certaines dénonciations dirigées contre ce général par des représentants, dénonciations qui ont été découvertes par lui aux archives du ministère de la guerre.

Les officiers de l'espèce de Hoche étaient rares, la plupart des

Digitized by Google

généraux républicains étant recrutés on ne sait où ; « on a peine à se figurer que des grades aient pu être conférés à un tel ramassis d'inconnus, d'incapables et d'indignes. » Presque tous ceux qui ont commandé, non-seulement en Normandie, mais dans l'Ouest, une vingtaine environ, ont une courte biographie, fort instructive pour l'histoire de cette époque, car les preuves données à l'appui des renseignements sont empruntées aux archives de la guerre.

Avec de tels généraux, qui donnaient l'exemple de tous les vices, il était naturel que l'indiscipline fût commune dans les troupes républicaines. Sur ce point encore, on trouvera groupés dans une étude, placée à l'appendice du premier volume, une quantité considérable de faits qui avaient échappé aux autres historiens.

Qui n'a pas entendu parler de ces compagnies de faux-chouans dont les excès sont demeurés légendaires, et qui, selon les uns, étaient organisées par des généraux républicains, tandis qu'elles étaient, selon d'autres, composées de royalistes reniés par leurs camarades à cause de leurs cruautés ? M. de la Sicotière qui ne prétend pas que les royalistes, dans les rangs desquels se trouvaient beaucoup de contrebandiers, aient été sans reproche, apporte sur l'organisation des corps de faux-chouans et contre-chouans par les généraux républicains, des arguments sans réplique.

La mort de Frotté et de ses six compagnons a inspiré l'un des plus beaux chapitres du livre. On savait que Frotté avait été attiré par une indigne trahison à une entrevue, où il venait muni d'un sauf-conduit, mais les circonstances de son arrestation avaient été racontées de diverses manières ; on avait aussi, M. Thiers notamment, cherché à excuser le premier Consul ; sur ces divers points où il fallait suppléer au défaut de pièces détruites avec intention, la vérité est que Napoléon traita Frotté et ses compagnons comme il devait plus tard traiter le duc d'Enghien. « Il ne fut pas dressé d'actes de décès. Ces morts sentaient le crime. On n'osait y toucher. »

Je n'ai mentionné ici que les points qui m'ont frappé. Je n'ai fait qu'indiquer les aventures guerrières de Frotté ; je n'ai rien dit du passage de la grande armée sur le territoire normand, de l'insurrection de 1832, etc. etc. Je pourrais citer telle note, mise au bas d'une page, comme celle, par exemple, où sont relevées toutes les petites émeutes antérieures à 1793, qui n'a pu être rédigée qu'à la suite de recherches

Digitized by Google

innombrables. On trouverait la matière d'un chapitre d'histoire littéraire, dans le relevé de toutes les œuvres d'imagination inspirées par les événements de la guerre civile. C'est parfois une expression du langage des chouans qui se retrouve dans une comédie représentée à Paris; c'est un roman, comme celui que Barbey d'Aurevilly a publié sous le titre : *Le Chevalier Destouches*, jeune homme de dix-neuf ans qui, après avoir été condamné à mort, fut délivré à Coutances dans les circonstances les plus dramatiques. Comment nier l'intérêt que certains romans peuvent présenter aux historiens quand on constate que « c'est dans un roman aujourd'hui fort oublié, d'une dame de Brecy, publié en 1803, peu de temps après la mort de Frotté, que se trouve l'appréciation la plus vive, la plus vraie et peut-être la plus hardie de ce vaillant homme ? » L'auteur ne laisse rien échapper de ce qui se rapporte à son sujet, en voici la preuve entre beaucoup d'autres : un des amis de Frotté ayant raconté que sa physionomie avait beaucoup d'analogie avec celle du célèbre comédien Fleury, une petite note avertit le lecteur que le portrait de Fleury, peint par Mme de Romany, figurait en 1885 à l'exposition des *portraits du siècle*.

Cet ouvrage restera certainement comme l'un des monuments les plus remarquables de l'érudition contemporaine, car il contient une mine inépuisable de renseignements que les futurs historiens des guerres de l'Ouest mettront à profit. Il lie indissolublement le nom de M. de la Sicotière à celui de Frotté, et il en doit être ainsi puisque tous les deux ont brillamment servi la cause royaliste, l'un avec son épée et l'autre avec sa plume.

ALFRED LALLIÉ.

Digitized by Google

POÉSIES POPULAIRES BRETONNES

BUHÉ BURHUDUS SANT ISIDOR

(Dialecte de Vannes).

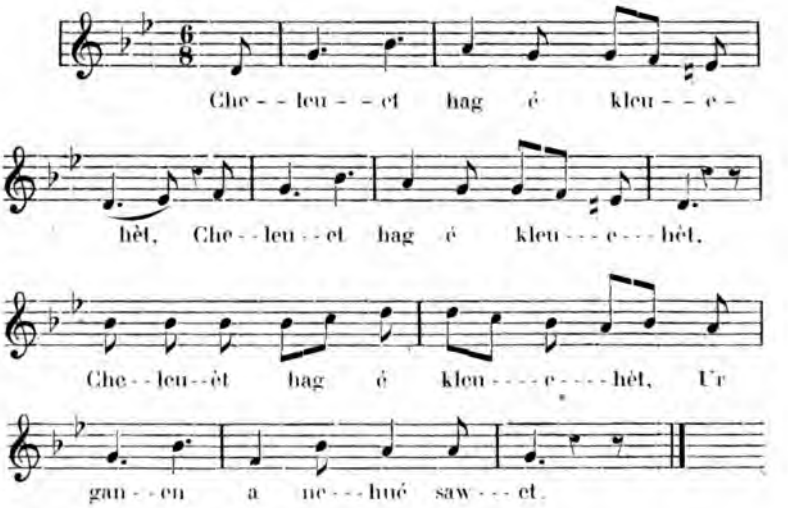

1. — Cheleuet hag é kleuehèt
Ur ganen a nehué sawet ;

2. Ur ganen a nehué sawet
Eid inourein un dén parfœt.

3. — Isidôr e oé labourér,
Servitour bras én ur manér.

Digitized by Google

4. — Er mehuel oé èn ti guet-ou
En hum glemé bras a nehou.

5. — « — Er mæstig quér n'er gouiet quet :
« Isidor doh ne labour quet.

6. — « Hed enn eu ben en dès nen dé,
« Ne hra quin nameid pedein Doué

7. — « Lahet é d'ein mé men divréh
« É hobér labour én é léh.

8. — « — Nen dé quet aveid pedein Doué,
« Isidor, en hou kôpran mé ;

9. — « Mæs eid secour me mehueleu
« De labourat doar em farkeu.

10. — « — Me mœstig quér, ne fachet quet,
« Ahoel quent m'hou pou me hleuet :

11. — « Perpet, el ur guir servitour,
« E mès eid oh groeit me labour.

12. — « Laret t'ein hoah petra gobér
« Ha ne vankein quet t'em devér. »

13. — En ternoz vitin, pe sawas,
Bet ean davaiet t'er park bras ;

14. — D'er park bras é oé davaiet
Aveid distonn doareu kalet.

15. — É vœstr e hias, hemb gout tehou,
De dal er harh eid kuh doh t'hou.

16. — De dal er harh aveid guélet
Mar en devehé labouret.

17. — Pe sonas er hloh d'en ovren,
Isidor e lauskas é den.

18. — Isidôr e lauskas é den
Aveid hum lakat é peden.

Digitized by Google

19. — Aveid huim lakat é peden,
Ar ben é zeuhlin ér hrien.

20. — Mœs ag en nean, ô tra souéhus,
É tichen deu él liguernus :

21. — É dorn unan oé ur halpren,
É dorn en aral ur ioualen.

22. — É dorn en aral ur ioualen,
Eid lakat te guerhet en den.

23. — Er mœstr, pe huélas kement-sé,
E hanawas er huirioné,

24. — « — N'en dé quet un dén é grœç Doué,
« E flatei Isidôr d'ein mé.

26. — « Mœs un dén fal, lan a ivi,
« Un dén karguet a jalousi.

26. — « Isidôr e hra é labour ;
« Eid-on n'en dès guèl servitour :

27. — « Isidôr gued Doué zou karet,
« Me garehé er goarn perpet.

28. — Nezen é has er mœstr d'er guér,
El un dén trompet, é kolér.

29. — Ag er park Isidor chué,
E zas d'er guér, ar dro kreizté.

30. El mé té d'er guèr gued é den,
É vœstr e hias én é arben.

31. — É vœstr a bêlan m'er guélas,
Ar é zeuhlin en hum daulas.

32. — « — Me mehuel Isidôr, pardon,
« Pardon a greizig me halon.

33. — « — Ya, me mœstr m'hou pordonou,
« Hui ha kement e hoal gonzou.

Digitized by Google

34. — Isidôr dén just ha santel.
E viwé pur avel un él.

35. — Liès dré bedenneu gredus,
È hras memb œvreu burhudus.

36. — Pe oé tueman de greiz en œst,
Ean e dorré séhet é vœstr.

37. — Tri zaul ar eu doar a pe skoé,
Ur gaër a fetan e sawé,

38. — Ur gaër a fetan e sawé,
Hag er mœstr é hoalh e ivé,

39. — « — Me mœstr karet, d'oh me feden,
« Doué e zigass t'oh deur mamen.

40. — « Keméret ur huéren argand,
« Ivet ke ne vehèt koutant.

41. — Pe oé torret séhet er mœstr,
Er fetan gaër e hié de hesk.

42. — Mén ma chapel sant Isidôr ?
En un inizen bras, ér mor.

43. — Én un inizen tost de Spagn,
Ha pêl mat t'oh en Allemagn.

Digitized by Google

LÉGENDE DE SAINT ISIDORE

PATRON DES LABOUREURS

(Traduction française).

1. — Ecoutez et vous allez entendre un cantique nouvellement composé ;

2. — Un cantique nouvellement composé pour honorer un homme plein de vertus.

3. — Isidore était laboureur et servait dans un manoir.

4. — Le domestique qui était dans la même maison se plaignait beaucoup de lui :

5. — « Mon bon maître, vous ne le savez pas ; Isidore ne travaille pas pour vous ;

6. — Pendant les deux parties du jour, il ne fait autre chose que prier Dieu.

7. — J'ai les bras tout brisés à force de travailler à sa place. »

8. — « Ce n'est pas pour prier Dieu, Isidore, que je vous ai gagé,

9. — Mais pour aider mes domestiques à travailler la terre dans mes champs. »

10. — « Mon bon maître, ne vous fâchez pas, avant de m'avoir entendu :

11. — J'ai toujours exactement fait mon ouvrage, comme il convient à un bon serviteur.

Digitized by Google

12. — Dites-moi encore ce qu'il faut faire, et je ne manquerai pas à mon devoir ! »

13. — Lorsqu'il se leva, le lendemain matin, il fut envoyé au grand champ,

14. — Au grand champ il fut envoyé pour charruer une terre très dure.

15. — Son maître alla, à son insu, se cacher derrière le fossé.

16. — Son maître alla se cacher derrière le fossé pour voir si réellement il eut travaillé.

17. — Quand la cloche sonna la messe, Isidore quitta son attelage,

18. — Isidore quitta son attelage pour se mettre en prières,

19. — Pour se mettre en prières à genoux au bord du champ.

20. — Mais, ô merveille, voilà que du ciel descendent deux anges tout brillants.

21. — L'un tenait à la main l'instrument pour nettoyer la charrue, et l'autre une verge flexible ;

22. — L'autre tenait une verge flexible pour conduire et faire marcher l'attelage.

23. — En voyant cette merveille, le maître connut la vérité.

24. — « Il n'est pas en état de grâce, dit-il, cet homme qui m'a dénoncé Isidore,

25. — C'est un homme méchant, envieux et plein de jalousie.

26. — Isidore fait bien son ouvrage. Nul serviteur n'est meilleur que lui.

27. — Isidore est aimé de Dieu, je voudrais toujours le garder. »

28. — Alors le maître rentra chez lui mécontent et indigné d'avoir été trompé.

Digitized by Google

29. — Isidore lui-même, vers midi, quitta les champs pour se rendre à la maison.

30. — Comme il était en route avec son attelage, son maître alla au-devant de lui.

31. — Du plus loin qu'il le vit, son maître se laissa tomber à genoux :

32. — « Isidore, mon serviteur, c'est de tout mon cœur que je vous demande pardon. »

33. — « Oui, mon bon maître, je vous pardonnerai ; je pardonnerai aussi à tous ceux qui parlent mal de moi. »

34. — Isidore, homme juste et pieux, vivait pur comme un ange.

35. — Souvent même par ses ferventes prières il opéra des prodiges.

36. — Au cœur de l'été, au moment de la plus forte chaleur, il étanchait la soif de son maître.

37. — En frappant trois coups sur la terre, il faisait jaillir une belle fontaine.

38. — Il faisait jaillir une belle fontaine, et son maître buvait son content.

39. — « Mon maître chéri, Dieu, écoutant ma prière, vous donne de l'eau en abondance ;

40. — Prenez un verre en argent et buvez, jusqu'à ce que votre soif soit étanchée. »

41. — Lorsque son maître avait étanché sa soif, la fontaine tarissait aussitôt.

42. — Où est située la chapelle de saint Isidore ? Dans une grande île, au milieu de la mer.

43. — Dans une île près de l'Espagne et bien loin de l'Allemagne,

Traduit par Yhan Kerhlen.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

SUR

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

EN BRETAGNE ET EN VENDÉE

(1792-1796)

I

UNE LETTRE DU MARQUIS DE LA ROUERIE

Bretagne, 18 juin 1792.

On vous a trompé, Monsieur, en vous disant qu'il s'était formé un rassemblement de mécontens chez moi, il ne s'y est point formé de rassemblement; et d'ailleurs mes principes, invariables dans tous les temps, sont tellement affilliés à ceux de la grande majorité des Bretons qui, malgré qu'on en dit, sont de braves et loyaux citoyens, et que des calomniateurs et des brigands n'ont cessé de vouloir avilir en voulant leur faire partager dans l'opinion publique la réputation attachée à des folies et des attrocités dont eux seuls sont coupables, que si j'avais cru nécessaire de faire un rassemblement, il eut été composé, non de mécontens, mais d'un nombre, effrayant pour les scélérats, de gens d'honneur aux yeux de toutes les autorités respectables, et très contens de pouvoir donner à leurs principes un essor qui ne peut leur être qu'infiniment honorable.

Je redoute les premiers éclats d'une guerre civile; je ne me consolerais jamais, tout inévitable que certains retards semblent la rendre, d'en avoir été un des plus légers prétextes. Nous sommes embarqués généralement dans une grande crise, et les excès dirigés contre ma personne et mes propriétés ne me touchent en aucune manière. Je me défendrai bien des poignards qui m'approcheront de trop près. Je dédaignerai les clameurs des autres, mais je m'occuperai entièrement de mes devoirs envers ma religion,

Digitized by Google

ma patrie et mon prince. Ma vie et ma fortune leur sont tout dévoués. Je sens et je pense ainsi depuis que j'ai la faculté de sentir et de penser. Il faut espérer que Dieu bénira ma constance dans de tels principes.

J'aurai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une adresse aux Bretons. Mon aventure, tragique par les intentions, comique par l'exécution, m'a fait croire utile de la rendre publique, je n'ai eu qu'un moment pour la faire. Il faut en excuser le désordre. Je suis soldat, jamais je ne fus écrivain, il faut excuser mon style.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ARMAND DE LA ROUERIE[1].

Cette lettre est adressée à M. de Fontenay, rédacteur du *Journal général de France*[2].

[1] Armand-Charles Tuffin de la Rouerie, gentilhomme breton, chef d'une conspiration royaliste dans la Vendée et l'Anjou, contre la Convention. Il fut recueilli au château de la Guyomarais, situé sur la lisière de la forêt de la Hunaudaye, le 9 novembre 1792, par M. de la Guyomarais. Il mourut, le 30 janvier 1793, épuisé par des courses continuelles, la nuit, dans une saison froide et pluvieuse, après deux semaines de maladie, dans une petite chambre du château qui porte encore le nom de chambre de la Rouerie. Il fut enterré secrètement dans un petit bois attenant presque au jardin du château. Sur la dénonciation d'un traître, la Convention envoya en Bretagne deux émissaires du Comité de sûreté générale, Laligand-Morillon et Barthe, qui procédèrent le 26 février à l'exhumation, après avoir fait avouer au jardinier Perrin la maladie, la mort et le lieu de la sépulture. L'identité constatée, on trancha la tête du cadavre et, après avoir remis le corps dans la fosse, ils la portèrent à M. et à Mme de la Guyomarais, en leur demandant s'ils la reconnaissaient. La famille de la Guyomarais, arrêtée et traduite devant le tribunal révolutionnaire de Paris, fut envoyée à l'échafaud le 18 juin 1793. Echappées par miracle au supplice, Mesdemoiselles Hyacinthe et Agathe de la Guyomarais enterrèrent la tête de la Rouerie, la nuit, dans un coin du jardin. Cette tête fut plus tard exhumée et déposée sous l'autel de la chapelle du château. (Voir les *Souvenirs et Campagnes*, par le général de la Motte-Rouge). — Le portrait d'Armand-Charles Tuffin, chevalier, seigneur marquis de la Rouerie, vicomte des Portes, etc., brigadier général au service des Etats-Unis d'Amérique, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de Cincinnati, a été reproduit dans la *Revue de la Révolution* (avril 1889) avec le texte de son contrat de mariage, daté du 25 décembre 1785. Ce portrait se trouve actuellement au château de la Guyomarais. Le nom de la Rouerie est écrit *La Royrie* dans ce document. Sa femme s'appelait Louise-Caroline Guérin, marquise de Saint-Brice. Il signe : *La Rouerie*.

[2] Louis-Abel de Bonafons, plus connu sous le nom d'abbé de Fontenay, né en 1757 à Castelnau-du-Brassac, près de Castres en Languedoc, entra à l'âge de seize ans chez les Jésuites et professa les humanités à Tournon. Il vint ensuite à Paris et rédigea le *Journal général de France* depuis le 1er mai 1776 jusqu'au 10 août 1792. Il émigra, puis rentra en France après la Terreur et mourut le 28 mars 1806. On a de lui plusieurs ouvrages importants consacrés à l'histoire.

Cet intéressant document fait partie de la collection particulière de nos documents inédits.

Digitized by Google

II

UN ORDRE INÉDIT DE HOCHE

ARMÉE DE L'OUEST *Quartier général de Machecoul.*

Ordre général du 21 vendémiaire 4e année républicaine.

A mettre à l'ordre
le 24
en donner communication
à l'ordonnateur
Em. Gr.

Mis à l'ordre
le 24 Vre an 4

Le général en chef recommande à tous les Officiers Généraux et aux chefs des corps de veiller à ce que les troupes reçoivent le vinaigre tous les jours et l'eau-de-vie toutes les fois qu'elles bivouaqueront. Autant que faire se pourra, on donnera dans le pays insurgé une demi-bouteille de vin par homme et par jour. Les distributions seront faites dans le plus grand ordre. Les officiers supérieurs doivent savoir que ce n'est que par une grande économie qu'on peut satisfaire aux besoins d'une grande armée.

Le Général en Chef,
L. Hoche[1].

[1] Hoche luttait alors contre Charette. La Convention l'avait chargé de réduire la Vendée. L'armée des Pyrénées était dirigée sur le Bocage pour doubler les forces des républicains. Impatient de voir arriver ces troupes, Hoche écrivait à Paris : « Verrai-je toujours nos troupes dans leurs cantonnements et l'ennemi « insulter notre longue patience ? » Le 30 septembre, il s'était dirigé avec quatorze mille hommes vers le fond du Bocage. Il avait sous ses ordres les généraux Caffin, Bonneau, Canuel et Delaage. Le 2 octobre, le comte d'Artois descendait à l'Ile-d'Yeu entre la pointe de l'Ecluse et celle des Corbeaux, suivi de son escorte et de quatre mille gentilshommes émigrés. On débarqua aussi quatre cents chevaux. Le 5 octobre, le prince écrivait à Charette pour réclamer son concours et demandait à Stofflet de joindre ses forces à celles de son allié. On sait que le débarquement, attendu avec tant d'enthousiasme par les Vendéens, n'eut pas lieu. La déception des royalistes fut grande et la cause de la Vendée définitivement perdue ! — Cet ordre du général Hoche fait partie de la collection particulière de nos documents inédits.

Digitized by Google

III

LA PRISE DE CHARETTE

23 mars 1796.

ARMÉE DES COTES DE L'OCÉAN.

Copie de la lettre du Général Grigny, chef de l'Etat-Major de la Division du Sud.

AU GÉNÉRAL HOCHE,

Charette est entre nos mains. Ci-jointe la copie de la lettre que m'écrit Valentin[1]. C'est lui qui l'a chassé à vue toute cette journée comme un cerf. Il est tombé entre les mains de Travot[2] ne pouvant plus se soutenir. Il était impossible, mon cher Général, qu'il ne tombât pas en notre pouvoir. Tout le pays dans lequel nous le savions était couvert de troupes et d'embuscades. Tous les postes et cantonnemens étaient en course. Il lui était impossible de se sauver nulle part.

J'écris en ce moment à Travot qu'il ne conduise pas Charette aux Sables, mais qu'il l'amène lui-même à Angers[3].

[1] Valentin, maréchal de camp, servit en 1796 en qualité d'adjudant-major en Vendée. Il fit en cette même qualité la campagne d'Egypte. Il fut fait général à cette armée en 1801, fit la campagne de 1809 en Hongrie et fut blessé grièvement le 14 juin de la même année à la bataille de Raab.

[2] Travot (le baron Jean-Pierre), né le 6 janvier 1767, à Poligny en Franche-Comté, soldat dans un régiment d'infanterie, s'éleva rapidement jusqu'au grade d'adjudant-général et fut employé en cette qualité en 1796 par le général Hoche contre les Vendéens. Il commanda comme général de brigade dans les départements de l'Ouest de 1799 à 1800. Il fut nommé membre de la Légion d'honneur à la fin de 1803, commandant de la même Légion le 14 juin 1804; général de division le 1er février 1805, il commanda la 12e division militaire à Nantes, puis passa en Espagne. On peut voir la suite de sa vie et de son rôle politique dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*, t. XX, p. 56 et suiv. Son buste a été exécuté par David d'Angers, pour une des places de Cholet qui porte son nom. Il figure maintenant dans le jardin du Mail.

[3] Conduit à Angers devant le général Hédouville, Charette fut ramené, le 28 mars, à Nantes, et promené à pied dans les principales rues, au son d'une musique militaire. Il fut mis en jugement dès le lendemain. Le même jour, il était condamné à être fusillé. Il commanda lui-même le feu aux soldats et mourut avec un admirable courage.

Digitized by Google

C'est à présent, mon cher Général, qu'il est bien instant d'organiser la Vendée. Pressez le Gouvernement.

Je te félicite, mon cher Général, en vérité, nous sommes comme des fous depuis cette bonne nouvelle.

Signé : *le général de brigade* : GRIGNY.

Pour copie conforme.

Copie de la lettre de l'adjudant-général VALENTIN *au Général* GRIGNY[1].

Aux Brouzits le 3 germinal an 4e de la République.

Vive la République, mon cher Général, le scélérat Charette est au pouvoir des républicains. Travot l'a arrêté à la Chabotterie sur l'heure de midi ; je l'ai rencontré moi ce matin à neuf heures entre la Guionnière et le Sablaud[2] à la tête de cinquante hommes. Je l'ai chargé avec cent grenadiers deux heures et demie. Je lui ai tué dix de ses soldats et son allemand. Enfin il court comme un lapin. Je lui ai fait faire au moins six lieues toujours courant. Je le tenais de bien près, mais je n'ai pas pu l'atteindre. Enfin lorsque Travot l'a pris, il était soutenu par deux de ses soldats. L'adjudant général Travot l'a conduit au Pont-de-Vie, il doit le conduire aux Sables. Je vous ferai un autre détail. Pardonnez-moi, je suis écrasé de fatigue. Je vous embrasse. Signé : VALENTIN.

Pour copie conforme.

Le Général de Division chef de l'Etat-Major Général.

T. HEDOUVILLE[3].

[1] Grigny (A. C. M.), général de brigade, né à Paris le 7 avril 1766, entré au service le 17 juin 1792, dans le 1er régiment de cavalerie. Successivement sous-lieutenant, adjoint aux adjudants-généraux et adjudant-général, chef d'état-major à l'armée de la Moselle, général de brigade sur le champ de bataille de Wissembourg, le 10 janvier 1793, il disait : « Mes campagnes de Vendée n'ont été ni utiles à mon avancement, ni favorables à ma gloire ; mais au moins j'ai épargné le sang de bien des Français. » Il servit en Alsace et en Bretagne sous le général Hoche. Il eut la tête emportée, le 11 février 1806, par un boulet au siège de Gaëte.

[2] Charette fut pris dans ce taillis, dans la paroisse de Saint-Sulpice entre, Montaigu et Belleville.

[3] Hédouville (Gabriel-Théodore-Joseph comte d'), général français, né en 1745 au Petit-Loupy en Lorraine, d'une famille noble, sous-lieutenant en 1773 dans les dragons de Languedoc, capitaine à la Révolution, employé

Digitized by Google

APPENDICE

—

Nous joignons ici aux indications contenues dans notre précédent travail, paru dans la livraison de mars de cette *Revue*, des renseignements nouveaux qui viennent de nous être communiqués.

1° Le général de brigade Malbrancq, dont nous avons parlé sommairement (page 180, note 1), est l'auteur de quelques pièces de théâtre dont on trouve la liste dans la *France littéraire* de Quérard. Ces pièces ont été publiées de 1796 à 1800. On doit citer entre autres *la Surprise des Chouans dans la nuit du 19 au 20 germinal*, tragi-comédie en deux actes et en vers. De l'imprimerie de l'armée, an IV, in-8°. *La Repentance inutile du prévaricateur*, drame figuré en en cinq actes et en vers. (Paris, an VIII, in-8°). Ces mélodrames sont à la fois absurdes et grotesques. Voir l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, du 25 avril 1889.

« *A Écoets* » (page 183), doit se traduire par « *aux Coets* ». Les Couets, village de la commune de Bouguenais, voisin du château d'Aux, autre village de la même commune. Bouguenais, les Couets et le château d'Aux étaient alors occupés par des cantonnements servant à la défense de Nantes sur la rive gauche de la Loire.

3° René Geslin, cité précédemment (page 190, note 3), mérite d'être mieux connu. — René Geslin, écuyer, sieur de Gennes près Vitré, épousa Marguerite Béguyer, fille d'un échevin de la ville d'Angers. Il en eut Marie-Jeanne, mariée à Simon Plumart, écuyer, sieur de Rieux, échevin de Nantes, et René Geslin, également éche-

ensuite à l'état-major de l'armée du Nord; il était maréchal de camp en 1793, quand il fut arrêté, destitué et envoyé à Paris pour être jugé par le tribunal tionnaire, il réussit à sauver sa tête. Désigné peu après comme chef révolu-de l'état-major général de l'armée des côtes de l'Océan, il combattit les royalistes de la Bretagne, de la Vendée et de l'Anjou. Nommé général de division, il dirigea en mars 1796 à l'arrestation de Stofflet et de ses officiers. On voit qu'il contribua aussi à l'arrestation de Charette. Il prit une part très active aux négociations qui amenèrent la pacification des contrées soulevées. Envoyé à Saint-Domingue en 1798, il fut bientôt rappelé en France et vint reprendre le commandement d'une division en Bretagne; il parvint de nouveau à empêcher une reprise des hostilités en 1799 et coopéra au maintien de la paix. Il remplit divers emplois diplomatiques sous le Consulat et l'Empire. Il mourut le 31 mars 1825 dans sa terre de la Fontaine près Arpajon. Il avait été élevé à la pairie par Louis XVIII. — Ce précieux document fait partie de la collection particulière de nos documents inédits.

Digitized by Google

vin de la même ville en 1786, 1787, 1788. Le nom de René Geslin figure encore avec celui de son beau-frère, Siméon Plumard, sur plusieurs monuments de la cité et notamment sur la façade du Grand Théâtre et sur celle de la Bourse. René Geslin fut envoyé le 4 octobre 1788 à Rennes pour complimenter le Parlement de Bretagne à l'occasion de son rétablissement, et député à Paris vers le Roi pour soutenir les privilèges de la Bretagne dans le débat pendant entre la Cour des Comptes et la Royauté. Arrêté par les ordres de Carrier le 27 novembre 1793 et conduit à pied jusqu'à Paris, il signe le 1er messidor an II la protestation des 132 Nantais contre le Comité révolutionnaire. Son gendre, Jean-Baptiste-Charles Bertrand-Geslin, capitaine au 109e de ligne et maire de Nantes de 1804 à 1815, fut créé baron de l'Empire en 1810. Geslin porte : *D'or à 6 merlettes de sable*. Les barons Bertrand-Geslin portent : *Ecartelé*, au 1er *d'or bandé d'azur chargé de 3 étoiles d'argent* ; au 2e *de franc baron parmi les maires* ; au 3e *d'azur au vaisseau à trois mâts voguant sur une mer d'argent* ; au 4e *de sable au casque posé de face d'or traversé en bande d'une épée haute d'argent* (Note communiquée par M. E. de la Noue, ancien magistrat, conseiller municipal de la ville d'Angers).

André Joubert.

Digitized by Google

CEREMONIE ROYALE[1]

FAICTE EN LA VILLE D'ANGERS

LE VNZIESME D'AOVST 1620

Aux actions de grâces de l'heureuse et amyable reconsiliation du Roy auec la Royne Mere.

—

A PARIS.

Chez Isaac Mesnier, rue des Mathurins,

1620.

Lorsqu'on estimoit en France que les armes triompheroient long-temps, c'est alors que les accens gratieux d'une voix amiable ont faict cesser les foudroyans tonneres des esclatans canons : la saison en laquelle on esperoit moissonner des champs de pleurs, c'est le temps qui nous a produit les délices et le contentement : et nous auons eu matière de rendre graces à Dieu pour une heureuse paix, quand nous ne nous attendions qu'aux calamités de la guerre : et nous auons tous esté esbahys de voir un si subit changement de misère en bonheur, mais Dieu qui fait tout pour le mieux nous aduertit par ces exemples de nostre debuoir, et nous représente par ces effetz sa bonté : les premiers coups chatouillent, mais les derniers se font plus asprement sentir. Tout ce que nous auons veu n'est rien à l'esgal de ce que nous debuions voir, et ce que nous voyons n'est rien en comparaison de ce que nous debuons attendre ; car si nous iouyssons auiourd'hui des délices de la paix, demain nous serons faitz participans d un repos éternel, et en ce monde et là hault au ciel où tous differents seront mis soubs les pieds.

[1] Pièce historique fort rare, reproduite littéralement sur l'imprimé original communiqué par M. le marquis de Villoutreys.

Digitized by Google

Dieu qui tient entre ses mains le cœur et les volontés des Roys, a tellement disposé des desseins de leur Maiestés qu'il a faict reussir à leur contentement et au profit de leurs peuples tous leurs conseils, et ce qu'on espéroit le moins en un temps si agité a esté trouué calme, tranquille et gratieux : les Roys doibuent vouloir ce qu'ils peuuent : Dieu peut tout ce qu'il veut, et nous monstre quelquefois sa puissance par des miracles si extraordinaires, que véritablement les plus misérables athées sont contraintz de confesser et aduouer la verité, en l'admirable Prouidence de la divinité qui regit et gouuerne si sagement tout ce grand Uniuers, incompréhensible aux hommes.

Si ceux qui n'ont point de Dieu, ni de cognoissance de son estre, sont toutefois contrainctz de le déclarer par leurs œuures, combien plus le doibuent glorifier ceux qui le réclament tous les iours en leurs necessités, et implorent son assistance en leurs prospérités ? ce qui certes nous donne de la ialousie, et de l'enuie de nous aduancer de plus en plus ès louanges de sa grandeur.

Beaucoup de fois nous auons esprouué le soing paternel que Dieu a de nous ses enfants, mais particulièrement et principallement ces iours passés, où nous auons remarqué que fauorablement Dieu nous garde et a eu pitié de nous pour nous preseruer de tous les maux qui nous menaçoient : ces iours (ie dy) en l'heureuse reconciliation de nostre Tres-Chrestien et Tres-Victorieux Roy avec s a Tres-Chrestienne Dame et Mere : iours auxquels on ne voioit que du trouble en l'Estat, mais maintenant nous auons subiect de ioye, de gloire et de reiouissance, car le 10 du present mois, on a veu ce que le huctiesme on n'eust osé espérer : voilà comment il ne se fault point deffier de la grace de Dieu.

Mais afin que nous ne nous arrestions point tant à traicter une matiere inepuisable, nous entrerons en discours de nostre proposition pour représenter aux yeux d'un chascun les Royalles et glorieuse resiouissances et cérémonies qui ont estés faictes à la réintegration de cette pristine et royale amitié en la ville d'Angers.

Car, pour commencer mon discours des Royalles cérémonies que la Reyne Mere a voulu faire faire pour tesmoigner la grande ioye qu'elle receuoit de ce tout diuin accord, je diray que Messieurs les Deputez qu'elle auoit enuoyé par deuers le Roy son filz pour lui tesmoigner le bon zelle et amitié qu'elle auoit à sa Royalle grandeur, ne furent sitost de retour deuers sa Maiesté, et apres luy

Digitized by Google

auoir déclaré quelle estoit la volonté du Roy de toutes les articles qu'il luy auoit pleu accorder, dont elle fut très contente, elle commanda à Monsieur le Reuerendissime Euesque de Luçon de donner ordre que Actions de graces fussent rendues publiquement en la grande Eglise Cathedralle d'Angers qui est Saint Maurice, ce qu'il fist incontinent. L'on en donna l'aduis à Messieurs du Clergé d'icelle Eglise, qui après auoir faict preparer tous leurs chentres et musiciens pour la solennité d'icelle cérémonie, allerent en corps trouver sa Maiesté pour sçauoir l heure qu'il luy plairoit que les dictes Ceremonies et Actions de graces fussent commencé. Et l'heure leur estant donnée par la Reyne Mere à quatre heure après midy pour icelles estre faictes, cependant l'on donne ordre de tapisser ladicte Eglise de Sainct Maurice des plus riches et exquises tapisseries de la ville et mesme de celles de la Royne Mère, dont le chœur d'icelle fut orné, toute la sainture d'iceluy garnye de cierges allumez, et à main droicte du maistre autel on auoit dressé un poelle de velours viollet auec frange et crespine d'or, au desoubz d'iceluy comme un pupittre couuert de mesme parure, pour soubz iceluy placer la Royne Mère, et au dessoubz autres sièges dressés, à la Royalle grandeur, pour Monsieur le Conte de Soissons et Madame sa mère, et généralement de suitte pour tous Messieurs les Princes et Seigneurs assistans.

De l'autre costé à main gauche, pour Messieurs du Présidial de ladicte ville d'Angers qui auoit esté semont de s'y trouuer en corps et en habit décent, auec Monsieur le Maire et Echeuins d'icelle : ce qu'ils firent auec les plus honorables appareils qu'ils peurent.

Ladicte Eglise de Sainct-Maurice estant ainsi préparée à la Royalle. et le principal portique d'icelle tout garny de festons et armoiries du Roy, de la Royne, et de la Royne sa mère, auec celles de la ville, l'heure que Sa Maiesté auoit donnée pour icelle cérémonie estant proche, Messieurs dudict Présidial alèrent en corps auec leurs habis de magistrature trouuer Sa Maiesté dans le Chasteau, de laquelle compagnie Monsieur le Président, comme chef d'icelle, fist vne très belle harangue à Sa Maiesté sur le subiet de ceste heureuse réconsiliation et l'extresme ioye qu'il receuoist en soy : à quoy respondit la Royne, « que c'estoit des coups de Dieu, desquels « il ne se failloit estonner, que c'est luy seul qui peut regir et « gouverner les intentions des Princes, et que s'ils auoient de la ioye,

Digitized by Google

« qu'elle en auoit encore d'auantage, ne désirant que la seule « volunté du Roy. »

Incontinent après ariua audit Chasteau Monsieur le Maire de ladicte ville auec les vingt-quatre Eschevins, assistés de leurs sergent et hallebardiers, portant leurs casaques des liurées de ladicte ville, et sur icelle les armoiries dudict sieur Maire, lequel après auoir faict aussi vne harangue à Sa Maiesté au nom de tous les habitants de ladicte ville, démonstrant par icelle l'affection qu'ils auoient au seruice du Roy et à Sa Maiesté, et l'extrême contentement qu'ils auoient reçeu de si bonne nouuelle, qui estoit si grand que ils leur estoit impossible d'en faire apparoir la dixiesme partye de la ioye qu'ils en auoient en leur intérieur.

Cependant tout cela Royne Mère part dudict chasteau pour aller en icelle Eglise, auec Messieurs les Princes qui pour lors estoient auec sa Maiesté et Madame la Contesse de Soissons, assistée de ses gardes du corps : où estant arriuée en icelle, la musique commensa à chanter, auec la plus belle harmonie que l'on sçauroit ouyr, le Te-Deum avec sa colecte et oraison, et après les Pseaumes et Cantique l'on se mit à chanter l'Exaudiat : pendant lequel temps la Royne demontra vnne très grande deuotion pour la conseruation de nostre Roy.

Lesdittes ceremonies estant paracheueés et la Royne de retour en son Chasteau, Monsieur le Maire comme chef politique de laditte ville, donna ordre par tous les quartiers d'icelle que l'on eût à faire des feux de ioye, ce que l'on fit incontinent, et mesme tira on en signe d'alegresse les pieces de canon de laditte ville et du Chasteau, desquelles les foudroyants tintamares furent ouïs iusques là où estoit pour lors le Roy, qui n'estoit qu'à deux lieues de laditte ville d'Angers, qui mesme eut pour très agreables tels tesmoignage d'affection enuers saditte Maiesté.

Digitized by Google

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

LE CHAT NOIR

(1582)

Il est hors de doute que, si nous nous étudions misérablement à complaire au monde vicieux par la pompe des habits magnifiques, par la singularité des draps d'or, d'argent, velours, soye, et autres damnables fatras, nous nous retirons tout à fait de l'obéissance de Dieu, d'autant que ce qui est céleste et divin est du tout contraire aux façons et sensualités humaines.

Or aujourd hui, l'an de Notre-Seigneur 1582, cette malheureuse vanité et mondanité règne non-seulement en plusieurs pays tant de la chrétienté que du paganisme, mais aussi en France principalement, où, si nous voulons commencer aux hommes, la bravade et parade est maintenant telle, tant en pourpoints, colletins[1], chausses, manteaux, et grands et superflus collets à fraises[2] mignonnement empesés et tant goderonnés, que l'on ne peut, par tels habits, distinguer un roi, un prince ou un grand seigneur d'avec un homme mécanique[3], et je crois qu'on prendroit aisément un valet et un courtaud de boutique pour un gentilhomme et seigneur d'authorité. Joint à cela que, par la coutume de France,

[1] *Colletin*, pourpoint sans manches.

[2] *Fraise*, ornement de toile fine que les hommes, à la fin du XVIe siècle, portaient autour du cou, présentant l'aspect d'un large disque très blanc, plissé, empesé, goderonné et tuyauté de trois ou quatre rangs de hauteur, du milieu duquel la tête émergeait, à peu près comme une volaille sur un plat de faïence. Voir Quicherat, *Histoire du Costume*, planches des p. 423, 427, 445, 457, 459

[3] Ouvrier, artisan.

Digitized by Google

le François est si curieux en ses habits, que — comme la corneille de Virgile qui se vouloit enrichir et farder des plumes de tous les autres oiseaux — il faut qu'il diversifie et mélange ses accoustrements selon toutes les modes étrangères, et ayant bien fait gagner les tailleurs, il ne sçait enfin comment il se doit difformer.

Quant aux femmes, c'est bien encore plus grande pitié, car c'est la dissolution même et la consommation et dernier période de toutes superfluités mondaines et diaboliques, tant en robes, cotillons à trois et quatre bandes de velours arrière-pointés et passementés, chaperons et coiffures mistes[1], chausses de soye, ou du moins d'estame[2], collets (pour manière de dire) hauts d'une perche et à double mont, c'est à savoir fraise à renvers[3], et un arpent de cheveux pillés et dérobés de la tête d'autrui, assemblés et frisés par une perruquière en une masse dite *rattepennage*[4], et d'abondant pour forcer la nature, comme si elle avoit oublié quelque chose à leur nativité, se masquant de tant de fards qu'elles changent, par tel artifice, de peau et de couleur. Le tout pour tromper, piper et émouvoir à la volupté la plus grande part des hommes, même ceux qui auroient fait état de la chasteté.

O changement damnable ! perdition des âmes ! habit infernal et réprouvée façon, qui vous conduit, pauvres femmes misérables ! à la peine et au jugement inestimable d'une jeune fille dont l'histoire s'ensuit.

Le vingt-septième jour de may dernier mil cinq cens quatre-vingt-deux, en la ville de Quintin au duché de Bretaigne, se trouva une jeune et belle au possible et fort aimable fille, au demeurant riche et de maison opulente, qui la rendoit d'autant fière et orgueilleuse à ses désirs charnels, ne cherchant tous les jours que les

[1] *Miste*, propre, joli, élégant.

[2] *Estame*, laine fine tricotée.

[3] Les dames employaient aussi la *fraise*, mais renversée, attachée à un collet très haut, fortement empesé, qui leur encadrait la tête comme un large cornet, et était soutenu par une véritable charpente de fil de fer et de carton. On verra quelques exemples de ces collets, « hauts d'une perche » dans Quicherat, *Hist. du Costume*, pl. des p. 442, 462, — et de ces fraises féminines, *Ibid.*, pl. des p. 423, 451.

[4] *Rattepennage* et mieux *ratepennade*, au sens propre, c'est une chauve-souris. Ici ce mot désigne une certaine manière de disposer les cheveux des dames, de façon à figurer de chaque côté de la tête deux sortes d'ailes, rappelant plus ou moins celles de la chauve-souris. Voir Quicherat, *Ibid.*, p. 434.

Digitized by Google

moyens, par le fard et les habits somptueux, à complaire à une infinité de mignons qui lui faisoient la cour. Cette fille, suivant la coutume, fut convyée et invitée à certaines noces d'un des amis de son père. Elle, n'y voulant faillir, et aise au possible de se trouver à tel festin pour paroître en beauté et bonne grâce par-dessus toutes les autres dames et filles, se décora et accommoda de ses meilleurs et plus somptueux vêtemens, n'oubliant sur toutes choses se farder de vermillon et autres diverses drogues propres en tel art, tiré de l'exercice et attrayance accoutumée des italiennes courtisanes, même de joindre à ses cheveux une frisée et grande rattepennage, attachée d'épingles d'argent; et pour élucider cette somptuosité et superstition de bravade (comme il est vraisemblable que les Quintinoises surtout aiment le beau linge, ayant les toiles fines à commandement[1]), fit faire quatre ou cinq collets, dont l'aune de toile coûtoit neuf écus.

Ces collets achevés, elle manda une empeseuse de la ville à laquelle elle pria de lui en empeser deux fort magnifiquement, afin de lui servir pour le jour et le lendemain des noces, lui promettant pour sa peine la valeur de vingt-quatre sols. L'empeseuse au mieux qu'il lui fut possible empèse les collets, mais ils ne se trouvèrent au gré de la fille, qui à l'instant envoya quérir une autre empeseuse, à laquelle elle bailla lesdits collets et sa coiffure pour l'empeser, moyennant un écu sol qu'elle lui promit bailler, pourvû que tout fût accommodé mignonnement. Cette seconde empeseuse mit toutes ses forces à bien accommoder lesdites fraises et coiffures ; mais elle ne put si bien faire que cela fût au gré de

[1] Tout le monde connaît la réputation des toiles de Quintin, jusqu'à l'époque où l'invasion des métiers est venue tuer cette industrie locale. Dès le XVIe et le XVIIe siècle, leur renommée s'étendait au loin. En 1648, le P. Philippe Briet, dans ses *Parallela Geographiæ*, les appelait des toiles très exquises, *exquisitissimæ telæ*. D'Assoucy, dans son *Ovide travesti* (édit. de 1664, p. 84), fait dire par Inachus à Io sa fille, métamorphosée en génisse :

Qu'est devenu votre équipage
Vos pieds, vos mains, votre visage,
Votre beau collet de *Quintin*,
Et votre jupe de satin ?

Les plus fines de ces toiles, qui étaient très claires, s'employaient encore au dernier siècle à faire des rabats et des manchettes pour les hommes, et des garnitures de tête pour les femmes. Voir Savary, *Dictionnaire du commerce*, édit. 1741, III, col. 419.

Digitized by Google

la jeune fille qui, dépitée et comme enragée, reprend et jette de dépit par la chambre ses attifets[1], coiffures et collets, jurant et blasphémant le nom de Dieu, qu'elle aimeroit mieux que le diable l'emportât que de se transporter aux noces revêtue d'une telle sorte !...

La pauvre forcenée fille n'eût sitôt achevé tels propos, que le diable qui étoit aux aguets, ayant pris l'apparence d'un des plus favorisés amoureux de ladite fille, se présente à elle ayant des fraises à son col merveilleusement bien dressées et accommodées. La fille abusée le voyant, et estimant celui-ci être l'un de ses principaux mignons, lui commence à dire doucement :

— Mon grand ami, qui est-ce qui vous a si bien dressé vos fraises ? elles sont ainsi que je les demande.

L'esprit malin à l'instant répond que lui-même les avait ainsi dressées ; et ce disant, les ôta de son col et les mit joyeusement à celui de la fille, au grand contentement et appétit désordonné d'icelle ; puis pour la perfection de ces tratagème, ce maudit Sathan, qui ne prétendoit autre chose qu'à perdre l'âme, embrasse la pauvrette par le milieu du corps, feignant la vouloir baiser, et avec un horrible et épouvantable cri, lui tord et rompt misérablement le col, et la laisse morte et désanimée sur le plancher de la chambre.

Ce cri fut si haut qu'étant entendu par le père de la fille et ceux de sa maison, il leur donna incontinent présage de quelque malheur advenu, et sur ces entrefaites montent en la chambre où ils trouvent cette fille gisante en terre roide morte, ayant le col et le visage noir et meurtri et la bouche bleuâtre, et toute défigurée : tellement que tous ceux qui regardoient cette aventure étrange demeuroient si épouvantés que les cheveux leur hérissoient et dressaient d'horreur en leurs têtes. Le père et la mère crioient très piteusement, et avec un monde de sanglots et soupirs lamentoient le désastre de leur fille. Et après avoir consulté de ce qu'ils avoient à faire, firent ensevelir la fille et mettre en cercueil, et pour n'encourir le déshonneur et note d'infamie, donnèrent à entendre aux voisins que d'une apoplexie ou autre mal ladite fille était décédée subitement.

Mais Dieu, qui ne permet rien sans grande cause, et duquel le jugements sont inconnus et incompréhensibles, ne voulut telle

[1] Toutes les pièces de la parure féminine, en particulier les ornements de tête.

Digitized by Google

chose être cachée et ensevelie au tombeau d'oubli; ains permit qu'elle fut manifestée à un chacun, afin de servir d'exemple à nous et à la postérité, pour ne plus user de telles voyes. Car comme le père eut mis ordre à l'enterrement de sa fille, et préparé les plus visibles pompes funèbres dont il se put aviser, il se trouva que quatre hommes forts et puissants ne purent jamais enlever ni mouvoir seulement la bière où étoit ce malheureux corps. Le père voyant ceci, ne voulut épargner ni or ni argent pour honorer le corps de sa fille, et fit, outre les premiers hommes, venir encore deux, qui faisoient le nombre de six : mais ce fut vainement, car la bière étoit si lourde et pesante qu'elle demeuroit comme clouée et attachée à jamais.

Ce que voyant le peuple, tout épouvanté, d'un commun accord conclut que la bière seroit ouverte, ce qui est fait à l'instant; mais à l'ouverture (ô chose admirable!) ne se seroit trouvé dedans qu'un CHAT NOIR, qui sortit dehors incontinent et disparut sans que l'on pût sçavoir ce qu'il devint : tellement que la bière demeura vide et sans corps, et le pauvre père frustré de son attente, contraint de décéler comme le tout s'étoit passé, à la honte de leur maison et à la confusion et condamnation de leur fille dissolue, enterrée avec Jézabel et Hérodias ses semblables, et comme le mauvais riche, qui pendant sa vie ne se délectoit qu'aux vêtements d'or et de pourpre et enfin reçut son payement aux enfers.

Par cet exemple, véritablement et nouvellement advenu, vous devez, Mesdames, prendre garde à vous et croire que Dieu vous le manifeste, afin que vous ayez non-seulement à corriger vos vices, mais aussi à modérer vos habits effrénés et voluptueux, pour enfin avoir une mort et un trépassement honorable, qui vous conduise au Ciel à la dextre de Dieu, avec les heureuses vierges et saintes, ce que je prie Notre-Seigneur vous accorder.

Extrait fidèlement (à quelques expressions près omises pour cause de brièveté) du « DISCOVRS MIRACVLEVX, INOVI ET ESPOVVANTABLE d'une jeune fille « qui par la vanité et trop grande curiosité de ses habits et collets à fraise goderonnée à la nouvelle mode, fut estranglée du diable, et son corps transformé « en vnchat noir, en presence de tout le peuple assemblé, en 1582. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

DES

OUVRAGES DU PÈRE RENÉ DE CERIZIERS

JÉSUITE NANTAIS

II. — OUVRAGES HISTORIQUES.

1° Reflections chrestiennes et politiques sur la vie des roys de France. — *A Paris, chez la veuve Jean Camusat, rue Saint-Jacques, à la Toison d'or, 1641, in-12, avec privilège du roy.* Le nom de Ceriziers n'est ni sur le titre, ni au bas de l'épitre dédicatoire à *Monseigneur le duc d'Anguien, pair de France,* mais l'attribution à cet écrivain est certaine. Il n'y a pas de tomaison, au titre, mais le verso de ce titre porte : *Tome premier, Pharamond, Clodion, Mérovée, Chilpéric,* sans que nous ayons pu savoir si la suite annoncée a paru. Quatre médaillons sur cuivre de ces chefs franks, non signés et très finement gravés, sont placés en regard des pages 3, 57, 113 et 167 : les légendes dans l'ovale des médaillons portent : *Pharamon I roy de France,* et ainsi pour les autres. Peu de livres de Ceriziers ont été aussi inexactement cités que celui-ci, la véritable date de l'édition originale parisienne ne se trouve que dans M. de Kerdanet, car la *Biographie universelle* accole les deux dates 1641-1644, semblant indiquer ou une continuation de l'ouvrage ou plutôt une nouvelle édition, puisqu'elle ne parle que d'un seul volume in-12. Quant à la *Biographie Bretonne,* elle ne remonte pas au-delà de 1644. Mais tous les biographes modernes sont unanimes à soutenir que le livre a été augmenté par l'auteur et reproduit sous ce titre : « trop fastueux, a-t-on dit » Le Tacite françois, avec des réflexions politiques et chrétiennes sur la vie des rois de France (*Paris, 1648,* 2 vol. in-4°, 1653, 2

Digitized by Google

vol. in-12 ; traduction italienne de *César-Justinien Marucci*, 1680, traduction allemande de Jean Menudier, même année). Nous n'avons pas vu ce *Tacite françois*, que le *Journal des Savants* a pris pour une traduction de Tacite, mais il est parfaitement distinct des *Réflexions chrétiennes* qui avaient paru antérieurement à lui, et en tête desquelles il est imprimé. Les diverses biographies que nous avons citées semblent dire que *Tacite françois* et *Réflexions chrétiennes* forment un seul et même ouvrage, une édition refondue des *Réflexions* ; nous allons invoquer le témoignage d'un critique contemporain et reproduire le paragraphe de la *Bibliothèque françoise* de Charles Sorel (1664), où la question est tranchée : « M. de Ceriziers a fait un abrégé fleury, sous le nom de « *Tacite Français*. Tacite n'a pourtant écrit que des Annales, avec « l'histoire particulière de quelques empereurs et non point l'his- « toire universelle d'un Estat pour plusieurs siècles, et il n'a point « fait d'abrégés. Aussi, dans une telle manière de stile, il n'auroit « pas pu mettre des harangues et des raisonnemens d'Estat, et « M. de Ceriziers n'en met aussi que fort peu dans son recueil. On « répondra qu'en suite de cet Epitome d'Histoire des rois de « France, il a fait des *Réflexions sur leurs vies et sur leurs ac-* « *tions*, mais il n'a point pensé à faire imprimer cela sous le nom « de Tacite, et il ne rend aucune raison pour ce titre, sinon qu'il « l'a voulu choisir ainsi, c'est-à-dire qu'il a pensé que cela don- « neroit plus de cours à son ouvrage ». (C. Sorel, *La Bibliothèque française*, chapitre IV, *Des Histoires générales de France*, pages 345-46). — Nous ne savons où le *Dictionnaire des littératures* de M. Vapereau a puisé les éléments de sa courte notice sur Ceriziers, car, contrairement à son habitude, il n'indique pas ses sources; selon lui, la première édition des *Réflexions chrétiennes* aurait bien été imprimée en 1641, mais elle l'aurait été à Reims (?), puis elle aurait reparu, avec des additions, sous ce titre : *le Tacite françois* (Reims, 1643, 2 vol. in-18). Selon nous, il y a ici confusion de dates et aussi de lieu d'impression avec d'autres ouvrages du même auteur, notamment l'*Histoire de l'image de Notre-Dame de Liesse*, et les *Heureux commencements de la France chrétienne*, qui ont d'abord paru à Reims ; la 1re édition des *Réflexions* est bien de Paris, 1641, et celle du *Tacite* est de Paris aussi, 1648.

2° Le Hérault François publiant les signalées actions et gestes du maréchal de Lamothe-Houdancourt, *Paris, Camusat*,

Digitized by Google

1644, in-4°. — La *Biographie universelle* mentionne, de ce beau et rare volume, qui renferme un portrait gravé de Philippe de Lamothe-Houdancourt, fait vice-roi de Catalogne et maréchal de France par Louis XIII, une traduction en espagnol de Gaspard Salas, Barcelone, 1646, in-4°.

3° Le héros françois ou l'Idée d'un grand Capitaine, *Paris, Camusat*, 1645, in-4°. Il y a, d'après M. de Kerdanet, une traduction en italien, et d'après M. Levot, une traduction en catalan de cet ouvrage. Mais, comme la *Biographie bretonne* date cette dernière traduction de 1646, et l'attribue à *Gaspard de Solas*, qui certainement ne fait qu'un avec *Gaspard Salas*, il pourrait fort bien s'agir de l'ouvrage précédent, livre *catalan et gouverneur de Catalogne* allant très bien ensemble. Entre le *hérault français* et le *héros français*, il n'y a que l'orthographe qui diffère. La *Biographie universelle* parle aussi cependant, mais sans indication de date, d'une traduction en *simple espagnol* du *Héros*, qui n'est autre que Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, le vainqueur de Casal, que Perrault a mis dans ses *Hommes illustres* et dont le portrait a été peint par Mignard.

4° L'année françoise ou la première campagne de Louis XIV, par le sieur de Ceriziers, aumosnier du Roy. — *Paris, 1654*, in-4° (?) (1re édition signalée par la *Biographie bretonne*). — 2e édition : *A Paris, chez Charles Angot, rue Saint-Jacques à la ville de Leyden*, 1658, in-12, frontispice dessiné et gravé par F. Chauveau, représentant Louis XIV, à cheval, en costume de général romain, et portant, inscrit sur un étendard, le titre suivant : *Les Années françoises ou les campagnes de Louis XIV*. Nous retrouverons ce frontispice en tête de l'*Année françoise ou la cinquième campagne de Louis XIV*. Revenons à notre premier volume, qui a été si mal connu, et si mal décrit (M. Levot l'appelle l'*Armée française* et la *Biographie* universelle amalgame *Armée* et *Année*), qu'il mérite une mention détaillée. Quoique les quatre campagnes ou *Années françoises*, 1644, 1645, 1646, 1647, qui le composent soient à pagination continue, elles forment quatre parties bien distinctes : La 1re (pages 1-86), est précédée d'une épître dédicatoire à « Messire Basile Foucquet, conseiller du Roy dans ses conseils, « chancelier de l'Ordre, abbé de Barbeaux » ; la 2e (pages 87-198), est adressée et dédiée à « Messire Armand de la Porte, marquis de « la Meilleraye, grand maistre de l'artillerie de France », bien connu

Digitized by Google

en Bretagne. *Monseigneur le Cardinal* (Mazarin), a les « honneurs de la 3e (pages 199-254); la 4e (pages 255-307), est mise sous le patronage de « Messeigneurs Servient et Foucquet, conseillers du « Roy dans ses conseils, surintendans des finances et ministres « d'Estat. » Ces *Années françoises*, curieux bulletins, où Ceriziers entremêle ses récits de sièges et de batailles, des nouvelles de la Cour et de la ville, ou de dissertations sur les duels, sur les mérites comparés des hommes d'épées « machines visibles », des hommes de lettres « ressorts cachés des événemens », devaient exciter, au plus haut point, l'intérêt des contemporains; quand le libraire Charles Angot dit au lecteur « qu'il a été sollicité de ra- « masser ces pièces dans un corps et de les donner au « public pour la seconde fois », nous pouvons l'en croire, et il y eut probablement des éditions postérieures. M. Levot parle d'une réimpression collective de ces ouvrages, qui aurait paru, dès l'année 1660, chez le même libraire Angot et où on trouverait (p. 139-216), les éloges de sainte Clotilde, de sainte Bathilde, de la reine Blanche et d'Anne d'Autriche, mais il est permis de croire qu'il n'a jamais vu ce livre, qu'il persiste à appeler l'*Armée française* et de tenir son affirmation pour suspecte. Un jugement fort équitable a été donné sur ces opuscules historiques — les plus intéressants, à notre avis, des écrits de Ceriziers — par Charles Sorel, qui publiait sa *Bibliothèque françoise* quatre ans après le traité des Pyrénées : « Il y a une espèce d'histoire « des dernières années de la guerre, laquelle porte pour titre *les* « *Années françoises ou les Campagnes de Louis XIV*. Cecy est « fait par le sieur de Ceriziers, aumosnier du roy, lequel, ayant « commencé par l'année 1654, finit à 1660, afin de parler du « traité de paix et du mariage du Roy avec l'Infante d'Espagne. « Le stile en est fleury, comme des autres ouvrages de cet autheur, « mais parmy cela on ne laisse pas de rencontrer des particu- « larités qu'on est fort aise de voir. » — Le mot « *particularités* » nous semble désigner excellemment la manière d'écrire l'histoire de Ceriziers; il se plait aux détails, aux digressions, — parfois intéressantes, quand il reproche aux Français de ne pas savoir attendre, « d'avoir du feu, point de jugement dans leur conduite, » ou quand il montre la difficulté, toujours réelle, de faire la guerre à ces mêmes Français (qu'il porte aux nues, mais dont il se défend de « canoniser les vices »), sur leur propre territoire. On nous

Digitized by Google

permettra de faire un petit emprunt à cette gazette, qui a d'autres mérites que celui de sa rareté ; il s'agit de l'éloge funèbre d'une grande dame, de souche bretonne, que les biographies mentionnent à peine, la duchesse de Montbazon, femme du duc Hercule de Rohan, morte en 1657. « Beautez éphémères, « divinitez d'un jour, images qui passez et qui pourtant vous « laissez flatter du nom d'anges, ne vous approchez pas de la tombe de « Marie de Bretagne, sans luy donner une larme, ou du moins, un de « vos regards. C'est cette célèbre duchesse de Montbason, qui a « charmé tant d'yeux, et peut-être qui a séduit trop de cœurs. « Arrêtez-vous auprès de sa bière, et considérez si vous laisserez « de plus belles cendres au monde qu'elle, si vous y aurez plus « d'esclat. Et si vous avez fait quelques desmarches à sa suite, « instruisez-vous d'elle du mespris qu'elle a eu de ce que vous « croyez avoir. Aussi tost qu'elle se sentit mortellement frappée, « elle rappella son cœur, et l'ostant à toutes les créatures, elle en « fit un sacrifice à son Dieu, mais si entier et si parfait, que le « seul regret de quitter la terre, fut de s'y estre quelquefois « amusée et d'avoir aimé quelqu'autre chose que luy. » Il faut se souvenir qu'en cette même année 1657, Bossuet arrivait seulement à Paris, et que l'éloquence religieuse portait encore la trace des familiarites et des hyperboles des sermons de la Ligue.

5° L'ANNÉE FRANÇOISE OU LA CINQUIÈME CAMPAGNE DE LOUIS XIV, par le sieur de Ceriziers, aumônier du roy. — *A Paris, chez Charles Angot, 1659, in-12.* — Répétition du frontispice dessiné et gravé par Chauveau. Au bas de la page soixante-septième et dernière on lit le mot : *Fin*, et cette cinquième année, imprimée un an après les quatre autres, mais dans le même format et chez le même libraire, forme avec elles un tout complet. Il y a une sixième et dernière *Année*, que nous n'avons pas vue, et qui parut dès 1660, peu de mois après le traité des Pyrénées (7 novembre 1659). Les six *Années françoises* furent-elles réunies, en 1660, par le libraire Angot ? La *Biographie bretonne* le dit, et nous voulons l'en croire, malgré l'inexactitude ordinaire de ses renseignements touchant ce livre. Il est probable que ces publications, toutes d'actualité, ne revirent plus le jour après cette date.

6° CHANSON PAR LE PÈRE CERISIER (sic) SUR LA PRISE DE LA ROCHELLE, pages 198-199 du recueil intitulé : JARDIN DES MUSES OU SE VOYENT LES FLEURS DE PLUSIEURS AGGREABLES POESIES RECUEIL-

Digitized by Google

LIES DE DIVERS AUTHEURS TANT ANCIENS QUE MODERNES. *A Paris, chez Anthoine de Sommaville* et *Augustin Courbé*, 1643. — Nous ne suivons plus ici l'ordre chronologique, puisque la chanson, écrite au lendemain de la chute de La Rochelle (1628), est elle même bien antérieure à l'apparition du *Jardin des Muses*, et est le premier en date des ouvrages de Ceriziers. Ce n'est pas la seule incursion du jésuite nantais dans le domaine de la poésie ; nous avons cité ailleurs (*Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*) quelques-uns des vers qu'il a mêlés à sa traduction de Boèce, et à sa propre *Consolation de la théologie*. Nous ne connaissions pas alors, nous n'avions pas déterré dans un bouquin poudreux la *Chanson de la prise de La Rochelle*, mais, pour que le lecteur ne s'exagère pas l'importance de notre découverte poétique, nous en transcrirons les deux premiers couplets :

Où sont tes tours, misérable Rochelle ?
Où tes donjons, infâme criminelle ?
Tes boulevards sont donc évanouis,
Vive Louys !
Vive Louys, dont la puissante foudre
En un clin d'œil a mis tes monts en poudre,
Et fait chanter à tes gens éblouis :
Vive Louys !

Ceriziers veut que la ville ait été enlevée « en un clin d'œil », et le siège dura treize mois ! Voilà bien les poètes. Quant au fond des idées, cette chanson assez piètre montre quel était toujours l'acharnement du clergé breton contre les huguenots, contre La Rochelle, que Pierre de Cornulier, évêque de Rennes, appelait dans sa *Remonstrance au roy* (1622) « *la cloaque de l'erreur et du vice.* »

En terminant l'examen sommaire des livres de piété et de philosophie de René de Ceriziers, nous avons donné les titres de plusieurs écrits qui ont été mis sous son nom, ou peuvent lui être attribués. Nous n'avons qu'un seul ouvrage à rattacher à cette seconde division de notre bibliographie, mais un ouvrage que son auteur revendique hautement, *Le discours du Sacre* qui figure, entre l'*Histoire de Notre-Dame de Liesse* et *la Réunion des esprits* (autre livre perdu), dans le *privilege du roy* accordé aux *Années Françoises* (8 juillet 1658). Nous ne savons rien de ce *Discours*, sinon qu'il parut avant les *Années Françoises*. Ceriziers nous le dit lui-même, dans ces lignes du préambule de la

Digitized by Google

première *Année* : « Lorsque j'eus l'honneur de présenter » au Roy le *Discours du Sacre*, ce ne fut pas mon dessein d'ac- » quérir la réputation de grand écrivain, mais bien de mériter la » qualité de très dévot et très fidèle Serviteur et Sujet du » premier Monarque de l'Univers. Je ne sçai si mon ouvrage a esté » reçeu à Paris comme à Rome et si la France, qui est ma Patrie, luy » a donné les mesmes applaudissemens que l'Espagne, qui est » notre Rivale. » En voilà plus qu'il ne faut pour regretter la perte de ce *Discours du Sacre*, qui ne devait avoir qu'une ressemblance de titre avec la célèbre poésie de Lamartine.

Dans la citation qui précède, nous voyons le père de Ceriziers se qualifier « très dévot et très fidèle Serviteur et Sujet du roy », il aurait pu dire d'abord « de Dieu », car dans toute sa vie littéraire, il professe l'ardent amour de son Dieu et de son roi, ou de la France, ce qui alors était tout un. Ces belles passions lui font pardonner les fleurs de sa rhétorique : le *style fleuri* est son écueil et son malheur. Sorel l'a remarqué avant nous. C'est à croire, comme il plane un certain mystère sur son véritable nom, qu'il a pu échanger celui de ses pères contre ce vocable *fleuri* et même fructifiant, Ceriziers.

Mars 1889.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

POÉSIE

EN BRETAGNE

LA CROIX DE SAINT-GILDAS

I.

Pour tout rêveur, l'Arvor, dans sa grandeur austère,
Revêt je ne sais quoi de doux et de charmant
Où le vague de l'âme, où l'amour du mystère
Trouvent plaisir immense et long enchantement.
Sur ses rochers vieillis, où les antiques Druides
Expliquaient aux mortels la volonté des dieux,
L'esprit, tout abîmé dans les espaces vides,
Semble vieilli comme eux.

Partout des souvenirs : sur la lande stérile,
Le menhir isolé rappelle les aïeux ;
Débris d'un autre temps, il se dresse immobile
Et semble proférer des mots mystérieux.
C'est le sombre dolmen sur l'aride rivage,
Le donjon ruineux, où l'oiseau de la nuit
Redit lugubrement son cri sourd et sauvage
Comme en un lieu maudit.

Digitized by Google

Et combien il est bon, quand l'ombre et le silence
Sur l'horizon brumeux s'avancent lentement,
De contempler au loin, au loin, la mer immense,
D'écouter de ses flots le long gémissement !....
Alors l'âme au-dessus de la terre s'élève,
Le passé devant elle apparait rajeuni ;
Puis elle monte encore... et par delà son rêve
Entrevoit l'infini.

II.

Mais, ô rêveur, dis-moi, là-bas, sur la colline,
Au milieu des rochers où se brise le flot,
N'as-tu pas vu briller, au bord de la ravine,
Un phare, un phare aimé du pauvre matelot ?
Symbole de bonheur, signe de la souffrance,
Pour le cœur du Breton souvenir de son choix,
Gage béni d'amour, de paix et d'espérance,
N'as-tu pas vu la Croix ?

C'est la Croix de Gildas. Oh ! qu'elle est noble et fière !
Son granit noir, battu par la pluie et le vent,
Ouvre ses deux grands bras pour protéger la terre,
Contre les coups sans fin du terrible Océan.
Tutélaire génie, elle domine l'onde
Et semble commander aux flots audacieux ;
Sur le roc immuable elle apparait au monde
Comme un présent des cieux.

Telle, lorsque l'éclair déchirait le nuage
Et d'un long trait de feu sillonnait l'Océan,
Impassible, debout sur son affreux rivage
La prêtresse de Sein dominait l'ouragan.
Au milieu de la foudre, au milieu des ténèbres
Interprète des dieux et des rites sacrés,
Elle jetait aux vents des syllabes funèbres,
Oracles inspirés.

Digitized by Google

Que j'aime mieux la Croix.. ! De la rive étrangère
Quand le marin breton revient heureux, content,
C'est la Croix de Gildas qu'il revoit la première,
Elle que la dernière il salue en partant.
Et dès qu'il l'aperçoit, un rayon d'allégresse
Illumine son âme et réchauffe son cœur,
Car tout près d'elle il voit l'objet de sa tendresse,
Son foyer, son bonheur.

Terrible est l'Océan aux jours de sa furie ;
L'épouse du marin en connait bien l'horreur.
Mais, si près de la Croix l'épouse veille et prie,
Un invincible espoir vient calmer sa douleur :
La Croix de Saint-Gildas au milieu du silence
Répond à son désir, répond à son amour,
Et semble lui donner, par sa seule présence,
Le gage du retour.

GIKELLO.

Digitized by Google

NOTICES & COMPTES-RENDUS

WILHELM SCHERER ET LA PHILOLOGIE ALLEMANDE par *Victor Basch*, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes. Berger-Levrault et Cie, Paris. — HOMMES ET SINGES, poésies, par *Raoul de la Grasserie*. Paris, Léon Vanier.

« Nous voudrions esquisser le portrait scientifique de Scherer, » dit M. Basch dans l'introduction au premier chapitre de la remarquable étude qu'il vient de publier sur « l'éminent germaniste » mort récemment, en pleine gloire, à l'âge de quarante-quatre ans ; il me semble que le jeune et brillant professeur de notre Faculté des lettres y a tout-à-fait réussi. C'est mieux qu'une esquisse, en effet ; c'est une toile vigoureuse, solide, définitive, à laquelle ne manquent ni la science des dessous ni le charme des glacis.

M. Basch étudie successivement l'évolution de la philologie allemande de ses origines jusqu'aux débuts de Scherer ; les idées générales de Scherer ; son œuvre littéraire ; son esthétique ; sa poétique ; le 5e chapitre est consacré à Scherer philologue et linguiste. Le dernier paragraphe, en forme de conclusion, fixe les traits de cette physionomie « attachante et donne le diagnostic de cet esprit d'élite. » La qualité maîtresse de Scherer, d'après M. Basch, a été l'imagination, une imagination *lestée de science*. « Cet érudit avait un tempérament de poète et ses tra- « vaux littéraires et linguistiques ont parfois l'allure et l'accent d'é- popées. » En prenant les qualités du poète critique Sainte-Beuve et en les complétant par les études des Gaston Paris et des Paul Meyer, en y ajoutant encore la science des Baudry et des Bréal ; en douant l'heureux mortel, qui ferait en lui cette enviable synthèse, d'autant d'ardeur pour les choses modernes que d'amour pour les temps passés, « de toute la « verve d'un chroniqueur parisien et de toute la conscience d'un vieux

Digitized by Google

» scoliaste, vous aurez, conclut M. Basch, l'image idéale, l'idée (comme il » aurait dit lui-même) de Wilhelm Scherer. » Excusez du peu, comme aurait dit aussi Rossini.

Il n'appartient pas à un humble bibliographe de suivre le savant professeur à travers toute la philosophie et la philologie dont se hérissent les 150 pages de cette étude pourtant si attrayante et toujours si avertie ; il me serait outrecuidant de vouloir juger les théories personnelles de M. Basch et je n'ai pas qualité pour cela. Mais j'ai grand plaisir à affirmer que, sous prétexte d'être profond, M. Basch n'est jamais obscur ; que son livre, tout grave qu'il soit, quant au fond, a le charme d'une forme très élégante, et que, même en parlant de choses parfois incompréhensibles, (j'en demande pardon à toutes les métaphysiques !) M. Basch a le don de se faire comprendre toujours. En achevant son livre, je songeais aux reproches de clarté que faisaient à Scherer ses doctes collègues ; mais comme je ne suis pas de ceux qui pensent qu'*un style intelligible compromet la science et sa dignité* (lettre de Scherer), je féliciterai le jeune savant d'avoir su se montrer aussi vivant au milieu de tant de choses mortes. Schérer l'en eût loué comme moi.

Très vivant aussi, M. Raoul de la Grasserie, dans ce curieux recueil de vers qu'il a bravement intitulé *Hommes et Singes*. Je ne sais si les magistrats ont, sur la *dignité de la science* ou de la magistrature, les mêmes idées que les professeurs d'Allemagne : que diront alors les collègues de notre poète de tant de pièces d'une originalité si intense et d'une philosophie si audacieuse ? M. de la Grasserie est un philologue et un linguiste comme Scherer, et il faudrait la plume autorisée de M. Basch pour parler des nombreuses et savantes études de notre compatriote : *de la catégorie du nombre, de la catégorie du temps, du verbe être considéré comme instrument d'abstraction et de ses diverses fonctions* etc. Je louais M. Basch de parler encore la langue des vivants, après avoir tant conversé avec les morts ; comment ne pas louer M. de la Grasserie, après avoir tant fréquenté les grammaires, tant respiré les phonétiques, tant articulé les langues barbares, Timucua, Cafre ou Pano, de garder encore, si vibrante en lui, cette jeune voix de l'âme qui est la poésie ?

Ecoutez ce joli *sonnet à sainte Anne*, patronne de tous les Bretons, les savants comme les autres :

Marie est au ciel, sainte Anne en Bretagne...
Marie est l'étoile au zénith sacré ;
Sainte Anne revit en notre campagne,
Sainte Anne est bretonne, elle habite Auray.

Digitized by Google

Sans tache la Vierge a conçu Dieu vrai ;
Sans tache sainte Anne a conçu Marie :
Nous prions sainte Anne, et sainte Anne prie :
La prière ainsi monte par degré.

Les flots et l'éclair, l'ouragan qui plane,
La haute marée et l'écueil glouton,
La barque en péril, connaissent sainte Anne.

Même il est un lieu chez l'homme profane,
Petite chapelle où rien ne se fane,
C'est pour toi, sainte Anne, un cœur de Breton.

Il y a dans ce volume une série de sonnets bretons sur *Saint-Malo, Quiberon, le Mont Saint-Michel* etc. qui témoignent chez le poète d'un culte qui nous est cher à tous. Il y a d'autres pièces aussi : *l'homme préhistorique, l'homme biblique, les antropoïdes,* (c'est le côté *singes* du volume) qui ne sont pas de la poésie pure et qui évoquent des théories qu'il ne convient pas de discuter ici ; certain poème de la vie surtout, plein de vers curieux, d'idées ingénieuses, mais très osées et qui ne sont pas, à mon avis, du ressort de la poésie. D'ailleurs, à travers tout ce livre, il faut noter une préoccupation du rythme qui est la caractéristique du poète : on parle beaucoup d'ironie dans les arts ; en poésie, le rythme est comme une malice ; M. de la Grasserie connait à fond les secrets de cette malice des... *singes* et des poètes.

LOUIS TIERCELIN.

—

RÉCITS DE BRETAGNE *par l'abbé* GUILLOTIN DE CORSON, Ire *série*, 1 vol. in-12 (300 pp). RENNES, *Plihon et Hervé, éd. 1889* — LA CHATELLENIE DE LAILLÉ, *près Rennes, par le même*, 1 broch, in-8°. de 70 pp. — *Mêmes éditeurs.*

Voici deux ouvrages auxquels on peut, sans prétendre au don de prophétie, annoncer un vrai succès, très mérité d'ailleurs.

Digitized by Google

Le surnom de « Bénédictin laïque » est aujourd'hui donné couramment, en Bretagne, à M. A. de la Borderie, non pas sans doute par assimilation à quelques-uns des Bénédictins d'à présent, mais en souvenir des anciens Bénédictins, qu'il est plus facile de décrier et même de calomnier que d'égaler. Je mettrais volontiers M. l'abbé Guillotin de Corson dans cette nouvelle « Congrégation de Bretagne : » il est digne d'en être, et avec lui quelques autres écrivains, tant laïques qu'ecclésiastiques, dont la science sûre et le bon renom font grand honneur à la patrie des Maur Audren de Kerdrel et des Lobineau. En attendant mieux, plaçons donc M. G. de Corson dans les « Bénédictins bretons ; » je crains, par exemple, qu'on ne trouve pas son portrait dans l'*Iconographie bretonne* de M. de Surgères, fût-ce dans la *deuxième édition*.

Le premier des livres que nous annonçons est un recueil d'articles publiés par le *Journal de Rennes*. Les journaux vraiment dignes d'être lus, dignes des causes qu'ils prétendent servir, ne sont pas précisément nombreux en Bretagne. Sur plus de quarante qui se publient dans nos cinq départements,

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer....

Heureux les lecteurs du *Journal de Rennes* de trouver, dans ce vieil et noble organe, à côté de la partie politique, une partie littéraire signée des meilleures plumes de Bretagne !

Ils ont eu la primeur des articles que nous retrouvons aujourd'hui réunis en volume. Tous ces articles sont faits avec soin, bien écrits, bien pensés, composés sur pièces nouvelles. L'auteur du *Pouillé de Rennes* se retrouve dans ces courts morceaux, comme le *faire* d'un grand peintre se retrouve dans l'esquisse jetée par son crayon sur un bout de papier.

Quelques-uns de ces articles sont des tableaux de mœurs, comme : *Réception d'une grande dame chez les Carmes à Dol et à Rennes*, — *Les gantiers de Rennes et leur chapelle*, — *Les obsèques d'un seigneur de Bonnefontaine au XVIe siècle*, — *Les droits du seigneur de la Ballue*...

Quelques autres rappellent soit des pages oubliées d'histoire locale, soit des édifices religieux ou civils, situés à Rennes ou dans les environs : *Notice historique sur Bellevue près Rennes*. — *Souvenirs du vénérable père Eudes à Rennes*, — *Villeneuve en Toussaints de Rennes*, — *La maison de retraite des prêtres de Rennes*, etc., — sans oublier les pures curiosités littéraires, comme les *Lettres de tonsure de M. de Chateaubriand*.

Digitized by Google

Quelques autres aussi font revivre le glorieux passé de lieux maintenant dédaignés, situés dans l'Ille-et-Vilaine ou dans le reste de la Bretagne, — ou bien ils énumèrent des richesses dont la perte est à jamais regrettable : *Le tombeau de saint Caradec à Rozlandrieux, — Le trésor de Maxent,— Le trésor de l'abbaye de Redon, — Notre-Dame de Kermaria-Nisquit en Plouha, — Une église fleurdelysée, — Notre-Dame-de-Beauvais, au Teil...*

Mais ce qui domine dans ce petit recueil, si agréablement varié, ce sont les descriptions de *pardons*. Préludant au grand travail (illustré, croyons-nous), que M. l'abbé Guillotin de Corson prépare sur les *Pèlerinages bretons*, l'infatigable chanoine nous décrit ici : *Lanvellec et le pardon de Saint-Carré, — Notre-Dame de Confort, en Berhet, — Notre-Dame de la Cour, en Lantic, — Notre-Dame de l'Isle, en Goudelin, — Le Menez-Bré et la chapelle Saint-Hervé, — Les pardons de Saint-Maudez, en Lanmodez, — Notre-Dame du Coz-Yaudet, — Le pardon de la Trinité, à Calan, — L'île Saint-Cado, en Belz, — Castennec et l'oratoire de saint Gildas.* — C'est dans ces notices qu'il faut admirer et l'exactitude que l'auteur apporte à décrire ce qui mérite de l'être, et le vif sentiment que ces pittoresques pardons lui inspirent.

Hélas ! ces pardons disparaissent chaque jour, c'est-à-dire que leur nombre diminue considérablement. Chacun pourtant avait sa physionomie propre. Autrefois on en célébrait chaque dimanche, de Pâques au 1er novembre, sur tous les points de la Bretagne. Point de saint, si inconnu fût-il du reste du monde, qui ne sortît un jour par an de son obscurité. Point de si misérable chapelle, de si modeste église, qui n'eût son jour de fête, chacun avec ses rites particuliers. La plupart des chapelles ont disparu. Les vieux saints, dont seules elles conservaient le nom et la mémoire, sont oubliés. A chaque pardon supprimé, à chaque chapelle démolie ou délaissée, s'est éteint un de ces foyers de lumière et de foi dont nos pères avaient couvert le sol armoricain. La Bretagne en vaut-elle mieux ? Qui donc oserait le soutenir ?

Enfin, des pardons subsistent, nombreux malgré tout, et ceux qui voudraient en jouir sans quitter leur fauteuil, connaître leurs origines et leur physionomie présente, n'ont qu'à lire le substantiel petit volume de M. l'abbé G. de Corson. Les plus difficiles n'y trouveront rien à reprendre : l'auteur ne parle que de ce qu'il sait ; encore en parle-t-il avec la modestie d'un vrai savant et la conscience d'un vrai prêtre.

Ceux qui voudront, à ces tableautins, joindre une étude approfondie,

Digitized by Google

une belle page d'histoire locale, liront la *Chatellenie de Laillé* ; c'est un mémoire communiqué à la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, plein de faits, de détails, de portraits ; là revit, avec ses seigneurs et leurs droits, avec ses monuments et ses coutumes, l'antique paroisse de Laillé.

Grâce à Dieu, ces livres, « faits de main d'ouvrier, » trouvent en Bretagne beaucoup de lecteurs. Honneur au clergé laborieux et instruit qui produit des hommes comme M. l'abbé Guillotin de Corson ! Honneur au pays qui sait apprécier ces hommes et les mettre à leur vraie place dans l'estime et la considération publiques !

ROBERT OHEIX.

VIE DE Mme DE LA TOUR NEUVILLARS (SUZANNE DE LA POMÉLIE). — 1571-1616. — Miroir de perfection pour les femmes mariées et pour les âmes dévotes, — par le P. NICOLAS DU SAULT, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition annotée et précédée d'une introduction par M. le marquis ANATOLE DE BRÉMOND D'ARS MIGRÉ. — Nantes, imprimerie de V. Forest et Em. Grimaud, 1889. — In-18, anglais de 306 pp. et de LXVII pp. liminaires.

Nous avons tenu à transcrire ce titre tout au long, car il fait connaître le double et principal attrait de cette publication, sur laquelle nous ne pouvons, à notre grand regret, nous étendre en ce moment.

C'est la Vie d'une pieuse et sainte femme, en même temps une noble dame, une femme du monde, écrite dans le style attrayant de l'époque Louis XIII, mélange singulier de naïveté et d'affectation, de pompe et de simplicité, de gaucherie et de charme, mais où en définitive le charme et l'onction dominent. (Le P. du Sault écrivait en 1649).

Aujourd'hui son œuvre nous revient avec une excellente introduction et de lumineux commentaires de M. le marquis de Brémond d'Ars, qui retrouve dans Suzanne de la Pomélie une de ses aïeules et qui nous initie de la façon la plus aimable aux traditions loyales, généreuses et avant tout si chrétiennes de cette vieille race.

C'est assez pour faire comprendre tout l'attrait de ce volume, pour lui assurer partout le meilleur accueil, particulièrement dans les deux provinces (Bretagne et Saintonge), où son nouvel éditeur est si connu et si sympathique à tous ?

A. DE LA B.

Digitized by Google

LA RUCHE POÉTIQUE, livre d'honneur des élèves de rhétorique du Petit-Séminaire de Montmorillon, par M. L'ABBÉ W. MOREAU. — Paris et Poitiers, 1888. — 1 beau vol. in-8. Prix : 6 fr.

Le vent souffle aux anthologies. Une plume plus autorisée que la nôtre présentera aux lecteurs de cette *Revue* le *Parnasse breton contemporain*. Les abeilles d'une province voisine, le Poitou, viennent aussi de bâtir une *Ruche poétique* qui demanderait, pour être dignement louée, l'onction charmante d'un François de Sales.

Ne vous étonnez pas de trouver ici ce rapprochement religieux. La reine de ces abeilles poitevines, celle qui a tout ordonné dans la ruche, tirant de chaque rayon le miel le plus savoureux, est un digne prêtre, ancien professeur de rhétorique au petit séminaire de Montmorillon, fort apprécié pour ses compositions musicales, M. l'abbé W. Moreau.

Les collaborateurs de M. l'abbé Moreau ne sont autres que ses anciens élèves. Tel d'entre eux, — M. l'abbé Georges Frémont, par exemple, — aurait pu prétendre aux plus hautes destinées littéraires, les maîtres signeraient son *Milton* dont nous n'avons ici que des fragments, et son grand poème à la mémoire du comte Charles de Montalembert « Mirabeau chrétien. » Un hymne vibrant à la Vendée, cette terre de héros, de belles strophes à un autre héros, Lamoricière, nous recommandent les noms de MM. Elie Sabourdy et Aimé Feuneteau. Sous la plume de M. Alphonse Bleau, la traduction du *Poète mourant* de Tibulle et celle des *Roses* d'Ausone, dans le rythme gracieux de l'*Avril* de Rémi Belleau, prennent la valeur d'œuvres originales. M. J.-B. Chauvin est tour à tour, et avec une mesure parfaite, sérieux et plaisant.

Mais il faudrait tout citer de ce bon et beau livre, il faudrait transcrire surtout la lettre d'encouragements et de félicitations que le regretté évêque de Poitiers, Mgr Pie, écrivait au professeur de son petit séminaire de Montmorillon. Ce sont là, pour M. l'abbé W. Moreau de vraies lettres de noblesse.

—

AMOUR BRETON, poème, par CHARLES LE GOFFIC. — Paris, Lemerre, 1889.

Amour breton n'est pas beaucoup plus un poème que *Marie* n'est un *roman* ; M. Le Goffic a groupé, sans suite, une série de petites pièces qui

Digitized by Google

nous plaisent par une forme achevée et l'*amour de la Bretagne*. En voici une qui aurait tous les droits à être recueillie dans une *Anthologie* :

Les peupliers de Keranroux.

Le soir a tendu de sa brume
Les peupliers de Keranroux,
La première étoile s'allume ;
Viens t'en voir les peupliers roux.

Fouettés des vents, battus des grêles,
Et toujours sveltes cependant,
Ils lèvent leurs colonnes grêles
Sur le fond gris de l'occident.

Et dans ces brumes vespérales
Les longs et minces peupliers
Font rêver à des cathédrales
Qui n'auraient plus que leurs piliers.

La Bretagne compte un poète de plus.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Le Gérant, R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie EUGÈNE LAFOLYE.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LE PARNASSE BRETON CONTEMPORAIN[1]

Sous ce titre : « Le Parnasse Breton contemporain, » MM. Louis Tiercelin et Guy Ropartz ont publié un volume qui sera comme l'anthologie de la Bretagne poétique, à la fin du XIXe siècle. Avec une ardeur et un dévouement infatigables, ils ont fait appel à tous ceux, qui, sur cette terre d'Arvor, ont le souci des vers ; ils sont allés à la recherche de tous les poètes bretons, des inédits et des obscurs, des célèbres comme des inconnus.

Beaucoup étaient appelés, et, contrairement à ce que l'on aurait pu croire au début de l'entreprise, beaucoup ont élé élus. Le Parnasse le prouve hautement, puisqu'il compte 96 poètes, ce qui est un chiffre considérable pour une seule province ; et certes, les pays sont rares, qui pourraient se vanter d'une égale vitalité intellectuelle.

Dans une préface originale et alerte, Louis Tiercelin présente le volume au public : « Nous avons espéré que de cette réunion for-
« tuite l'union naîtrait entre ces passionnés du même art ; qu'en
« apprenant à connaître les autres, chacun se jugerait mieux ;
« qu'en groupant les poètes sous la bannière de Bretagne, plus de

[1] *Le Parnasse Breton contemporain*, publié par Louis Tiercelin et Guy Ropartz, Paris, Lemerre ; Rennes, Caillière, éditeurs, 1889. — Un vol. gr. in-8° de XI et 319 pages.

Digitized by Google

« sympathie irait vers eux, et que l'effort de plusieurs pour inté-
« resser la critique et le public serait plus fructueux que des tenta-
« tives isolées. Nous avons cru ainsi, faisant œuvre de bons Bretons,
« nouer un lien solide, favoriser un mouvement utile, provoquer
« des jugements sincères et profitables, et, par là, déterminer un
« progrès ».

L'ambition de MM. Tiercelin et Ropartz doit être satisfaite, car ils ont réussi au-delà de toutes les espérances. Le *Parnasse Breton*, qui doit marquer une date importante dans l'histoire littéraire de la Bretagne, donnera certainement une impulsion nouvelle à la poésie bretonne, et la publication de ce volume restera, pour MM. Tiercelin et Ropartz, comme un de leurs meilleurs titres aux remerciements et à la sympathie de la postérité.

***

Ce qui frappe à la première lecture, ce que vous ressentez étrangement, c'est une impression mélancolique, une tristesse en même temps bretonne et moderne. Je ne sais si je m'explique bien : quand je dis *bretonne*, je veux parler de cette mélancolie innée à la race d'Arvor, mélancolie qu'ont chantée tous les bardes anciens, et que Brizeux rend avec tant de poésie dans cette pièce où il raconte son retour en Bretagne, après un voyage d'Italie; mélancolie du ciel gris et des soleils ternes, des grands horizons mornes et des couchants moroses ; mélancolie à coup sûr dépourvue de tout artifice littéraire.

Quant à l'autre tristesse, que j'appelle *moderne*, elle est presque factice. Bien plus jeune que la première, puisqu'elle date à peine d'un siècle, cette tristesse-là nous appartient en propre, car nous l'avons créée de toutes pièces. Aujourd'hui, elle porte le nom de névrose. Névrose, c'est-à-dire un dégoût profond de la vie, alors même qu'on n'a pas encore vécu, une lassitude inquiète du corps comme de l'esprit : en somme, un état maladif que, tous, nous éprouvons plus ou moins.

Névrose et pessimisme, voilà bien la caractéristique du temps présent.

Aussi serait-il étonnant qu'on n'en retrouvât pas des symptômes dans le *Parnasse Breton*. Mais, comme je le disais tout-à-l'heure,

Digitized by Google

c'est un mélange très-particulier et très-curieux de la tristesse morbide et raffinée de cette fin de siècle et de la mélancolie bretonne.

Comparez, par exemple, les pièces de MM. Anatole Le Braz et Emile Michelet. Chez le premier, c'est une mélancolie douce, une mélancolie *natale*. Ecoutez ce début de sa poésie « *En mai* ». Les vers sont calmes et reposants, empreints d'une tristesse intime, qui fait penser aux longs soirs d'été, alors que les rougeurs crépusculaires s'étendent là-bas, bien loin, jusqu'au bout des landes, pareilles à de grands voiles roses :

Des cloches ont tinté dans le calme du soir....
O mon pays, pays d'Arvor, si doux à voir,
Terre en qui l'on sent vivre une âme presque humaine,
Quel est ce souvenir qui vers toi me ramène ?
On dirait qu'un ami me conduit par la main,
Et je vais !.... Des ajoncs verdissent le chemin ;
L'air s'emplit de l'odeur des aubépines blanches ;
Les larmes de la nuit tremblent au bout des branches ;
C'est signe que l'on pense à moi, des pleurs aux yeux
Et d'être ainsi pleuré mon exil est joyeux....

M. Le Braz, c'est le vrai Breton, celui qui sent battre dans sa poitrine « l'âme héréditaire des Celtes morts ».

Chez M. Michelet, c'est une tristesse plus artificielle et presque voulue. Le sentiment primitif a fait place à la langueur des névroses, et ce sont des nostalgies étranges et indéfinissables qui font vibrer le poète :

Mélancoliquement tombe le soir d'automne ;
L'or pâle du couchant baigne les arbres roux.
Lointaine, une vapeur par masses met des flous
Sur les contours lavés de teinte monotone.

Lentement vers le sol le silence descend,
Comme avec un regret de quitter les cieux vastes,
Comme avec un refus du labeur salissant
De jeter sur les cris humains ses voiles chastes.

Digitized by Google

Moribondes, les voix, dans leur suprême ampleur,
Vont s'assoupir avec l'inerte effort des râles,
Lointain rappel d'ahans vomis par la douleur
Et de mots chuchotés au coin des nuques pâles.

Vous le voyez, M. Michelet, c'est bien le Breton de Paris, qui a déjà perdu sa naïveté ancienne, et s'est peu à peu dépouillé de son caractère premier au contact d'une vie toute différente. Du reste, tous deux travaillent artistement le vers. Et c'est là une des grandes qualités des poètes du *Parnasse Breton*.

Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, la forme, dans une œuvre poétique, tient une place considérable. Ayez de l'inspiration, ayez des idées, du souffle, du génie même, certes, je n'y contredirai pas; mais sachez faire le vers. Sachez donner à votre pensée la forme définitive, ciselez-la amoureusement sans vous lasser jamais.

« *Mettez l'idée au fond de la forme sculptée,* » écrivait Théophile Gautier, et persuadez-vous bien, qu'au lieu de nuire à l'idée, la splendeur de la forme ne fera que la rehausser.

On sent chez les poètes bretons l'influence directe des Parnassiens. A quelques exceptions près, la facture du vers y est très soignée, et les rythmes maniés très habilement. D'ailleurs le volume s'ouvre par des poésies de Leconte de Lisle, (un Breton aussi), du maître de la forme puissante unie à la pensée haute, du premier des Parnassiens. De même qu'on voit, au-dessus du portail de nos églises bretonnes, se tenir impassibles, dans leurs niches de granit, les patrons du lieu, et les saints vénérés ; de même, au seuil du *Parnasse*, le grand ciseleur dresse son profil auguste et semble prendre sous sa protection tous les poètes bretons.

Parmi ses vers insérés, se trouvent l'admirable sonnet « *La mort du soleil* », les « *Roses d'Ispahan* » qu'on ne saurait trop relire, si l'on veut s'initier aux secrets du rythme, et surtout la « *Maya* » où se condense la pensée philosophique du poète, avec tout ce qu'elle a de sublime dans sa tristesse et de tragique dans son angoisse.

***

Après le maître, les disciples. Nous les passerons en revue d'après l'ordre alphabétique.

M. Baude de Maurceley se trouve ainsi le premier. Son récit in-

Digitized by Google

titulé « *Souvenance* » est assez intéressant ; on y retrouve presque la manière de Coppée dans ces courts poèmes qui sont parfois comme des fragments d'une vie :

Je la vis une fois. — C'était..... près de Paris.....

C'est l'histoire déjà bien des fois racontée d'un profil entrevu quelque part, et qui vous laisse une douloureuse impression de bonheurs perdus, d'un regard qu'on voudrait retrouver, d'un sourire où votre vie s'est noyée, toute.

Qui n'a lu cela dans le subtil et délicieux Sully ?

M. Bazin, au contraire de M. Baude de Maurceley, chante la jeune fille qui ne s'est pas encore épanouie. La dernière strophe de sa *Première communion* est excellente, et, à elle seule, fait goûter la pièce.

Très joli, le dernier vers du sonnet de M. Béliard,

Le plus petit follet de la côte bretonne.

Les vers de M. Bernès sont d'une inspiration haute et d'une forme achevée. Lisez surtout sa *Vieillesse* et son sonnet à Feyen-Perrin :

L'homme disait un jour à la Vieillesse : « Arrière !
Tu fais pencher mon front, tu fais trembler mes pas ;
Ta main sèche et glacée ouvre sous ma paupière
Une source de pleurs qui ne tarira pas.
.....
.....
Je suis comme le tronc dépouillé d'un vieil arbre
Où les oiseaux chanteurs n'osent plus se poser.
Et la tombe vers moi tend ses lèvres de marbre
Quand je cherche un baiser. »

Et l'autre répondit : - Tu blasphèmes. Sois juste,
Cœurs battants, regards fous, longs baisers, chants joyeux,
Cela, c'est la jeunesse, amoureuse et robuste,
Et c'est bon d'être jeune..... et c'est beau d'être vieux
.....
La paix est une fleur au crépuscule éclose,
Viens. Le repos est bon, même au bout de l'espoir.
Viens à moi. La jeunesse est l'aube ardente et rose ;
Moi, je suis le lever de l'étoile du soir. »

Digitized by Google

Une question cependant : pourquoi ce vers de six pieds qui détonne étrangement dans ces strophes superbes ?

M. Berthaut, le poète de *la Veillée d'armes*, n'a pas donné, à mon avis, toute la mesure de son talent, et je sais de lui telle pièce supérieure à celles insérées dans *le Parnasse*.

M. Blin, quoique « emporté dans le vol ardent de la chimère, » est un maître ouvrier.

« Ne ris pas du Sonnet, ô critique moqueur, »

disait jadis Sainte-Beuve. Je vous assure qu'on n'en rira pas, après avoir lu ceux de M. Blin. Certains esprits s'inquiètent aujourd'hui de la prépondérance du sonnet dans la poésie française. Décadence, dit-on, affaiblissement de l'inspiration. Ceux qui soutiennent de telles théories n'ont probablement jamais lu José-Maria de Hérédia, ou même Soulary. Le sonnet suivant de M. Blin n'est-il pas de la bonne école ?

ECROULEMENTS.

Quand la foi rayonnante et forte de jadis
Illuminait les cœurs simples que rien n'altère,
Ils n'étaient soucieux que du divin mystère
Qui fait s'ouvrir le seuil rêvé du Paradis !

Mais depuis, nous avons goûté les fruits maudits
De l'arbre décevant de la science austère,
Et nous cherchons en vain à crier vers la terre
Des mots mystérieux qui ne seront pas dits !

Rêveurs toujours hantés d'une impossible envie,
Nous jetons dans le vide éternel de la vie
Ces lamentables cris à jamais sans écho !

Et leur clameur fait choir, du haut de l'âme sombre,
Comme les effrayants clairons de Jéricho,
Tous les espoirs divins qui s'écroulent dans l'ombre.

Digitized by Google

Je n'en dirai pas autant du sonnet de M. de Boistaël (de Kerlinou), et je crains fort qu'il n'ait trop mis en pratique le second de ses vers :

« Poètes, composez des vers laborieux. »

Avec M. de la Borderie qui chante, en de beaux vers, l'église du Folgoët, nous voyons apparaître la douce légende de Salaün l'idiot. M. de la Borderie a seulement fait allusion à la très touchante histoire ; mais il en a tiré vraiment un excellent parti ; et c'est charmant de l'entendre nous décrire « le chef-d'œuvre incomparable, qui fleurit, comme un autre lis, le sol émerveillé. »

O rose du Folgoët aux mystiques corolles,
Enchantement des yeux, de l'esprit et du cœur,
Merveille du Léon, où prendre des paroles
Pour dire ton parfum, ton charme, ta splendeur ?

. . . . . .

Il faut tout voir ici, car tout est admirable ;
Tout est fin, ciselé, gravé comme un bijou.
La pierre ici vaut l'or. Chef-d'œuvre incomparable,
Né du lis qu'engendra le cœur du pauvre fou !

M. Dominique Caillé a l'inspiration émue, mais l'expression le trahit quelquefois. Ses vers, on le voit, ont été sentis et soufferts; ce sont là de grandes qualités, et qui ne dépendent pas d'un effort de la volonté, mais il en est d'autres qui lui manquent, et que l'on peut acquérir.

« *Les Chapelles Bretonnes* » de M. Yan Carnel (Lucien Noalen) et le sonnet de M. du Clésieux, le poète d'*Armelle*, se lisent agréablement. Je regrette toutefois que l'envoi de M. du Clésieux ne soit pas plus considérable.

A lire les vers de M. Sullian Collin, on devine tout de suite qu'ils ont été écrits par quelqu'un à qui la vie sourit le plus ordinairement ; et si le mot n'était pas banal, je serais tenté d'appeler M. Collin : un homme heureux !

Les jolis vers que je vais vous citer, pleins de fraîcheur et de jeunesse, sont composés, dirait-on, avec de l'aurore et du printemps à poignées :

Digitized by Google

Celle à qui je voudrais unir ma destinée,
Dans l'espoir de trouver le bonheur que j'attends,
Peut-être mon regard l'a déjà devinée.....
— Je la rêve mignonne en ses dix-huit printemps.
.....
.....
Elle ne connaît rien des douleurs de la vie.
Songeant à ce bonheur qu'on lui promet, un jour,
Elle s'en inquiète et cependant l'envie
— Je la rêve naïve, ayant peur de l'amour.

Mais bientôt elle aura dans son cœur un mystère.
Alors, levant ses yeux dans l'extase ravis,
Elle dira mon nom dans sa douce prière.
— Je la rêve pieuse, au pied d'un crucifix !

Cette nomenclature des poètes du *Parnasse* étant fort longue, je m'attacherai à mettre en lumière les noms les plus remarquables, et nommant seulement en passant MM. Daligaut, Dasquine (Broutelle), Armand Dayot, dont le *Dolmen* est bien poncif, j'arrive à M. Droniou.

Celui-là est un poète d'envergure. De plus, il a cette saveur rare d'être absolument inédit.

Ce qui caractérise ce poète, c'est la sérénité, le dédain calme de l'artiste et du rêveur devant les turpitudes de la vie. Lisez, à ce point de vue, la pièce intitulée : *Un vieux Bohême* ; on y sent l'homme qui, après avoir vécu et après avoir souffert, cherche dans le rêve l'oubli complet du monde et des foules. Et alors M. Droniou, dans *Ar Baradoz*, nous décrit son rêve tout entier, son rêve, hélas ! irréalisable comme l'idéal lui-même.

Ar Baradoz est une des perles du recueil. Ecoutez bien ceci :

Ce frais Eden existe au pays de la fable.
C'est un jardin fleuri plein d'un charme ineffable,
Un vaste et noble parc, enclos de toutes parts
D'une longue muraille aux pans garnis de lierre,
Dont l'œil poursuit au loin la courbe irrégulière
A travers le réseau des feuillages épars.
.....
.....

Digitized by Google

Là, règne un éternel et frémissant murmure.
De sinueux sentiers fuyant sous la ramure
Ont des aspects de sombre et moussu corridor,
Et lorsque le soleil les frappe et les traverse,
Ses rayons tamisés y font comme une averse
Choir, à travers la feuille, une bruine d'or.

Aucun son étranger ne trouble le mystère
De cet enclos paisible, immense et solitaire;
Et l'oreille aux aguets s'efforcerait en vain
D'y saisir un écho de la rumeur humaine :
Sous ces dômes touffus, où seul il se promène,
Le vent seul interrompt le silence divin.

Combien de fois j'ai vu, dans le bonheur d'un songe,
S'étaler devant moi le radieux mensonge
De ce paradis sourd, immobile et fermé !
Des massifs de verdure y figuraient des îles.
Quelle majesté douce au fond de ces asiles !
C'est là qu'il eût fait bon de vivre et d'être aimé !

.....

.....

Vers la cime du chêne aux frêles découpures
Aurait monté le cri de nos deux âmes pures.
O la sérénité des bois autour de nous !
Rien n'y serait venu déranger notre rêve,
Et l'éternité même aurait été trop brève
D'une existence ainsi passée à vos genoux.

Avez-vous lu, dans Alfred de Vigny, *la Maison du Berger*, ce superbe chant d'amour dédié à Eva ? *Ar Baradoz* me rappelle les beaux vers du poëte des *Destinées*, et j'avoue que j'hésiterais à me prononcer, s'il me fallait faire un choix entre les deux pièces.

Je mentionne, toujours en passant, les noms de MM. Durand, Durocher, Bernard d'Erm avec ses deux sonnets sans prétention mais agréables, H. Finistère dont les beaux vers et la belle prose sont aimés des lecteurs de cette *Revue*, Fleuriot-Kerinou, Fleury, Fontenelle dont les accents sont très-mâles, Gahel (Estève), Geffroy, Olivier de Gourcuff avec sa gracieuse pièce *Sur une vieille pendule*

Digitized by Google

et son fier sonnet *à Du Bartas*, de la Grasserie qui fait preuve d'une singulière individualité, Grimaud, Herpin, Hémon, Mmes Zénaïde Fleuriot, Louise Giquel, Sophie Hüe, Louise d'Isole (Madame Riom).

De Madame Sophie Hüe, dont *les Maternelles* ont depuis longtemps fait la réputation, je goûte surtout la pièce intitulée *Jeune famille*.

Ils sont quatre : le point de mire
De tous les yeux sur leur chemin ;
Ils vont se tenant par la main,
Et sans savoir qu'on les admire,

Boutons ensoleillés, fleuris
A la fois dans la même coupe,
Ils sont quatre : un ravissant groupe
De petits Bretons de Paris,

.....

Que ne puis-je dire : Ils sont miens !
Et comment vous les chanterai-je ?
Ce sont des amours de Corrège
Et ce sont des anges gardiens,

On n'aperçoit pas l'aile blanche,
Le jour repliée à leur dos,
Qui, tous les soirs, sur vos yeux clos
Mystérieusement se penche,

Et, ne les rouvrant qu'à demi,
Amène en strophes cadencées
Les hautes et chastes pensées
Au chevet du père endormi,

.....

Ecrivez des vers triomphants,
Désespérez les jaloux blêmes ;
Le plus beau de tous vos poèmes
Sera toujours vos quatre enfants.

C'est ravissant. Les petits Bretons de Paris, que chante Madame Hüe et que j'ai le plaisir de connaître, forment bien au poète, leur père, la plus délicieuse couronne.

Digitized by Google

Beaucoup de mouvement dans les vers que Madame d'Isole adresse à la mémoire de Louis Géhenne :

Le temple est plein de fleurs ! des fleurs, partout des fleurs !
C'est un printemps fauché ! des rayons et des pleurs !
Un glas sonne, et pourtant c'est une apothéose.

.....

Ne sonnez plus, ô glas, c'est une apothéose !
Il est mort, à vingt ans, pour la France, à Formose.

Ah ! M. Ludovic Jan ! — encore un inédit, celui-là, mais qui se fait connaître dès son premier essai. — Modestement, M. Ludovic Jan s'intitule « le poëte paysan ». N'en croyez rien, c'est un poëte étonnant, auquel l'inspiration mélancolique et tendre dicte des vers extrêmement harmonieux, où s'épand son âme toute entière, avec ses frissons inquiets d'idéal et son attirance invincible vers les au-delà. — En lisant certains passages de la pièce *Le Poëte paysan*, je songeais aux vers où Musset s'adresse à la nature :

« Si vous n'éprouvez rien, qu'avez-vous donc en vous
Qui fait bondir le cœur et fléchir les genoux ! »

M. Jan, lui aussi, sent bondir son cœur devant le spectacle des choses :

Oh ! la charrue est lourde ! Et, dans le ciel changeant
Où des nuages noirs s'amassaient tout-à-l'heure,
Le soleil terne luit comme un disque d'argent,
Et dans le lent frisson du bois, la source pleure.

.....

.....

..... J'aime à voir la splendeur du soleil :
Sans comprendre jamais, j'ai senti quelque chose
Dans l'aube blanchissante et le couchant vermeil :
Quelque part, à mon âme émue, une voix cause.

D'où vient que le frisson des feuilles fait pâlir ?
Dans l'infini des mers, des forêts et des plaines,
Dans la petite fleur qu'un enfant peut cueillir,
J'ai deviné des yeux, j'ai surpris des haleines.

Digitized by Google

Oui, M. Jan, vous avez compris et senti et vous avez écrit de belles strophes sous le souffle de l'inspiration.

Voici des vers de MM. Audren de Kerdrel, (un pimpant apologue), Paul Kerlor (Philouze), Léo Kermorvan, Alain Kernewot (Louis Hémon), René Kerviler avec ses sonnets où l'érudition tient toujours sa place, Charles Le Bras avec sa ballade des *Coquillages*, et je tombe enfin sur M. Anatole Le Braz.

C'est un vrai Breton, M. Le Braz, et la vieille âme d'Arvor vibre chez le poète avec une intensité profonde :

O laboureurs de flots, ô laboureurs de terre,
Ce dieu qui parle en vous, c'est l'âme héréditaire,
Dont le souffle tenace et le frisson vainqueur
Du cœur des Celtes morts vous passa dans le cœur.
Et tandis qu'en son vol, le virginal cantique
Emporte vos Ave vers la Stella mystique,
Une autre étoile en vous scintille, et sa clarté
Fait de votre âme douce un firmament d'été :
Lampe de l'Idéal, pâle et triste lumière,
Que notre vieille race alluma la première,
Qu'elle abrita, tremblante encore, de sa main,
Et suspendit dans l'ombre au fond du cœur humain !

O les beaux vers graves et puissants !

Au mois de mai, dites-vous, M. Le Braz, on prie en Bretagne, tandis qu'ailleurs, on aime. — On prie, c'est vrai, mais on aime aussi, en s'en revenant du mois de Marie, par les soirs très doux, le long des sentes parfumées ou des falaises hautes, dans les mélancolies lentes des crépuscules. Sans cela, M. Le Braz n'aurait pas écrit sa pièce « A une Payse » :

Vous n'étiez qu'une enfant lorsque je vous connus,
O ma jeune amour ignorée !
Vous n'étiez qu'une enfant, et vous marchiez pieds nus,
Dans une robe déchirée.

Je passe rapidement sur M. Le Coz dont la *Danse bretonne* est pleine de pittoresque et de couleur locale, MM. Le Dorz, Le Franc, Le Fustec, Le Goff avec ses vers hardis et sonores, et Le Goffic qui

Digitized by Google

cisèle vraiment de petits bijoux, et dont la *Revue* vient de publier de beaux vers empruntés à son *Amour breton*.

« *Les héros sans gloire* » de M. Le Lasseur de Ranzay auront tout au moins l'honneur d'avoir été célébrés par lui en des vers bien frappés :

Qui vous fera revivre en traits ineffaçables,
Héros sans gloire, ô morts augustes, noms sacrés,
Enfouis sous la mer, ou la neige ou les sables ?

.....

Dormez d'un sommeil calme en votre tombe obscure !
Si l'âme vit, sa gloire est d'être sans remords.
Sinon, goûtez la paix que le néant procure.....
L'hosanna des vivants n'éveille pas les morts !

Sans doute, ces vers-là sont admirablement travaillés, la facture en est irréprochable, mais à la longue on s'en fatiguerait vite. L'inspiration est presque étouffée par la ciselure et le travail ; on y voudrait moins de force, moins de tension et plus de douceur.

Cette douceur dans l'expression, je la retrouve avec plaisir dans le sonnet *Sur un tronc de hêtre* qui rappelle vaguement la tristesse d'Olympio.

Très voilé et très tendre, le sonnet de M. Théophile Lemonnier.

M. Le Mouël a déjà une vogue bien méritée. Sa *Ballade de la Fileuse* est d'un rythme facile, trop facile, même :

Bonne femme, filez, filez la laine blanche !
C'est la saison des nids dans les bois parfumés ;
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés....
Bonne femme, filez, filez la laine blanche !

MM. Alcide Leroux, Levrault, Loire, Longuécand ont de bonnes intentions dans des genres différents, mais c'est à peu près tout.

Le *Breiz-Izell* de M. Luzel, comme plus loin *Min-Be* de M. Quellien, a toute la saveur des guerz et des sônes du pays breton ; c'est comme un cher écho d'autrefois.

Le *Combat de Corbilo* de l'abbé Marbeuf me fait plutôt l'effet d'un bon devoir de rhétoricien que d'une œuvre originale et poétique

Digitized by Google

Il n'en est pas de même du *Poème du soir* de M. Thomas Maisonneuve. Il y a chez ce poète une sensibilité extraordinairement développée, unie à une délicatesse féminine, avec une vision poétique des plus intenses.

L'*Ophélie* de M. Marsolleau, est une des plus exquises choses que je connaisse. D'un rythme très original, avec des lenteurs, voulues pour l'effet, dans l'allure des vers, cette pièce possède une harmonie et une sonorité remarquables :

Ophélie, avec des fleurs, bercée au flot,
S'en va très pâle et trépassée au fil de l'eau.

Renversée, et ses cheveux traînant sur l'onde,
Les froids yeux bleus perdus au ciel, fragile et blonde.

Et ceci :

Quelquefois, désir de gloire, amour de femme,
On sent en soi passer un rêve, au fil de l'âme.

Un beau rêve, aurore en fleur, joyeux et fort,
On s'aperçoit quand on y touche, qu'il est mort.

Romarins déchiquetés, roses broyées,
Espoirs finis, baisers perdus, amour noyées.

J'aime moins les sonnets que M. Marsolleau intitule : *En vert, en rouge, en blanc*, et je me permettrai de lui reprocher un abus trop fréquent de l'alexandrin trimètre.

MM. Henri Mauger, F. Melvil, et le vicomte du Mesnil contrastent par leurs envois d'une assez forte banalité, avec M. Michelet qui tomberait plutôt dans le défaut contraire.

M. Michelet, à proprement parler, n'est pas un décadent, c'est un mélancolique, un raffiné, un moderne, qui évidemment n'écrit pas pour le vulgaire. Il traduit en vers tout un monde de sensations recherchées et maladives avec un incontestable talent : ce n'est pas du décadisme, ce n'est pas du symbolisme, c'est à ce qu'il me semble, de l'impressionisme poétique. Malheureusement je crois qu'on ne pardonnera pas à M. Michelet d'avoir vu les choses d'une façon aussi personnelle, aussi peu ordinaire et d'avoir fixé sa

Digitized by Google

vision avec des images et des termes incompréhensibles pour le commun des mortels.

J'aime la fin de ce *Vespéral* :

> Et sous tes plis fermés portant le vague espoir
> D'un lendemain nouveau, révélateur d'un monde,
> Dans l'âme triste tu descends, ô calme soir,
> Mélancolique et doux comme un amour de blonde.

M. Stanislas Millet, auteur, parait-il, de l'*Ile des Baisers*, est un retardataire du siècle passé.

Beaucoup d'allure et de vie dans les vers de M. l'abbé Nicol, qui réussit à merveille dans le « genre narratif », comme on disait autrefois.

Très-touchante, quoique d'une forme un peu lâchée, la pièce de M. Orain.

Encore un vrai Breton que M. Jos. Parker, dont le *Corn-Boud* réveille, par les landes et les bruyères,

> « Tous les échos dormants des âges d'autrefois. »

Dans les vers *A mon pays* de Madame Penquer se trouvent des strophes assez bien venues, comme celles-ci :

> Que la Bretagne est sainte et belle !....
> Je suis fière, j'en fais l'aveu,
> D'être encore à genoux comme elle,
> Encore à genoux devant Dieu !....
>
> Et comme elle, toujours croyante,
> Les yeux ouverts, mais éblouis,
> De voir, moi poète et voyante,
> Mon Dieu planant sur mon pays !...

Le fragment intitulé *le barde de Penmarch* a des accents épiques.

Le *Rivage* de M. Loïc Petit est rimé avec facilité. C'est un agréable morceau sur lequel M. J.-G. Ropartz a écrit, il y a quelques années, d'excellente musique.

L'envoi de M. Peyrefort est parmi les plus importants du *Parnasse*. Son *Faucheur* et surtout ses *Carriers* sont bien, si l'on veut, de la

Digitized by Google

poésie artificielle, mais quels beaux vers sonores, quel éblouissement d'images, quel bercement du rythme!

J'aime surtout ses *Carriers*, où les travailleurs du marbre voient surgir, dans l'apothéose d'une aveuglante vision, les splendeurs et les formes qui jailliront un jour de la montagne blanche.

Dans un autre genre, lisez ces quelques vers qui vous feront voir sous une autre face le talent de M. Peyrefort;

LES FILS DE LA VIERGE.

Souples et longs, avec leur bout diamanté,
Les beaux fils de la Vierge errent aux soirs d'été.
Si fraîche est leur blancheur, leur trame est si ténue,
Qu'ils semblent faits avec l'ouate de la nue.
Ecoutez : Sur les bois tourne un bruit de fuseaux.
Il semble que la main qui tissa leurs réseaux
Y suspendit les ors épars des nébuleuses,
Et le regard qui suit leurs fuites onduleuses,
Aperçoit, au-dessus des berges émergeant,
La lune ronde, ainsi qu'un grand rouet d'argent.

Très latins, trop latins, les vers de M. Frédéric Plessis, plus latins que français. Mais, j'y pense, ce n'est peut-être pas un défaut. Son sonnet *à la Bretagne* est d'une âme haute et fière :

Bretagne, ce que j'aime en toi, mon cher pays.....
.....
C'est que, sur ta falaise ou ta grève, souvent,
Déjà triste et blessé, lorsque j'étais enfant,
J'ai passé tout un jour sans voir paraître un homme.

M. du Pontavice de Heussey excelle dans le récit ; témoin sa pièce *En Cornouaille*. A part le début, où l'expression a trahi l'auteur, les vers y sont ordinairement fermes et sonores, avec une note émue qui n'est pas sans charme. Certains passages même sont réellement inspirés. Qu'on en juge.

Digitized by Google

Oh ! Vous ne savez pas quelle bonne amitié
Le travail établit entre la terre et l'homme,
Vous les gens du trottoir, vous dont la faim consomme
En vos larges festins, pleins de fièvre et de bruit,
Le fruit du bon sillon, le vénérable fruit ;
Votre or peut acheter ce que le corps réclame,
Mais l'aliment n'a plus le suc qui nourrit l'âme,
Et croyant vous asseoir au banquet des élus,
Vous ne mangez qu'un pain sous lequel Dieu n'est plus.
Mais celui qui nourrit la terre maternelle
Non-seulement pour soi, mais par amour pour elle,
.....
En reçoit à son tour des faveurs et des grâces.
.....
On dirait, au moment où ce vaillant décline,
Que la terre fait signe aux champs, à la colline,
Aux bois affectueux, aux tremblantes moissons,
D'apaiser les lueurs et d'affaiblir les sons,
Décroissant par degrés vers l'ombre et le silence,
Afin de lui changer la mort en somnolence !

M. Pradère se présente au lecteur avec deux allégories qui m'ont paru bien banales.

M. Hugues Rebell (Georges Grassal) est certainement assez bien doué pour écrire de beaux et bons vers, mais que ne soigne-t-il davantage sa forme ? *Le Sacre de l'artiste,* qui semble, à première vue, écrit dans une langue recherchée, a été évidemment composé d'une façon trop hâtive. L'auteur a voulu sans doute s'inspirer des procédés de l'école moderne et, dans une certaine mesure, il y a réussi ; car sa pièce est assurément loin d'être poncive et dénuée d'intérêt. Mais, encore une fois, je ne vois là qu'un pastiche de nos poètes modernes, et non l'œuvre d'un esprit vraiment original. Par contre, le sonnet, *Dimanche des bords de la mer* me paraît singulièrement observé et j'y trouve une étrange netteté de vision.

Des deux sonnets de M. Ary Renan, je préfère sans contredit l'invocation tendre et délicatement voilée, *A la douce lune.*

Et parmi tant d'autres poètes du *Parnasse* qui se sont plu à chanter nos vieilles cathédrales gothiques, je signale M. Robidou dont les vers sont remplis d'élan mystique.

Digitized by Google

M. J. Guy Ropartz, le poète des *Adagiettos* et le musicien déjà connu, est avant tout un amoureux, ce qui ne l'empêche pas d'écrire des vers entraînants et sonores comme des fanfares. Dans la pièce qu'il intitule *Chevauchée*, on voit se dresser, dans les brumes de Bretagne, le fier cortège des guerriers d'autrefois :

Qu'ils étaient grands et beaux, ces preux des temps antiques !
En leurs yeux rayonnait l'orgueil des fortes races ;
Casqués de peau, bardés de fer, sous les cuirasses
Lourdes, ils redressaient leurs torses athlétiques.

Et le scintillement éclatant des épées
Allumait l'horizon de lueurs triomphales ;
Les vieux chênes courbaient leurs fronts sous les rafales,
Saluant ces héros de vastes épopées.

Ils sont très fiers, les vers qu'il adresse *au Poète*, et la *Mort de Jeffik*, dans le gracieux poème imité du *Barzaz-Breiz*, est pleine d'une émotion pénétrante :

Le rossignol de nuit chante au bord des étangs,
Répondant aux appels lointains des bartavelles :
« Enguirlandez son lit d'aubépines nouvelles,
« Heureuses les beautés qui meurent au printemps ! »

Très-simples et tr ès-franches, sans prétention aucune, les poésies de M. Alexis Rouault sont charmantes dans leur inspiration modeste. Croyez-vous que Manuel, le poète intime par excellence, le poète de l'ouvrier et des intérieurs pauvres, n'eût pas signé ces vers écrits par un ouvrier poète ?

Le vieux mobilier

A mes enfants.

Non, mes enfants, ce vieux ménage,
N'est plus de mode de nos jours,
Mais il a vu votre jeune âge,
Et c'est pourquoi j'y tiens toujours.

Digitized by Google

Il fut témoin, quand la misère
Soir et matin régnait chez nous,
Des pleurs versés par votre mère
En vous berçant sur ses genoux.

Ce pauvre lit que je révère
Comme l'abeille aime les fleurs,
Ne fut-il pas l'ami sincère
Où sommeillèrent nos douleurs ?

Et ce buffet si misérable,
Il me rappelle un jour sans pain,
Où tristement, à cette table,
Vous me disiez : Père, j'ai faim !

M. Rousse écrit pour « les rêveurs souffrants. » L'éloge de cet excellent poète breton n'est plus à faire. Tous ont lu ses poésies dont la forme si pure et si fière témoigne d'une âme haute, d'un cœur vibrant. Je cite, comme une chose exquise, cette épigramme pleine de tendresse :

A UN POÈTE SCEPTIQUE.

En fixant mon regard sur tes vitres glacées
Qu'argentait un rayon, je songeais à tes vers :
Ils sont comme un tissu de brillantes pensées,
Moi j'aurais bien voulu voir le ciel au travers.

Avec quel charme M. Rousse a su rappeler ses souvenirs d'enfance dans *Le bourg natal !*

J'aime notre vieux bourg au milieu des blés mûrs,
Bornés dans le lointain par la mer azurée:
J'aime notre maison de sa treille entourée,
Avec les liserons qui grimpent à ses murs.

Et quelle tristesse profonde et quelle chrétienne résignation dans ces beaux vers des *Couchers de soleil* :

Digitized by Google

Je souffre, et ma tristesse est amère et profonde ;
Mais tant d'autres meilleurs ont souffert avant moi,
Qui, courbés sous la croix, ont traversé le monde,
Sans jamais, ô mon Dieu, vous demander pourquoi !

Sachons gré à M. Jules Rouxel de la grande originalité qu'il a su mettre dans la pièce dédiée à la ville de Saint-Nazaire.

Je citerai pour mémoire les noms de MM. Ph. de Sanval, Léon Séché, Sinoir, Surcouf, de Sylvane (Mme Leborgne) et j'arrive enfin à M. Louis Tiercelin.

Dans les trois pièces que mon cher maître et ami Louis Tiercelin a données au *Parnasse Breton*, je retrouve une des caractéristiques les plus frappantes de son talent : un mysticisme fortement empreint de mélancolie voluptueuse.

Quelque jour, dans une étude complète de son œuvre, j'essaierai d'analyser cette impression que je me borne à noter aujourd'hui. — Mais lisez, pour vous en convaincre, la belle méditation dédiée à Leconte de Lisle, lisez surtout *Au pays du rêve*, et vous aurez une idée complète des sentiments et des idées qui règnent dans l'œuvre déjà considérable du poète des *Asphodèles* et des *Anniversaires*.

Remarquez aussi, malgré le vague de l'idée et de l'expression, l'enchaînement et la gradation qui règnent d'un bout à l'autre de ces deux morceaux. Le vers de M. Tiercelin est d'une précision singulière. De même dans les *Trois Prières*, où le poète nous montre la foi candide du pauvre d'esprit, la croyance des anciens jours, surpassant la raison du philosophe et la vague religiosité du poète. Et, voulant retrouver cette foi d'antan, il raconte, avec le ton très doux et très naïf des vieilles légendes, l'histoire touchante de Salaün l'idiot. Catulle Mendès, avant lui, l'avait déjà contée, mais avec infiniment moins de charme que Louis Tiercelin.

Le début des *Trois Prières* contient, au point de vue de la forme, des effets extrêmement heureux. Le poète a décrit avec une sûreté merveilleuse et une couleur parfaite les dernières clartés du jour s'éteignant avec lenteur et les premières ombres du crépuscule se glissant à travers les vitraux de l'antique cathédrale de Quimper :

Oui, lorsque la nuit vient, quand l'ombre sépulcrale
Lentement, doucement, emplit la cathédrale,
Et lorsque, le long des piliers,

Digitized by Google

Les dernières clartés glissent, se suivant toutes
Avec des rythmes réguliers
Et semblent s'attacher aux nervures des voûtes ;

Lorsque, s'affaiblissant vers les murs latéraux,
Sur la pourpre, sur l'or et l'azur des vitraux
Le jour mourant se cristallise
Et, prêt à disparaître en un rayonnement,
Dans les verrières de l'église,
Allume la splendeur de son dernier moment ;

Lorsque, la nuit venue, au fond de la nef sombre,
On voit briller, lueurs mystiques de cette ombre,
Les lampes, ces étoiles d'or,
Parmi la solitude et parmi le silence,
S'élevant d'un plus libre essor,
De notre cœur vers Dieu la prière s'élance.

O Maître, allons prier ! A ce déclin du soir,
Il est doux de marcher ensemble et de s'asseoir
Dans cette abside solitaire
Et de s'abandonner aux troubles renaissants
Qu'éveille le divin mystère,
Au milieu du parfum des fleurs et de l'encens.

M. de Trebressan (vicomte de Bellevue) me remet en mémoire, avec sa pièce *Sortir ou rester*, une des meilleures poésies de Théophile Gautier dans *Emaux et Camées*.

Je n'avais rien lu jusqu'à ce jour de Marie de Valandré, (Mademoiselle Claret de la Touche), qui pourtant a publié un volume chez Lemerre, mais ses vers m'ont absolument ravi. Son *Baiser sur la page* est d'une émotion exquise.

Si je meurs avant toi, rouvre parfois ce livre,
A cette page émue où je mets un baiser ;
Tu verras dans ces vers mon amour me survivre,
Et mon âme sur toi reviendra se poser...
.....

J'aurais voulu voir le Parnasse se terminer à cette page.

Un dernier mot cependant pour M. de la Villehervé dont les

Digitized by Google

vers sont clairs et francs comme une lame d'épée, M. de la Villemarqué dont le nom sera toujours sacré aux Bretons, M. H. Violeau, le vieux barde de Morlaix, et MM. de Wismes enfin qui ferment la marche.

∴

Je me rappelle avoir lu dans M. de la Villemarqué qu'autrefois les Bretons, au milieu de leurs solennités nationales, jetaient, comme un défi superbe et comme une promesse éclatante de vitalité, ce cri symbolique : Non ! le roi Arthur n'est pas mort !

Arthur, c'était pour eux l'incarnation de leur race, c'était le souvenir glorieux et vivant qui devait rallier aux jours de détresse l'indomptable nation et perpétuer toutes ses gloires.

Aujourd'hui, après tant de siècles, après tant de métamorphoses, après tant d'événements au milieu desquels les êtres et les choses n'ont peut-être pas encore trouvé leur forme définitive, après toutes ces variations de mœurs, de caractères, dont les influences diverses ont profondément agi sur les peuples, la Bretagne, elle, est toujours la même, avec ses croyances, avec ses coutumes, avec ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui lui donne un charme unique et pénétrant. Aussi, nous, les Bretons d'aujourd'hui, nous pourrions jeter ce cri des Bretons de jadis, ce cri significatif, indice des nobles races : Non le roi Arthur n'est pas mort !

Non ! la Bretagne n'est pas morte ! En ce siècle pervers et tourmenté, elle a porté haute et fière sa bannière semée d'hermines ; elle s'est tenue à l'abri de toutes les félonies et de toutes les impuretés, et l'épouvantable corruption de notre époque n'a peut-être pas osé s'attaquer à sa virginité.

Le roi Arthur n'est pas mort ! Brizeux, le doux Brizeux l'a dite en beaux vers, la vitalité puissante de « la race aux longs cheveux. » Son Dieu, ses croyances, ses pardons, son idiome d'or, ses landes sévères, ses solitudes étranges, sa poésie intime et mélancolique, elle a conservé tout cela ; elle est jeune encore pour bien des siècles !

Le roi Arthur n'est pas mort ! Comme autrefois, la Bretagne a encore ses bardes ; en est-il une meilleure preuve que le *Parnasse Breton*, que cette réunion de poètes, tous enfants de la vieille Armorique ? Si la poésie s'éteignait un jour, si les peuples, dans une

Digitized by Google

heure fatale, ne savaient plus « gravir le dur sentier de l'inspiration, » les fils d'Arvor la garderaient au milieu d'eux comme leur plus cher trésor, et plus tard, aux jours meilleurs, les hommes,

Viendraient, désabusés, rallumer à tâtons
Le divin flambeau d'âme au foyer des Bretons.

Encore une fois, remercions donc MM. Louis Tiercelin et Guy Ropartz d'avoir su donner un élan nouveau à la poésie en Bretagne, d'avoir réuni autour d'eux tous les fervents du grand art, tous ceux qui, loin des banalités et des bassesses du siècle, loin des foules brutales, ont le souci ardent de l'idéal, et d'avoir ainsi montré que nous n'avons point dégénéré de nos ancêtres.

Non ! le roi Arthur n'est pas mort !

EDOUARD BEAUFILS.

Digitized by Google

SÉRAPHIQUE BERTRAND

LETTRES INÉDITES[1]

XX.

(Nantes, 27 décembre 1745).

Me voici, Monsieur et très cher ami, retombé dans le même état où vous me vîtes au Carême de 1744 : état dont je ne sortis qu'au bout de sept ou huit mois et après des sueurs violentes. Il y a trois semaines que je suis accablé d'une expectoration purulente qui ne me donne aucun repos, sans fièvre à la vérité. Comme je ne sors de là que par les sueurs, le temps n'étant pas propre à les exciter, je n'ay qu'à m'armer de patience jusqu'au printemps. Je vous suis infiniment obligé des vœux que vous voulez bien faire pour moi et pour ma famille. Je vous en offre autant et vous prie de me continuer votre amitié, dont je fais un cas infini. Je me flatte que vous ne prendrez point ceci pour un simple compliment.

[1] Voir la livraison de Mars, ci-dessus p. 193 à 207. Les lettres composant cette correspondance existent en original à la Bibliothèque de la ville de Nantes ; sauf indication contraire, toutes sont adressées à René Chevaye, auditeur de la Chambre des Comptes de Bretagne, et qui habitait ordinairement Clisson, près Nantes.

Digitized by Google

Le pauvre abbé Desfontaines est mort, il y a près de quinze jours[1]. M. Hubelot, que vous connoissez, ayant appris de moi cette nouvelle, m'envoya deux heures après ces quatre vers :

Parasites, fripiers, mendians et filous
(C'est à vous que je parle, auteurs du dernier ordre),
Le Parnasse est ouvert, entrez, que craignez-vous?
Le chien qui le gardoit ne sauroit plus vous mordre.

M. Fréron, jadis abbé, est le plus ingrat des hommes s'il manque de jeter des fleurs sur la tombe de son ami. Le défunt n'a jamais manqué de le célébrer, et une de ses dernières feuilles est celle où il fait le plus pompeux éloge de l'ode de Fréron sur la bataille de Fontenoi. Si vous ne l'avez pas vue cette ode, je vous l'envoyerai par la première occasion que vous voudrez bien me fournir, n'étant pas en état d'en chercher. J'y joindrai une ode au prince d'Ecosse, que bien des gens ont attribuée à Voltaire ; on y voit en effet sa façon de penser et de très beaux vers. Mais je crois cette pièce d'un Irlandois appelé Drougoll, qui est attaché à M. le comte de Clermont et qui étoit ci-devant professeur de rhétorique au collège de Navarre. Je mets cette ode bien au-dessus de celle de Fréron, que l'abbé Desfontaines n'auroit pas tant vantée si c'eût été l'ouvrage d'un Voltaire ou d'un Piron.

Parmi les livres que je cédai, il y a un an, à M. de la Tullaye étoient les œuvres de Molière, dont je n'ai pas fait emplette depuis. Ainsi, je suis en ce moment hors d'état de rectifier la faute de votre exemplaire. Je m'imagine qu'au lieu de *la plus rigoureuse*, il faudroit dire *la plus précieuse*. Je saurai quelle est la vraye leçon avant de fermer ma lettre, car je viens d'envoyer chercher le *Misanthrope* chez un de mes amis. Boileau, à ce que dit Monchesnai dans le *Bolæana*, n'étoit pas plus content que vous de ces deux vers et les reprochoit à l'auteur.

J'ai un *Buchanan* de Saumur et un autre d'Amsterdam : tous deux ont la même leçon que le vôtre.

On vient de m'apporter le tome de Molière où est *le Misanthrope*. Il est certainement d'édition de Paris, et j'y lis *la plus rigoureuse*. Tout bien considéré, je crois que l'auteur l'a écrit ainsi : il oppose

[1] Le 16 décembre 1745.

Digitized by Google

l'estime rigoureuse à l'estime prostituée; celle-ci s'étend même aux faquins, et l'autre, quoiqu'elle ne se donne qu'au mérite, ne distingue pas les divers degrés de mérite. Avec tout cela, je conviens avec vous que l'expression ne vaut rien[1]. J'ai l'honneur, etc.,

BERTRAND.

A Nantes, 27 décembre 1745.

XXI

(Nantes, 17 mai 1746).

Ma paresse, Monsieur et très cher ami, ne vous rebute point, et vous avez même la bonté de ne m'en pas faire les reproches que je mériterois. Car, quoique toujours au même état où vous m'avez laissé, c'est-à-dire dans des sueurs continuelles depuis midi jusqu'à minuit, je puis écrire le matin et je suis inexcusable de ne l'avoir pas fait, surtout s'agissant d'un ami tel que vous. Je fais sans doute un cas infini des traits de littérature dont vous semez quelquefois vos lettres, mais elles n'ont pas besoin pour me plaire

[1] Ces observations se rapportent au vers 55 du *Misanthrope* (Acte I, sc. 1). La version « *la plus rigoureuse* » est une faute quoiqu'elle soit dans quelques anciennes éditions de Molière, dans celles, par exemple, de 1682 et de 1697; la véritable version est « *la plus glorieuse.* » — Voici d'ailleurs le texte des vers 53-56, qui sont d'Alceste parlant à Philinte :

Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée;
Et *la plus glorieuse* a des régals peu chers,
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers.

C'est-à-dire : L'estime qui serait la plus glorieuse, si elle était moins banale, a peu de quoi nous *régaler*, nous réjouir, a peu de prix, quand on voit qu'elle se prodigue *à tout l'univers*. Somme toute l'expression est médiocre, parce qu'elle n'est pas claire (voir l'édition de Molière des *Grands écrivains de la France* de Hachette, t. V., p. 447, note 3). Boileau la reprochait à Molière comme « du jargon », selon Brossette (*Mémoires sur Boileau*, dans *Corresp. entre Boileau et Brossette*, édit. 1858, p. 515) et selon le *Bolæana* de Monchesnay (dans *Œuvres de Boileau*, édit. Saint-Marc, 1747, t. V, p. 24). Mais au lieu de : « *Et la plus glorieuse*, » Brossette et le *Bolæana* portent : « *Et la plus haute estime...* » ce qui d'ailleurs ne vaut pas mieux.

Digitized by Google

de cet assaisonnement. Ce qu'elles ont pour moi de plus précieux, ce sont les témoignages d'amitié et d'estime dont elles sont remplies.

C'est en effet à M. Bouhier que M. de Voltaire succède[1]. Il semble que l'on ait exigé de lui une espèce de profession de foi, car il paroît depuis un mois une lettre qu'il adresse au Père de la Tour, jésuite, dans laquelle il traite du haut en bas le Gazetier ecclésiastique[2] et tout son parti et fait en même tems le panégyrique des Jésuites. Cette lettre a été occasionnée par quelques traits que le Gazetier lâcha au sujet du bref que Voltaire reçut du Pape ; vous en avez ouï parler dans le tems.

Augereau[3] ne court pas risque d'être pris au mot pour le Cicéron d'Elsevier, en 10 vol. in-16. Je vois, par un mémoire que j'ai, qu'il fut vendu 77 l. 5 s. en 1725, à la vente de M. Du Fay, et 91 l. 1 s. en 1738, à celle M. d'Hoym[4].

Il est certain que mon voisin[5] embrasse l'encyclopédie ; tout lui est bon pourvu que ce soit du rare et du singulier, il ne s'attache à aucun genre particulier. Seulement j'ai remarqué qu'il a un plus grand nombre de livres d'histoire naturelle que d'autres.

Il vient de paroître trois nouveaux volumes du *Spectacle de la*

[1] A l'Académie Française. Le président Bouhier, né le 13 mars 1673, était mort le 17 mars 1746.

[2] *La Gazette ecclésiastique* était l'organe attitré du jansénisme.

[3] Lisez : « Ogereau ». — Jean Ogereau, prêtre nantais, né en 1706, mort en 1784. Il avait d'abord été Sulpicien, puis il tint à Nantes un pensionnat de jeunes gens. Il était bibliophile et a laissé un écrit intitulé : *Bibliologie abrégée, ou Essai sur les livres considérés tant en eux-mêmes que par rapport à la partie typographique et à leur valeur*; La Haye (Nantes), 1778, in-4°. — Voir sur l'abbé Ogereau la dernière lettre de la présente correspondance de Bertrand, n° XXX ci-dessous.

[4] Deux célèbres bibliophiles. Charles de Cisternay du Fay, né à Paris en 1662, mort en 1723. Le catalogue de sa bibliothèque fut rédigé et publié en 1725 par Gabriel Martin ; et c'est aussi Gabriel Martin qui rédigea et publia en 1738 celui de la bibliothèque du comte d'Hoym, dont les prix de vente sont souvent cités dans le *Manuel* de Brunet. — Sur le comte d'Hoym, qui était en 1714 ministre plénipotentiaire, à Paris, de l'électeur de Saxe et roi de Pologne (Frédéric-Auguste II), voyez Edouard Fournier, l'*Art de la reliure en France* (1864), p. 200-204; et le *Bulletin du Bibliophile*, année 1838, p. 131 et 313.

[5] M. de Challet, négociant et bibliophile nantais, sur lequel on trouvera beaucoup de détails curieux dans la lettre XXVI ci-dessous.

Digitized by Google

Nature[1] ; c'est de l'homme dont ils traitent. Je ne les ai pas vus, mais on m'en a dit beaucoup de bien.

On a aussi depuis peu deux nouveaux tomes de l'abbé Goujet[2]. Suivant ce que l'on m'en a dit, il y est question des poëtes françois. Il est bien heureux que l'abbé Desfontaines soit mort, car celui-ci, qui ne l'aimoit pas, auroit fait une furieuse sortie sur lui pour une bévue horrible, qu'on m'a assuré qu'il a faite en parlant d'une pièce de Jean Le Maire intitulée *Epître de l'Amant Verd*[3]. Le pauvre abbé Goujet n'a pas vu qu'il s'agit là d'un perroquet, et prenant cet amant pour un homme, il se jette dans des conjectures extrêmement ridicules. C'est M. Hubelot qui a fait cette remarque, il a l'ouvrage de Le Maire, et il m'a dit qu'il falloit être aveugle pour ne pas voir que le héros de l'épître est un perroquet.

Vous vous souvenez peut-être qu'étant, il y a deux ans, dans l'état où je me trouve aujourd'hui, obligé de rester au lit sans

[1] Deuxième édition de cet ouvrage alors célèbre, publiée en 9 vol. in-12 en 1744 et années suivantes. Il est de l'abbé Pluche, naturaliste et littérateur, né à Reims en 1688, mort en 1761.

[2] Les tomes IX et X de sa *Bibliothèque Françoise*, publiés vers la fin de l'an 1745.

[3] Les *Epistres de l'Amant Verd*, publiées à part en 1535 sous le titre de *Triumphe de l'Amant Vert*, avaient d'abord été imprimées (depuis 1510) dans les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* de Jean Le Maire de Belges (né en Hainaut en 1473, mort vers 1547). L'*Amant Verd* est le perroquet de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien ; Goujet a cru que c'est Jean Le Maire lui-même, qui sous ce nom se serait vanté des faveurs à lui accordées par cette princesse, faveurs vraiment singulières, car l'*Amant Verd* dit à Marguerite :

Tu me baisois et disois : *Mon amy !*
Si cuidoye estre ung dieu plus qu'à demy ;
Et bien souvent de ta bouche gentile
M'estoit donné repas noble et fertile.
Par quoy j'ay veu tes parfaictes beautez
Et ton gent corps, plus poly que fine ambre,
Nud, demy nud, sans atour et sans guimple ....

Ce qui atténue sensiblement le tort de l'abbé Goujet, c'est qu'il se borne là à répéter une « bévue, » commise en 1735 par un docte membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'abbé Sallier : bévue qui depuis dix ans s'étalait dans les recueils de cette Académie (*Mémoires* édit. in-4° t. XIII ; édit. in-12, t. XX, p. 391-392), sans avoir jusqu'à ce moment suscité aucune protestation. — Cf. Goujet, *Bibliothèque Françoise*, t. X, p. 70 et 82-84.

Digitized by Google

pouvoir même lire, j'imaginai pour me désennuïer d'imiter quelques épigrammes de Martial, que je me mettois dans la tête avant que de me coucher. J'en fis alors quinze ou seize, que je vous fis voir. La même fantaisie m'est revenue depuis un mois et demi, et j'ai si bien pris goût à cet amusement que j'ai actuellement une provision d'environ cent épigrammes. Je vous en envoye une douzaine. Ce sont *carmina verè sudata*, car il est très vrai que je n'y ai travaillé que dans les tems où la sueur me mettoit hors d'état de faire autre chose.

J'avois dès hier matin copié les quatorze épigrammes que contient la feuille ci-jointe[1]. J'y en vais ajouter deux, que je fis dans l'après-midi.

Vendunt carmina. Lib. 12, Ep. 46.

Avec les mauvais vers qu'au public il débite,
Le poëte Damis fait bouillir sa marmite.
De ses pareils, dit-on, la folie est le lot :
Si Damis est un fou, le public est un sot.

Formosissima, 8, 52.

Je m'étois vainement flatté
Que du désordre de ta vie
Naîtroit enfin ma liberté.
Laïs, ta fatale beauté
Tient toujours mon âme asservie.
Ah ! pour mon repos, que n'as-tu
Moins d'attraits ou plus de vertu !

En voici une de Saint-Geniez, que je vous envoye sur le marché :

Plenam querelis næniam lugubribus
Legi, Lycori, quam salute pro tuâ
Fudit gemens poëta. Si me consulis,

[1] Nous ne donnons pas ici ces quatorze épigrammes, parce qu'elles se trouvent dans le recueil des *Poésies diverses* de Bertrand imprimé en 1749 à *Leyde* chez *Iramenioten*a, c'est-à-dire, à Nantes chez Antoine Marie. Elles figurent dans ce volume, de la p. 40 à la p. 86, sous les nos III, VIII, IX, XII, XIV, XIX, XXI, XXIII, XXIX, XXXVIII, XLIX, L, LIII et LV. — Les deux qui suivent sont dans ce même recueil, no LXXXVIII, p. 104, no LXVIII, p. 92.

Digitized by Google

Alium parabis deprecatorem tibi
Apud potentis numen Æsculapii :
Qui scripsit hæc invisus est ejus patri.

Edit. IV, p. 109.

Le poëte Damis, inquiet pour tes jours,
A pour toi, dans ses vers, imploré le secours
De la divinité qu'Epidaure révère.
Crois-moi, de ce dieu salutaire
Si tu veux, Lycoris, mériter la faveur,
Choisis auprès de lui quelque autre intercesseur,
Celui-là ne sauroit lui plaire :
Il est trop mal avec son père.

Trouvez-vous que *son* fasse là une équivoque? Ce seroit la faute de notre langue.

J'en ai quelques-unes *In importunos recitatores*, que vous trouverez peut-être que j'aurois dû joindre aux autres. C'est un défaut qu'on blâme volontiers dans autrui, et dont on ne se corrige pas volontiers soi-même. J'ai l'honneur, etc.

BERTRAND.

A Nantes, le 17 mai 1746.

Note sur le poète Saint-Geniez.

Dans la lettre n° II de Séraphique Bertrand publiée par nous (livraison de janvier, p. 20 ci-dessus), cet auteur se plaint du silence gardé sur le poète Saint-Geniez par tous les biographes et bibliographes de son temps, entre autres, Moréri, Niceron, Baillet. Les biographes modernes sont à peu près aussi muets à son sujet; mais nous avons fini par découvrir dans l'édition définitive du *Dictionnaire* de Moréri, celle de 1759 (IX, 2e partie, p. 40 et 41), une notice sur Saint-Geniez, qui eût donné satisfaction à Séraphique Bertrand, et que nous allons résumer.

Jean de Saint-Geniez, né à Avignon le 12 septembre 1607, mort à Orange le 25 juin 1663, a écrit en latin pur et élégant, en vers et en prose : le tout imprimé et publié sous ce titre : « *Joannis Sangenesii Poëmata.* Parisiis, sumptibus Augustini Courbé, 1654 » in-4°. Ce recueil contient 4 idylles, 8 satires, 7 élégies, 1 livre de poésies diverses, et se termine par un traité en prose intitulé : *De Parnasso et finitimis locis libri duo.* — Son père Honoré de Saint-Geniez et son grand-père avaient été des jurisconsultes et avocats distingués. Lui-même suivit avec plus ou moins de zèle la même carrière, car dans sa 3e idylle intitulée : *Euterpe, sive de re poëtica*, Euterpe qui vient lui reprocher d'abandonner la poé-

Digitized by Google

sie, le trouve au milieu d'un grand nombre de livres de droit, le reprend de se consacrer à cette étude et le presse de la quitter : à quoi il répond que son père et son aïeul s'étaient illustrés en se consacrant au culte de Thémis, et il ajoute :

Atque utinam, insistens gradibus genitoris avique,
Hæsissem teneris illi devotus ab annis.

Il finit par se faire prêtre et obtint un canonicat à Orange, où il mourut phthisique, à l'âge de cinquante-six ans. — Il fut lié avec plusieurs des plus célèbres de ses contemporains, entre autres, avec Balzac, Ménage, Chapelain (qui lui lut sa *Pucelle* !), Peiresc, Pierre Boissat, le cardinal François Barberini, vice-chancelier de l'Eglise Romaine, à qui il dédia le recueil de ses œuvres. — Ses contemporains faisaient grand cas de ses poësies ; Boileau lui-même ne dédaignait pas de les lire ni, à l'occasion, de les imiter, comme l'a prouvé Des Forges Maillard (Lettre au président Bouhier du 12 août 1741, dans les *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, t. II, p. 229-230).

XXII

(Nantes, 8 décembre 1747).

Il faut, Monsieur et cher ami, que vous ayez un fonds inépuisable de bonté pour pouvoir vous accommoder d'un ami aussi paresseux que moi. Il y a longtemps que je vous dois une réponse et, qui plus est, des remerciemens pour le livre dont vous m'avez gratifié. Je dois vous être d'autant plus obligé du sacrifice que vous m'en faites, que je ne le crois pas commun. Du moins, il ne m'étoit pas encore tombé sous la main.

Je vais vous apprendre une nouvelle, qui vous surprendra autant qu'elle m'a étonné. Je vous ai marqué ci-devant que, dans le peu de séjour que je fis à Angers, j'avois fait connoissance avec deux ou trois des principaux membres de l'Académie d'Angers et, entre autres, avec M. l'abbé Louet[1], qui en doit être le doïen, car il n'est guères moins qu'octogénaire. Je reçus, il y a quinze jours,

[1] Charles Louet, prieur des Roches-Saint-Paul, près Chinon, reçu à l'Académie d'Angers en 1708, mort en 1748, âgé de 78 ans, peintre, musicien, auteur de beaucoup de vers et même de sept ou huit tragédies non publiées. Voir M. Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, II, 457.

Digitized by Google

une lettre de lui, par laquelle il me marquoit que l'on avoit résolu de m'associer à cette Académie, et que l'on attendoit mon consentement pour cela. Vous jugez bien ce que je répondis. Deux jours après, je reçus du secrétaire le certificat de mon association. Ce qu'il y a de plus touchant pour moi dans cette affaire, c'est que dans la même assemblée on associa MM. de Voltaire et de Réaumur.

Un honneur aussi singulier pour moi n'exigeoit pas moins qu'un effort extraordinaire pour en marquer ma reconnoissance. J'en suis venu à bout, et je vous envoye cet ouvrage, qui partit mardi dernier pour Angers. J'avois d'abord pris pour titre *l'Ingratitude* en général, croyant que ce sujet n'avoit point encore été traité. J'avois fait les douze strophes que vous voïez, et comptois détailler ensuite les désordres que l'ingratitude a causés parmi les hommes. Mais lorsque j'étois occupé de ce dessein, quelqu'un m'avertit que Gresset avoit fait une ode sur l'ingratitude. Comme on ne lit guères ses odes, je n'en avois aucune idée. J'ouvre son recueil, et j'y trouve en effet une ode intitulée : *l'Ingratitude*, et dans laquelle il avoit saisi les mêmes faits que je prétendois faire entrer dans la mienne. Cette découverte, dont ma paresse se trouva fort soulagée, m'obligea d'en rester où j'en étois. Par bonheur, Gresset ne m'avoit pas prévenu dans ce que je dis de l'ingratitude relativement à la divinité, et l'éloge du cardinal de Polignac terminoit ma besogne assez heureusement. J'en fus quitte pour ajouter à *l'Ingratitude*, que j'avois pris pour titre, ces mots : *mère de l'Impiété*[1].

Au lieu de ces deux vers de la 12e strophe :

Sa pourpre tire un nouveau lustre,
Des vertus dont il est orné.

J'avois mis d'abord ceux-ci :

Sa vertu teint d'un nouveau lustre
La pourpre dont il est orné.

Cette dernière expression, plus figurée et moins commune, m'auroit plu davantage que l'autre ; mais j'ai craint que la métaphore ne parût trop forte. Je l'ai laissée en marge, par forme de

[1] Cette ode est imprimée en tête du recueil de *Poésies diverses* de Séraphique Bertrand, p. 3 à 9.

Digitized by Google

variante, et j'ai marqué que je laissois le choix à l'Académie. En même tems que cette compagnie me faisoit l'honneur de m'associer, notre ami M. Des Forges m'a fait celui de m'adresser une ode, qu'il a fait insérer dans le *Mercure* d'octobre[1], où vous pourrez la voir. Tout cela ne rend point ma santé meilleure; elle éprouve depuis un mois la révolution que l'hyver y cause ordinairement. La littérature ne me fournit rien de nouveau à vous apprendre. Je suis etc.

BERTRAND.

A Nantes, le 8 décembre 1747.

Je viens de trouver une lettre de M. Des Forges datée du 20 septembre, et que j'avois égarée, en voici un article qui vous regarde :

« J'ai reçu une lettre de notre ami monsieur Chevaye ; je ne lui ferai de réponse que quand j'aurai plus de choses à lui dire, pour ne pas le mettre en frais de port aussi chers que ceux de Paris. Je vous prie de lui faire bien des amitiés pour moi quand vous aurez occasion de lui écrire, et de lui dire qu'il est plus aisé d'indiquer le *Scanderbeg* de Marguerite Sarrochia[2] que de le trouver pour tenter de le traduire. L'addresse de M. Bouguer, qu'il me demande est : « A M. Bouguer, des Académies roïales des Sciences de Paris et, de Bordeaux, rue des Postes, près l'Estrapade, à Paris. »

[1] « Ode à M. Bertrand, associé de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers, qui ne vit que de lait » — dans le *Mercure de France*, octobre 1747, p. 24-29, et dans les *Œuvres* de Des Forges Maillard, édit. 1759, I. p. 59-63.

[2] Ce *Scanderbeg* est un poème héroïque en vers italiens, œuvre d'une dame de Naples qui vivait au commencement du XVIIe siècle, Margareta Sarrochia, auteur en outre d'épigrammes latines, célèbre par son érudition philosophique, théologique, littéraire. Sa maison était une sorte d'Académie ouverte, ainsi que sa table, à tous les beaux esprits, qui séduits par sa cuisine ne se faisaient faute de louer avec effusion la maîtresse du logis. Ces louanges lui tournèrent la tête, lui donnèrent la prétention excessive de régenter le Parnassse et le monde savant. Cette prétention ne pouvait réussir, elle attira à Margareta des railleries, des querelles, entre autres, avec le cavalier Marini (mort en 1625), avec l'Académie des *Humoristi*, et cette dixième Muse finit, malgré ses diners, par faire rire un peu à ses dépens.

Digitized by Google

XXIII.

(Nantes, 21 septembre 1748).

Je crois, Monsieur et cher ami, vous avoir dit qu'un membre de l'Académie d'Angers avoit entrepris, au commencement de cette année, un ouvrage par feuilles intitulé : *Recueil de littérature.* Il en a paru jusqu'ici onze feuilles. On y a inséré mon ode à cette Académie et plusieurs de mes imitations de Martial, que l'auteur m'avoit demandées. Mais plusieurs de ces petites pièces ont été estropiées et défigurées, et cela m'a déterminé à donner moi-même un recueil de toutes ces bagatelles; que Marie est actuellement occupé d'imprimer sous le titre de *Poësies diverses,* sans nom d'auteur. J'ai fait mettre au titre ce bout de vers : — *Longi solatia morbi,* et en guise de préface cette épigramme :

Dans un triste loisir à moi-même livré,
J'allois périr d'ennui, lorsque la poësie
M'offrit un remède assuré
Contre ce poison de la vie.
Heureux si ces vers au lecteur
Ne donnent point la maladie
Dont ils ont su guérir l'auteur!

J'ai inséré à la fin du recueil les deux fables traduites de La Fontaine que je vous montrai, et une troisième que j'ai traduite depuis quelques jours[1].

[1] Voici une brève description du recueil de Bertrand :

« *Poésies diverses.* A. Leyde, chez Irameniotena, M. DCC, XLIX. » — In-12 de 183 pages chiffrées, y compris le titre. L'ode sur l'*Ingratitude* occupe les p. 3-9. — Traduction libre de quelques odes d'Horace, p. 10 à 54. — Imitations de Martial p. 55 à 107. — Imitations de quelques modernes (épigrammes), p. 108-114. — Pièces originales de l'auteur (contes et épigrammes), p. 115-135. Poésies latines de l'auteur et de ses amis (imitations de La Fontaine et de Rousseau), p. 136-177. La dernière pièce (p. 178-183) est une traduction par Chevayc, en vers français, de l'ode d'Horace : *Cur me querelis,* 17e du livre II.

Digitized by Google

Seriez-vous d'humeur à profiter de l'occasion pour faire part au public de votre traduction de l'églogue de Palémon[1] ? Je serois bien charmé de lui faire ce présent, quelque tort que mes productions pussent recevoir d'un pareil voisinage. On vous nommera si vous le jugez à propos ; sinon, on vous fera garder l'incognito comme à moi. Si vous vous déterminez à m'accorder ce que je vous demande, il faudra que vous preniez la peine de m'envoyer cette traduction, car on m'a volé la copie que j'avois faite sur celle que vous eutes la bonté de me communiquer. Il m'en est resté plus des trois quarts dans la mémoire, mais j'ai fait des efforts inutiles pour me rappeller le reste. Hâtez-vous, je vous prie, de me faire savoir sur cela votre résolution, car il y a déjà quatre feuilles d'imprimées. J'ai l'honneur d'être, etc.

BERTRAND.

A Nantes le 21 septembre 1748.

Votre traduction viendra à tems si vous pouvez me l'envoïer dans le cours de la semaine prochaine.

XXIV

(Octobre 1748)

Voici, Monsieur et cher ami, deux pièces latines[2] que je vous prie d'examiner. Le peu d'usage que j'ai d'écrire en cette langue est cause que je ne fais que tâtonner. Faites main basse sur les

[1] *Eglogue : Palémon et Daphnis*, de J.-B. Rousseau, édit. 1712, p. 267 ; édit. Lefèvre, 1820, t. II, p. 325. Chevaye l'avait traduite en vers latins ; traduction imprimée dans le recueil des *Poësies diverses* de Séraphique Bertrand, p. 158 à 177.

[2] C'est la traduction en vers latins de la fable de La Fontaine *le Renard qui a la queue coupée* (livre V, fable 5), et une autre traduction, aussi en vers latins, d'une chanson de J.-B. Rousseau commençant par ce vers : *Sortez de vos retraites* (*Œuvres diverses du Sr R****, Soleure, 1712, p. 290). Ces deux traductions sont imprimées dans les *Poësies diverses* de Bertrand, la première p. 148-151, la seconde p. 136-139.

Digitized by Google

impropriétés, les gallicismes, voire solécismes, si aucuns sont. J'ai mis des variantes dans la *Chanson*[1], marquez-moi celles des doubles expressions que je dois préférer. Ne vous contentez pas, s'il vous plaît, d'indiquer mes fautes, ayez la bonté de les corriger.

Permettez-moi de vous faire observer que, dans votre traduction de l'ode : *Cur me querelis*, vous avez omis cette strophe : *Me nec Chimeræ etc.* Comme je mets le latin à côté de la traduction, ne pourriez-vous point ajouter quatre vers, qui remplissent la lacune qui se trouvera là ?

Autre observation : *Tout Rome en ce grand jour* ; ne pourroit-on pas dire : *Rome dans ce grand jour*[2], pour éviter ce mot tout, qui joint à un nom féminin a quelque chose de désagréable, quoique l'expression n'ait d'ailleurs rien d'irrégulier. Je suis, etc.

BERTRAND.

Votre inscription pour l'isle Feydeau[3] est un morceau comparable à tout ce que Santeuil a fait de mieux en ce genre.

XXV.

(20 novembre 1748).

Vous avez la bonté, Monsieur et cher ami, de me faire des remercimens, tandis que c'étoit à moi à vous en faire d'avoir bien voulu me permettre d'associer vos ouvrages à mes faibles productions.

Je comptois que Marie vous auroit remis au moins trois exemplaires, dont un relié. La fièvre, qui me prit lorsque l'ouvrage

[1] C'est-à-dire, dans la traduction de la chanson de J.-B. Rousseau.

[2] Hémistiche de la traduction par Chevaye de l'ode : *Cur me querelis* ; voir *Poësies diverses* de Bertrand, p. 183.

[3] Nouveau quartier de Nantes, créé dans une île de la Loire, dite précédemment grève de la Sauzaie. On commença de bâtir ce quartier sous l'administration de Feydeau de Brou, intendant de Bretagne de 1716 à 1728 : de là le nom d'*île Feydeau*. L'inscription latine de René Chevaye, relative à cette création nouvelle, est imprimée dans les *Poësies diverses* de Bertrand, p. 157.

Digitized by Google

parut, me mit hors d'état de prendre ce soin par moi-même, et j'en avois chargé l'imprimeur. Je vois que vous n'avez reçu de lui que deux exemplaires, et j'ai lieu de croire qu'il n'y en a aucun de relié. Tout franc, cela me fâche, et l'imprimeur a d'autant plus de tort qu'il a pris occasion de l'augmentation de travail que vos ouvrages ont causée, de renchérir le recueil de six sols, car il n'avoit d'abord marqué le prix qu'à 30 s., et il a fait après coup un 6 du zéro, ce que vous verrez aisément en jettant l'œil sur le titre[1].

Vous aurez sans doute remarqué que j'ai profité de l'avis que vous me donnâtes d'ajouter à la fable du *Renard*[2] la morale qui manquoit à l'original. Je souhaitte que vous en aïez été satisfait.

L'auteur de la fable *Pastor et mare*[3] est un M. de Boisbernier, ancien avocat du roi d'Angers, et depuis plusieurs années directeur de l'Académie ; il a beaucoup de goût pour la littérature latine.

Il doit y avoir aujourd'hui une assemblée publique de cette Académie, où notre ami Des Forges sera vraisemblablement nommé associé. Je n'ai encore pu trouver d'occasion pour lui faire tenir un exemplaire de notre recueil. J'ai eu l'attention de le lui faire relier, je me suis rappellé qu'il ne trouva pas bon que M. de Voltaire lui eût envoyé ses œuvres en redingote de papier marbré. Je ne sai si je vous ai marqué que madame Des Forges est grosse d'un quatrième enfant. Cette prodigieuse fécondité déplaît infiniment à notre ami, qui s'en plaint amèrement à tout le monde[4].

Si le recueil, dont l'imprimeur me dit n'avoir tiré que 450 exemplaires, parvient à l'honneur d'une seconde édition, j'aurai soin de faire ajouter le vers que vous m'envoïez. Corrigez, s'il vous plaît, deux fautes d'impression, la première page 15, vers 10 : *des jours*, lisez *ses jours ;* la deuxième, p. 121, vers 1 : *du*, lisez *de*. J'ai remarqué aussi deux inadvertances de ma part, que vous pourrez corriger, comme je l'ai fait sur tous les exemplaires qui m'ont

[1] On voit par là que le recueil des *Poësies diverses* de Bertrand, dont le titre porte la date de 1749, était déjà imprimé et mis en vente en novembre 1748.

[2] Traduction en vers latins par Bertrand du *Renard qui a la queue coupée*, fable 5 du livre V de La Fontaine, dans les *Poésies* de Bertrand, p. 149, 151.

[3] Imitation en vers latin de la fable *le Berger et la mer*, 2e du livre IV de La Fontaine, dans les *Poésies* de Bertrand, p. 153, 155.

[4] Sur la fécondité de madame Des Forges Maillard, voir *Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard* publiées par la Société des Bibliophiles Bretons, t. Ier, 1888, Introduction par A. de la Borderie, p. cxv à cxix.

Digitized by Google

passé par les mains : page 87, vers 3 : *mort*, lisez *fin*; page 128, vers 4 : *grand*, lisez *bien*.

L'imprimeur auroit dû mettre en caractère romain les traductions latines et le texte en italique, d'autant plus que son italique n'est pas beau. Je m'avisai trop tard de l'en avertir.

M. Lohier, à qui j'ai fait donner un exemplaire, en m'en remerciant, m'a chargé de vous faire mille compliments.

J'ai bien envie que la ville fasse usage de votre inscription[1], qui seroit plus vraie aujourd'hui qu'elle ne l'étoit peut-être dans le temps que vous la fites. Sans parler des maisons de Mme Charon et de M. Valleton, M. de la Villestreux en bâtit actuellement une qui sera vraiement superbe[2].

J'oubliois de vous dire que ma santé est en meilleur état. Mes sueurs ont cessé depuis deux jours, et je crois en être quitte. Je suis, etc.

BERTRAND.

20 novembre 1748.

XXVI

(Nantes, 18 janvier 1749).

Il y a près de deux ans, à ma connoissance, Monsieur et très-cher ami, que M. de Challet[3] a le Catalogue de la bibliothèque de M. de Rothelin. Ce voisin ne le sera bientôt plus, il va demeurer à la Fosse[4], où il a pris un logement de 1700 l. par an. Il n'a plus la direction des Devoirs, qu'il ne tenoit pourtant qu'à lui de garder

[1] L'inscription de Chevaye sur le nouveau quartier de l'île Feydeau, à Nantes.

[2] L'hôtel Villestreux existe encore à l'angle N.-O. de l'île Feydeau; il a un aspect monumental.

[3] Mentionné comme grand amateur bibliophile par Bertrand, qui l'appelle « mon voisin », dans la lettre ci-dessus.

[4] Le quai de la Fosse était alors le plus beau quartier de Nantes. Les façades grandioses de plusieurs anciens hôtels restés debout y attestent encore la richesse et la prospérité commerciale de Nantes aux trois derniers siècles.

Digitized by Google

puisqu'il est un des nouveaux fermiers. Il est devenu caissier et associé d'une Compagnie, qui vient de se former pour le commerce de Guinée et dont le fonds est de deux millions. Il est avec cela un des principaux fermiers des octrois, le sieur Pons lui ayant depuis peu cédé son intérêt dans ce bail. Ce n'est pas tout. Il s'étoit répandu un bruit depuis six mois qu'il étoit marié, cela avoit formé longtemps un problème ; il a été résolu depuis quinze jours par l'arrivée de son épouse, qui est une personne de Morlaix, fort spirituelle, à ce qu'on m'a dit. Elle a été reçue avec tout l'agrément possible, les visites et les repas ne finissent point.

Je n'avois point ouï parler du livre nouveau que vous m'annoncez. Vatar l'aura sans doute bientôt.

Le Père Marié m'a fait l'honneur de me venir voir plusieurs fois. Il est vrai que je n'ai point été du nombre de ses frondeurs, et je crois, sur sa parole, qu'il n'avoit jamais lu le Père de la Ruë. Mais ceux qui ne sont pas de ses amis disent que le fait n'est pas vraisemblable et que, quand il seroit vrai, il est toujours en faute de prêcher comme sien le sermon d'un de ses confrères.

Je reçus dimanche dernier, par la poste d'Angers, une lettre signée de cette façon :

Bertrand, ton livre m'a fort plu,
J'en ai fait l'emplette et l'ai lu,
Je le conserve avec un soin extrême,
Donne-nous en souvent de même.

Per il signor Clodio Francesco, del l'Academia di Angiers, dentro suo castello, in Angio, 10 janvier 1749.

Je jugeai d'abord que cette épître singulière étoit de M. de la Sorinière[1], qui est de l'Académie d'Angers, qui est homme à château, et qui est désigné dans quelques pièces du *Recueil de littérature* d'Angers sous le nom du solitaire Claude-François. Je lui répondis mardi par ce couplet :

Je verrai, sans m'en mettre en peine,
Sur les nouveaux fruits de ma veine

[1] François Duverdier de la Sorinière, curieux original qui fut aussi en relations avec Des Forges Maillard ; voir sur La Sorinière les *Œuvres nouvelles* de Des Forges publiées par les Bibliophiles Bretons, t. Ier, Introduction par A. de la Borderie, p. CXXV-CXXVII.

Digitized by Google

La critique exercer ses droits.
Quel tort pourra-t-elle leur faire ?
A messire Claude François
Ils ont eu le bonheur de plaire.

J'ajoutai à ces vers une lettre italienne, que je ne garantirois pas sans faute, n'aïant jamais écrit en cette langue que j'ai autrefois étudiée avec assez de soin.

M. Des Forges et moi avons perdu un ami, le pauvre M. de Vieillemaison ou de Troisville, qu'on distinguoit de ses frères par l'épithète de naturaliste. Il mourut il y dix ou douze jours ; il revenoit de Paris, où il avoit cherché en vain un remède contre l'hydropisie qui l'a enlevé. Il laisse un fort joli cabinet de curiosités naturelles et artificielles, des tableaux, des livres rares.

Je suis de toute mon âme, Monsieur et très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTRAND.

A Nantes, le 18 janvier 1749.

J'avois, il y a plus de dix ans, le *Traité* d'Abbadie[1] *de la Vérité de la religion chrétienne et de la divinité de J. C.* en 3 volumes. J'avois toujours différé de le lire. Enfin je l'ai lu depuis un mois, et j'en ai été extrêmement satisfait. Je suis étonné que cet ouvrage ne soit pas plus préconisé qu'il ne l'est ; peut-être est-ce parce que l'auteur étoit protestant.

XXVII.

(17 avril 1751).

Je vous envoie, Monsieur et très cher ami, non-seulement la traduction que vous m'avez vu travailler et sur laquelle vous voulûtes bien me donner vos avis, mais une autre que j'ai faite depuis.

[1] Jacques Abbadie, théologien protestant, né à Nay en Béarn en 1657, mort à Londres en 1727. Le *Traité de la Vérité de la religion chrétienne* parut pour la première fois en 1684 à Rotterdam, 2 vol. in-8° ; il a été depuis lors souvent réimprimé.

Digitized by Google

Lorsque j'entrepris celle-ci, je savois que le marquis de la Fare l'avoit faite, mais je ne me souvenois pas d'un mot de cette traduction, que je n'avois pas lue depuis plus de dix ans. J'étois bien résolu de supprimer la mienne si elle se trouvoit fort inférieure à celle du marquis. Ma besogne ne fut pas plutôt finie que j'empruntai les *Poësies* de La Fare, j'y trouvai l'ode en question[1], mais je n'en fus point découragé, elle est d'une foiblesse extrême, jugez-en par cette strophe :

Vainement tes désirs pieux et légitimes
Tâcheront de fléchir, par cent mille victimes,
Du dieu des morts le cœur d'airain :
Géryon et Titye, au fond des noirs abîmes,
Le réclament en vain.

Pour revenir à ma traduction, vous trouverez, à la 5e strophe, deux leçons, sur le choix desquelles je ne me déterminerai qu'après que j'aurai su de vous laquelle je dois préférer, et je vous prie instamment de me le dire. Je vous avoue que la *parricide engeance* me plairoit davantage que la *troupe criminelle*. Quelle différence pour la force et pour l'harmonie entre ces deux expressions ! *Renouvelle* n'a ni la même propriété ni le même son que *recommence*. Si vous pouviez me fournir quelque exemple d'*engeance* employé par un auteur grave dans la poësie noble, je serois bien content. Quelqu'un a voulu aussi me faire un procès sur l'épithète *maudite* employée au premier vers de la même strophe : trouvez-vous ce procès fondé ?

J'ai fait plusieurs changemens aux deux traductions que je fis en 1749, les voici.

Pour l'ode *Sic te Diva*[2], la strophe 8 doit être rétablie ainsi :

La Nature aux humains refuse en vain des ailes,
Dédale ose dans l'air suivre les hirondelles ;
Hercule de Pluton affronte le courroux,
Le Ciel même est en butte aux fureurs de la Terre,
Et nous ne souffrons pas que, posant son tonnerre,
Jupiter un instant en suspende les coups.

[1] Odes d'Horace, 14e du livre II : *Eheu ! fugaces*. Les vers de La Fare cités ici par Bertrand répondent à la 2e strophe de cette ode, vers 5-8.

[2] C'est l'ode d'Horace si célèbre adressée au vaisseau de Virgile, 3e du livre Ier ; la traduction ou imitation répond aux vers 34-40.

Digitized by Google

Ode *Pastor cum traheret*[1], strophe première, après les quatre derniers vers :

Quand, sur la plaine azurée
Tout-à-coup le vieux Nérée
S'élevant du sein des flots,
Par son auguste présence
Força les vents au silence
Et fit, etc.

Je crains bien que ces deux traductions ne paroissent dans le *Mercure*. Le secrétaire de l'Académie d'Angers, à qui je les donnai après la séance publique où je les lus, me parut dans le dessein de les envoyer avec le détail de cette séance. J'y avois fait quelques corrections, mais presque toutes celles de l'ode *Pastor* manquoient alors.

Ma santé est toujours au même point, il me faudroit des sueurs plus abondantes et pour cela un tems plus doux. Je suis, etc.

BERTRAND.

17 avril 1751.

XXVIII.

(1751, après le 17 avril).

Je suis toujours, Monsieur et très cher ami, dans le même état où vous m'avez laissé, toujours suant dix et douze chemises par jour et la poitrine chargée, tellement faible que je puis à peine tenir la plume. Je vous rends grâces de vos remarques et corrections dont je ferai usage.

La curiosité que vous témoigne M. Racine m'honore trop pour que je ne me hâte pas de la satisfaire[2]. J'écris aujourd'hui à un ami

[1] Odes d'Horace, 15e du livre Ier, imitation des vers 3 à 5.

[2] Louis Racine, l'auteur du poème de *La Religion*, qui était en correspondance avec Chevaye, avait témoigné à celui-ci le désir de connaître le recueil de

Digitized by Google

que j'ai à Paris, qui a mon recueil et le *Miserere*[1]. Je le prie de présenter l'un et l'autre à M. Racine, auquel j'écrirai aussi un mot.

On me montra, il y a deux jours, dans le journal d'août, ma traduction de l'ode *Pastor cum traheret*. Je ne sais pas qui m'a joué ce tour. Je voudrois que du moins on n'y eût pas mis mon nom, qui y est tout au long.

La première strophe de l'ode *Sic te Diva*[2] m'avoit toujours déplu, voici comme je l'ai changée :

Un désir curieux de visiter la Grèce
Vient d'arracher enfin Virgile à ma tendresse.
Heureux vaisseau, c'est moi qui te l'ai confié ;
Veille sur ce dépôt avec un soin extrême ;
Il y va de mes jours : songe que de moi-même
Tu portes dans ton sein la plus belle moitié.

Marquez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de ce changement ? — Voici aussi ce que j'ai substitué à la fin de la 2e strophe de l'ode *Pastor cum traheret*[3] :

La Grèce frémit de rage,
Et d'un hymen qui l'outrage
Jure de rompre le cours.
Priam, père déplorable,
Tremble ! la Parque implacable
S'apprête à trancher tes jours.

Vous étiez d'avis que je laissasse la première façon :

Je vois la Grèce indignée, etc.

Poësies diverses de Bertrand, dans une lettre non datée, qui a été publiée avec la date de 1749, mais à tort, croyons-nous, car cette lettre-ci de Bertrand est certainement, comme nous le prouverons plus loin, postérieure à la lettre précédente n° XXVII, formellement datée du 17 avril 1751. Voir *Correspondance littéraire inédite de Louis Racine avec René Chevaye de 1743 à 1757*, publiée par M. Dugast-Matifeux, Nantes, 1858, p. 72.

[1] Traduction du *Miserere* par Bertrand, en vers français, imprimée « *A Nantes, chez Antoine Marie, imprimeur-libraire*, 1749, » in-4° de 8 pages.

[2] Odes d'Horace, I, III, vers 1-8.

[3] *Ibid* I, XV, vers 5-8.

Digitized by Google

Mais aïant mis dans la première strophe une rime en *ée*, je n'ai pas cru pouvoir la répéter dans la suivante, quoique Rousseau se le soit permis dans les deux premières strophes de l'ode au marquis de la Fare.

Autre changement que j'ai fait à la 8e strophe de l'ode *Otium Divos*[1]. Au lieu de ces vers : *Jamais, quoi qu'on puisse dire, etc.*, j'ai mis :

Livrons-nous à l'espérance
De voir changer nos destins ;
Un bonheur que rien n'altère
N'est qu'une belle chimère
Dont on berce les humains.

J'ai l'honneur d'être, etc.

BERTRAND.

J'oubliois de vous faire part d'une correction que j'ai faite à la première strophe de l'ode *Otium Divos*[2].

Le mot *marchand* me déplaisoit ; d'ailleurs, aïant emploïé le *marchand* et le *nocher*, on ne voyoit pas auquel se rapportoit *dit-il* du 9e vers. J'ai donc mis :

Le nocher voit sur sa tête
Briller le feu des éclairs ;
L'air siffle, la foudre gronde,
Une obscurité profonde
Lui dérobe la clarté.

Autre à la dernière strophe de l'ode *Sic te Diva*, vers 2 :

Dédale dans les airs suit des routes nouvelles.

Ce vers n'est pas à beaucoup près si précis que celui auquel je o substitue ; mais j'ai cru devoir, à quelque prix que ce fût, supprimer les *hirondelles*[3].

Ibid. II, XVI, vers 26-28.

Ibid. vers 2-4.

[3] Cette lettre XXVIII n'est pas datée, mais elle est certainement postérieure à la précédente, cest-à-dire au 17 avril 1751, puisque les *hirondelles* supprimées

Digitized by Google

J'ai fait en vain mille efforts pour corriger la 7e strophe de mon *Miserere*. Les deux derniers vers sont bons, et tellement que je ne crois pas possible de les changer, aussi les avois-je fait les premiers : il ne s'agit que des deux qui les précèdent.

J'ai fait copier mes quatre nouvelles traductions d'Horace, et je compte les faire remettre à M. Racine.

Je fis, ces jours passés, cette espèce d'épigramme :

A l'art des médecins lassé de recourir
Pour chasser le mal qui m'obsède,
Je prends sans murmurer le parti de souffrir
Des maux dont on ne peut guérir
La patience est le remède.

XXIX

(Nantes, 11 janvier 1752).

J'ai différé jusqu'ici, Monsieur et très cher ami, de m'acquitter vers vous du devoir qu'impose le renouvellement d'année. Quand je dis devoir, n'allez pas croire que j'entende par là une espèce de corvée. C'en est une vis-à-vis de bien des gens, mais à l'égard d'un ami tel que vous, c'est un devoir d'amitié, de gratitude, dont on s'acquitte avec plaisir. Je comptois vous voir ici vers Noël, comme vous me l'aviez fait espérer, et j'avois toujours attendu votre arrivée pour vous souhaiter, ou plutôt pour vous assurer que je vous souhaite très sincèrement une santé parfaite. La mienne est toujours au même état et m'oblige de garder le lit : je suis moins mal que je n'ai été, mais je ne suis pas bien.

Recevez pour étrennes la traduction d'une des hymnes de Noël

dans ce n° XXVIII figurent au contraire, et très honorablement, dans la lettre n° XXVII. On voit de plus, par cette dernière, que, quand elle fut écrite, la traduction française par Bertrand de l'ode *Pastor cum traheret* n'était point imprimée. Elle l'était, au contraire, quand Bertrand écrivait la présente lettre n° *XXVIII*, puisqu'il avait vu cette traduction « dans le journal d'août. » Ce n° XXVIII doit donc être, au plus tôt, d'août 1751.

Digitized by Google

du nouveau bréviaire de Paris[1]. Le régent de mon fils lui avoit donné cette hymne à tourner en vers hexamètres. L'idée me vint de la traduire en vers françois et d'en faire une ode.

Je ne puis vous donner aucune nouvelle de M. de Challet[2]; je l'ai entièrement perdu de vue depuis qu'il est allé demeurer à la Fosse.

Je ne vous renvoie point encore vos deux psaumes latins du P. Maguet; j'ai toujours compté en faire une copie, et toujours quelque chose m'a distrait de ce soin.

Je suis, avec un attachement au-delà de toute expression, Monsieur et très cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTRAND.

Nantes, 11 janvier 1752.

HYMNE POUR LA NAISSANCE DU CHRIST.

Cessons de soupirer : sensible à nos prières,
Enfin le Tout-Puissant apaise son courroux.
Le Ciel s'ouvre, et la paix, tant promise à nos pères
Vient de descendre parmi nous.

Quel concert de la nuit interrompt le silence?
Les anges de leurs chants font retentir les airs,
Ils viennent aux mortels annoncer la naissance
D'un Dieu, sauveur de l'univers.

Pour voler vers l'étable où le Ciel les appelle,
Les pasteurs empressés sortent de leur hameau.
De ce Dieu nouveau-né courons, pleins d'un saint zèle,
Révérer le sacré berceau.

Entrons, mais quel spectacle à nos yeux se présente !
Que mon cœur est troublé de tout ce que je vois !
Du foin, de vils lambeaux, une mère indigente,
Un enfant sans force et sans voix !

[1] Cette traduction ne faisant pas partie du recueil imprimé des *Poësies* de Bertrand, nous la donnons à la suite de cette lettre.

[2] Voir sur M. de Challet les lettres XXI et XXVI ci-dessus.

Digitized by Google

Eh ! quoi, ce foible enfant est le Verbe ineffable,
Splendeur de l'Eternel et son Fils bien-aimé,
Qui soutient, d'un seul doigt de sa main redoutable,
Cet univers qu'il a formé !

Oui, guidé par la foi, je perce le nuage
Sous lequel son éclat se dérobe à nos yeux.
C'est cet Etre suprême, à qui tout rend hommage
Et sur la terre et dans les cieux.

Son silence nous parle, et sa crèche est la chaire
D'où ce maître divin nous enseigne aujourd'hui
Qu'il faut dompter nos sens, fuir ce qui peut leur plaire,
Aimer à souffrir comme lui.

Naissez, divin Enfant, et régnez dans nos âmes,
Bannissez-en l'orgueil, source de nos malheurs ;
Qu'un chaste amour succède aux criminelles flammes
Dont nous éprouvons les ardeurs.

CHRISTO NASCENTI

Hymnus.

Jam desinant suspiria,
Audivit ex alto Deus.
Cœli patescunt, en adest,
Promissa pax mortalibus.

Profunda noctis otia
Cœlestis abrumpit chorus,
Natumque festo carmine
Annuntiat terris Deum.

Specum sacratam pervigil
Dum turba pastorum subit,
Eamus et castis pia
Cunis feramus oscula.

At quale nobis panditur
Intrantibus spectaculum !
Præsepe, fœnum, fasciæ,
Parens inops, infans puer !

Tu-ne ille, Christe, Filius
Et splendor æterni Patris ?
Illum-ne cerno, qui levi
Orbem pugillo sustinet ?

Sic est : verenda queis lates
Fides penetrat nubila.
Agnosco quem proni vident,
Tremunt, adorant angeli.

Agis magistrum vel tacens
Ex hâc cathedrâ nos doces
Vitare quod carni placet,
Caro quod horret perpeti.

Castos amores nutriens,
Sanans tumentes spiritus,
Divine, nostris, ô Puer,
Præcordiis innascere. Amen.

Digitized by Google

XXX.

A l'abbé Ogereau[1].

(Nantes, 26 juin 1752).

Monsieur, à peine futes-vous hier sorti de chez moi qu'il me vint dans l'idée d'implorer l'intercession de la bienheureuse Madame de Chantal, pour me tirer du malheureux état où je languis depuis seize mois, ou plutôt depuis vingt ans. C'est Dieu sans doute qui m'a inspiré, et j'ai une ferme confiance que j'obtiendrai de sa bonté, par l'intercession de cette bienheureuse dame, la guérison d'une maladie qui a résisté jusqu'ici à tous les secours humains.

J'espère de votre amitié pour moi que vous voudrez bien joindre en cette occasion vos prières aux miennes. J'exige encore de vous que vous m'aidiez de votre crédit auprès de Mesdames de la Visitation, pour obtenir d'elles qu'elles daignent prier pour moi leur bienheureuse mère. Je compte infiniment sur les prières de cette sainte communauté.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTRAND.

A Nantes, le 26 juin 1752.

Je vous envoie un exemplaire de mon *Miserere*, que je vous prie d'offrir pour moi à Madame la Supérieure[2].

(*L'adresse porte* : A Monsieur, Monsieur l'abbé Augereau, vis-à-vis le Séminaire. A Nantes).

[1] Sur l'abbé Ogereau, voir ci-dessus la 3e note de la lettre ne XXI.

[2] Cette lettre est l'une des dernières écrites par Séraphique Bertrand ; il mourut vingt jours après — 15 juillet 1752.

Digitized by Google

PETITS POÈTES ANGEVINS DU XVIe SIÈCLE

PASCHAL ROBIN DU FAUX

L'écrivain très singulier dont nous venons d'écrire le nom tint, dans la petite pléiade angevine qui gravita autour de Joachim du Bellay, un rang à peu près analogue à celui que Pontus de Thyard occupa dans la grande Pléiade. Comme l'évêque de Bissy, Paschal Robin du Faux eut parmi ses contemporains la réputation d'un homme fort docte « studieux amateur de bonnes lettres », « savant en toutes sortes de sciences. » Si la plupart de ses ouvrages sont perdus ou absolument introuvables, son ami La Croix du Maine nous a conservé leurs titres et ils attestent, en effet, l'érudition la plus vaste et la plus variée. Histoire, poésie, hagiographie, polémique religieuse, voire même singularités physiologiques, il a tout abordé, tout embrassé ; il a multiplié les élégies et les *monodies* sur le trépas des personnages célèbres ; il a disserté avec une égale compétence sur l'excellence et antiquité du pays d'Anjou et sur le cas merveilleux d'une fille d'Angers, rivale des Tanner et des Succi, « laquelle a esté quatre ans sans prendre de nourriture que de peu « d'eau commune. » Renvoyant les curieux de détails biographiques à l'excellent article de son *Dictionnaire* où M. C. Port a rassemblé tout ce que l'on savait du personnage, nous dirons seulement quelques mots du poète, de ses *Sonnets d'étrenes*, imprimés à Angers en 1572. A cette rarissime plaquette, un des nombreux trésors de la collection angevine de M. le marquis de Villoutreys, nous aurions bien voulu joindre, pour compléter notre étude, certaines *Vendanges* poétiques que M. Port, d'après La Croix du Maine, indique comme ayant été imprimées à Nantes, chez Jacques Rousseau, en 1572. Mais, adieu paniers ! — nul bibliophile n'a grappillé dans ce champ de vigne mi-partie angevin et nantais. Tenons-nous-en au cadeau d'étrennes, nous estimant très heureux déjà de le posséder.

Digitized by Google

Le titre des *Sonnets d'étrenes*, a été reproduit par M. Port, toujours d'après La Croix du Maine ; mais, comme ces deux érudits ne l'ont pas donné exactement, nous le transcrivons à notre tour : Sonnets d'étrenes, | Ensemble autres vers latins et françois | sus l'Anagramme, et allusions | aux noms. 13. 6. | Par | Paschal Robin Du-Faux, | Angevin | A. Angers. | Par René Piquenot imprimeur | M. D. LXXII. | La marque de Piquenot est curieuse : une maison en construction, surmontée d'une tour achevée avec, au premier plan, un ouvrier au travail tenant à deux mains son marteau, et la devise. *Ex Infimis ad Superiora*, que nous pourrions recommander — entre tours, on se doit des égards — à M. Eiffel.

Il y a bien des choses dans les *Sonnets d'étrenes*, — même des sonnets. Mais les premières pages sont remplies par des *anagrammes*, espèces de rébus en vers franco-latins, sur le nom de Charles de Valois (Charles IX), qui honora Angers de sa visite, le 6 novembre 1565. Non content de se mesurer avec Jean Daurat, poète royal, qui avait trouvé, dans *Charles-Maximilien, Maxima laurus incolis*, Paschal Robin du Faux tire de *Charles de Valois* cette phrase superbe : *Le char des lois va*. Il prend un plaisir extrême à ces badinages et comme il a découvert que les nom et prénoms du souverain renfermaient les mots *Ulysse, Achille, Ajax, Rommain*, il lui décoche ce quatrain :

Ainsy vous possedez la sagesse (d'*Ulysse*)
Le bras du preux (*Achille*) et la puissante main
Du valeureux (*Ajax*), donc l'Empire (*Rommain*)
Vous reste, tant qu'icy votre los s'accomplisse.

Voilà qui est par trop ingénieux. Nous passons plus volontiers à l'auteur de ces colifichets rimés sa ferveur de patriotisme angevin qui lui dicte quatre sonnets sur *Francus*, le fils d'Andromaque déjà chanté par Ronsard, trouvant, après la chute de Troie, « *chez les Andes un giste* » et lui inspire un joli distique sur *Diana*, anagramme latin d'*Andia*, Anjou.

Il faut insister sur cet amour de son pays et de ses compatriotes, qui semble la préoccupation constante de Robin du Faux. Sans doute, il paie son tribut d'admiration à Ronsard, terminant de la sorte le sonnet qu'il lui adresse :

Le temps seul a pouvoir de t'étrener, Ronsard.

Digitized by Google

Il rappelle au « *divin Daurat* » qu'il a été son élève à Paris, il promet au poète dramatique, Robert Garnier, de lui dire *d'une piteuse joye*.

Ce qu'il a *tragiqué* sus l'exil d'Arsinoye.

Mais on le sent surtout à l'aise dans le cénacle des beaux esprits angevins, entre le président Bouju, ce magistrat lettré que nous a bien fait connaître un travail de M. Dupré Lasale et Monsieur François Balduin, docteur régent en l'Université d'Angers, auteur d'une Histoire d'Anjou, entre le conseiller Maurille des Landes et l'archidiacre Olivier, entre le lieutenant criminel Ayrault et le poète René Bellet, *Second Bellay* :

Du Bellay nous quitta dès la prime journée.
Je t'offre ce désir que tu vives Bellet.

Dans une pièce à René de Pincé, le gentilhomme artiste dont le *logis* fait encore l'admiration de notre âge, nous rencontrons cette énergique et gracieuse image de l'amitié :

Comme d'un arbre franc la greffe bien entée
Dans le tronc vertueux d'un jeune sauvageau,
S'y glise tellement qu'au proche renouveau
Leur sève mutuelle en l'air se voit montée.

A en juger par la chaleur de ses expressions, du Faux était lié de la même sorte avec chacun de ses correspondants angevins. Désespérant de les énumérer tous — et la liste en est déjà longue — il termine son petit recueil par des stances *à ses autres amis* ; nous citerons les trois premières, qui donnent la meilleure idée de son petit talent :

Vous, mes amys, que l'étude loingteine
Retient épars, loin d'Angers, à l'écart
Soit sur les bords de Garonne ou de Seine
Soit par l'Itale, ou bien en autre part :

Si, de fortune, on vous dit des nouvelles
De notre Anjou, qu'y fait vostre Paschal,
Qu'il ne voyage et que les neuf pucelles
Ne l'ont déjà fait aux autres égal :

Digitized by Google

Sçachez, amis que sa muse est contente
D'avoir tant d'heur, qu'à son Loir Angevin
Elle oye a l'ayze une voix excellente
Que fait sonner notre grand Balduin.

Paschal Robin du Faux nous conte ensuite quels sont les passe-temps de son esprit, il passe du théâtre à l'histoire, sans dédaigner *l'oracle saint de Thémis* : il étudie Homère, Pindare, il pénètre même dans *la prison obscure* de Lycophron; puis, quand il est fatigué ou ennuyé.

Il se promeine, et pend la lyre au clou.

Nous ferons comme lui, nous accrocherons sa lyre. Mais puisque le gentil poète — il a trouvé pour les Angevins l'épithète de *benigni* — s'accuse de *lycophroniser*, nous lui dirons, en le quittant, qu'il *ronsardise* parfois, et de façon agréable.

OLIVIER DE GOURCUFF.

Digitized by Google

RÉCITS ET NOUVELLES

MESSE DE MINUIT

Ils avaient dîné promptement ce soir-là.

La conversation languissante avait roulé sur des sujets insignifiants. On sentait que, tout en causant d'une chose, leur esprit était ailleurs.

La présence du valet de chambre qui les servait, empêchait-elle la vraie conservation, celle qu'ils tenaient réellement entre eux dans leurs longs silences, se comprenant, se répondant, devinant leurs pensées réciproques ?

Le dîner était fini ; au lieu de se rendre au salon pour y passer ensemble la soirée, habitude observée ponctuellement et qui n'avait d'exception que les soirs où ils se rendaient dans le monde; Monsieur lui dit :

— Je vais sortir.

Et elle, comme s'attendant à cette décision, ne trouva pas une réponse, pas une objection à faire.

Elle le regarda tristement sans rien dire.

Il prit brusquement son chapeau, sa pelisse de fourrure dans l'antichambre, ouvrit précipitamment la porte de l'hôtel et disparut.

Et cependant la nuit était froide ; une buée blanche, brumeuse, épaisse, obscurcissait les objets et mettait aux becs de gaz comme des globes de verre épais qui tamisaient la crudité de la lumière. L'humidité âcre vous saisissait à la gorge : un vrai temps de décembre..

Elle entra au salon, prit le livre qu'il lisait la veille, là, non loin d'elle, près d'un bon feu qui bavardait dans la cheminée, pétillant d'un air joyeux.

C'était une revue sociale, et la page inachevée traitait la question du logement des ouvriers dans la capitale.

Elle prit sa lecture tout en haut de la page, pour mieux suivre ses idées de la veille et pour mieux se fondre en lui ; mais au bout de quelques instants, sa pensée distraite quitta le livre, qui se ferma comme de lui-même sur ses genoux. Elle suivait un rêve,

Digitized by Google

triste sans doute, car ses yeux se noyèrent de larmes, semblant regarder fixement l'au-delà, l'invisible, le surnaturel.

Et sa rêverie dura plusieurs heures : pas un bruit n'était venu effleurer de la réalité son voyage dans l'idéal. Seules les larmes, qui avaient coulé abondantes de ses yeux, indiquaient une longue, bien longue méditation,

Il venait de rentrer, glacé, transi, la figure blanche de froid. La course qu'il avait faite avait été accomplie à pied ; ses vêtements le disaient : Lui, l'élégant, habitué à ne sortir par le froid et la pluie que dans son coupé capitonné.

— « Voici la voix des cloches qui nous appelle, dit-il ? Viendrez-vous avec moi, Marie, à la messe de minuit ? »

Il connaissait la réponse à l'avance, mais lui, le brillant écrivain, l'homme d'esprit applaudi souvent, n'avait rien trouvé de mieux pour faire sa rentrée au salon.

Il savait bien qu'elle accepterait, et c'est à peine s'il écouta la réponse qu'elle lui fit,

— Mais oui, certainement, dit-elle.

Et bien serrés l'un près de l'autre, ils suivirent la rue Saint-Honoré et gagnèrent la Madeleine.

L'église, tiède, était resplendissante de lumière ; l'or des autels et des statues s'enflammait et brillait d'un éclat de fête, et la foule entrait nombreuse et recueillie.

Soudain minuit sonna, l'orgue rompit le silence du temple saint, des torrents d'harmonie coulèrent dans la vaste nef, emplissant tout l'atmosphère. C'étaient des plaintes, des prières mélodieuses, des étonnements et enfin des chants d'allégresse.

L'harmonie peignait bien le solennel, l'incomparable événement dont on célébrait l'anniversaire. : le monde gémissant dans les ténèbres de l'idolâtrie, dans les angoisses de l'esclavage, élevant vers le ciel une prière suppliante, demandant le salut dont il avait tant besoin. Et ensuite un chant d'espoir timide, inavoué, succédait aux sons rauques qui ressemblaient tant à des soupirs.

Le prêtre montait à l'autel.

Et le chant d'espérance montait lui aussi vers le ciel, large comme une prière suppliante qui sent qu'elle sera exaucée. L'artiste chrétien, le compositeur, se souvenant de la promesse des prophètes, attendait avec confiance, plein de foi, un sauveur, le Messie, Jésus. Tout d'un coup, une phrase étrange, des accords inattendus,

Digitized by Google

un grand cri qui vous remuait malgré vous, la naissance de l'enfant Jésus, l'enfantement d'un nouveau monde ! Et l'orgue changeait ses accents.

De toutes parts des soupirs de soulagement, des rumeurs d'allégresse, des cris de joie s'élèvent vers le ciel, se dégageant nettement de la poitrine du grand orgue.

Le prêtre venait de lire l'Evangile.

Agenouillés tous les deux, les mains jointes cachant leur visage, ils n'avaient pas quitté cette attitude recueillie.

Ils se levèrent tous deux, machinalement, suivant le mouvement de tous.

Son visage à lui était bien pâle, et ses yeux à elle étaient pleins de larmes.

Puis, l'Evangile récité par le prêtre, ils reprirent à genoux leurs prières.

A ce moment entendaient-ils seulement le son de l'orgue, qui semblait comme une grosse voix formée par toutes les prières des fidèles prosternés ? Les airs étaient étranges. Le compositeur avait réuni les noëls de toutes les provinces. Voici les chants de la Provence avec leur cadence originale, les airs bretons gais et sautillants. Et les différents noëls des diverses régions de la France se succédaient, se mêlaient, se confondaient dans une mélodieuse harmonie. On aurait dit qu'aucune de nos provinces ne voulait être oubliée dans cet hymne au Seigneur Jésus-Christ arrivant en Sauveur sur la terre. Chacune d'elle élevait la voix, répondait à l'autre, afin qu'on la reconnût bien dans ce concert d'allégresse, faisant une promesse de dévouement et un acte de foi à l'Enfant Dieu.

Et maintenant la messe était finie, la foule s'écoulait lentement.

Il interrompit le premier sa prière et lui demanda si elle voulait sortir.

Elle le suivit aussitôt.

En descendant la rue Royale, au détour de la rue Saint-Honoré, un magasin de jouets bien éclairé attira, malgré tout, leurs yeux.

Ils se regardèrent tous les deux et hâtèrent le pas comme s'ils avaient fait une mauvaise rencontre.

— Comme il fait froid, dit-elle ! »

Et lui, comme répondant à une pensée :

— Oh, dit-il, ce soir j'ai marché, marché !. ma tête était en feu, j'avais besoin de fatigue... J'ai bien souffert. A un moment donné,

Digitized by Google

comme attiré par une force surhumaine, je me suis trouvé devant une boutique de jouets. Je faisais mon choix... Une poupée.... non, il me fallait une bergerie, elle serait plus contente.... les petits moutons l'amuseraient mieux... elle avait trop de poupées... J'avais trouvé mieux un petit ménage délicieux..., des petites tasses de Sèvres élégantes... Comme elle serait heureuse !....

Et il se tut tout-à-coup, comme étonné d'entendre un son sortir de sa bouche.

Elle se serra contre lui, s'appuyant sur son bras à le rompre, se sentant défaillir en entendant ces paroles.

Heureusement ils étaient rendus.

Elle monta bien vite dans sa chambre, et sortant d'un petit coffret des petits souliers bleus, elle lui en tendit un. Tous deux, couvrant de baisers les petits souliers de la morte, ne purent plus contenir les larmes qui les étouffaient.

« Oh ! dit-il, dans un sanglot, elle aurait cinq ans. »

25 novembre 1888.

Cte Fernand de Pontbriand.

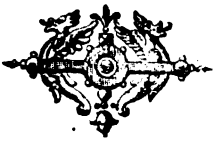

Digitized by Google

POÉSIE

MARTHE ET PHILBERT

I

Une pauvre maison aux murailles de terre,
A l'ombre d'un figuier, s'élève solitaire
Sur le bord des marais. On aperçoit au loin
Le clocher crénelé de l'église de Bouin
Et la tour de Beauvoir aux fenêtres romanes ;
Plus près, devant la mer, un groupe de cabanes
Entouré de pommiers et de verts tamarins.
C'est là qu'habitent seuls deux jeunes orphelins,
Marthe et son frère André, dans leur seizième année.
Tous leurs parents sont morts déjà. Marthe est l'aînée.
Plus fraîche qu'un bouquet d'églantine au printemps,
Elle est sage et pieuse, et, malgré ses seize ans,
Pense à chercher asile en quelque monastère,
Quand pour l'armée un jour sera parti son frère.
Le père ayant laissé des prés, un peu d'argent,
Sous leur toit de roseaux ils vivent doucement.
Marthe va quelquefois à Barbâtre, dans l'île
Qui porte des moulins sur sa dune stérile.
Elle se mit en route un beau matin d'été.
La mer baissante était d'un azur argenté.
Devant elle marchait sur les grèves humides,
Pieds nus, faisant jaillir l'eau des flaques limpides,
Vêtu, comme un pêcheur sous le soleil brûlant,
D'une chemise rouge et d'un caleçon blanc,
Un jeune homme bien fait, svelte et de doux visage,
Aux yeux clairs et brillants, à l'air un peu sauvage.
Elle le reconnut et dit : « C'est vous, Philbert ! »

Digitized by Google

Le pêcheur répondit : « Bonjour ! » et de concert
Ils suivirent le gué, se dirigeant vers l'île.
Le passage était long, mais Marthe était agile.
Philbert en la voyant vive comme un oiseau,
Rose, avec des pieds blancs qui frétillaient dans l'eau.
Se sentit pris d'amour jusqu'au fond de son âme :
— « Marthe, voudriez-vous, dit-il, être ma femme? »
Elle leva sur lui ses grands yeux étonnés:
— « Depuis tantôt huit jours mes seize ans sont sonnés;
« Vous vous moquez, Philbert! » Mais lui : — « Non, je vous aime,
« Plus que l'or et l'argent, que tout et que moi-même. »
Elle le regarda, sérieuse à son tour.
Elle vit sa beauté, ses yeux remplis d'amour...
Et son cœur tressaillit. Rouge comme une mûre,
Elle laissa tomber ces mots de sa voix pure :
— « Oui, je veux bien, Philbert. » — Ainsi ces deux enfants
Jurèrent de s'aimer, aux cris des goëlands
Qui près d'eux tournoyaient sur les hautes balises,
Dans le gué périlleux de loin en loin assises.
Puis Philbert s'arrêta pour pêcher jusqu'au soir,
Et Marthe s'en alla, lui disant au revoir.

II

La nuit tombait du ciel assombri par l'orage;
Un vent impétueux soufflait sur le rivage;
Les phares dans le gué brillaient sinistrement.
Marthe au bord de la digue attendait vainement;
Philbert avait promis de la prendre à la côte
Pour traverser *le Gois*, — et la mer était haute;
Il n'avait point paru. Les flots gris et houleux
Entouraient Noirmoutier d'un désert écumeux.
Dans l'ombre, vers Beauvoir, tremblait un feu rougeâtre.
Marthe, le cœur brisé, revint seule à Barbâtre.
A l'aube on vit Philbert noyé loin des abris ;
Par l'orage poussé, le flux l'avait surpris.

Digitized by Google

III.

Marthe est à Machecoul, au couvent du Calvaire.
Parfois en admirant, de sa cellule austère,
Les deux clochers à jour sur le ciel de saphir,
Elle songe à ce temps, — trop loin pour son désir —
Où deux cœurs éplorés, à leur amour fidèles,
S'uniront dans les cieux comme ces tours jumelles.

1886 JOSEPH ROUSSE.

Digitized by Google

LE

CHANT DES AMES DU PURGATOIRE

(Tiré du Barzaz-breiz).

Au mois noir, à minuit, la plus triste des heures,
Sortent les habitants de muettes demeures ;
Suppliante est leur voix :
— Souvenez-vous des morts sur qui pèse la terre,
D'un aïeul au front blanc, d'un enfant, d'une mère,
Compagnons d'autrefois.

Nous venons demander l'aumône des prières
Au perron des châteaux comme au seuil des chaumières,
Pâles, en rangs pressés.
N'ayez pas pour nos vœux une réplique acerbe :
Au nom du Père, aux noms de l'Esprit et du Verbe,
Parlent les trépassés.

Quittez la couche molle où s'endort la pensée,
Levez-vous ! A genoux, la paupière baissée,
Implorez le Seigneur ;
Tous ! hors ceux, qui, frappés d'un mal sans espérance,
Sont cloués, attendant l'heure de délivrance,
Sur un lit de douleur.

Vivants, de vieux amis, d'enfants aux blondes têtes,
Nous voyions accourir, à l'appel de nos fêtes,
Un essaim réjoui ;
Nous partagions leur rire aux douceurs fugitives.
Morts, plus rien ! commensaux, parents, festins, convives,
Tout s'est évanoui !

Digitized by Google

Six planches, un drap blanc, un oreiller de paille,
Un saule aujourd'hui vert et demain la broussaille,
Au pied d'un tertre nu,
Voilà, pour nous défunts, le lit du dernier somme,
Voilà les seuls trésors qui demeurent à l'homme
Quand son jour est venu.

A vous, nos fils, la paix, le plaisir, l'abondance,
A nous le lac des pleurs, le val à l'ombre immense,
Les longs gémissements.
Vous respirez l'air pur quand nous rongent les flammes ;
Le sommeil clôt vos yeux, lorsque nos pauvres âmes
Veillent dans les tourments.

Chrétiens, vous qui priez, priez le divin Maître.
Ceux qui nous doivent tout, ingrats et sourds peut-être,
Nous laisseront souffrir :
Les fils, sous lui grandis, ont oublié le père,
La fille idolâtrée a, de sa vieille mère,
Perdu le souvenir.

Priez et s'éteindra le feu qui nous dévore,
Priez et s'ouvriront nos yeux couverts encore
De nuages épais.
Nous monterons, guidés par la Vierge bénie,
Vers l'immuable azur, vers la gloire infinie,
Vers l'éternelle paix.

F. Longuégand.

Digitized by Google

POÉSIE BRETONNE

KANAOUEN D'AR VUGALIGOU

DA GOUSKET

War don : *Entendez-vous Les loups-garous...*

I

Kaër, és Kavel,
Kousk, ma bugel,
Es malurou, hep enkrez ;
Mik, dibreder,
Louk, ma mab ker,
Evesâst gant am Olez.

II

Unan, denis,
Da luskello ;
Eum all'glozo da lagad.
Neuze, Koantik,
Ma c'halounik,
D'ar bed a ri da gimiad.

III

War hoc'h askel
Savet uc'hel
Pell a-uz ar c'hoummoul glaz,
Kreiz aim dudi
Eno'Weli
Doun meulet a viskoaz.

IV

'N'eur vous c'hoarzi
Mabik Mari

Digitized by Google

'Raï allazikd'am mab ker ;
Hag ar werc'hez
D'am c'harantez
'Raï ar floura digemer.

V

Ma mab eno
'Vel c'hoariello
A gemero ar stered ;
'Vel merc'hoden
Ann heol soken
A sked hep koabren ebet.

VI

Seder, euruz,
Kaer, dudiuz
'Vel al lili hag ar roz,
Me hèn gredfe
'Vel ann æle
Enn he ger er baradoz.

VII

Setu timad
Ma c'halounad
Pep tra a zilez neuze :
Ar bugelik
A c'houl : « Mammik ! »
Netra' neuz treac'h d'ar c'hoant-se

VIII

Jezuz a lar :
« War ann donar
Distro brema, ma mignoun. »
Pa deu ann dez
Ma c'harantez
A zihun war ma c'haloun.

BARZ MENEZ-BRÉ.

Digitized by Google

TRADUCTION

La Berceuse des Anges.

I

Gentil au berceau, — dors, mon enfant, — dans tes langes, sans inquiétudes. — Dors en paix, sans souci ; — Dors, mon cher fils, — sous la garde des anges.

II

L'un d'eux viendra, — te bercera ; — un autre clôra ta paupière. — Alors au monde, — mon chéri, — tu feras tes adieux.

III

Sur leurs ailes — élevé bien haut, — bien haut, par delà les nuages bleus, — dans le séjour de l'allégresse, — tu verras le Dieu de tout éternité béni.

IV

Le sourire sur les lèvres, — le fils de Marie — aura pour toi une caresse, — et la Vierge bénie — à mon amour — fera le plus joli accueil.

V

Là mon fils — en guise de jouets — prendra les étoiles ; — [il prendra] pour hochet le soleil lui-même — qui resplendit dans un ciel sans nuage.

VI

Allègre, heureux, — beau, gracieux, — comme le lis et la rose, — mon fils, ainsi que les anges, — mon fils le croirait-on, — est comme chez lui au paradis.

VII

Mais voilà que soudain — mon petit cœur oublie toutes ces choses : — « Petite mère ! » s'écrie-t-il. — Quelle pensée, chez un enfant, — l'emporte sur la pensée de sa mère ?

VIII

Et Jésus lui dit : — « Mon mignon, — sur terre retourne encore ! » — Et quand vient le jour, — mon chéri — se réveille sur mon cœur.

LE BARDE DU MENEZ-BRÉ.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

LETTRES HISTORIQUES DU XVe SIÈCLE

*Lettre de Charles VI, roi de France, aux barons de Bretagne, sur la régence du duché**

(23 août 1402).

De par le Roy, Nostre amé et féal : comme autresfoiz vous avons escript, pour ce que avons sceu que nostre très chière et très amée cousine la duchesse de Bretaigne estoit et est en ferme propos et entencion de partir briefment du païs de Bretaigne (1), et que en toutes choses nous voudrions l'onneur, bien et proffit de nostredicte cousine, de beau filz le duc (2) et de tout le païs de Bretaigne, et que nous ne savons nul qui mieulx peust aidier ne bien conseiller beau filz dessusdit come feroit et faire pourroit et a fait par le temps cy devant nostre très chier et féal cousin le sire de Cliçon, attenduz les grans sens, prudence et vaillance de sa personne, nous escrisimes lors et encores de présent escrivons à nostredicte cousine en lui priant que le gouvernement de la personne de beau filz le duc et dudit duchié elle vueille bailler à nostredit cousin de Cliçon et non à autre. Et pour ce que nous ne aurions point agréable que ledit gouvernement chéist en autre main que d'icellui nostre cousin de Cliçon, duquel nous avons pleine confiance, nous vous mandons encores et estroitement enjoignons que nostredicte cousine la duchesse vueillez conseiller et aviser de le faire ainsi, et à ce vous consentir et accorder, en tant comme en vous est.

Et en ce vous nous ferez très grant et très singulier plaisir, et vous en saurons très bon gré, et si sera le bien, honneur et proffit

* Trésor des chartes de Bretagne, Q. E. 37 (ancien inventaire). — Original, parchemin, était scellé en cachet.

Digitized by Google

de nostredicte cousine, de beau filz le duc et de tout le païs, que icellui nostre cousin de Cliçon ait le fez et charge dudit gouvernement: mesmement que nous avons plus agréable que il l'ait que nul autre, et que ce nous touche et regarde aucunement, tant pour la prochaineté de lignaige comme l'affinité de mariage qui est entre une de noz filles et ledit beau filz de Bretaigne. Et se, par inadvertance, importunité de requerans ou autrement, nous en avions escript ou fait parler, ou escrivions ou faisions parler de cy en avant pour autres quelzconques, nostre entencion n'est pas ne ne fut oncques que icellui gouvernement soit baillié fors à icellui nostre cousin de Cliçon. Et ne créez ne adjoustez foy à quelque chose que vous ayez oy dire ne oyez de cy avant rapporter au contraire de nostredicte entencion : car en icelle nous avons esté, sommes et voulons tousjours estre. Car de pourveoir audit gouvernement d'autre que nostredit cousin de Cliçon ne nous seroit pas agréable. Donné à Paris le XXIIIe jour d'aoust. (Signé) BRUNO.

NOTES

[1] La duchesse, veuve de Jean IV, épousa par procureur le roi d'Angleterre Henri IV le 3 avril 1402. Le 26 décembre suivant, elle quitta Nantes pour se rendre près de son nouvel époux et alla à Camaret s'embarquer pour l'Angleterre le 13 janvier 1403 (D. Lobineau, *Histoire de Bretagne*, I, pages 301. 302, 303; et D. Morice, *Histoire*, I, pages 431 et 433). Dans les *Preuves de l'histoire de Bretagne*, (II, col. 722) il y a une lettre du roi de France, du 1er novembre 1402, ordonnant au vicomte de Rohan de reconnaître le duc de Bourgogne pour régent de Bretagne. La missive-circulaire que nous publions ici, et qui demande aux seigneurs de Bretagne de déférer cette régence au sire de Clisson, est donc nécessairement antérieure à cette date du 1er novembre 1402, et ne peut être que du 23 août précédent. Cf. *Chronicon Briocense* dans *Preuves de l'hist. de Bret.*, I, col. 84-85. — A. DE LA B.

[2] Jean V, duc de Bretagne, qui succéda à son père Jean IV en 1399, et qui était encore mineur en 1402.

Digitized by Google

NOTICES & COMPTES-RENDUS

LES FLEURS DE L'AME, poésies par JEHAN MARBEUF. — Avignon, Aubanel frères, 1889.

Il pleut des volumes de vers en Bretagne. Tant mieux ! tout le monde finira par en lire, et ce sera double bonheur, quand ils ressembleront aux *Fleurs de l'âme* de M. l'abbé Marbeuf. Un autre Breton de talent, feu M. Eugène Lambert, nous avait fait respirer déjà les *fleurs du vrai*. Pour avoir un parfum moins troublant, un coloris plus atténué que les fleurs malsaines écloses dans la serre chaude de Baudelaire, nos fleurs bretonnes, poussées en pleine terre spiritualiste et religieuse, ont une odeur plus suave, avec une fraîcheur inconnue aux autres.

Les élèves du collège d'Ancenis ont en haute estime l'enseignement de M. l'abbé Marbeuf, qui se délasse de la philosophie scolaire par la poésie. Quoique l'excellente revue parisienne, *la Semaine des familles*, accueille le plus souvent ses productions, c'est un poète du terroir breton, même nantais, qui aime à rappeler les jours de son enfance écoulés « sur les rives du Cens, dans ce pays enchanteur, qu'on appelle » Ovrault, c'est-à-dire le Val-d'Or. »

On reconnaît le poète à cette prose imagée. Il s'affirme partout dans son recueil, soit qu'il célèbre les extases du *Jeune prêtre*, porte aux nues la grande âme du *Comte de Chambord*, flagelle un *Enterrement civil*, pleure sur la tombe d'un *Jeune frère*. Le ton s'élève encore dans le *Spectre de Corneille*, dont je veux au moins citer cette strophe pleine de raison et de force :

Je veux revoir encor Polyeucte et Cinna
Et Chimène et Camille avec le vieil Horace.
Le poète sait-il, en marchant sur ma trace,
Faire vibrer le luth qui jadis résonna ?
Il écoute les vers, les vers que tu viens lire,
Jeune Parnassien enflant tes chalumeaux,
Hélas ! ce n'est qu'un bruit sonore de grands mots :
O ma France, dis-moi qu'as-tu fait de ma lyre ?

Digitized by Google

Votre lyre, ô Corneille, est pareille à ces épées du moyen-âge que pas un de nous ne soulèverait aujourd'hui.—M. l'abbé Marbeuf, qui est versé dans la Sainte Ecriture, nous donne là une noble variante du *Super flumina Babylonis*.

—

Un Sermon inédit de Richelieu (Noël 1608), publié par A.-M.-P. Ingold. — Luçon, M. Bideaux, 1889.

Tout ce qui touche au cardinal de Richelieu a le privilège de nous intéresser. Le spectacle attristant de nos débats parlementaires fait paraître plus grand ce ministre qui rêva et réalisa pour la France les plus brillantes destinées. Il faut donc savoir très bon gré à M. l'abbé Ingold, du diocèse de Luçon, de nous révéler un Richelieu prédicateur par la publication d'un sermon sur la Nativité, qui dormait dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Ce sermon mérite l'attention à plus d'un titre, il a été prononcé à Luçon même, le 25 décembre 1608, quelques jours avant que Richelieu s'assît sur le siège épiscopal qu'il devait illustrer : il est le seul vestige de l'éloquence religieuse de son auteur, la *Harangue au roi sur l'Eucharistie*, récemment découverte par M. G. Hanoteaux, constituant plutôt un traité de théologie dogmatique; enfin, et surtout, il est un document de haute valeur, qui accuse déjà — comme l'a très bien remarqué l'éditeur — les préoccupations du futur politique. Toute la seconde partie de ce discours chrétien est moins exclusivement *spirituelle* que ne le prétend Richelieu, elle roule sur la paix désirable en tous lieux, dans les cœurs, dans les maisons, dans les villes, dans les États. Voici une phrase qui sent son politique d'une lieue, et qu'on ne s'étonnerait pas de trouver sous la plume du ministre vieillissant d'un monarque absolu. « La paix publique s'entretient par l'obéissance que les sujets « rendent à leur prince, se conformant entièrement à sa volonté en « ce qui est du bien de son État. » Un peu plus haut, l'orateur se réjouissait de ne plus voir « la France armée contre soi-même et épancher le sang de ses propres enfants. » C'est déjà le ton du *Traité pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Eglise* (1651).

Peu nous importe donc que le sermon publié par M. l'abbé Ingold

Digitized by Google

ne fasse pas de Richelieu un émule des Bossuet et des Bourdaloue ; il marque une étape dans la vie du grand homme que revendiquent à la fois la Vendée et la Bretagne.

—

La dévotion a la sainte Véronique ou la réparation des ignominies et des outrages faits a la face sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, représentée dans le voile de sainte Bérénice, par le R. P. Antonin Thomas, religieux de Dinan. — Nouvelle édition revue et annotée. — Tours, Oratoire de la Sainte-Face, 1889.

J'ai transcrit tout au long, dans son éloquence naïve, le titre de ce livre, plein d'onction et de grâce, qui fut imprimé, pour la première fois, en 1694, et vient d'être réimprimé par les soins érudits d'un prêtre de la Sainte-Face, notre confrère des Bibliophiles bretons, M. l'abbé Giquello. Ce petit livre est triplement breton, et par son auteur, le P. Antonin Thomas (Pierre Drugeon, de Rennes), et par son nouvel éditeur, et par son objet même et son origine, car il est dédié à *Messieurs de la très dévote confrairie de la Sacrée Véronique établie à Nantes*. La notice historique, dont M. l'abbé Giquello a fait précéder sa réimpression du précieux opuscule, est des plus instructives. Après avoir fixé le sens exact du mot *Véronique*, c'est-à-dire le portrait miraculeusemen empreint par la face meurtrie du Sauveur sur le voile avec lequel l'essuya une femme nommée *Bérénice*, elle nous rappelle ou nous apprend que la *Confrérie de la Véronique* fut établie à Nantes en 1413, par Jean V, duc de Bretagne, y prospéra pendant plusieurs siècles, formée qu'elle était des plus grands seigneurs de la province, et, à la veille de la Révolution de 1789, ne le cédait en antiquité qu'à la *Confrérie de la Passion*. Terminant sa notice sur la pieuse association, qui partout se rétablit aujourd'hui, M. l'abbé Giquello achève de lui donner un cachet breton, en la datant du 10 octobre 1888 « en la fête de saint Clair, premier évêque de Nantes. »

Pour louer dignement l'ouvrage du P. Antonin Thomas, sa méthode, son style, surtout la pure et solide piété qui l'anime, il me faudrait citer les expressions mêmes de l'avant-propos que le docteur B.-Th. Pouan, chanoine théologal de l'Eglise de Tours, a mis en tête de la notice de l'abbé Giquello. M. Arthur de la Borderie, parlant aux lecteurs de cette

Digitized by Google

Revue d'un *Miroir de perfection*, écrit par un Jésuite, en 1649, a loué « le style attrayant de l'époque Louis XIII, mélange singulier de naïveté et d'affectation, de pompe et de simplicité, de gaucherie et de charme. » On s'étonne de pouvoir encore appliquer ce jugement, cet éloge au livre de notre religieux ; de 1649 à 1694, malgré les réformateurs de la langue, le style des écrivains ascétiques a peu changé. Ecoutez ce colloque du P. Antonin Thomas avec la sainte Vierge, après qu'il nous a présenté *le tableau de Jésus-Christ défiguré et outragé* : « Où estes-vous, divine Marie, mère de Jésus ? Venez reconnoistre vostre Fils et vostre sang ! venez voir ce bien-aimé et admirable Fils que vous avez conçu sans flétrir vostre pureté, que vous avez enfanté sans douleur ; venez voir ce visage dont la beauté et la douceur vous ont tant de fois ravie ; sont-ce là ces vermeilles, ces aimables joues que vous avez baisées et serrées sur vostre chaste sein avec tant de plaisir et de dévotion ? » Cette page et plus d'une autre relèvent du mysticisme aimable de Saint François de Sales.

M. le chanoine Pouan dit du livre du P. Thomas qu'il est bon *et fait de main d'ouvrier*. L'éloge n'est pas plus banal dans sa bouche qu'il ne l'était dans celle de La Bruyère.

OLIVIER DE GOURCUFF.

ROSE EPOUDRY, roman par M. LÉON SÉCHÉ. — Paris, Perrin et Cie, éditeurs.

M. Léon Séché, déjà connu par un volume de vers, *La Chanson de la vie*, couronné par l'Académie française, et par plusieurs études intéressantes en prose, vient de publier « une histoire d'amour » qu'on lui a « demandée tant de fois dans son entourage » et qu'il a « longtemps hésité à écrire. » C'est l'aveu qu'il nous fait dans une préface, où sont narrées les origines de cette histoire, dont il paraît avoir été le témoin et qui se passe dans sa ville natale, Ancenis.

Il faut noter tout de suite dans cette préface un éloge très vif de la vie de province, « qui est encore celle qui convient le mieux à la santé du corps et de l'âme. » C'est là que se font « les œuvres fortes et qui comptent dans le domaine de la pensée. Là, l'esprit et le corps ont une égale part de la vie quotidienne. Le travail remplit la première partie du jour ; la seconde est employée au repos et à la prière. »

Digitized by Google

Ce qui fait le charme de ce roman, c'est aussi une exacte peinture de la vie de province : une petite rue, une petite maison, de petites gens, leurs petites habitudes, leurs petits intérêts, parmi lesquels éclate tout-à-coup un grand amour, voilà ce que M. Léon Séché a su traduire avec sobriété et exactitude. Il n'a rien inventé, nous dit-il ; il a copié la nature ; il a été un peintre fidèle et un historien exact.

D'où vient donc sa crainte de ne pas plaire au public ? Ne sont-ce pas justement les qualités qu'il exige aujourd'hui de ses romanciers aimés ? Et n'est-ce pas lui faire sa cour de la bonne manière, par ce temps de document humain, que de lui servir une tranche de la vie toute simple, sans artifices oratoires, sans arrangements, *nature* comme on dit dans une certaine langue ?

Cette histoire de Rose Epoudry est le très simple roman d'une jeune fille d'ouvriers qui s'éprend du fils de M. Tijou, un garçon fort ordinaire et qui n'a d'autre supériorité sur la petite ouvrière que celle de la fortune. Rose s'oublie jusqu'à aller retrouver à Paris ce jeune homme assez banal, avec lequel elle a chanté pendant une noce à Ancenis. La mort de sa mère la ramène au pays repentante, et le fils Tijou l'y rejoint pour l'épouser peu après. Ils vivent maintenant très heureux à la campagne, nous apprend M. Léon Séché, et comme dans les contes, ils ont beaucoup d'enfants. Seulement, dans les contes, on ne suivait pas les jeunes gens au Quartier Latin ; c'est le progrès des romans. On voit que celui-ci ne se distingue pas par une affabulation bien compliquée. Tel il s'est passé entre Ancenis et Paris, tel l'auteur nous l'a conté.

N'en déplaise à M. Léon Séché, son roman est un roman naturaliste *et comme fond et comme forme* et les protestations de sa préface sont en désaccord avec les tendances de son livre. Ce n'est pas non plus, nous devons le dire, une œuvre « écrite pour les âmes simples et neuves. » Je pourrais noter tel passage qui les troublerait profondément. Je m'explique mal aussi la présence de Rose dans le temple de la rue d'Arras, où l'éloquence du P. Lafleur peut bien charmer les oreilles d'un *dilettante*, mais non celles d'une jeune fille récemment arrivée de province et qui a gardé la foi malgré sa faute. J'ai peine à comprendre la grande impression produite par le prêtre marié sur l'âme de Rose et je m'étonne que cette pauvre fille, qui aime son bon vieux curé d'Ancenis, n'ait pas décampé à toutes jambes en voyant passer Mme Lafleur.

Le livre se termine par un dictionnaire des locutions et proverbes du

Digitized by Google

pays Breton-Angevin, ce qui me permet, en finissant, de louer sans réserve la *couleur locale* dont est fortement empreint ce volume. Il faut le lire surtout pour sa juste observation des mœurs du pays d'Ancenis et pour la simplicité provinciale de ses dialogues qui semblent souvent notés sur le vif. Il faut le lire pour les charmantes coutumes qui y sont retracées, pour les jolies traditions qu'on y conte et dont une, celle du cierge des noyés, est en train de faire le tour de la presse parisienne.

Le roman est illustré par une suite de très jolis dessins, dans la manière si vivante des Rossi et des Myrbach de la collection Guillaume, par notre compatriote M. Léofanti.

LOUIS TIERCELIN.

—

YAN'DARGENT, peintre et dessinateur breton sa vie et ses œuvres, par G. HANCIAU.

M. G. HANCIAU, publie en ce moment sous ce titre : *Nos artistes contemporains*, une série de biographies illustrées dont la première est consacrée à YAN'DARGENT, le peintre et dessinateur breton. L'ouvrage est richement orné de gravures, d'après des gravures, d'après des dessins sur bois et fac-simile comprenant des vignettes, reproductions de tableaux et plusieurs croquis, dont le plus intéressant est une vue du castel de Créac'h-André en Saint-Pol-de-Léon, petit manoir adossé à une falaise solitaire, où l'artiste s'est retiré. A l'époque de l'ouverture du Salon, M. HANCIAU a pensé, à juste titre le moment opportun pour fixer la physionomie et caractériser l'œuvre du grand artiste. (Librairie des Imprimeries Réunies, 13, rue Bonaparte). Ce livre s'ouvre par deux préfaces remarquables : l'une en prose de Henry d'Escamps, l'autre en vers de Louis Tiercelin.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie EUGÈNE LAFOLYE.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1889. — PREMIER SEMESTRE

JANVIER

I. — Récits de Bretagne. — *Aguilaneuf et Mistoudin*, par M. Pol Ervoan. 5-15

II. — Ecrivains bretons du XVIIIe siècle. — *Séraphique Bertrand*. Lettres inédites publiées par M. Arthur de la Borderie 16-33

III. — Les Bretons de la Révolution. — *Mémoires inédits du conventionnel Honoré Fleury*, publiés par M. Robert Oheix 34-44

IV. — Anecdotes littéraires. — *Le poëte Saint Amant à Belle-Ile* par M. Olivier de Gourcuff 44-49

V. — Variétés littéraires. — *Soirs d'octobre*, par M. G. Viau. 50-55

VI. — Légendes bretonnes. — *Kæzik*. Texte breton et traduction, par le Barde du Menez Bré 56-61

VII. — Poésie. — *Les Korrigans*, par M. Julien Larroche.... 62-64

VIII. — Documents inédits. — *Comptes des dépenses de la duchesse Françoise d'Amboise en 1456*, publié par M. A. de la Borderie 65-73

IX. — *Le vandalisme dans le Morbihan*. — *Les alignements de Sainte-Barbe*, par M. Albert Macé 74-77

X. — Notices et compte-rendu 78-84

FÉVRIER

I. — L'éloquence de la chaire au moyen-âge. — *Les Sermons de saint Vincent Ferrier*, par M. Arthur de la Borderie 85-98

II. — Impressions de voyage. — *Les sanctuaires du pays de Paimpol*, par M. l'abbé Guillotin de Corson... ... 99-110

II. — Les Bretons de la Révolution : *Mémoires inédits du conventionnel Honoré Fleury*. Additions à la deuxième partie, par M. Robert Oheix 111-126

IV. — Types angevins au XVIe siècle. — *Jean Flostulet et Monsieur Ita*, par M. Foulques le Roux 127-136

V. — Chansons populaires bretonnes. — *La pauvre Marion*, recueillie et traduite par M. Yan Kerhlen 137-141

VI. — Nouvelles et récits. — *La reine de la Fazenda*, par M. Léo Kermorvan 142-147

VII. — Poésie. — *Mortevieille, légende de la Vendée*, par M. D. Caillé ; *L'Hirondelle*, par M. Julius (Charles Bernard) 148-153

Digitized by Google

VIII. — Notices et comptes-rendus. — *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* de M. René KERVILER (6e fascicule), par M. Olivier DE GOURCUFF..... 154-157
IX. — Chronique des Bibliophiles. — *Séance de la Société des Bibliophiles Bretons du 19 février 1889*..... 157-163
Variétés : *Addition à la bibliographie de Le Pays*, par M. Olivier DE GOURCUFF..... 163-164

MARS

I. — Poésie. — *Les Jongleurs de Kermartin*, par M. Louis TIERCELIN..... 165-173
II. — *Lettres et documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure en l'an II*, par M. André JOUBERT..... 174-192
III. — Ecrivains bretons du XVIIIe siècle. — *Lettres inédites de Séraphique Bertrand*, publiées par M. Arthur DE LA BORDERIE (suite)..... 193-207
IV. Usages populaires des Bretons. — *Les luttes de Basse-Bretagne au XVIe siècle*, par M. le Dr Alph. MAURICET. 208-212
V. — Récits et nouvelles. — *Les vengeances du capitaine*, par M. F. LE BIHAN..... 213-222
VI. — Poésie bretonne. — *Chanson burlesque sur les fêtes de Lannion*, par KIVIJER-KREIZKER..... 223-228
VII. — L'âme de la poésie, *Fragment inédit*, par M. JEANNIARD DU DOT.... 229-234
VIII. — Légendes bretonnes. — *L'évêque de Lansieux*, par M. Léo DOURAT..... 235-237
IX. — Notices et comptes-rendus 238-244

AVRIL

I. — L'éloquence de la chaire au moyen-âge. — *Les sermons de saint Vincent Ferrier*, par M. Arthur DE LA BORDERIE (suite et fin)..... 245-262
II. — Les Bretons de la Révolution. — *Mémoires inédits du conventionnel Honoré Fleury. Additions à la deuxième partie*, par M. Robert OHEIX (suite et fin).... 263-278
III. Etudes littéraires. — *Les séjours de Charles Dickens en France*, par M. Louis TIERCELIN..... 279-290
IV. Récits et Nouvelles. — *La Croix Tarquin*, par M. Adolphe OLLIVIER..... 291-303
V. — Poésie. — *Saint-Pol-de-Léon*, par M. Joseph ROUSSE. 304-305
VI. — Poésie bretonne. — *Eur Buguel hag ha Vamm*, (un enfant et sa mère), texte et traduction, par le BARDE DU MENÉZ-BRÉ..... 306-313
VII. — Auteurs bretons du XVIIe siècle — *Bibliographie critique des œuvres du P. René de Ceriziers, jésuite nantais*, par M. Olivier DE GOURCUFF..... 314-321
VIII. — Chronique des Bibliophiles. — *Nécrologie* : M. Anthime Ménard, par M. A. DE LA BORDERIE..... 322-328

Digitized by Google

MAI

I. — Monseigneur Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. — *Lettres et documents inédits*, publiés par M. Robert Oheix..... 329-358

II. — Etudes sur la Révolution. — *Louis de Frotté d'après un livre nouveau*, par M. Alfred Lallié..... 359-367

III. — Poésies populaires bretonnes. — *Légendes de saint Isidore*, texte breton publié et traduit par M. Yan Kerhlen..... 368-374

IV. — *Documents inédits sur l'histoire de la Révolution en Bretagne*, publiés et annotés par M. André Joubert (*une lettre de la Rouërie*). — *Un ordre de Hoche*. — *L'arrestation de Charette*..... 375-381

V. — Pièces rares. — *Cérémonie royale faicte en la ville d'Angers le 11e d'aoust 1620*, — communiqué par M. le Mis de Villoutreys..... 382-385

VI. — Histoires extraordinaires. — *Le Chat noir* (1582), par Y***..... 386-390

VII. — *Bibliographie critique des ouvrages du Père René de Cerizier, jésuite nantais*. — *Ouvrages historiques*, par M. Olivier de Gourcuff..... 391-397

VIII. — Poésie. — *La Croix de Saint-Gildas*, par M. Gikello. 398-400

IX. — Notices et comptes-rendus..... 401-408

JUIN

I. — Le *Parnasse breton contemporain*, de *MM. L. Tiercelin et J. G. Roparts*, par M. Edouard Beaufils..... 409-431

II. — Ecrivains bretons au XVIIIe siècle. — *Lettres inédites de Séraphique Bertrand*, publiées par M. Arthur de la Borderie (fin)..... 432-456

III. — Etudes littéraires. — *Poètes angevins du XVIe siècle. Paschal Robin du Faux*, par M. Olivier de Gourcuff. 457-460

IV. — Nouvelles et Récits. — *Messe de minuit*, par M. le comte F. du Breil de Pontbriand..... 461-464

V. — Poésie. 1° *Marthe et Philbert*, par M. Joseph Rousse. — 465-467
2° *Le Chant des âmes du Purgatoire*, par M. F. Longuégand..... 468-469

VI. — Poésie bretonne. — *La berceuse des Anges*, par le Barde du Menez-Bré..... 470-472

VII. — Documents inédits. — *Lettre de Charles VI, roi de France, aux barons de Bretagne, sur la régence du duché* (23 août 1402), publié par M. A. de la Borderie. 473-474

VIII. — Notices et comptes-rendus..... 475-480

IX. — Tables..... 481-488

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES

RELIGION

L'éloquence de la chaire au moyen-âge. Les Sermons de saint Vincent Ferrier, par M. *Arthur de la Borderie*, p. 85 et 245. — Les Sanctuaires du pays de Paimpol, par M. l'abbé *Guillotin de Corson*, p. 99. — Vie de Mme de la Tour-Neuvillars, du P. *du Sault*, nouv. édition de M. le Mis *de Brémond d'Ars Migré*, p. 406. — Un sermon inédit de Richelieu, publié par M. *Ingold*, p. 476. — *La dévotion à la sainte Véronique*, par le P. Antonin Thomas, nouv. édition de M. l'abbé *Giquello*, p. 477.

HISTOIRE

Etudes et documents historiques. — Comptes des dépenses de la duchesse Françoise d'Amboise en 1456, par M. *Arthur de la Borderie*, p. 65. — Usages populaires. Les luttes de Basse-Bretagne au XVIe siècle, par M. le Dr *Alphonse Mauricet*, p. 208. — Types angevins du XVIe siècle. Jean Flostulet et Monsieur Ita, par M. *Foulques Le Roux*, p 127. — Cérémonie royale faicte dans la ville d'Angers le 11e d'aoust 1620, par M. le Mis *de Villoutreys*, p. 382.

Histoire de la Révolution. — Les Bretons de la Révolution. Mémoires inédits du conventionnel Honoré Fleury, (2e partie), par M. *Robert Oheix*, p. 34, 111, 263 — Lettres inédites pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure en l'an III, par M. *André Joubert*, p. 193 — Documents inédits sur l'histoire de la Révolution en Bretagne, par *le même*. (Une lettre de La Rouërie ; un ordre de Hoche ; l'arrestation de Charette), p. 375. — Etudes sur la Révolution. Louis de Frotté, d'après le livre de M. de la Sicotière, par M. *Alfred Lallié*, p. 359.

Biographie. — M. Anthime Ménard, par M. *Arthur de la Borderie*, p. 322. — Monseigneur Bouché, évêque de Saint-Brieuc. Lettres et documents inédits, publiés par M. *Robert Oheix*, p. 329.

Archéologie. — Le vandalisme dans le Morbihan. Les alignements de Sainte-Barbe, par M. *Albert Macé*, p. 74.

Critique historique. — *Histoire de Saint-Denis d'Anjou*, et *Histoire de la baronnie de Craon*, de M. André Joubert, par M. *Arthur de la Borderie*, p. 83 et 241. — *Cent ans de représentation bretonne*, de M. René Kerviler, par M. *Albert Macé*, p. 237. — *Recherches sur l'administration municipale de Rennes*, de M. Henri Carré, par *le même*, p. 238. — *Causeries sur Noirmoutier*, de M. Viaud-Grandmarais, par M. *Olivier de Gourcuff*, p. 243. — *Récits de Bretagne*, et *la Châtellenie de Laillé*, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par M. *Robert Oheix*, p. 403.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

ÉTUDES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES. — Le poète Saint-Amant à Belle-Ile, par M. *Olivier de Gourcuff*, p. 44. — Ecrivains bretons du XVIIIe siècle. Séraphique Bertrand, lettres inédites, publiées par M. *Arthur de la Borderie*, p. 16, 193, 432. — L'Ame de la poésie, par M. *Jeanniard du Dot*, p. 229. — Les séjours de Charles Dickens en France, par M. *Louis Tiercelin*, p. 279. — Le Parnasse Breton contemporain, par M. *Edouard Beauflis*, p. 409. — Poètes angevins du XVIe siècle. Paschal Robin du Faux, par M. *O. de Gourcuff*, p. 457.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Aguilaneuf et Mistoudin, par M. *Pol Ervoan*, p. 5. — Soirs d'octobre, par M. *G. Viau*, p. 50. — La reine de la Fazenda, par M. *Léo Kermorvan*, p. 142. — Les Vengeances du Capitaine, par M. *F. Le Bihan*, p. 213. — La Croix Tarquin, par M. *Adolphe Ollivier*, p. 291. — Messe de minuit, par M. le Cte *F. du Breil de Pontbriand*, p. 461.

LÉGENDES BRETONNES. — Kæzik (texte breton et traduction) par le *Barde du Menez-Bré*, p. 56. — L'Evêque de Lansieux, par M. *Léo Dourat*, p. 235. — Le Chat noir (1582), p. 386.

POÉSIES. — Les Korrigans, par M. *Julien Larroche*, p. 62. — Mortevieille, par M. *D. Caillé*, p. 148. — L'Hirondelle, par M. *Julius*, p. 151. — Les Jongleurs de Kermartin, par M. *Louis Tiercelin*, p. 165. — Saint-Pol de Léon, par M. *Joseph Rousse*, p. 304. — Marthe et Philbert, par *le même*, p 465. — La Croix de Saint-Gildas, par M. *Gikello*, p. 398. — Chant des âmes du Purgatoire, par M. *F. Longuécand*, p. 468.

POÉSIES BRETONNES. — La pauvre Marion, chanson populaire, publiée par M. *Yhan Kerhlen*, p. 137. — Légende de saint Isidore, par *le même*, p. 368. — Chanson sur les fêtes de Lannion, par M. *Kivijer Kreizker*, p. 223. — Un enfant et sa mère, par le *Barde du Menez-Bré*, p. 306. — La Berceuse des anges, par *le même*, p. 470.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Réalités*, de M. Sévéry, par M. *H. Finistère*, p. 78. — *Sous la Tonnelle*, de M. D. Caillé, par M. *O. de Gourcuff*, p. 80. — *Auguste Brizeux et l'Idée bretonne*, de M. H. Finistère, par M. *L. Verax*, p. 81. — *Wilhem Scherer et la philosophie allemande*, de M. Victor Basch, par M. *Louis Tiercelin*, p. 401. — *Hommes et singes*, de M. R. de la Grasserie, par *le même*, p. 402. — *La Ruche poétique*, de M. l'abbé W. Moreau, par M. *O. de Gourcuff*, p. 407. — *Amour breton*, de M. Charles Le Goffic, par *le même*, p. 407. — *Les Fleurs de l'âme*, de M. l'abbé Marbeuf, par *le même*, p. 474. — *Rose Epoudry*, de M. Léon Séché, par M. *L. Tiercelin*, p. 479.

BIBLIOGRAPHIE

XVIIe SIÈCLE. — Bibliographie critique des ouvrages du P. René de Ceriziers, jésuite nantais, par M. *Olivier de Gourcuff*, p. 314 et 391. — Addition à la bibliographie de Le Pays, par *le même*, p. 163.

XIXe SIÈCLE. — *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, de M. René Kerviler, 6e fascicule), par M. O. de Gourcuff, p. 154.

CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES BRETONS — Séance de la Société des Bibliophiles Bretons du 19 février 1889, p. 157. — Nécrologie. M. Anthime Ménard, p. 322.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS

ANONYME. — *Le Chat noir* (1582) p. 386.

BARDE DU MENEZ-BRÉ (LE). — *Kæzik*, p. 56–61. — *Eur Bugul hag he Vamm* (Un enfant et sa mère), p. 306–313. — *La Berceuse des anges*, p. 470.

BEAUFILS (Edouard). — *Le Parnasse breton contemporain* p. 409-431.

BORDERIE (Arthur de la). — Ecrivains bretons du XVIIIe siècle. *Séraphique Bertrand, lettres inédites*, p. 16–33 ; 193–207 ; 432–456. — Documents inédits. *Compte des dépenses de la duchesse Françoise d'Amboise en 1436*, p. 65–73. — *Histoire de Saint Denis d'Anjou de M. André Joubert*, p. 83–84. — L'éloquence de la chaire au Moyen Age. *Les sermons de Saint Vincent Ferrier*, p. 85–98 ; 245–262. — *Histoire de la baronnie de Craon de 1382 à 1626 de M. André Joubert*, p. 241–243. — Nécrologie : *M. Anthime Ménard*, p. 322–328. — *Vie de Madame de la Tour Neuvillars* du P. du Sault, nouvelle édition de M. le Mis de Brémond d'Ars Migré, p. 406–407. — Documents inédits. — *Lettres de Charles VI, roi de France, aux barons de Bretagne, sur le règne de duché* (23 août 1402), p. 473–474.

DU BREIL DE PONTBRIAND (Cte F.). — *Messe de minuit*, p. 461-464.

CAILLÉ (D.) — *Morterieille*, légende de la Vendée, p. 148–150.

DOURAT (Léo). — L'*Evêque de Lansieux*, p. 235-237. ERVOAN (Pol). — Récits de Bretagne. *Aquilaneuf et Vistoudin*, p. 5-15. FINISTÈRE (Henri). — *Réalités*, de M. Sévery, p. 78–80.

GIRELLO (P.) Poésie. — *La Croix de Saint-Gildas*, p. 398–400.

GOURCUFF (Olivier de). — Anecdotes littéraires. *Le poëte Saint-Amant à Belle-Ile*, p. 45-49. — *Sous la Tonnelle* de M. D. Caillé, p. 80-81. — *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne, de M. René Kerviler*, 6e fascicule, p. 154-156. — *Addition à la Bibliographie de Le Pays*, p. 163-164. — *Causeries sur Noirmoutiers, vieilles croyances et vieilles coutumes de M. le Dr Viaud-Grand-Marais*, p. 243-244. — Auteurs bretons du XVIIe siècle *Bibliographie critique des œuvres du Père René de Cériziers, jésuite nantais*, p. 314-321, 391-397. — *La Ruche poétique de M. l'abbé Moreau*, p. 407. — *Amour breton de M. Le Goffic*, p. 407-408. — *Poëtes angevins du XVIe siècle, Paschal Robin du Faux*, p. 457-460. — *Fleurs de l'âme*, poésies de M. l'abbé Marbeuf, p. 475. — *Un sermon inédit de Richelieu* publié par M. l'abbé Ingold, p. 476–477. — *La dévotion à la sainte Véronique*, nouvelle édition publiée par M. l'abbé Giquello, p. 477-478.

GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). — Impressions de voyage. *Les Sanctuaires du pays de Paimpol*, p. 99-110.

Digitized by Google

JEANNIARD DU DOT. — *L'âme de la poésie*, p. 229-231.

JULIUS. — *L'hirondelle*, poésie, p. 151-153.

JOUBERT (André). — *Lettres et documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution dans la Loire-Inférieure en l'an II*, p. 174-192. — *Documents inédits sur l'histoire de la Révolution en Bretagne*, p. 375-381.

KERHLEN (Yhan). — Chansons populaires bretonnes. *La pauvre Marion*, p. 137-140. — Poésies populaires bretonnes, *Légende de saint Isidore*, p. 368-374.

KERMORVAN (Léo). — *La reine de la Fazenda*, nouvelle, p. 142-147.

KIVIJER-KREIZKER. — *Chanson burlesque sur les fêtes de Lannion*, p. 223-228.

LALLIÉ (Alfred). — Etudes sur la Révolution. *Louis de Frotté, d'après un livre nouveau*, p. 359-367.

LARROCHE (Julien). — *Les Korrigans*, poésie, p. 62-64.

LE BIHAN (F.). — Récits et Nouvelles. *Les Vengeances du capitaine*, p. 213-222.

LE ROUX (Foulques). — Types angevins au XVIe siècle. — *Jean Flostulet et Monsieur Ita*, p. 127-136.

LONGUÉCAND (F.) — *Chant des âmes du Purgatoire*, poésie, p. 468-469.

MACÉ (Albert). — Le vandalisme dans le Morbihan. *Les alignements de Sainte-Barbe*, p. 74-77. — *Cent ans de représentation bretonne, de M. René Kerviler*, p. 238-239. — *Recherches sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV, de M. Henri Carré*, p, 239-240.

MAURICET (Dr Alph.) — Usages populaires des Bretons. — *Les luttes de Basse-Bretagne au XVIe siècle*, p. 208-212.

OHEIX (Robert). — Les Bretons de la Révolution. *Mémoires inédits du conventionnel Honoré Fleury*, p. 31-44, 111-126, 263-278. — Monseigneur Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. *Lettres et documents inédits*, p 329-358. — *Récits de Bretagne de M l'abbé Guillotin de Corson, La Châtellenie de Laillé, près Rennes*, par le même, p. 403-406.

OLLIVIER (Adolphe). — Récits et nouvelles. — *La Croix Tarquin*, p. 291-302.

ROUSSE (Joseph). — *Saint-Pol de Léon*, poésie, p. 304-305. — *Marthe et Philbert*, poésie, p. 465-467.

TIERCELIN (Louis). — *Les Jongleurs de Kermartin*, p. 165-173. — Etudes littéraires. — *Les séjours de Charles Dickens en France, d'après un livre nouveau*, p. 279-290. — *Wilhelm Schérer et la philologie allemande de M. Victor Basch : Hommes et singes*, poésies de M. R. de la Grasserie, p. 401-403. — *Rose Epoudry*, roman par M. Léon Séché, p. 478-480.

VERAX (L.). — *Auguste Brizeux et l'Idée bretonne* de M. Henri Finistère, p. 81-83.

VIAL (Georges). — Variétés littéraires. *Soirs d'octobre*, p. 50-55.

VILLOUTREYS (Mis DE). — *Cérémonie royale faicte en la ville d'Angers, le 11e d'aoust 1620*, p. 382-385.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME

Amour breton, de M. Le Goffic, p. 407-408.

Auguste Brizeux et l'idée bretonne, de M. Henri Finistère, p. 81-83.

Causeries sur Noirmoutiers, de M. le docteur Viaud-Grand-Marais, p. 243-244.

Cent ans de représentation bretonne, de M. René Kerviler, p. 238-239.

La châtellenie de Laillé, de M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 406.

La dévotion à la sainte Véronique, nouvelle édition publiée par M. l'abbé Giquello, p. 477-478.

Histoire de la baronnie de Craon, de 1382 à 1626, de M. André Joubert, p. 241-243.

Histoire de Saint-Denis d'Anjou, de M. André Joubert, p. 83-84.

Hommes et singes, de M. R. de la Grasserie, p. 402-403.

Les Fleurs de l'âme, de M. l'abbé Marbeuf, p. 475.

L'inimitable Boz, étude sur la vie et l'œuvre de Dickens, par M. Rob. du Pontavice de Heussey, p. 279-290.

Louis de Frotté et les insurrections normandes (1793-1832), par M. L. de la Sicotière, p. 359-367.

Le Parnasse Breton contemporain, par M. Louis Tiercelin et J.-G. Ropartz, p. 409-431.

Réalités, de M. Sévery, p. 78-80.

Recherches sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV, de M. Henri Carré, p. 239-240.

Récits de Bretagne, de M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 403-405.

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, de M. René Kerviler, 6e fascicule, p. 154-156.

Rose Epoudry de M. Léon Séché, p. 478-480.

Ruche poétique, de M. l'abbé W. Moreau, p. 407.

Sous la Tonnelle, de M. D. Caillé, p. 80-81.

Un sermon inédit de Richelieu, publié par M. l'abbé Ingold, p. 476-477.

Vie de Mme de la Tour-Neuvillars, nouvelle édition publiée par M. le Mis de Brémond d'Ars Migré, p. 406.

Wilhelm Scherer et la philologie allemande, de M. Victor Basch, p. 401-402.

Yan' Dargent, notice par M. G. Hanciau, p. 480.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2044 100 904 457

Digitized by Google